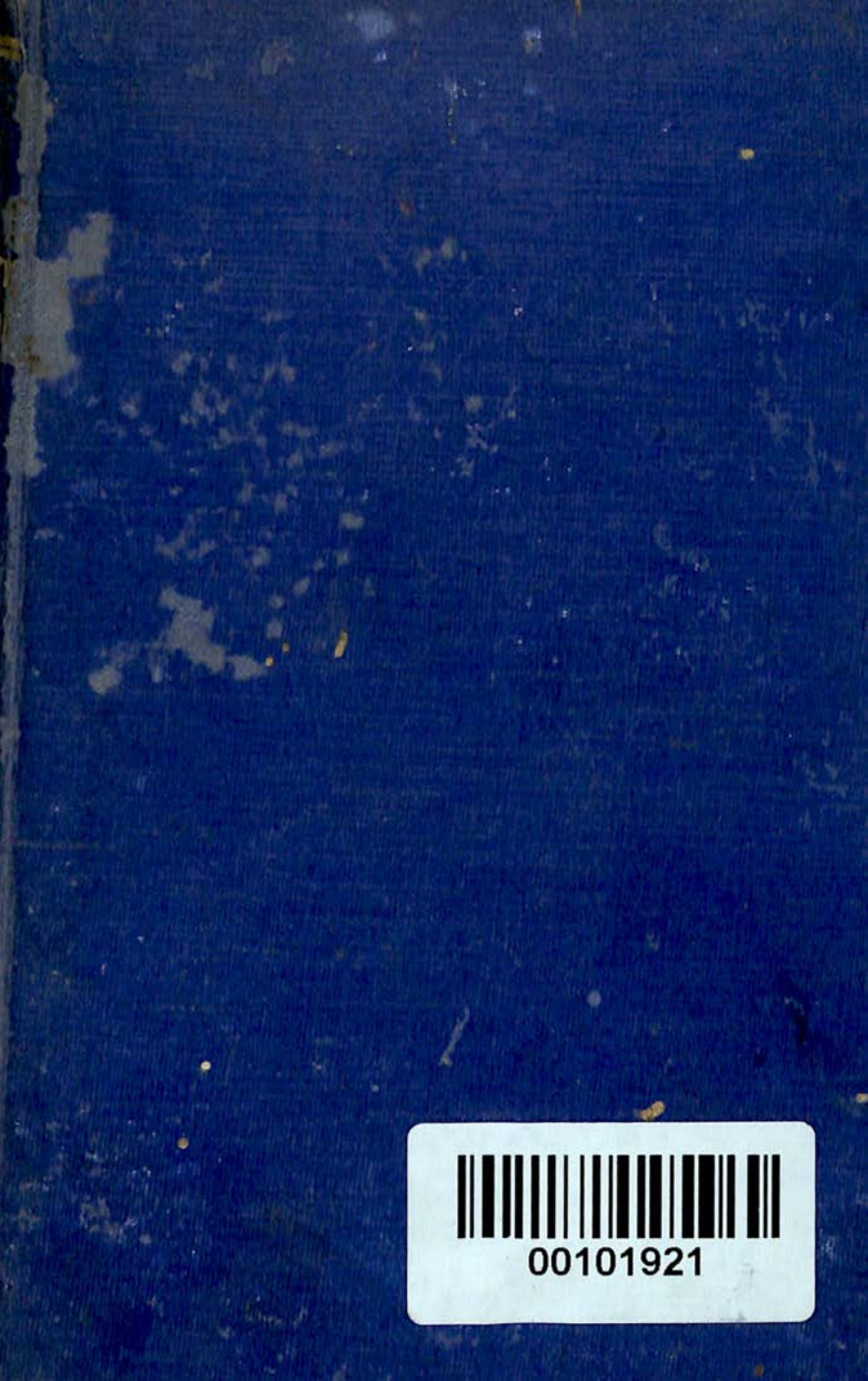
00101921

BOMBAY BRANCH
OF THE
ROYAL ASIATIC SOCIETY.
TOWN HALL, BOMBAY.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 18 July, 2018

LE

MOUVEMENT CONTEMPORAIN

DES ÉGLISES

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

LE

MOUVEMENT

CONTEMPORAIN

DES ÉGLISES

ÉTUDES RELIGIEUSES ET POLITIQUES

PAR

M. L'ABBÉ E. MICHAUD

Docteur en théologie

101921

ac

ROYAL LIBRARY OF THE BOMBAY BRANCH OF THE ASIATIC SOCIETY

PARIS

SANDOZ ET FISCHBACHER, ÉDITEURS

33, RUE DE SEINE, ET RUE DES SAINTS-PÈRES, 33

1874

Tous droits réservés.

God
F 270.8
Mic/Mou
101921

00101921

INTRODUCTION

COUP D'ŒIL GÉNÉRAL SUR LE MOUVEMENT CONTEMPORAIN DES ÉGLISES

Jusqu'à présent on s'est borné à caractériser la différence des Églises particulières par l'examen des différences dogmatiques, disciplinaires et liturgiques qui existent entre elles. Quoique cet examen ait son importance, cependant il ne devrait pas être considéré comme suffisant. Peut-être serait-il non moins exact de différencier les Églises par l'examen et le supput des différentes classes de personnes qui déclarent appartenir à chacune d'elles. Ce point de vue nouveau pourrait peut-être conduire à des rapprochements importants pour l'avenir.

Dans toutes les Églises, quelque titre officiel qu'elles portent, l'œil observateur et impartial découvre trois catégories de personnes.

Les unes professent, sous le nom de libre pensée, l'indifférence à peu près absolue en matière de religion, et tiennent pour indiscutables tous les principes et

toutes les conclusions du rationalisme négatif et du naturalisme antisurnaturel. Assurément, il y a plusieurs nuances parmi les libres penseurs : ceux-là se bornent à accepter ce que l'on appelle, dans l'école spiritualiste, les dogmes de la religion naturelle; ceux-ci, beaucoup plus radicaux, affirment, au nom des données de l'école positiviste, qu'avec la science moderne c'en est fait à jamais non-seulement des religions, mais encore de la religion. En conséquence, les uns veulent que l'on travaille à la destruction de toutes les religions et à la propagation de la négation de tout sentiment religieux : c'est l'athéisme positif, faisant la guerre au théisme. Les autres acceptent bien, il est vrai, l'athéisme au point de vue théorique; mais, persuadés que le sentiment religieux est encore, vu l'état arriéré de notre civilisation, une force sociale, qui peut être d'un secours véritable au progrès de la démocratie bien comprise, ils consentent à affirmer la religion à ce point de vue exclusivement pratique et tout à fait relatif. Quoi qu'il en soit de toutes ces divergences dans la manière d'envisager la nature et l'utilité de la religion, il est certain qu'elles peuvent se grouper, et que leurs partisans respectifs peuvent se classer dans la catégorie des libres penseurs.

A l'extrême opposé, d'autres professent, sous les noms de puritanisme et de piété, la superstition et le fanatisme aveugle. Pendant que les libres penseurs s'obstinent à ne rien croire, ceux-ci veulent tout croire.

Autant ceux-là mettent d'opiniâtreté à rejeter tout ce qui se présente à eux comme révélé, et à secouer le joug de tout symbole, de tout culte, de toute discipline, autant ceux-ci mettent de zèle à ne vouloir que ce qui passe pour révélé, à multiplier les symboles et les dogmes, à augmenter les rituels, à réclamer de nouveaux préceptes, à se livrer à de nouveaux exercices de dévotion, etc., etc. Rarement on s'arrête dans cette voie du formalisme, où la religion n'apparaît plus que comme une chose extérieure, matérielle, et où le sentiment n'a de valeur que par le chiffre des actes corporels (génuflexions, signes de croix, etc.) qu'il inspire. Dès que le pharisaïsme est assez passionné pour s'éprendre de lui-même, il ne connaît plus de bornes. Chaque jour il se dilate dans un fanatisme qui méprise tout obstacle, surtout l'obstacle qui lui vient de la raison et de la science; plus on veut l'éclairer par une discussion calme, plus il s'entête dans ses idiotes superstitions, dans ses vaines formules, qui lui paraissent d'autant plus saintes qu'il les comprend moins, en un mot, dans cette sorte de légalité extérieure qui est à ses yeux toute la justice.

Enfin, entre ces deux catégories, se trouve la catégorie de ceux que l'on pourrait appeler les croyants, amis de la science et de la liberté. Ils ne veulent ni l'incrédulité des premiers, ni la crédulité des seconds: ils veulent ce qu'ils nomment la foi. La foi, pour eux, c'est avant tout la raison, mais quelque chose de plus

encore. Ce quelque chose de plus, par cela même qu'il leur semble au-dessus des forces naturelles de leur raison, ils le nomment surnaturel ; mais par surnaturel ils n'entendent pas cette espèce de merveilleux dont les pharisiens et les fanatiques de la deuxième catégorie éprouvent un besoin si maladif et si irrationnel. A les entendre, ils ont la prétention de faire concorder, avec une harmonie plus ou moins parfaite, leur foi et la science, leur obéissance et la liberté.

Nous le répétons, ces trois catégories se retrouvent dans toutes les Églises, non-seulement chez les catholiques, les orthodoxes, les anglicans, les protestants, mais encore chez les israélites, et même chez les mahométans.

Mais ce qui est par-dessus tout digne de remarque, c'est que, dans les communions les plus diverses, les membres de chacune de ces trois catégories s'entendent beaucoup mieux entre eux que ne s'entendent entre elles les trois catégories d'une même communion. Ainsi, les rationalistes de l'Église romaine se sentent beaucoup plus en communauté d'idées et de sentiments avec les rationalistes du judaïsme et même du mahométisme, qu'avec les croyants rationnels et les ultramontains de leur propre Église. De même, les ultramontains de cette Église vivent beaucoup mieux d'accord avec les ultramontains de l'anglicanisme, du protestantisme, et même du judaïsme, qu'ils ne vivent avec les rationalistes indifférents, et surtout avec les croyants,

rationnels et libéraux, de leur Église. Effectivement, n'a-t-on pas vu dernièrement, en Allemagne, la *Gazette de la Croix*, organe de l'Église évangélique orthodoxe, faire cause commune avec la *Germania*, organe de l'Église romaine, dans la plupart des questions politico-ecclésiastiques qui se sont débattues devant les Chambres? N'a-t-on pas vu le protestant M. de Gerlach et son parti donner la main à M. l'évêque d'Ermland et à ses amis, contre les libéraux protestants et contre les anciens-catholiques? En Suisse et en France, MM. les pasteurs calvinistes de Pressensé et de Mestral, M. Naville, etc., ne se sont-ils pas joints également à Mgr Dupanloup et à M. Veuillot, pour défendre le parti des jésuites et des ultramontains contre les gouvernements qui ne veulent pas se laisser asservir par eux? Ce sont là, il est vrai, des rapprochements dont les motifs appartiennent à la sphère politique. Mais la passion religieuse n'est ni moins vive ni moins entreprenante que la passion politique.

Ces sortes de rapprochements prouvent qu'il y a moins de différence et d'antagonisme entre les religions et les Églises particulières qu'il n'y en a entre les hommes. C'est sur cette idée, aussi féconde que simple, que s'appuie tout le grand mouvement de réunion qui se poursuit actuellement, plus activement que jamais, entre les orthodoxes orientaux, les anglicans d'Angleterre et des États-Unis et les anciens-catholiques. Longtemps l'Église établie d'Angleterre, sous la direction du docteur Pusey,

a cru à la possibilité d'une entente et même d'une union avec l'Église romaine. Aujourd'hui, grâce aux nouveaux dogmes du concile du Vatican, cette Église commence à comprendre que Rome ne consentira à s'unir qu'avec ceux qui consentiront eux-mêmes à accepter sa suprématie doctrinale, liturgique et disciplinaire. Aussi son zèle s'apaise-t-il de ce côté. Mais autant il se ralentit vis-à-vis de Rome, autant il s'excite vis-à-vis des anciens-catholiques, comme on l'a vu, en 1872, au congrès de Cologne, non-seulement par la présence des évêques de Maryland, de Lincoln et d'Ély, mais encore par la commission instituée par ce congrès dans le but de préparer la réunion susdite.

Toutefois, ce sont surtout les efforts des orthodoxes orientaux qui doivent être remarqués sur ce point. Non-seulement ils ont pris part, en 1871, au congrès de Munich, en 1872 au congrès de Cologne, et en 1873 au congrès de Constance, mais ils ont encore fondé la *Société des amis de l'instruction religieuse*, dont une section particulière, établie à Saint-Pétersbourg sous les plus hauts patronages, est en relation directe avec les anciens-catholiques d'Allemagne et de France. Les protocoles des séances de cette Société, traduits en français par M. Boutourline dans l'*Union chrétienne* de M. le docteur Guettée, sont des plus intéressants au point de vue du grand travail qui préoccupe les Églises. La lettre du 20 avril 1873, du patriarche orthodoxe d'Alexandrie, Mgr Sophronius, au révérend Hale, prêtre de l'église

Saint-Jean, à New-York, et la lettre du 10 mars, du patriarche d'Antioche, Mgr Hiérothée, au même, sont des documents importants qui prouvent combien le travail d'apaisement et de réconciliation religieuse est actif dans les esprits de la troisième catégorie signalée précédemment. Il est probable, en outre, que le mariage du duc d'Édimbourg et de la fille unique de l'empereur de Russie ne restera pas sans résultats religieux, qu'il occasionnera des éclaircissements et des explications entre les principaux membres de l'Église orthodoxe et et de l'Église anglicane, éclaircissements et explications qui pourront dissiper bien des préjugés, corriger bien des erreurs et produire des conséquences religieuses et politiques d'une haute importance, notamment dans l'état actuel de la question d'Orient.

Il est à considérer que cette question de la réunion des Églises préoccupe surtout les Églises établies, particulièrement l'Église établie d'Angleterre, l'Église de Russie, et les anciens-catholiques, qui, en Allemagne et en Suisse, obtiennent protection de l'État. Quelle est la cause de ce fait? Ceux qu'on appelle dans les contrées de langue anglaise les *dissenters*, trouvent-ils que les anciens-catholiques et les membres des Églises établies, soit d'Angleterre, soit de Russie, manquent de mysticisme, qu'ils font une trop grande part à la question dogmatique, qu'ils tiennent trop à la hiérarchie et pas assez à l'exercice de la liberté individuelle, ou bien croient-ils en principe que toute Église qui reçoit pro-

tection de l'État est par le fait en rapprochement avec Satan, et qu'en conséquence ils doivent s'éloigner desdites Églises? Nous ne savons. Pareillement, les membres des Églises protestantes appelées *Églises libres* pensent-ils que toute réunion entre gens qui ne maudissent pas l'État, n'est pas digne de leur concours? La façon dont M. de Pressensé a traité la conduite de M. l'évêque de Lincoln au congrès de Cologne, en 1872, le ferait facilement supposer. Quoi qu'il en soit de la cause, le fait est certain.

Or, ce fait aura nécessairement des conséquences politiques, par cela même que les Églises dont il s'agit ont des relations directes et intimes avec les États des contrées où elles sont établies. De même que la protection gouvernementale dont les catholiques-romains de France jouissent exclusivement, par suite de l'interprétation ultramontaine donnée par le gouvernement français au concordat de 1801, influe inévitablement sur la politique de ce même gouvernement, ainsi la Russie, l'Angleterre, l'Allemagne et la Suisse ressentiront forcément le contre-coup de leur alliance étroite avec les Églises qui poursuivent ensemble l'œuvre de la réunion religieuse. Toute la question est de savoir si l'exclusivisme ultramontain sera plus fort que la réunion des trois Églises susdites. Évidemment non. Donc, deux conséquences apparaissent dès maintenant comme logiquement inévitables : la première, religieuse, est la ruine future de l'Église romaine; la seconde, politique, est

l'affaiblissement que la France en ressentira, par suite de l'alliance de son gouvernement avec cette Église.

Toutefois, le travail de réunion dont il s'agit ne peut s'opérer que parallèlement avec un autre travail, celui de la réforme. Si l'on établit entre soi une communauté de croyances et de prières, c'est évidemment que l'on consent, de part et d'autre, à réviser les motifs de désunion et à réformer ce qui aura été trouvé réformable. En principe, les croyants de la troisième catégorie dont nous avons parlé, acceptent l'idée d'un progrès réformateur, quelle que soit la communion religieuse à laquelle ils appartiennent. En fait, cette idée a jusqu'ici rencontré de grands obstacles. On convient bien dans chaque Église que toutes les Églises ont des défauts à réformer, des lacunes à combler, des superfétations à retrancher, etc. Mais, quand il s'agit d'opérer ce travail sur soi-même, on trouve cela humiliant, douloureux; et l'on renvoie au lendemain la confession de ses fautes. Le respect humain en matière de religion est plus fort qu'ailleurs, en ce sens qu'il y a une difficulté spéciale à s'attaquer à une chose plus ou moins traditionnelle, réputée sacrée par les masses à courte vue. Et puis, disent les conservateurs, si l'on retranche ici, pourquoi ne retrancherait-on pas là? Dès lors, où s'arrêtera-t-on? Donc, ô fidèles, gardons tout, restons dans l'état où nous sommes, etc., etc. Les mauvaises raisons ne manquent jamais aux partisans du faux con-

servatisme, encore moins en religion qu'en politique.

La politique est précisément la seconde raison qui fait obstacle à la réforme dans les Églises établies. Par cela même qu'elles ont des concordats ou des liens encore plus intimes avec l'État, les trois Églises dont il s'agit sont naturellement entravées dans leur marche réformatrice par ceux des hommes d'État qui, faux conservateurs, veulent le maintien du *statu quo* quand même. En Suisse, l'État a cela de particulier et de rare, qu'il pousse lui-même à la réforme. En Allemagne, au contraire, il se tient, ou à peu près, sur le terrain des concordats; et, bien qu'il les applique toujours aux catholiques romains, qui cependant les ont violés au concile du Vatican, il en maintient suffisamment la teneur pour que les anciens-catholiques soient, par le fait, encore arrêtés dans la réforme doctrinale, liturgique et disciplinaire qu'ils voudraient réaliser au delà des concordats. Les quatre lois proposées par M. le ministre Falk et votées par les Chambres prussiennes en mai 1873, ont plutôt pour but d'arrêter les progrès de l'ultramontanisme que de favoriser la réalisation d'une vaste et profonde réforme dans le sein du catholicisme. La Russie, de son côté, déploie un grand zèle pour l'amélioration de l'administration ecclésiastique, au point de vue judiciaire surtout, et pour le perfectionnement de l'instruction religieuse, soit dans les séminaires, soit dans les académies. Dans quelques années, les mesures prises par les membres du saint-synode, par M. le comte

Dmitri Tolstoy, par le directeur des études ecclésiastiques, M. J. Wassilieff, auront certainement opéré, dans la situation du clergé inférieur, une amélioration analogue à celle qui a été produite, dans les classes populaires, par l'émancipation des paysans. L'Angleterre seule est plus lente; les changements tentés par M. Gladstone étaient de nature à favoriser plutôt les catholiques romains que les membres de l'Église anglicane. Cependant, si le gouvernement de la reine reste à peu près stationnaire dans la question de la réforme religieuse de l'Église établie, l'esprit public travaille considérablement; maintes questions graves sont soulevées, qui ne peuvent manquer de rendre une réforme prochainement nécessaire.

Donc, on peut le dire, la hache est déjà appliquée à la racine des abus; la réforme est commencée, elle se continuera, elle s'achèvera. Parmi les anciens-catholiques, il est à remarquer que la réforme, en Allemagne, tend à prendre surtout un caractère disciplinaire, et qu'en France, où le côté disciplinaire ne peut pas se développer extérieurement, vu l'hostilité du gouvernement envers l'ancien-catholicisme, la réforme serait, au contraire, surtout doctrinale et liturgique. L'étude comparative de la littérature ancienne-catholique de France avec la littérature ancienne-catholique d'Allemagne, est surtout intéressante en ce sens, qu'elle fait ressortir ces contrastes, contrastes qui ont leur raison d'être dans les circonstances politiques actuelles

de ces deux pays, et qui auront inévitablement leur utilité dans l'avenir.

Il est incontestable que la réforme actuelle, telle qu'elle s'accuse dans toute l'Europe, offre des caractères tout différents de celle du XVI^e^ siècle. Les anciens-catholiques d'Allemagne comprennent très-bien que la société du XIX^e^ siècle n'est nullement la même que celle du XVI^e^ ; ils veulent procéder autrement que Luther et ses compagnons ; ils ont su, en 1872, résister avec une grande énergie aux instances qui leur étaient faites, à Cologne, par l'évêque de Lincoln, Mgr Wordsworth, qui voulait évidemment les conduire sur la pente qui mène au procédé anglican du XVI^e^ siècle. Vraisemblablement, ils ont eu raison de ne pas se laisser entraîner. En tout cas, depuis le 11 août 1873, ils ont leur évêque pour tout l'empire allemand. La consécration de cet évêque, qui n'a été élu par aucun gouvernement, mais seulement par le peuple et par le clergé ancien-catholique, qui n'a prêté aucun serment à Rome comme font les évêques catholiques romains, qui n'a même demandé à Rome aucune approbation, déclarant que l'évêque de Rome, en se plaçant au-dessus de l'Église, ne pouvait plus être considéré par les vrais chrétiens que comme un païen et un publicain, la consécration d'un tel évêque, disons-nous, est un fait extrêmement grave, dans les circonstances actuelles. Il suffit de réfléchir un instant aux rapports de l'Allemagne et de l'Italie avec la cour de Rome, pour s'en con-

vaincre. Mgr Reinkens donne suffisamment à entendre, dans son mandement du 11 août 1873, qu'il agira en évêque des premiers siècles, et qu'il fera tous ses efforts pour renouer l'Église actuelle avec l'Église primitive, en écartant toutes les erreurs et toutes les superstitions du moyen âge. Tel est le projet immédiat.

On le voit, c'est sur le terrain historique que la question de la réforme est placée par les anciens-catholiques. Bien que les anglicans n'aient pas parfaitement suivi, à proprement parler, la méthode historique au XVI^e^ siècle, ils consentent cependant à l'employer aujourd'hui, dans leurs rapports avec les anciens-catholiques, qui la réclament, et avec les orthodoxes orientaux, qui ne l'ont jamais quittée. On espère par là, de part et d'autre, éviter les excès d'arbitraire qui se sont produits chez les Églises réformées du XVI^e^ siècle, excès qui décomposent aujourd'hui ces mêmes Églises en deux grands courants : le courant *dit* libéral, qui fait cause commune avec les rationalistes de la libre pensée négative, et le courant *dit* orthodoxe, qui essaye de se tenir dans le *statu quo* de la veille, tout en professant le principe du libre examen. Les anciens-catholiques d'Allemagne ont fait appel aux anciens-luthériens et aux Églises évangéliques de leur pays; là encore, plusieurs points de contact pourraient faciliter une entente avec les croyants et rendre possible une certaine union. Les calvinistes, beaucoup plus radicaux et aussi beaucoup plus divisés que les anciens-luthériens et que les

évangéliques, laissent peu apercevoir un désir de réforme chez eux et de réunion avec les autres Églises. Absorbés par leurs luttes intestines, luttes aussi profondes que vives, ils n'ont guère d'yeux que pour eux-mêmes. Leur attitude, en France, est plutôt généralement celle de critiques et même d'adversaires, que celle de collaborateurs cherchant à échapper à la dissolution par une sérieuse et sincère réforme.

Telles sont les conditions générales dans lesquelles s'opère le mouvement religieux actuel : mouvement double, qui tend, d'un côté, à miner en dessous certaines Églises à la fois incrédules et formalistes, et, de l'autre, à réunir entre eux les membres, croyants et libéraux, de toutes les Églises, notamment de l'Église orthodoxe orientale, de l'Église épiscopale d'Amérique et d'Angleterre, ainsi que des anciens-catholiques de toute nationalité.

LE

MOUVEMENT CONTEMPORAIN DES ÉGLISES

PREMIÈRE PARTIE

LA NOUVELLE ÉGLISE ROMAINE

I

LE PLAN ULTRAMONTAIN : *IL TRIREGNO*

Les cinq jours qui se sont écoulés du 15 au 20 juillet 1870 forment, à eux seuls, une des grandes époques de l'histoire politique et religieuse de l'Europe. C'est, en effet, pendant ces cinq jours que la guerre entre la France et la Prusse a été déclarée et l'infaillibilité papale proclamée. Le premier de ces deux événements a changé la face de l'Europe, en rompant l'équilibre politique établi par les siècles précédents; le deuxième a changé, non-seulement la face, mais le fond même du catholicisme romain, en détruisant son ancienne constitution et son ancien symbole dogmatique : car rien n'est plus opposé à l'ancienne consti-

tution de l'Église catholique que le prétendu dogme de la suprématie absolue du pape, et rien n'est plus opposé à son ancien symbole dogmatique que l'infaillibilité personnelle de ce même pape.

Les esprits superficiels, ignorants ou de mauvaise foi, peuvent fermer les yeux sur ces événements, notamment sur le deuxième. Absorbés par la littérature légère, par les arts, par le commerce ou par l'industrie, ils peuvent tenir l'un et l'autre pour non avenus : mais ils n'empêcheront pas que la révolution opérée par ces deux événements soit une révolution immense, d'une portée pratique incalculable. Pour s'en convaincre et pour le comprendre, il faut, avant tout, saisir le but et le plan des ultramontains dans toute cette campagne religieuse et politique.

Menés par les jésuites, dont la domination universelle est le premier et le dernier mot, ils ont eu assez de perspicacité pour voir que c'en était fait d'eux et de leur système d'absolutisme religieux, s'ils laissaient libre cours à la raison et à la liberté. Effectivement, plus la raison se développe dans la science, plus la théologie scolastique, enseignée par eux comme la doctrine même de Jésus-Christ, apparaît comme un tissu d'erreurs. D'autre part, plus la liberté grandit dans la conscience et dans la société, plus leur gouvernement semble tyrannique et dégradant. Autant il est impossible de concilier la science et l'histoire avec les théories qu'ils enseignent, autant il est impossible de concilier l'autorité et la liberté avec les préceptes qu'ils imposent. C'est là un fait irrécusable. Celui-là même qui refuse de l'avouer ne le démontre que trop dans la vie pratique, par toutes les transgressions qu'il est obligé de commettre pour rester fidèle à ce qu'on appelle vulgairement le bon sens. Il fallait donc, de toute nécessité, que les jésuites et les ultramontains enchaînassent la raison et la liberté, la

science et la conscience. Ne pas le faire, c'était mourir, parce que c'était forcément laisser sombrer leur système de doctrine et de gouvernement.

Cela ne suffisait pas encore à leurs yeux. Maîtres des esprits par la destruction de la science et par la prohibition de l'instruction obligatoire, même primaire, maîtres des consciences par la condamnation de la liberté, il fallait qu'ils fussent encore les maîtres des corps par la possession de l'autorité royale et par la gestion de la fortune publique. Telle était la triple autorité dont ils voulaient faire le pape dépositaire : autorité enseignante, autorité morale, autorité politique. Les simples ultramontains se sentaient fiers de tels desseins, parce qu'il leur semblait qu'étant les fils du pape ils retireraient quelque chose de sa grandeur. Les jésuites en étaient plus que fiers, parce qu'ils se disaient *in petto :* « Si le pape possède seul et personnellement cette triple autorité, s'il est seul et personnellement le roi des esprits et des consciences, s'il est en même temps roi temporel, de manière à avoir des États à lui, un royaume à lui, un trône à lui, une caisse à lui, évidemment nous n'avons, pour être nous-mêmes les vrais rois, qu'à nous substituer à lui. Quelque forts que nous puissions être comme compagnie, nous ne le serons jamais assez pour être les maîtres des esprits, des consciences et des sociétés *par nous-mêmes ;* mais il nous sera toujours très-facile de l'être *par le pape,* en nous rendant maîtres du pape, quel qu'il soit. Donc il s'agit simplement de déclarer le pape maître du monde et de le faire accepter comme tel. »

Les jésuites, tout en parlant de la sorte, ont compris que le point le plus pressant de ce programme était d'assurer le pouvoir temporel du pape : car ce pouvoir était attaqué, non-seulement par les incrédules, mais même par certains catholiques libéraux; et, sous de tels coups, surtout depuis la

guerre d'Italie, il pouvait très-vite succomber. De plus, en assurant le pouvoir temporel du pape, on assurait les moyens de subsistance matérielle des cardinaux, ainsi que de toutes les congrégations romaines, nécessaires au maintien de la centralisation administrative et au fonctionnement de l'absolutisme ecclésiastique. C'était là le point capital et urgent; le reste viendrait ensuite : *prius esse, deinde philosophari.*

Mais comment en venir là ? Comment faire admettre l'absolue nécessité du pouvoir temporel du pape ? Tout ce qui n'est pas de foi pouvant être de quelque manière mis en question, il était clair que faire proclamer comme de foi la nécessité de la royauté temporelle du pape, c'était assurer à tout jamais cette royauté parmi les catholiques romains, puisque c'était même se donner le droit de les appeler aux armes pour la défendre, d'après ce principe qu'on doit, au besoin, savoir mourir pour sa foi. Très-bien. Mais par quel moyen arriver à faire faire une telle proclamation? Il était évident qu'un concile n'y aurait jamais consenti, à cause de l'opposition formelle et directe que tous les gouvernements y auraient faite, et à cause des ordres qu'ils auraient donnés sur ce point à leurs évêques respectifs. Certainement les gouvernements auraient supprimé le budget des évêques plutôt que de leur permettre de déclarer comme de foi, dans un concile œcuménique, la royauté temporelle du pape; et, certainement aussi, les évêques, de leur côté, n'étaient pas hommes à se faire priver de leur budget pour le plaisir d'une telle proclamation. Il n'y avait que le pape qui fût assez intéressé dans cette affaire et assez indépendant des divers gouvernements, pour faire d'office cette proclamation.

Mais comment cela? N'était-ce pas impossible? Car, d'une part, pour proclamer un dogme, ne faut-il pas être infaillible? Et, d'autre part, l'infaillibilité ne réside-t-elle pas dans le pape et les évêques? Qu'à cela ne tienne ! dirent les jésuites.

Puisque les évêques ne peuvent pas concourir directement à la susdite proclamation, nous allons simplement faire proclamer le pape personnellement infaillible. De la sorte, le pape infaillible proclamera l'absolue nécessité de son pouvoir temporel, et même sa domination suprême sur tous les États, royaumes, empires ou républiques, et tout sera consommé. Bien plus, cette proclamation de l'infaillibilité personnelle du pape aura le double avantage d'assurer, non-seulement sa royauté temporelle, mais encore et du même coup sa royauté intellectuelle sur les esprits et sa royauté morale sur les consciences.

Sans le paraître, ce simple acte de la proclamation de l'infaillibilité du pape menait donc au triple résultat que l'on voulait atteindre. Seulement, il fallait à tout prix en dissimuler l'importance et le but, de crainte d'éveiller les susceptibilités et les soupçons des gouvernements; il fallait extérieurement lui donner un caractère purement théologique; il fallait même que le concile qui devait faire cette proclamation fût convoqué officiellement pour toute autre chose, telle que la solution de quelques questions banales. C'est ce qui fut fait, comme chacun sait.

Mais les jésuites, la cour de Rome et en général tous les meneurs du parti ultramontain ont été encore bien plus habiles. Pour assurer le succès du concile auquel devait incomber la proclamation susdite, ils n'ont pas attendu que l'on instituât des commissions composées et stylées *ad hoc*, avec un règlement *ad hoc*, une salle *ad hoc*, et des procédés de discussion *ad hoc;* ils ont monté l'affaire de la proclamation de l'Immaculée-Conception comme vérité dogmatique. Cette combinaison, qui a paru si simple et si inoffensive à l'immense majorité des catholiques romains, était un chef-d'œuvre d'artifice. D'abord, le sujet, étant sans importance pratique pour les hommes positifs et pour la société civile,

ne pouvait causer aucune commotion sérieuse dans le monde de la science et des affaires; tout au plus pouvait-il provoquer le rire, ce qui ne fait pas de mal dans le monde dévot, qui par esprit d'opposition n'en devient que plus fanatique. D'autre part, ce même sujet devait plaire au pieux sexe et développer dans les imaginations maladives des femmes une recrudescence de mysticisme absurde, qui ne concourrait pas peu à faire passer plus tard l'absurdité du dogme de l'infaillibilité papale. Au lieu de faire définir ce dogme par un concile œcuménique, on le fit définir *par* le pape seul, *en présence* des évêques convoqués à Rome simplement pour une cérémonie. Cette présence des évêques à Rome pendant que le pape seul définissait le dogme, sauvait les apparences et empêchait la crudité de la définition papale. Elle suffisait pour faire croire que les droits des évêques n'étaient pas foulés aux pieds, mais elle ne suffisait pas pour établir que le pape n'avait pas défini lui-même et lui seul. En sorte que, si les évêques acceptaient ce dogme ainsi défini, ils acceptaient *ipso facto* celui de l'infaillibilité du pape. Tous les évêques intelligents le comprirent. L'évêque de Chartres envoya un mémoire contre la définition, mais la cour de Rome l'étouffa de telle manière, qu'aucun autre évêque n'eut envie de faire opposition. L'archevêque de Reims, au contraire, écrivit au pape qu'en proclamant le dogme de l'Immaculée-Conception Sa Sainteté avait du même coup proclamé celui de sa propre infaillibilité. Tous les journaux du parti sonnèrent de la trompette avec une telle force, que c'eût été peine perdue d'élever la voix contre la nouvelle proclamation. La chose était présentée par eux de telle sorte, que protester contre cette proclamation eût paru un acte impie, dirigé non contre l'abus d'autorité commis par le pape, mais contre la sainte Vierge elle-même. Du reste, on avait su inventer en l'honneur de l'Immaculée-Conception tant et

de si grands miracles, que le rejet du nouveau dogme eût été considéré comme un attentat non-seulement à la dignité et à la pureté de Marie, mais encore à la puissance de Dieu, auteur de ces prétendus miracles. Quelques voix aussi courageuses que chrétiennes protestèrent quand même, mais les masses, emportées par le courant de la nouvelle dévotion, passèrent outre. Bordas-Demoulin, dès 1865, écrivit ces remarquables paroles : « Le *néo-catholicisme* ou *marianisme* s'est fait dogmatiquement incompatible avec le progrès scientifique comme avec le progrès politique et social; se retirant des classes éclairées, il deviendra la religion des campagnes, où il ira mourir comme le premier paganisme romain. Quelques âmes d'élite, fourvoyées par les préjugés de l'habitude et de l'éducation, quelques métaphysiciens du passé, pourront s'abriter encore à l'ombre du vieux sanctuaire; pour les masses la vraie vie intellectuelle et morale est tarie de ce côté. Le règne de Pie IX aura marqué la date fatale de la suprême décadence. » Mais, encore une fois, tout fut inutile. Les croyants se lancèrent de plus en plus dans l'enthousiasme, les non-croyants s'enfoncèrent dans le silence. Et le tour fut joué, au mépris de tous les principes de la théologie chrétienne, et avec la conséquence implicite de l'infaillibilité papale. Aussi, quand les évêques anti-infaillibilistes commencèrent à s'élever au dernier concile contre le projet de la définition de l'infaillibilité papale, les ultramontains leur répondirent-ils : « Messeigneurs, il est trop tard : pourquoi avez-vous accepté et promulgué le dogme de l'Immaculée-Conception? Dans l'Église romaine on ne revient pas sur une définition dogmatique. Donc, soumettez-vous ou cessez de vous dire catholiques romains. »

II

IDENTITÉ DU ROMANISME ET DU JÉSUITISME

Beaucoup d'esprits croient encore que le jésuitisme n'est qu'un accident étranger au fond même de l'Église romaine.

Ils se trompent. Depuis le 18 juillet 1870, il n'y a plus de différence essentielle entre les évêques romains et les jésuites. Assurément, ceux-là diffèrent de ceux-ci par le vêtement et par le genre de vie extérieure; mais, bien que cette différence soit suffisante pour tromper le vulgaire, elle ne saurait l'être pour faire illusion aux hommes sérieux. Ce n'est pas au vêtement noir ou violet qu'il faut s'arrêter, c'est jusque dans l'âme qu'il faut pénétrer. Or, l'âme d'un évêque romain d'aujourd'hui peut-elle différer de l'âme d'un jésuite, si elle veut rester fidèle aux principes qu'elle doit professer officiellement?

Sans hésiter, nous répondons : Non!

Lorsque Henri IV disait, en 1599, au parlement de Paris : « Je suis roi catholique, catholique *romain*, non catholique *jésuite*, » il faisait une distinction qui, à cette époque, pouvait être permise aux meilleurs esprits, à plus forte raison aux rois aussi fins que l'était Henri IV, mais qui ne l'est plus aujourd'hui, de quelque subtilité qu'on prétende l'en-

tourer. Le 18 juillet 1870, il s'est opéré une révolution, qui, en altérant le dogme et la constitution de l'Église catholique, a creusé un abîme entre le catholicisme et le romanisme. Nul esprit sensé et impartial ne saurait maintenant s'abuser sur ce point. Il est évident que le romanisme actuel n'est plus le catholicisme d'autrefois, mais le jésuitisme, et que le mot de Henri IV ne se redira jamais.

Effectivement, qu'est-ce que le jésuitisme considéré dans son essence même, sinon le système de l'obéissance *aveugle* et *passive* de l'inférieur au supérieur? D'après les maximes de saint Ignace, tout ce que dit le supérieur est vrai, et par conséquent l'inférieur doit lui obéir aveuglément; tout ce que veut le supérieur est juste, et par conséquent l'inférieur doit lui obéir passivement. Tels sont les deux principes sur lesquels repose toute l'organisation de la milice jésuitique; en sorte que toute cette armée de cadavres ne vit que dans un seul et par un seul, le général qui est à Rome. Tous pour un seul, et tout par un seul, c'est là le dernier mot du jésuitisme.

Or, qu'est-ce que le romanisme actuel, sinon le même système appliqué au pape? D'après le concile du Vatican, le pape est à la fois personnellement infaillible et tout-puissant. Donc, tout ce qu'il dit comme pape est non-seulement vrai, mais divin; sa parole fait partie de la révélation : par conséquent tout fidèle doit lui obéir aveuglément. De même, tout ce qu'il commande est l'expression de la justice même; ses ordres sont au niveau du Décalogue : par conséquent tout fidèle doit lui obéir passivement. Dans le romanisme actuel, la hiérarchie semble encore exister; mais ce n'est là qu'une apparence. Ce n'est plus une hiérarchie, c'est une armée de serviteurs, ou plutôt une gradation de valets. Le fidèle n'est plus que la machine aveugle et passive du prêtre directeur; le prêtre, celle de l'évêque; l'évêque, celle du

pape. En sorte que, en dernière analyse, tout se résume dans le pape. C'est lui qui est le vivant, tous les autres ne sont que des cadavres; c'est lui qui est la pensée et la volonté de tous et de chacun. A quiconque pense autrement que lui ou veut autrement que lui, anathème! Saint Paul appelait chaque chrétien le temple de l'Esprit-Saint; maintenant il n'y a plus qu'un temple de l'Esprit-Saint, le pape; et tout chrétien n'est plus que le temple du pape. C'est au pape que tout chrétien doit immoler ses pensées et ses sentiments, c'est à lui qu'il doit demander lumière et force, c'est à lui qu'il doit, au besoin, donner son or et son sang. Donc, tous pour un seul et tout par un seul, tel est aussi le dernier mot du romanisme.

On le voit, la constitution du romanisme est la constitution même du jésuitisme; la formule de l'un et de l'autre est parfaitement identique. Cette identité ressort du fond même des nouveaux dogmes et de tout ce qui a été fait simultanément, au concile du Vatican, par la cour de Rome et par les jésuites.

D'ailleurs, si quelqu'un était tenté de croire que ce n'est là qu'un accident fortuit, qui ne durera pas et qui ne touche pas à l'essence de l'Église romaine, il serait facile d'en appeler à l'histoire. L'histoire démontre, en effet, que l'ordre des jésuites est né lorsque les abus de la papauté étaient en péril, grâce aux coups que leur portait Luther. Ce n'est pas pour défendre l'autorité légitime du pape qu'Ignace de Loyola s'est levé, mais pour défendre les excès théocratiques et les usurpations sacrilèges de cette autorité. Partisan à outrance du principe autoritaire poussé jusqu'à la centralisation la plus absolue et jusqu'à l'autocratie la plus tyrannique, il ne s'est pas contenté de fonder son ordre sur ce principe, il a voulu encore y consolider la papauté chancelante. Cet ordre s'est dit la garde prétorienne de la papauté;

en réalité, il ne l'a gardée si patiemment que pour en être à la fin le maître. Aujourd'hui il l'est, et la papauté, qui semble être sa maîtresse, n'est au fond que sa servante ou plutôt sa victime. Vieille et faible comme le vieillard qui la représente, la papauté s'est laissé faire; le général des jésuites, aidé de ses coopérateurs les plus rusés, lui a mis la plume à la main et lui a fait signer sa propre abdication au bénéfice du jésuitisme. Toute cette odieuse manœuvre, il est vrai, est habilement dissimulée sous le couvert de l'infaillibilité papale; mais les clairvoyants ne s'y trompent pas. On sait assez que, si les jésuites ont voulu assurer au pape l'infaillibilité et la domination universelle, c'est afin que, devenus maîtres d'un seul, ils fussent maîtres de tous. Le comble de leur habileté, c'est d'avoir exécuté la confiscation de la papauté en paraissant faire son apothéose. Et maintenant que le tour est joué, maintenant que Rome elle-même le déclare l'œuvre de l'Esprit-Saint, et qu'elle frappe de ses censures les plus graves ceux qui ont assez de bon sens pour n'en rien croire et assez d'honnêteté pour le dire tout haut, il est évident que l'identification du romanisme et du jésuitisme est un fait accompli, officiel, indéniable.

Que de détails ne pourrait-on pas invoquer à l'appui de ce fait! Ne sont-ce pas les jésuites qui sont actuellement les instructeurs et les directeurs, c'est-à-dire les vrais maîtres, du clergé romaniste? N'est-ce pas la doctrine du père Liberatore qui fait le fond du cours de philosophie dans la plupart des séminaires? N'est-ce pas dans la théologie du père Perrone que les séminaristes apprennent le dogme, et dans celle du père Gury qu'ils étudient la morale? Donc, on peut l'affirmer, la partie élémentaire de l'enseignement ecclésiastique est entre les mains des jésuites. Il en est de même de la partie supérieure : car c'est leur *Civiltà cattolica*

et leur collége de Rome qui sont maintenant la loi et les prophètes. C'est dans leur *Civiltà cattolica* que toutes les autres revues ultramontaines et tous les journaux de même nature puisent leur mot d'ordre. C'est à leur collége de Rome que les évêques qui veulent être bien notés envoient leurs sujets d'élite, sous prétexte de leur faire apprendre les vrais principes du droit canonique, et en réalité pour les faire passer par le moule jésuitique. De plus, ce sont les jésuites qui prêchent la plus grande partie des retraites, soit dans les petits, soit dans les grands séminaires; ce sont eux qui confessent la plupart du temps les professeurs et même l'évêque; ou bien, quand ils ne peuvent pas atteindre à ce dernier, ils savent parfaitement circonvenir son entourage, surtout les *grandes* dames qui peuvent avoir de l'influence sur lui. C'est ainsi qu'ils font donner de l'avancement aux ecclésiastiques de leur parti, qu'ils poussent ces derniers à tous les postes supérieurs, et qu'ils font confiner dans les villages les plus obscurs les prêtres qui ont le mauvais esprit de leur déplaire. Maîtres de l'administration diocésaine par tous les rouages secrets que leurs intrigues font mouvoir, les jésuites sont donc aussi les maîtres de l'enseignement ecclésiastique, en même temps que les conseillers du clergé pour tout ce qui concerne la piété, les cas de conscience difficiles et la vocation, c'est-à-dire toutes les choses importantes de la vie.

Certaines âmes naïves et honnêtes ne voudront peut-être pas se rendre à cette conclusion, que le clergé ultramontain est maintenant la *chose* des jésuites; peut-être en appelleront-elles à Clément XIV, pour se persuader que le papisme est différent du jésuitisme. Le malheur est que nous ne sommes plus au temps de Clément XIV depuis le 18 juillet 1870, et que Clément XIV, loin d'être le papisme, n'a été qu'une exception dans le papisme. Juger la pa-

pauté par les quelques papes exceptionnels qui ont pu condamner les jésuites, serait aussi mal raisonner que de juger le jésuitisme par les quelques jésuites exceptionnels qui ont pu critiquer la papauté et professer des opinions libérales. Ces anomalies ne sont que des accidents, et ce n'est pas par les côtés accidentels que l'on juge sainement la véritable nature des choses et des institutions. Les papes qui ont appelé l'ordre des jésuites le bras droit de la papauté avaient parfaitement raison, et ils auraient eu encore plus raison, s'ils avaient dit qu'il en était non-seulement le bras droit, mais aussi la tête et le cœur. Bon gré mal gré, il faut qu'on en prenne son parti : le jésuitisme n'est nullement une production illogique du papisme ; il en est, au contraire, une production logique, inévitable, nécessaire. Tant que la papauté n'a été que le siége honorifique du premier président de l'Église, le jésuitisme était impossible ; mais, dès que la nature de la papauté a été altérée par les falsifications qui ont amené l'apparition des *Fausses Décrétales*, le germe du jésuitisme a été introduit dans cette papauté nouvelle ; il fallait que ce germe eût son éclosion et sa floraison. Il a eu son éclosion au XVI^e^ siècle, il a sa floraison aujourd'hui. Rien n'est plus naturel, et les hommes qui considèrent le jésuitisme comme une plante exotique dans l'ultramontanisme sont dans l'erreur la plus complète. Le concile du Vatican, l'infaillibilité et l'omnipotence papales, quelque absurdes qu'ils soient, ne sont que les résultats logiques des absurdités antérieures. Si vous voulez rejeter ce concile, cette infaillibilité et cette omnipotence, rejetez aussi les causes qui les ont produites ; et si vous voulez, au contraire, maintenir ces causes, alors courbez-vous devant ce concile, et agenouillez-vous en silence devant votre pape infaillible. Il n'y a pas d'autre manière d'être conséquent avec soi-même.

Une dernière observation achèvera de convaincre les esprits qui pourraient hésiter encore. Que font actuellement les évêques, même en Allemagne? Une seule chose les occupe : défendre les jésuites, et cela, au nom même de l'Église. Rien n'est plus instructif que cette campagne des évêques en faveur des jésuites. On y voit la persuasion de ceux-là que frapper ceux-ci, c'est frapper l'Église même. On y voit qu'en défendant la cause des jésuites, les évêques défendent leur propre cause. C'est donc que ces deux causes n'en sont qu'une.

Que l'Allemagne le sache donc ! Si elle a expulsé de son territoire les jésuites, elle n'en a pas encore expulsé le jésuitisme, lequel, sous le nom de romanisme, est toujours là, au cœur même du pays. Si elle a banni les jésuites à robe *noire*, elle n'a pas encore banni les jésuites à robe *violette*. Et cependant ces derniers ne sont pas moins redoutables que les premiers : car, tandis que les premiers ne sont que les janissaires du pape, les évêques sont à la fois les janissaires du pape et des jésuites, et, qu'ils le veuillent ou non, ils doivent défendre aussi bien les jésuites que le pape, parce que le papisme d'aujourd'hui n'est au fond que le jésuitisme. Si donc les gouvernements d'Allemagne croyaient pouvoir sauver le pays dont ils ont la garde, en transigeant avec le romanisme et avec les évêques qui en sont les représentants officiels, ils condamneraient *ipso facto* leur expulsion des jésuites à n'être qu'une mesure stérile. Loin d'avoir anéanti les jésuites dans leur pays, ils n'en auraient fait que des martyrs, qui, à la première heure, reviendraient plus puissants que jamais. Ce n'est pas écraser le serpent que d'en garder les œufs.

C'est en octobre 1872 que nous écrivions ces lignes. Les événements qui depuis se sont accomplis en Allemagne, ne

prouvent que trop combien nous avions raison de déclarer complète l'identité de la cause jésuitique et de la cause ultramontaine. Les gouvèrnements allemands résistent vigoureusement, la plupart du moins, aux attaques des évêques romanistes : ce sera leur gloire et leur salut.

III

COMMENT LE PAPISME MODERNE EST UNE NOUVELLE FORME DE PAGANISME : LA PAPOLATRIE.

Le nouveau catholicisme romain proclamé dogmatiquement le 18 juillet 1870 est une religion nouvelle, qui renverse par la base l'ancienne religion catholique, qui contredit l'essence même du christianisme, et qui est un véritable retour au paganisme.

Les simples fidèles, dans la simplicité de leur esprit et dans la naïveté de leur foi, s'arrêtant à la surface de ce nouveau catholicisme et voyant qu'extérieurement les églises sont toujours les mêmes, les cérémonies du culte toujours les mêmes, les chants liturgiques toujours les mêmes, croient qu'il en est toujours ainsi intérieurement et qu'il n'y a rien de changé dans le fond des choses. C'est là le suprême de l'habileté des jésuites. Tandis que les escamoteurs vulgaires font consister leurs plus beaux tours à changer les apparences et les formes des choses, eux, au contraire, ils ont laissé les mêmes formes et les mêmes apparences à leur religion, et ils en ont escamoté le fond. Mais, peu à peu, avec le temps, la lumière se fera jusque dans les détails de cette triste et sacrilége comédie. En attendant,

qu'il nous suffise de faire la simple réflexion suivante.

Qu'est-ce que le christianisme dans son essence même, sinon l'union de l'âme avec le Christ, pour arriver par elle à l'union de l'âme avec Dieu? « Le Christ vit en moi, » disait saint Paul : c'est dans cette parole qu'il résumait tout le christianisme. Quiconque veut être chrétien, doit donc faire vivre le Christ dans son esprit et dans son cœur. Le Christ vit dans l'esprit de l'homme par la foi, et dans son cœur par l'espérance et par la charité. De là la nécessité absolue de ces trois vertus appelées théologales.

Or, dans le nouveau catholicisme, ce n'est plus le Christ qui est le médiateur entre Dieu et les hommes, c'est le pape. Il ne s'agit plus ni de l'union avec le Christ, ni même de l'union avec Dieu, mais bien de l'union avec le pape. C'est lui qui doit vivre en chacun de nous. Il doit vivre dans les esprits par sa parole infaillible, qui est maintenant la règle de la foi. C'est lui qui est le maître de la doctrine révélée, avec cette supériorité sur le Christ, à savoir, que le Christ, relégué dans le ciel, ne peut plus rien ajouter au texte de cette doctrine, tandis que le pape, vivant sur la terre, peut y ajouter toutes les explications qu'il lui plaît et donner à ces explications la valeur même du texte, quelle que soit la contradiction qui existe entre ces explications et ce texte.

Sur le terrain du dogme, le nouveau catholicisme est donc bien évidemment la supplantation du Christ par le pape, puisque la parole du Christ n'a de vie et de sens que conformément aux explications qu'en donne le pape. Il en est de même sur le terrain de la morale. Le pape, qui est la règle de la foi, est aussi la règle de la vertu. Si tout chrétien doit croire en sa parole, il doit encore davantage se confier en sa toute-puissance. De fait, tous les vrais romanistes n'espèrent plus que dans le pape et n'aiment plus

que lui seul, du moins officiellement et *coram publico*. Quand M. Veuillot rend raison de l'existence du monde et quand il explique pourquoi l'Europe est encore debout, c'est, dit-il, qu'il y a au Vatican un divin prisonnier qui est la clef de voûte, le fondement, la pierre angulaire de tout l'édifice terrestre. Avec lui tout est sauvé, sans lui tout est perdu. La croix de Jésus-Christ était bonne pour autrefois; mais elle a fait son temps, aujourd'hui c'est la croix de Pie IX qui la remplace, *crux de cruce*. C'est donc dans le pape qu'il faut placer le centre de son espérance. De même, c'est en lui qu'il faut placer sa charité, c'est-à-dire, dans le sens ultramontain, sa bourse. En vain des malheureux tendent la main, en vain mille concitoyens sont plongés dans la misère et dans la souffrance : les saints du romanisme ne se laissent toucher que lorsqu'ils ont envoyé à Rome tout ce que réclamaient les caisses pontificales et cardinalices. S'il reste quelque chose, ô pauvres qui êtes affamés, venez; mais, si le pape et sa cour ont tout absorbé, mourez sur vos grabats ! Ou bien, si l'on prend le mot « charité » dans le sens d'amour et non dans le sens d'aumône, c'est toujours pour l'appliquer au pape. Tandis que saint Paul s'écriait : « Si quelqu'un n'aime pas Jésus-Christ, qu'il soit anathème ! » les nouveaux catholiques s'écrient : Si quelqu'un n'aime pas le pape, qu'il soit anathème ! Haïr le pape, c'est marcher en ligne directe aux enfers, quelques vertus que l'on pratique d'ailleurs. Au contraire, aimer le pape, c'est avoir déjà le ciel ouvert sur sa tête. Fussiez-vous un criminel, si vous aimez le pape, vos crimes ne sont que des peccadilles, peut-être même des vertus, ou tout au moins des mérites; en tous cas votre salut est assuré, vous ne mourrez pas dans l'impénitence finale.

Donc le nouveau catholicisme, ou ultramontanisme, n'est pas autre chose que la papolâtrie. Or la papolâtrie, c'est le

retour au paganisme. Le paganisme, en effet, comprenait deux degrés : l'adoration des objets inanimés, et l'adoration de l'homme déifié. Les nouveaux-catholiques, non contents de fléchir les genoux devant le pape et d'estimer comme un honneur insigne le baisement de sa pantoufle, proclament encore, comme une vérité essentielle au salut, que le pape est infaillible dans toute la force du mot. Qu'est-ce qu'une telle proclamation, sinon l'apothéose et la déification du pape? Quelle est la chose qu'un homme-Dieu peut imposer et que ne pourrait pas imposer un homme infaillible? Mais, par la force même de l'erreur, les nouveaux-catholiques entrent déjà dans le degré inférieur du paganisme, je veux dire le fétichisme. Qu'est-ce, en effet, que ce culte des statues blanches, des statues noires, des médailles, des eaux de toutes sortes, des scapulaires de toutes couleurs, tel qu'on le pratique dans l'Église romaine d'aujourd'hui, sinon un véritable fétichisme, qui ne diffère en rien de l'ancien fétichisme païen?

On a donc raison de dire qu'il y a un abîme entre la religion des nouveaux-catholiques et la religion des anciens. Si les formes générales de ces deux religions sont encore les mêmes, le fond en est absolument opposé. Pour nous personnellement, nous nous considérons comme beaucoup plus près de n'importe quelle confession chrétienne que de l'Église jésuitico-romaine du 18 juillet 1870.

Cette conséquence religieuse nous conduit à une conséquence politique; car, quelque distinctes que soient la religion et la politique, elles suivent néanmoins l'une et l'autre des voies parallèles, en ce sens que la bonne religion marche d'accord avec la bonne politique, et que, par contre, une mauvaise religion est toujours accompagnée d'une mauvaise politique. C'est dire que le nouveau catholicisme, qui est la pire des religions, est aussi la pire des politiques.

Effectivement, la politique du nouveau catholicisme est l'ancienne politique païenne du droit réputé divin. Dans le paganisme, le roi était une sorte d'émanation de la divinité, qui concentrait dans sa personne toutes les autorités possibles, religieuses et politiques; et tout ce qu'il faisait était déclaré bien de droit divin. Quiconque était d'un avis contraire était égorgé par le roi, s'il ne l'égorgeait pas. Or la politique ultramontaine est suffisamment claire par elle-même pour que nous n'ayons pas à l'exposer dans ses détails. Elle consiste à faire d'un seul homme, le pape, le roi universel de la terre. Les individus qui portent le nom de roi, d'empereur ou de président, ne seraient que ses vicaires et ses délégués au point de vue politique, comme les évêques ne sont que ses vicaires et ses délégués au point de vue religieux. Lui seul serait la source de toute autorité, le maître suprême de tous les hommes et de tous les peuples. Il serait le pape-roi, comme il est le pape-Dieu. Tandis que Jésus-Christ, fils de Dieu, enseignait qu'il faut rendre à Dieu ce qui est de Dieu, et à César ce qui est de César; tandis qu'il fuyait pour ne point avoir à accepter la royauté qu'on voulait lui conférer, les nouveaux-catholiques, fidèles aux dogmes du Vatican, enseignent que c'est au pape, à la fois Dieu et César, qu'il faut tout rendre; et le pape, aveuglé par cette folle adoration, loin de fuir la royauté, la réclame. Malheur aux chrétiens qui la lui enlèvent pour pratiquer la parole du Christ! Le pape, ne pouvant pas les faire périr d'une autre manière, les excommunie et les anathématise! Le droit divin, d'après le Christ, c'est la distinction du pouvoir séculier et du pouvoir religieux, l'un dans César et l'autre en Dieu; et, d'après le nouveau catholicisme, c'est la concentration, pour ne pas dire l'identification, de ces deux pouvoirs dans l'unique personne du pape, seul vrai César et seul vrai Dieu.

Donc, le nouveau catholicisme est essentiellement, d'après le fond même de ses nouveaux dogmes, non-seulement un retour à la religion païenne, mais aussi à la politique païenne, et l'on comprend avec quelle raison et quelle sagesse Mgr Dupanloup s'écriait, avant le 18 juillet 1870 : « Si vos doctrines de l'infaillibilité papale, etc., étaient les doctrines de l'Église, l'Église serait au ban des nations civilisées !... » L'acceptation de ces mêmes doctrines par Mgr Dupanloup ne saurait faire que de fausses en 1870 elles fussent devenues vraies en 1874. Une telle acceptation n'est point une réfutation. Tant que Mgr Dupanloup et ses confrères dans l'épiscopat romaniste ne feront que se soumettre sans réfuter leurs anciens arguments, nous serons en droit de maintenir notre thèse actuelle, qui n'est que la conséquence logique de ce qu'ils ont écrit eux-mêmes, eux, évêques romains, avant le 18 juillet 1870. On aura beau nous dire qu'en parlant de la sorte nous manquons de respect à des vieillards à cheveux blancs. C'est là un puéril argument. Nous ne respectons les cheveux blancs que quand les hommes qui les portent les respectent eux-mêmes, et, selon nous, la pire manière de les souiller, c'est de s'en servir comme d'un voile pour couvrir l'hypocrisie, pour lui donner des dehors respectables, et pour faire passer, grâce à cette supercherie, l'erreur consciente sous les apparences de la vertu officielle. Aider au mensonge par des cheveux blancs, et cela, quand on se dit le ministre du Dieu de vérité, est doublement criminel. Le comble de la démoralisation des consciences dans l'Église romaine, c'est qu'on puisse reprocher à quelqu'un de trouver cette conduite malhonnête.

Lors donc que les gouvernements d'Allemagne combattent le nouveau catholicisme, ils ne font que protéger la civilisation chrétienne contre le paganisme ultramontain, et la liberté civile contre le césarisme papal.

IV

ULTRAMONTANISME ET SCEPTICISME

Un évêque romain, qui a fait sa soumission au concile du Vatican, écrivait récemment : « Il n'y a de salut pour la France que dans un puissant réveil du sentiment religieux ; mais ce réveil est impossible tant qu'elle ne sera pas guérie, à quelque prix que ce soit, de la plaie cancéreuse de la superstition et de l'hypocrisie, personnifiées dans les jésuites et dans leurs adhérents. Tous les efforts des vrais catholiques doivent tendre à purifier le monde de cette maudite ivraie du jésuitisme. Contre un ennemi aussi capital, il nous faut combattre avec énergie, non-seulement jusqu'à ce que nous l'ayons abattu, mais jusqu'à ce que nous l'ayons *arraché par les racines.* Il y aura toujours dans le monde des hypocrites et des méchants, mais il ne faut pas qu'il y ait un royaume des jésuites qui se substitue au royaume de Jésus-Christ. » D'après cet aveu remarquable, c'est la religion et la morale des jésuites qui perdent la vraie religion et la saine morale. La France actuelle en est un exemple frappant, précisément par le manque de conscience qui caractérise en général le camp ultramontain. Sans doute il y a parmi les ultramontains des âmes très-honnêtes. Mais

ce ne sont là que des exceptions. L'immense majorité, qui affecte tant le culte de la conscience, est, au fond, sans conscience. Quand on étudie la *Gazette des tribunaux*, on est frappé de tout ce que le dévotisme papiste peut cacher de perversité. Laissons de côté toutes les condamnations qu'ont eu à subir, dans ces derniers temps, les instituteurs congréganistes, pour attentats à la pudeur : ce spectacle d'enfants flétris par leurs maîtres est trop écœurant. Quelle leçon dans ce procès qui s'est déroulé dernièrement devant la cour d'assises de la Seine-Inférieure, et qui s'est terminé par une condamnation aux travaux forcés à perpétuité ! Il s'agissait d'une femme, nommée Méry, qui avait étranglé son mari. « J'ai tiré la corde, dit-elle à ses juges, et ç'a été fait. » Pas plus de remords ! Le secret de ce calme était dans son dévotisme. Elle avoua qu'elle avait eu soin, avant de tirer la corde, de réciter cinq *Pater* et cinq *Ave !* C'est ainsi que les ultramontains élèvent leur monde : quiconque porte des médailles et des scapulaires doit être infailliblement sauvé ; dès lors, pourquoi se gêner de tirer la corde d'une main, quand de l'autre on tient une médaille?

Mais là où l'absence de conscience offre un caractère révoltant, c'est quand on se laisse guider, non plus par le fanatisme de l'ignorance, mais par le scepticisme, par l'hypocrisie, par la malhonnêteté allant jusqu'au détournement de fonds. Quel exemple, sous ce rapport, n'a pas donné le procès Azur et C^ie^, dans l'affaire de la *France nouvelle* et de l'*Imprimerie catholique* [1] ! Quel scandale également dans le procès de la Société appelée *le Crédit des paroisses !* Après douze ans d'exercice, cette Société laisse

1. Mgr Foulon, évêque de Nancy, avait écrit : « La grande imprimerie catholique de France est tout à la fois une bonne œuvre et une excellente affaire. » Voy. la *République française* du 27 décembre 1873

un passif de 6 880 916 fr. en face d'un actif de 150 000 fr. Le gérant, nommé Carion, a été condamné à un an de prison et à 1000 francs d'amende. Cette Société, qui avait pour but de venir en aide aux paroisses pauvres, de bâtir et de restaurer les églises, de procurer des cloches et des ornements sacerdotaux, etc., trompait les pauvres prêtres des campagnes et leurs paroissiens. La correspondance qui a été saisie contenait une série de lettres toutes confites en dévotion, toutes brûlantes d'amour envers la sainte Vierge : ce sont les lettres adressées aux dupes. A côté de cette série, il en est une autre, abominable, horrible : ce sont les lettres du gérant Carion à ses affidés, à ceux qu'il envoyait avec prime à la chasse aux souscriptions. Pour prouver que nous n'exagérons rien, voici les propres paroles de l'avocat Blanche : « On regrette sincèrement de voir des ecclésiastiques se vouer à de tels tripotages. Mais les lettres sont là, sous la main de la justice, et la justice pourra dire quelle a été son indignation, quand elle a lu des lettres signées par des prêtres et adressées à Carion, où le cynisme du langage le dispute au sacrilége de la pensée. Là, plus d'étalage de sentiments religieux : entre amis, on cause sans gêne, et voici un échantillon de ce que l'on se dit : « Nous aurons les 10 000 francs de mademoiselle X*** ; elle se fait un peu tirer l'oreille, mais je lui ai conté tant de *blagues* sur la sainte Vierge et sur son chœur de petits anges, qu'elle a pleuré d'admiration ! » Ailleurs on dit : « J'ai un monsieur de 5000 francs à empaumer, à V... ; autant de pris sur l'ennemi. » Telle est l'hypocrisie, telle est l'incrédulité de ces gens qui étalent la piété ultramontaine devant les bonnes âmes, et qui ne reculent pas devant le vol, même au pied de l'autel !

Et voilà les gens qui tonnent contre la morale qui se dit indépendante de leur religion, comme si leur religion, à

eux, n'était pas, avant tout, indépendante de la morale! Et voilà les gens qui quêtent pour la conversion des Chinois et des Japonais, comme si les pires des Chinois et des Japonais n'étaient pas chez eux! Et voilà les gens qui pétitionnent pour le maintien des couvents en Italie, et qui font rédiger des mandements épiscopaux en faveur du généralat des jésuites à Rome! Et voilà les gens qui, tous les jours, dans les feuilles que Montalembert appelait les feuilles « de la canaille cléricale », crient contre l'impiété et l'immoralité de la Révolution française! Voilà les gens qui demandent que l'on rétablisse la dîme, la corvée, les priviléges, les lettres de cachet; qu'on relève la Bastille, cette douce et bonne Bastille, qui gardait si bien ses secrets, qui étouffait si bien les gémissements de ceux qu'on y enfermait! Voilà les gens qui veulent qu'on nous ramène, selon le mot de Beaumarchais, au temps où l'on était libre de tout dire, à la condition de ne parler de rien; qu'on fasse disparaître cette monstruosité révolutionnaire de l'égalité devant la loi; que les grands fassent la loi, que les petits la subissent, et qu'elle change au gré des premiers, sans avoir égard aux souffrances des seconds, car ils sont nés, comme dit Aristote, pour servir!

Quand donc les masses auront-elles des yeux pour voir? Les jésuites et leurs adhérents leur font de belles phrases contre le paganisme et contre le fétichisme, et, pendant ce temps, elles ne s'aperçoivent pas qu'on les met à genoux devant une idole : car toutes les idoles ne sont pas taillées dans la pierre et dans le bois. Il en est une, dans le romanisme, qui est toute de chair et de sang, et qui se dit infaillible comme Dieu! Et les masses se prosternent devant elle! Et naturellement la cour de cette idole tressaille à son tour; et, redoublant d'audace dans ses tressaillements, elle ordonne à tous ses agents d'imposer partout sa morale, à elle,

au mépris de toute conscience. Et c'est ainsi que triomphe partout la casuistique jésuitique contre la morale évangélique. En vérité, comment les disciples se gêneraient-ils, quand leurs chefs se gênent si peu? Comment les simples serviteurs renonceraient-ils à leurs propres avantages temporels, à la satisfaction de leur cupidité, de leur ambition, de leurs plaisirs, lorsqu'ils voient l'idole elle-même jeter l'anathème aux âmes pour garder la motte de terre qui lui sert de piédestal? En vérité, cette façon de travailler au salut de ses enfants spirituels, par la fulmination de l'excommunication et de l'anathème, ne rappelle-t-elle pas assez justement ce bon Ugolin, qui mangeait ses enfants pour leur conserver un père? Évidemment, il est dans la nature et la logique des choses que la morale d'intérêt produise des ravages en bas, dès qu'elle est pratiquée en haut. Que l'on examine bien toutes les pièces officielles de la curie romaine, que l'on pèse une à une toutes les expressions qui jaillissent des lèvres de l'infaillible, on verra que toutes sont basées sur le principe d'intérêt. Or, nous le disons bien hautement, c'est là la ruine de la conscience, parce que la conscience ne peut vivre et se développer qu'à une condition, c'est que l'honnête prime l'utile. Autrefois, quand on accordait en France plus d'estime aux principes religieux qu'aux pratiques prétendues religieuses, on savait encore subordonner l'utile et l'agréable à l'honnête, et l'on avait le courage de sacrifier sa position à sa conscience. Maintenant la peur a gagné les honnêtes gens, et l'audace n'est plus qu'au service de l'erreur et du mal. Quelle que soit la conviction de la conscience, on a toujours le secret de lui imposer silence quand la parole attirerait des désagréments; et pratiquement, publiquement, on est toujours du parti qui a la clef du garde-manger et de la caisse.

Le comte de Maistre a dit: « Quiconque a mangé du pape

en est mort. » Rien n'est plus vrai, mais dans le sens opposé à celui qu'avait en vue cet écrivain ultramontain. Tous les peuples qui se sont nourris du papisme ont fait trop maigre chair, au point de vue intellectuel, scientifique et moral, pour pouvoir vivre. L'expérience et l'histoire le démontrent. C'est ce qui fait que la France d'aujourd'hui est si malade. Elle a rompu avec toutes ses anciennes traditions religieuses, elle a répudié tous les principes antijésuitiques qui ont fait sa force et sa gloire dans le passé; et, devenue ainsi la fille du néo-catholicisme, c'est-à-dire du papisme, ne se nourrissant plus que des vains discours qui se débitent chaque jour au Vatican, elle est en train de réaliser la parole du comte de Maistre. De temps en temps, il est vrai, les jésuites et leurs partisans lui parlent bien de l'Évangile; mais ils ont un art de le travestir par leurs commentaires qui en change la substance en poison. Quand ils le prêchent, ils le rendent comme les malades atteints au foie rendent l'air; ils l'aspirent pur, et ils le respirent vicié. C'est dans cette atmosphère qu'il faut vivre. Comment dès lors la conscience ne serait-elle pas infectée? Donc, à l'extérieur et devant le public, grand étalage de cérémonies pompeuses et de paroles enflammées en l'honneur de la sainte Vierge, de saint Joseph, de saint Labre, etc.; et à l'intérieur, dans le secret, le scepticisme, le rire sur toutes choses, la *blague*, comme dit le prêtre ultramontain cité plus haut. Bref, ce n'est plus le *perinde ac cadaver*, c'est le *cadaver* même.

En vérité, on se demande comment il se fait qu'il y ait encore des gens qui puissent considérer de tels hommes comme les représentants du Christ et comme les successeurs des apôtres. Hélas! la sottise humaine est telle, que l'on prend souvent les dehors du zèle pour le zèle même. Les hommes dont nous parlons ont l'hypocrisie du zèle, la pire de toutes. Ils flétrissent le vrai chrétien qui a le cou-

rage de mettre sa conscience au-dessus de leur religion frelatée et des convenances d'une société gâtée. Et cela suffit, aux yeux des simples, pour dissimuler leur charlatanisme. Mais n'importe. Tout charlatan a son lendemain, et les simples ne seront pas toujours simples.

V

DE QUELQUES ESCOBARDERIES ULTRAMONTAINES EN POLITIQUE ET EN RELIGION

Pour bien juger un parti, il ne suffit pas d'en connaître les idées, les projets et les actes, il faut encore en connaître la méthode et les procédés : car souvent on révèle plus son âme et son caractère dans sa manière d'agir que dans ses actes mêmes. Sous ce rapport, le parti ultramontain donne chaque jour en France une éclatante révélation de ce qu'il vaut. L'hypocrisie avec laquelle les jésuites de Cologne ont osé se prévaloir du titre de bons citoyens pour protester contre la mesure d'expulsion prise à leur égard, n'est rien en comparaison des escobarderies de toute espèce auxquelles ceux de France, flanqués de leurs adhérents ecclésiastiques et laïques, n'ont pas craint de s'abaisser.

Un des principaux secrets de leur tactique consiste à garder le plus profond silence sur tout ce qui est à leur désavantage. Se publie-t-il, par exemple, un livre sérieux qui renverse leurs doctrines et qui démasque leurs intrigues? Silence!... Des scandales éclatent-ils parmi les leurs et même jusque chez eux? Silence!...

Après le silence, le rire. Quand il faut absolument parler,

et quand la chose prise au sérieux leur nuirait, M. Veuillot est là : il fait le moulinet et la savate avec sa plume ; grâce à son talent d'arlequin, grâce à son art des zigzags dans les choses de l'esprit, grâce à son style épicé et nauséabond qui n'est pas pour peu dans les odeurs de Paris, grâce à ses gros mots burlesques que lui envieraient parfois les vendeurs de la halle, grâce surtout à ce scepticisme dévot qui lui permet de se moquer de tout en ayant l'air d'invoquer la madone, il provoque le rire avec succès, et, comme le public auquel il s'adresse ne pense pas dès qu'il rit, la bataille est gagnée. On crie bravo, il tire la ficelle, la toile tombe, et tout est fini. On chante un *Te Deum* chez les jésuites, et le directeur de Pie IX (qui est un jésuite) fait envoyer un bref de congratulation par l'intermédiaire d'un autre jésuite, le secrétaire rédacteur des lettres latines. *Cosi va il mondo!*

Puis, quand ce n'est assez ni du silence ni du rire, quand il faut absolument raisonner, voici comment on s'y prend.

En politique, s'agit-il de renverser la république?

On se garde bien de l'envisager dans ce qu'elle a de vrai, de bon, d'utile, et surtout de nécessaire. On l'incarne avec le radicalisme, et l'on a soin du même coup d'incarner le radicalisme avec la Commune de 1871, de sorte que l'on tire cette conclusion : la république, c'est le gouvernement du pétrole par les pétroleurs. Alors, torrent d'injures, nouvelle description de l'incendie des Tuileries, peinture du nouvel abîme avec tous ses cercles dantesques! Le *Français*, autrefois républicain et aujourd'hui monarchiste, réussit très-bien dans ce genre d'arguments ; il a en répertoire au moins une trentaine de phrases, toutes faites à l'avance, pour dire que la gauche de l'Assemblée de Versailles est « une faction antisociale et antipatriotique ». Ce n'est pas tout. Si le coup de cet argument « rate », on réédite ces paroles de l'*Univers* : « M. Gambetta, c'est la nullité, l'ignorance et la pré-

somption poussées au grotesque. » A quoi l'on ajoute : « Or, qu'est-ce que la république, sinon la thèse de M. Gambetta? » D'où l'on conclut : « Donc, la république n'est que le moyen d'achever la ruine de la France! » Après quoi, un coup de grosse caisse, et l'argument ronflant est terminé.

Si cela ne suffit pas, on a recours à M. de Bismarck. Les jésuites sont trop rusés pour ne pas exploiter cette bonne veine de M. Bismarck à la fois vainqueur de la France et persécuteur des jésuites. C'est leur meilleure manière de prouver qu'ils sont Français, quelque peu française que soit cette manière. En vérité, ces messieurs s'inquiétent bien de la France, quoi que puisse déclamer le père Matignon dans la chaire de Notre-Dame! Leur principale affaire n'est-elle pas leur affaire de Rome? M. de Bismarck n'est donc sous leur plume qu'un très-habile thème de rhétorique. Le *Monde*, journal où l'on recuit les restes de M. Veuillot sous la direction du chef, décoré par Sa Sainteté, qui a nom Ravelet, n'a-t-il pas prêché à ses fidèles que, lorsque M. de Bismarck aura renversé les trois rois de Bavière, de Saxe et de Wurtemberg, lorsqu'il aura pulvérisé le monde latin et réduit l'empire d'Autriche à l'état de pomme de terre, etc., etc., alors cet homme exécrable réalisera son rêve final, qui est de proclamer la république en Allemagne; en sorte que, selon le *Monde*, la république est encore pire que le gambettisme et le communardisme, étant la fine fleur du bismarckisme! O horreur!...

Mais, comme la secousse donnée aux confessionnaux des jésuites par cette argumentation des bureaux de M. Coquille ne pouvait pas durer bien longtemps; comme, malgré tous les signes de croix des bons pères, M. Thiers, alors président de la république, persistait à affirmer que la république était le gouvernement légal et nécessaire du pays, ce n'était donc pas assez de là démolir par les noms de

M. Gambetta et de M. de Bismarck, il fallait encore « couler » et « éreinter » M. Thiers. Pour cela, il s'agissait simplement de faire croire à la vile multitude que son titre de conservateur n'était qu'un vain mot, et que dans le fond de son âme il n'était qu'un révolutionnaire et un radical. Tous s'en acquittèrent à qui mieux mieux. Le *Monde* du 23 novembre 1872 écrivit : « M. Thiers forme une sorte de transition entre les conservateurs et les révolutionnaires, le dernier des premiers, le premier des seconds. » L'*Univers* alla plus loin. Dans son numéro du 26 du même mois, il dit : « La lèpre radicale a gangrené le pouvoir, et M. Thiers en est atteint pour avoir fréquenté les lépreux. En cet état, qui ne jugerait que l'Assemblée a le devoir d'établir un cordon sanitaire et de répandre le chlore, afin d'écarter les miasmes dont l'influence mortelle menace d'empoisonner les sources mêmes de la vie ? » Puis, dans son numéro du 28, il ajouta : « M. Thiers est révolutionnaire dans ses moelles, et rien n'empêchera qu'il soit tel jusqu'à la fin. Il est incapable de défendre la religion, la famille et la propriété. » C'est-à-dire, triple insinuation : M. Thiers est un partageux qui convoite le bien d'autrui à la façon des communistes et des communards ; M. Thiers est un débauché qui n'a pas d'enfant ; enfin M. Thiers est un impie du niveau de M. Renan. Donc, propriétaires, pères de famille, hommes religieux, prenez garde à vous ! Tout près de vous, à la tête de vos affaires, il y a un homme qui s'appelle Thiers et qui se dit républicain !..... Pouvait-on crier en meilleur français : A bas la république ? Pendant ce temps, S. Exc. le nonce Chigi allait s'incliner devant M. Thiers, et M. Thiers charmé allait rendre visite à S. G. l'archevêque Guibert, qui déjà sans doute méditait sa lettre du 20 août 1873. *O altitudo !...*

Cependant, tout en criant : A bas la république ! il fallait

ne pas s'aliéner le grand parti libéral. Cette tâche, trop ingrate pour M. Veuillot, fut dévolue au *Français*, journal où l'on ne goûte de Molière que la comédie de *Tartufe*. La bouche pleine du beau mot de parlementarisme, ce journal beslayen et confit, qui vise à l'Académie et qui reste même en deçà de la *Presse*, cria, à tous les échos de ses bureaux, qu'il voulait « le gouvernement du pays par le pays », et que, s'il attaquait M. Thiers, c'était uniquement parce que M. Thiers, autrefois partisan du gouvernement du pays par le pays, n'en voulait plus aujourd'hui. A quoi on lui répondit : Non, ce n'est pas le gouvernement du pays *par le pays* que vous réclamez, mais seulement *par la Chambre actuelle*, ce qui est d'autant plus différent que la Chambre actuelle ne représente nullement l'opinion du pays.. Ce que vous voulez, ce n'est même pas cela, c'est moins encore, c'est le gouvernement du pays *par le centre droit*, par vos hommes, par vous. Et vous êtes surpris que M. Thiers, qui connaît le pays et qui vous connaît aussi, vous combatte!... Escobar, Escobar, non, tu n'es pas mort!

Toutefois, quelque intéressant que soit pour un observateur le chapitre des escobarderies du parti ultramontain en politique, celui de ses escobarderies en religion l'est bien davantage. Déjà au XVII^e^ siècle, ce sujet faisait les délices et les désespoirs de Pascal. Que n'eût pas dit ce grand homme, s'il eût vécu au XIX^e^, s'il eût vu de ses yeux ce concile du Vatican, avec toutes les intrigues qui l'ont précédé et avec toutes celles qui le suivent! A quelle sublime indignation ne se fût-il pas laissé aller, s'il lui eût été donné d'être le témoin de tout ce que nous voyons journellement dans cette pauvre France, qui, de son temps, était encore, sous bien des rapports, la *Gallia christiana*, mais qui n'est plus maintenant que la *Gallia jesuitica!*

Les jésuites et Cie réussissent à merveille à exploiter les troubles politiques auxquels la France est en proie. Comme la peur est un sentiment aussi facile à développer dans le citoyen français que l'intrépidité dans le soldat aguerri, les jésuites répandent partout et constamment, par tous les moyens de propagande dont ils disposent, que la France, n'ayant pas encore son roi, est sur un abîme, que tout chancelle déjà, que tout va s'effondrer, que c'est la fin du monde qui commence, que déjà on voit la foi disparaître, les schismes se produire, etc., etc. Première et excellente conclusion : « Donc à genoux, prions!..... » Mais, comme les romanistes ne savent pas prier chez eux, comme le seul temple qu'ils reconnaissent est l'église de la paroisse ou du couvent, la conclusion susdite signifie : « Chez nous, chez nous en foule! Vite, des intentions de messes, des dépouillements, des aumônes, de l'abnégation!... » En effet, tout cela « rapporte », et les bons pères n'en sont pas réduits à dire, avec le mécontentement de Chalcas : « Toujours des fleurs! » Ajoutez à cela que, pendant que la foule est réunie pour la prière et surtout pour la quête, on s'empresse de profiter de l'occasion pour l'instruire, c'est-à-dire pour lui expliquer comment l'abîme en question n'est ouvert sous nos pieds que parce que nous avons délaissé Dieu et son Christ. Par le Christ de Dieu, les jésuites et les ultramontains entendent le pape; en sorte que le vrai moyen de refermer l'abîme, c'est de rétablir le pape sur son trône; et, comme cela n'est pas possible actuellement, vu le maintien de la *rouge*, c'est-à-dire, de la république, la conclusion pratique est qu'il faut soulager le pape le plus possible par d'abondantes aumônes, que les bons pères se chargent de faire déposer aux pieds de Sa Sainteté ou entre les mains de S. Exc. Mgr l'intendant des finances pontificales.

Après la peur et le mensonge, la distraction. Les événements sont si faciles à observer, ils parlent si haut et si clairement, qu'il faut empêcher à tout prix les masses de les comprendre. Donc, vite, des pèlerinages lointains, des courses aux Pyrénées, à la Salette, à Tours, en Bretagne, au mont Saint-Michel, au Puy, etc.! De l'eau, de l'eau miraculeuse, à toutes ces âmes altérées, qui, sans ce breuvage et sous la seule action de l'Évangile et des sacrements, seraient trop fortes pour nous obéir! Des cantiques au roi très-chrétien: vive Henri V, vive Pie IX! Pendant que les masses chantent, crient et boivent, elles ne réfléchissent pas; et c'est ce qu'il nous faut obtenir. Tuons, tuons la pensée! Pour cela, incarnons l'Église dans le pape et dans le roi, et faisons dire à l'évêque de Carcassonne, Mgr de la Bouillerie, que le pèlerinage est le grand acte de la piété au XIX^e^ siècle!

Cependant il est un moyen encore meilleur, et les romanistes ne manquent pas de l'employer. La distraction empêche le raisonnement, mais ne détruit pas l'intelligence, tandis qu'on arrive à ce résultat par l'ignorance. Donc, vive l'ignorance! A bas la science dans les classes élevées! Que la critique soit interdite! A bas l'instruction primaire dans les classes populaires! Que la lecture soit prohibée! Péché mortel à quiconque lit tel ouvrage écrit contre nous! Péché mortel aux parents qui envoient leurs enfants dans les écoles laïques ou diaboliques! Péché mortel aux députés qui oseront voter à la Chambre pour l'instruction obligatoire! Non, ce n'est pas l'instruction qui est obligatoire, ce sont nos écoles. Il n'y a de science permise que la nôtre. Toute géographie, toute géométrie, toute algèbre qui n'est pas catholique romaine, toute histoire qui n'est pas conforme aux enseignements du père Loriquet, est fausse et impie!

Puis, pour aider nos livres dans leur œuvre d'abrutissement, défendons la lecture de l'Évangile. A l'*index* ce

livre dangereux! Malheur à qui brise les sceaux dont Dieu l'a fermé! Substituons-lui des images idiotes, des cierges à un sou, des statues noires; faisons même de ces statues des espèces de magots hideux et ridicules. Plus c'est laid, plus cela réussit. L'esprit de notre sainte Église ne s'accommode pas plus avec le beau qu'avec le vrai. Remplaçons également le surnaturel par le miraculeux. Qu'il ne soit plus question ni de Dieu, ni du Christ, mais de Marie, et surtout de Marie Alacoque, du bienheureux Benoît Labre, sans oublier ces saints héroïques qui furent grands inquisiteurs. Que tous les huit jours il se fasse des miracles nouveaux, des apparitions incroyables. Encore une fois, plus c'est incroyable, plus c'est cru!

C'est ainsi que raisonnent les meneurs du parti ultramontain et qu'ils réalisent parfaitement cette définition qu'on a donnée d'eux : « Être impudent jusqu'à stupéfier la terre entière. » Mais sous quelle prudence n'est pas voilée cette impudence! Comme toutes ces pensées perverses sont habilement dissimulées! Aussitôt qu'on les met à jour tant soit peu, vite c'est une volte-face complète. Prouve-t-on, par exemple, que par instruction obligatoire et laïque il s'agit uniquement de combattre le cléricalisme jésuitique et rien de plus? Vite l'*Univers* s'écrie : « L'entreprise finale est de retrancher Dieu, non plus du gouvernement seulement, mais de la vie privée, de la famille, de l'école. » En sorte que, d'après ce journal, le jésuitisme ou l'ultramontanisme, c'est la religion, et attaquer les congréganistes, c'est retrancher Dieu!

S'agit-il d'un enterrement civil, non en haine de Dieu, ni même en haine de la religion chrétienne, mais uniquement en haine du cléricalisme ultramontain, auquel on ne veut pas plus appartenir mort que vivant? Vite l'*Univers*, qui comprend très-bien la vraie cause de cet enterrement civil, s'é-

crie contre les administrateurs de l'Hôtel-Dieu, qui, par respect pour la volonté du défunt anti-ultramontain, se sont conformés à ses derniers désirs : « Les administrateurs des deniers légués aux pauvres par tant de chrétiens jaloux du salut de leurs âmes, doivent interpréter les intentions des anciens donateurs. » D'où il suit, selon l'*Univers*, que, lorsqu'on ne se conforme pas à ses procédés et à ses doctrines, lorsqu'on veut, malgré lui, assurer la liberté de la conscience, on viole le droit!

D'après le catéchisme, ceux que les ultramontains appellent hérétiques et schismatiques sont des chrétiens qui refusent de croire à de prétendus dogmes et d'obéir à de prétendus préceptes. Autrefois, les canonisés d'aujourd'hui les brûlaient après d'affreuses tortures. Aujourd'hui, l'opinion publique, sotte et impie, ne le permet plus, malgré le *Syllabus*. Aussi, chez les partisans du *Syllabus*, sait-on admirablement s'en venger. Tout en maintenant la définition ordinaire des hérétiques et des schismatiques, on les traite de parias. On les torture et on les brûle d'une autre manière. Ne pouvant pas s'attaquer à leurs chairs avec des ongles de fer, on s'attaque à leur réputation avec les griffes de la calomnie. Substituant très-habilement la question de moralité à la question de doctrine, on les fait passer d'abord pour des hommes à conduite simplement suspecte, puis pour des hommes tout à fait gangrenés. C'est le procédé; et tout cela, avec des airs scandalisés, contrits, quelquefois même avec des larmes dans les yeux. Les faits disent-ils le contraire? N'importe! Le monde est ainsi fait qu'il croit plutôt aux insinuations qu'aux faits. Eût-on des cheveux blancs, eût-on passé sa vie dans l'étude laborieuse et dans la pratique de la vertu, les ultramontains, loin d'en être touchés, n'en sont que plus furieux, et ils tiennent pour corrompu quiconque rejette l'infaillibilité de leur pape. Hélas! que ne songent-

ils un peu à ce qu'ils sont eux-mêmes! Mais non. Ils préfèrent répéter avec leur maître :

Laurent, serrez ma haire avec ma discipline.

Et le bon public, qui se laisse prendre aux traits allongés, aux airs cafards, aux regards rentrés, croit à tous ces lis en papiers peints!

Autre tactique. Celle-ci porte sur la question de l'obéissance et sur la notion du prêtre. Tant que le prêtre aurait passé, comme autrefois, pour être le gardien de la foi, le prédicateur de l'Évangile, le dispensateur des sacrements, il eût été impossible de faire de lui un *instrumentum regni*. Il fallait donc altérer la notion du prêtre, aussi bien que celle du simple fidèle; il fallait le dépouiller, comme ce dernier, de ses droits et de ses libertés. Dans ce but, on l'a assimilé à un soldat. Cette comparaison du prêtre et du soldat, sanctionnée par Mgr le cardinal de Bonnechose, est toute moderne; elle se rattache à la notion jésuitique de l'obéissance passive. Le sacerdoce comparé à une armée rangée en bataille! Cela fait merveille pour le coup d'œil, surtout en France, où l'on joue si volontiers au soldat et où le nivellement par alignement est de si bon goût. Grâce à cette comparaison, qui se retrouve sur toutes les lèvres, même des personnes intelligentes, on est persuadé que le prêtre doit accepter tous les mots d'ordre de son évêque, et qu'il doit obéir, comme le soldat, sans aucune réflexion. Dans ce système hypocrite qui semble défendre l'ordre et la hiérarchie, le prêtre n'est plus qu'une machine irresponsable. Loin d'être le coopérateur de l'évêque, il n'en est que le valet aveugle, pour ne pas dire l'esclave; son service n'est plus une affaire de conscience éclairée, mais de servilisme sans honneur. Aussi, dès qu'un prêtre qui a con-

science de sa dignité et de ses devoirs de prêtre déclare à son évêque prévaricateur qu'il préfère rester fidèle à l'Évangile et qu'il refuse d'obéir à des préceptes antichrétiens, toute la foule des ignorants et des soldats, ameutée par les jésuites, crie-t-elle au scandale et à l'anathème! C'est ainsi que l'ultramontanisme, par son hypocrisie et ses mensonges, fausse la vertu, même en paraissant la défendre.

VI

DE QUELQUES PALINODIES DE M. VEUILLOT

L'*Univers* jugé par lui-même.

Vers la fin de 1872, l'*Univers* écrivait ces paroles solennelles : « Ce n'est pas l'une des moindres humiliations de ce temps fécond en ignominies, que le spectacle de l'abaissement continu des caractères et l'inintelligence de plus en plus profonde de la véritable grandeur et de la réelle vertu. » Bien entendu, ce reproche s'adresse à tout le monde, excepté à l'*Univers* et à ses partisans. Si l'*Univers* trouve qu'il y a quelque chose d'humiliant quelque part, ce n'est jamais chez lui. Chez lui se rencontrent, dans une mesure incomparable, le caractère qui ne change pas, l'intelligence profonde, la véritable grandeur et la réelle vertu. Il a le monopole de ces saintes choses, parce que ces saintes choses sont la religion, et qu'il n'y a pas de religion en dehors de lui. Malheur à qui oserait dire le contraire! Aussi le clergé français, évêques en tête, suit-il docilement et sans mot dire M. Veuillot et ses compagnons, partout où il leur plaît de le conduire. A l'heure qu'il est, M. Veuillot prêche que la voie du salut est la monarchie légitime, que la bannière de Henri V

est la bannière même du catholicisme, que la république n'est que le vice triomphant, qu'il faut, par conséquent, au nom de la religion et de la morale, renverser la république, quelle qu'elle soit, même celle qui se dit modérée, conservatrice, parlementaire, constitutionnelle. De telles absurdités ne méritent que le dédain, car elles se réfutent par leur simple énoncé. Cependant M. Veuillot, par cela même qu'il les enseigne du haut de son autorité, les rend sacrées aux yeux d'une grande partie du clergé français; et Mgr Dupanloup lui-même, pensât-il le contraire, devrait garder sur ce point un profond silence. Même quand on est évêque, on peut détester M. Veuillot, mais non le contredire. C'est Pie IX qui règne, et M. Veuillot qui gouverne, notamment depuis qu'il est revenu de Rome, rapportant « son dogme dans sa poche ».

Rien ne nous semblerait piquant comme cette situation, s'il en était une qui fût plus triste et plus écœurante. M. Veuillot, en effet, qui tonne aujourd'hui comme un Jupiter infaillible contre la république; M. Veuillot, qui proclame aujourd'hui le principe monarchique et légitimiste comme le seul vrai et le seul chrétien, a enseigné le contraire, en des termes tellement nets, que tout autre que lui rougirait en comparant son langage d'aujourd'hui avec son langage d'hier. Afin de montrer la valeur des déclarations de cet homme, et en même temps la façon impudente avec laquelle il chante toutes les palinodies, rappelons-lui quelques-uns de ses enseignements de 1848. Il avait alors trente-cinq ans et il savait ce qu'il faisait. Quel que soit le droit qu'ait tout homme de se corriger et de s'améliorer jusque dans sa manière de voir, il n'est pas permis de jouer un rôle comme celui que remplit en ce moment M. Veuillot, quand on a écrit ce qu'il a écrit en 1848; et le parti clérical, qui ne combat aujourd'hui la république et la démocratie que parce que M. Veuillot, son

chef et son maître, le combat, donne de son caractère une idée déplorable.

Ouvrons, en effet, la collection de l'*Univers*. Voici ce qu'on lit textuellement dans ce nouvel Évangile, en 1847 et 1848 :

« M. de Lamartine a dit que la révolution française était un écoulement du christianisme : cette parole est vraie, et nous l'avions prononcée avant lui... Qui songe aujourd'hui en France à défendre la monarchie? Qui peut y songer? La France croyait encore être monarchique, et elle était déjà républicaine. » (27 février 1848.)

« La monarchie meurt de gangrène sénile. Elle attend à peine qu'on lui dise : Nous ne voulons plus de toi; va-t-en! Le coup n'est plus nécessaire, le geste suffit. » (21 mars.)

« La question aujourd'hui n'est plus entre la monarchie et la république... La monarchie n'est plus, les rois l'ont tuée; ce qui en restait hier n'était plus qu'un nom. » (19 mars.)

« La démocratie triomphera... La terre natale de la démocratie est l'Évangile! » (16 avril.) — « Un instinct plus fort que les armées crie en Europe que l'ère des couronnes est finie, et que la volonté des peuples n'est pas à la merci d'une bataille. Il peut y avoir quelque temps encore quelques hommes sur le trône : il n'y a plus de dynasties. La démocratie s'avance de tous les côtés à la fois, puissante, irrésistible, victorieuse par l'enthousiasme et par l'effroi qu'elle inspire. » (16 avril.) — « Chacun sent que la monarchie a définitivement perdu sa cause, que la France est entrée définitivement dans une vie nouvelle, qu'elle est définitivement républicaine... Point de parti contraire au principe républicain! Point d'équivoques sur la portée de ce principe! La meilleure des républiques, c'est la république. » (1er mars.) — « Les principes républicains n'ont trouvé d'obstacle nulle part.

Ils ont pris place dans la société française comme des enfants nés avant terme, mais que tout le monde en somme attendait, et dont personne surtout ne conteste la légitimité. » (18 avril.) — « Ne voyons-nous pas l'œuvre de Dieu ? Ne voyons-nous pas que Dieu, dans ses impénétrables desseins, a suscité des mains qui n'étaient pas les nôtres, pour renouveler dans les institutions de la France et du monde ce levain de l'Évangile dont nos pères les remplirent à l'origine et que la royauté infidèle y avait affadi? » (1er mars.) — « Les peuples faibles et opprimés doivent naturellement saluer avec allégresse les événements qui viennent de s'accomplir en France... La nouvelle que la république était proclamée en France a réveillé dans toute l'Irlande les glorieux souvenirs de 1789. De notre première révolution date ce qu'on a appelé la troisième émancipation irlandaise. Les événements de 1848 ne sont-ils pas destinés à compléter l'affranchissement qui reçut une si grande impulsion en 1793? » (6 mars.) — « La plupart des abus que la nouvelle ligue va combattre sont des restes absurdes des temps féodaux, qui révoltent les plus simples notions de justice. » (29 mars.) — « Le pouvoir royal a reçu inutilement de sanglantes leçons : il est toujours le même, il n'a pas changé. La religion végète à son ombre, asservie et avilie comme les peuples, en partie inutile, privée de toute action sociale, impuissante à prévenir d'inévitables révolutions, presque réduite à les désirer. C'est l'ordre sans vie, c'est la religion sans liberté. » (7 décembre.) — Relativement à l'empereur d'Autriche, ce même journal de M. Veuillot dit : « Nous voulons protéger ce pays contre la domination d'un prince trop nouvellement converti au libéralisme pour qu'il n'y ait pas lieu de douter de la sincérité de ses sentiments. » (26 août 1848.) — « La révolution a ses lointaines prémisses dans l'Évangile; la conséquence, lointaine aussi peut-être, en sera évangélique. Dieu le veut! Qu'importe que

quelques hommes, que beaucoup d'hommes ne le veuillent pas ? » (23 avril.) — « Nous l'avons dit et nous le répétons : une ère nouvelle commence, fruit des longues révolutions qui nous ont agités. La démocratie s'élève et l'Église est là comme la mère auprès du berceau. » Cette dernière parole a été écrite dès 1845, le 7 décembre. Mais ce n'est pas seulement la république en elle-même, non plus la république de 1848, que le journal de M. Veuillot glorifie, c'est encore celle de 1789. « L'abbé Sieyès, dit-il dans le n° du 16 septembre 1846, a eu plus de mémoire et de science théologique que d'invention, lorsqu'il a tracé, au flambeau des études sacerdotales, cette célèbre Déclaration des droits de l'homme. » — « Il est des gens, d'ailleurs parfaitement honorables, et qui s'imaginent que les rétrogrades de Rome ont parmi nous de nombreux partisans. C'est une erreur. » (21 septembre 1847.) — « Les idées politiques de Pie IX ont été hautement exposées dans les chaires de Rome par un homme éminent, à qui il avait donné mission de célébrer O'Connell. » (7 octobre.) — « Pie IX nous gouverne dans la terre de la liberté. Plus de chaînes pour les croyants ! Plus de verrous sur les doctrines ! Plus de bourreaux contre ceux qui s'offrent aux luttes de la raison !... La loi religieuse a cessé d'être la loi politique. Depuis longtemps déjà Rome a muré les prisons du saint-office, et les foudres pontificales ne sont qu'un jugement de l'esprit contre l'esprit, dont la presse et l'opinion sont ici-bas les seuls exécuteurs. » (7 décembre.) — « Le grand mouvement démocratique qui agite l'Europe et qui vient de s'épanouir si glorieusement en France, a eu son berceau dans Rome, où, suivant la belle expression du père Ventura, la démocratie, cette héroïne sauvage, a reçu le baptême des mains de Pie IX. » (19 mars 1848.) — « Nous avons haï tout principe illibéral comme antichrétien. » (15 mars.) — « Plus le gouvernement monarchique est fort,

plus l'Église est asservie... Elle n'est tout à fait libre que dans la grande et glorieuse république des États-Unis. » (27 février.) Remarquons, en finissant, que l'*Univers* applaudissait alors le jésuitisme, parce que, loin de voir en lui la contre-révolution, il n'y voyait, au contraire, que la révolution, c'est-à-dire la négation du despotisme et même du droit divin, ainsi que l'affirmation du gouvernement républicain (voy. le n° du 3 septembre 1848).

Que d'autres citations ne pourrions-nous pas faire! Mais le fameux ouvrage intitulé : *l'Univers jugé par lui-même*, et publié en 1856, nous en dispense. Celles-là, du reste, sont plus que suffisantes pour juger et ce journal et son école. Et quand on songe que de tels hommes ont applaudi le coup d'État de 1851 et flatté l'Empire! Et ce sont ces mêmes hommes qui, aujourd'hui, travaillant à la résurrection du légitimisme et à l'avénement de Henri V, vomissent contre les républicains les injures les plus grossières. Et ils ont l'audace de répéter au public ce qu'ils écrivaient déjà le 8 juin 1851 : « Nous voudrions bien savoir quel est le principe que nous avons renié après l'avoir servi! » Non, ces hommes n'ont rien renié, ils sont toujours les mêmes. Il en est de leur foi politique comme de leur foi religieuse. Autrefois l'infaillibilité papale était combattue comme une erreur par tous les manuels de théologie; aujourd'hui l'*Univers* et M. Veuillot enseignent que cette même infaillibilité, considérée historiquement, a toujours été crue et professée comme une vérité évangélique par l'Église catholique tout entière. De même, naguère ils acclamaient le principe républicain; maintenant ils le souillent de leur bave ultramontaine, pour adorer l'idole qu'ils ont souillée. Donc, au nom de la logique, on ne peut que définir cette école : « l'école officielle du mensonge; » car, dans cette école, non-seulement on ment, mais on ment sciemment. Et l'Église ro-

maine, en identifiant sa hiérarchie avec cette école, ne pouvait pas mieux se suicider. Mais, pour comble de supercherie, les hommes de cette Église et de cette école se glorifient encore de Montalembert et de Lacordaire, comme si ces deux hommes étaient des leurs, comme si le premier n'avait pas traité Pie IX « d'idole », et le journal de M. Veuillot, de journal de la « canaille cléricale » et comme si le second n'avait pas écrit cette mémorable et sanglante parole : « C'est à mes yeux un grand honneur que d'obtenir les haines de tels hommes; j'espère bien qu'ils me traîneront sur leur claie avant que je meure. » Voilà les maîtres du clergé français d'aujourd'hui, et c'est dans le pays de Pascal qu'on s'incline devant eux!...

VII

LE GRAND SABRE DES PAPISTES

« Mentez, mentez, disait Voltaire, il en reste toujours quelque chose. » C'est chez les jésuites que Voltaire, leur élève, a pris cette maxime. Les jésuites et les ultramontains ont fait du mensonge non une simple maxime, mais une institution. On peut aujourd'hui définir l'ordre des premiers et l'Église des seconds : « le mensonge en permanence et la calomnie à l'état d'institution. » Ces hommes ont la manie de la haine, comme le Christ avait la passion de la charité; et pendant que le Christ éprouvait le besoin de convertir et de réhabiliter les pécheurs, ils éprouvent, eux, le besoin que les justes, leurs adversaires, soient diffamés. A les entendre, tout scélérat qui pense comme eux, qui parle comme eux, et qui agit comme eux, est un honnête homme; et tout honnête homme qui ne pense pas comme eux, est un scélérat. Que d'exemples ne pourrait-on pas citer! Mais laissons les personnalités, et voyons plutôt la manière honteuse dont ils traitent les communions chrétiennes autres que la leur. Les hommes qui se permettent un tel procédé ne peuvent faire illusion qu'à ceux qui ne veulent pas être éclairés.

En effet, pour être impartial envers les protestants, il faudrait distinguer parmi eux les deux grands courants qui emportent à gauche les libéraux, à droite les orthodoxes. Le principe des premiers n'étant nullement le principe des seconds, il est de toute justice que l'on ne fasse pas ceux-ci solidaires de ceux-là, et réciproquement. Or, les ultramontains se gardent bien de faire cette distinction. Prenant quelques textes avancés des pasteurs libéraux, puis englobant tous les pasteurs protestants dans la même condamnation, ils flétrissent toutes les Églises protestantes comme des Églises rationalistes, qui rejettent toute espèce de surnaturel, et qui se précipitent par le scepticisme dans l'athéisme pratique. Au point de vue politique, elles ne sont pas mieux traitées qu'au point de vue religieux. Il suffit que Luther et Calvin aient réclamé contre Rome la liberté de conscience et qu'ils aient ainsi préparé l'avénement social des autres libertés, soit civiles, soit politiques, pour que les ultramontains, dans leur fureur, assimilent les protestants aux communards de l'internationale rouge et aux pétroleurs. Cette assimilation a été faite dans l'*Univers*.

Les anglicans de l'Église établie d'Angleterre ou de l'Église épiscopale d'Amérique sont encore plus détestés des ultramontains que les protestants luthériens et calvinistes. La raison en est que les anglicans se rapprochent davantage de l'Église catholique; la haine entre cousins est, en effet, plus vive qu'entre parents plus éloignés. Les ultramontains, voyant que les anglicans ont conservé sans interruption les ordres sacrés, soit le diaconat, soit le sacerdoce, soit l'épiscopat, et que par ce triple ministère hiérarchique ils peuvent dispenser les sacrements de l'Église et leur faire ainsi à eux-mêmes une opposition beaucoup plus dangereuse que celle des protestants luthériens et calvinistes, s'efforcent de toute manière de discréditer la hiérarchie de l'Église

anglicane. Ils attaquent par toute sorte de faux récits et de ridicules calomnies la validité des ordres de cette Église. Parce que les ministres de cette Église sont mariés, ils insinuent que de tels ministres n'ont rien de sacerdotal, oubliant qu'ils injurient les premiers apôtres en condamnant le sacerdoce et l'épiscopat unis au mariage. Parce que ces mêmes ministres sont, en Angleterre, officiellement reconnus par l'État et qu'ils jouissent de revenus considérables, ils les traitent de créatures politiques, capables de sacrifier l'Évangile aux caprices du gouvernement, oubliant que leurs pasteurs, dans la plupart des États de l'Europe, sont dans le même cas. Il faut voir avec quel mépris les missionnaires anglicans sont traités par toute la presse ultramontaine! De tels hommes sont comme les évêques qui les envoient, c'est-à-dire de faux pasteurs, sans zèle, sans dévouement, sans charité, cherchant au contraire à s'enrichir, et ne méritant ni confiance ni considération. Rien que cela!

Toutefois, ce n'est là qu'un échantillon des calomnies ultramontaines. Il faut surtout entendre celles qui se débitent sur le compte de l'Église orthodoxe. L'Église orthodoxe n'est point divisée comme les Églises protestantes, la validité de ses ordinations est incontestable, son critérium dogmatique est d'un catholicisme irréprochable, elle retient comme œcuméniques les sept conciles qui ont été reconnus comme tels par l'Église entière avant toute division entre l'Orient et l'Occident; depuis lors elle n'a rien retranché ni rien ajouté. Elle était alors catholique, de l'aveu même de Rome; aujourd'hui qu'elle est toujours la même, pourquoi ne le serait-elle plus? On voit de suite combien la position de l'Église orthodoxe est forte vis-à-vis de l'Église romaine, qui depuis le IX^e^ siècle a tant innové et tant erré! Aussi est-ce contre l'Église orthodoxe que les jésuites dirigent toutes leurs batteries. Et avec quelle perfidie! D'abord,

ils ont bien soin de taire sa doctrine dogmatique, qui est irréprochable, ainsi que ses sacrements, qui sont exempts de toute altération. C'est sur elle, *comme Église*, qu'ils dirigent toute l'attention du public. Ici, confondant habilement l'Église orientale avec l'Église de Russie, qui n'en est qu'une partie, ils essayent de faire croire que l'Église orientale a pour chef spirituel le tzar. C'est là une invention très-habile de leur part, d'abord parce qu'elle semble légitimer la réunion illégale des deux pouvoirs entre les mains des papes, ensuite parce qu'elle fait croire que l'Église d'Orient, ou tout au moins l'Église de Russie, est l'esclave de l'empereur. Même en France, où c'est cependant le chef de l'État qui nomme les évêques et qui approuve les curés inamovibles, ce grief est d'un grand effet au point de vue du discrédit. Les membres de l'Église de Russie sourient de pitié en voyant des hommes intelligents accepter en Occident de pareilles billevesées. L'*Union chrétienne* a maintes fois réfuté tout ce qui a été dit par la presse ultramontaine sur le prétendu pouvoir spirituel du tzar. Les jésuites de France, dont plusieurs sont de nationalité russe, savent très-bien que cette allégation est une pure calomnie. N'importe. Ils la répètent sur tous les tons, dans tous leurs journaux. Les évêques la répètent après eux, puis les députés, et jusqu'aux protestants. Ce n'est pas encore assez. Pendant qu'ils font du tzar le chef spirituel de l'Église, ils répandent partout que le clergé de cette même Église est d'une ignorance crasse et d'une ivrognerie scandaleuse. Hélas! ils oublient en quoi consiste la science et la moralité de la plupart de leurs prêtres et de leurs évêques. Négligeant de se considérer eux-mêmes, et confondant par une tactique habile la question de quelques membres du clergé inférieur avec la question de l'Église même, ils concluent que celle-ci, en Russie, rampe dans la servitude, aux pieds de

son pape-empereur. N'est-ce pas le cas de rappeler une note publiée en janvier 1861 par le comte D. Tolstoy? Cette note, datée du 16 septembre 1811, est du père Brzorowski, général des jésuites. Il s'agissait pour le père Brzorowski d'affaiblir l'influence que l'université de Vilna exerçait sur les esprits, et il cherchait à lui opposer une académie de jésuites. A cet effet, il accusait les universités de trop de libéralisme, et il proposait au gouvernement russe les services de son ordre, afin de lutter contre ces maximes libérales si pernicieuses. Donc, en 1811, les jésuites accusaient le gouvernement russe de trop de libéralisme, et aujourd'hui que ce même gouvernement favorise, dans l'administration ecclésiastique, la réalisation de réformes libérales qui effrayeraient les conservateurs français, ces mêmes jésuites crient contre la tyrannie ecclésiastique du tzar et contre la servitude dans laquelle languit toute l'Église d'Orient, dominée par le tzarisme!

Les injures et les calomnies des ultramontains envers les anciens-catholiques ne sont pas moins criantes. Tous leurs prêtres ne sont que des espèces de bandits, à commencer par le vénérable docteur Döllinger. L'évêque Reinkens n'est qu'un misérable, consacré par un autre évêque non moins misérable. Tous, même en Suisse, même en France, ne sont que des courtisans de Bismarck, vendus à Bismarck et payés par Bismarck. Les gouvernements d'Allemagne et de Suisse sont tyranniques, impies, athées, etc., etc. Pourquoi? Simplement parce qu'ils ne permettent pas aux prêtres ultramontains de violer les lois du pays, sous prétexte d'obéissance au pape. Être privé de la faculté d'enfreindre la constitution du pays, constitution qui oblige tous les citoyens, c'est selon eux être privé de la liberté! Ne pas pouvoir imposer aux simples fidèles le joug des nouveaux dogmes du *Syllabus* et de toutes les conséquences qui en

découlent, c'est, à les entendre, être dépouillé des droits les plus sacrés et de la liberté la plus nécessaire! En vérité, ne peut-on pas leur répondre avec Bordas-Demoulin : « Ce serait une étrange liberté que celle qui livrerait le fidèle au despotisme clérical, qui le placerait dans l'alternative ou de se voir à tout instant le pied sur la gorge, ou d'apostasier. » Oui, certes, nous voulons la liberté des cultes, mais des cultes qui ne révolutionnent pas le pays et qui peuvent s'harmoniser avec la constitution politique et civile du pays. Et c'est précisément parce que nous voulons cette liberté des cultes, que nous demandons la répression des ultramontains. Que font, en effet, les ultramontains et les jésuites? Non-seulement ils professent des principes prétendus religieux qui sont la contradiction des principes fondamentaux des sociétés modernes, mais encore ils s'opposent à l'exercice du culte des anciens-catholiques; ils chassent ceux-ci des églises qui leur appartiennent, ils les excommunient comme des parias, ils leur retranchent les traitements qui sont leur seul moyen d'existence, ils appellent l'autorité civile à sévir contre eux, comme cela s'est vu en France. Et l'on voudrait que les anciens-catholiques, qui restent fidèles à la religion catholique d'autrefois et qui par conséquent sont les seuls ayant droit à la jouissance des églises catholiques, se laissassent chasser par les ultramontains! Et l'on voudrait que, dans les pays soumis au régime concordataire, les gouvernements laissassent les ultramontains opérer de telles violences et de telles iniquités! Et l'on appelle tyranniques les gouvernements d'Allemagne et de Suisse, qui ont le bon esprit de faire respecter les lois et les traditions nationales, et qui ne veulent pas se laisser conduire dans l'abîme par les ultramontains!

C'est ainsi que les ultramontains et les jésuites mentent jusque vis-à-vis d'eux-mêmes, en se faisant passer pour des

victimes. Heureusement la calomnie et le mensonge se dissipent tôt ou tard. Déjà maintenant on sait suffisamment que ce ne sont là que des victimes de théâtre et des martyrs de parade. Les criminels qu'ils consentent à appeler anciens-catholiques, orthodoxes, anglicans, protestants, se font connaître de plus en plus. Viendra un jour où la justice sera rendue à qui de droit, et où la calomnie ne sera plus, dans les mains de l'ultramontanisme, qu'une épée émoussée et impuissante.

VIII

UNE QUERELLE DE MOINES ROMANISTES. SAINT LIGUORI ET LES JÉSUITES

Il est pénible à M. Veuillot et à ses collaborateurs de l'*Univers* d'entendre répéter partout qu'ils ne sont que les instruments des jésuites, qu'ils reçoivent leur mot d'ordre du *Gesu*, et leur enseignement théologique des professeurs de l'ex-collége romain. De plus, la cause de l'ultramontanisme en souffre dans les cercles où les jésuites sont détestés. Ces deux considérations ont déterminé ces messieurs à faire semblant de fustiger quelque peu les jésuites, même ceux de Rome. Mais ils l'ont fait d'une main si douce, que les bons pères, qui connaissent la théorie et la pratique de la manipulation, ne leur en voudront certainement pas. C'est sur le père Ballerini, professeur de l'ex-collége romain, que sont tombés leurs coups, et cela à propos de la morale de saint Liguori. La polémique que l'*Univers* vient de clore sur ce point, a commencé dans le n° du 4 mai 1873, et s'est continuée dans ceux du 8 mai, du 25 juin, du 29 juillet, des 28 et 30 octobre. Cette polémique, dans laquelle on se traite de « têtes chaudes », mérite attention. Faisons-en d'abord brièvement l'historique.

Dans ses annotations au *Compendium Theologiæ moralis* du père Gury, le père Ballerini se permit de dire qu'il se trouve dans la *Théologie morale* de saint Liguori des citations fausses, des hallucinations et autres défauts semblables. De plus, quand la cause du doctorat de saint Liguori fut introduite devant la congrégation des rites, ce furent les annotations du père Ballerini qui fournirent dans le procès presque toutes les objections dirigées contre la *Théologie morale* du saint. De là un grand mécontentement parmi les rédemptoristes contre le père Ballerini. Ils résolurent donc de venger la mémoire et l'orthodoxie de leur saint fondateur. Les réponses apologétiques qu'ils firent se trouvent dans les Actes authentiques du procès et forment un volume connu sous le nom de *Acta doctoratus*. Mais, comme ce volume n'a pas été livré au public, les rédemptoristes ont essayé de le remplacer et de le compléter, en publiant les *Vindiciæ alphonsianæ* en réponse directe aux attaques du père Ballerini. Le 4 mai 1873, l'*Univers* a publié un article élogieux sur ce dernier ouvrage. Le père Ballerini a répliqué. Le père Boulangeot, professeur de théologie dans la congrégation des rédemptoristes, est intervenu dans le débat. Des amis du père Ballerini ont publié à leur tour une brochure, latine et française, intitulée : *Le père Ballerini vengé, ou Dégustation des* VINDICIÆ ALPHONSIANÆ. Cette brochure anonyme, imprimée à Bruges, est revêtue d'une approbation épiscopale.

Cette polémique, qui semble au premier abord contenue, est dans le fond très-vive. On le comprend aisément.

En effet, d'une part, les réponses des rédemptoristes, qui forment les *Acta doctoratus*, ont été confiées par la congrégation des rites à l'examen de deux théologiens, louées et approuvées sans réserve par l'un de ces deux rapporteurs, et enfin sanctionnées par un vote unanime des con-

grégations en faveur de saint Liguori. Mgr Pie, évêque de Poitiers, dans une de ses *Instructions synodales*, a déclaré que ces réponses étaient un trésor posthume laissé par saint Liguori à l'Église. Les *Vindiciæ*, qui ne sont qu'un écho des *Acta doctoratus*, ont été appelées par la *Revue des sciences ecclésiastiques* une œuvre vraiment magistrale. L'*Univers* est encore plus laudatif; il voit en elles « un monument scientifique aux vastes proportions et aux lignes harmonieuses, d'une érudition vraiment considérable, et d'une portée tout actuelle et providentielle ».

Mais, d'autre part, le père Ballerini appelle les *Vindiciæ* « une diatribe acerbe, dont la substance se réduit à des invectives contre ses prétendues erreurs ». Il traite la récrimination de ses adversaires de « suppositions vaines et fausses, qui d'ailleurs se pardonnent facilement à des têtes chaudes ». Il accuse ses contradicteurs de se laisser aller à une « passion qui n'épargne pas même les falsifications de sens et les calomnies manifestes. » Évidemment très-froissé de ce que l'*Univers* a osé voir dans l'école où il enseigne une chaire de théologie morale « presque convertie en une chaire de pestilence, au grand malheur de la science sacrée et des âmes », il renvoie à son tour « aux Petites-Maisons » les objections que lui adressent les partisans des *Vindiciæ*. La brochure de ses amis belges n'est pas moins acerbe. Elle appelle les gens de l'*Univers* des « gazetiers », et leur reproche d'avoir mis le père Ballerini sur la sellette et de l'avoir couvert d'opprobres. L'*Univers*, oubliant que cette brochure porte une approbation épiscopale ou plutôt s'en souvenant très-bien, s'emporte, traite ses auteurs de « jeunes têtes », d' « échappés de séminaire », de « cerveaux brûlés », et il plaint les jésuites d'être aussi mal défendus.

C'est une véritable tempête de sacristie; et même, comme la sacristie de ces messieurs est adossée à leur église, il en

résulte que celle-ci reçoit fortement le contre-coup de celle-là. Effectivement, le père Ballerini a beau dire qu'il a autrefois publié une dissertation en l'honneur de saint Liguori; il a beau en appeler au père général des rédemptoristes, qui a accepté la dédicace de cette dissertation; il a beau invoquer le témoignage de ses élèves, auxquels, dit-il, il a répété que leur maître, leur guide, leur livre de prédilection, doit être la *Théologie morale* de saint Liguori. Au fond, toutes ces belles phrases du père Ballerini ne sont qu'une manière jésuitique de voiler sa pensée et d'adoucir la violence de son attaque. De fait, il ne rétracte aucun des griefs formulés par lui contre la morale de saint Liguori.

Pour bien comprendre toute la gravité de ce débat, il faut voir les choses dans leur ensemble. Quand parut la *Théologie morale* de saint Liguori, elle fut généralement accusée de laxisme, en France surtout. L'un de ses adversaires les plus résolus fut le dominicain Patuzzi. Néanmoins la congrégation des rites, sous l'influence indirecte des jésuites, approuva cette Théologie. Le cardinal Gousset en publia une justification en France. Ce mouvement en faveur de saint Liguori était une manière de combattre le jansénisme et le rigorisme de Port-Royal. Il tournait donc, en définitive, à l'avantage des jésuites. Aussi Rome ne fit-elle que le favoriser de plus en plus. Mais cette première victoire ne suffit pas aux jésuites. Afin de rompre encore davantage avec l'ancienne morale, ils accusèrent la Théologie de saint Liguori, non plus d'être relâchée, mais d'être trop sévère. Le père Ballerini fut un père Patuzzi retourné. Autant celui-ci avait voulu rétrécir le chemin du ciel, autant celui-là s'efforça de l'élargir, de manière que tout le monde pût y entrer sans difficulté. On peut donc considérer le liguorisme comme un obstacle au jésuitisme. Quoique beaucoup plus faible, comme obstacle, que l'ancien jansé-

nisme, il sera combattu par les jésuites avec non moins d'ardeur. La lutte d'aujourd'hui n'est qu'un premier signal. Après le père Ballerini, qui est relativement modéré, il en viendra un autre qui le sera moins. Déjà aujourd'hui il y a entre la morale de saint Liguori et la morale jésuitique du père Gury cent soixante-quatre divergences principales; dans quelque temps il y en aura deux cents, trois cents, et ainsi de suite.

Pour le temps présent, l'attaque dirigée par le père Ballerini contre saint Liguori est un acte hardi, pour ne pas dire audacieux : car elle frappe indirectement la congrégation des rites, qui a approuvé la morale de saint Liguori. Mais les jésuites sont assez forts pour n'avoir peur d'aucune congrégation romaine. N'est-ce pas un excellent moyen, pour eux, de montrer et d'accroître leur puissance, que d'assurer le triomphe de leur doctrine sur la doctrine d'un théologien canonisé et élevé par Rome au rang des docteurs? Évidemment. Aussi l'*Univers* a-t-il beau dire : « Il n'est pas permis, et ce serait gravement manquer de respect, surtout envers l'autorité apostolique du saint-siége, que d'attacher *à quelque opinion que ce soit* de saint Liguori la plus légère de ces notes dont les théologiens et l'Église ont coutume de marquer les doctrines répréhensibles. » Ceci est dur pour le père Ballerini, qui accuse la Théologie de saint Liguori de contenir des citations fausses et des hallucinations. Mais l'*Univers*, sur ce point, est naïf. C'est précisément parce que Rome a approuvé la morale de saint Liguori, que le père Ballerini l'attaque : car plus Rome sera soumise aux jésuites, plus ceux-ci seront les maîtres du monde, de la politique, des mœurs, de la religion, etc. Tel est le plan des bons pères.

Au fond, la question du probabilisme proprement dit et de l'équiprobabilisme n'est qu'un prétexte et un point de détail. Le but des jésuites est plus élevé; et les rédempto-

ristes, qui ne s'en aperçoivent pas, seront battus. Il semble à ceux-ci que tout sera sauvé dans la sainte Église de Dieu, s'ils démontrent que saint Liguori, leur fondateur, est le père de l'équiprobabilisme, et s'ils établissent, dans le *Traité de la pénitence*, que le confesseur a le droit de refuser l'absolution au récidiviste qui ne donne pas des signes extraordinaires de contrition. Le père Ballerini conteste tout cela. Avec une habileté rare et avec des airs parfaits de moraliste modèle, il soutient la doctrine du probabilisme et fait valoir la maxime : « Il faut croire le pénitent pour lui et contre lui. » Les rédemptoristes accusent le père Ballerini de prêcher la morale « libérale ». On sait ce que ce grief signifie sous la plume d'un rédemptoriste ou d'un gazetier de l'*Univers*. La lutte est donc plus sérieuse encore qu'elle ne paraît.

Jusqu'ici nous ne pouvons qu'applaudir à cette querelle toute romaine. Rédemptoristes et jésuites, en se combattant, ne peuvent qu'égayer la galerie, et surtout se discréditer les uns les autres. Si, d'une part, les rédemptoristes, soutenus par l'*Univers*, démontrent que saint Liguori est le grand moraliste de l'Église romaine; et si, d'autre part, les jésuites prouvent que cette morale est défectueuse et mauvaise, ne serons-nous pas en droit de conclure qu'il faut laisser là la morale romaine pour revenir à l'ancienne morale catholique, c'est-à-dire à la morale chrétienne des premiers siècles? C'est ce que nous désirons ardemment. Donc, bravo, Ballerini! bravo, Boulangeot! bravo, Veuillot!

IX

COMMENT LE JÉSUITISME TUE LA RELIGION

« On ne corrompt jamais un peuple, mais on l'égare quelquefois. » Cette parole de Rousseau pourrait peut-être paraître fausse, si l'on examinait de près et impartialement ce que le jésuitisme peut faire d'un peuple. Tout peuple, en effet, a besoin de la vraie religion pour vivre d'une vie féconde et toujours croissante. Or le jésuitisme est précisément la négation et la corruption de la vraie religion. Pour s'en convaincre, il suffit d'étudier son action sur le catholicisme latin. Assurément le catholicisme latin n'avait plus toute sa pureté primitive lorsque le jésuitisme parut. Néanmoins il avait encore de puissants principes vitaux, et il lui eût suffi d'une réforme vaste et intelligente, pour revenir à son ancienne prospérité et reconquérir son ancienne gloire. Or, au lieu de favoriser cette réforme, le jésuitisme l'a empêchée en la faisant dévoyer. Nous ne savons si à la fin l'œuvre de Luther écrasera l'œuvre d'Ignace de Loyola; mais, selon nous, l'œuvre d'Ignace de Loyola a singulièrement nui à l'œuvre de Luther, en ce sens qu'elle l'a empêchée d'être une réforme véritable et profonde des abus introduits dans l'ancien catholicisme par l'esprit du

moyen âge. Quoi qu'il en soit, sous l'action de l'ordre des jésuites, le désordre augmenta sans cesse dans l'Église catholique d'Occident; les notions chrétiennes les plus essentielles et les plus élémentaires s'altérèrent, la morale s'obscurcit, le sentiment prit une direction inférieure, l'égoïsme mystique remplaça le dévouement, et de chute en chute, de corruption en corruption, on arriva dans les classes ignorantes au matérialisme dit religieux et à la superstition, et dans les classes instruites, au scepticisme.

Voici comment :

Dans le christianisme primitif, ou ancien catholicisme, le culte, forcément extérieur, n'était nullement matérialiste, parce qu'il était avant tout symbolique. Le symbolisme était comme la spiritualisation des rites sensibles; par lui l'idée et le sentiment surnageaient dans le culte, et le transformaient en un véritable enseignement, qui, par les sens, allait jusqu'à l'esprit et jusqu'au cœur. Quoi de plus instructif, de plus clair, de plus facile à comprendre et en même temps de plus beau, de plus simple, de plus touchant, que le rite primitif de la messe, l'acte liturgique par excellence! Malheureusement ce rite s'altéra en Occident, on retrancha et on ajouta à tort et à travers, en sorte que l'on n'y a plus actuellement que des cérémonies tronquées, des restes presque sans signification, des signes dépouillés presque entièrement de leur ancien symbolisme. Il en est de même de toutes les autres parties de la liturgie romaine actuelle. Or, les jésuites, au lieu de rétablir la liturgie romaine dans son ancien symbolisme, l'ont encore altérée davantage. Grâce à eux, mille légendes du moyen âge ont pris place dans l'office public de l'Église occidentale; les offices de leurs saints ont entamé l'office du temps, qui était la reproduction symbolique de la vie de Jésus-Christ; Jésus-Christ a disparu, ou à peu près, sous cette nuée de nouveaux

saints, tous passés au moule jésuitique. C'est ainsi que l'esprit des *Exercices* de saint Ignace supplanta, jusque dans la liturgie, l'esprit primitif de l'Évangile. L'idée chrétienne disparaissant de plus en plus, il fallait naturellement la remplacer de plus en plus par des cérémonies purement extérieures qui ne parlassent qu'aux sens, par une pompe théâtrale qui ne s'adressât qu'aux yeux, par une musique profane qui transformât les cérémonies les plus saintes en distractions artistiques. C'est ainsi que, par la suppression à peu près complète de l'ancien symbolisme on arriva à un matérialisme et à un sensualisme qui, pour se donner libre cours au pied des autels, n'en sont pas moins funestes.

Une fois lancées dans cette voie, une fois descendues à ce bas niveau, les âmes ne s'arrêtent pas, surtout si, comme dans l'Église jésuitico-romaine, on les entretient dans l'ignorance, dans l'irréflexion et dans l'absence de raisonnement. Le second abîme dans lequel elles tombent, après ce premier, c'est la superstition. C'est ici surtout que l'action du jésuitisme est visible. C'est lui certainement que l'Église d'Occident doit rendre responsable de ce torrent de nouvelles dévotions, de nouvelles litanies, de nouveaux miracles, de nouvelles apparitions, qui l'inonde depuis le XVI^e^ siècle et surtout depuis quarante ans. Les noms de la Salette, de Lourdes, de Pontmain, etc., nous dispensent d'une plus longue nomenclature. Pas un seul des petits journaux que dirigent les jésuites ne se publie sans rapporter quelque nouvelle révélation miraculeuse. Hier c'était une révélation de la sainte femme Palma d'Oria; aujourd'hui c'en est une autre, d'une religieuse innommée de Suisse qui a vu tous les jours une médaille miraculeuse suspendue dans les airs, etc., etc. A en croire la presse ultramontaine, il se passerait chaque jour une infinité de miracles : les actes de

la Providence conformes aux lois naturelles établies par elle, seraient beaucoup moins nombreux que les actes qui y dérogent; nous serions en pleine révolution de merveilleux. Hélas! pourquoi donc les jésuites et les quelques femmes surexcitées par eux sont-ils seuls à en être les témoins privilégiés! Pourquoi donc les miracles se font-ils toujours sous les yeux de ceux qui sont censés n'en avoir pas besoin? Pourquoi donc Dieu, qui a intérêt à ne pas se révéler en vain, fait-il apparaître la sainte Vierge à des enfants incapables de discernement, et capables au contraire, lorsqu'ils sont stylés *ad hoc*, de dire tout ce qu'on leur suggère? Que d'autres questions n'aurions-nous pas à poser sur de tels sujets! Laissons également tous ces cierges qui effacent les péchés et qui dispensent de la lumière intellectuelle; tous ces scapulaires dont on couvre l'extérieur des poitrines, sans se préoccuper des vertus dont on devrait parer l'intérieur; tous ces hommages que l'on rend aux médailles et aux statues, sans songer une seule fois au Dieu de vérité et de justice, qui seul doit recevoir les adorations des hommes. Il n'est que trop manifeste qu'en Occident le jésuitisme a précipité le catholicisme dans la superstition la plus grossière. Dira-t-on, pour excuser les bons pères, que la superstition existe aussi chez les orthodoxes d'Orient? Ce ne serait point une excuse fondée. Car la superstition est en Orient comme elle est dans tous les peuples qui se forment; là, c'est encore l'enfance, et chaque jour on y constate le progrès dans l'instruction et dans le développement chrétien de la conscience. Mais, en Occident, est-ce encore l'enfance? N'est-ce pas plutôt le retour à la fausse enfance, par la décrépitude? Au lieu de former les races latines, le jésuitisme ne les a-t-il pas poussées vers une effroyable débilité? Au lieu de développer chrétiennement les consciences, ne les a-t-il pas ruinées par une misérable casuistique, qui

leur a appris à jouer avec Dieu, à jouer avec le prochain, à jouer avec elles-mêmes, en un mot, à jouer avec toutes les vertus et à toujours tirer égoïstement, petitement, leur épingle du jeu?

Qu'en est-il résulté? Une troisième plaie, le scepticisme. Hélas! rien de plus naturel. A force de voir le pour et le contre sous un jour farceur, à force d'être témoin de religieux qui escobardisent perpétuellement et qui donnent le croc en jambe à tout, même en baissant dévotement les yeux, comment ne deviendrait-on pas sceptique? Quelques âmes, il est vrai, ont le bon esprit de se rejeter d'autant plus en Dieu que les hommes leur paraissent plus traîtres. Mais les masses ne raisonnent pas ainsi : elles croient que Dieu n'est pas meilleur que les gens qui vivent dans sa compagnie; elles font la religion responsable des crimes que commettent les hommes qui passent pour la servir; et voyant que ces hommes sont, par leur hypocrisie, les pires de tous, elles ne veulent plus ni de religion ni de Dieu. C'est un tort assurément, car Dieu ne peut pas être solidaire des fautes de ses ministres, et, en définitive, la religion romaine n'est pas la seule, n'étant pas la vraie. Mais toujours est-il que c'est ainsi que l'ultramontanisme jésuitique mène à l'athéisme. La plus sûre manière de supprimer Dieu dans l'esprit de l'homme n'est pas, en effet, de le nier, mais de le rendre ridicule et odieux. De plus, ce n'est pas seulement dans l'ordre moral que le jésuitisme romain aboutit au scepticisme et mène à l'athéisme, c'est encore dans l'ordre dogmatique. Sans remonter ni à l'époque du concile de Trente, ni à celle de la bulle *Unigenitus*, restons à l'époque actuelle. Avant le 18 juillet 1870, nous avons vu des évêques publier, en mitre et en crosse, des mandements dans lesquels ils déclaraient que l'infaillibilité papale était dénuée de tout fondement biblique, traditionnel

et historique, qu'elle n'avait jamais été crue dans l'Église catholique d'autrefois, qu'elle ne l'était pas non plus maintenant, et que, si cette doctrine de l'infaillibilité papale, qui n'était que la doctrine d'une coterie prétendue catholique, devenait la doctrine de l'Église, l'Église serait mise au banc des nations civilisées. Voilà ce que nous avons entendu, ce que nous avons lu, et cela, non-seulement dans les ouvrages d'un seul évêque, mais dans les ouvrages et dans les protestations de cent cinquante évêques. Puis, un coup de vent, c'est-à-dire un coup de majorité, un coup d'État, a lieu le 18 juillet 1870, et voilà ces mêmes évêques qui viennent aujourd'hui, en mitre et en crosse, nous faire des mandements dans lesquels ils nous disent que l'infaillibilité papale est une vérité divine, qu'elle a toujours été crue dans l'Église catholique, qu'eux-mêmes l'ont toujours crue et enseignée, et que ceux qui ne la croiraient pas ne seraient dans l'Église qu'une misérable coterie hérétique, n'ayant plus rien de catholique! Hier, non; aujourd'hui, oui! Hier, noir; aujourd'hui, blanc! Hier, erreur satanique; aujourd'hui, vérité divine! Hier, coterie antichrétienne; aujourd'hui, Église catholique universelle! Et ces deux langages en crosse et en mitre, sur les mêmes lèvres, avec le même ton et les mêmes airs mystiques! Oh! messeigneurs! Franchement, c'est trop! Si encore ce n'était que vos personnes qui fussent compromises par une telle palinodie! Mais non! Vos personnes sont toujours vêtues de violet, et toujours rentées comme par le passé; les hommes d'État, qui savent lire cependant, veulent bien lire en toutes lettres dans le concordat le dogme de l'infaillibilité papale; ils sont avec vous, ils sont pour vous. Vos personnes ne sont donc pas compromises : dormez en paix dans vos évêchés. Mais ne voyez-vous pas que l'Église est compromise? Ne voyez-vous pas que le résultat direct de votre conduite, c'est le scepti-

cisme le plus complet? Eh quoi! en plein XIXe siècle, alors que toute la presse fonctionne, vous réussissez à faire passer pour le vrai d'aujourd'hui le faux d'hier, et cela sous nos yeux, et vous voudriez que nous crussions encore à tous ces autres dogmes qui ont été faits par vous et vos pareils, dans vos conciles romains, alors qu'il n'y avait pas encore de presse, et sous des yeux intéressés?.. C'est ainsi que le jésuitisme tue la foi et la vie religieuse des peuples qui ne savent pas ou qui n'osent pas le mettre à la raison.

X

COMMENT LE JÉSUITISME, OU NOUVEAU CATHOLICISME ROMAIN, EST UN PÉRIL DE MORT POUR LES PEUPLES ET POUR LES ÉTATS

Le jésuitisme, ou nouveau catholicisme romain, est un péril pour les peuples qui l'accueillent, à plus forte raison pour ceux qui le professent, parce qu'il n'est aucune nationalité, si profondément enracinée qu'elle soit, qui puisse résister à l'infaillibilité et à l'omnipotence d'un pape étranger. Par cela même qu'un peuple reconnaît, en dehors de ses frontières, un homme qui peut lui imposer, au nom de Dieu, tout ce qu'il veut, il est évident que ce peuple s'abdique lui-même et qu'il livre à cet homme infaillible sa propre nationalité.

Mais ce n'est là qu'une première raison. Si un peuple a une nationalité, il a aussi une constitution politique. Or, de même qu'avec le jésuitisme, ou nouveau catholicisme romain, toute nationalité doit disparaître dans celle de Rome, de même toute constitution politique doit faire place à la volonté du pape. Nous posons en fait qu'aucune monarchie de l'Europe et aucune république ne peuvent compter sur le lendemain, du moment qu'elles pactisent avec le *Gesu* et avec le Vatican. Cette thèse, qui est digne de l'at-

tention des hommes d'État et de quiconque veut servir son pays, ne repose malheureusement ni sur des principes de fantaisie, ni sur des considérations systématiques, mais sur les pièces les plus authentiques et sur les faits les plus évidents.

Prenons d'abord le *Syllabus*. Les anathèmes contenus dans ce document dogmatique sont trop connus pour que nous ayons à les rappeler ici. Il est parfaitement certain, d'une part, que ce nouveau code de la foi romaine enseigne la complète subordination de l'État à l'Église, c'est-à-dire au pape; d'autre part, qu'il interdit, au nom de l'Église et du pape, les libertés et les principes qui servent de fondements à tous les gouvernements actuels de l'Europe. Donc, de par le *Syllabus*, c'est-à-dire de par la doctrine indéniable et universellement acceptée de l'Église romaine actuelle, il y a incompatibilité entre l'autel de Rome et les trônes de l'Europe, ou, s'il y a compatibilité, c'est à la condition formelle que les gouvernements se soumettront à la cour de Rome, et qu'ils n'interpréteront et n'appliqueront leurs principes politiques modernes que dans le sens antilibéral qui leur sera dicté par les agents du pape. Or, de bonne foi, des gouvernements qui sont réduits à une pareille sujétion sont-ils des gouvernements qui s'appartiennent? Évidemment non. Rome peut les renverser au premier jour, en les déclarant impies et en soulevant contre eux leurs propres sujets, au nom de la foi, dont le pape infaillible est le seul organe et le seul juge. C'est pourquoi d'Alembert avait parfaitement raison, lorsqu'il écrivait contre les jésuites cette phrase, qui, depuis le 18 juillet 1870, s'applique forcément à tout le parti ultramontain : « Il faut, quand on s'est déclaré leur ennemi, ou les anéantir absolument, ou finir par être leur victime. Tant qu'il leur reste un souffle, ils ne cessent pas d'être redoutables. »

Mais, depuis 1864, de nouveaux documents ont paru, dans lesquels le pape renchérit encore sur le *Syllabus*. Jusqu'à présent on avait pensé qu'en vertu de la plus simple et de la plus vulgaire honnêteté, les concordats passés entre l'Église catholique romaine et les gouvernements liaient les deux parties contractantes. Il n'en est rien. Le pape, dans un bref adressé à M. Maurice de Bonald, a déclaré qu'il n'était lié par quoi que ce fût, qu'il était libre de résilier à son gré toute espèce de concordats, que de telles pièces ne pouvaient obliger et n'obligeaient que les gouvernements. En vérité, comment le vicaire de Dieu pourrait-il être lié par les hommes! Cela paraît si évident, si simple aux nouveaux-catholiques, que le père Tarquini, jésuite, professeur de droit canonique à l'ex-collége romain, a écrit ce qui suit : « Si le concordat devait être regardé comme un pacte synallagmatique, ainsi qu'*on* le dit, de telle sorte que le vicaire de Jésus-Christ ne pût jamais reprendre le gouvernement d'aucune des matières spirituelles (ou s'y rattachant) qui seraient placées sous le concordat, à moins que le consentement de l'autre partie n'intervînt, ne serait-il pas manifeste que la matière dont il s'agit serait devenue l'objet d'une véritable aliénation, et que, par conséquent, *la volonté de Jésus-Christ serait brisée* et que *la constitution de l'Église serait ruinée?* » De plus, le concile du Vatican n'a-t-il pas déclaré, dans son chapitre III, que les bulles et autres écrits du pape ont force et autorité (*vim ac valorem*) sans avoir besoin d'être agréés, reconnus et enregistrés par la puissance séculière ? Or cette déclaration du concile ne ruine-t-elle pas toutes les clauses des concordats, et ne réduit-elle pas les gouvernements au rôle de marionnettes, tournant avec leurs concordats selon les airs qu'il plaît au pape de jouer?

Qu'en pensent les conservateurs politiques qui se disent toujours membres sincères et dévoués de l'Église du Vatican ?

N'est-il pas de la dernière évidence que, si l'on veut toujours appartenir à cette Église, il faut se résigner à déclarer le pape maître absolu de toutes les constitutions politiques et de tous les gouvernements? N'est-ce pas là la doctrine qui s'enseigne maintenant dans le clergé, et par le clergé dans le peuple? Et lorsque cette doctrine sera acceptée par la majorité des citoyens d'un pays, grâce à l'ignorance des uns et au fanatisme des autres, quel est le gouvernement qui pourra tenir dans ce pays contre les empiétements et les prétentions de la curie romaine? Quelle est la combinaison politique, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, qui ne relèvera pas du bon plaisir de cette curie? Pour peu que les cardinaux et les jésuites en soient offusqués, n'est-il pas clair qu'ils la feront immédiatement condamner, pour sauvegarder avant tout leurs propres intérêts?

Donc, aucun parti politique ne saurait de bonne foi tolérer les principes du nouveau catholicisme, qui sont les principes mêmes du jésuitisme. Les rois eux-mêmes ne trouvent grâce aux yeux des jésuites qu'autant qu'ils se font leurs très-humbles serviteurs. Et quand il n'en est pas ainsi, on sait la façon dont ils sont traités : l'histoire de France et de Portugal nous l'apprend suffisamment.

Dès lors, comment une république pourrait-elle subsister avec le romanisme actuel? Sans doute un fantôme de république pourrait se concilier avec lui, mais une telle conciliation est à jamais impossible à une république véritable. Dans le romanisme, l'autorité vient d'en haut; dans une république, elle passe d'abord par le canal du peuple. Dans le romanisme, le chef est absolu, les sujets n'ont qu'à obéir; dans une république, le président est soumis aux lois, et les sujets, tout en obéissant aux lois, participent au gouvernement. Dans le romanisme, la centralisation la plus entière est à la fois le type et la réalité; dans une république, c'est

au contraire la décentralisation qui fait la force du gouvernement et de la nation. Dans le romanisme, le principe électif est aussi restreint que possible; plus on s'en passe, plus l'état des choses est parfait. Dans une république, c'est sur ce principe même qu'est établi tout le système administratif, c'est par lui que tous les rouages fonctionnent, et conséquemment plus il est étendu et universel, toutes choses nécessaires étant d'ailleurs supposées, plus on approche de l'idéal recherché.

Il serait facile de poursuivre cette comparaison dans de plus grands détails. Mais ceux-ci suffisent pour convaincre tout homme intelligent et sincère que l'hostilité qui a éclaté entre l'Église papale actuelle et les gouvernements modernes n'est pas une de ces hostilités de simple malentendu qui se dissipent aisément par d'amicales explications, mais une hostilité profonde, radicale, irréconciliable. On pourra encore temporiser quelque temps; mais à la fin il faudra, bon gré mal gré, choisir entre l'absolutisme romain et le *self-government* des peuples. Plus on reculera cette époque, plus, selon nous, on aggravera les difficultés; ce n'est pas en automne que l'on coupe les branches mauvaises, mais au commencement du printemps, avant que la séve se perde. Nous le répétons, les gouvernements qui ont peur ne sont pas de vrais serviteurs de leur pays; le chirurgien qui tremble devant l'amputation, doit en conscience renoncer à son état.

Nous savons que parmi les publicistes et les hommes politiques qui ne partagent pas les théories jésuitico-romaines, plusieurs réclament le maintien des jésuites et des ultramontains, non par peur, mais, disent-ils, au nom de la liberté de tous les citoyens. M. de Bismarck, en chassant les jésuites d'Allemagne, leur semble suivre la méthode intolérante des jésuites, qui, s'ils étaient au pouvoir, chasseraient à leur tour M. de Bismarck. Les libéraux dont nous parlons

veulent que chacun soit libre de parler, d'écrire et d'agir *comme il veut*. Pour nous, nous ne saurions approuver *tout* ce que contient cette théorie. Nous trouvons très-juste et très-nécessaire que chacun soit libre de parler, d'écrire et d'agir comme il veut, pourvu que par ses paroles, ses écrits et ses actions, il n'attente ni aux droits des citoyens, ni à ceux de l'État; mais nous trouvons très-mauvais et intolérable qu'il puisse nuire aux individus et au gouvernement légitimement établi par le pays. Il est donc évident qu'il y a en tout ceci une mesure à respecter. Quelle est cette mesure? Où cesse la liberté de l'individu et où commence la répression par l'autorité publique? Là est toute la difficulté. Nous avouons que cette difficulté est grande et qu'elle mérite toute l'attention des hommes sérieux. Mais nous soutenons qu'elle n'est pas insoluble; nous prétendons même qu'en certains cas la solution en est facile, et nous comptons parmi ces cas celui qui nous occupe.

Si le jésuitisme et le romanisme actuel n'étaient que des opinions, peut-être devrait-on les laisser, comme toutes les autres, suivre leur libre cours, à leurs risques et périls. Mais comment des hommes sensés ne voient-ils pas que ce ne sont pas là de simples opinions pour un nombre immense de citoyens, c'est-à-dire pour tous ceux qui se rattachent en conscience à l'Église romaine officielle? Comment ne voient-ils pas que ces choses leur sont enseignées et imposées au nom de Dieu, comme des vérités divines dont il n'est pas permis de douter, et qui sont obligatoires en conscience sous peine de damnation éternelle? Comment ne voient-ils pas que, si les hommes d'esprit et de raison peuvent se prémunir contre elles par leur propre bon sens, la multitude des simples en est incapable? Et dès lors, comment ne voient-ils pas que les théories et les pratiques du romanisme jésuitique dont nous parlons peuvent devenir,

au premier jour, des armes pour la guerre civile, et que les laisser s'implanter dans le pays, c'est laisser s'y établir une poudrière, qui, à un signal parti du Vatican ou du *Gesu*, peut faire sauter le gouvernement le plus solide? En vérité, la liberté exige-t-elle que l'on permette aux jésuites et aux romanistes de miner ainsi les esprits, les consciences, c'est-à-dire le pays même, dans ce qu'il a de plus essentiel et de plus nécessaire? La liberté exige-t-elle que l'on permette à l'homme qui tient dans ses mains un revolver armé, de décharger cette arme sur les passants qui lui déplaisent, sauf à laisser à ces derniers, quand ils giront par terre, baignés dans leur sang, le droit de se relever et de se défendre suivant les principes de la modération et de la tolérance? Assurément beaucoup de mesures préventives peuvent être tyranniques, parce qu'elles peuvent n'être qu'arbitraires. Mais qui osera prétendre que celles dont nous parlons soient de ce genre? N'est-il pas évident que les jésuites et les romanistes ne se tiennent plus sur le terrain de la simple théorie, mais que depuis longtemps déjà ils ont envahi celui de la pratique? En effet, toute doctrine qui *s'impose à la conscience sous peine de damnation éternelle* n'est plus une simple doctrine, c'est déjà une action, et la juger comme un fait n'est pas seulement un droit, mais un devoir. Combattre les jésuites et les romanistes, ce n'est donc pas prendre une simple mesure préventive contre des hommes de plume, c'est se défendre contre des hommes d'action, porteurs d'armes terribles, et qui ont déjà commencé l'assaut.

XI

LE PARTI JÉSUITICO-ULTRAMONTAIN ET LA GUERRE DE 1870

La publication des dépositions faites devant la commission du 4 septembre a excité le plus vif intérêt. Parmi ces dépositions, celle de M. Thiers occupe le premier rang par l'importance et la haute situation de son auteur. Toutefois, cette déposition, bien que claire, n'est pas complète.

M. Thiers y affirme expressément : 1° que « la France ne voulait pas la guerre »; 2° que « M. Ollivier était porté pour la paix »; et 3° que « l'empereur lui-même y inclinait ». Rien n'est plus vrai que cette triple assertion. Mais alors qui donc voulait la guerre? M. Thiers répond à cette question par une nouvelle et triple assertion : « Quelques hommes de cour, dit-il, et je dois ajouter, pour être complétement vrai, quelques spéculateurs de Bourse, très-peu nombreux, du reste, sentant que les fautes de 1866 pesaient sur les affaires, et croyant qu'il suffirait d'une campagne de six semaines pour rendre l'élan aux spéculations dont ils vivaient, disaient : C'est un mauvais moment à passer, quelque cinquante, mille hommes à sacrifier, après quoi l'horizon sera éclairci et les affaires reprendront. » Laissons de côté ces spéculateurs de Bourse, qui étaient « très-peu nombreux », et qui ne

pouvaient pas avoir assez d'influence pour faire déclarer une guerre qui n'était voulue ni par la France, ni par le chef du cabinet, ni même par l'empereur personnellement. C'est sur les « quelques hommes de cour » dont parle M. Thiers, qu'il faut insister. M. Thiers les appelle les « bonapartistes purs »; il nous les représente comme très-préoccupés de voir leur influence compromise auprès de leurs collèges électoraux, et comme ayant puisé dans le voisinage de l'impératrice la pensée et le désir de faire la guerre, soit pour fortifier la dynastie à laquelle ils étaient attachés, soit pour reconquérir leur influence auprès de leurs électeurs.

Les paroles de M. Thiers sont si graves, qu'il faut les relire. « L'impératrice, à ce qu'on assurait, répétait souvent, en parlant de son fils : Cet enfant ne régnera pas, si l'on ne répare pas le malheur de Sadowa. Autour d'elle se trouvaient des gens, qui, par complaisance ou par conviction, le répétaient avec une sorte de forfanterie. Dans le sein du Corps législatif, les purs bonapartistes, ceux qui tenaient plus au sort de la dynastie qu'à celui du pays, demandaient avec violence qu'on saisît cette occasion pour faire la guerre. » Donc, d'après M. Thiers, c'est l'impératrice qui, par sa volonté personnelle, a dirigé celle des bonapartistes purs dans son entourage et au sein du Corps législatif, et qui les a déterminés à déclarer la guerre. L'empereur, qui, comme le remarque M. Thiers, « avait beaucoup perdu de sa volonté », était en effet à peu près complétement dominé par l'impératrice, qui à la fin prenait de plus en plus des airs de régente [1].

Ce point est capital. Reste maintenant à savoir si l'impératrice, qui dominait l'empereur et les bonapartistes purs,

1. « Quelques jours avant Reichshoffen, madame Eugénie de Montijo disait : C'est une guerre A MOI. La France n'oubliera pas ce mot. » *République française*, 11 janvier 1873.

n'était pas à son tour dominée par quelqu'un. M. Thiers signale dans sa déposition « des personnes ardentes » qui vivaient dans l'entourage de l'impératrice. M. Thiers n'a-t-il voulu parler que de quelques hommes d'État que l'impératrice voyait plus particulièrement? Nous ne savons. Toujours est-il que l'opinion publique ne se bornait pas à voir des hommes d'État parmi « les personnes ardentes » qui avaient leurs entrées chez l'impératrice. Il y avait aussi les hommes d'Église et même les hommes de couvent. Avant tout, Espagnole de religion plus encore que de naissance, l'impératrice accordait beaucoup plus d'attention au *sentiment* religieux qu'à la *pensée* religieuse. Aussi préférait-elle pour sa direction spirituelle les hommes de sentiment aux hommes de doctrine. C'est ainsi que M. l'abbé Darboy, alors vicaire général de Paris, avait été remarqué par l'empereur dans sa station de carême prêchée aux Tuileries, et qu'il avait passé à peu près inaperçu aux yeux de l'impératrice. Devenu archevêque de Paris, il la voyait très-peu, malgré toutes les occasions de rapprochement que la religion, la politique, les bonnes œuvres, l'éducation du prince impérial, etc., pouvaient faire naître entre eux. Nous savons qu'elle l'écoutait volontiers parler, qu'elle aimait sa manière de dire et toutes les expressions, puisées dans une philosophie à la fois transcendante et pratique, dont il colorait son langage pittoresque et original. Néanmoins elle ne le faisait point ou peu appeler. Il avait trop le sens de la prudence pour avoir sa confiance. Les hommes de son choix furent, d'abord, M. Deguerry, curé de la Madeleine, puis, M. l'abbé Bauer, prédicateur, qu'elle fit prêcher l'un et l'autre aux Tuileries. Ce dernier avait su obtenir sa sympathie, et c'est elle qui lui fit donner par la cour de Rome le titre de protonotaire apostolique.

Toutefois ce n'était là que la direction officielle et visible.

Il y en avait une autre, invisible, indirecte, et qui n'en était que plus efficace : elle venait, en dernière analyse, des jésuites et de la nonciature. L'impératrice, à son insu peut-être, était, nous ne dirons pas sous le charme, mais sous l'influence de deux de ses dames de cour, qui, par leur nom, par leur distinction, par leur attachement à la dynastie, par leur habileté à se maintenir toujours dans cette sorte d'adulation contenue qui semble n'être qu'une sincère et affectueuse admiration, avaient su se faire une place privilégiée auprès d'elle. A tous ces mérites de cour, elles en joignaient un que l'impératrice appréciait par-dessus tous les autres, l'ardeur de ce mysticisme léger et commode qui se concilie très-bien avec les petits scandales, les aventures piquantes, les propos avancés et même de mauvais goût. Or ces deux dames, sans parler de plusieurs autres, avaient des rapports fréquents avec les jésuites, la nonciature et quelques ecclésiastiques appartenant, comme on disait alors, à la « coterie ultramontaine ». C'est ainsi que les jésuites et même les hommes de la curie romaine faisaient passer leurs idées jusque dans l'esprit de l'impératrice, et que, celle-ci une fois gagnée, ils savaient faire accepter d'autant plus sûrement leurs projets politiques aux ministres et aux principaux hommes d'État. Ils répandaient habilement dans leur monde que l'impératrice partageait telle ou telle opinion, et les hommes politiques qui voulaient se pousser dans les carrières gouvernementales s'en faisaient naturellement les partisans et les défenseurs. Que d'intrigues n'ont pas été conduites dans ce sens et de cette manière, à propos du concile du Vatican ! Tel ministre voulait défendre les anciennes traditions antiultramontaines de l'Église gallicane ; l'empereur lui-même, qui avait *tant* fait, même pécuniairement, pour la publication de l'ouvrage de Mgr Maret, y consentait. Mais l'impératrice, conduite par les inspirateurs secrets dont

nous venons de parler, s'y opposait. Comment aurait-elle consenti, même dans des matières aussi graves, à ce que l'on contrariât les désirs du parrain de son fils? Quelle inconvenance n'eût-ce pas été! Les jésuitesses de son entourage savaient si bien faire vibrer cette corde dans son âme toute répandue à la superficie des choses! C'est ainsi que le gouvernement français se laissa aller, dans la question du concile, à toute la mollesse que l'on sait.

Les choses se traitèrent de même relativement à la déclaration de la guerre avec la Prusse [1]. Cette question était, en effet, trop grosse de conséquences pour que les meneurs du parti jésuitico-ultramontain s'en désintéressassent, et pour qu'ils ne fissent pas jouer dans le sens de leurs desseins tous les secrets ressorts dont les fils étaient entre leurs mains [2]. Ils en voulaient surtout aux évêques allemands, qui leur avaient fait tant d'opposition depuis l'ouverture du concile, et qui semblaient encore, au commencement de juillet 1870, devoir combattre énergiquement le faux dogme de l'infaillibilité papale. Les jésuites savaient très-bien qu'à la longue ils viendraient facilement à bout de l'opposition des évêques français : aussi attachaient-ils peu d'importance à cette opposition. Mais il n'en était pas de même de celle des évêques allemands, qu'ils prenaient en sérieuse considération. Il fallait donc amoindrir leur influence autant que possible par l'abaissement de leur pays, et le moyen d'arriver à cet abaissement était la guerre dont on parlait.

Cette guerre avait un avantage plus grand encore à leurs

1. Voy. la *Gazette allemande* de Vienne, 11 octobre et 30 décembre 1873.

2. M. A. Andréi, dans son opuscule sur *les Jésuites* (Paris, 1872), dit (p. 116) : « On sait leurs intrigues dans le fatal conflit Hohenzollern. La guerre, ne serait-ce pas la régence, et la régence, n'était-ce pas encore une fois la suprématie cléricale en France, Rome restant au Vatican, un nouveau déluge de jésuites en France? » etc.

yeux. Croyant que la France serait victorieuse et ne voyant en elle que la fille aînée de la papauté, ils s'imaginaient que la défaite de l'Allemagne serait la défaite même du protestantisme, comme le triomphe de la France serait le triomphe du catholicisme romain, c'est-à-dire celui du Vatican et par conséquent le leur propre. Tout cela était parfaitement combiné dans leur esprit et devait tourner à leur avantage personnel. Il n'y avait pas jusqu'à cette distraction des esprits, désormais détachés de la pensée du concile et absorbés par celle de la guerre, qui ne dût servir leurs intérêts, en développant l'indifférence religieuse et en favorisant pour plus tard l'argument de prescription en faveur de l'acceptation, au moins tacite, du concile. Aussi ont-ils fait tout ce qui leur était possible pour pousser l'impératrice à la déclaration de la guerre. Plus frappés eux-mêmes à Sadowa que ne l'avait été la dynastie napoléonienne, ils sont parvenus à faire croire à l'impératrice qu'il fallait réparer Sadowa et refaire l'ancienne Autriche jésuitique avec son ancien concordat. Tel était le plan, que l'impératrice, réduite à elle seule, n'eût certainement jamais été capable d'imaginer.

Si donc les jésuites sont aujourd'hui expulsés d'Allemagne, ils sont, en cela, simplement punis par où ils ont péché. Les esprits superficiels peuvent ne voir dans cette expulsion qu'un caprice et une querelle de M. de Bismarck. Nous sommes, pour notre part, persuadé que cette expulsion est, avant tout, un acte de la justice de Dieu, et nous déplorons que la France, à laquelle ils ont été si nuisibles, ne sache pas se faire justice. Nous espérons que ce n'est qu'un retard, et qu'à la fin le gouvernement français, devenu plus intelligent, plus prudent et plus national, conformera sa conduite aux vœux de la majorité éclairée et libérale du pays.

XII

COMMENT LE ROMANISME N'EST QU'UN SYSTÈME POLITIQUE D'ANCIEN RÉGIME

Toute la tactique de Rome se résume dans les deux points suivants : 1° faire servir la politique des peuples à sa religion ; 2° faire servir la religion de ces mêmes peuples à sa politique. En sorte que le dernier mot de la religion de Rome est la politique. De même qu'elle a su transformer les choses religieuses en choses administratives, ainsi le but de toutes ses manœuvres actuelles est de transformer celles-ci en choses politiques. *Omnia pro dominatione*, « tout pour arriver à la domination du monde, » tel est le résumé de toute sa dogmatique, de toute sa morale, et même de toute sa liturgie.

En effet, lorsqu'on étudie les canonisations faites à Rome en ces derniers temps, n'est-on pas frappé de voir que presque toutes ces canonisations portent soit sur des niais, soit surtout sur des inquisiteurs et sur des hommes qui ont exercé une influence politique quelconque au bénéfice de la cour romaine ? Voilà les hommes que Rome propose comme saints à la dévotion de ses fidèles !

Si de l'autel on passe au confessionnal, c'est encore la

politique que l'on y trouve. Autrefois le pénitent se bornait à confesser ses fautes, et le prêtre, à l'absoudre. Maintenant, sous prétexte d'aider le pénitent à faire une confession intégrale ou de lui donner de sages conseils de direction, le prêtre ultramontain lui fait subir un questionnaire aussi détaillé que possible, et arrive, par cet interrogatoire qui est une véritable inquisition, à connaître tous les secrets domestiques des familles et par suite tous les secrets politiques des gouvernements. La confession romaine, telle qu'elle est pratiquée maintenant, notamment depuis l'existence des jésuites, n'a pas pour but d'exciter le pécheur au repentir de ses fautes, mais de lui faire accepter habilement un mot d'ordre, de lui représenter sous un jour mauvais tout ce qui combat les intérêts temporels de Rome, et sous un jour saint tout ce qui leur est favorable. Tout pénitent qui résiste à cette manière de voir ne reçoit pas l'absolution. Tactique admirable, qui prend la femme par le sentiment religieux ou, au besoin, par le sentiment profane, qui par la femme ainsi gagnée gagne bientôt les enfants, le mari, les domestiques, et qui, par cette domination sur les familles, arrive aisément à la domination sur la société.

De plus, il en est de la chaire comme du confessionnal. Sur quoi, en effet, roulent la plupart des prédications dans les églises romanistes? Est-ce sur l'Évangile? Non, l'Évangile n'est plus qu'un prétexte et un point de départ. On en cite une parole comme texte au commencement du discours, et c'est tout. Le discours est la plupart du temps une déclamation politique contre le gouvernement du pays, ou pour le rétablissement temporel du pape : les libéraux y sont traités d'agents de Satan, et les antilibéraux y sont représentés comme les vrais enfants de Dieu. Les ultramontains se moquent souvent du pasteur protestant, qu'ils représentent comme un simple personnage habillé de noir

et disant des choses honnêtes. Ne pourrait-on pas leur renvoyer la balle, en ajoutant que leurs prédicateurs ne sont plus maintenant que des personnages habillés de blanc et tenant soit des propos absurdes, soit des discours politiques?

Or, s'il en est ainsi jusque dans les églises, de quelles intrigues politiques ne doit-on pas être témoin ailleurs, pour peu que l'on regarde avec perspicacité et impartialité? De fait, qu'est-ce que le *Syllabus* de 1864, ce nouveau code dogmatique de l'Église romaine tout entière, sinon un code essentiellement politique, dans lequel le pape, mal caché sous le nom d'Église catholique, est déclaré maître de la philosophie, de la science, de la religion et de l'État? De bonne foi, qu'étaient les projets de canons que le concile du Vatican voulait transformer en articles de foi et qu'il aurait transformés sans la guerre entre la Prusse et la France, sinon des propositions essentiellement politiques, dont le fond était l'assujettissement de tous les gouvernements chrétiens à la cour de Rome, et la confiscation de toute liberté civile, politique et religieuse, au bénéfice de la papauté? Que sont également la plupart des concordats au bas desquels Rome a mis sa signature, surtout en Autriche et en France, sinon des transactions concluant toujours à la transformation politique de la religion romaine? Autrefois les évêques d'Italie ne voulaient pas que l'on jugeât les crimes dont le pape Léon III était accusé, parce que, disaient-ils, le pape ne peut être jugé par personne. Cette doctrine était commode pour le pape et pour ses partisans. Charlemagne, qui n'en croyait pas un mot, la laissa cependant passer, pour être proclamé par ces mêmes évêques empereur romain, ce que ceux-ci firent de bonne grâce. C'est ainsi que les dogmes ultramontains ont tous pris naissance dans des intrigues politiques; et, lorsqu'on étudie

avec soin ces dogmes, on découvre aisément que la politique en est non-seulement l'origine, mais aussi la gardienne et le but. Oui, tout homme de bon sens qui consent à faire abstraction de tout point de vue politique, dans l'étude des dogmes romains, se convainc bien vite que ces dogmes n'ont rien de commun soit avec l'Évangile, soit avec les traditions primitives du christianisme, et qu'ils ne datent que de l'époque où la papauté a cherché à transformer sa primauté en autorité.

Du reste, le plan des ultramontains d'aujourd'hui est fort clair, et bien aveugles sont ceux qui ne le voient pas. Avant tout, il est à constater qu'ils ne vont jamais seuls, et que, jusque dans les questions religieuses, ils font alliance avec les partis politiques qui veulent les servir : fait frappant, qui démontre combien leur religion est faible par elle-même, et comment c'en serait fait d'elle, s'ils ne l'appuyaient pas sur la politique. Saint Paul se regardait comme vivant parce que le Christ vivait en lui; aujourd'hui l'Église romaine ne vit plus par elle-même, mais uniquement par la politique qui vit en elle; son principe vital, ce n'est plus le Christ, c'est la politique. De même que le pouvoir spirituel du pape n'est plus qu'un moyen de soutenir son pouvoir temporel, ainsi la religion de l'Église romaine actuelle n'est plus qu'un moyen de soutenir sa politique d'ancien régime.

Un second fait à constater, c'est que les ultramontains s'allient avec n'importe quels partis politiques, pourvu qu'ils y trouvent leurs avantages. En Prusse, ils feront cause commune avec le parti socialiste radical; en Bavière, ils marcheront avec les partisans du principe des nationalités; en France, ils s'unissent aux légitimistes, oubliant que leurs chefs, les jésuites, enseignaient et pratiquaient autrefois le régicide. Tout leur est bon, même le bien, pour arriver à dominer politiquement le monde. Toutefois leur principale

alliance en ce moment est avec le parti légitimiste, et c'est là que leur plan apparaît dans toute sa clarté. On peut le résumer dans les quatre articles suivants :

Article Ier. — Pour dominer le monde, ce n'est pas assez d'être pape, il faut encore être roi. Donc le pape doit absolument être roi temporel, et c'est au rétablissement de sa royauté temporelle que tout le reste doit converger.

Article II. — Pour rétablir la royauté temporelle du pape, il ne faut pas compter sur les hétérodoxes. Donc anathème à l'Allemagne, à la Russie, à l'Angleterre, etc.!

Article III. — Parmi les nations orthodoxes, ou plutôt parmi les familles royales catholiques romaines, il ne faut compter ni sur les bonapartistes, qui ont fait l'unité italienne contre la papauté, ni sur les princes d'Orléans, qui sont trop absorbés par leurs intérêts matériels pour donner l'argent nécessaire, et qui, du reste, ne représentent qu'un droit divin bâtard.

Article IV. — Donc, nous, ultramontains, catholiques romains, nous ne pouvons compter que sur le concours de la famille des Bourbons. Par conséquent, ce sont les Bourbons qu'il faut rétablir en France, en Espagne et en Italie.

Tel est le programme. Il a été accepté par Henri V, qui ne rêve plus que le rétablissement du pouvoir temporel du pape et la dislocation du royaume d'Italie. Il a été accepté par don Carlos, qui a fait partir ses hommes en guerre pour renverser le roi Amédée. Inutile de dire que les Bourbons d'Italie applaudissent également à ce programme de toutes les mains qui leur restent. L'alliance du clergé espagnol et des carlistes est connue par trop de faits pour qu'il soit besoin d'insister; les prêtres marchent eux-mêmes à la tête des bandes incendiaires. Portent-ils avec eux les saintes huiles et l'eucharistie, dans la même poche que le revolver? L'histoire ne le dit pas. Mais ce que l'histoire dit,

c'est qu'ils ont incendié gares et églises; c'est qu'ils ont soulevé une partie de la Catalogne, etc. Comment en serait-il autrement, quand don Carlos permet le pillage à ses troupes, quand le commandant institué par don Carlos dans le Guipuzcoa déclare, en criant : Vive Pie IX et vive don Carlos! que sera fusillé tout employé de chemin de fer qui sera appréhendé au service de la voie? Dira-t-on que les ultramontains ne sont pour rien dans ces horreurs? Hélas! il faut bien qu'ils y soient pour quelque chose, puisque le gouvernement français, qui craint surtout de les mécontenter, ferme les yeux sur les faveurs que les carlistes trouvent sur notre territoire. Ce fait est signalé, avec preuves à l'appui, dans l'*Opinion nationale* du 23 janvier 1873. Du reste, la défense outrecuidante du carlisme et des carlistes, que l'*Univers* a entreprise de concert avec l'*Union*, est une preuve manifeste qu'il n'y a pas seulement fusion entre les légitimistes et les ultramontains, mais unité. C'est l'*Univers* et l'*Union* qui reçoivent les primeurs des dépêches carlistes. Le pape encourage tout. Les légitimistes de Naples le savent si bien, qu'une députation d'entre eux a été admise le 18 janvier 1873 en présence du pape, avec toute espèce de décorations bourboniennes. Les légitimistes de France le savent également. C'est tellement du Vatican que tout ultramontain reçoit son mot d'ordre contre la république, que M. de Corcelles lui-même n'a pas osé accepter le titre d'ambassadeur sans en avoir demandé auparavant l'autorisation au pape. Le pape, du reste, parle aussi explicitement que possible. Le 29 décembre 1872, ne disait-il pas que l'aristocratie et le clergé étaient les deux soutiens du trône, c'est-à-dire, selon lui, de l'autorité? Cette déclaration de guerre à la démocratie ne démontre-t-elle pas que le pape, quoique parrain de Napoléon IV, ne reconnaît plus que les aristocrates légitimistes, et conséquemment que la religion

romaine, représentée par lui, n'est plus qu'un système de politique? Et quelle politique! Politique d'ancien régime, d'absolutisme, d'oppression! Politique païenne, dissimulée sous le nom de droit divin, politique tyrannique, antilibérale, et par conséquent antichrétienne! L'accepter, c'est consentir à ce que le pape-roi tue le Christ-Dieu.

XIII.

DÉCADENCE ÉVIDENTE ET RUINE CERTAINE DE L'ÉGLISE ROMANISTE

Ce n'est pas impunément qu'on est pour autrui une cause de mort. La justice de Dieu, pour être patiente, n'en est pas moins certaine. Quiconque a fait périr doit périr à son tour, tôt ou tard. Aussi Rome, après avoir annihilé les peuples qu'elle a gouvernés, est-elle elle-même annihilée. *Credo in Deum justum!*

Les ultramontains vont se récrier à cette double assertion. A les croire, Rome n'a tué aucun peuple, et Rome est plus vivante que jamais.

Il est facile de répondre par l'histoire. D'abord, tous les peuples aujourd'hui sujets de l'Église romaine ne sont-ils pas en pleine décadence, et la prospérité, les progrès, le développement de tout l'être humain, ne sont-ils pas du côté des nations émancipées du joug de cette Église? Bien plus, parmi les peuples catholiques eux-mêmes, ceux qui, fatigués de l'état moribond dans lequel Rome les maintenait, cherchent à renaître, ne dirigent-ils pas tous leurs efforts dans le sens d'une séparation d'avec Rome? N'est-ce pas ce que font les cantons catholiques de Suisse, l'Italie,

et même l'Espagne? Que l'on compare impartialement l'Angleterre avec l'Irlande, la Russie avec la Pologne, la partie protestante de l'Allemagne avec la partie ultramontaine, et l'on verra ce que Rome a fait des peuples qui lui ont été soumis. Cet examen est sa condamnation : car, si elle a commencé par convertir les peuples à une certaine instruction et à une certaine morale, elle a fini par les pervertir, en les empêchant d'atteindre à la véritable instruction et à la véritable morale; si elle a commencé par civiliser les barbares, elle a fini par corrompre les civilisés; si elle a commencé par enseigner ce qui lui était favorable, elle a fini par tenir dans l'ombre les vérités qui lui étaient contraires, préférant ainsi son triomphe à celui de la vérité et de la justice. Mais la vérité et la justice se sont élevées contre elle; il leur a suffi de se montrer pour se venger. Or, c'est à ce commencement de vengeance que nous assistons. Déjà les intelligents voient; déjà les ignorants, jusque-là tenus en tutelle par cette marâtre égoïste et ambitieuse, soupçonnent qu'on les a trompés; bientôt ils en auront la preuve éclatante. De tous côtés, l'histoire interrogée rend témoignage contre la papauté romaniste; les documents falsifiés par celle-ci sont remis dans leur véritable jour; ce progrès constant dans les connaissances de la vérité historique et du christianisme primitif, dévoile de plus en plus tous les mensonges du parti ultramontain, et montre d'une manière irréfragable comment le catholicisme de l'Église actuelle de Rome est la contradiction flagrante du catholicisme des apôtres.

Effectivement, le catholicisme primitif était une œuvre de spiritualisation. Jésus-Christ avait combattu le matérialisme religieux, soit des païens, soit des Juifs; il avait voulu rétablir le spiritualisme religieux des prophètes, et le perfectionner par un spiritualisme plus grand encore. Or,

qu'a fait Rome? Loin de maintenir le spiritualisme de Jésus-Christ, ne l'a-t-elle pas matérialisé, en l'enfermant dans les cérémonies du culte païen, cérémonies qu'elle a sans cesse multipliées? Et qu'est-ce aujourd'hui que la piété romaniste, sinon une série de pratiques tout extérieures, dans lesquelles les cierges, les médailles, les chapelets, les scapulaires, les eaux lustrales, les apparitions corporelles et grotesques, occupent la place principale? Qu'a fait Rome de ce symbolisme d'autrefois, symbolisme si grand dans sa simplicité, et si lumineux, si instructif jusque dans ses détails? Ne l'a-t-elle pas remplacé par une superfétation de pratiques incompréhensibles, dont les prêtres eux-mêmes ignorent la raison d'être?

Ce n'est pas tout. L'Église de Rome n'est pas seulement tombée du spiritualisme dans le matérialisme, et du symbolisme dans le formalisme, elle est tombée encore de l'universalisme dans ce que le particularisme a de plus défectueux. Ce qu'il y a de bon dans le particularisme, elle n'en a pas voulu. En effet, loin de respecter l'autonomie et la liberté des Églises particulières de la chrétienté, elle les a confisquées à son profit. C'est ainsi qu'elle a remplacé l'universalisme d'autrefois par la centralisation dont elle tient les fils. C'est ainsi qu'elle a détruit le catholicisme primitif par l'établissement du romanisme, dont nous sommes aujourd'hui les témoins. Autrefois l'Église de Rome n'était qu'une des nombreuses Églises particulières, dont la collectivité composait l'Église universelle; aujourd'hui l'Église de Rome a la prétention d'être, à elle seule, toute l'Église universelle, toute l'Église catholique. Selon elle, les Églises particulières ne sont plus que des diocèses, elles ont cessé d'être des Églises, il n'y a plus qu'une seule Église, elle! « Moi, dis-je, et c'est assez! » Quel satanique orgueil!

Non contente d'avoir réduit la catholicité tout entière à cette coterie de sacristains qu'on appelle la curie romaine, Rome a encore changé le travail de sanctification des âmes en un travail purement administratif. Il n'y a plus dans cette Église que des bureaux, et quels bureaux! Bureaux où l'on paye toutes les dispenses dont on a besoin pour recevoir saintement les sacrements! Si l'on ne payait pas, la réception des sacrements serait profanée, le mariage ne serait qu'un concubinage! Aussi, lorsqu'il s'agit de nommer un évêque ou un curé selon l'esprit de cette Église, ne cherche-t-on plus, comme autrefois, les hommes instruits, capables d'instruire, mais les *hommes d'administration.* C'est ainsi qu'on les appelle. Faire fonctionner les rouages d'une fabrique, savoir plus ou moins balancer un budget, être capable d'ouvrir les serrures des troncs et d'en apprécier le contenu, pouvoir mettre de la différence entre une cérémonie de première et de neuvième classe, avoir assez de génie pour ne blesser aucune supérieure de congrégation : tel est à peu près ce qui est requis pour occuper les évêchés et les hautes cures de l'Église romaine. Le résultat de ce système doit être, paraît-il, la sanctification des fidèles. Nous ne nous étonnons plus que cette résultante soit si rare, et que Pie IX lui-même en soit réduit à traiter de miracle la sanctification d'une âme!

Il en est de même de la foi et de la morale. L'Église actuelle de Rome les ignore l'une et l'autre, et ne connaît plus que la théologie et la casuistique. La théologie, voilà sa foi; la casuistique, voilà sa morale! Si encore c'était la théologie des Justin, des Clément, des Origène! Mais non. Ce n'est que la scolastique des XIII^e^ et XIV^e^ siècles, c'est-à-dire tout ce qu'il y a de plus étroit, de plus obscur, de plus systématique, de plus antiphilosophique et antiscientifique. Il n'est plus question du symbole de Nicée et de Constanti-

nople : ce symbole n'est plus qu'un document vieilli et insuffisant. Pour être catholique romain, il faut croire à Bellarmin et, ce qui est pis, à sa doctrine ; il faut se signer en ouvrant la théologie des jésuites et du cardinal Gousset ; il faut surtout croire à l'infaillibilité du pape et à toutes ses conséquences. C'est là toute la nouvelle dogmatique romaine. La casuistique est du même genre et de la même valeur. Lisez les *Provinciales* de Pascal, vous saurez ce qu'il en est. Lisez surtout l'ouvrage nauséabond et plus que dégoûtant du jésuite Sanchez sur le mariage, et vous aurez une idée de ce qui est au fond de la morale jésuitique et ultramontaine.

Relativement à la notion du surnaturel, l'Église romaine n'est pas tombée moins bas. Il s'agit bien d'élever et d'idéaliser la nature ! Il s'agit uniquement de la nier jusque dans ses lois et ses exigences essentielles. Le surnaturel de l'Église romaine actuelle n'est plus que le merveilleux, le miracle contredisant les lois fondamentales de l'ordre naturel. Aussi n'est-il plus question dans toutes les sacristies que de statues remuant la tête ou clignant de l'œil : ce sont les saints qui apparaissent ; et pendant que les saints apparaissent de cette façon, Dieu disparaît. Il n'est plus question de lui, en effet. C'est l'immaculée conception de saint Joseph qui, dans quelque temps, mettra en émoi toutes les cervelles de l'ultramontanisme. Ce parti qui ose s'appeler l'Église catholique a fait une autre chute, plus profonde encore, qui résume toutes les précédentes : de la sphère pure de la religion, il est tombé dans la sphère profane de la politique. Pour s'en convaincre, il suffit d'écouter les prédications des prêtres, de lire les mandements des évêques, et surtout les allocutions du pape. Pie IX n'a même plus le langage traditionnel du pasteur. Emporté par son tempérament colère et par son caractère sottement vaniteux, il affecte, à son insu sans doute, le langage et

le ton d'un roi détrôné. Qu'est-ce que son allocution du 23 décembre 1872, son encyclique du 21 novembre 1873, sinon des harangues guerrières et de véritables proclamations d'un gouvernement de combat? Il ne manque que le sabre et la cuirasse de Jean X ou de Jules II. Toutefois ce n'était pas encore assez. Le pape, une fois lancé dans la politique, s'est lancé dans la pire de toutes, la politique aristocratique d'ancien régime, comme nous ne l'avons déjà que trop constaté. Jusqu'ici on avait cru que Jésus-Christ, né pauvre comme le dernier des enfants du peuple, devait être maintenu par les chrétiens au-dessus de toutes les mesquines revendications des partis aristocratiques. On s'était trompé. Pie IX nous l'a appris récemment, en nous disant que Jésus-Christ a fait alliance avec les aristocrates, étant lui-même un aristocrate! En vérité, c'était bien la peine de se faire déclarer infaillible en 1870, pour dire de telles absurdités en 1872! Une Église qui en arrive à une telle décadence n'est-elle pas finie? L'aristocratie, qui en France n'est plus qu'une collection de noms plus ou moins sonores, mais devenus creux à peu d'exceptions près, ne la sauvera pas. Il faut plus que des noms pour remonter des bas-fonds du formalisme matérialiste, de l'administration routinière et sceptique, de la théologie obscurantiste et du piétisme niais, aux sphères élevées du symbolisme spirituel, de la foi lumineuse, de la piété libre et consciencieuse. Nombreuse par suite de la routine et de la timidité des masses, qui n'osent pas encore se séparer d'elle extérieurement, riche par suite de la routine et de la timidité de l'État, qui n'ose pas lui retirer le salaire dont elle vit, l'Église romaine semble encore puissante et colossale. Mais ce n'est que le colosse aux pieds d'argile dont parle le prophète. Encore un peu de temps, et le souffle de la science, de la liberté et de la conscience passera, et ce co-

losse ne sera plus qu'un tas de poussière : *Transivi, et ecce non erat.* Parmi les serviteurs du pape, combien n'en est-il pas à qui déjà il ne fait plus illusion, et qui ne lui restent extérieurement attachés que par intérêt ou par certaines convenances traditionnelles de famille! Qui n'a remarqué ce cri d'un journal de la catholique Autriche, à la suite de l'allocution papale du 23 décembre 1872 : « Si, au lieu d'être catholiques, nous étions protestants ou israélites, nous nous écrierions comme Méphistophélès : Que j'en suis donc bien aise! »

Cette parole restera comme une preuve des désastres que la parole papale opère dans les âmes, et aussi comme un signe des temps qui approchent.

DEUXIÈME PARTIE

DEVOIRS DES GOUVERNEMENTS ET DES PEUPLES ENVERS LA NOUVELLE ÉGLISE ROMAINE

XIV

LA PEUR DE ROME

A mesure que la crainte de Dieu diminue dans notre société incrédule, la peur de Rome augmente : Rome remplace Dieu. Malheureusement ce ne sont pas seulement les ultramontains qui craignent Rome, ce sont encore les gouvernements. A part quelques gouvernements d'Allemagne et de Suisse, la plupart, en effet, dans notre Europe occidentale, semblent plus ou moins trembler devant Rome. Si encore cette frayeur provenait du respect ! Ce respect, bien que mal placé et d'un mauvais exemple, serait du moins, à certains égards, excusable. Mais non. Ce n'est pas du respect que les gouvernements de France, d'Italie, d'Espagne, d'Autriche, de Bavière, ressentent dans leur for intérieur pour la papauté : la plupart sont trop sceptiques, trop voltairiens, pour incliner respectueusement leur âme devant l'institution qui a eu à sa tête des Jean XII et des Alexandre VI ;

les autres, quoique croyants officiellement, sont diplomatiquement trop bien renseignés de l'état des choses et des personnes de la curie romaine pour se faire illusion; ils s'inclinent par routine, mais ils ne respectent pas; ils écrivent encore la formule traditionnelle : *votre respectueux serviteur*, mais, quoique serviteurs, ils ne sont pas respectueux. En réalité, ils ont peur. Ils ont beau se convaincre par le raisonnement que, si Rome est un colosse, ce n'est qu'un colosse chancelant; de crainte de se trouver pris sous ce colosse quand il tombera, ils préfèrent ne pas travailler à le renverser, bien qu'ils aient beaucoup à souffrir en le laissant accroupi sur ses pieds d'argile et en n'occupant pas utilement eux-mêmes la place qu'il occupe si pernicieusement. Oui, ils ont peur !

En vérité, cette peur serait ridicule, si elle n'était déplorable. Comment peut-on ignorer que la force de Rome ne gît que dans la faiblesse de ses adversaires ? Quand Frédéric Barberousse poussait la modération jusqu'au silence, et quand il semblait reconnaître par ce silence la suprématie du pape, Adrien montait audacieusement sur ses grands chevaux et s'écriait : « L'Empereur aurait-il donc oublié les bienfaits du saint-siége ? N'est-ce pas le souverain pontife qui lui a conféré la couronne impériale ? » Mais, dès que l'Empereur à son tour parlait haut et fort, dès qu'il semblait décidé à défendre ses droits, ce même pape, tout tremblant, s'excusait en ces termes : « En parlant de votre couronne, nous n'avons pas prétendu vous l'avoir réellement conférée, nous rappelions seulement l'honneur que nous avons eu de la placer sur votre tête auguste, nous avons dit *contulimus*, c'est-à-dire *imposuimus*. » Telle est à peu près toute l'histoire de Rome. A l'encontre du Christ, qui n'a voulu régner sur le monde qu'en s'en faisant aimer, elle a préféré régner sur lui en s'en faisant craindre. Sentant

qu'elle n'avait pas assez de charmes pour exciter dans le cœur de ses sujets un amour indéfectible, sachant en outre que les services qu'elle voulait exiger d'eux lui viendraient plutôt par tremblement que par affection, elle s'est armée de foudres comme le Jupiter de la fable. Il est plus facile, en effet, de se faire craindre des foules que de s'en faire aimer; l'ignorance, qui aveugle les foules et qui leur fait voir des mystères partout, les rend naturellement accessibles à la crainte comme au servilisme. Aussi Rome a-t-elle toujours voulu maintenir l'ignorance dans le peuple, et diriger à son gré l'éducation de ceux qu'elle ne pouvait pas retenir dans l'ignorance absolue. Toute la tactique de Rome a été dans l'exploitation de ce sentiment de la peur par le moyen de l'ignorance.

Mais maintenant que la lumière pénètre dans le monde malgré Rome, maintenant que sa tactique est à jour, maintenant que l'histoire de ses origines, de ses prétentions et de ses procédés est à découvert, maintenant que l'on sait ce qu'il faut penser de ses prétendus droits et quel cas on doit faire de ses menaces et de ses anathèmes, la peur qu'on en a est tout à fait inexcusable. Comment se dire raisonnable, et trembler devant une puissance dont tout le secret a été de consacrer les usurpations pour se procurer l'appui des usurpateurs, d'offrir des couronnes aux prétendants et aux compétiteurs pour se faire reconnaître le pouvoir de les donner, d'invoquer des précédents imaginaires ou fortuits comme autant d'autorités ou de traditions, en un mot, de supposer le droit en sa faveur partout où elle parvenait à établir le fait! Nous le demandons à tout homme instruit et de bonne foi, l'histoire de la papauté autoritaire est-elle autre chose que cette série d'empiétements ambitieux et de mensonges éhontés? Évidemment non. Donc, c'en est fait de Rome, de par la logique et la force des choses; son exis-

tence n'est plus que le mouvement d'une locomotive qui n'a plus de charbon, et qui s'arrêtera forcément dès que la pente de la voie deviendra ascendante. Quand les foules s'apercevront que Rome les a trompées et exploitées (et ce moment viendra nécessairement avec le règne de l'instruction obligatoire), il est évident qu'elles déchireront avec indignation les dogmes trompeurs qu'on leur a enseignés, et qu'elles secoueront les ridicules préceptes qu'on leur a imposés. Avoir peur de Rome aujourd'hui, c'est avoir peur d'un moribond.

Toutefois ce moribond est malade d'une maladie contagieuse; et si sous un rapport il est absurde de le craindre, sous un autre rapport il n'est pas moins absurde de ne pas se mettre en garde contre lui. C'est ici que les fanfaronnades de certains libres penseurs et même de certains chrétiens libéraux nous paraissent tout à fait insensées. Sous prétexte que la vérité est assez forte par elle-même pour triompher quand même, ils ne veulent pas que les gouvernements prennent souci des doctrines et des agissements de Rome; ils oublient que, si la vérité est forte, les hommes sont faibles, surtout les hommes ignorants, qui malheureusement sont encore en majorité dans les masses; ils oublient que la vérité ne triomphe pas sans le concours des hommes, et qu'elle n'aura ce concours dans les masses qu'autant que celles-ci seront protégées et soutenues contre l'erreur. Les masses sont de grands enfants, et il est absurde de les traiter dès aujourd'hui comme si elles avaient atteint leur maturité d'esprit et de conscience. D'autre part, les chefs de l'ultramontanisme peuvent nuire singulièrement, vu les positions élevées que les gouvernements leur concèdent; et il est insensé de laisser leur génie malfaisant opérer tranquillement les ruines qu'ils méditent et qu'ils désirent.

Quelle leçon n'a pas reçue l'Espagne dans la retraite forcée du roi Amédée! Assurément, nous ne sommes pas

de ceux qui prétendent que c'est le pape et sa curie qui ont forcé le roi Amédée à battre en retraite : il y avait en Espagne trop d'autres causes qui travaillaient à rendre impossible l'établissement d'une monarchie, même constitutionnelle, avec un monarque étranger, pour que l'on puisse attribuer à Rome seule l'échec d'Amédée. Mais nous croyons et nous sommes persuadé que, si Rome n'est pas la seule cause de cet échec, elle en est la principale. Avec le mot d'ordre qu'elle a donné à ses évêques, par ses évêques à ses prêtres, par ses prêtres à ses fidèles, avec l'influence dont les prêtres et les évêques disposent sur les masses ignorantes et superstitieuses d'Espagne, elle a toujours, en public et en secret, contrecarré le gouvernement d'Amédée ; elle a excité contre lui, en bas et en haut, la haine et le fanatisme de tous les partis d'opposition : et c'est devant cette hostilité si puissamment organisée que le roi Amédée a dû se démettre de sa couronne.

Quelle n'a pas été également la leçon donnée à l'Angleterre dans l'échec de M. Gladstone en 1873 ! Certes, cet homme d'État était aussi fort que possible, puisque le parti tory n'osait même pas essayer de le supplanter. Cependant il a vu son bill sur l'éducation en Irlande repoussé par la majorité de la Chambre. Pourquoi ? Parce que le cardinal Cullen et ses collègues ultramontains ont été fidèles, dans cette question, au mot d'ordre de Rome. Et c'est quand Rome est capable de renverser les ministères les mieux assis, c'est quand Rome déclare au monde entier qu'elle ne pactisera jamais avec les principes libéraux des États modernes, c'est quand elle fait à tous ses fidèles un devoir de conscience de travailler publiquement et sourdement contre les gouvernements qui ne croient pas comme elle, qui ne pensent pas comme elle, qui ne gouvernent pas comme elle, c'est quand l'Espagne, l'Italie, la Prusse, la Suisse,

sont troublées par elle et par ses agents mitrés ou non mitrés, que l'on vient soutenir, au nom de la liberté et du bon ordre, le principe de la non-intervention des États, comme si le suprême de la sagesse consistait à se laisser stupidement assassiner par des ambitieux armés, pourvu que ces ambitieux armés eussent le nom de Dieu sur les lèvres et qu'ils se réclamassent de la liberté de conscience!

Que l'Angleterre y prenne garde! Elle aussi, elle sera débordée un jour, si elle continue à ouvrir ses bras à la cour de Rome. Que l'exemple de la France lui serve du moins! Car la France a été puissante non moins qu'elle; et cependant qu'est-elle devenue, dès qu'elle a cessé d'être prudente, et que, glissant sur le terrain des concessions, elle a voulu se piquer de générosité envers Rome et jouer avec elle au plus fin? C'est le jésuitisme qui a été la principale cause de la décadence de la France. Il en sera de même, et peut-être dans un temps peu éloigné, de l'Angleterre. Chez elle comme ailleurs, les deux internationalès se ligueront, et finiront par l'emporter sur les partis conservateurs et libéraux. Cette catastrophe arrivera d'autant plus facilement, que l'Irlande est une porte déjà ouverte et déjà prête à laisser passer l'internationale noire, peut-être même aussi l'internationale rouge. Nous craignons fort, en vérité, que l'Irlande ne soit la pierre d'achoppement de l'Angleterre, si l'ignorance et le paupérisme y continuent encore quelque temps leurs ravages. Peut-être serait-il opportun de relire ces paroles du pape Adrien IV au roi Henri II : « Vous savez, comme tout le monde, que l'Irlande, ainsi que toutes les îles qui ont reçu la foi chrétienne, appartient à l'Église romaine. Vous nous faites entendre que vous voudriez entrer dans cette île pour en soumettre les peuples aux lois et pour faire payer à Saint-Pierre un denier par an pour chaque maison. Nous vous l'accordons avec plaisir, pour l'accroisse-

ment de la religion chrétienne. » A en croire le pape, l'Irlande appartient à l'Église romaine. Pie IX pense aujourd'hui comme Adrien IV; et s'il ne pensait pas comme lui, il serait obligé, dans sa conscience de pape, de parler comme lui, ce qui revient au même. C'est dans cet esprit que la population irlandaise est instruite par les évêques et par les prêtres romanistes. Dès lors, ne serait-ce pas exiger un miracle, que de vouloir que cette population, encore toute ignorante, toute superstitieuse, toute gouvernée par les agents de la cour de Rome, ne travaillât pas à secouer le joug de l'Angleterre, joug d'autant plus honteux, aux yeux des romanistes irlandais, que l'Angleterre est une puissance protestante? Faire des concessions au romanisme est un acte imprudent partout et surtout en Irlande, parce que le contre-coup de ces concessions se fera vite sentir en Angleterre.

Oui, nous sommes partisan de la liberté pour tous, mais à la condition que tous respecteront les lois et que tous feront passer leur respect dans leurs actes. Oui, nous sommes partisan de la décentralisation dans l'État, mais à la condition que, sous prétexte de le décentraliser, de mauvais citoyens ne chercheront pas à le ruiner. Oui, nous sommes partisan du maintien des droits de l'Église catholique, mais à la condition qu'elle pratiquera ses devoirs, et que sous le nom d'Église catholique on n'entendra pas les seuls romanistes, à l'exclusion de ceux qui ont la prétention de représenter l'ancien catholicisme beaucoup mieux que Rome ne le fait. Il faut que chacun puisse boire à la fontaine publique, excepté celui qui cherche à l'empoisonner.

101921

XV

COMMENT IL NE FAUT PAS TRANSIGER AVEC ROME

Quelques réformateurs à l'eau de rose, doués d'un tempérament et d'un caractère pacifiques, voudraient que l'on fût plein de ménagements pour Rome. « Lisez l'Évangile, disent-ils, vous y trouverez cette divine parole : Bienheureux les pacifiques! Ouvrez l'histoire, vous y verrez que la force n'a jamais rien fait de solide. Interrogez même votre raison, elle vous dira que c'est toujours la transaction qui réussit. Donc, concluent-ils, ne heurtons pas Rome, réformons-la dans son chef et dans ses membres, mais vivons toujours dans son sein, sinon comme des fils aveuglément soumis, du moins comme des fils intelligents et dévoués. »

Déjà, dans notre *Programme de réforme*, nous avons dit ce que nous pensons de cette méthode. Insistons aujourd'hui, puisque les circonstances l'exigent.

Assurément, nous éprouverions une grande joie si la réforme de l'Église occidentale pouvait se faire pacifiquement. Mais peut-elle se faire pacifiquement? Est-il possible de rester dans une Église particulière malgré toute la hiérarchie de cette Église? Est-il possible de réformer pacifiquement le pape et les évêques malgré eux et contre

eux? Évidemment non. L'affirmer est faire un rêve d'enfant; attendre que l'heure de cette réforme pacifique sonne, c'est perdre dans l'inutilité un temps précieux. C'est en vain que les hommes dont nous parlons en appellent à l'Évangile; car l'Évangile contient aussi ces paroles : « Je ne suis pas venu apporter la paix, mais la guerre. Le royaume des cieux souffre violence, et ce sont les violents qui l'emportent d'assaut. » Quand il a fallu préparer les voies au Christ, certes Jean-Baptiste a parlé avec vigueur, et, loin de ménager les hommes de la synagogue officielle, il leur a dit : « Race de vipères, déjà la hache est appliquée à la racine des arbres. » C'est en vain également qu'on en appelle à l'histoire. D'abord, il ne s'agit pas de l'emploi de la force brutale, mais de l'énergie à faire respecter les lois. Ensuite, l'histoire montre précisément combien de mal les hommes de transaction ont fait à l'Église et à la société. Qu'est-ce que l'histoire de la plupart de ces transactions que l'on a appelées « concordats », sinon une histoire déplorable, dans laquelle l'énervement des caractères et l'hypocrisie officielle apparaissent en première ligne? Loin de museler la louve romaine, les concordats n'ont fait qu'exalter sa rapacité; et l'on sait suffisamment le mal qui en est résulté. Bossuet, lui aussi, a voulu transiger avec Rome. Qu'a-t-il obtenu? Il a évité ce qu'il appelait un schisme et ce qui n'eût été que le rétablissement de l'Église nationale, c'est-à-dire le salut de la France. Au lieu de cela, il a donné passage à toute la bande jésuitique, qui a bientôt envahi tous les postes influents, qui a falsifié les notions fondamentales du catholicisme, qui l'a rendu ridicule et odieux, qui a provoqué les excès de 1793, et qui a préparé l'état de décadence dans lequel nous nous débattons actuellement contre la mort.

Non, non, il ne faut pas transiger sur les principes. Au-

tant l'on doit être conciliant envers les personnes qui ne violent pas les droits d'autrui, autant l'on doit être intransigeant sur les principes, parce que c'est des principes que découlent toutes les forces de la vie morale. D'ailleurs, qu'est-ce que l'Église romaine actuelle, considérée dans toute sa hiérarchie et dans un grand nombre de ses membres? Étudions son esprit, voyons ses desseins, examinons franchement son but et ses moyens, et demandons-nous ensuite si, au nom de la saine raison, toute transaction est possible.

En morale, les ultramontains d'aujourd'hui ne connaissent que le machiavélisme. Ce n'est plus chez eux qu'il faut chercher la loyauté de l'esprit, encore moins celle de la conscience. Rusez, rusez toujours, tel est leur dernier mot. C'est leur seule façon d'entendre l'honneur. Quand par hasard un acte les choque, ils le rangent vite dans la catégorie des moyens; et comme, selon eux, la fin justifie les moyens, alors tout est bien. Or, nous le demandons à tout homme de bonne foi, y a-t-il possibilité de faire en pareille matière une concession quelconque? Espère-t-on faire revenir les jésuites sur des doctrines qui sont la tradition constante de leur ordre et leur unique raison d'être? Espère-t-on pouvoir dégager l'Église ultramontaine des étreintes du jésuitisme? Il faudrait pour cela méconnaître et le concile du Vatican et la cour de Rome elle-même.

En politique, l'ultramontanisme n'a qu'un but : faire triompher partout le *Syllabus*, c'est-à-dire imposer à toutes les puissances des concordats autrichiens. Par quels moyens? En interdisant tout ce qui déplaît à Rome, même la vérité, dès qu'elle lui paraît inopportune à ses desseins. Nous n'exagérons pas. Un des chefs de l'ultramontanisme français, M. l'abbé J. Morel, écrit en effet dans l'*Univers* : « La papauté ne redoute rien tant que le libre échange des idées. L'Église n'a pas seulement le droit de promulguer

les dogmes, elle a aussi la police des opinions; c'est à elle d'indiquer celles qui sont prématurées ou inopportunes. » Et si les opinions sont vraies? « Que m'importe la vérité, répond le docteur romaniste, si elle me donne la peste? » Pie IX lui-même n'a-t-il pas donné l'exemple du manque de parole, lorsque, après avoir promis à Maximilien de faire trancher promptement les conflits religieux, au Mexique, d'après les bases des concordats modernes, il envoya à Mexico un nonce apostolique chargé d'exiger, avant toute transaction, « l'abolition des lois libérales, le rétablissement de l'ancien régime et des tribunaux d'exception, etc. »? Qu'on lise les *Rapports de la cour de Rome avec l'empereur Maximilien*, on apprend, dans cette série de pièces officielles, ce que vaut l'ultramontanisme en politique. Pour Maximilien, l'ultramontanisme a été la fusillade de Queretaro et la démence de l'impératrice Charlotte; pour l'Autriche, il a été Sadowa; pour la France, Sedan; pour l'Espagne, l'odieuse guerre civile qui menace de devenir son agonie; et si l'Italie se relève de ses longs abaissements, c'est en le réprimant énergiquement. L'Angleterre elle-même, si elle n'y prend garde, aura, comme nous l'avons dit déjà, son heure de déchéance; Rome la frappera par l'Irlande, sinon directement chez elle.

Il ne faut pas se le dissimuler, l'esprit de Rome est un esprit d'insurrection sans relâche contre tout ce qui lui résiste. La Russie lui résiste : aussi la Pologne est-elle en perpétuelle agitation. Et qui agite la Pologne? Rome, selon le mot de M. de Meyerdorff, en 1864. Rome ne se croit rien si elle n'est tout; elle se dit victime partout où elle n'est pas maîtresse absolue. Quiconque n'est pas devant elle *comme un cadavre*, est à ses yeux un ennemi. Tout d'abord, à l'entendre, on dirait qu'elle ne réclame pour elle et pour les siens que le droit commun; mais, en regardant de près, on

s'aperçoit bien vite que le droit commun ne lui suffit nullement. Ce qu'elle veut, c'est, de la part des autres, des garanties, et, de son côté, des exceptions et des faveurs. Jouir des avantages de la société sans en supporter les charges, s'installer en propriétaire et en souveraine dans toutes les maisons qui ne lui appartiennent pas, telle est sa méthode, en tout lieu et en tout temps. Or, encore une fois, change-t-on son esprit et sa nature? On peut bien faire des greffes utiles sur une plante, parce qu'une plante est inconsciente et qu'elle se laisse travailler; mais peut-on changer l'essence d'êtres libres, qui veulent absolument ne pas se laisser modifier? Que faire avec des hommes qui ont changé leur nature, il est vrai, pour passer de l'état chrétien à l'état ultramontain, mais qui, une fois pétrifiés dans ce dernier, déclarent hérétique et satanique toute tentative de retour au premier?

Voyons le fond même de la question. Suivant la remarque d'un philosophe chrétien, F. Huet, la parfaite restauration de la nature humaine comprend deux parties distinctes : l'une qui embrasse les rapports de l'homme avec Dieu et sa destinée immortelle, l'autre qui regarde sa vie temporelle et ses rapports avec ses semblables. De là les deux grandes applications du christianisme, auxquelles se ramènent son histoire, sa morale et ses dogmes : la première constituant le christianisme religieux, la seconde le christianisme social. Naturellement le christianisme religieux précède l'autre, car l'union intérieure de l'âme avec Dieu est la première condition de la vie morale et sociale. Quatre mille ans au moins ont été employés à préparer la rédemption religieuse. Évidemment le christianisme social avait besoin, lui aussi, d'une longue préparation, car il fallait longtemps pour mettre fin à la fausse civilisation païenne, pour amener le règne des droits naturels de tous, la souveraineté du peuple, l'affran-

chissement du travail, la liberté de conscience. En France, cet avénement du christianisme social ne se manifeste, d'une manière nationale, qu'en 1789. L'ordre eût été que le christianisme religieux, représenté par l'Église, et le christianisme social, représenté par la révolution de 1789, se rejoignissent et se complétassent comme les parties d'un même tout. Malheureusement, l'ignorance, l'intérêt, des passions, des traditions funestes et mal comprises, travaillent à les séparer et à les armer l'un contre l'autre. Nous assistons, dit M. Huet, à cette lutte impie de la vérité contre elle-même, symptôme le plus grave de la situation actuelle et qui fait le fond de toutes nos difficultés. Par un étrange renversement, la plupart des chrétiens religieux restent d'incorrigibles païens en politique; pour eux, l'oppression, l'immoralité, les ténèbres et les misères du moyen âge représentent le règne de Dieu sur la terre. Dans la civilisation moderne, fille légitime de l'Évangile, ils ne voient qu'une immense révolte de l'orgueil humain. Le clergé et l'épiscopat surtout, dépouillés de leurs honneurs mondains, rêvent le retour impossible de la théocratie, poursuivent avec acharnement la liberté et ne cessent de persécuter le Christ dans son avénement social. Le signal part de haut, et Rome devient la citadelle de l'absolutisme en Europe. De leur côté, les partisans de la rénovation sociale n'entendent pas la religion; ils défigurent l'Évangile, et, en haine des prétentions théocratiques, ils repoussent le sacerdoce. Pour réaliser le règne de Dieu, ils s'appuient sur le matérialisme et sur l'anarchie. En sorte que les uns veulent que le christianisme religieux étouffe le christianisme social, comme si la cause pouvait dévorer l'effet; et les autres veulent que le christianisme social se passe du christianisme religieux, comme si l'effet pouvait subsister hors de la cause.

L'erreur des seconds se dissipera; rien ne s'y oppose, il

n'y a que des préjugés à réfuter. Mais l'erreur des premiers est maintenant sanctionnée par des dogmes, sur lesquels Rome ne saurait revenir sans être obligée de revenir en même temps sur tous les autres dogmes qui lui sont propres. Rome le sait; elle comprend très-bien que céder sur la question du *Syllabus* et se désister de l'esprit de sa casuistique, c'est mourir. En vérité, est-il raisonnable d'espérer que Rome aura la bonne foi de mettre fin elle-même à sa propre existence, quand on la voit partout nuir si impitoyablement à la vie?... Non, non!

XVI

DEVOIRS DES VRAIS LIBÉRAUX ENVERS LES JÉSUITES ET LES ULTRAMONTAINS

Une partie de la presse libérale veut faire *grand!* Elle avoue que le jésuitisme est un élément antisocial aussi bien qu'antireligieux, qu'il ne peut que nuire partout où il parvient à s'implanter. Néanmoins elle veut qu'il lui soit permis d'avoir sa place au soleil comme à l'ombre, de parler et d'agir à son gré, de s'organiser comme il l'entend, en un mot, de faire ce qui lui plaît, dès qu'il consent à ne pas faire lui-même d'émeute dans la rue. Tout le monde n'est pas de cet avis, pas plus dans les grands États que dans les petits. La Suisse et l'Allemagne pensent qu'il faut se précautionner sérieusement contre le jésuitisme et ne pas reculer même devant son bannissement. Les hommes d'État français, appuyés par certains journalistes et par quelques publicistes de renom, se sont crus obligés, par chauvinisme ou plutôt par besoin de popularité, de prendre la contre-partie de la politique de M. de Bismarck; ils se sont récriés contre l'expulsion des jésuites d'Allemagne : selon eux, quiconque attaque ainsi les jésuites est un jésuite, parce qu'il se conforme à leur méthode de violence et

d'intolérance. Pour nous, nous n'avons pas craint d'élever une voix discordante au milieu de ce concert donné par nos compatriotes au bénéfice des jésuites; nous avons approuvé la mesure prise par M. de Bismarck, ne regrettant qu'une chose, c'est qu'elle fût trop modérée et qu'elle n'allât pas aussi loin que le principe qui a dû la déterminer. Ce point de vue, qu'il soit appliqué ou non par les États modernes, mérite d'être examiné à fond.

Premièrement, il est certain que tout État a le droit de se défendre, parce que tout État a le droit d'exister. L'État étant le gouvernement qu'un pays se donne à lui-même, est une chose essentielle, nécessaire, parce que tout peuple est obligé de se gouverner, pour éviter la confusion et le chaos. Les droits de l'État sont donc les droits mêmes du peuple qu'il gouverne. Donc tout État a des principes, car sans principes aucun peuple ne saurait vivre. Ce qui fait la vie des peuples et des États, ce sont les principes. Reste à savoir quels sont les principes qui donnent aux peuples et aux États leur nourriture nécessaire. Les publicistes qui barbouillent leur papier en faveur des jésuites et qui se livrent à toutes les exclamations possibles sur leur triste sort, feraient beaucoup mieux d'étudier en quoi consiste l'être d'un État et quelles sont les conditions essentielles de son existence. Tant que cette première question ne sera pas résolue, on ne s'entendra jamais sur l'étendue des véritables attributions de l'État et sur la juste mesure de ses pouvoirs. Quoi qu'il en soit, il reste établi que tout État a des principes, et qu'il a le droit et le devoir de se défendre, lorsqu'il est menacé dans ses principes et dans son existence.

Deuxièmement, il n'est pas moins certain que tout individu, par quelque État qu'il soit gouverné et à quelque nationalité qu'il appartienne, a le droit d'être libre. Si le titre

de citoyen de tel ou tel pays impose des devoirs, il n'en est pas moins vrai qu'il doit être pour chacun une garantie, et non une restriction, de la liberté. Les hommes ne doivent être unis entre eux, ils ne doivent former des familles et des peuples, que pour être plus libres. S'il en était autrement, ce serait, chose horrible à concevoir ! la servitude de chacun et de tous qui serait le but de la société. Donc tout citoyen doit pouvoir exercer sa liberté d'écrire conformément à sa liberté de conscience. La seule limite de sa liberté, c'est la liberté et le droit d'autrui. Nul ne peut être libre pour violer les droits ou pour faire obstacle à la liberté de son voisin. Toutefois, comme le gouvernement est la chose de tous, chacun a le droit d'exprimer sa pensée sur lui, d'en signaler les défauts et les fautes, de proposer des amendements et des corrections. Tout citoyen a donc le droit de parler et d'écrire contre le gouvernement de son pays, pour demander un perfectionnement sur tel ou tel point qui lui semble mauvais. Il est clair que toute critique du gouvernement doit être faite de manière à ne blesser les droits de personne, et que, si l'on dépasse, soit en paroles, soit en écrits, la juste mesure, on doit en répondre devant les tribunaux compétents. Mais il n'en est pas moins vrai que, maintenu dans sa juste limite, le droit qu'a tout citoyen de critiquer et de blâmer les actes de son gouvernement est un droit inaliénable. Donc tout jésuite a ce droit comme citoyen.

Troisièmement, il est à remarquer qu'en tout cela il ne s'agit que d'opinions. Sans doute, le citoyen qui critique la constitution de son pays et qui blâme les actes de son gouvernement, croit avoir raison ; il regarde son opinion comme très-probable, peut-être même comme absolument certaine : c'est son droit. Cependant il devra avouer qu'il n'est pas infaillible, et que, s'il est dans le vrai sous un rapport, il peut errer sous un autre rapport ; qu'en tout cas, il n'a pas

le droit d'imposer son opinion à qui que ce soit, et qu'en définitive c'est à la majorité du pays, et non à lui, à décider. Ce point est de la plus stricte justice et du plus simple libéralisme. Le méconnaître serait renverser tout État par la base.

Or, que font les jésuites? Se bornent-ils à exprimer leur opinion sur la constitution des pays où ils vivent? Se bornent-ils à en montrer les points défectueux et à proposer à leurs concitoyens les améliorations qui leur semblent sages? Nullement. Ils ne proposent pas, ils imposent. Avec eux, il ne s'agit plus d'opinions, mais de dogmes. Les lettrés, les philosophes, les sceptiques, ne se préoccupent pas de la différence qu'il y a entre proposer une opinion et imposer un dogme; pour eux, il n'y a pas de dogme, il n'y a que des opinions : par conséquent, il n'y a qu'à laisser les jésuites parler et écrire, autant en emporte le vent. Nous trouvons que les lettrés qui parlent de la sorte sont tout à fait en dehors du vrai. Ne vivant que dans leur monde à eux, ils ne se doutent pas qu'il y a en dehors d'eux un autre monde complétement différent. Habitués à se former eux-mêmes leur conscience et à se faire leur propre conviction, ils s'imaginent que tous les hommes sont leurs pareils et les imitent. Erreur profonde! Le nombre des simples et des ignorants est immense, non-seulement parmi les pauvres, qui n'ont pas le temps d'étudier et de raisonner, mais même parmi les riches, qui ont le temps et les livres, il est vrai, mais qui, par mille raisons d'imbécillité ou de paresse, n'usent ni du temps ni des livres. L'ignorance ne va pas seule; elle traîne avec elle, quelque pompeux que soient les dehors qu'elle affecte, la crédulité. La crédulité, à son tour, ne discute pas; elle livre l'âme complétement à celui qui est censé lui parler au nom de Dieu. En sorte que rien n'est plus facile aux jésuites et aux prêtres ultramontains

que d'être les maîtres à peu près absolus de l'immense majorité de la société; car il faut bien se résigner à voir la société actuelle telle qu'elle est; il n'est que trop vrai qu'elle est encore, dans la plupart de ses membres, ignorante, crédule, routinière, peureuse. Ce n'est que la petite minorité, même dans les pays qui passent pour civilisés, qui raisonne, surtout en religion et en politique. Il s'agit donc de savoir si, dans cet état de choses, il est bon, utile, sage, juste, de laisser aux jésuites et aux prêtres romanistes la faculté d'imposer à leurs adeptes comme autant de vérités révélées et dogmatiques qu'il faut croire en conscience, sous peine de damnation éternelle, des opinions politico-religieuses qui sont la contre-partie des principes politiques modernes. Il n'y a pas à s'illusionner, telle est la vraie question. Les propositions du *Syllabus* sont-elles, oui ou non, conformes aux principes libéraux des sociétés contemporaines? Y a-t-il, oui ou non, un État moderne qui pourrait subsister avec une législation et une politique basées sur ces propositions? N'est-il pas évident que, d'après le *Syllabus*, tout État est complétement subordonné à la cour de Rome? Or, quiconque connaît la composition, les doctrines et les manœuvres de la cour de Rome, cour étrangère à tous les peuples, sauf au peuple romain, peut-il, de bonne foi, admettre un seul instant la possibilité pratique d'une telle subordination? Et cependant, d'autre part, n'est-il pas certain que les jésuites et les prêtres romanistes sont obligés de déclarer à leurs partisans que les propositions du *Syllabus* sont des vérités certaines, que tous doivent croire, défendre, et mettre en pratique le plus possible? N'est-il pas certain qu'avec le dogme de l'infaillibilité papale toutes les bulles deviennent des lois, et qu'aucun État ne doit rien se permettre contre elles, ni en théorie, ni en pratique? Qui osera dire le contraire?

Qu'on n'allègue pas que Rome n'a que des décrets, et qu'avec des décrets on ne fait pas grand'chose. Cette manière de raisonner est bonne pour les demi-libéraux, qui, tout en se piquant de générosité dans le coup d'œil, manquent totalement de sens pratique. D'abord, quand on pose comme le pape en dominateur des consciences, quand on s'impose comme infaillible législateur et comme infaillible juge, on peut beaucoup avec des décrets, parce qu'avec des décrets de cette sorte on peut susciter dans la conscience des citoyens un complet antagonisme contre l'État, et qu'à la fin tout État qui n'a plus son point d'appui dans la conscience publique doit périr au moindre souffle révolutionnaire. Ensuite, il est parfaitement faux que Rome n'ait à son service que des décrets. Rome a des places, des budgets, toute une administration officielle. Avec les sommes considérables que les États ont la simplicité de lui donner, elle entretient son personnel officiel et ses agents secrets. En Europe surtout, les masses sont tellement habituées à être administrées en toutes choses, même en religion, qu'elles ne peuvent plus s'en passer. De là l'immense influence que Rome, par ses bureaux et par sa hiérarchie, exerce sur leurs actes.

Cela posé, n'est-il pas manifeste que tolérer les jésuites et les prêtres romanistes, avec leurs enseignements et leurs préceptes officiels d'aujourd'hui, c'est leur permettre de faire de tous les membres de leur Église des ennemis forcés de l'État. Qu'on n'invoque pas ici le bons sens de leurs adeptes, car ce bon sens est à la merci du dogme; les fidèles romanistes doivent croire que le seul vrai bon sens n'est pas ce qui leur semble juste et raisonnable, mais ce qui leur est prêché par leurs prêtres; et ils le croient, et au moment donné ils agiront en conséquence. N'est-ce pas là, encore une fois, un État dans l'État? Admettre seulement la

formation de ce double courant, n'est-ce pas mettre en péril l'ordre et la paix du pays? Assurément, si les doctrines enseignées par les jésuites et les romanistes n'étaient que des opinions ordinaires, que l'on pût discuter, admettre ou rejeter, elles ne créeraient pas un péril spécial; ce ne serait que l'état de choses ordinaire. Mais il n'en est pas ainsi. Un dogme ne se discute pas; on doit, au besoin, se faire tuer pour lui. Par conséquent, c'est au renversement de tout gouvernement hostile aux doctrines romanistes du *Syllabus*, que tous les romanistes doivent travailler, s'ils veulent faire leur salut éternel et être en grâce avec Dieu durant cette vie. Selon nous, tout gouvernement qui permet une telle violation des droits de quiconque n'est pas romaniste, est un gouvernement coupable; il sanctionne la trahison, trahison d'autant plus criminelle qu'elle se fait sur le terrain des principes et au nom de Dieu. Malheur donc aux gouvernements trop aveugles pour voir cette trahison, ou trop faibles pour oser l'empêcher! Endormis dans leur fausse paix d'aujourd'hui, c'est dans le sang de la guerre civile qu'ils se réveilleront demain. Il est dès lors facile de voir de quel côté se trouvent le vrai civisme et le vrai libéralisme.

XVII

COMMENT ON DOIT, AU NOM DE LA LIBERTÉ, RÉPRIMER LE PARTI JÉSUITICO-ROMANISTE

Réponse à M. Éd. Laboulaye.

Au mois de novembre 1872, M. Éd. Laboulaye écrivait M. le professeur Sbarbaro, de Modène, une lettre que le *Journal des Débats* publia et approuva.

Je n'ai point à faire l'éloge de M. Éd. Laboulaye; ses ouvrages m'en dispensent. Toujours sérieux et quelquefois profond, cet honorable publiciste a écrit sur les États-Unis d'Amérique des pages nombreuses, qui sont toutes empreintes d'une vive admiration pour les institutions républicaines de ce pays, et qui ont valu à leur auteur quelque chose de cette sympathie que la France a toujours ressentie pour la République américaine. Alors même que l'on ne partage pas toutes les théories plus ou moins libérales de M. Éd. Laboulaye, alors même que l'on n'est pas en complet désaccord avec ceux de ses adversaires et même de ses amis qui le considèrent volontiers comme quelque peu jésuite en robe courte, on a toujours pour sa manière de traiter les questions philosophiques et politiques une estime

véritable. C'est précisément à cause de ce crédit dont il jouit et de cette influence qu'il exerce, que la doctrine émise par lui en faveur des jésuites n'en est que plus dangereuse, et qu'elle doit être combattue plus énergiquement.

D'abord M. Éd. Laboulaye met en avant cette belle phrase : « Dès qu'une conscience souffre, toute conscience est menacée. » Puis, il en conclut que faire souffrir la consience d'un jésuite, c'est menacer la liberté de tout le monde. — Assurément, rien n'est plus digne de respect que la conscience, car la conscience est le temple même de Dieu ; c'est là que Dieu nous parle, pour nous maintenir dans le bien et pour nous éloigner du mal. Mais, s'il est vrai que l'auteur de la nature humaine parle dans la conscience, il n'en résulte, pas pour cela que la conscience soit infaillible. Hélas! rien n'est infaillible dans l'homme, comme rien n'y est impeccable, et cela, parce que tout y est faible et limité. La conscience humaine peut donc se tromper ; sujette à mille infirmités, soumise à mille conditions, elle peut même tomber dans de graves aberrations. L'homme qui descend dans son intérieur et qui scrute sa pensée, y trouve quelquefois tant d'obscurités et y entend des voix si diverses, qu'il ne lui est pas toujours facile de discerner ce qui est la vérité et la voix de Dieu. Maintes fois rien n'est plus vrai que cette parole : « Le plus difficile n'est pas de faire son devoir, mais de le connaître. » Dès lors M. Éd. Laboulaye prétendrait-il que la société dût tolérer et laisser réaliser extérieurement, dans la vie publique, toutes les aberrations auxquelles certaines consciences peuvent se laisser aller? Évidemment non : car ce serait sanctionner, en quelque sorte, la justification du crime. Il ne faudrait pour cela qu'une seule chose, à savoir, que le crime pût revêtir à certains yeux les dehors de la vertu. Or, cette confusion n'est-elle pas un fait quotidien?

Dira-t-on que si les fous et les scélérats en sont capables, les jésuites en sont incapables? Pourquoi, en vérité, cette exception? La conscience d'un jésuite n'est-elle plus humaine? La *compagnie de Jésus* n'a-t-elle pas prouvé, par trop de faits et trop d'écrits irrécusables, que l'on peut faire passer la conscience elle-même par les fourches caudines les plus honteuses et la précipiter dans les abîmes les plus dangereux? Quand la conscience d'un jésuite est erronée, pourquoi donc ne la ferait-on pas souffrir? Est-ce la société qui doit lui être sacrifiée, ou bien elle qui doit être sacrifiée à la société? On voit donc ce que vaut la plus belle phrase de M. Laboulaye. Oui, dès qu'une conscience souffre sans faire souffrir la conscience générale, toute conscience est menacée; mais toute conscience individuelle qui s'attaque à la conscience générale et qui blesse la société dans ses droits et dans son bien, doit être réprimée dès qu'elle sort du domaine subjectif pour essayer de réaliser ses erreurs pernicieuses sur le terrain objectif.

M. Éd. Laboulaye dit ensuite : « On empêche des citoyens, parce qu'ils sont moines, de s'habiller comme ils l'entendent et de servir Dieu à leur façon. C'est là une entreprise sur la conscience qu'il m'est impossible d'approuver. » — En vérité, il s'agit bien d'une question d'habit! Comment un esprit comme M. Laboulaye peut-il se méprendre à ce point? Si, en Allemagne, on a chassé les jésuites et marché en cela sur les traces de la France d'autrefois, ce n'est pas parce que les jésuites portent une soutane, mais uniquement parce que sous cette soutane ils portent des poignards. Ce n'est pas le prêtre qu'on a expulsé, mais simplement le mauvais citoyen. Ce n'est pas la conscience que l'on a violentée, mais seulement les erreurs funestes cachées sous le nom de la conscience. Eh quoi! dit-on, les jésuites, porteurs de poignards! Certainement. Je ne fais pas en ce moment

allusion aux poignards matériels qu'ils ont maniés plusieurs fois. Je parle de poignards plus dangereux encore : je parle de ces syllabus, de ces bulles, de ces décrets, que l'on impose aux consciences des fidèles sous peine de damnation éternelle, et avec lesquels on tue les âmes mille fois mieux qu'on ne tue les corps avec les poignards matériels. Si c'est là ce que M. Éd. Laboulaye entend par servir Dieu, pour qui nous prend-il? Et s'il pense que le service de Dieu, chez les jésuites, est autre chose que la soumission absolue et aveugle de toute la personne humaine à l'infaillible direction du pape et de ses subordonnés, il prouve simplement par là qu'il ne fréquente ni les chapelles, ni les parloirs, ni les confessionnaux, ni les cellules des jésuites. Que M. Éd. Laboulaye étudie le mécanisme jésuitique comme il a étudié le mécanisme politique des États-Unis, et alors nous pourrons accorder quelque autorité à son opinion sur ce point. En attendant, qu'il relise Pascal et qu'il dise sincèrement si le relèvement d'un pays est possible avec de tels hommes et de tels principes.

M. Éd. Laboulaye nous donne une nouvelle preuve de l'insuffisance de ses connaissances religieuses, lorsqu'il écrit à son ami et qu'il dit, à travers son ami, au gouvernement italien : « En respectant la liberté de vos adversaires, vous les désarmerez... Vous ne voulez pas qu'un moine ou un prêtre ait le droit de prêcher Jésus-Christ et de proclamer, au nom du divin Sauveur, la doctrine de la fraternité universelle! » Le gouvernement italien a respecté la liberté du pape comme chef de l'Église, il lui a même accordé des libertés que le pape n'eût trouvées nulle part ailleurs, ni pour sa personne, ni pour sa curie. Le pape a-t-il été désarmé pour cela? N'en est-il pas, au contraire, devenu chaque jour plus colère, plus violent, plus provocateur? Les jésuites et tous les ultramontains n'ont-ils pas profité des latitudes qui

leur étaient accordées, pour répandre avec plus d'audace leurs doctrines perverses et pour violenter les consciences avec plus d'opiniâtreté? On désarme un ennemi de bonne foi, qui cherche la vérité sincèrement. Mais comment désarmer un ennemi qui pose comme point de départ sa propre infaillibilité et qui déclare tout d'abord, avant toute discussion, qu'il a raison? Comment désarmer un ennemi qui se croit le maître du monde, qui regarde les rois comme ses serviteurs, les nations comme ses sujets, la terre comme l'escabeau de ses pieds? Comment désarmer un ennemi qui ne reconnaît pas d'autre liberté que la sienne, et qui déclare, comme révélé par Dieu, que les libertés de conscience, de parole et d'action, dès qu'elles ne sont pas d'accord avec son opinion et son intérêt, sont des libertés fausses, corrompues, criminelles, qu'il faut bannir de la société, sous peine de n'être plus chrétien? Non, non, il est temps de ne plus se payer de mots et de ne plus se faire illusion; il est temps de ne plus raisonner comme des enfants; il est temps de voir les choses telles qu'elles sont, et de savoir prendre enfin une décision virile. Un tel ennemi, on l'immole, ou on est immolé par lui. J'en appelle à tous les hommes logiques, ne fût-ce qu'à Clément XIV.

Et si l'on chasse les jésuites d'Allemagne, si on les a chassés de France et de Portugal, — que M. Éd. Laboulaye le remarque bien, — ce n'est pas pour empêcher les prêtres de prêcher Jésus-Christ et de proclamer la fraternité universelle. La preuve en est que les prêtres séculiers ne sont nullement chassés, et que tout pouvoir leur est laissé de prêcher l'Évangile et d'agir en conséquence. Si l'on chasse les jésuites, c'est précisément parce qu'ils prêchent le contraire de l'Évangile, c'est précisément parce qu'ils falsifient le symbole et la morale de Jésus-Christ. « La fraternité universelle!... » Est-il possible que M. Éd. Laboulaye défende les jésuites

au nom de cette vertu sacrée? Ignore-t-il donc que les jésuites, en fait de charité, ne connaissent que celle qui tourne à leur profit? Ignore-t-il donc que les jésuites, lorsqu'ils prêchent Jésus-Christ, ne prêchent au fond que la domination absolue du soi-disant vicaire de Jésus-Christ, le pape? Les écrits des *bons* pères, leurs faits et gestes, sont là pour démontrer qu'il en est ainsi. Et M. Laboulaye fait sourire, quand il prétend identifier la cause des jésuites avec la grande cause de l'Église catholique. Jésuite signifie romain, et romain signifie maintenant le contraire de catholique. Les choses en sont là, qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas. M. Éd. Laboulaye dit, en dernière analyse et comme en désespoir de cause : « Il faut traiter l'Église comme on traite les femmes, par la douceur; on n'a pas le droit d'employer la force avec elles. » L'Église, prise dans le grand sens de ce mot, peut être comparée à une mère digne de tous nos respects, assurément. Mais, prise dans le sens romaniste et ultramontain, elle n'est que la pire des marâtres; et quand on la fait synonyme de *compagnie de Jésus*, nous maintenons qu'elle est digne de toutes les rigueurs.

Le gouvernement italien fera de la lettre de M. Ed. Laboulaye l'usage qui lui plaira. Si M. de Cavour était encore de ce monde, il la jetterait simplement au feu, tout en envoyant ses compliments à son honorable auteur. Mieux que tout autre, le gouvernement italien doit savoir ce que peuvent devenir les peuples quand ils vivent sous la domination de la curie romaine et du papisme. S'il ne le comprend pas, c'est qu'il n'est pas digne de sa mission. En tous cas, qu'il veuille bien se persuader que plus il sera ferme, dans la défense de la civilisation chrétienne et catholique, contre les attaques du romanisme papal, plus il s'attirera la sympathie, non-seulement de l'Allemagne, mais encore de la France sensée et libérale!

Que M. Laboulaye nous permette de le lui dire, il utiliserait beaucoup plus sa faculté de commisération en la tournant du côté des prêtres de l'Église romaine qui ne croient pas aux dogmes de cette Église et qui souffrent du joug que leurs évêques leur imposent.

Ces prêtres, il est vrai, sont certainement coupables; ils sont certainement coupables de s'être laissé asservir par les évêques, et d'avoir permis à ceux-ci de leur tondre à leur aise la laine sur le dos. Ils subissent aujourd'hui la peine de leur faiblesse et de leur manque de caractère. Néanmoins, quoique coupables, ils sont toujours intéressants, précisément à cause du joug qui pèse sur eux. Quelques-uns, il est vrai, ont l'âme assez basse pour baiser et pour aimer ce joug. Mais ce n'est là qu'une exception. Le grand nombre serait disposé à revendiquer ses droits, s'il se sentait assez soutenu par les populations et par les gouvernements pour triompher dans cette lutte. Malheureusement les populations sont ignorantes et indifférentes, du moins généralement; et les gouvernements ne prennent guère que des demi-mesures, ils ne font guère que des déclarations équivoques, qui ne permettent pas aux ecclésiastiques timides de se rallier à eux. Néanmoins, toujours est-il qu'ils seraient heureux de se sentir protéger contre les caprices et les abus d'autorité de leurs évêques. Ceux-ci, quand ils tyrannisent leurs prêtres, n'agissent plus en véritables évêques, mais en petits potentats. Dès lors n'est-il pas naturel, tant que le système des concordats durera, que l'État, qui a la charge de veiller à la liberté de tous les citoyens, quels qu'ils soient, prenne sous sa protection les prêtres arbitrairement persécutés par les évêques?

En France, la situation du clergé inférieur est déplorable. Le concordat de 1801 a immolé sans pitié des milliers de vicaires et de desservants, uniquement pour réserver à

l'État l'approbation des curés et la nomination des évêques. Le recours des vicaires et des desservants au conseil d'État est, en droit, une assez jolie chose, mais, en fait, ce n'est, la plupart du temps, qu'un leurre. Vicaires et desservants le savent bien; aussi, livrés pieds et poings liés au pouvoir des évêques, et convaincus par trop d'exemples qu'ils ne seront jamais soutenus jusqu'à la fin contre leurs évêques par un gouvernement qui croit avoir politiquement besoin des évêques et de Rome, ils se gardent bien de se plaindre tout haut. Mais que de gémissements tout bas ! Parmi les nombreuses lettres qui nous ont été adressées par d'honorables prêtres, qu'il nous soit permis d'extraire les lignes suivantes : « Je suis résolu à faire aussi ma déclaration. Vous me comprendrez aisément, quand je vous dirai que cela me coûte beaucoup, non pas tant à cause du pain qui me manquera peut-être, et qui en tout cas sera toujours bien noir et bien amer, mais à cause de mes amis, à cause de ma famille, à cause de ma vieille mère. Pauvre mère ! Mes sentiments lui seront dénaturés, je vais contrister sa vieillesse ! Oh ! quelle situation on nous a faite ! Et cependant faut-il laisser la vérité ? Dans cette indifférence religieuse, dans cet affaiblissement des caractères, dans cet abandon par peur, par intérêt, et contre toute conscience, ne faut-il pas qu'il y ait des âmes qui donnent l'exemple et qui se sacrifient pour la vérité ? Quels jours d'anxiétés, de perplexités cruelles ! Partagé entre l'amour filial et l'amour de la vérité !... Pour vous, courage ! vous n'en avez que plus de mérite à être seul ou à peu près. Mais bien des vœux vous accompagnent dans le secret. En Allemagne, en Suisse, on combat. En France, il semble qu'il y ait comme un réveil, comme un rayon d'espérance. O Dieu, faites que cette espérance se réalise ! On ne croit pas plus en France à l'infaillibilité du pape qu'on n'y croit ailleurs; le plus grand

nombre en rit et s'en amuse; les autres, ou ne savent pas, ou ne se soumettent qu'avec répugnance, sans comprendre et sans croire. Mais on ne repousse pas, mais on ne combat point, et c'est ce qui fait le compte des jésuites! »

Que d'autres lettres semblables ne pourrions-nous pas citer! Les uns sont retenus par des considérations de famille, les autres par la peur de manquer de pain. Tout cela, uniquement parce que le gouvernement considère le *Syllabus* et les nouveaux dogmes comme des questions exclusivement théologiques, et que, dans des questions considérées par lui comme exclusivement théologiques, il ne veut pas prendre parti pour le clergé inférieur contre le clergé supérieur. Dès lors, tout prêtre interdit ou excommunié par son évêque perd sa place, son traitement, etc. Et comme l'éducation donnée dans les séminaires est tellement mesquine, qu'un ecclésiastique, à sa sortie, est généralement inapte à toute autre chose qu'au service religieux; comme d'ailleurs peu d'ecclésiastiques se sentent le goût de faire de la polémique avec des hommes de la trempe des rédacteurs de l'*Univers;* comme peu ont le courage de se faire conspuer et de se livrer à un travail ingrat pour gagner l'obole de chaque jour, il en résulte qu'on préfère le silence. Mais ce silence n'est-il pas la ruine des âmes, le triomphe du mensonge et de l'hypocrisie, la haine sourde contre l'autorité religieuse et politique? Que pense de tout cela M. Éd. Laboulaye? Croit-il qu'il ne serait pas à la fois plus libéral et plus utile à son pays, si, au lieu de s'apitoyer sur les obstacles que l'on dresse à l'établissement de la tyrannie des jésuites et de l'ultramontanisme, il s'efforçait quelque peu de protéger contre cette tyrannie la liberté et les droits de quiconque n'est ni jésuite ni ultramontain?

XVIII

UN PASTEUR CALVINISTE FAISANT LE JEU DES JÉSUITES ET DES ULTRAMONTAINS

Réponse à M. de Pressensé.

I. — Que certains protestants d'Allemagne, inféodés, malgré toutes les leçons du passé et du présent, au parti de la noblesse réactionnaire et antilibérale, s'unissent au parti ultramontain-jésuitique pour combattre les lois politico-religieuses votées au mois de mai 1873 par les chambres prussiennes, cela se comprend aisément : car il y a une logique dans la réaction absurde comme dans le progrès raisonnable. Mais que des hommes, tout en se disant protestants, tout en se piquant d'être libéraux, se fassent les défenseurs des jésuites et des ultramontains, jusqu'à attaquer les lois susdites, ceci semble plus qu'étrange. C'est cependant ce que vient de faire M. de Pressensé, pasteur de l'Église réformée de France, appuyé en cela par MM. Naville, de Mestral, etc. L'article publié par lui dans la *Revue des deux mondes* du 1er mai 1873, sous ce titre : *la Politique religieuse de la Prusse*, nous semble d'autant plus propre à induire les esprits en erreur, que M. de Pressensé y paraît plus patriote en flattant le chauvinisme français, et

plus désintéressé en attaquant le protestantisme évangélique d'Allemagne.

Libre à l'honorable pasteur de s'élever, pour des motifs que nous n'avons pas à approfondir, contre « la presse dite évangélique de l'Allemagne » et contre « les prédications des trop fameux aumôniers de ses armées ». C'est là une affaire de couvent qui ne nous regarde pas. Toutefois, nous nous permettrons de faire remarquer à M. de Pressensé combien sa passion, dans la question présente, l'aveugle relativement aux protestants d'Allemagne qui approuvent la politique religieuse de la Prusse. « Il est certain, dit-il, qu'en s'engageant dans une voie semblable, le protestantisme se perd. Il n'a d'autre raison d'être que la liberté de conscience. S'il veut recourir à l'autorité en religion, il ne réussira jamais aussi bien que l'Église de l'infaillibilité [1]. » En vérité, comment M. de Pressensé ne voit-il pas que de telles paroles le mettent, vis-à-vis de ses coreligionnaires de France, en pleine contradiction avec lui-même? En effet, pour ce qui est des questions religieuses françaises, M. de Pressensé se prononce contre le parti libéral de son Église et prend place parmi les orthodoxes. Or, les orthodoxes, quoi qu'en dise M. de Pressensé, recourent à l'autorité en religion, et ils n'admettent nullement que le protestantisme n'ait d'autre raison d'être que la liberté de conscience. Ceux qui font consister le critérium du protestantisme uniquement dans la liberté de conscience et dans le rejet de l'autorité en religion, sont précisément les libéraux que combat M. de Pressensé. Comment M. de Pressensé peut-il logiquement condamner en Allemagne ce qu'il approuve en France? Il est vrai que les Français, en lisant M. de Pressensé, peuvent se dire : « Il faut que la politique religieuse

1. *Revue des deux mondes*, 1er mai 1873, p. 34.

de l'Allemagne soit bien mauvaise et bien coupable, puisque M. de Pressensé, qui est un protestant et même un orthodoxe, attaque les protestants d'Allemagne qui osent approuver cette politique. » Mais un tel raisonnement n'a rien de sérieux. Que pourrait répondre M. de Pressensé à ses coreligionnaires d'Allemagne, si ceux-ci lui faisaient remarquer qu'en conscience ils se croient obligés d'agir comme ils agissent contre le parti ultramontain? M. de Pressensé n'avoue-t-il pas que le vrai protestant est celui qui professe et qui pratique la liberté de conscience? Eh quoi! il tolérerait la liberté de conscience chez les ultramontains qu'il réprouve, et il la condamnerait chez les protestants allemands qui se réclament d'elle et qui se trouvent tout aussi évangéliques que lui!

Certes, nous voulons être juste avec tout le monde, et encore plus avec M. de Pressensé qu'avec tout autre adversaire. Mais la vérité doit passer avant toute espèce de considération. Or, autant M. de Pressensé nous semble, dans la question présente, en contradiction avec lui-même au point de vue protestant, autant il nous semble également se contredire au point de vue libéral et politique. Bien plus, nous prétendons que les libéraux de son école ne sont pas de vrais libéraux, et nous soutenons que, sous des prétextes spécieux, ils faussent la notion de la liberté. A les entendre, attaquer les jésuites, c'est pratiquer l'intolérance, et par conséquent c'est être jésuite soi-même. Étrange raisonnement, qui oblige les ennemis des jésuites à devenir leurs partisans, afin de rester leurs ennemis! M. de Pressensé et les autres libéraux de sa catégorie se gardent bien, lorsqu'ils voient ce qu'ils appellent un acte d'intolérance, d'examiner contre qui ou contre quoi est dirigé cet acte. Cependant toute la question est là : car, en morale objective, ce sont les objets qui spécifient les actes. Être intolérant contre la to-

lérance, c'est mal; et telle est la morale de Rome. Mais être intolérant contre l'intolérance, c'est bien; et telle est la vraie morale libérale. De même qu'en logique on soutient avec raison que deux négations valent une affirmation, ainsi, dans le cas présent, nier la tolérance envers l'intolérance, qui est une négation, c'est en réalité affirmer la tolérance. Comment des hommes intelligents ne comprennent-ils pas ce raisonnement si simple?

D'ailleurs, n'est-il pas certain et évident, d'après les documents les plus irréfragables de l'histoire, que le jésuitisme et l'ultramontanisme sont pour les individus et pour les sociétés des instruments de dégradation, des obstacles au progrès, des principes de ruine? C'est là un des points les plus importants à établir, pour que personne ne se fasse plus illusion. Une fois cette vérité démontrée, n'est-il pas parfaitement logique d'en conclure que tout gouvernement qui veut se défendre lui-même, et qui veut en même temps protéger l'existence sociale de la nation à la tête de laquelle il est placé, doit sévir par des mesures répressives contre le jésuitisme et contre l'ultramontanisme, comme on doit sévir contre tout ennemi public.

Les honorables protestants que nous combattons se prévaudront-ils de l'autorité de Channing, qui, déplorant la destruction du couvent du mont Bénédict en 1834, disait : « Mieux vaut que vingt couvents s'élèvent que d'en voir un seul détruit par la force. » Certes, nous n'avons aucun désir de diminuer la valeur de l'opinion de Channing. Mais qu'il nous soit permis de faire remarquer que Channing parlait en faveur du catholicisme de 1834, et que ce catholicisme n'existe plus dans l'Église romaine, depuis que celle-ci a changé ses dogmes et sa constitution par les décrets du concile du Vatican. En outre, Channing, qui estime tant la liberté de la presse, avoue cependant qu'elle doit

être réprimée lorsqu'elle menace les droits d'autrui. Or, n'est-ce pas le cas? Dira-t-on que les doctrines des jésuites et des ultramontains ne menacent pas les droits d'autrui? Oui, certes, elles les menacent, et elles les menacent d'autant plus, qu'elles sont imposées aux consciences des fidèles comme des dogmes obligatoires, et non comme de simples opinions. Du reste, qu'on lise le célèbre discours de Channing sur la *liberté spirituelle*, et l'on verra combien cet homme était pénétré des périls que fait courir à la société et aux États la religion qui par son intolérance se transforme en tyrannie.

Or telle est la religion jésuitico-ultramontaine d'aujourd'hui. Autrefois, elle a creusé d'horribles cachots et allumé des milliers de bûchers. Aujourd'hui que les cachots et les bûchers lui sont devenus impossibles, elle veut consacrer le principe qui lui a inspiré une telle intolérance, elle veut se réserver pour l'avenir, et, en attendant l'avenir, elle exerce dans le présent une terreur telle, qu'elle est actuellement non moins redoutable qu'autrefois. « Quand je vois, dit Channing, de quelles superstitions elle a infecté la conscience, de quelle terreur elle a pénétré et troublé l'ignorance et la crédulité, l'idée sombre et terrible de Dieu qu'elle a répandue partout, la peur du libre examen dont elle a frappé les intelligences les plus élevées, et la servilité d'esprit qu'elle a transformée en piété; quand je considère tout cela, oui, le feu, l'échafaud, le tribunal de l'inquisition, quelque terribles qu'ils soient, me paraissent des maux encore moins grands. » Que de gens, qui, intimidés par la chaire, par la presse romaniste, par leur confesseur, n'osent pas penser, et s'éloignent de ceux qui cherchent la vérité, comme de pestiférés! Si encore ils se bornaient à cela! Mais non! Convaincus qu'il n'y a pas d'autres vertus en ce monde que celles qui portent la livrée de leur propre secte,

ils regardent comme un mérite d'imposer à tout ce qui vit sous leur influence le joug qu'ils portent eux-mêmes. Quelle police, quel espionnage n'exercent-ils pas ! « Les moyens, dit encore Channing, sont innombrables par lesquels les hommes peuvent, même dans un pays libre, entreprendre sur les droits de leurs semblables. Une telle secte est aussi dangereuse, aussi paralysante pour l'intelligence que l'inquisition; elle est aussi puissante dans la main de ceux qui s'en servent que le glaive. » Est-ce net et précis?

On le voit, les hommes les plus tolérants n'ont besoin que d'être perspicaces, pour se convaincre de tous les dangers qu'il y a à tolérer la domination des ultramontains et de leurs principes tyranniques. Mais approfondissons davantage encore cette question.

Dans ce but, constatons, d'abord, qu'*en fait* les gouvernements qui aujourd'hui sévissent contre les jésuites et contre les ultramontains, ne font que suivre les principes de grande politique des anciens gouvernements, et notamment, du gouvernement français, à des époques qui valent bien celle-ci. Prouvons, ensuite, qu'*en droit* ils agissent sagement.

La principale tactique du parti ultramontain, en France, consiste à exploiter le chauvinisme, en rendant odieux, au point de vue français, tout ce que M. de Bismarck accomplit en Allemagne pour l'unité et la grandeur de son pays. Cette tactique, au premier abord spécieuse, peut avoir prise sur les esprits superficiels; mais elle ne saurait tenir devant la réflexion. Que pendant quelque temps encore la vivacité française se laisse surpendre jusqu'à déclarer erroné et mauvais tout ce que M. de Bismarck fait en Allemagne, nous n'en serions pas étonné. Mais notre conviction est que notre bon sens national finira par reprendre possession de lui-même et par voir alors que si dans ces dernières années

quelque chose de grand a été fait en Allemagne, c'est parce que l'Allemagne a su mettre en pratique les principes féconds de l'ancienne politique française. Loin de nous la pensée de vouloir que cette politique ait été parfaite en toute chose; nous avouons même que des fautes considérables ont été commises. Mais autant nous aspirons au progrès dans le présent, autant nous respectons ce qu'il y a de vrai et de bon dans le passé, persuadé que l'avenir ne saurait se constituer solidement sans avoir de racine dans les véritables traditions nationales. Français, laissons donc ce faux patriotisme verbeux qui consiste à décrier tout ce qui se passe ailleurs que chez nous; il est temps, si nous voulons sérieusement marcher en avant, que nous nous replacions en face de notre histoire, que nous considérions impartialement quelles furent les causes de notre grandeur, quelles furent celles de nos abaissements, et que, cette étude terminée, nous sachions ressaisir d'une main vigoureuse le gouvernail abandonné du navire de la patrie.

II. — Ce n'est pas un homme suspect, c'est l'abbé Chauvelin, qui, dans son deuxième rapport fait en plein parlement le 9 juillet 1761, s'exprimait ainsi : « Dès l'année 1578 les jésuites complotent en Portugal pour ôter la régence à la reine. En Allemagne, on les voit conspirer en 1581. A Paris, ils tiennent dans leur collége, en 1589, les assemblées de la Ligue. Ils attentent à la vie de Henri IV par le projet inspiré à Barrière, et, un an après, par la main de Jean Châtel. Observons que ce dernier attentat est suivi de leur expulsion hors de France, par un arrêt du 29 décembre 1594; et cette expulsion est confirmée par un édit de Henri IV du 7 janvier 1595. En Angleterre, des trames de toute espèce sont ourdies par des jésuites déguisés, qui parcouraient ce royaume de 1580 à 1585. Ils y entrèrent

dans de nouveaux complots en 1593, 1594, 1597 et 1603, et enfin en 1605, où fut découverte la fameuse conspiration des poudres. D'autres conspirations ou projets de révolution se manifestèrent en Hollande, contre le prince d'Orange, par leurs manœuvres et leurs intrigues, en 1598 et 1599; d'autres en Bavière, en Pologne, en Styrie, Carinthie et Carniole. Ajoutons encore que, dans les derniers siècles, les assassins des rois ou des princes ont presque tous été attachés aux jésuites, comme leurs écoliers, leurs pénitents ou leurs domestiques, et que plusieurs de ces scélérats ont avoué en avoir reçu conseil pour exécuter leur crime. »

Tant d'intrigues et de troubles suscités par les jésuites ont nécessité dans presque tous les États de l'Europe l'expulsion de leur société. Elle fut, en effet, expulsée de Saragosse en 1555, de la Valteline en 1560, de Vienne en 1566, d'Avignon en 1568, de la Savoie en 1570, d'Anvers et du Portugal en 1578, d'Angleterre en 1579, 1581 et 1585, de Hongrie et de Transylvanie en 1588, de Bordeaux en 1589, de tout le royaume en 1594, des Provinces-Unies en 1596, de Tournai en 1597, du Béarn en 1599, d'Angleterre encore en 1601 et 1604, de Dantzig et de Thorn en 1606, de l'État de Venise les 9 mai et 18 août 1606 et 13 mars 1612, de la Bohême le 4 juin 1618, de Moravie le 16 mai 1619, de Hongrie le 26 octobre suivant, des Pays-Bas en 1622, de Malte en 1643, de Russie en 1676, de la Savoie en 1729, du Portugal le 3 septembre 1759, etc., etc.

En ce qui concerne spécialement la France, nul n'ignore que le parlement, l'archevêque de Paris et la faculté de théologie refusèrent, en 1550, d'approuver les jésuites, malgré les lettres patentes qu'ils avaient obtenues de Henri II par l'entremise du cardinal de Lorraine. Même refus en 1554. Sous François II, grâce aux intrigues des Guise, on fut moins sévère envers eux. Toutefois on n'enregistra leurs

bulles en 1560 qu'autant qu'ils s'étaient engagés à ne rien enseigner qui fût contraire aux libertés de l'Église gallicane. Sous Charles IX, ils furent repoussés par l'Université, et ils s'adressèrent en vain au parlement, qui conclut au rejet de leur requête. Déjà nous avons mentionné l'arrêt du 29 décembre 1594 et l'édit royal du 7 janvier 1595, en vertu desquels ils furent expulsés de France. En 1603, Henri IV poussa la faiblesse jusqu'à faire rendre en leur faveur une ordonnance de rappel; mais on sait ce qu'il lui en coûta en 1610. Tout le XVII^e^ siècle, il est vrai, vit les jésuites en faveur à la cour de Louis XIV; mais, si le XVII^e^ siècle fut admirable au point de vue littéraire, il ne le fut nullement au point de vue chrétien; et ce sont les jésuites que l'on doit rendre les premiers responsables des fautes commises par Louis XIV dans les questions religieuses. Sous Louis XV, en 1761, l'évêque de Soissons, M. de Fitz-James, se prononça pour l'entière suppression de l'ordre des jésuites. Le 6 août 1762, le parlement de Paris déclara cet ordre « inadmissible par sa nature dans tout État policé, comme contraire au droit naturel, attentatoire à toute autorité temporelle et spirituelle »; il fit fermer toutes les maisons des jésuites et brûler leurs ouvrages par la main du bourreau. Le 18 novembre 1764, une déclaration royale supprima dans toute la France la société de Jésus. Le 20 juillet 1773, le pape Clément XIV la supprima dans toute l'Église romaine. L'édit du 13 mai 1777 et la déclaration du 7 juin de la même année furent dans le même sens. Nul ne nie que les lois du 10 février 1790 et du 8 août 1792, le décret du 3 messidor au XII, et les ordonnances du 12 juin 1828, ordonnent la dissolution de toutes les congrégations, « avec injonction aux procureurs généraux de poursuivre à l'extraordinaire les contrevenants ».

Donc, il est parfaitement certain que si les jésuites ont été favorisés par les Henri III, les Louis XIV et les Charles X, ils ont été combattus par des hommes d'un sens politique plus élevé et plus perspicace. L'attitude des parlements et du gouvernement vis-à-vis des ultramontains a été également une attitude généralement hostile. Est-il besoin de rappeler l'esprit qui dominait en France sous saint Louis, à l'époque des pragmatiques sanctions, sous Philippe le Bel, et même sous Louis XIV? Qui ignore que la doctrine des quatre articles de la déclaration de 1682 a toujours été, depuis lors, considérée en France comme la doctrine légale? Même encore en 1826, M. de Montlosier, après avoir démontré qu'il ne pouvait pas rester de doute sur l'illégalité de l'existence des jésuites, ajoutait : « Pour ce qui est de l'ultramontanisme, encore que, comme simple opinion privée, il ne soit pas susceptible d'une dénonciation judiciaire, il n'en est pas de même toutes les fois que cette opinion est professée dogmatiquement par des prêtres ou par des hommes attachés en quelque manière à l'instruction publique. A cet égard, il ne suffit pas, pour éviter le délit, de ne pas professer positivement l'ultramontanisme; il y a pour toutes les personnes attachées à l'instruction publique un véritable délit à omettre de professer l'opinion contraire. Les jurisconsultes que j'ai consultés m'ont répondu unanimement que la déclaration de 1682 est une loi de l'État, non en ce sens que le clergé ait pu faire une loi, mais en ce sens que l'autorité temporelle est venue donner à cette déclaration le caractère de loi en se l'appropriant. »

III. — Il ne saurait donc exister aucun doute sur le *fait* de la condamnation des doctrines ultramontaines et de la répression des jésuites en France. J'ajoute que la question de *droit* n'est pas moins évidente.

Tout État, en effet, a, comme nous l'avons démontré [1], non-seulement le droit, mais encore le devoir de se défendre, c'est-à-dire d'assurer le maintien de ses principes essentiels et de son indépendance. Tout État qui ne fait pas cela prévarique, trahit la nation qui lui a donné sa confiance, et se condamne à périr. Si donc les jésuites et les ultramontains, soit par leur constitution, soit par leurs dogmes, soit par leur morale, menacent directement et positivement les principes essentiels et l'indépendance des États, c'est un strict devoir pour ceux-ci de prendre vis-à-vis d'eux des mesures préventives et même répressives.

Or, les jésuites, par leur organisation, constituent un péril pour l'État. En effet, d'une part, dans la société des jésuites, le général est maître absolu et tout-puissant; il n'y a pas à discuter avec lui, mais à se soumettre en tout et pour tout; l'obéissance envers lui doit être, non-seulement prompte, mais pleine et entière; tout jésuite est dans la main de son général comme un bâton dans la main de celui qui le fait mouvoir, et même comme un cadavre, *perinde ac cadaver*, c'est-à-dire comme un être sans résistance. D'autre part, ce général, qui commande en maître à l'ordre entier, réside à Rome; c'est Rome qui est le siége de son empire; c'est dans cette ville qu'il distribue ses ordres. Lui-même est la plupart du temps un Italien; et s'il ne l'est pas de naissance, il le devient forcément par suite des intérêts locaux de son généralat. La force de cet argument ressortira davantage encore, si l'on considère que l'ordre des jésuites se trouve puissamment soutenu par une foule d'affiliés et de congréganistes, au moyen desquels ils se ménagent partout, dans l'État comme dans les familles, des intelligences secrètes et de très-actives correspondances.

1. Voy. chap. XVI, p. 110.

Le président Rolland, dans son rapport fait au parlement le 2 avril 1762, a démontré l'existence de ces jésuites, dits *à robe courte*, qui savent se soustraire aux yeux du public, en sorte que le nombre entier des jésuites, visibles et invisibles, est absolument incalculable.

Par ses doctrines, soit dogmatiques, soit morales, l'ordre des jésuites est encore plus dangereux que par sa constitution et par son organisation. En 1816, un ancien magistrat français s'exprimait ainsi : « Il serait superflu de s'arrêter sur les décisions de leurs casuistes, plus scandaleuses les unes que les autres. C'est assez de dire qu'on trouve ramassé, prévu et décidé honteusement par ces malheureux auteurs, tout ce que les esprits les plus déréglés auraient eu peine à inventer, tout ce qui avait échappé jusqu'à cette heure à la malice et à la débauche des hommes. On reconnaît aussi, par un concours innombrable de textes positifs tirés de ces détestables théologiens, qu'ils ont enseigné aux hommes l'art de se tromper, de se jouer de leurs serments, c'est-à-dire l'art des équivoques et des restrictions mentales, l'art de diriger son intention, et d'autres secrets semblables. Si l'on pratiquait sur tous ces points la doctrine des Fillucius, des Sanchez, des Escobar, etc., y aurait-il, non pas seulement quelque bonne foi, mais quelque sûreté parmi les hommes? Le seul article de la calomnie suffirait pour révolter les âmes honnêtes, supposé que l'on consultât les décisions jésuitiques qui apprennent à la pratiquer sans scrupule [1]. »

De fait, le grand théologien de l'ordre des jésuites est Suarez. Or, Suarez enseigne qu'il est de foi que le pape a le droit de déposer les rois hérétiques et rebelles; qu'un

1. *Du rétablissement des jésuites en France*, par M. S. Paris, 1816, Egron.

roi déposé cesse d'être roi; que, s'il s'obstine à garder le trône après sa déposition, il devient coupable d'usurpation; que dans ce cas, et après la sentence portée contre lui, étant déchu entièrement de son royaume, il pourra être traité en toute manière comme un tyran; que, par conséquent, il pourra être tué par le premier venu, *a quocumque privato poterit interfici* [1]. Santarel dit aussi que le pape peut punir de mort les rois. Busembaum et Lacroix enseignent que « tout homme proscrit par le pape peut être tué partout », parce que le pape a une juridiction au moins indirecte sur tout le monde, même au temporel, *bannitus a papa potest occidi ubique* [2].

Est-ce trop dire que d'affirmer qu'un État sage doit s'armer contre de telles gens, surtout si l'on considère que, de leur part, la religion n'est qu'un prétexte pour dissimuler les buts politiques et les complots de toute sorte qu'exigent ces buts? Peut-on être trop prudent et trop ferme contre des religieux qui avouent eux-mêmes qu'à l'aide de leurs casuistes plusieurs effacent leurs taches aussi promptement qu'ils les contractent, et que les péchés s'expient aujourd'hui avec plus d'aisance et de gaieté qu'ils ne se commettaient autrefois [3]? Dira-t-on que, de fait, les jésuites n'ont jamais mis en pratique les sentences ci-dessus énoncées, et que, par conséquent, leur société n'offre qu'un péril imaginaire? Hélas! que n'ont-ils pas fait du cardinal de Tournon, dès que, par amour pour la vérité, il a cessé de leur être favorable? Le père Stumpf n'a-t-il pas avoué qu'il

1. *Defensio fidei*, lib. VI, cap. VIII, n. 8; cap. IV, n. 13 et 14.

2. Lacroix sur Busembaum, t. I, p. 295, n. 795, édit. 1756.

3. Ces paroles sont tirées du livre des jésuites de Flandre intitulé *Imago primi sæculi societatis Jesu*. Voy. le commencement de la dixième Provinciale. Cf. *Du rétablissement des jésuites en France*, par M. S., p. 76.

avait été empoisonné par les jésuites? Ces mêmes pères n'ont-ils pas également fait périr dans une affreuse prison le docteur Borghese, qui leur reprochait le poison donné par eux au cardinal? Quels traitements n'ont-ils pas infligés à M. de la Beaume, évêque d'Halicarnasse? « Combien d'autres évêques, dit le magistrat déjà cité, n'ont-ils pas réduits aux extrémités? En Amérique, le vénérable Palafox; à la Chine, M. de Conon, et le dernier évêque de Pékin, en 1785; au Tonquin, en 1760 et années suivantes, l'évêque de Céomanie et plusieurs autres, etc. En France, les morts violentes et précipitées de M. de Rastignac, archevêque de Tours, en 1750, et de M. de Vertamont, évêque de Luçon, en 1758, firent beaucoup crier contre les jésuites [1]. » Est-il besoin de rappeler les papes empoisonnés et les rois assassinés depuis le XVI^e^ siècle?

Comprend-on maintenant combien la Sorbonne avait raison lorsqu'elle déclarait la société des jésuites « dangereuse dans la foi, capable de troubler la paix de l'Église, et plus propre à détruire qu'à édifier »? N'est-ce pas M. de Bauteville, évêque d'Alais, qui reprochait à ces religieux d'avoir mis en évidence « un nouveau corps de religion contraire à celle de l'Évangile [2] »? — « Corrupteurs politiques de tout gouvernement, flatteurs des grands et de leurs passions, promoteurs du despotisme, pour étouffer la raison et s'emparer de l'autorité, ennemis des rois qui s'opposent à leurs desseins obliques, calomniateurs de tous ceux qui aiment sincèrement le prince et l'État, ils mettent un sceptre de fer dans les mains des rois et le poignard dans celles de leurs sujets; ils conseillent le tyrannicide; ils allient de même, au gré de leurs intérêts, l'intolérance la

1. *Du rétablissement des jésuites en France*, p. 80-81, 36.
2. *Ibid.*, p. 75.

plus cruelle avec une indifférence scandaleuse pour le fond de la religion et pour la morale; ils permettent tous les crimes et ne pardonnent pas des disputes sur des mots dans des matières peu intelligibles; ils sauvent l'idolâtre qui les considère, et persécutent le catholique qui leur refuse sa confiance. Une querelle théologique est en Europe une affaire d'État, tandis que les superstitions malabares et le culte de Confucius sont permis en Asie [1]. Bref, il est impossible de conserver la paix intérieure et les jésuites; il faut choisir [2]. » C'est ainsi que s'exprimait M. de Monclar.

Le cardinal de Bernis écrivait le 26 octobre 1774 : « Quand on sera instruit autant que je le suis, par les documents certains que le feu pape (Clément XIV) m'a communiqués, on trouvera la suppression de la société bien juste et bien nécessaire. » D'Aguesseau disait des jésuites que la religion s'est trouvée chez eux « toute tournée en politique [3] ». Aussi le célèbre avocat Pasquier, après avoir fait ressortir les inconvénients qui résultent pour l'État des constitutions des jésuites, s'écriait-il en s'adressant aux juges : « Vous-mêmes, messieurs, qui tolérez aujourd'hui les jésuites, vous vous reprocherez quelque jour, mais trop tard, d'avoir été trop crédules, lorsque vous verrez les suites funestes de votre facilité, et le renversement de l'ordre et de la tranquillité publique, non-seulement dans ce royaume, mais dans tout le monde chrétien, par les ruses, les supercheries, la superstition, la dissimulation, les feintes, les prestiges et les détestables artifices de cette société. » L'avocat général Marion n'était pas moins net : « Voilà, disait-il, la constitution qui fit jadis prédire par les plus

1. *Du rétablissement des jésuites en France*, p. 37.
2. *Ibid.*, p. 27.
3. *Œuvres*, t. XIII, p. 178. Cf. Pascal, cinquième Provinciale.

sages hommes du temps, que, par trait de temps, s'allumerait le flambeau de la discorde en France, si l'on y recevait la société [1]. » Déjà nous avons cité quelques paroles extraites de l'arrêt du parlement de Paris, du 6 août 1762. Ajoutons celles-ci, dans lesquelles la cour et toutes les chambres assemblées déclarent la société des jésuites « perverse, destructive de tout principe de religion et même de probité, injurieuse à la morale chrétienne, pernicieuse à la société civile, séditieuse, attentatoire aux droits et à la nature de la puissance royale, à la sûreté même de la personne sacrée des souverains et à l'obéissance des sujets, et enfin propre à susciter les plus grands troubles dans les États, à former et entretenir la plus profonde corruption dans le cœur des hommes. »

En 1823, M. Casimir Périer s'exprimait ainsi : « Il serait temps que MM. les ministres comprissent enfin la nécessité de se prémunir contre la tortueuse et invisible puissance de ces novateurs à rebours, qui obstruent toutes les avenues et vicient toutes les actions du gouvernement. Ce n'est pas la démocratie qui est à craindre en ce moment, ce n'est pas elle qui menace de tout envahir; ce qui nous menace, c'est le jésuitisme, qui coule à pleins bords dans toutes les branches de l'administration et qui finira par nous engloutir. » En 1832, M. Thiers pensait de même. Et quelques années auparavant, M. de Montlosier, en bon chrétien et en vrai patriote, dénonçait aux cours royales de France, non-seulement les jésuites, mais encore les partisans de l'ultramontanisme, comme des ennemis de l'État et du pays. Aujourd'hui que les dogmes du concile du Vatican ont consacré la fusion du jésuitisme, de l'ultramontanisme et du

1. *Du rétablissement des jésuites en France sous le nom de pères de la foi*, par M. G., avocat. Paris, 1819, p. 23.

catholicisme romain, aujourd'hui que l'on peut et que l'on doit appliquer en toute justice à tout catholique romain ce qui concerne le jésuitisme et l'ultramontanisme, il importe de remettre en mémoire quelques-unes des paroles de M. de Montlosier : « J'ai signalé, écrivait-il en 1826, un vaste système, ou plutôt une véritable conspiration dirigée contre la religion, contre la société, contre le trône. J'ai déterminé en même temps le caractère de cette conspiration. Ce caractère est tel, que si je voyais à Saumur cent mille hommes armés des bandes de Berton, autant à Colmar commandés par je ne sais plus quel chef dont j'ai oublié le nom, au milieu de ces deux armées toute la légion de philosophes du XVIII^e^ siècle dirigée par les Diderot, les Helvétius, les d'Holbach, je ne serais pas plus effrayé pour ma religion, pour mon roi, pour ma patrie, que je ne le suis en ce moment d'une multitude de saints évêques, de bons prêtres et de véritables royalistes, nous menant avec les intentions les plus pieuses et rapidement à des catastrophes qui me font frémir et que j'ai à peine le courage de désigner [1]. »

Aucun des griefs de ces hommes d'État et de ces hommes d'Église ne semblera exagéré, lorsqu'on se rappellera que, d'après le cardinal Pallavicini, « l'unique règle du gouvernement politique de l'Église est sa félicité selon la chair en ce monde et en l'autre, sous l'autorité toute-puissante d'un roi, seul monarque de tout l'univers, qui est le pape (*signor del mondo*), dont tous les rois et les chrétiens sont les tributaires et les sujets, dont le patrimoine est composé des richesses de toutes les nations ». Le cardinal Pallavicini n'exagère pas lui-même, car, d'après la doctrine romaine, la monarchie étant l'œuvre des évêques et spécialement du

1. *Dénonciation aux cours royales*, etc. Voy. p. 1, 2, 59, 60, 63, 127, 128.

pape, il en résulte que, si les rois possèdent quelque puissance, c'est moins pour le gouvernement des choses du monde que pour l'exécution des lois de l'Église [1].

IV. — Après tous ces faits, que personne ne saurait récuser, après toutes ces déclarations, qui sont inspirées, non par la passion, mais par la raison des hommes les plus compétents, nous demandons à tout homme impartial ce qu'il faut penser des critiques dirigées par la petite école protestante de MM. de Pressensé, Naville, de Mestral, etc., contre les gouvernements d'Allemagne et de Suisse. Est-il exact, oui ou non, que ces gouvernements ne font que suivre la politique française des XVI^e^ et XVIII^e^ siècles, pour ne pas dire la politique de tous les États intelligents, alors qu'ils n'étaient pas encore gangrenés par l'ultramontanisme ?

M. de Pressensé avoue lui-même qu' « on ne peut, dans un temps aussi tourmenté, arriver aux solutions normales et équitables qu'en respectant jusqu'au scrupule la liberté des consciences et des cultes, *sous la réserve du droit commun sévèrement et impartialement appliqué* [2] ». M. de Pressensé prend la peine d'insister. « Nous ne voulons pas, dit-il, désarmer l'État, même vis-à-vis de la religion, qui doit être renfermée strictement dans son domaine [3]. » Rien de mieux, nous n'en demandons pas davantage. Reste à savoir si l'État n'est pas désarmé, quand il permet à qui que ce soit, même à ceux qui se donnent pour des défenseurs de la religion, de saper, dans l'enseignement des dogmes, les principes constitutifs et essentiels de toute société, de tout gouvernement, de tout État. Évidemment, en pareil cas, l'État se désarme. Si M. de Pressensé n'est pas de

1. *Dénonciation aux cours royales*, p. 57-58.
2. *Revue des deux mondes*, 1^er^ mai 1873, p. 35.
3. *Ibid.*, p. 36.

cet avis, nous lui demanderons en quoi consiste ce droit commun que l'État doit appliquer sévèrement et impartialement, selon lui. Qu'il s'explique. En attendant, nous prétendons que les jésuites et les ultramontains actuels, loin de respecter le droit commun, attaquent l'État par la base, tellement que, dans un temps plus ou moins éloigné, l'État doit crouler, si on les laisse faire. Qu'est-ce, en effet, que le *Syllabus* et le dogme de l'infaillibilité papale ? M. de Pressensé et ses amis l'auraient-ils déjà oublié ? Soutiendraient-ils que dans le *Syllabus* les principes essentiels sont saufs? Soutiendraient-ils qu'un pape infaillible, dirigeant et liant les consciences de tous ses sujets dans le sens des enseignements du *Syllabus*, n'offre aucun péril ni pour la France, ni pour l'Allemagne, ni pour la Suisse, ni pour aucun autre État? Soutiendraient-ils qu'en principe et en fait tout pape est un saint homme, relégué dans les mystères de la sacristie, et ne s'occupant aucunement de politique ? Soutiendraient-ils qu'en tout cas la politique dont le pape s'occupe est une politique saine, nullement dangereuse, suffisamment libérale, et en tout conforme aux principes des États modernes ?

M. de Pressensé se récrie, et prétend que les gouvernements d'Allemagne font contre les jésuites et contre les ultramontains des lois d'exception. On sait ce que M. de Pressensé entend par lois d'exception. Ce sont, d'après lui, des violations du droit commun et par conséquent des lois criminelles. En vérité, c'est par trop se méprendre ! Comment ! c'est violer le droit commun que d'obliger les jésuites à respecter la constitution et les lois du pays, ou à passer les frontières lorsqu'ils refusent de respecter cette constitution et ces lois ! A quel titre auraient-ils le privilége de ne pas reconnaître cette constitution qui les protége, et de violer ces lois qui sont faites pour tous? N'est-il pas juste que, dès

qu'un citoyen croit devoir attaquer par une rébellion ouverte la constitution qui régit son pays, il quitte son pays pour aller vivre là où règne la constitution selon son cœur? Est-ce à son pays à se plier devant lui, ou est-ce à lui à se plier devant son pays? Puisque les jésuites et les ultramontains déclarent que leur chef suprême est à Rome, qu'ils aillent à Rome; rien de mieux. Mais que, tout en professant qu'ils doivent obéissance aveugle et absolue au pape et au *Syllabus*, ils prétendent rester dans un pays où le *Syllabus* est anticonstitutionnel et anti-social, ceci est évidemment intolérable; et s'y opposer n'est nullement faire une loi d'exception, mais seulement sauvegarder le droit commun. M. de Pressensé est donc dans la plus complète erreur: car, lorsqu'il accuse les gouvernements d'Allemagne de faire contre les ultramontains des lois d'exception, c'est précisément lui qui réclame, en faveur des jésuites et des ultramontains, de véritables lois d'exception, en tout contraires au droit commun.

Eh quoi! les anciens-catholiques payeront des impôts pour alimenter le budget du culte catholique, et ce budget servira exclusivement à l'entretien du culte ultramontain! Et les anciens-catholiques seront bannis des églises catholiques, et ils ne recevront rien du budget des cultes, et leurs prêtres seront réduits à pourvoir eux-mêmes à leur propre subsistance! Et ce seront, au contraire, les seuls ultramontains qui seront rentés par l'État, qui posséderont les églises, les évêchés, les presbytères, les postes de l'administration ecclésiastique! M. de Pressensé et ses amis trouvent cela juste. Libre à eux. Pour nous, nous n'hésitons pas à le déclarer, nous trouvons cela inique, d'autant plus inique que les gouvernements ne peuvent pas abriter les priviléges des ultramontains sous le couvert des concordats. Car il est parfaitement certain que l'Église romaine qui a signé les

concordats avec les gouvernements, n'est plus la même que l'Église jésuitico-romaine d'aujourd'hui. Celle-ci a violé les concordats; et M. de Pressensé veut qu'elle en bénéficie encore. Bien plus, il veut qu'elle soit seule à en bénéficier; il accuse les anciens-catholiques de se faire les séides de M. de Bismarck, parce qu'ils réclament leur place au soleil de l'État au nom du droit commun, et parce qu'ils refusent d'abdiquer leurs droits de citoyens catholiques au bénéfice des ultramontains! Quoique M. de Pressensé parle depuis longtemps de liberté et de droit commun, nous ne pouvons que l'engager à se faire de ces deux choses des notions plus claires et plus exactes.

Si nous ne nous trompons, l'opinion des libéraux de son école est que l'enseignement doit être considéré par l'État comme une chose fort innocente; que l'État n'a rien à y voir; et que, tant qu'il n'y a pas désordre dans la rue, on doit laisser les jésuites et les ultramontains parfaitement en paix. « Nous repoussons, dit M. de Pressensé, ce honteux système de prévention, qui, sous prétexte de salut public, viole les premiers droits [1]. Tant que la société de Jésus n'a pas prêché ouvertement la révolte, elle doit jouir des bénéfices du droit commun, si l'on ne veut pas que la funeste doctrine du salut public remplace toutes les libertés civiles et religieuses [2]. »

Évidemment, M. de Pressensé joue ici sur le mot *ouvertement*. L'État ne doit pas sévir contre les jésuites, parce qu'ils ne prêchent pas *ouvertement* la révolte. Toute l'argumentation de M. de Pressensé roule sur cet adverbe. Quant à la prédication de la révolte considérée en elle-même, elle lui importe peu; la grosse affaire, selon M. de Pressensé,

1. *Revue des deux mondes*, 1er mai 1873, p. 36.
2. *Ibid.*, p. 16.

c'est que cette prédication ne se fasse pas *ouvertement*; alors elle est, paraît-il, sans danger aucun. Hélas ! M. de Pressensé s'abuse étrangement. Comment cet honorable pasteur peut-il faire chorus avec les libres penseurs, lorsque ceux-ci, assimilant la prédication des dogmes, en chaire et dans le confessionnal, à l'émission de simples opinions en tout semblables aux autres opinions, déclarent que pleine et entière liberté doit être accordée aux jésuites et aux ultramontains de prêcher et d'imposer tout ce qu'ils veulent? Tant pis pour les imbéciles qui les croient, s'écrient avec dédain les libres penseurs. Ceux-ci, habitués à rire des dogmes ultramontains, s'imaginent que tout le monde aura autant d'esprit qu'eux; ils pensent que les masses verront, comme eux, que tous les dogmes ultramontains ne sont que des opinions qu'il faut laisser pour ce qu'elles valent. Volontiers ils les comparent à des chimères qui n'ont pas de corps, à des guerriers d'Ossian qui sont dans les nuages, nuages eux-mêmes.

Malheureusement ils se trompent. Les ultramontains qui croient à leur Église, croient que tous les dogmes de cette Église doivent être acceptés intérieurement, en conscience, et qu'il faut leur subordonner sa conduite extérieure, ses actes publics, politiques et sociaux, sous peine de damnation éternelle. Telle est la conviction des masses ultramontaines. Donc un dogme n'est nullement une opinion ordinaire. M. de Pressensé, qui appartient cependant à la catégorie des protestants orthodoxes, c'est-à-dire des protestants qui font profession de maintenir la nécessité de quelques dogmes pour le salut, devrait ne pas oublier que les jésuites et les ultramontains ruinent réellement et directement l'État dans les consciences de leurs partisans, par cela même qu'ils enseignent comme dogmes et au nom de Dieu les erreurs du *Syllabus* et toutes les conséquences

néfastes qui découlent du dogme de l'infaillibilité papale. Or, n'est-ce rien que de ruiner l'État dans les consciences? Depuis quand M. le pasteur de Pressensé pense-t-il que les États peuvent être solides quand les sujets de ces États croient, en conscience, qu'ils sont obligés, pour n'être pas damnés éternellement, de lutter contre la constitution et contre les lois de leur pays, de voter partout contre les partisans du gouvernement de leur pays, d'entrer dans toutes les intrigues possibles pour mettre le *Syllabus* à la place des principes de 1789, et de ne reculer, pour assurer leur triomphe, ni devant des coups d'État, ni devant des révolutions violentes? En vérité, qui donc viole les premiers droits, des jésuites qui imposent aux consciences telle croyance religieuse qui a pour conséquence nécessaire tel acte politique hostile à l'État, ou de l'État, qui interdit aux jésuites de violer la liberté de conscience des fidèles? Eh quoi! ce sont les jésuites et les ultramontains qui abusent, dans les églises, de leur autorité sacerdotale, pour imposer, sous peine d'excommunication et de damnation éternelle, à la conscience de masses considérables, des dogmes subversifs de l'ordre public; et M. de Pressensé prétend que l'État, en réprimant les jésuites, attaque la liberté des consciences! L'État, ce semble, a le droit non-seulement d'exister dans la rue par la force armée, mais encore dans les consciences des sujets par le respect, sans lequel toute autorité n'est plus qu'un fantôme d'autorité; or, c'est précisément ce respect des consciences envers l'État que les jésuites ruinent, en représentant l'État comme une chose mauvaise qu'il faut renverser, et en imposant cette manière de voir comme obligatoire pour le salut; et M. de Pressensé veut que l'État ne se défende pas! Il appelle la doctrine du salut public ainsi comprise « un prétexte », il traite de « honteux système de prévention » le système qui consiste à protéger les sujets

contre les dogmes corrupteurs des jésuites, et l'État contre leurs principes subversifs!

M. de Pressensé dirait sans doute comme M. de Bonald en 1826 : « Jusqu'à ce que l'on voie le saint-père faire battre monnaie à son coin en France, y lever des impôts et des armées, instituer des magistrats et des administrateurs, et faire rendre en son nom les jugements et les ordonnances, il n'y a rien à craindre. » En ce cas, je lui répondrai comme M. de Montlosier : « Mon avis est d'envoyer M. de Bonald dans toutes les villes assiégées. Jusqu'à ce que les assiégeants soient dans les rues et dans la grand'place, il persuadera aux citoyens qu'ils n'ont aucune défense à faire, aucune précaution à prendre, il leur procurera ainsi une grande tranquillité [1]. »

Hélas ! qui ne voit que ce n'est pas quand le mal est consommé, qu'il est à craindre? Car il n'y a plus alors qu'à le subir. Mais c'est quand il se prépare, qu'il faut déployer contre lui toute l'énergie dont on est capable.

Oui, certes, c'est un malheur pour la France, que des hommes intelligents ne puissent pas comprendre l'importance pratique, même au point de vue politique, des dogmes ultramontains. C'est un malheur pour la France, que des hommes qui veulent passer pour conservateurs fassent un tel mépris de toutes les traditions nationales. C'est un malheur pour la France, que des libéraux prétendent fonder la liberté, non-seulement en dehors des lois, mais contrairement aux lois. De fait, y a-t-il, *oui* ou non, des lois qui condamnent non-seulement la corporation des jésuites [2], mais encore l'enseignement de l'ultramontanisme? Que ces lois

1. *Dénonciation aux cours royales*, etc., p. XXXVI-XXXVII.

2. *Du rétablissement des jésuites en France*, par M. G., avocat, p. 41-42.

soient mauvaises, qu'il faille les abroger, là n'est pas la question en ce moment. Ce qu'il importe de maintenir, c'est le principe que toute loi non abrogée doit être respectée, et que tout État qui ne veut ni l'abroger, ni la faire respecter, manque à son devoir. C'est ainsi que le respect des lois est tombé en France, précisément parce que l'État, le premier gardien des lois, a manqué à sa mission.

« Être intolérant à l'égard du catholicisme (romain), s'écrie-t-on, ce serait suivre ses maximes, qui, mauvaises chez lui, ne deviendraient pas meilleures en passant chez ses adversaires [1]. » Ce serait, ajoute M. de Pressensé, faire une nouvelle révocation de l'édit de Nantes. — Il est facile de répondre à de pareils sophismes. Assurément la révocation de l'édit de Nantes a été un acte détestable; mais il faut bien comprendre pourquoi cet acte a été détestable. Louis XIV, poussé par les jésuites et par la cour de Rome, a banni du royaume les protestants, parce qu'ils étaient *protestants*. Or, c'est là un abus d'autorité, un acte d'odieuse tyrannie. Louis XIV n'avait pas plus le droit de chasser les protestants parce qu'ils étaient protestants, que l'empereur d'Allemagne n'a le droit de chasser les jésuites parce qu'ils sont jésuites. Aussi l'empereur d'Allemagne ne chasse-t-il pas les jésuites parce qu'ils sont jésuites, mais uniquement parce qu'ils sont de mauvais citoyens. Si les protestants avaient été de mauvais citoyens, Louis XIV aurait eu raison de les expulser. Mais il n'y avait rien dans les doctrines protestantes qui transformât les protestants en mauvais citoyens. Car, qu'est-ce qu'un mauvais citoyen? C'est un citoyen qui sape les principes essentiels de la constitution de son pays et qui viole ainsi le droit commun, sans lequel tout gouvernement est impossible. Évidemment tout bon protestant

1: *Séparation de l'Église et de l'Etat*, par M. A.-S. Morin.

peut être un excellent citoyen. Donc Louis XIV a commis une injustice en exilant les protestants. Mais il n'en est pas de même des jésuites. Les jésuites en Allemagne violent la constitution du pays, ils attaquent l'indépendance du gouvernement en prétendant le subordonner à l'infaillibilité d'un chef étranger, ils constituent par là même un péril social et politique pour l'État et pour le pays, en un mot ils sont des citoyens mauvais et dangereux; et, puisqu'ils déclarent la guerre au gouvernement, le gouvernement a parfaitement raison de se défendre. Il ne s'agit donc pas de sévir contre les jésuites et contre les ultramontains parce que ce sont des jésuites et des ultramontains, mais uniquement parce que ce sont, en principe et en fait, des violateurs conscients et obstinés des lois civiles et politiques aussi bien que des principes fondamentaux de la constitution. En vérité, il s'agit bien de pratiquer leurs maximes! Comment M. Morin a-t-il pu se méprendre à ce point? La maxime ultramontaine de l'intolérance consiste à sévir, dès qu'on le peut, contre quiconque attaque les principes *ultramontains;* tandis que la maxime de l'intolérance dont nous parlons consiste à réprimer quiconque attaque les principes *essentiels, nécessaires, de tout État.* Là, c'est l'insanité du fanatisme ultramontain; ici, c'est le simple bon sens, ce bon sens qui dit que c'en est fait de tout État qui, sapé dans ses fondements et renversé jusque dans la conscience même de ses sujets, ne prend aucun souci de sa défense. Là, c'est prétendre qu'on ne vit pas sans poison; ici, c'est prétendre qu'on ne respire pas sans air. Loin de nous, certes, la pensée de conseiller aux États la férocité contre les corrupteurs de l'air; *omnis ex infirmitate feritas*, dit avec justesse Sénèque; mais loin de nous également la pensée de ne pas leur conseiller la fermeté dans la défense de tout ce qui est nécessaire à leur existence.

Que d'autres erreurs n'y aurait-il pas à relever dans les trente-six pages de l'article de M. de Pressensé! Mais toutes reposent sur les confusions que nous signalons. M. de Pressensé se fait à lui-même une notion spéciale de la liberté de conscience, notion qu'il n'explique pas aux autres, mais qui tourne toute à l'avantage des jésuites et des ultramontains; et dès qu'il rencontre sur son passage quelqu'un qui se permet de ne pas accepter cette notion, il le fustige sans pitié et manque même, envers lui, de l'urbanité nécessaire. Les anciens-catholiques ne sont pas plus exceptés que les protestants qui ne pensent pas comme lui. En vérité, on désirerait pour les uns et les autres un autre genre de discussion.

Toutefois nous citerons volontiers un passage sur lequel nous sommes d'accord avec l'honorable pasteur. A la page 23, il fait remarquer, avec M. Constantin Franz, « qu'en réalité, depuis le concile, la pensée mère de l'ordre des jésuites a prédominé dans le catholicisme, qu'il est très-inutile de les frapper seuls, que d'ailleurs la loi est impuissante en face d'adversaires si habiles, qui ont su rompre ou traverser des mailles législatives bien plus savamment ourdies ». Nous sommes tout à fait de l'avis de M. de Pressensé; et aujourd'hui plus que jamais il faut répéter, avec le cardinal de Noailles, que les évêques se sont rendus « les valets des jésuites [1] ». Seulement, tandis que M. de Pressensé conclut que M. de Bismark devrait s'abstenir de toute répression, nous osons conclure que M. de Bismark, au contraire, devrait exercer une répression encore plus générale et plus complète. Puisque les catholiques romains d'aujourd'hui ne sont plus les catholiques signataires des concordats, ne serait-il pas logique, en effet, de leur retirer tous les bénéfices dont ils jouissent en vertu de ces concordats? C'est

1. *Du rétablissement des jésuites en France*, par M. S., p. 69.

alors qu'on les verrait revenir à de meilleurs sentiments vis-à-vis des lois de l'État; ce moyen serait sans aucun doute beaucoup plus efficace que les récentes mesures prises contre eux. Ou tout au moins, si le gouvernement prussien ne veut pas aller jusque-là, ne serait-il pas logique et équitable qu'il accordât aux anciens-catholiques des droits égaux à ceux des ultramontains? Puisque ceux-ci ont un évêque dans chaque diocèse, pourquoi le gouvernement n'en reconnaîtrait-il pas un également pour les anciens-catholiques dans chaque diocèse? Puisqu'il laisse les ultramontains exercer leur culte dans les cathédrales et autres églises du pays, pourquoi ne laisserait-il pas aussi les anciens-catholiques exercer le leur dans ces mêmes cathédrales et ces mêmes églises? Alors même que le gouvernement ne voudrait pas entrer dans la discussion théologique des nouveaux dogmes au point de vue *religieux*, et qu'il refuserait de prendre parti soit pour les anciens-catholiques, soit pour les nouveaux, ne devrait-il pas, précisément à cause de cette abstention, reconnaître aux uns et aux autres les mêmes droits, les mêmes priviléges, la même considération? Or, c'est ce qu'il ne fait pas. Le gouvernement prussien se borne à maintenir dans leurs fonctions les prêtres anciens-catholiques, que les évêques ultramontains voudraient chasser de leur poste et réduire à la misère; et il laisse aux ultramontains tout le reste. Comment M. de Pressensé et ses amis ne voient-ils pas cette inégalité, qui est toute à l'avantage des ultramontains? M. de Pressensé la voit si peu, qu'il donne aux ultramontains le nom de *catholiques* tout court; à ses yeux, eux seuls sont « les catholiques ». Que sont donc alors les anciens-catholiques? Des usurpateurs sans doute? Il est triste vraiment de voir un esprit aussi distingué que M. de Pressensé traiter cette grave question avec la superficialité d'un homme qui se traîne dans l'or-

nière des préjugés, tout en paraissant instruit de la question et inspiré par des sentiments libéraux. Les sentiments de M. de Pressensé peuvent, en effet, être libéraux; mais, à coup sûr, ses idées ne le sont guère. Or, ce n'est point avec des sentiments que l'on aborde de pareils sujets, mais avec des idées. Assez, assez de pathos et de chauvinisme malsain, mais de la lumière, de la lumière, encore de la lumière!

XIX

ON NE TIRE PAS SUR DES MOINEAUX AVEC DES CANONS

Réponse à M. le comte Andrassy.

« On ne tire pas sur des moineaux avec des canons. » Si ce mot, que l'on attribue à M. le comte Andrassy, est authentique, il faut croire ou que cet homme d'État est doué vis-à-vis des jésuites de ce qu'on appelle par politesse, en France, une grande *bonté*, ou bien qu'il a étudié l'histoire dans la bibliothèque du père Loriquet. Ce n'est pas que nous nous fassions nous-même une idée exagérée de la puissance des jésuites et des ultramontains, et que nous croyions que cette race soit immortelle. Nous savons, au contraire, qu'il est dans la nature de toutes les institutions qui ne sont qu'humaines, de dépérir et de s'éteindre, dès qu'elles sont arrivées à l'apogée de leur accroissement. L'empire du jésuitisme et de l'ultramontanisme, par cela même qu'il est trop vaste, loin de nous effrayer, nous fait croire sa ruine prochaine; et nous sommes convaincu qu'il passera, lui aussi, du Capitole au rocher Tarpéien. Mais ce n'est pas une raison pour que le mot attribué à M. le comte Andrassy n'excite point en nous une certaine jovialité ou plutôt une certaine tristesse.

Car nous nous souvenons que d'Alembert, dans son écrit pourtant si modéré sur la *Destruction des jésuites en France*, dit de ces derniers que ce sont « des renards qui ont des tigres à leurs ordres ». Et cependant d'Alembert connaissait les jésuites aussi bien que les moineaux!... Mais ce n'était pas seulement d'Alembert qui voyait de la différence entre un moineau et un jésuite. Les parlements de France, qui n'étaient pas dénués de perspicacité, ont condamné les jésuites et les ont bannis du royaume, comme « une société détestable et diabolique, corruptrice de la jeunesse, ennemie du roi et de l'État ». Ce sont les propres termes de l'arrêt. La faculté de théologie de Paris, qui en 1554 avait bien quelque notion du catéchisme et des choses religieuses, déclara que la société de Jésus « est dangereuse en ce qui regarde la foi..., qu'elle trouble la paix de l'Église..., qu'elle est née plutôt pour détruire que pour édifier ». Cinq ans plus tard, l'archevêque de Paris, Eustache du Bellay, à qui M. le comte Andrassy voudra sans doute accorder quelque valeur, disait : « Je redoute de la part de cette société plusieurs inconvénients *non prévus*, ni prémédités. » Et ce même prélat, qui sans doute se fût trouvé quelque peu déplacé au concile du Vatican, ajoutait : « Puisque les jésuites s'autorisent comme ayant été institués pour prêcher les Turcs et les infidèles, il faudrait établir lesdites maisons et sociétés dans les lieux proclamés desdits infidèles, ainsi qu'antérieurement il a été fait des chevaliers de Rhodes, qui ont été mis sur les frontières de la chrétienté et non au milieu d'elle. » Nous sommes loin de cette proposition du naïf archevêque, puisque M. le comte Andrassy se refuse même à les expédier simplement au Paraguay, où cependant leurs ancêtres, d'après la bibliothèque du père Loriquet, ont fait merveille d'une façon si prodigieuse. Il serait bon qu'à la fin chacun fût à la place où il fait du bien; et, puisque les

jésuites n'en font qu'au Paraguay, pourquoi M. le comte Andrassy, qui cependant n'est point radicalement opposé aux doctrines utilitaristes, s'obstine-t-il à les retenir en Autriche? Croit-il qu'en permettant aux moineaux qu'il protége de becqueter à leur aise les champs ensemencés de l'Autriche-Hongrie, il favorise la multiplication du bon grain et l'abondance de la moisson future? Qui vivra verra!

Pour nous, nous plaignons l'Autriche de se crever les yeux comme à plaisir, pour se mieux dispenser de lire les leçons du passé et de prévoir les événements de l'avenir. N'est-il pas évident, dès maintenant, que jésuites et ultramontains, — car au fond c'est tout un, — sont des gens qui ne peuvent plus avoir aucun patriotisme? Assurément ils serviront leur pays tant que cela sera dans leurs *propres* intérêts et qu'ils en retireront tous les bénéfices qu'ils en espèrent. Mais du moment qu'il s'agira de placer leur pays au-dessus de leur couvent ou de leur sacristie, ils refuseront tout service à leur pays. Avant le 18 juillet 1870, on pouvait encore être catholique romain, tout en résistant au pape, et tout en repoussant les bulles et les syllabus qu'il lui plaisait de faire déposer à la poste; on pouvait encore obéir aux lois de sa patrie, alors même que le pape jugeait à propos de le prohiber. L'épiscopat était encore une autorité qui avait sa propre consistance et derrière laquelle les Églises particulières pouvaient encore abriter et défendre leur indépendance nationale. Mais, depuis le 18 juillet 1870, depuis que le pape est personnellement infaillible et omnipotent, depuis qu'il n'est plus permis de discuter ses enseignements, ses bulles et ses décrets officiels, depuis qu'il faut accepter toutes ses décisions et se soumettre à tous ses ordres sous peine d'hérésie et de damnation éternelle, n'est-il pas manifeste que le pape est le premier roi et conséquemment le *seul vrai roi* de tout fidèle appartenant à l'Église romaine

actuelle? N'est-il pas évident que les rois, les empereurs, les présidents de républiques, les États, sous quelque forme qu'ils se gouvernent, ne viennent qu'en second lieu dans la pensée et dans la soumission du véritable ultramontain, et qu'ils ne peuvent exiger de lui la moindre obéissance qu'autant que le pape veut bien le permettre? De fait, si le pape est infaillible, quel est le fidèle de l'Église romaine qui pourrait, sans forfaire à son Église et à sa conscience, résister au pape, lorsque celui-ci lui ordonne de désobéir aux lois de son pays, sous prétexte que ces lois sont impies ou contraires à l'Église? Avant le 18 juillet 1870, on pouvait reléguer parmi les paperasses ridicules la bulle de Paul IV et le *Syllabus;* mais maintenant, que M. le comte Andrassy le veuille ou ne le veuille pas, ces pièces sont obligatoires en conscience, ce qu'elles enseignent doit être cru, ce qu'elles commandent doit être fait; et il en est ainsi aux yeux de tous les jésuites et de tous les ultramontains de l'empire austro-hongrois; et dès que M. le comte Andrassy voudra imposer le contraire, même pour le salut de son pays menacé, il verra bien si ses moineaux sont de véritables moineaux, ou s'ils ne sont pas « des renards qui ont des tigres à leurs ordres ».

Nous savons que M. le comte Andrassy a peur des ultramontains et des jésuites, et que, s'il les a traités de moineaux, ce n'a été que pour dissimuler sa peur. Mais la peur n'est point une politique qui dure. Henri IV, tout vaillant qu'il était, a craint, lui aussi, les jésuites, et l'on prétend même qu'il ne prit un jésuite pour confesseur que pour avoir, dans sa cour même et auprès de lui, un otage qui lui répondît de cette société suspecte et dangereuse. Or nul n'ignore ce qu'en retira Henri IV : les attentats des Barrière et des Jean Châtel contre lui sont connus, ainsi que l'histoire des pères Varade et Garnet. Ce n'est donc point par

la peur qu'il faut combattre les jésuites et les ultramontains, c'est au contraire par l'intrépidité. Plus on tremble devant eux, plus ils deviennent audacieux et menaçants; mais dès qu'on se redresse en leur présence, ils se courbent. Au fond, leur force et leur arrogance ne consistent que dans la faiblesse et la timidité de leurs adversaires. Sous ce rapport M. le comte Andrassy a raison de les comparer aux moineaux, qui viennent manger jusque dans la main de celui qui les laisse faire, et qui fuient aux quatre coins de l'horizon dès qu'on étend le bras ou qu'on brûle une capsule dans leur direction.

M. l'évêque de Paderbonn est d'une logique qui ne prête pas suffisamment au sérieux, lorsque, pour prouver que les prêtres de la compagnie de Jésus ont *surpassé* tout le monde en *héroïque patriotisme*, il se borne à rappeler les soins qu'ils ont donnés pendant la guerre aux soldats blessés ou malades. Eh quoi! les adversaires des jésuites ne les ont-ils pas soignés comme eux, et cela, au prix de mille sacrifices domestiques que les jésuites n'avaient point à faire? Depuis quand ne peut-on pas en même temps soigner des blessés et blesser sa patrie? Depuis quand ne peut-on pas distribuer à la fois de bonnes drogues et de mauvais principes? Que les jésuites et les ultramontains se fassent pharmaciens ou chirurgiens, et la paix sera faite entre eux et la société moderne. Mais tant qu'il ne seront que les distributeurs du poison intellectuel qui se fabrique au Vatican, tant qu'ils ne seront que les porteurs de l'épée dont le manche est à Rome et la pointe partout, comment les États qui tiennent à leur indépendance, les peuples qui veulent sauvegarder leur nationalité, pourraient-ils ne pas les traiter en ennemis?

Car ce n'est pas seulement la liberté que les jésuites et les ultramontains menacent, c'est encore la nationalité. As-

surément les membres de l'Église romaine peuvent encore être français, allemands, anglais, américains, etc., mais par acte de naissance seulement; ils ne peuvent plus l'être ni par l'esprit ni par le cœur. Par l'esprit et par le cœur ils doivent être, avant tout et par-dessus tout, *romains*. Selon leur doctrine actuelle, c'est en effet de Rome qu'ils tiennent leur foi, leur symbole, leur philosophie, leur liturgie, leur vie spirituelle, l'autorité de leur Église, la sauvegarde de leur existence, etc., etc. : car c'est du pape que découlent, comme de leur source, toute grâce, toute lumière, toute juridiction, toute puissance. Vicaire du Dieu qui est dans le ciel, le pape est ce Dieu même sur la terre, sinon complétement en théorie, du moins en pratique. Tout ce qui vient de Rome, qui est sa ville, et des congrégations romaines, qui sont ses officines, est donc saint; tout ce qui s'y fait doit servir de type aux autres nations. Adorer Dieu dans la langue de son pays, serait l'offenser; pour qu'il exauce nos prières, nous devons les lui adresser en latin, dans la langue de Rome, à quelque nationalité que nous appartenions. Rome, non contente d'imposer sa langue dans ses prières et dans toutes ses pièces officielles, impose encore ses moindres coutumes liturgiques et administratives. Il est évident que son but est de détruire partout le caractère national, pour imposer partout son caractère à elle. De même qu'elle ne comprend l'unité et la catholicité de l'Église que par la destruction des Églises particulières nationales, de même elle ne comprend la vie chrétienne qu'autant que cette vie est une vie *romaine*. Autrefois on était un et catholique en Jésus-Christ, maintenant c'est dans le pape qu'il faut l'être. Autrefois, tout en étant un et catholique en Jésus-Christ par l'identité de la foi, on pouvait appartenir à des Églises particulières nationales multiples, qui avaient toutes leur liturgie propre, leur discipline, leurs coutumes, leur auto-

nomie. Maintenant, depuis que Rome, contrairement à la parole de saint Jérôme, est plus grande que le monde, depuis que l'Église de Rome est, à elle seule, l'Église universelle, depuis que l'évêque de Rome a absorbé tous les autres, depuis qu'il est, à lui seul, l'organe de Dieu, la bouche de l'Esprit-Saint, le dépositaire de la foi, le maître du symbole, le lien de la piété, la source authentique de la vertu, etc., etc., il n'est plus question de particularités dans l'Église de Dieu; tout doit être un dans le pape, comme tout doit être un pour le pape; tout doit être catholique comme à Rome, parce que tout doit être catholique pour Rome. Donc foi romaine, symbole romain, liturgie romaine, langue romaine, discipline romaine, morale romaine, administration romaine, etc., etc., voilà ce qu'un vrai fidèle de l'Église romaine doit exiger et défendre, envers et contre tous, parce que tout le reste n'est que germe de schisme et d'hérésie. A quiconque ne pense pas ainsi et ne parle pas ainsi, anathème!

Si M. le comte Andrassy trouve que ce système est de nature à consolider la politique autrichienne et à fournir des garanties à la sécurité de l'empire de François-Joseph, il est logique. Non-seulement il ne faut pas tirer sur de tels moineaux, il faut, au contraire, les engraisser et leur livrer les greniers de l'État. — *Austria, magna fuisti!*

Novembre 1872.

XX

A QUELLES CONDITIONS M. DE BISMARCK N'IRA PAS A CANOSSE

Quand M. de Bismarck a dit : « Nous n'irons pas à Canosse, » il a provoqué les applaudissements des libéraux et les rires des ultramontains fanfarons. Évidemment ceux-ci riaient pour ne pas pleurer, car toute leur fanfaronnade n'a pour but que de dissimuler leur peur. Cette parole est grande, d'autant plus qu'elle n'est pas seulement un programme, mais un engagement. Pour nous, qui retrouvons dans la manière dont M. de Bismarck envisage la question papale l'ancienne et féconde politique de la France du XIII^e^ au XV^e^ siècle, nous nous réjouissons de cette parole, et nous faisons des vœux sincères pour qu'elle ne soit pas démentie par les faits. Assurément la tâche est difficile, vu la complexité des conditions politiques et religieuses de l'heure présente. Mais l'histoire du passé sera d'un grand secours, nous l'espérons, pour la solution des difficultés du présent et de l'avenir.

Deux choses, pour vaincre l'ultramontanisme, nous paraissent absolument nécessaires.

La première est une conviction profonde que l'ultramon-

tanisme actuel n'est pas un produit accidentel et transitoire des dogmes et de la morale de l'Église romaine, mais qu'il en est le produit essentiel, inévitable et définitif. Cette opinion, du reste, est confirmée pleinement par les évêques les plus autorisés de cette Église, entre autres par Mgr Manning, archevêque de Westminster. Donc, si l'on veut combattre pour vaincre, il faut absolument, non pas s'attaquer seulement à tel ou tel parti plus ou moins radical de l'Église romaine, mais bien à la tête même de cette Église, tête qui n'est plus le Christ, mais le pape.

La deuxième chose nécessaire consiste non-seulement à viser *droit* à l'ennemi, mais encore à frapper *fort*. La partie est des deux côtés engagée de telle sorte, que les menaces et les coups à demi ne suffisent plus. Si Rome est capable de reculer, ce ne peut être que devant un ennemi qui lui paraisse terrible; car, tant qu'elle voit son adversaire trembler ou hésiter, elle redouble d'arrogance, bien loin de se désister d'aucune de ses prétentions. Aussi nous paraissent-ils singulièrement naïfs et inexpérimentés, ceux qui espèrent adoucir l'humeur de Rome, et opérer en union avec elle une réforme contre elle.

L'évêque de Strasbourg connaissait à merveille l'esprit de cette Église, lorsque, pressant l'empereur Henri IV de fuir la ville « sainte » et d'aller ailleurs fortifier son parti, il lui disait : « Sachez bien que la source de tout le complot est ici même, dans la perfidie romaine; si vous ne voulez pas être retenu prisonnier, vous ne pouvez partir ni trop secrètement, ni trop vite. » Henri IV eut le bon esprit de s'en rapporter à l'évêque son ami. Malheureusement son énergie, quoique grande, ne l'a pas encore été assez. Habile et rusé dans ses conceptions plus que ferme et inébranlable dans ses décisions, il n'eut pas vis-à-vis de Grégoire VII la vigueur nécessaire. Peut-être invoquera-t-on à sa décharge

les fausses doctrines qui, déjà depuis plusieurs siècles, étaient répandues en Occident sur la nature de la papauté, et qui le forçaient à des tempéraments d'action et à des ménagements regrettables. Cette considération a certainement sa valeur. Néanmoins Henri IV commit certaines fautes, qui ont amené finalement sa défaite, et qui, si elles étaient de nouveau commises, produiraient encore les mêmes résultats.

Henri IV, en effet, doublement affaibli par l'assassinat mystérieux du duc Goltfried, le plus fidèle de ses vassaux, et par la mort de l'évêque d'Utrecht, Wilhem, le plus sage de ses conseillers, eut la faiblesse de consentir à l'éloignement des évêques que le pape avait excommuniés en haine de sa personne et de sa cause. Il se sépara des évêques de Cologne, de Hamberg, de Strasbourg, de Bâle, de Spire, de Lausanne, de Zeilz et d'Osnabruck, ainsi que de son confident Ulric de Cosheim et du comte Éberhard. Henri avait sans doute pensé qu'en agissant de la sorte il apaiserait Grégoire; il se trompait, et il ne faisait que s'affaiblir lui-même. Ce fut là sa première faute importante comme homme politique.

La seconde fut de laisser libre champ aux évêques papistes. Toute la lutte qu'il eut à soutenir à la fois contre Grégoire et contre Rodolphe est des plus instructives et des plus intéressantes. D'abord, c'est le pape qui, par ses lettres et par ses intrigues de toutes sortes, tantôt par l'intermédiaire d'Agnès, tantôt par celui de sa chère et dévouée Mathilde, excite les évêques à la révolte. Puis, ce sont les évêques qui, poussés par le pape, entraînent à leur tour les vassaux à leur suite. Les vassaux, dont l'ambition avait à se plaindre de l'Empereur, ne demandaient pas mieux que de se coaliser avec les évêques et avec le pape, pour étendre leurs priviléges et pour asseoir sur une base en apparence solide leur

seigneurie menacée par l'autorité impériale. C'est cette facile coalition du clergé papiste et de la noblesse mécontente et jalouse, qui fit brèche dans les rangs des partisans de l'empereur. Faut-il rappeler le zèle de l'évêque de Wurtzbourg, complotant avec Herimann, évêque de Metz? Que n'a pas fait celui-ci dans la révolte des Saxons? N'était-ce pas, déjà alors, Saint-Pierre qui était le mot d'ordre répété de toutes parts? Qui ne connaît les intrigues hypocrites de l'évêque de Trèves, dans cette assemblée de Mayence qui a tant discrédité la cause de l'Empereur? Qui ne connaît également la trahison de ces deux évêques saxons, Werner de Magdebourg et Werner de Mersbourg, qui, pour plaire au parti ultramontain, alors dominant en Saxe, prirent la défense de Rodolphe contre l'Empereur, leur maître? N'est-ce pas encore l'évêque de Wurtzbourg, Adalbert, qui, dans la réunion d'Ulm, complota avec le plus de succès contre Henri? Toutes ces intrigues ultramontaines amenèrent de nouvelles défections. Parmi celles-ci, la plus importante ne fut-elle pas celle de l'évêque de Mayence, Sigefried, qui n'hésita pas à envoyer des hommes armés contre le ministre de l'Empereur? De même, à la diète de Tribur, qui est-ce qui acheva de miner le parti de l'Empereur, sinon les deux légats du pape, Sicard, patriarche d'Aquilée, et Altman, évêque de Padoue? Ce sont eux, effectivement, qui déterminèrent les seigneurs à délibérer sur la manière dont il fallait s'y prendre pour renverser l'État. Un de leurs griefs contre l'Empereur était qu'il avait élevé au comble des honneurs des hommes de basse naissance, ce qui passait à cette époque pour un moyen d'exterminer la noblesse et de nuire aux intérêts du clergé et de la papauté.

En 1080, Henri essaya, il est vrai, de réparer sa faiblesse envers le pape, en sanctionnant la déposition de celui-ci par le concile de Brixen et la nomination de l'archevêque

de Ravenne au siége papal. Mais malheureusement sa faiblesse reprit encore le dessus; il n'eut pas le courage nécessaire pour pousser jusqu'au bout le plan d'action qu'il venait d'adopter; il ne sut pas grouper en faisceau toutes les forces dont il pouvait disposer, et son œuvre s'écroula. Les partisans du pape surent même tourner contre lui ses propres fils, comme Grégoire VII avait su, du reste, tourner contre lui sa mère, Agnès, de papiste mémoire.

La leçon que nous donne l'histoire du XI^e^ siècle est donc aussi claire que possible. A nous de la comprendre, et d'en profiter d'autant mieux qu'il ne s'agit plus d'une simple question d'investiture. Les prétentions de Grégoire VII, si exorbitantes qu'elles aient été, n'étaient en définitive, à cette époque, que des opinions. On pouvait les rejeter, dans son for intérieur surtout, sans être pour cela traité d'hérétique : l'énergique conduite de certains évêques français et de tout le clergé lombard en est une preuve. Aujourd'hui, au contraire, ces mêmes prétentions sont imposées par le pape et par les évêques romains, non plus comme des opinions, mais comme des doctrines divines, comme des dogmes, qu'il n'est pas permis de discuter et qu'il faut croire sous peine de damnation éternelle. La situation qui est faite aux catholiques et aux gouvernements d'aujourd'hui est donc de beaucoup pire que celle qui était faite sous Grégoire VII. Quelles mesures n'eussent pas prises les évêques des conciles de Worms, de Pavie, de Brixen, et peut-être même les évêques de l'autre bord, si on leur eût parlé des prétentions de Pie IX et des jésuites!

En tout cas, c'est au gouvernement d'aviser. Font-ils assez pour les défenseurs des lois et de la sûreté des États, et font-ils assez contre leurs ennemis? Nous ne le pensons pas.

Il nous semble qu'ils se laissent encore trop émouvoir par les cris que poussent avec intention les ultramontains. Ils ferment la porte de devant, il est vrai; mais ne laissent-ils pas entr'ouverte celle de derrière? Il y a dans leurs lois nouvelles des mailles encore trop larges, par lesquelles des jésuites et des ultramontains jésuitisés sauront toujours passer. Selon nous, tant que les évêques partisans des nouveaux dogmes et du *Syllabus* seront considérés par les gouvernements comme de véritables évêques catholiques, tant qu'ils seront admis comme les anciens signataires des concordats, tant qu'ils continueront en conséquence à émarger au budget du culte catholique, ou à toucher les revenus attachés aux siéges des évêques catholiques, les gouvernements seront exposés à une défaite. Ce n'est pas assez de faire ce qu'il faut pour *gêner* leur action, il faut encore faire ce qui est nécessaire pour l'*annihiler*. Sinon, après les menaces et les airs de triomphe, ce sera la défaite certaine.

Toute la question théorique et pratique est dans ce dilemme bien simple : Ou bien les évêques papistes d'aujourd'hui, tels qu'ils se présentent avec leurs dogmes officiels et leur constitution ecclésiastique officielle, sont encore les vrais catholiques d'autrefois, ceux-là mêmes qui ont signé avec les États les concordats encore en vigueur; ou non; — si *oui*, il n'y a rien à faire contre eux, en dehors de la dénonciation des concordats, et toute l'agitation dont ils sont actuellement l'objet est sans fondement; — si *non*, ils ne doivent plus jouir du bénéfice des concordats; les États doivent les forcer à résilier leurs siéges officiels, et pourvoir au plus tôt ces mêmes siéges d'évêques vraiment catholiques, qui représentent et maintiennent l'ancienne foi, l'ancienne constitution, l'ancienne discipline de l'Église catholique.

Nous le répétons, toute la solution de la question politico-religieuse qui se débat aujourd'hui entre Rome et les gouvernements, est dans ce dilemme. Le présent l'indique déjà, l'avenir le prouvera. Heureuses les nations qui seront assez grandes pour le comprendre!

XXI

LES FAUTES DE M. THIERS DANS LA QUESTION POLITICO-RELIGIEUSE

Les deux articles suivants ont été écrits, le premier au mois d'octobre 1872, le deuxième au mois de janvier 1873; nous les maintenons dans leur rédaction, pour mieux faire ressortir comment notre manière de juger la politique de M. Thiers en matière de religion était juste, et surtout comment nos prévisions sur sa chute, déjà à cette époque, étaient fondées. Cette étude rétrospective pourra avoir d'autant plus d'intérêt et d'utilité, qu'il est aujourd'hui parfaitement constaté que c'est le parti jésuitico-ultramontain qui, uni aux partis monarchiques, a été le véritable auteur de la journée du 24 mai 1873.

I. — Nul n'ignore que la France, qui a autre ois par ses parlements condamné les jésuites, s'ést faite aujourd'hui leur principal refuge. Cela tient à des causes multiples.

Une des principales est l'hostilité que M. de Bismarck exerce contre eux. — M. de Bismarck les chasse de l'Allemagne; or M. de Bismarck est l'ennemi de la France : donc tout bon Français doit les accueillir comme des amis. —

Tel est le raisonnement du parti ultramontain et de beaucoup de faux libéraux, qui sur ce point ne craignent pas de faire cause commune avec le chauvinisme le plus insensé.

Une autre cause est dans le système politique personnel de M. Thiers. M. Thiers, qui sous Louis-Philippe a combattu, comme homme d'État, les jésuites, est aujourd'hui, comme homme d'État, leur défenseur. Ce n'est pas qu'il pense sur ce point autrement qu'ont pensé les de Montlosier, les Dupin aîné et tant d'autres de ses anciens collègues. Nous croyons même que, maintenant encore, il ne désapprouverait pas le petit livre de M. de Montlosier intitulé : *Mémoire à consulter sur un système religieux et politique tendant à renverser la religion, la société et le trône*, avec cette épigraphe : « C'est la vertu que je vais accuser de crime, c'est la piété que je vais accuser d'irréligion, c'est la fidélité que j'accuserai de révolte. » Mais M. Thiers, qui n'est ni chrétien ni catholique, mais voltairien, est papiste ; et voilà pourquoi il est en même temps l'ami politique des jésuites.

Or la France a besoin *en ce moment* de M. Thiers. Devenu indispensable *dans les circonstances présentes*, il s'impose avec toutes ses théories, toutes ses haines et tous ses amours. Il faut donc que les hommes politiques qui comprennent la nécessité présente du maintien de M. Thiers au pouvoir subissent son papisme et son jésuitisme. Il faut, de même, qu'ils fassent taire toutes leurs idées libérales relativement à la séparation de l'Église et de l'État, parce qu'il plaît à M. Thiers de garder le concordat de 1801. Ceux-là même qui sont persuadés que M. Thiers ne maintient ce concordat si défectueux que parce qu'il y trouve une occasion de jouer au pape laïque, de nommer les évêques de concert avec l'Esprit-Saint, de faire la leçon à Rome quand il surprend dans une bulle quelque faute de rédaction, ceux-

là même, dis-je, sont obligés de tolérer, sinon sa manière de voir, du moins sa manière d'agir.

Cette nécessité est fort regrettable, parce que la France nous semble tourner dans un cercle vicieux qui peut la perdre. Elle attend, pour supprimer le concordat de 1801 et pour faire toutes les heureuses réformes que cette suppression provoquera, qu'elle soit elle-même réorganisée et rétablie. Or, c'est précisément cette suppression et les réformes qui en résulteront, qui seraient les moyens d'opérer cette réorganisation et ce rétablissement. Si Gibbon a eu raison en disant que les anciens évêques ont fait la France et son gouvernement, nous avons encore plus raison en soutenant que les évêques d'aujourd'hui déferont l'une et l'autre. A quelle rénovation peut-on, en effet, s'attendre, lorsqu'on voit un évêque proclamer l'infaillibilité du pape comme une vérité divine, après l'avoir combattue comme une erreur satanique, et lorsque ce même évêque s'élève de toutes ses forces pour faire rejeter l'instruction obligatoire, après avoir tant écrit en faveur de l'éducation? La conclusion d'une telle volte-face n'est-elle pas, pour l'immense majorité du peuple français, qu'il ne faut croire à rien, puisque les évêques eux-mêmes, et les meilleurs, démontrent si facilement le pour et le contre, et s'attachent au *oui* et au *non* avec une égale facilité? Or, quel travail de restauration peut-on espérer avec le scepticisme, d'une part, et avec l'obligation de l'ignorance, d'autre part? Quel est le gouvernement, si intelligent et si fort qu'il puisse être, qui serait capable de construire un édifice solide sur un sable aussi mouvant?

M. Thiers, qui a l'habitude de se tirer d'embarras avec de bons mots, invoquera peut-être à son secours celui du cardinal de Fleury : « Les jésuites sont d'excellents valets, mais de mauvais maîtres. » Après quoi il ajoutera qu'il saura

bien en faire, non ses maîtres, mais ses valets. Il nous serait facile de corriger le mot du cardinal de Fleury et de le rendre beaucoup plus vrai, en disant : « Les jésuites ne consentent à être d'excellents valets que pour devenir ensuite de mauvais maîtres. » Que M. Thiers y prenne garde : quelque habile qu'il soit, les jésuites en ont joué de plus habiles que lui. Ce sont, du reste, les hommes d'esprit qui se laissent le plus facilement dominer par leurs valets, et M. Thiers n'est pas de nature à faire exception.

Nous voudrions pouvoir nous prévaloir d'un autre bon mot, qui a été dit par les jésuites eux-mêmes. Effrayés de la hardiesse que leur père Letellier déployait en leur faveur au XVII^e^ siècle, ils disaient : « Il nous mènera si grand train, qu'il nous versera. » Nous aussi, nous voudrions que toute la protection que leur accorde M. Thiers leur valût une chute dans le fossé; mais nous craignons toujours que le fossé soit destiné à M. Thiers et à la France, et non aux jésuites. La méthode que suit le gouvernement français d'aujourd'hui est trop périlleuse pour que nous puissions raisonnablement avoir confiance en elle.

Quoi qu'il en soit, taisons pour le moment notre opinion personnelle, et bornons-nous à exposer le point de vue auquel M. Thiers se place pour prendre vis-à-vis des ultramontains et des jésuites une attitude bienveillante et protectrice.

Si M. Thiers voulait penser tout haut, peut-être parlerait-il de la sorte :

« Vous, messieurs, qui combattez l'infaillibilité de Sa » Sainteté le pape, ainsi que tous les autres dogmes de la » cour romaine et du *Gesu*, non-seulement je ne vous dés- » approuve pas au point de vue spirituel, je vous trouve » même d'une modération qui me confond, et je dois vous

» confesser que, si j'étais à votre place, je ne me contente-
» rais pas de si peu. Oh! non!... Mais si je ne vous désap-
» prouve pas complétement au point de vue spirituel, il
» m'est impossible, je le déclare, de ne pas vous désap-
» prouver complétement au point de vue politique. Ici,
» messieurs, vous me semblez être des hommes de princi-
» pes. Ce tort est capital à mes yeux, et M. de Bismarck,
» tout grand homme qu'il soit, sera finalement petit, parce
» que ce n'est qu'un homme de principes. Pour moi, mes-
» sieurs, je n'ai qu'un principe, un seul, celui de n'en avoir
» aucun. Les principes, en effet, ont tout perdu; il n'y a
» que les expédients qui sauvent. Voyez un homme qui
» marche toujours en ligne droite; c'est un fou, et aussi un
» homme de principes.

» Voyez, au contraire, le concordat de 1801. Y a-t-il, je
» vous le demande, quelque chose de plus opposé aux vrais
» principes philosophiques et religieux? Et cependant, si je
» le supprimais, que n'arriverait-il pas? D'abord M. Veuillot
» serait mécontent. Et, M. Veuillot mécontent, naturelle-
» ment les évêques le seraient aussi, ainsi que leurs prêtres
» d'autant plus que ceux-ci et ceux-là ne pourraient plus
» guère payer leur abonnement au journal de M. Veuillot:
» ce qui, je dois vous l'avouer, ferait mourir de chagrin
» M. Veuillot et de faim son journal. Or, que n'amèneraient
» pas de tels désastres? Le pape serait capable d'excom-
» munier la France. En tout cas, tous les partis monar-
» chiques se lèveraient comme un seul homme contre moi,
» et il n'y a rien que je craigne autant qu'un seul homme.
» Tous les partis monarchiques, en effet, ont besoin d'avoir
» pour eux les évêques et les prêtres, parce que, sans la
» pression morale des évêques et des prêtres sur la con-
» science des paysans, ils ne pourraient jamais réussir soit
» à faire élire leur *homme*, soit à faire approuver leur coup

» d'État. Telle est la raison pour laquelle tous veulent absolument le maintien du concordat, qui donne au roi ou à » l'empereur le droit de nommer les évêques, d'approuver » les curés de canton, etc., etc., en un mot, de se faire des » créatures suffisamment dévouées. Dès lors, messieurs, » comment ne comprenez-vous pas que, si je supprimais » le concordat et le budget des cultes (grande économie » pour l'État, il est vrai !...), je me mettrais à dos tous les » partis, les monarchistes, les légitimistes, les orléanistes, » les impérialistes ? Tandis que, au contraire, en maintenant » le *statu quo*, je plais aux évêques, aux prêtres, même aux » sacristains, et surtout à toute la droite de la Chambre, » qui pendant ce temps-là ne peut comploter que sur le » terrain politique, ce qui n'est pas son fort et ce qui me » comble de joie !... J'ignore, messieurs, si vous voulez le » succès de la république. Mais, s'il en est ainsi, ne voyez-» vous pas que, tout en repoussant vos principes de suppression du concordat, etc., j'arrive, moi, avec mes expédients, au même but que vous, et cela, en ayant précisément » l'air de le combattre, ce qui en France est la première » condition pour l'atteindre. Vous, républicains de principes, » vous ne réussirez qu'à une seule chose : compromettre la » république. Croyez-moi ! je le répète, laissez-moi faire, » ayez confiance dans mon expérience et mes cheveux » blancs, et tout ira bien.

» Du reste, il est un autre motif plus grave encore qui » me détermine à m'opposer à la suppression du concordat » et à l'approbation des anciens-catholiques. Peut-être, il » est vrai, cela tournera-t-il à leur triomphe dans quelques » années; nous verrons plus tard, ou plutôt vous verrez, » messieurs, car moi, je ne suis plus jeune !... Mais pour » le présent, voici ma manière de voir. Si je voulais écouter » les anciens-catholiques qui en appellent au concordat,

» sous prétexte qu'eux seuls représentent vraiment l'Église » avec laquelle le gouvernement français a traité, ou plutôt » sous prétexte que l'Église romaine d'aujourd'hui n'est » plus du tout la même que celle de 1801, il arriverait évi- » demment que je ne pourrais ni leur donner tort, ni leur » donner raison, pas plus qu'au pape et aux évêques. Or, » messieurs, ne voyez-vous pas que dans un tel état de choses » je serais obligé, non plus d'avoir un seul concordat, mais » deux, l'un pour les anciens-catholiques, l'autre pour les » nouveaux, et conséquemment aussi deux budgets pour le » culte dit catholique, ce qui serait extrêmement ennuyeux, » pour moi d'abord, qui devrais nécessairement m'occuper » de leurs conflits, et ensuite pour l'État, qui devrait non » moins nécessairement payer le clergé des uns et des » autres. Et une fois ces deux partis satisfaits, une fois » ces deux concordats signés, à quelles calendes grecques » ne serait pas renvoyée cette séparation de l'Église et de » l'État que vous, libéraux, vous désirez tant? D'ailleurs, » ne voyez-vous pas que le peuple n'est pas encore mûr pour » une telle séparation, et que, si le gouvernement se dé- » saisissait du droit de nommer les évêques et les curés de » canton, ce ne serait pas le peuple qui s'en emparerait » comme autrefois, mais la cour de Rome, ce qui nous met- » trait, moi et le pays, dans le plus grand embarras?

» Non, messieurs, n'agissons pas suivant les principes de » l'équité théologique. L'équité théologique ne vaut pas » mieux que les discussions théologiques, lesquelles sont » les pires des discussions, comme les guerres religieuses » sont les pires de toutes les guerres. A l'heure qu'il est, » discuter sur le sens véritable du concordat serait simple- » ment jeter de l'huile sur le feu et commencer la guerre » civile des consciences. Croyez-moi, messieurs; ajournons » tous ces débats, c'est la meilleure manière de les suppri-

» mer. A la fin, ce concordat, qui aura été l'occasion de tant » d'injustices, finira par avoir le sort qu'il aura mérité. Au » surplus, alors même que les anciens-catholiques de France » ne seraient pas assez intelligents pour voir le point vers » lequel je prétends marcher, alors même qu'ils ne seraient » pas en aussi petit nombre qu'on pourrait le croire, il est » certain qu'ils n'ont pas d'existence officielle en tant qu'ils » sont séparés de la cour de Rome, et cela suffit pour qu'à » mes yeux ils n'existent pas. Tant que l'être n'est pas offi- » ciellement reconnu par moi ou par l'État, il est le non-être. » Cette vérité, qui n'est pas un principe, est plus qu'un » principe; et quand la France l'aura sincèrement acceptée, » son salut sera assuré. »

Tel est le résumé de la politique de M. Thiers sur la question religieuse. Est-ce de la politique pathologique ou de la pathologie politique? Quoi qu'il en soit, c'est ainsi que M. Thiers entend guérir la France et conserver la république *conservatrice*. Qui ne comprend dès lors comment, malgré le plus sincère désir d'être modéré, on laisse quelquefois échapper des discours comme celui de M. Gambetta à Grenoble?

II. — M. Thiers occupe une position suffisamment élevée pour que, au milieu des graves préoccupations de l'heure présente, il mérite de fixer l'attention même de l'étranger. Quand il s'agit de lui, c'est de la France qu'il s'agit, et la France a beau être malheureuse et tombée, elle n'est indifférente à personne. A quelque parti qu'on appartienne, on rendra à M. Thiers cette justice, qu'il a donné quelquefois de sages conseils à son pays, qu'il a combattu de toutes ses forces le projet de guerre avec la Prusse, qu'il a entrepris pendant cette guerre un voyage, de toute manière pénible, à travers l'Europe, pour gagner des sympathies à

la France, qu'il s'est alors conduit en grand patriote, qu'il a mis fin aux désastres de la Commune, qu'il a consacré tout son temps et tous ses efforts, depuis lors, à la réorganisation du pays, et que, s'il n'y a pas réussi, il a du moins empêché la guerre civile, en empêchant les partis monarchiques de réaliser leurs projets antirépublicains. C'est là plus qu'il ne faut, pour honorer un homme et pour lui mériter la reconnaissance de tous les cœurs français.

Mais, après cet hommage rendu, nous voulons être sincère dans le blâme comme dans l'éloge. Flatter les chefs d'État n'est pas toujours servir le pays; au contraire, souvent celui qui aime son pays avant tout est obligé de blâmer les chefs qui sont à sa tête. C'est dans ce sentiment que nous voulons écrire ces lignes.

Pour nous, M. Thiers n'est qu'un petit grand homme. Doué d'un esprit aigu et sagace, il s'applique surtout aux détails des choses. C'est très-bien, mais à la condition de ne pas perdre de vue l'ensemble et de faire concorder les détails avec l'ensemble. Malheureusement M. Thiers échoue dans la synthèse, il ne réussit que dans l'analyse. Ce qu'il aime, c'est moins le vrai que le fin. Il subtilise plus qu'il ne raisonne; il est spécieux plus qu'il n'est logique. Il fait en politique ce que Sainte-Beuve a fait en littérature. Ces deux esprits, si divers à tant de points de vue, sont cependant de la même famille. Quand Sainte-Beuve étudiait un livre ou un littérateur, il décomposait le tout dans toutes ses parties, mais il ne le recomposait jamais; il montrait les nuances des idées plus que les idées elles-mêmes, et les traits du visage qu'il étudiait plus que le visage lui-même. De même, quand M. Thiers étudie une question, il la réduit en poudre. Aussi ne tranche-t-il rien, tout en décomposant tout. Admirable pour diviser ce qui est uni, il est incapable d'unir ce qui est divisé. C'est un désorganisateur de pre-

mier ordre, mais ce n'est point un organisateur. Très-fort pour mettre la dissension où règne l'accord, il ne peut pas mettre la paix où règne la guerre. Par son habileté, il empêchera le triomphe de tel ou tel parti, parce qu'il sait à merveille faire battre les partis entre eux et paralyser les efforts des uns par les efforts des autres, mais jamais il ne sera assez habile pour vaincre réellement la division par l'établissement d'une solide unité. Établir une solide unité, c'est faire la synthèse de toutes les forces par l'éloignement de toutes les faiblesses; or, ce travail est précisément à l'antipode de celui dont M. Thiers est capable par sa tournure d'esprit. Voilà pourquoi toute sa politique à l'extérieur et à l'intérieur se résume dans ce mot bien connu : *Divide et impera*, empêcher l'unité des nations étrangères, pour assurer la domination de la France, diviser les partis à l'intérieur et les exciter les uns contre les autres, pour maintenir son autorité à lui. Chaque fois qu'il a voulu diviser et désorganiser, il a réussi; toute sa vie le prouve. Mais chaque fois qu'il a voulu unir et organiser, il a échoué. Dernièrement il a poursuivi de toutes manières la jonction du centre droit et du centre gauche à l'Assemblée, mais en vain. Trop hésitant pour prendre une résolution bien arrêtée, il n'a abouti qu'à l'irrésolution et à l'équivoque. C'est le sort auquel sont destinés les esprits de sa trempe. Habitués à ne voir que les détails, ils finissent par ne plus voir que le contingent et le relatif; la notion de l'absolu et des principes s'efface. Les principes, ils les dédaignent! Il n'y a pour eux que des expédients. A leurs yeux, les lois cèdent la place aux faits. C'est le fait qui est le maître quand il réussit, et c'est le principe qui a tort quand il échoue. Ne leur parlez pas de quoi que ce soit d'éternel : ils n'ont d'yeux que pour voir le présent; s'ils invoquent le passé, c'est pour s'aider à triompher dans le présent, et unique-

ment pour cela. Dès lors, la vie, le commerce des hommes, la conduite des affaires publiques, leur apparaissent comme des jeux. Autrefois on disait : C'est à qui aura raison. Aujourd'hui, ils disent : C'est à qui se tirera d'affaire. Cela leur paraît synonyme. Et pour que personne ne se méprenne, ils résument toute leur pensée sur ce point dans le proverbe bien connu : Rira bien qui rira le dernier. Selon eux, celui qui rit le dernier, le dernier sous leurs yeux, est celui qui a raison. A les entendre, visage d'homme fait vertu. Il s'agit simplement de jouer et de déjouer : toute la sagesse, toute la science de la vie est là. Ne leur parlez pas de fidélité à eux-mêmes, de persévérance dans leurs opinions d'autrefois : leur nature est d'être ondoyant avant tout; ils ne comprennent pas l'homme de l'avenir, s'il n'est d'abord l'homme du présent, l'homme qui se plie à tout. Ils appellent cela le *fatum*, et tout est dit.

Tel est M. Thiers. Essentiellement l'homme du passé pour les idées, il n'est que l'homme du présent pour les actions. Il ne vise qu'au présent, et rien ne lui coûte pour être l'homme du présent. Les contradictions les plus flagrantes ne sont que bagatelles à ses yeux. Il se contredit lui-même avec autant de facilité qu'il contredit ses adversaires. Ce n'est qu'un contradicteur sous les apparences d'un conciliateur. Cette versatilité ne peut que développer le scepticisme. Aussi M. Thiers est-il un incomparable sceptique, aussi bien en religion qu'en politique; la religion n'est, du reste, pour lui que de la politique, et il la traite comme telle. Très-mauvais chrétien à la façon de Voltaire, il serait un excellent pape. Sa politique est, en effet, celle de la cour de Rome. La ruse lui sied. Il ne tient pas à résoudre, mais à paraître résoudre; il croit que fermer les yeux sur les difficultés, c'est les trancher. Comme à Rome, sa grande habileté est d'amuser les hommes pour gagner

du temps; et, faute de principes, il supplée à tout par des mots heureux. Nul homme n'aura eu le secret, comme M. Thiers, d'occuper ses contemporains avec des phrases de circonstance. Les petits comédiens font des phrases à effet; les grands, comme lui, se contentent de phrases simples, en apparence pleines de vérité, en réalité pleines d'équivoque. L'équivoque! tel est son art. Nullement théologien, il a toute l'habileté des scolastiques et même des jésuites. Tout en prônant la sincérité, l'abnégation, le désintéressement, il ne négligera ni les intrigues de couloir, ni les ruses de haut ton. Tout en faisant l'éloge de la clarté, il pratiquera à merveille la politique d'énigme. Jamais journal n'a visé et abusé du système des réticences comme celui qu'il inspire et qui ne craint pas de s'appeler le *Bien public :* aujourd'hui pour le renouvellement partiel de l'Assemblée, demain pour sa dissolution, après-demain pour sa conservation intégrale; tout cela avec la même aisance de paroles, de ton et de manières. Bref, M. Thiers aurait été l'ami de Sergius III et de Jean X, tout aussi bien que de Léon X et de Pie VII : tout lui est égal, *omnia vanitas ;* c'est son dernier mot. Dans son esprit, le livre de l'Ecclésiaste a, au moins, autant de mérite philosophique que le dernier des livres en vers de Voltaire.

En somme, M. Thiers ne pouvait être qu'un grand diplomate. Or, généralement, un grand diplomate ne peut être ni un grand financier, ni un grand général, ni un grand politique. En finance, en stratégie, en politique, M. Thiers n'est que brillant et spécieux, il n'est ni exact ni profond. Nul ne possède comme lui l'art de faire miroiter les chiffres dans la discussion d'un budget, mais il ignore celui de réaliser de sérieuses économies. Qu'a-t-il fait depuis qu'il est au pouvoir? Des taxes trop élevées, qui ont développé la fraude. Si l'on consulte les industriels et les négociants,

M. Thiers n'a, dans toutes les questions commerciales, que des idées vieillottes. Si l'on consulte les généraux et tous les hommes capables de comprendre l'administration de la guerre, M. Thiers ne voit pas plus juste sur ce point que sur celui du commerce. En religion, il est d'une nullité peu commune; il a toutes les petitesses de l'administration jésuitique, sans en avoir ni la hardiesse ni la fermeté. Selon nous, la religion est avant tout une affaire de conscience; pour M. Thiers comme pour la cour romaine, c'est avant tout une affaire de rouage administratif : or, quand on est grand comme une machine administrative, si grand que l'on soit, on est toujours petit. A dire vrai, nous craignons que M. Thiers n'ait pas plus de valeur réelle en politique qu'il n'en a en religion, en science militaire et en commerce. L'homme qui, au XIX^e^ siècle, après la révolution de 1789, en est encore au traité de Westphalie, ne peut être qu'un politique à courte vue.

Quoi qu'il en soit, l'avenir jugera. Quant au présent, l'état de désorganisation dans lequel la France se trouve encore après deux années d'efforts, le recul que toutes les questions subissent depuis quelque temps, tout cela pour ne pas heurter certaines personnalités auxquelles M. Thiers tient quelque peu, ne prouvent que trop, ce nous semble, l'exactitude de l'analyse que nous venons de faire du talent et des aptitudes de M. Thiers. Du moins n'aura-t-il pas été charlatan dans les soins qu'il aura donnés à la France : semblable à ces médecins expérimentés qui connaissent l'impuissance de la plupart des remèdes, il n'aura prescrit souvent que de l'eau tiède, pour mieux laisser à la nature et au temps la facilité d'accomplir leur œuvre. Mieux vaut l'eau tiède que les drogues malsaines; mais peut-être y aurait-il, pour un malade comme la France, quelque chose de plus fortifiant que l'eau tiède. Sans doute, c'est beaucoup de ne pas faire

mourir la France, dans un temps où chaque parti est prêt à l'immoler pourvu que l'homme de son choix triomphe; néanmoins un véritable grand homme ne se contenterait pas de la laisser languissante, il saurait la faire vivre.

TROISIÈME PARTIE

LES ANCIENS-CATHOLIQUES ET LA RÉUNION DES ÉGLISES

XXII

LE CONCILE DU VATICAN, ET LA PREMIÈRE PÉRIODE DU MOUVEMENT DES ANCIENS-CATHOLIQUES

Du 18 juillet 1870 au 21 septembre 1871.

Le plan des ultramontains était merveilleusement combiné. Que ne pouvons-nous ajouter, à tout ce que nous avons dit précédemment, le récit de toutes les falsifications qui ont été faites dans les ouvrages de théologie, ainsi que des nombreuses pressions qui ont été exercées par la cour de Rome sur l'esprit des évêques et des prêtres, pour les amener à l'acceptation des doctrines ultramontaines [1] ! Jamais, dans toute l'histoire de l'Église, le talent de l'intrigue, du mensonge et de la fourberie, n'a déployé autant de ressources que dans cette affaire de la proclamation de l'infaillibilité papale! On a parlé du « brigandage d'Éphèse »; mais ce brigandage n'était que de l'enfantillage en comparaison

1. Voy. notre ouvrage sur *la Falsification des catéchismes français et des manuels de théologie par le parti romaniste*, de 1670 à 1868.

de la « farce du Vatican ». Il faudrait des volumes pour faire ressortir en détail toutes les roueries auxquelles la cour de Rome, indignement menée par le *Gesu*, n'a pas craint de s'abaisser, depuis l'organisation des commissions préparatoires jusqu'au coup d'État du 18 juillet 1870. Si le plan des ultramontains, tel que nous l'avons expliqué, était un chef-d'œuvre de perverse habileté, le concile du Vatican n'a pas été, comme guet-apens, un chef-d'œuvre moindre. L'un est digne de l'autre. Grâce à Dieu, de nombreux documents existent sur ce concile prévaricateur, et un jour on en écrira l'histoire complète. En attendant, le lecteur peut s'instruire dans les *Lettres* de Quirinus, dans les *Documenta* et le *Journal* publiés par Friedrich, ainsi que dans la brochure intitulée : *Ce qui se passe au concile.* On aura beau faire et beau dire, le pape infaillible lui-même ne fera pas que ce ne soient là des pièces authentiques, irrécusables. Mgr Dupanloup aura beau se soumettre, il ne détruira pas les écrits épiscopaux qu'il a publiés avant et pendant le concile contre l'infaillibilité papale. Il ne suffit pas de dire, comme le père Gratry : « J'ai écrit que deux et deux font quatre, je l'efface, » pour que ce soit réellement effacé; il faut encore démontrer qu'on s'est trompé. Mgr Héfélé a beau se récrier qu'on manque de discrétion, en publiant les lettres qu'il a écrites contre le dogme de l'infaillibilité papale, même après le 18 juillet 1870; ces lettres existent, elles témoignent de sa croyance et de la croyance de son diocèse à cette époque, et prouvent irréfragablement que l'Église à laquelle il se soumet aujourd'hui n'est plus celle d'autrefois. Détruira-t-on le discours de Mgr Darboy, du 20 mai 1870? Détruira-t-on celui de Mgr Strossmayer, ceux des cardinaux Rauscher et Schwarzemberg, et de tant d'autres? Détruira-t-on toutes les lettres écrites par les évêques contre l'iniquité du concile? Fera-t-on que les pro-

testations des 12, 15 et 18 janvier, du 8 mai et du 16 juillet, n'aient pas eu lieu? Effacera-t-on les signatures épiscopales apposées au bas de ces protestations? Prouvera-t-on jamais que le règlement du concile a laissé la liberté aux évêques, et que le pape n'a exercé aucune violence sur leur esprit, lorsqu'il appelait les antiinfaillibilistes des conducteurs d'aveugles, des prétendus sages, des francs-maçons, etc., etc., et lorsqu'il disait aux infaillibilistes : « *Forcez* le Saint-Esprit par vos supplications à éclairer les pères du concile, afin que la *vérité* triomphe et que l'*erreur* soit condamnée? » Lorsque le pape se permettait, avant toute délibération, d'appeler son infaillibilité « la vérité » et la doctrine contraire « l'erreur », était-il possible que les évêques, généralement choisis en vertu de leur faux respect hiérarchique et de leur crainte des hommes, pussent lui résister en face? Le pape savait bien qu'ils n'étaient pas de la race de saint Paul, et qu'ils placeraient leur tranquillité personnelle et la conservation de leur évêché au-dessus de leurs devoirs. Aussi les a-t-il traités comme tels. Il n'a eu qu'à parler pour remporter la victoire. Mais de telles victoires ne sont, en réalité, que des batailles perdues. Sur ce point, les hommes sérieux ne pouvaient se faire illusion. Il leur suffisait de comparer les doctrines du concile du Vatican aux anciennes doctrines de l'Église, et les agissements de ce même concile aux faits de l'histoire des siècles passés, pour rester convaincus que le dogme de l'infaillibilité papale était à la fois la négation de l'ancienne foi catholique et le renversement de l'ancienne constitution ecclésiastique. Dès lors, il leur suffisait d'être honnêtes, c'est-à-dire sincères avec leur conscience, pour se faire un devoir de rester fidèles, envers et contre tout, à l'*ancien catholicisme*.

Malheureusement beaucoup n'eurent pas cette honnêteté.

Le plus grand nombre aima mieux plier le genou devant la nouvelle idole du Vatican que de perdre son évêché, ou sa cure, ou son vicariat. L'amour du repos et le besoin du pain furent les deux auxiliaires du nouveau dogme, qui effectivement est bien, comme on l'a dit, le *dogme de la faim*. Les anciens Gaulois ne craignaient qu'une chose, que le ciel ne leur tombât sur la tête; aujourd'hui les ecclésiastiques français ne craignent qu'une chose, que la terre ne leur manque sous les pieds, c'est-à-dire que la bourse ne soit vide. Les évêques allemands, qui avaient dès le début du concile montré tant de courage et parlé si explicitement contre les efforts de la curie romaine, lâchèrent pied comme les Français, lorsqu'il fallut prendre parti contre le Vatican. Le clergé d'Amérique et celui de Hongrie, malgré l'indépendance dont ils jouissent l'un et l'autre, ne furent pas plus fermes.

Malgré tant de défaillances, le savant chanoine Döllinger résista. Sa science, sa religion, son grand âge, la vénération dont il était partout entouré, firent bientôt de lui un centre autour duquel la plupart des anciens-catholiques se groupèrent. De nombreuses adresses de félicitation et d'adhésion lui furent envoyées, ainsi qu'à ses collaborateurs, par un grand nombre d'universités. Les publications faites à Munich contre les nouveaux dogmes excitèrent les esprits à discuter à fond les changements de doctrine que voulait imposer la cour de Rome. On en comprit bien vite toute la gravité, non-seulement au point de vue religieux, mais encore au point de vue politique. Les gouvernements d'Allemagne s'émurent. De toutes parts, des comités s'organisèrent dans le but de grouper les efforts, d'étendre le mouvement, de répandre la lumière, et de retenir les catholiques dans la fidélité à l'ancienne foi. En Bavière, Friedrich et Huber furent admirables d'énergie et d'élan. Dans

les provinces du Rhin, Tangermann déploya un véritable zèle d'apôtre. Dans le nord, Michelis, Reinkens, Wohlmann, Kaminski, démasquèrent par leurs prédications et leurs écrits toutes les faussetés que cachait l'infaillibilité papale, organisèrent des paroisses, continuèrent à célébrer l'office divin et à distribuer aux fidèles antiinfaillibilistes les secours de la religion. Que d'autres efforts ne devrions-nous pas mentionner, si nous voulions être complet! La France, blessée coup sur coup par la guerre étrangère et par la guerre civile, occupée à panser ses blessures, à se refaire un gouvernement et une administration, en un mot, à réparer de son mieux ses forces matérielles, accorda peu d'attention au mouvement antiinfaillibiliste. L'ignorance des masses et même des lettrés sur les questions religieuses, l'indifférence de ses hommes d'État et de ses publicistes, la crainte de compliquer la situation du pays par de nouvelles difficultés, l'esprit hiérarchique et routinier que l'empire n'avait fait que développer, fermèrent les yeux ou plutôt paralysèrent les consciences. A part quelques voix qui protestèrent pour sauver l'honneur de l'ancienne Église de France, tout resta dans le silence officiel le plus profond. On ne crut pas, du moins généralement, mais on se tut.

L'histoire des anciens-catholiques avant le congrès de Munich, du mois de septembre 1871, est très-simple. Presque tous les efforts se bornèrent à protester contre la validité du concile du Vatican, à démontrer comment il avait manqué de sérieux et de liberté, à dévoiler et à réfuter, soit par la théologie, soit par l'histoire, les erreurs contenues dans les nouveaux dogmes du 18 juillet 1870. Sans les quelques ecclésiastiques qui voulurent exercer leur ministère sacerdotal malgré les interdits et les excommunications dont leurs évêques les frappèrent, le mouvement des

anciens-catholiques n'eût guère été, à cette époque, qu'un mouvement universitaire et scientifique. Cela tenait au caractère de l'Allemagne, qui, en ces sortes de matières, attache généralement plus d'importance à l'idée qu'à l'action, et aussi au caractère particulier de M. Döllinger, à qui une plume et des livres semblaient alors suffire. On se modela tout d'abord sur lui, et l'on se renferma généralement dans son cercle d'action scientifique.

Cependant, peu à peu on sentit que des protestations scientifiques étaient aussi insuffisantes que nécessaires ; que les âmes ne vivaient pas seulement de la science, mais aussi de la religion pratique ; qu'il fallait faire le catéchisme aux enfants et administrer les sacrements aux fidèles anciens-catholiques ; qu'en face de l'organisation ultramontaine, qui, par ses réseaux si bien tendus, était maîtresse des âmes, il fallait organiser un service religieux vraiment catholique, et venir au secours des fidèles, à qui les ultramontains imposaient la soumission aux nouveaux dogmes pour la réception des sacrements. Le sentiment de cette nécessité ne tarda pas à devenir général parmi les hommes pratiques qui comprenaient que le monde n'est pas un cabinet de savant, mais aussi un champ de bataille, où l'action et l'énergie seulement remportent la victoire. Tel fut le sujet qui fut discuté avec le plus de gravité au congrès de Munich. Comme chacun le sait, ce furent les hommes pratiques qui eurent le dernier mot. Dès qu'ils eurent démontré qu'on *pouvait* passer du subjectif à l'objectif sans violer les concordats et sans compromettre l'ordre public, et même qu'on *devait* accomplir ce passage pour sauver la foi catholique des étreintes positives et incessantes de l'ultramontanisme, toute opposition cessa, et l'organisation des paroisses fut décrétée comme mesure générale.

Absorbé, pour ainsi dire, par la question de l'infaillibilité

papale, qui dominait alors toutes les autres, et convaincu que le texte des concordats devait être respecté, le congrès de Munich laissa la question dogmatique à peu près au point où elle était avant le concile du Vatican. Ce n'était que prudence. Sur un terrain aussi glissant et aussi difficile, il ne fallait pas se hâter, d'autant plus que c'étaient les controverses dogmatiques qui avaient le plus nui à la réforme du XVI^e^ siècle, et que les anciens-catholiques n'étaient pas disposés à se lancer présentement dans cette voie. Toutefois, la réserve que l'on s'imposa ne l'emporta pas sur le sentiment de la vérité. Le prétendu dogme de l'Immaculée-Conception fut rejeté implicitement; les anathèmes lancés par la cour de Rome contre l'Église d'Utrecht furent déclarés sans valeur; un vif désir de réunion avec les différentes communions chrétiennes fut exprimé, et même on déclara sans fondement, — ce que M. Döllinger répéta plus tard dans ses conférences de 1872, — la séparation qui existait entre l'Église d'Occident et l'Église d'Orient. Évidemment, c'était ouvrir pour l'avenir un vaste horizon, et jeter dans les esprits autant que dans les cœurs un germe qui ne pouvait manquer de s'épanouir bientôt.

Telle fut la première période du mouvement des anciens-catholiques.

XXIII

LA DEUXIEME PÉRIODE DU MOUVEMENT DES ANCIENS-CATHOLIQUES

Du 24 septembre 1871 au 22 septembre 1872.

Cette seconde période va du congrès de Munich au congrès de Cologne, c'est-à-dire du mois de septembre 1871 au mois de septembre 1872. Persuadés que le congrès de Munich ne s'était placé sur le terrain du concile de Trente que parce que ce terrain lui semblait alors le plus favorable pour combattre l'ultramontanisme, mais que, tout en invoquant ce concile contre l'ultramontanisme, il n'avait pas entendu le poser comme le dernier terme du mouvement commencé; persuadés que les vœux exprimés par le congrès de Munich pour la réunion des communions chrétiennes n'étaient pas des vœux destinés, dans l'intention du congrès, à rester stériles, mais bien à se transformer le plus tôt possible en actes; persuadés que plus on ferait disparaître les oppositions dogmatiques qui séparent les différentes communions chrétiennes, plus on accroîtrait la force de la vérité catholique, des anciens-catholiques se sont mis résolûment à l'œuvre, pour arriver à diminuer le plus possible les dissidences susdites, et pour hâter la

maturité du projet de réunion, autant que le permettent les circonstances politiques et sociales dans lesquelles toutes les Églises chrétiennes se trouvent présentement placées. Il était évident, au premier abord, que ni les orthodoxes, ni les anglicans, ni les protestants, n'accepteraient jamais le concile de Trente comme concile œcuménique et obligatoire; les anglicans de la haute Église et les ritualistes eux-mêmes n'y consentiraient pas. Il était également évident qu'aucune des communions chrétiennes ne pourrait reconnaître l'œcuménicité des conciles d'Occident, et cela, non-seulement parce que les Orientaux, qui ont la prétention légitime d'être restés fidèles à l'ancien symbole dogmatique, n'avaient pas assisté à ces conciles, mais encore parce que les protestants et même les anglicans les avaient déjà rejetés de la manière la plus formelle, comme des conciles où l'esprit de la scolastique du moyen âge avait remplacé l'esprit de l'Évangile, et où l'ambition des papes et de leur curie avait altéré la constitution ecclésiastique primitive. La logique et l'histoire semblaient donc exiger que l'on se transportât à l'époque antérieure aux conciles d'Occident, et que l'on prît pied sur le terrain des conciles qui avaient été tenus par l'Église universelle avant la désunion de l'Orient et de l'Occident.

Sous l'empire de ces idées et de cette marche en avant, on ne se contenta plus, comme précédemment, de parler du *mouvement* des anciens-catholiques, et le mot de *réforme* fut partout prononcé. Pendant ce temps, les évêques qui avaient fait opposition durant le concile aux nouveaux dogmes envoyaient leur adhésion à Rome et levaient l'équivoque qui les avait fait regarder jusque-là comme des amis des anciens-catholiques. De la sorte le *consensus unanimis* des évêques se complétait et même s'achevait, de manière à faire tomber toute illusion sur les évêques at-

tardés. L'Église romaine, qui jusque-là avait été considérée par beaucoup d'anciens-catholiques comme encore catholique dans sa hiérarchie et dans sa foi officielle, apparut forcément ce qu'elle était, c'est-à-dire hérétique. Ce mot *hérétique*, qui eût choqué tant d'esprits en 1871 et qui était encore repoussé en 1872 par quelques-uns, fut généralement considéré comme exact et comme mérité, non qu'on eût l'intention de juger les consciences, surtout celles des masses, qui ne savent pas ce dont il s'agit et qui, tout en restant extérieurement dans l'Église romaine, ne croient nullement les nouveaux dogmes, mais parce que les représentants officiels de cette Église enseignaient officiellement comme doctrine dogmatique une doctrine essentiellement hérétique. En conséquence, la hiérarchie de l'Église romaine apparut comme déchue de sa mission, non qu'elle eût perdu la validité de son sacerdoce et de son épiscopat, mais la légitimité de sa juridiction. Dès lors, comment ne pas songer à la remplacer par une hiérarchie nouvelle, ou plutôt par des prêtres et des évêques nouveaux, qui, dépositaires de l'ancienne juridiction de l'Église catholique d'Occident, continueraient légitimement l'exercice de cette même juridiction? C'est ainsi que tout s'enchaînait, que la lumière se complétait dans les esprits, que l'idée et l'étendue de la réforme à opérer se précisaient, que la véritable situation de l'Église romaine se dessinait, qu'elle était de plus en plus jugée à sa juste valeur, que les devoirs des vrais catholiques vis-à-vis d'elle se dépouillaient de toute obscurité, que tous, forts de ce progrès dans la lumière, devenaient plus énergiques dans l'action, appréciaient plus exactement le passé et le présent, et comprenaient davantage ce que devait être l'avenir.

C'est dans cet ordre d'idées que s'ouvrit le congrès de Cologne. Ce congrès n'a rien eu à renverser de

ce qui avait été fait au congrès de Munich, mais il avait à le développer, et il l'a fait de telle sorte, que l'on peut dire que du 20 septembre 1871 au 22 septembre 1872 un immense progrès s'est opéré. Celui qui, au congrès de Munich, aurait proclamé l'Église romaine officiellement hérétique, sa hiérarchie déchue, sa juridiction perdue, ainsi que la nécessité de faire consacrer des évêques, aurait été condamné, sinon par tous, du moins par quelques-uns, puisque M. Döllinger s'opposa formellement, dans ce congrès, à la simple organisation des paroisses. Tous ces points cependant ont été admis par le congrès de Cologne. Pendant qu'à Munich la plupart des esprits, pour les motifs énoncés plus haut, ne faisaient consister l'ancien-catholicisme que dans une protestation contre l'infaillibilité papale, à Cologne on l'expliquait dans un sens beaucoup plus vaste et beaucoup plus voisin des siècles primitifs. Sans doute le congrès de Cologne, pour des raisons de prudence pratique, n'a pas voulu écrire explicitement, dans le texte même de son programme, qu'il rejetait l'œcuménicité des conciles d'Occident, mais il l'a déclaré d'une manière implicite qui ne laisse aucun doute. Il a craint qu'en rejetant explicitement l'œcuménicité de ces conciles, il ne parût faire croire aux masses qu'il rejetait également tous les enseignements qui y ont été donnés. Bien que cette crainte n'ait pas été la seule qui l'ait déterminé à cette réserve, elle a été cependant, en cela, un de ses principaux mobiles. Du reste, sa pensée est suffisamment claire dans l'institution qu'il a cru devoir faire d'une commission destinée à examiner, à étudier à nouveau, à critiquer scientifiquement, historiquement, et théologiquement, toutes les doctrines enseignées par les conciles d'Occident, à indiquer ce qu'il peut y avoir de vrai et ce qu'il peut y avoir de faux, de manière à faire un véritable triage, en toute sincérité et en toute liberté. Fait-on jamais, en effet, un triage dans ce que l'on considère comme révélé par

Dieu? Évidemment non. Donc il est parfaitement certain que le congrès de Cologne n'a pas accepté, au fond, comme doctrine dogmatique et révélée, la doctrine des conciles d'Occident. Elle peut être vraie, elle peut être fausse : c'est à étudier. Mais, à coup sûr, elle ne peut pas être enseignée comme dogmatique par le seul fait de la décision de ces conciles. Telle a été la véritable pensée du congrès de Cologne sur ce point capital.

La plupart des anciens-catholiques français auraient été, assurément, plus explicites, non-seulement sur ce point, mais encore sur la manière de juger l'Église romaine dans ses chefs, dans toute sa hiérarchie, dans son symbole et dans sa discipline, ainsi que sur les moyens pratiques pour activer les travaux de la commission susdite et pour donner un commencement d'exécution au projet de réunion. Le profond sentiment qu'ils ont des obstacles que leur suscite le concordat de 1801 et des avantages qu'ils trouveront en France dans la séparation de l'Église et de l'État et dans la suppression du budget des cultes, les aurait déterminés à commencer les nominations épiscopales et l'œuvre de la double réforme doctrinale et disciplinaire, au risque de se mettre en opposition avec les concordats allemands, aussi bien qu'avec le concordat français de 1801. Les anciens-catholiques allemands ont cru devoir suivre un autre procédé et prendre une autre attitude. Peut-être ont-ils eu raison; ils connaissent mieux leur pays que nous, et il ne nous en coûte pas de nous incliner devant leur manière d'agir. Toujours est-il que, tout en sauvegardant leur position officielle vis-à-vis de leurs gouvernements et de leurs concordats, ils ont su, par une habileté qu'on ne saurait méconnaître, non-seulement ne pas obstruer l'avenir, mais encore en déblayer les voies, et indiquer à qui a voulu les comprendre les points vers lesquels ils se hâtent lentement et

qu'ils prétendent atteindre. Les déclarations relatives à la situation si difficile des anciens-catholiques de Paris sont aussi graves par elles-mêmes que par les conséquences qu'elles impliquent. Bref, cet ensemble de choses est déjà, à lui seul, un immense résultat. Quand on mesure l'espace parcouru depuis les premières protestations qui ont suivi le 18 juillet 1870 jusqu'aux dernières décisions prises à Bonn et à Cologne, on est aussi étonné qu'heureux. Les ultramontains de France, qui n'ont pas la moindre notion de ce qui se passe en dehors de leur cercle et dont toute la science se résume dans les opinions de M. Veuillot, peuvent déclarer à leur aise que le congrès de Cologne a été un échec pour les anciens-catholiques. Encore quelques échecs semblables, et le leur est assuré.

La sympathie qui est témoignée aux anciens-catholiques, non-seulement par les protestants, mais encore et surtout par les anglicans et par les orthodoxes, est une preuve que l'on attache de l'importance à leur mouvement, de quelque endroit qu'on le considère. La présence des évêques de Maryland, de Lincoln et d'Ély, ainsi que des délégués orthodoxes de Pétersbourg, a été plus qu'un simple rehaussement d'éclat pour le congrès : elle a été surtout un premier pas vers la réunion. Le public sait ce qui a été dit dans les réunions privées. Comment croire que cet échange si sincère et si affectueux d'idées et de sentiments chrétiens, ce désir, si vivement exprimé de part et d'autre, de se réunir tous dans la foi et dans la charité du christianisme primitif, cette disposition si généreuse manifestée par tous de corriger tout ce qui serait démontré erroné ou défectueux, comment croire, disons-nous, que Dieu puisse ne pas bénir de tels sentiments, qui déjà ne sont eux-mêmes que le résultat de sa grâce?

XXIV

LE CONGRÈS DE COLOGNE

Du 19 au 22 septembre 1872.

Le congrès des anciens-catholiques, tenu à Cologne du 19 au 22 septembre, a été très-brillant. Outre les délégués de tous les comités et de toutes les paroisses que possèdent les anciens-catholiques, on y voyait plusieurs délégués de la Société des amis de l'instruction religieuse de Pétersbourg, les évêques de Maryland, de Lincoln et d'Ély, et beaucoup d'autres membres des différentes confessions chrétiennes.

Mais, on peut le dire, le congrès a été encore plus sérieux que brillant. Avant les séances tenues à Cologne, des séances privées ont eu lieu à Bonn; et, dans ces séances, auxquelles ont pris part les principaux chefs du mouvement ancien-catholique de tous les pays, toutes les questions qui intéressent ce mouvement ont été discutées très-sérieusement. Pour bien juger de la valeur des déclarations du congrès de Cologne, il faut non-seulement s'en tenir au texte du programme, mais encore et surtout recourir aux rapports des référendaires et aux explications qu'ils ont provoquées. Autant l'œil superficiel considérera tout cela

comme peu de chose, autant l'œil du théologien exercé y apercevra un germe dont les conséquences les plus graves et les plus importantes peuvent sortir.

Les anciens-catholiques se trouvaient en présence d'une double difficulté : l'une, tirée de l'indécison des gouvernements d'Allemagne vis-à-vis des anciens-catholiques; l'autre, provenant de l'ignorance du peuple. Il s'agissait, en effet, d'une part, de ne pas perdre les droits que les anciens-catholiques possèdent, d'après le texte des concordats, relativement à la jouissance des églises et des cures, ainsi qu'à la participation au budget; parce que perdre ces ressources, c'était les laisser passer entre les mains des ultramontains, et amoindrir d'autant sa position officielle, dans un pays où les attaches de l'Église et de l'État sont encore très-fortes. Il s'agissait, d'autre part, d'éviter toute déclaration imprudente qui aurait fait croire au peuple que les anciens-catholiques changent de religion, qu'ils n'appartiennent plus à la même Église, qu'ils rompent avec tout leur passé et toutes leurs traditions occidentales, en un mot, qu'ils ne sont plus catholiques : chose que les ultramontains eussent très-facilement persuadée au peuple.

Il faut rendre cette justice au congrès, qu'il a été d'une prudence et d'une habileté très-grandes. Sans donner prise ni aux gouvernements ni aux ultramontains, il a cependant marché en avant, et fait des déclarations qui, bien loin d'obstruer l'avenir, le préparent dans le sens d'une grande réforme. Ce n'est pas que le congrès ait dissipé toute obscurité dans toutes les questions qui ont été soulevées. Loin de là. Mais, du moins, n'a-t-il pas laissé à cette obscurité la possibilité de devenir plus tard un obstacle. Car, lorsqu'il s'est agi pour lui de sanctionner une proposition de réforme qu'il jugeait prématurée dans les circonstances présentes, il s'est bien gardé de déclarer qu'il condamnait cette réforme

en principe, mais il s'est borné à se déclarer présentement incompétent, vu le manque d'évêques dans lequel il se trouvait, et même il n'a pas voulu condamner ceux qui, dans des points graves par eux-mêmes, déclaraient vouloir dès maintenant marcher en avant.

Il est incontestable que l'on a fait un immense progrès sur le congrès de Munich. A Munich, on s'était borné à en appeler au concile de Trente contre les partisans du concile du Vatican; et, tout en manifestant le désir et la possibilité de s'unir avec les autres communions chrétiennes, notamment avec l'Église orientale, on avait laissé toutes les autres questions, même les plus pratiques et les plus urgentes, dans le vague et dans le provisoire. Les résolutions prises touchant l'organisation des paroisses n'avaient pas été élevées à la hauteur d'un principe, et ce n'étaient encore, aux yeux du public, que des mesures nécessitées par les circonstances. Parler d'un évêque et d'une hiérarchie nouvelle, eût été, à cette époque, une hardiesse qu'un grand nombre d'anciens-catholiques auraient condamnée comme schismatique. Déclarer que l'Église romaine d'aujourd'hui était dans l'hérésie et que par conséquent elle n'était plus la véritable Église catholique, eût été alors une proposition que peu de membres du congrès auraient osé signer.

Il n'en est plus ainsi aujourd'hui. On a compris, et on s'est familiarisé avec cette pensée, que toute Église qui enseigne dans son symbole de foi une doctrine essentiellement hérétique et qui l'impose officiellement sous peine de damnation éternelle, est elle-même hérétique. On a compris que la hiérarchie officielle d'une telle Église n'est plus vraiment la hiérarchie catholique; que le pape, les évêques et les prêtres de cette Église, en falsifiant le dépôt que leur avait confié le Christ, ont cessé, par le fait même de leur trahison, d'être les véritables envoyés du Christ. On a compris

qu'ils ont perdu toute juridiction légitime, et qu'il faut en conséquence constituer une nouvelle hiérarchie, ou plutôt continuer l'ancienne hiérarchie catholique par l'élection et la consécration de nouveaux évêques.

Les partisans du *statu quo*, qui, l'an dernier, s'étaient prononcés contre le principe de l'organisation des paroisses, se sont naturellement prononcés, cette année, contre le principe de l'élection d'un évêque. Mais, malgré tout le respect que le congrès professait pour leurs personnes, notamment pour celle de M. Döllinger, il a passé outre cette année comme l'année dernière. On ne saurait trop louer sous ce rapport la fermeté qu'ont manifestée MM. de Schulte, Friedrich et Maassen.

Le congrès, dans ses travaux, a donné une grande place aux mesures d'organisation et d'administration qu'il a jugées nécessaires pour la propagation des doctrines antiromanistes et pour le succès du mouvement. Bien que ces mesures concernent surtout l'Allemagne, notamment les comités de Munich et de Cologne, il faut mentionner cependant l'institution d'une commission composée d'au moins cinq membres, dont deux canonistes et trois théologiens, laquelle a été chargée d'élire un évêque le plus tôt possible, et de traiter, avec le gouvernement et avec les comités d'action, de tout ce qui concernait la situation de cet évêque.

Le congrès a déclaré expressément que cet évêque serait choisi et consacré *le plus tôt possible*, parce qu'il a compris que sans un évêque les anciens-catholiques ne pouvaient faire avec l'autorité suffisante la moindre réforme légale dans les choses de discipline ecclésiastique, et que, d'autre part, il a senti profondément l'urgence des réformes qui sont à opérer. Évidemment ces réformes seront dans le sens antiultramontain et s'inspireront de l'esprit qui a régné dans les conciles de l'ancienne Église catholique des premiers siècles. Le

professeur Friedrich, dans un discours plein de franchise et chaleureusement applaudi, a énuméré quelques-unes des réformes qu'il jugeait les plus nécessaires, et ce discours fait concevoir les meilleures espérances pour l'avenir.

Le congrès s'est ensuite occupé de l'œuvre de la réunion des différentes communions chrétiennes, et il a institué, pour la préparation de tous les travaux que nécessiterait cette œuvre, une commission qui serait en rapports directs avec les commissions que les orthodoxes, les anglicans et les protestants institueront de leur côté pour la discussion des points en litige. Du côté des anciens-catholiques, cette commission est composée de MM. Döllinger, président, Friedrich, secrétaire, Langen, Lutterbeck, Michaud, Michelis, Reinkens, Reusch, Rottels, de Schulte. Le secrétaire de la commission orthodoxe de Pétersbourg est M. A. Kiréeff, et celui de la commission anglicane, le rév. lord Ch. Hervey. Les protestants n'ont pas encore constitué leur commission, mais M. le professeur Bluntschli a fait espérer qu'ils s'empresseraient de le faire. Afin de rendre possible une entente avec ces derniers, il a été établi, dans une première séance, que les différentes commissions commenceraient leurs travaux sur cette triple base : 1° la foi en Jésus-Christ, homme-Dieu, est nécessaire au salut; 2° Jésus-Christ a établi une Église ; 3° tout fidèle de cette Église doit croire ce qui a été cru toujours, partout et par tous. Il est bien entendu que les commissions n'ont aucune autorité ecclésiastique dans la solution qu'elles donneront, mais simplement un caractère scientifique, et que leurs décisions ne seront obligatoires qu'autant qu'elles seront sanctionnées dans un concile universel.

Nous devons signaler ici deux points très-importants.

D'abord, les anciens-catholiques, en consentant à la révision de la doctrine des conciles d'Occident et en déclarant

qu'ils sont disposés d'avance à rejeter de cette doctrine tous les articles qui seront démontrés faux, avouent implicitement qu'ils ne tiennent pas pour de véritables articles de foi, obligatoires en conscience, les articles contenus dans cesdits conciles. Mais, d'autre part, ils maintiennent, avec les orthodoxes, le fait de l'œcuménicité des sept premiers conciles. Les évêques de Maryland et d'Ély, non comme représentants de leur Église, mais en leur nom personnel, ont assuré les anciens-catholiques et les orthodoxes qu'ils étaient présentement disposés à reconnaître les six premiers conciles.

La seconde observation que nous voulons faire a trait non-seulement à la réunion des esprits dans la même foi, mais à la réunion des cœurs dans la prière et dans la participation aux mêmes sacrements. A la fin du discours prononcé par nous sur la question de la réunion, nous avons posé au congrès cette question, relative surtout à la situation momentanée des anciens-catholiques de Paris :

« Considérez-vous comme vos frères les anciens-catholiques qui, sans vouloir rejeter tous les enseignements contenus dans les conciles d'Occident, ne reconnaissent jusqu'à présent comme œcuméniques que les sept premiers conciles, et qui, par suite de la communion de foi que cette reconnaissance établit entre eux et l'Église orientale, assistent aux offices et reçoivent les sacrements dans les chapelles de cette Église, lorsqu'ils se trouvent en état de nécessité et qu'ils n'ont pas de chapelle qui leur soit propre? »

Le président du congrès a d'abord répondu que, dans un tel cas, il reconnaissait aux anciens-catholiques le droit d'assister à la messe dans les chapelles susdites et de recevoir les sacrements de baptême et d'extrême-onction. Mais il s'est prononcé pour la négative relativement aux autres sacrements. Ce dernier point ayant soulevé de l'opposition,

le président a dit qu'il n'exprimait que son opinion, et aussi, pensait-il, celle de la majorité du congrès, mais qu'au fond il ne s'attribuait pas le droit d'empêcher les anciens-catholiques de communier et de se confesser dans les chapelles de l'Église orientale, lorsqu'ils étaient dans la nécessité subjective de le faire, et qu'ils n'avaient à leur disposition aucun prêtre ancien-catholique. Le congrès, a-t-il ajouté, ne peut pas vouloir que l'on condamne les anciens-catholiques qui agissent ainsi dans de telles conditions. A quoi des voix nombreuses ont répondu : Non ! non !

Cette déclaration est une preuve du profond désir qu'a manifesté le congrès de voir se hâter, dans l'unité de la foi et de la charité, le travail de réunion qui commence d'une manière aussi franche et qui promet un si heureux résultat.

XXV

LA TROISIÈME PÉRIODE DU MOUVEMENT DES ANCIENS-CATHOLIQUES, ET LE CONGRÈS DE CONSTANCE

Du 22 septembre 1872 au 14 septembre 1873.

Constance n'est plus la ville qui a laissé brûler Jean Huss et Jérôme de Prague. Dans cette même salle où le concile de 1414 a tenu ses délibérations, ces deux victimes de l'intolérance papiste ont été appelées « martyrs », aux applaudissements de quatre cents auditeurs. C'est dire que le congrès tenu par les anciens-catholiques dans cette ville a continué vigoureusement le mouvement commencé par eux en 1870.

Pour avoir de ce congrès une notion exacte, il est nécessaire d'observer que les anciens-catholiques d'Allemagne se trouvent en présence de trois sortes de difficultés. Les unes leur viennent de la politique suivie par certains gouvernements de l'empire allemand, politique soit d'indifférence, soit de bascule, avec laquelle il y a peu à gagner et beaucoup à perdre. D'autres ont leur raison d'être dans l'ignorance et la routine des masses catholiques, auxquelles les ultramontains essayent de persuader que les réformes projetées par les anciens-catholiques n'ont qu'un but : dé-

tacher les fidèles de la religion catholique, afin de les pousser dans un protestantisme dissimulé. D'autres, enfin, ont pour cause la nécessité dans laquelle se trouvent les anciens-catholiques de compter avec les protestants, qui forment la majorité du pays, et qui, s'ils leur retiraient leurs sympathies, les laisseraient en minorité en face des ultramontains.

Toutes ces difficultés ne sont pas encore surmontées, surtout les deux dernières. Il s'en faut même beaucoup. Cependant, malgré elles, les anciens-catholiques d'Allemagne ont déployé, pendant l'hiver et le printemps de 1873, une activité étonnante. Ils ont élu un évêque dans la personne de M. le professeur Reinkens, ils l'ont fait consacrer par Mgr l'évêque Heykamp, de Deventer, et ils ont rédigé un projet de constitution religieuse qu'ils ont soumis à la discussion du congrès de Constance, dans les séances du 12 et du 13 septembre 1873.

Ce congrès a approuvé ce projet, qui sera sans doute ratifié en 1874 par le synode. C'est là son résultat le plus apparent. Aux yeux des laïques qui ignorent la place qu'une constitution occupe dans une Église, ce résultat semble de peu d'importance. Mais quiconque connaît suffisamment les choses ecclésiastiques, ne sera pas de cet avis. Avant le congrès de Constance, les anciens-catholiques d'Allemagne n'étaient encore, *extérieurement*, qu'un groupe religieux plus ou moins uni : aujourd'hui, ils sont une Église. Le progrès est donc immense. Reste à examiner cette constitution, et à savoir si elle est véritablement catholique. Sur ce point, tout théologien instruit et impartial répondra affirmativement. D'abord, la hiérarchie dite de droit divin est maintenue. Ensuite, les droits des fidèles en face de cette hiérarchie sont hautement et largement affirmés. L'évêque ne pourra pas être pour ses prêtres un pacha omnipotent,

comme cela se voit dans l'Église romaine d'aujourd'hui. Les prêtres, libres sous la juridiction de l'évêque, ne pourront pas non plus opprimer les fidèles. Ceux-ci seront libres comme leurs prêtres. Ils nommeront leurs pasteurs. Ils choisiront, parmi eux, ceux qui leur sembleront les plus dignes, soit pour former avec leurs ecclésiastiques le conseil paroissial, soit pour les représenter au synode. Ils administreront les affaires de leur paroisse. De plus, c'est le synode qui sera l'autorité suprême, sauf l'autorité de l'Église universelle pour les choses de l'ordre général. Or, le synode, qui domine non-seulement l'évêque, mais encore la représentation synodale, n'exclut aucun prêtre : tous les prêtres en sont membres de droit; et toute paroisse de deux cents fidèles a le droit de se faire représenter au synode par un délégué. Les délégués laïques ne sont pas maîtres, mais ils ont le droit de contrôler et de juger, avec les ecclésiastiques, les actes et décisions de l'évêque et de la représentation synodale, s'il y a lieu.

Il est incontestable que la hiérarchie ainsi comprise se concilie admirablement avec l'esprit démocratique de la discipline primitive. C'était là la grande difficulté à résoudre, et elle est résolue. Cette constitution offre un triple avantage. — D'abord, elle transporte *ipso facto* les anciens-catholiques d'Allemagne sur le terrain du catholicisme primitif, alors que les consécrations épiscopales se faisaient sans le concours de l'évêque de Rome. — Ensuite, elle est le meilleur remède à l'indifférence qui envahit de plus en plus les fidèles d'Occident en matière de religion; par cela même qu'elle oblige les laïques à s'occuper des affaires paroissiales et à prendre part directement ou indirectement aux affaires synodales, elle exige d'eux une certaine connaissance des choses religieuses : c'est donc le retour à la foi et à la doctrine, qui se prépare. Le catholique romain, n'étant plus

qu'une machine passive entre les mains de ses prêtres, est d'autant plus saint qu'il ignore davantage et qu'il dit plus passivement : « Amen. » L'ancien-catholique, au contraire, doit être actif, il doit concourir à l'administration de l'Église, il doit travailler comme un fidèle gardien du dépôt primitif. — Enfin, la constitution que les anciens-catholiques d'Allemagne se sont donnée, est un instrument légal de réformes légales. Les ultramontains, qui, à l'exemple des pharisiens, tiennent d'autant plus à la légalité qu'ils manquent davantage à la justice et à la vérité, ont besoin d'être vaincus jusque dans leur dernier retranchement. Ils le seront. Maintenant les anciens-catholiques d'Allemagne ont une autorité compétente, pour donner à toutes les réformes utiles le caractère édifiant de la légalité. Sans doute les ultramontains crieront toujours au scandale; mais ce sera à tort et de parti pris, et leurs cris finiront par se perdre dans le désert. Les anciens-catholiques continueront leur œuvre de réforme, à mesure que les fidèles, devenant plus instruits, comprendront mieux cette œuvre. De la sorte, ils réformeront l'Église sans la révolutionner. Ce point est extrêmement important. Au XVI^e^ siècle, il n'a pas été suffisamment compris : ce qui a fait que le protestantisme a plus révolutionné l'Église qu'il ne l'a réellement réformée. Aussi les anciens-catholiques sont-ils décidés à profiter de l'expérience de leurs devanciers.

Tel est le premier résultat du congrès de Constance; il est plus spécial à l'Allemagne. Il en est un second, qui est moins germanique et plus international, et qui se rapporte à la grande idée catholique de la réunion des Églises. Le comité institué en 1872 à Cologne pour traiter de cette réunion, était trop vaste et trop surchargé pour pouvoir agir. Le congrès de Constance l'a compris, et il a institué, sous ce comité général, des sous-commissions spéciales pour

chacune des trois grandes communions chrétiennes, avec lesquelles les anciens-catholiques sont directement en rapport. Chaque communion sait très-bien les divergences qui la séparent des anciens-catholiques; ceux-ci ne les ignorent pas. Les travaux, pour rester jusqu'à présent secrets, ne se font pas moins réellement. Il est probable que la Revue fondée en Angleterre pour la publication de ces travaux, entrera bientôt en fonctions; et, certainement, elle provoquera dans le monde savant un intérêt d'autant plus grand, que les résultats auxquels elle pourra conduire sont d'un ordre plus important et plus élevé.

Quoi qu'il en soit, le congrès de Constance ne s'est pas montré moins sympathique à l'idée de la réunion que les précédents congrès de Munich et de Cologne. Les discours prononcés à la séance d'ouverture par M. l'évêque d'Albany, par M. l'archiprêtre Wassilieff, de Saint-Pétersbourg, et par M. Holtzmann, délégué du *Protestantenverein*, ont été chaleureusement applaudis, à tous les passages où il était question de rapprochement et d'union entre les diverses Églises. Les lettres amicales envoyées d'Angleterre par MM. les évêques de Lincoln et de Winchester, de Grèce par M. l'évêque de Syra, d'Amérique par M. l'évêque de Maryland et par l'Alliance évangélique, ont été reçues par toute l'assemblée avec une évidente satisfaction de cœur. L'Alliance évangélique d'Amérique ayant invité le congrès de Constance à envoyer trois de ses membres à la conférence qu'elle devait tenir le mois suivant à New-York, le congrès a chargé les membres de son bureau d'envoyer à l'Alliance évangélique ses remercîments les plus sincères et l'assurance de ses plus vifs désirs de cordial rapprochement.

Un troisième résultat concerne plus spécialement l'Église romaniste. Le congrès de Constance, par la gravité du projet de constitution qu'il a discuté, par le sérieux de son at-

titude, par son succès dans la classe populaire aussi bien que dans la classe instruite, a fait une telle impression, que l'évêque ancien-catholique a été, presque immédiatement après le congrès, reconnu comme catholique, non-seulement par le gouvernement prussien, qui l'a aussi doté, mais encore par les gouvernements de Bade et de Hesse. En présence de cette triple approbation, le gouvernement bavarois osera-t-il continuer son refus d'entendre les réclamations des anciens-catholiques de Bavière, comme l'a fait jusqu'à présent M. de Lutz? Il est probable que non. Dans un tel état de choses, il est certain que les prêtres secrètement antiinfaillibilistes, qui sont restés jusqu'à présent extérieurement attachés aux évêques infaillibilistes, passeront publiquement dans les rangs de l'ancien catholicisme. Plus il y aura de prêtres anciens-catholiques, plus il y aura de nouveaux fidèles, lesquels s'élèvent déjà à plus de 50 000 membres inscrits, c'est-à-dire à plus de 150 000 membres réels, en Allemagne seulement. Cette augmentation du nombre des prêtres et des fidèles nécessitera la consécration de plusieurs évêques nouveaux. Du reste, la guerre allumée entre les évêques ultramontains et les gouvernements d'Allemagne, notamment celui de Prusse, est si vive, que ni évêques ni gouvernements ne peuvent maintenant reculer. Les évêques ont déclaré que les lois de mai 1873 étaient des lois impies qui conduisaient l'Église à sa ruine; ils ne peuvent plus maintenant se déjuger sans scandaliser leurs fidèles. De leur côté, les gouvernements sont résolus à se défendre à outrance; ils se bornent jusqu'à présent à infliger des peines peu graves, mais peut-être seront-ils contraints d'en venir à des destitutions; en tout cas, même sans destitution, il y aura forcément, tôt ou tard, vacance des siéges épiscopaux. Or, il est évident que, lorsqu'il s'agira de mettre fin à la vacance, les gouvernements n'approuveront pas l'élection

de candidats ultramontains. A choisir entre des candidats ultramontains qui proclameront le *Syllabus*, et des candidats anciens-catholiques qui offriront des garanties de paix nationale, les gouvernements se prononceront certainement en faveur de ces derniers. C'est donc la fin de la hiérarchie romaine qui devient inévitable en Allemagne. Cette fin n'est plus qu'une question de temps; et, on le sait, les Allemands n'ont pas peur du temps, ils savent attendre et patienter.

Qui ne voit l'immense importance de ce troisième résultat? Si la force de l'Église gallicane au XVII^e^ siècle a eu son rayonnement et son efficacité sur les nations voisines, comment la force de l'Église ancienne-catholique d'Allemagne ne se ferait-elle pas sentir un jour en Italie, en France, en Espagne, en Belgique? Si, d'un côté, Rome se rapetisse et se confine en elle-même par ses anathèmes et par son esprit de secte; si elle achève de se ruiner en Allemagne, et si, d'un autre côté, les anciens-catholiques se développent et se dilatent, en commençant, par l'œuvre de la réforme, à mettre en pratique la grande et féconde idée de la réunion des Églises, il est impossible que la France et les pays de race latine restent longtemps attachés à l'ultramontanisme. Alors même que la France ne posséderait pas dans son passé des traditions antiultramontaines, qu'elle ne saurait oublier toujours, elle aura dans un avenir prochain des intérêts considérables qui l'obligeront à rompre avec le système papiste. Ce n'est pas, du reste, la France qui est papiste, ce n'est qu'une infime partie d'elle-même. Cette infime partie jouit, en outre, dans le monde intelligent et libéral, d'une considération si suspecte, que le gouvernement du 24 mai n'a même pas osé avouer qu'il était ultramontain; il en eût rougi, lui qui cependant a si peu su rougir! Donc, il ne faut pas désespérer de la nation française, qui un jour redeviendra chrétienne et catholique, même ex-

térieurement, malgré toutes les intrigues du parti ultramontain.

Le congrès de Constance a été, il est vrai, mal jugé par la presse française, grâce à une méprise commise par M. le pasteur de Pressensé, à l'occasion d'un discours de M. Völk. Dans ce discours, l'honorable député d'Augsbourg, après avoir longuement parlé des menées des ultramontains allemands, après avoir signalé leurs tendances antinationales et leurs sympathies pour les ultramontains français et italiens, a dit : « Si nous (antiultramontains d'Allemagne), nous étions ces barbares que les *ultramontains français* nous accusent d'être, nous applaudirions certainement à ce qui se passe actuellement en France, nous serions heureux de voir ce pays se jeter dans *leurs* bras; car, par *leurs* excitations inconsidérées, *ils* veulent le précipiter dans une nouvelle guerre et dans de nouveaux malheurs. Mais, messieurs, ce ne serait ni chrétien ni humain, *weder christlich noch human*. Nous ne devons pas oublier qu'en France aussi il y a de braves gens, *brave Leute*. Nous ne devons pas oublier que cette nation, qui s'appelle la grande nation, était effectivement une grande nation, et qu'elle a droit sous plus d'un rapport à notre reconnaissance. »

Ces paroles, beaucoup plus modérées que celles qui se lisent tous les jours dans tous les journaux républicains français, même les plus réservés, ont été mal comprises par M. de Pressensé. A l'audition de la première phrase, l'honorable pasteur calviniste est sorti de la salle, se faisant suivre de son docile voisin, M. Hyacinthe Loyson, qui, ne comprenant pas l'allemand, l'a cru sur parole. Le soir même, un télégramme, parti d'un cercle d'*amis*, est arrivé à l'adresse du *Journal de Genève*, annonçant qu'un scandale avait été donné par M. Völk, qu'il avait insulté la France, que M. de

Pressensé et M. Hyacinthe Loyson avaient dû quitter la salle, et que, pour comble d'insolence, M. le président de Schulte avait pris parti pour M. Völk contre la France. La vérité était que M. le président avait dit que M. Völk, n'ayant blessé la France en aucune façon, mais ayant seulement attaqué le parti qui, sous le couvert de l'ultramontanisme, ruine le France, méritait l'approbation de l'assemblée. Mais la tactique de M. de Pressensé n'avait que trop réussi; tous les journaux français de la réaction monarchico-cléricale, voire même quelques journaux républicains, avaient insulté l'ancien-catholicisme, comme s'il n'était qu'un simple expédient politique de M. de Bismarck contre la France. La preuve, mise en avant par eux, était simplement l'assertion de M. de Pressensé dans le *Journal des Débats* et le télégramme (de même provenance) du *Journal de Genève*. Naturellement la presse allemande a traité M. de Pressensé comme il le méritait; ne pouvant le croire assez ignorant de la langue allemande pour se rendre coupable d'un tel contre-sens, elle l'a accusé de vouloir faire un bruit ridicule autour de son nom, sans doute pour se faire pardonner, par un chauvinisme malsain, ses amabilités politiques envers Mgr Dupanloup. Quoi qu'il en soit de l'attitude prise par M. de Pressensé en France, il est certain qu'avant de quitter Constance il a écrit à M. le président de Schulte qu'il était profondément touché de tout ce qu'il y a de religieux dans la grande œuvre des anciens-catholiques, et qu'il emportait du congrès le meilleur souvenir. Quant aux anciens-catholiques de France, ils ne se ressentiront pas longtemps du coup qu'a essayé de leur porter l'honorable pasteur calviniste. Les hommes sensés savent suffisamment que le mouvement ancien-catholique, bien qu'il réussisse surtout en Allemagne, est un mouvement essentiellement religieux, catholique, et conséquem-

ment universel; ils savent qu'il est antiultramontain et que par suite il est français aussi bien qu'allemand, la France ayant, elle aussi, combattu l'ultramontanisme et le jésuitisme. Les visées personnelles et intéressées de M. de Pressensé ne parviendront pas à obscurcir cette vérité historique, et l'incident qu'il a voulu soulever, loin d'avoir la gravité qu'il aurait désiré lui donner, ne restera que ridicule pour son auteur.

Les anciens-catholiques de France continueront leurs œuvre religieuse comme auparavant. Ils ne se laisseront effrayer par aucun des obstacles, soit politiques, soit religieux, qui se dressent devant eux. Persuadés que les temps ne seront pas toujours aussi mauvais, ils espéreront quand même dans l'appui du Seigneur. Soutenus par l'estime publique et par l'amitié des vrais chrétiens, ils travailleront à l'œuvre de la réforme avec une invincible persévérance, certains que l'heure de l'organisation extérieure et légale sonnera un jour. Loin d'être fini, comme l'affirment les ultramontains, qui prennent leurs désirs pour des réalités, le mouvement des anciens-catholiques ne s'est assuré dans le congrès de Constance qu'un nouveau point de départ. Il l'a suffisamment laissé entendre, quand il a applaudi ce mot de M. l'évêque Reinkens : *Gott mit uns, vorwärts!* « Dieu avec nous, en avant! »

XXVI

COUP D'ŒIL GÉNÉRAL SUR LE PASSÉ ET SUR LA QUATRIÈME PÉRIODE DU MOUVEMENT DES ANCIENS-CATHOLIQUES

L'agitation des anciens-catholiques, qui fut d abord désignée sous le simple nom de *mouvement*, ne tarda pas, comme nous l'avons vu, à être appelée un mouvement *de réforme*. Effectivement, lorsqu'il s'est agi, à la suite du concile du Vatican, de protester contre ce concile et de repousser les faux dogmes de l'infaillibilité et de la toute-puissance papales, les catholiques qui voulaient rester fidèles à l'ancienne foi étaient déjà tellement convaincus de la longue série des innovations romaines, qu'ils comprirent bien vite que leur mouvement, pour être réellement un mouvement ancien-catholique, devait être non-seulement une protestation contre les agissements de 1870, mais encore un retour à la foi et à la discipline des anciens jours, c'est-à-dire une réforme.

Suivant quel procédé et dans quelle mesure cette réforme devait-elle se faire? Tels sont les deux points qui dès lors préoccupèrent quiconque prit part au mouvement.

Le second parut tellement grave, qu'on chercha toujours à en différer la solution; et, aujourd'hui encore, il n'a pas été abordé de front. Est-ce crainte de se susciter des diffi-

cultés auprès des gouvernements qui veulent maintenir les concordats conclus avec l'Église catholique? Est-ce crainte d'effrayer les simples fidèles, qui, dans leur ignorance des choses de l'Église primitive, croieraient qu'on veut les protestantiser et les décatholiciser, s'ils voyaient qu'on change l'extérieur de leur religion et l'ordinaire de leurs habitudes? Peut-être ces deux motifs ne sont-ils pas étrangers au fait que nous constatons.

Mais, certainement, il en est un troisième non moins décisif, je veux dire le désir d'agir prudemment, de s'entourer de toutes les lumières nécessaires et utiles, la volonté ferme d'éviter les fautes commises dans la réforme du XVI^e^ siècle, l'espoir de réparer ces fautes et de pouvoir ainsi universaliser l'œuvre de la réforme actuelle par une union d'efforts avec les autres Églises.

De fait, la réforme des anciens-catholiques est commencée. Au congrès de Cologne, une forte brèche a été faite à la discipline du concile de Trente. Au congrès de Constance, une brèche plus forte encore a été faite à tout le système disciplinaire de Rome : car on y a approuvé un projet d'organisation ecclésiastique qui reporte forcément les anciens-catholiques sur le terrain qui a précédé l'acceptation des *Fausses Décrétales* d'Isidore; et, en acclamant pour leur évêque M. le professeur Reinkens, les anciens-catholiques d'Allemagne ont proclamé de fait que les évêques catholiques n'ont aucun besoin de la prétendue juridiction papale, et même que leur consécration et l'exercice de leurs pouvoirs épiscopaux peuvent se faire malgré Rome et contre Rome. Évidemment, c'est là un immense résultat; et, si l'on prend ce résultat comme point de départ, il est à croire que la réforme projetée par les anciens-catholiques sera sérieuse, profonde, vaste.

Toutefois, dans quelle mesure précise s'opérera-t-elle ? En

quoi consistera-t-elle dans les choses liturgiques et dans les choses disciplinaires? Jusqu'où ira-t-on sur la question des symboles dogmatiques? Quels principes acceptera-t-on pour régler l'harmonie entre l'autorité enseignante de l'Église et la liberté théologique et philosophique des individus? Quelle situation fera-t-on aux prêtres, soit pour la vie privée, soit pour la vie publique? Aucune de ces graves questions n'a encore été traitée officiellement; et tout fait penser que l'on n'apportera à les résoudre aucune précipitation.

Quant au procédé à suivre pour diriger le mouvement de la réforme, il a été, dès le début, mis en discussion. Dans une des séances du congrès de Munich, du 23 septembre 1871, M. le chanoine Döllinger s'est écrié : *Reformatio fiat intra Ecclesiam!* « Que la réforme se fasse *dans* l'Église! » Assurément, aucun ancien-catholique ne songeait, pour réformer l'Église, à sortir de l'Église. Toutefois, il n'y avait pas entente sur la signification du mot « Église ». Ce mot, obscurci depuis tant d'années par l'Église romaine, n'était pas clair dans tous les esprits. Si l'on avait pressé la proposition de M. Döllinger, on aurait vu aisément que, dans le fond de sa pensée, l'honorable chanoine voulait dire qu'il fallait réformer l'Église *romaine*, en restant dans cette même Église *romaine;* et, à ses yeux, rester dans l'Église romaine, c'était ne pas élever d'autres autels contre les autels romains, c'était continuer à considérer le pape actuel et les évêques ultramontains actuels comme le vrai pape catholique et comme les seuls évêques réellement catholiques : en conséquence, c'était ne pas organiser de hiérarchie contre eux.

Pour la plupart des anciens-catholiques, le mot : *Reformatio fiat intra Ecclesiam!* signifia que l'on devait faire la réforme DANS l'Église *catholique*, CONTRE l'Église *romaine*, et au besoin EN DEHORS de l'Église *romaine*. A en juger d'a-

près l'ensemble des discours prononcés par lui au congrès de Munich, M. Döllinger semblait croire que l'on ne pouvait pas se mettre en dehors de l'Église romaine, parce que c'eût été se mettre, *ipso facto*, en dehors de l'Église catholique. L'immense majorité des anciens-catholiques crut le contraire. On comprit que l'Église romaine, en enseignant officiellement des hérésies comme des dogmes obligatoires en conscience, était elle-même officiellement hérétique ; et, dès lors, on en conclut qu'il y avait une différence réelle entre l'Église catholique et l'Église romaine. Sans doute, c'eût été très-beau et très-consolant d'amener les évêques et les prêtres de l'Église romaine à reconnaître leurs torts et à voter, d'accord avec les anciens-catholiques, les réformes demandées par ceux-ci contre eux. Mais ce n'était là qu'une utopie, à laquelle aucun homme pratique, connaissant Rome et les sujets de la curie, ne pouvait se ranger. Aussi les anciens-catholiques, tout en restant membres de l'Église catholique d'Occident, ne craignirent-ils pas de s'élever contre la hiérarchie romaine.

Les admirateurs du procédé de Port-Royal et de l'Église d'Utrecht répugnèrent à cette manière d'agir. Ils auraient voulu imiter Saint-Cyran, qui fut, comme l'a dit Sainte-Beuve, « une manière de Calvin au sein de l'Église catholique et de l'épiscopat gallican, un Calvin *intérieur* à cette Rome à laquelle il voulait continuer d'adhérer ». La tentative de Saint-Cyran échoua, l'Église romaine y mit obstacle, en déclarant égarés ceux qui voulaient, à toute force et tout en la modifiant, lui demeurer soumis et fidèles. La tentative des anciens-catholiques dont nous parlons aurait échoué de même, d'autant plus qu'aujourd'hui l'échec du procédé de Port-Royal est évident et qu'il n'aurait pu attirer sur les anciens-catholiques la sympathie de personne.

Mgr Wake, archevêque de Cantorbéry, qui tenta en 1718

de favoriser la réunion de l'Église gallicane et de l'Église anglicane, voyait les choses plus exactement. Selon lui, il fallait, avant tout, que les membres de l'Église gallicane consentissent à poser, comme préliminaire essentiel, le principe de l'indépendance de leur Église vis-à-vis de la juridiction romaine. Les lettres de cet éminent prélat à MM. du Pin et Beauvoir, sur ce sujet, sont très-intéressantes et très-formelles. « Si j'ai raison, écrit-il à ce dernier le 17 février 1719, une union ne s'effectuera jamais, tant que l'autorité du pape n'est pas rejetée comme premier pas vers cet objet. » Nous applaudissons d'autant plus à ces paroles de l'archevêque de Cantorbéry, que la papauté de 1874 est beaucoup moins chrétienne que celle de 1719. Depuis 1719, que d'innovations dans la doctrine, dans le dogme, dans la liturgie, dans la discipline, dans la constitution! Que de scories nouvelles dans le creuset de la vérité! Que d'agissements coupables sur le terrain de la politique, quoique sous le couvert de la religion! Tout cela, pour le prétendu triomphe de la curie et de son *Syllabus*, mais en réalité pour la ruine des âmes et des sociétés, pour la confusion de l'Évangile et de l'Église, et par conséquent pour la défaite du Christ. Donc tout chrétien doit rompre avec la Rome officielle d'aujourd'hui.

Si l'archevêque Wake était encore vivant, il ne pourrait qu'approuver cette conclusion. Nous insistons sur ce point de vue, non-seulement parce qu'il est important, mais encore parce que plusieurs membres de cette partie de l'Église anglicane qu'on appelle *high Church*, ont exprimé le désir de voir les anciens-catholiques ne pas rompre avec la hiérarchie romaine. A les entendre, il fallait protester contre Rome, mais lui rester attaché; il fallait reconnaître son autorité en principe, mais lui désobéir en fait. Ce conseil, qui était si opposé à l'attitude et aux traditions de

l'Église anglicane, nous a paru être une preuve malheureusement trop claire de l'existence d'un levain d'ultramontanisme dans le sein de l'Église anglicane d'aujourd'hui. N'est-il pas évident qu'en suivant ce conseil les anciens-catholiques, loin d'être des catholiques édifiants, n'auraient été que des romanistes révoltés? N'est-il pas évident qu'en s'en tenant à la lettre du concile de Trente, les anciens-catholiques se seraient aliéné immédiatement toutes les communions chrétiennes, même les anglicans qui leur donnaient ce conseil, lesquels, en effet, ne consentiraient jamais pour leur part à accepter les doctrines et les canons disciplinaires de ce concile?

Les anciens-catholiques, en constituant une hiérarchie catholique contre la hiérarchie romaine, en sortant par conséquent de l'Église *romaine officielle d'aujourd'hui*, sont entrés, selon nous, dans la seule voie logique et pratique qu'ils devaient prendre. Ils se sont constitués en Église. MOUVEMENT, RÉFORME, ÉGLISE, tels sont les trois mots qui marquent les trois étapes parcourues par eux. Union pratique avec les communions réellement chrétiennes, tel est le mot qui doit résumer le travail de la quatrième période. En face de ce grand travail, puissent-ils se dépouiller de plus en plus du vieil esprit ultramontain dans lequel ils ont vécu, et dont ils ont gardé, malgré eux, des restes! Déjà il en coûte à quelques-uns d'avoir à avouer que telle et telle doctrine, telle et telle pratique, qu'ils croyaient venir de l'Église primitive, ne viennent que de la curie romaine du moyen âge. A la veille de commencer l'œuvre susdite et d'entrer dans les détails pratiques, il serait déplorable que l'illogicité, la peur, la routine, prévalussent sur les démonstrations de la science, de l'histoire et de l'expérience de la vie. Nous espérons que Dieu nous aidera, et que, chacun concourant à l'œuvre générale, ce ne sera pas seulement

une réforme des anciens-catholiques qui s'opérera, mais une réforme universelle.

Ceux qui voient dans l'union des anciens-catholiques avec l'Église d'Utrecht une sorte d'engagement à ne pas aller plus loin que cette Église dans l'œuvre de la réforme, se trompent étrangement : d'abord, les faits prouvent le contraire; ensuite, qui oserait prétendre que les membres de l'Église d'Utrecht se considèrent comme exempts de défauts et trouvent l'état de leur Église parfait? N'est-il pas probable, au contraire, que, si les anciens-catholiques font une réforme évidemment conforme aux principes de l'Église primitive, les membres de l'Église d'Utrecht s'y associeront? Les autres communions chrétiennes auraient donc tort de prendre ombrage du rapprochement des anciens-catholiques et de la communion d'Utrecht, et de leur prêter l'intention de réaliser sur la base de ce rapprochement leur projet de réunion.

Ceux qui pensent que la commission *de réunion* n'est qu'une commission mort-née; qu'elle n'a été instituée à Cologne que pour donner une fiche de consolation aux diverses communions chrétiennes et les entretenir dans leur sympathies pour les anciens-catholiques; qu'elle ne fonctionnera pas malgré les améliorations apportées par le congrès de Constance; ou que, si elle fontionne, ce sera pour se briser au premier jour contre des questions d'amour-propre, de clocher et de sacristie : ceux-là se trompent également. La sincérité qui a présidé à son institution, et qui anime tous ses membres, est hors de conteste.

Quant à la politique, s'il est certain qu'elle peut être un écueil pour les anciens-catholiques, il n'est pas moins certain qu'elle peut être aussi une aide considérable. Assurément, nous préférerions pour les anciens-catholiques, non-seulement en France, mais même en Allemagne, le régime

de la séparation des Églises et de l'État, mais les choses n'en sont pas là. L'Allemagne, de fait, tient à ses concordats. Dès lors, comment les anciens-catholiques d'Allemagne pourraient-ils raisonnablement rompre avec eux, tant qu'ils régiront l'Église catholique de leur pays? Ne serait-ce pas, par le fait, abandonner les églises et le budget aux ultramontains, qui seraient alors les seuls à en bénéficier? Ne serait-ce pas leur livrer d'importantes ressources, qu'ils ne manqueraient pas d'exploiter contre leurs adversaires? Dira-t-on que les anciens-catholiques, en traitant la hiérarchie romaine actuelle de hiérarchie déchue, ne représentent plus l'Église avec laquelle les gouvernements allemands ont conclu les concordats? Les anciens-catholiques peuvent toujours répondre à cela qu'ils la représentent beaucoup mieux que les ultramontains actuels, lesquels n'ont plus ni le symbole de foi ni la constitution ecclésiastique de l'Église qui a signé ces mêmes concordats, et forment par conséquent une Église tout autre. Si les gouvernements voulaient profiter de l'état de choses actuel pour déclarer les concordats annulés, ils seraient parfaitement, selon nous, dans leur droit. Mais, puisqu'ils ne le font pas, puisqu'ils les maintiennent comme des pièces toujours valides, nous trouvons que les anciens-catholiques, qui rejettent les nouveaux dogmes et la nouvelle constitution de l'Église romaine actuelle, et qui sont par conséquent les signataires de ces concordats, beaucoup plus que le pape et les évêques actuels, auraient tort de se désintéresser des avantages qu'ils y trouvent, et surtout de s'en désintéresser au bénéfice des ultramontains.

Un écrivain protestant a exprimé la crainte que les anciens-catholiques devinssent une simple carte dans le jeu de M. de Bismarck, et cela, uniquement parce qu'ils en appellent aux concordats toujours existants. Cette accusation est sans fondement. Ni les Bavarois ni les Autrichiens n'ac-

cepteraient ce rôle. Les anciens-catholiques de Prusse ne s'y résigneraient pas davantage. Grâce à Dieu, il s'agit pour tous d'une question de conscience et de religion; et les anciens-catholiques n'abordent la politique qu'autant que celle-ci touche à la question religieuse. Sont-ils coupables, si les papes et les rois ont mêlé la religion et la politique, et s'il leur faut maintenant s'occuper de celle-ci pour rétablir celle-là dans sa pureté ancienne? M. de Bismarck, en homme d'État intelligent, trouve que les anciens-catholiques ne se contentent pas de faire du patriotisme en paroles, qu'ils refusent encore de reconnaître un roi à l'étranger, et qu'en agissant de la sorte ils donnent à l'État et au pays tout entier de véritables garanties de patriotisme et d'ordre public. Il trouve, au contraire, que les ultramontains, en déclarant le pape infaillible et en lui reconnaissant le droit de condamner partout les lois civiles et politiques qui lui déplaisent, posent un principe avec lequel ils pourront un jour renverser l'État et révolutionner le pays. Et, comprenant cela, il a le bon esprit de n'en pas rire et même de le trouver grave. Et, le trouvant grave, il agit en conséquence. Qu'y a-t-il de plus simple et de plus logique? M. de Bismarck, quand il chasse les jésuites, ne fait autre chose que de défendre son pays comme un patriote intelligent et dévoué. Tant que la France a fait de même, elle s'en est bien trouvée; et son malheur actuel est précisément de renoncer à sa grande politique d'autrefois.

Il est déplorable que M. Thiers, qui est beaucoup plus au courant des affaires que des consciences, ait traité les jésuites et le jésuitisme à la légère. Il est déplorable qu'il n'ait vu dans la révolution opérée par le parti ultramontain au concile du Vatican, qu'une agitation d'eau bénite en ébullition. Il est déplorable qu'il ait cru que les évêques et le pape ne sont que des moulins à vent, contre lesquels il

ne faut pas se battre, tant qu'on n'est pas résolu au rôle de don Quichotte. Il est déplorable qu'il ait cru qu'il valait mieux se croiser les bras, en attendant qu'ils fussent brisés par les vents déchaînés. Une telle conduite n'est qu'une conduite d'expédients, bonne tout au plus pour MM. Andrassy, Lutz et Stremayr. Quand on veut être un homme de principes et quand on veut mettre les leçons de l'histoire au-dessus des timidités de son scepticisme ou de son égoïsme, on agit tout autrement. M. de Bismarck l'a compris; c'est ce qui fait sa force dans le présent et ce qui fera sa gloire dans l'avenir.

Puisque les gouvernements de Prusse, de Bade et de Hesse ont approuvé un évêque ancien-catholique, pourquoi n'en approuveraient-ils pas plusieurs autres? Ce ne serait que logique. Sans même attendre l'élection de nouveaux évêques, n'est-il pas évident que la représentation synodale et le synode peuvent, dès maintenant, traiter et résoudre les questions concernant les réformes religieuses, d'après l'esprit de l'Évangile et de la tradition primitive? Les travaux de ce synode, joints à ceux du comité *de réunion* et des sous-commissions, ne peuvent que forcer l'attention du public et faire réfléchir beaucoup d'esprits indifférents ou distraits. Or, ne serait-ce pas là une excellente manière de préparer ce concile vraiment universel que toutes les communions chrétiennes réclament, et qui, réuni dans la sincérité et non dans l'hypocrisie, désireux d'étendre le règne de Dieu par la vérité et la liberté, et non par une coupable exagération des droits du pape, accomplirait certainement une réforme d'une portée immense?

Si les choses en viennent là, — et tout nous fait espérer qu'il en sera ainsi, — l'ancien-catholicisme l'emportera certainement un jour, en Allemagne, sur l'ultramontanisme. La France, elle aussi, reviendra certainement à la vérité

chrétienne, dès que son engouement pour les futilités du dévôtisme ultramontain sera passé. L'Italie prouve déjà dès maintenant qu'elle marchera dans la même voie. Les ultramontains d'Espagne ne sont pas assez convaincus de la vérité de l'ultramontanisme pour pouvoir lui rester fidèles à leur détriment; ils suivront certainement le courant général. Notre persuasion est donc que l'Église romaine actuelle périra, ou plutôt qu'elle se transformera et reviendra à l'ancien catholicisme. Sa force d'aujourd'hui n'est que factice, parce qu'elle ne repose plus que sur un fondement matériel. L'argent, en effet, et la centralisation administrative n'ont rien d'assez surnaturel pour qu'une Église qui se dit surnaturelle puisse s'en contenter. L'argent peut séduire longtemps, mais dès que la conscience se réveille, il perd sa magie. La centralisation administrative peut aussi comprimer longtemps les âmes, mais vient un jour où la liberté est assez forte pour briser cette machine d'avilissement. Le grand nombre des partisans *extérieurs* de l'ultramontanisme n'est donc ni un signe de vie ni une preuve de force. Bien que parmi eux se trouvent çà et là quelques hommes de bonne foi, on ne saurait se faire illusion sur la valeur de la majorité, et, comme on l'a dit, « quelque nombreuses que soient les âmes rampantes, elles ne constituent jamais une majorité sérieuse ». La décomposition de cette Église est donc une simple affaire de temps. Acculée dans une impasse, elle doit nécessairement ou s'enfoncer de plus en plus dans l'abîme de l'absurde, en maintenant l'infaillibilité papale, ou revenir à l'ancienne doctrine catholique, en corrigeant les erreurs dans lesquelles elle est tombée depuis des siècles, en rayant de son symbole tous les anathèmes que lui a dictés son ambition, et en reprenant son ancienne place parmi les autres Églises orthodoxes, ses sœurs.

XXVII

LE GRAND ŒUVRE DE L'AVENIR

L'homme qui se borne à nier la vérité ne lui fait pas grand mal; il ne nuit guère qu'à lui-même et à ceux qui croient aveuglément en lui. Mais l'homme qui, entraîné par l'exclusivisme de son esprit, essaye de rapetisser la vérité à sa propre dimension et de la faire passer par l'étroitesse de son propre cerveau, nuit à la vérité même. Aussi les esprits exclusifs sont-ils les plus dangereux. Malheureusement le nombre en est grand. Ceux qui portent leur exclusivisme dans les sciences naturelles ne voient qu'elles et nient toute philosophie et toute théologie; et cette négation de la philosophie et de la théologie les mène au positivisme matérialiste le plus radical. Ceux qui appliquent l'exclusivisme dans la philosophie pure nient toute science naturelle et toute théologie; et cette double négation les conduit fatalement à toutes les chimères d'un idéalisme réputé transcendant et qui finit tôt ou tard par n'avoir de transcendant que l'absurde. De même, ceux qui sont exclusifs en théologie aboutissent nécessairement à un mysticisme qui heurte de front toutes les données de la philosophie et des sciences naturelles, et qui va se perdre dans une superstition pire

que l'athéisme. Ces trois catégories d'esprits, basées sur ce triple exclusivisme, tranchent assez nettement l'une sur l'autre pour que nous n'ayons pas à insister. Toutefois, de même que toutes les vérités sont solidaires, ainsi toutes les erreurs le sont également. De fait, tous les exclusivismes s'appellent, comme l'excès dans un sens appelle l'excès dans un autre sens. C'est par l'enchaînement de ces trois exclusivismes dans les sciences naturelles, dans la philosophie et dans la théologie, que la vérité en est arrivée à cet obscurcissement général des notions les plus essentielles, que signalent aujourd'hui les meilleurs esprits comme l'un de nos maux les plus funestes.

Dès lors, il est évident que le grand œuvre du présent et de l'avenir doit être de réagir contre ces trois exclusivismes. Là est le salut de la société, parce que là est la condition nécessaire du progrès véritable. Non qu'il faille confondre dans un même amalgame les sciences naturelles, la philosophie et la théologie. Non, certes! telle n'est pas notre pensée. Ces trois branches des connaissances humaines ont leur séve propre, leur floraison propre, leur fructification propre. Chacune doit être distincte et libre dans son entité spéciale. C'est précisément leur confusion et les empiétements de l'une sur l'autre qui ont été le point de départ du mal subséquent, et qui ont amené, comme réaction, leur exclusion réciproque. A force de voir, par exemple, la théologie s'immiscer dans la philosophie et dans les sciences naturelles, à force de la voir leur imposer toutes ses conceptions systématiques, comme si la philosophie et les sciences naturelles ne devaient être que ses propres dérivés, celles-ci, fatiguées d'un joug aussi injuste et aussi nuisible, ont rompu avec elle, se sont renfermées en elles-mêmes, et ont vécu dans leur propre sphère, absolument comme si la théologie n'existait pas. C'est une erreur. Les abus de la

théologie ne sauraient justifier ni ceux de la philosophie, ni ceux des sciences naturelles. On ne doit pas plus s'exclure que se confondre. Ni les sciences naturelles, ni la philosophie, ni la théologie, prises séparément, ne sont toute la vérité; chacune n'est qu'un rayon de lumière, qui s'affaiblit d'autant plus qu'il s'isole des deux autres ou qu'il veut les absorber. C'est donc à la réunion, c'est-à-dire à la conciliation des sciences naturelles, de la philosophie et de la théologie, qu'il faut travailler, si l'on veut faire faire à l'humanité un pas en avant.

Si, dans l'ordre ontologique, le mouvement va de haut en bas, c'est-à-dire des réalités supérieures aux réalités inférieures, dans l'ordre cognitif, au contraire, il va de bas en haut. La véritable méthode scientifique consiste donc à partir des sciences naturelles et des sciences exactes, pour s'élever ensuite à la philosophie, puis à la théologie. Toute philosophie qui ne s'appuie pas sur les données des sciences susdites n'est pas une philosophie, mais une utopie. Il serait facile, en effet, de prouver que toutes les erreurs commises en philosophie ont pour principe un délaissement quelconque des sciences naturelles et des sciences exactes. Trouvant que celles-ci n'étaient pas assez avancées, on a voulu aller de l'avant sans elles, et l'on n'a fait que se jeter dans les écarts, dont on a mille peines à revenir aujourd'hui. Il faut que la philosophie ait le bon esprit de confesser ses torts, il faut qu'elle ait le courage de corriger ses fautes, d'avouer qu'elle est encore en enfance, qu'elle est imparfaite jusque dans son langage, qu'elle a eu tort de prendre au pied de la lettre toutes les expressions dont elle s'est servie, qu'elle doit s'en défier d'autant plus que tout mot est forcément au-dessous de l'idée qu'il a la prétention d'exprimer. De même, que d'imperfections encore dans les sciences naturelles et dans les sciences exactes! Quelque

admirables que soient les progrès qui ont été faits depuis deux cents ans dans la connaissance de la nature, toujours est-il que cette connaissance n'en est encore qu'à son commencement. Et comment en pourrait-il être autrement? La connaissance de la nature, en effet, c'est la connaissance des lois naturelles. Or, combien de temps ne faut-il pas pour découvrir et constater une loi! Il n'y a donc rien d'étonnant, si nous sommes encore, pour ainsi dire, perdus dans les faits, et si nous n'avons pu nous élever jusqu'à la connaissance des lois secondaires. Comment, dès lors, la philosophie ne serait-elle pas encore en enfance? Il est donc de toute nécessité que les savants proprement dits continuent leurs observations et multiplient leurs découvertes. Plus ils feront progresser l'humanité dans la connaissance des lois, plus ils la feront également progresser dans le développement de la pensée philosophique : car, si chaque fait est un élément scientifique, chaque loi est un élément philosophique, et la connaissance des lois de la nature entraîne à sa suite celle des lois de la pensée. Telle est la marche à suivre.

Mais ce n'est là que la première partie de la tâche; car, si les sciences naturelles et exactes, ainsi que la philosophie, existent, la théologie existe aussi. Il est facile de nier la religion, mais il est impossible de la supprimer. Elle a sa place dans l'ordre universel, comme la nature et comme la pensée. Or la théologie est la science de la religion, comme la philosophie est la science de la pensée, et comme les sciences naturelles sont la connaissance de la nature.

De même que les sciences naturelles et la philosophie sont tombées en décadence lorsqu'elles ont consenti à n'être que le marchepied de la théologie, de même la théologie s'est dévoyée et amoindrie lorsque, ne voulant plus reconnaître qu'elle-même, elle a cherché à se substituer

soit aux sciences naturelles, soit à la philosophie. Telle a été la grande faute de la théologie romaine. Pure et saine à son origine, mais entretenue ensuite dans une atmosphère d'ambition profane, elle a dû devenir elle-même ambitieuse. Délaissant le service de la vérité pour vaquer au service d'une envie cupide et orgueilleuse, elle a dû être non-seulement ambitieuse, mais menteuse : c'est là son double caractère. Elle a menti parce qu'elle a été ambitieuse, et elle a menti pour réaliser son ambition. Et, comme l'histoire du passé protestait tout entière contre ses mensonges, elle a dû pousser le comble de la supercherie jusqu'à falsifier l'histoire. Et, comme, une fois en rupture avec les faits historiques, elle ne pouvait plus être arrêtée par quoi que ce fût, elle est allée ainsi d'aberrations insensées en aberrations encore plus insensées. C'est dans cet état que nous la voyons maintenant occupée à anathématiser les sciences naturelles, les sciences exactes, la philosophie, ainsi que toutes les découvertes historiques, pour s'absorber entièrement dans l'infaillibilité de son fétiche. La théologie, science de Dieu, n'est plus, dans l'Église romaine actuelle, que la science du pape. Cette décadence date de loin, c'est-à-dire du jour où les théologiens romains, délaissant la théologie dite *positive*, n'ont plus admis que la théologie *scolastique*.

Il faut qu'on le sache. Dieu est un être positif, l'homme aussi; donc la religion, qui est le lien de l'un à l'autre, est un fait positif. Par conséquent, la théologie, qui est la science de la religion, doit être essentiellement positive, c'est-à-dire basée sur l'histoire, qui est la connaissance des faits. Comment comprendre le christianisme en dehors de la révélation chrétienne? Or, la révélation faite par le Christ n'est-elle pas un fait? Les actions du Christ et toutes les actions qui se rattachent à sa révélation, ainsi qu'à l'établis-

sement de son Église, ne sont-elles pas des faits? Évidemment. Nous l'avouons sans peine, ces faits sont pleins de lumière, ils cachent des idées fécondes, mais ils n'en sont pas moins des faits. Donc, autant la philosophie s'égare quand elle se sépare des données des sciences positives, autant la théologie se fourvoie quand elle s'écarte de l'histoire. Qu'elle raisonne tant qu'elle voudra, elle est avant tout une science historique; et chaque fois qu'elle combat l'histoire, elle se trompe. Toute idée théologique qui ne repose pas sur un fait historique est fausse de quelque manière.

C'est précisément pour ce motif que la théologie romaine se déchaîne avec tant de fureur contre l'esprit moderne. Elle comprend que cet esprit est essentiellement positif, qu'il veut en finir avec les chimères, qu'il ne veut plus se nourrir que de faits, qu'il repousse même la philosophie idéologique non expérimentale, qu'il réclame des preuves, c'est-à-dire les constatations du fait; et, comme tout cela est la ruine plus ou moins prochaine de tout son échafaudage scolastique d'ambitions et de mensonges, elle proteste contre tout cela, elle n'en veut pas, elle lui jette l'anathème, elle oblige ses adeptes à croire aveuglément que l'esprit moderne est l'esprit même de Satan, tandis que son esprit à elle est l'esprit même de Dieu.

Pour nous, notre conviction est que, si l'Église romaine persévère dans le maintien de ses erreurs théologiques, c'en est fait d'elle, et que son clergé ne mourra même pas avec la dignité du clergé païen. Le gros rire de ses prêtres sur le *Syllabus* et sur les nouveaux dogmes est déjà au-dessous du fin sourire des augures de l'ancienne Rome. Bon gré mal gré, il faut purger la théologie dite catholique de tout ce qui contredit les documents originaux de l'histoire; il faut la décrasser de toute cette couche de sophistique dont les scolastiques, excités par la curie papale, l'ont enduite;

il faut balayer tous ces jeux de mots amoncelés par le système de la restriction mentale des jésuites; il faut la délivrer de l'étreinte de la théorie arbitraire et la remettre en contact avec l'histoire, avec les faits vraiment chrétiens de l'Église universelle primitive; il faut même l'éclaircir par la lumière qui jaillit, de plus en plus vive, de l'histoire religieuse qui a précédé la naissance du Christ. C'est à cette condition qu'elle redeviendra vivante et salutaire; sinon, elle deviendra un cadavre de plus en plus pestilentiel, exhalant des miasmes de scepticisme et de ridicule superstition, sous l'action mortelle desquels beaucoup d'âmes succomberont.

Tel est le grand œuvre auquel nous convions nos contemporains : la triple conciliation entre les sciences positives, la philosophie et la théologie; conciliation basée sur la double série des faits de l'expérimentation et des faits de l'histoire. C'est dans cette conciliation seulement que les hommes seront unis, parce qu'ils ne peuvent être unis que dans la vérité.

XXVIII

LES ANCIENS-CATHOLIQUES ET L'HISTOIRE

L'œuvre du Christ étant un fait, c'est nécessairement à l'histoire qu'il faut recourir pour savoir quelle est cette œuvre. L'étude de l'histoire est donc d'une importance capitale. Avec elle on aboutit au vrai catholicisme, sans elle on s'en éloigne. Si l'Église romaine est arrivée à n'être plus, par sa doctrine et par sa constitution, qu'une secte antichrétienne, c'est parce qu'elle s'est attaquée à l'histoire et qu'elle en a falsifié les documents. Si donc on veut combattre cette secte, si l'on veut la forcer à se réformer, si l'on veut rétablir l'Église chrétienne en Occident sur sa véritable base, c'est à l'histoire qu'il faut en appeler. Les anciens-catholiques ont commencé leur mouvement contre Rome en se basant sur l'histoire; ce n'est qu'en continuant à s'appuyer sur elle, qu'ils pourront le conduire à bonne fin et éviter tous les écueils dont leur réforme est menacée.

Malheureusement, l'histoire, qui devrait n'être que le récit exact et impartial des faits, n'est souvent, par suite de l'igno-

rance et surtout de la mauvaise foi des historiens, qu'un tissu de mensonges. Les uns, esprits confus, mettent dans les faits qu'ils racontent la confusion qui règne dans leur pensée. D'autres, esprits brillants, mais superficiels, sacrifient l'exactitude du fond à l'éclat de la forme et au charme de la phrase. D'autres, esprits fanatiques, ne veulent rien voir en dehors de leur propre système; au lieu de s'éclairer eux-mêmes à la lumière des faits, ils ne veulent donner aux faits que la lumière de leurs propres conceptions. Chaque Église a ses historiens fanatiques, ses hommes de parti. Les Églises protestantes ne l'ont que trop démontré, en ce siècle surtout. Mais c'est surtout l'Église romaine qui s'est distinguée sur ce point. Que d'histoires n'a-t-elle pas publiées depuis trente ans, en France, sous tous les formats et à tous les prix! Or, ce qui les caractérise toutes, c'est le fanatisme papiste. Leur devise à toutes se résume dans ces mots : *Rien contre* la papauté, *rien sans* la papauté, *tout par* la papauté, *tout de* la papauté, *tout pour* la papauté. Bon gré mal gré, il faut que les faits et les écrits des Pères se plient à leur volonté de montrer la papauté partout et toujours. A propos de l'histoire de l'Église, qu'ils falsifient complétement, c'est uniquement l'histoire, non moins fausse, de la papauté qu'ils veulent écrire. Pour atteindre ce but, qu'ils trouvent digne d'eux, tous les moyens leur sont bons. Retranchements, additions, sous-entendus, réticences, insinuations, contre-sens, tout est saint sous leur plume, dès qu'il s'agit de remplacer le Christ par l'idole du Vatican, l'Église par la curie romaine, l'Évangile par le code pontifical, la science par l'*index*. Sous ce rapport, les histoires écrites par l'abbé Rohrbacher et par l'abbé Darras, histoires que les romanistes déclarent aussi consciencieuses qu'immenses, sont des chefs-d'œuvre : il est impossible de pousser la fausseté et l'esprit de parti plus loin; c'est l'art de mentir élevé à sa plus haute

puissance. L'Allemagne ultramontaine n'a certainement rien qui puisse leur être comparé.

En retour, il est à déplorer que les savants travaux publiés en Allemagne par les historiens impartiaux ne soient en France ni traduits, ni même connus. Aussi est-ce avec une véritable joie que nous pouvons signaler, au milieu de la confusion présente, une histoire écrite en langue française, sérieusement, de bonne foi, sans aucun esprit de parti, et digne en tout point de fixer l'attention du public savant. Nous voulons parler de l'œuvre que M. W. Guettée publie actuellement sous ce titre : « *Histoire de l'Église*, depuis la naissance de N.-S. J.-C. jusqu'à nos jours, composée sur les documents originaux et authentiques [1]. » Cette histoire formera dix volumes grand in-8°, et contiendra la matière de vingt volumes ordinaires. Quoique les deux premiers seulement aient paru, il est très-facile d'apprécier la méthode de l'auteur. M. W. Guettée a, pour recommander son œuvre, sa science et son expérience ; depuis plus de trente ans il écrit sur l'histoire ecclésiastique ; après avoir épuisé les ouvrages que l'Église romaine appelle ses sources, il a su remonter jusqu'aux sources *originales*. Persuadé que la véritable histoire d'un siècle ne peut être connue que par les documents authentiques de ce même siècle, il s'est mis depuis longtemps à l'étude des ouvrages des Pères, des docteurs et des historiens de chaque siècle. Disciple d'Eusèbe de Césarée, il a suivi l'excellente méthode de son maître. De la sorte, au lieu d'écrire une histoire de l'Église *à priori*, qui ne serait que la somme de ses appréciations personnelles, M. W. Guettée raconte d'abord les faits, tels qu'ils sont exposés dans les documents de l'époque. Ce n'est qu'après le récit des faits et en présence du texte même des ouvrages contemporains,

1. Paris, chez Sandoz et Fischbacher.

qu'il se permet de déduire et de conclure. Sa philosophie de l'histoire n'est donc que le corollaire des documents authentiques qu'il expose. Il ne faut donc pas s'attendre, comme il le déclare avec modestie, à trouver dans son ouvrage des descriptions séduisantes, des narrations dramatiques, une philosophie attrayante par la hardiesse de ses systèmes. En revanche, on y rencontre la vérité exposée avec science et bonne foi.

Les deux volumes que nous venons d'étudier avec le plus grand soin, comprennent l'histoire de la période primitive, depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'à la convocation du premier concile de Nicée. Ils démontrent, victorieusement, selon nous, que les systèmes ordinairement appelés *rationalistes*, *protestants* et *romanistes*, ne sont pas la reproduction exacte du christianisme primitif.

Sans faire étalage d'érudition moderne, M. W. Guettée connaît les systèmes rationalistes, la plupart éclos en Allemagne. Au lieu de se perdre dans une inutile exposition de détails, il s'attaque à l'idée mère et à la synthèse de chacun. Ce ne sont pas les rameaux qu'il coupe un à un, c'est le tronc qu'il abat d'un seul coup, par la seule et simple exposition des doctrines des Pères dans leur texte authentique. Énergique défenseur de la foi ancienne, qui d'ailleurs se défend parfaitement elle-même, il est, en théologie et en critique historique, aussi large et aussi libéral que possible. Sa façon de comprendre la chronologie et le parallélisme des quatre évangiles, notamment de celui de saint Luc et de celui de saint Jean, est aussi lumineuse que simple. Tout en admettant l'inspiration des Écritures, il remarque cependant que, par exemple, dans le chapitre XXVIII de saint Mathieu, il y a des détails qui ne paraissent pas exacts. La façon libérale dont Hermas entend le châtiment des pécheurs après la mort, ne l'effraye nullement,

pas plus que celle de saint Irénée, que l'Église romaine a tout à fait abandonnée. Tout en admirant les grandes vertus que les saints du IIIe et du IVe siècle ont pratiquées, il ne se porte cependant pas garant pour tous les récits merveilleux qui ont été faits à ce sujet. Défenseur d'Origène, de sa méthode surtout, il n'a aucun blâme à infliger à certaines idées soit de Papias, soit d'Apollinaire d'Hiérapolis, bien qu'il ne partage pas les idées des millénaristes postérieurs.

Mais, s'il est large dans sa critique, il n'est point faible. A propos des nombreuses hérésies des premiers siècles, l'école rationaliste a émis la théorie de la formation lente et successive des *dogmes* chrétiens. M. W. Guettée trouve cette théorie complétement erronée. Selon lui, la condamnation des hérésies par les différentes Églises chrétiennes prouve précisément que, déjà à l'époque de cette condamnation, il existait une doctrine formée, une foi certaine, un symbole fixe. Selon lui, les grandes luttes qui se livrèrent alors entre la foi chrétienne et une certaine théologie, plus ou moins gnostique, loin d'infirmer la foi chrétienne, ne font que la confirmer. Selon lui, si les Églises chrétiennes ont pu se prononcer sur l'orthodoxie et l'hétérodoxie de tel ou tel mot nouveau, introduit par la gnose dans le langage religieux, c'est que leur idée était déjà nette, leur croyance arrêtée. Du reste, ce qui ressort admirablement de tout cet exposé, tiré des écrits des Pères, c'est que la foi chrétienne n'est pas une doctrine à former, mais une doctrine toute formée, déjà toute enseignée par le Christ et par les apôtres, doctrine qui se transmet d'une génération à l'autre, sans addition et sans retranchement, comme un dépôt et une tradition. Loin de se faire le juge des Pères, M. W. Guettée s'en fait le disciple; il les lit dans le texte original et il les cite comme il les lit. A Rome, il écoute Clément et Hermas; à Antioche,

Ignace; à Smyrne, Polycarpe; à Hiérapolis, Papias et Apollinaire l'Ancien; à Sardis, Méliton; à Corinthe, Denys, etc. Pour bien faire connaître le christianisme d'alors, il le montre dans les apologies de Quadratus, d'Aristide, de Justin, d'Athénagore, de Théophile d'Antioche, ainsi que dans les écrits d'Irénée, de Tertullien, de Clément d'Alexandrie, d'Origène, de Cyprien, etc. Son récit nous montre clairement entre tous ces docteurs les liens d'une tradition incontestable. Ici, nous voyons le vieux fondateur de l'école d'Alexandrie, Pantène, qui fut instruit par les disciples immédiats des apôtres, peut-être même par les apôtres, et qui ne mourut qu'au commencement du IIIe siècle; là, nous voyons, encore au IIIe siècle, Narcisse, évêque de Jérusalem, qui connut les premiers hommes apostoliques, qui naquit quand les derniers des apôtres vivaient encore, et qui mourut âgé de plus de cent seize ans. C'est ainsi que le IIIe siècle s'est relié au Ier, et que le dépôt de la foi s'est conservé traditionnellement.

D'après le récit de M. W. Guettée, il n'est pas possible de soutenir comme chrétiennes certaines doctrines du système protestant, soit sur la règle de la foi, soit sur le rôle des Écritures, soit sur les degrés de la hiérarchie ecclésiastique. Les extraits qu'il fait des ouvrages des premiers Pères condamnent formellement ces doctrines. A cette époque, le canon des Écritures n'était pas encore arrêté; l'épiscopat et le sacerdoce n'étaient pas un simple ministère transmis par la délégation du peuple, mais un véritable pouvoir transmis par ordination apostolique; le consentement unanime de toutes les Églises particulières était regardé comme le critérium de l'orthodoxie; la notion de l'Église comme gardienne du dépôt de la révélation et de la grâce du Christ, était universellement admise; bien que tous les droits de la conscience universelle fussent alors sauvegardés, le système de l'indivi-

dualisme calviniste n'était ni connu ni pratiqué; le canon des Écritures n'étant pas encore fixé, on ne connaissait pas davantage ce système d'absolutisme biblique dont la plupart des protestants abusent si arbitrairement, surtout dans les églises antiépiscopales.

L'ouvrage de M. W. Guettée réfute non moins victorieusement le système romaniste. Loin de nous en montrer l'origine dans l'Écriture ou dans la tradition chrétienne, il nous en découvre les premiers linéaments dans une théorie de la secte des nazaréens. Il renverse tout l'échafaudage papiste du long séjour et de la prétendue primauté de saint Pierre à Rome. Il expose avec une lucidité parfaite en quel sens saint Irénée reconnaissait la primauté du siége de Rome, et il fait ressortir comment cette primauté n'avait rien de commun avec la papauté moderne. Les actes des évêques romains, Victor, Zéphyrin et Calixte, sont dévoilés sans aucune exagération. Les écrits de Tertullien, d'Origène, de Cyprien, de Firmilien, sont en contradiction avec la papauté moderne, d'une manière aussi évidente que ceux d'Irénée. Selon M. W. Guettée, le catholicisme a persévéré et fleuri en Occident jusqu'à la fin du VIII^e^ siècle; mais, à dater de cette époque, il y a été détruit par le patriarche de Rome, qui s'est attribué les titres impies d'évêque universel et de chef de toute l'Église. « Dès lors, dit-il, l'Occident cesse d'appartenir à l'Église catholique et forme une Église schismatique ou divisée, sous le gouvernement de l'évêque de Rome. » En ce qui concerne l'Église gauloise et l'Église bretonne, M. W. Guettée fait très-bien ressortir les liens d'intimité qui les unissaient l'une et l'autre à l'Église orientale. Puissent ces liens se renouer bientôt! Ce sont eux qui peuvent empêcher l'Église chrétienne de se disperser en tous sens, sous la double action du rationalisme négatif et de l'ultramontanisme antichrétien. En travaillant dans ce

but, en mettant au service de cette grande idée sa science et son talent, M. W. Guettée aura donc bien mérité, non-seulement de son pays, dont il est un des historiens les plus érudits, mais encore de l'Église chrétienne tout entière.

XXIX

LE DOUBLE TRAVAIL DES ANCIENS-CATHOLIQUES ENTRAVÉ PAR DEUX OBSTACLES : L'INDIFFÉRENCE DES UNS ET LE FANATISME DES AUTRES

De tout ce qui a été dit précédemment, il résulte clairement que le travail des anciens-catholiques est double, qu'il consiste non-seulement à opérer une grande et sérieuse réforme dans l'Église catholique d'Occident, mais encore à réaliser une union sincère et solide avec les autres Églises.

L'importance de cette réforme est d'une évidence qui frappe tout homme réfléchi. Qui ne voit également l'importance de cette réunion? Quelles conséquences immenses n'aurait-elle pas, non-seulement dans la vie religieuse, mais encore dans la vie politique, et même jusque dans la vie matérielle?

D'abord, toutes les guerres religieuses seraient supprimées. Ensuite, les guerres qu'on appelle politiques ne le seraient-elles pas, ou à peu près, du même coup? Sans doute, on a vu des membres d'une même Église se battre. Mais là n'est pas le point capital. Le point capital est dans le motif qui détermine la déclaration des guerres dites politiques.

Or, nous posons en fait que, quelque puissants qu'aient pu être les motifs politiques de la plupart des guerres, il y a eu, au fond, deux sortes de motifs encore plus puissants : les motifs dynastiques et les motifs religieux. Les motifs dynastiques deviendront, nous l'espérons, de moins en moins déterminants, soit que la république s'universalise, soit que chaque peuple demeure fidèle à une seule dynastie. Restent donc les motifs religieux, qui sont certainement les plus fréquents, les plus subtils et les plus dangereux. Or, avec l'internationalité qui règne aujourd'hui au point de vue industriel et commercial, avec la vaste solidarité qui lie entre elles les nations contemporaines, il est certain qu'une guerre lèse dans une mesure incalculable non-seulement les intérêts de la nation vaincue, mais encore les intérêts des nations neutres, et même ceux de la nation victorieuse. Il n'y a pas de dommages-intérêts pour un homme tué, à plus forte raison pour cinquante ou cent mille. Donc, si l'on parvenait à supprimer dans la déclaration des guerres les motifs de religion, il est probable que rarement il y en aurait d'autres assez puissants pour provoquer cette déclaration. En sorte que travailler à la réunion des Églises, c'est-à-dire à la grande unité religieuse, telle que Jésus-Christ l'a enseignée et désirée, c'est travailler à la pacification universelle, et conséquemment au développement de tous les progrès dans la stabilité de tous les intérêts. Si cette idée de la suppression de la guerre était bien comprise, soit dans son grand côté philosophique, soit au point de vue économique, tout bon citoyen, chrétien ou non, ne devrait-il pas s'empresser d'apporter à cette œuvre de la réunion des Églises le tribut de ses pensées et de ses efforts?

La première des deux tâches susdites, la réforme, ne réussira qu'autant que les anciens-catholiques éviteront les fautes commises dans les différents essais de réforme qui

ont précédé le leur. Anglicans et protestants sont les premiers à avouer que la réforme du XVI^e^ siècle, soit en Angleterre, soit en Allemagne, soit en France, soit en Suisse, n'a pas été parfaite. Selon nous, les réformateurs du XVI^e^ siècle ont eu trop de complaisance pour le point de vue politique et trop de mépris pour le point de vue historique. En Angleterre surtout, les considérations politiques ont trop fait oublier les considérations religieuses ; ailleurs, l'arbitraire individuel l'a emporté sur le critérium historique, et l'on s'est jeté ainsi dans une voie où les divisions dogmatiques devaient finir par empêcher tout accord.

La seconde tâche, la réunion, est entravée par deux obstacles contraires : l'indifférence des uns et le fanatisme des autres. « A quoi bon se réunir? disent ceux-là. Ne sommes-nous pas tous, dans nos différentes Églises, en mesure de faire du bien? Donc restons chacun chez nous : la meilleure harmonie est encore celle qui résulte de l'indifférence, car les indifférents sont toujours d'accord. » Il y a de tels hommes dans tous les pays et dans toutes les Églises. Assurément, ils sont moins nuisibles que les fanatiques ; mais encore faut-il comprendre que la vérité objective et le progrès des sociétés ne peuvent rencontrer en eux que des obstacles.

Ce qui est le plus dangereux, c'est l'amour-propre et le fanatisme, non-seulement parce que le croyant fanatique, ignorant ou instruit, pense toujours avoir raison à l'exclusion de qui que ce soit, mais encore parce qu'il est impossible de discuter sérieusement avec lui. Malheureusement l'amour-propre et le fanatisme se trouvent partout. Dans toutes les Églises, les zélés veulent avant tout, et comme de parti pris, la victoire de leur couvent. En théorie, il est vrai, chacun avoue volontiers qu'il y a des défauts partout, même chez lui, même dans l'Église à laquelle il appartient ; mais, en

pratique, personne ne veut se corriger. C'est toujours le voisin qui doit commencer à se frapper la poitrine, à venir se mettre à genoux et comme en pénitence; après quoi, on avisera pour soi-même. Bref, on veut bien prononcer sur ce beau sujet de la réunion d'éloquents discours et lancer des aspirations chaleureuses; mais les actes sont toujours renvoyés à plus tard. Tel est le motif pour lequel tout essai de réunion avec l'Église romaine est condamné à échouer. Beaucoup d'anglicans appartenant à *high Church* croient que cette réunion avec l'Église romaine est encore possible, même dans les circonstances actuelles, même après le concile du Vatican. C'est une illusion qui part d'un bon naturel, mais qui n'en est pas moins une illusion. Il faut qu'on le sache une fois pour toutes, l'Église romaine actuelle ne consentira à se réunir qu'avec ceux qui se soumettront à elle dogmatiquement, moralement, liturgiquement et disciplinairement.

Mais, pendant qu'on attaque le fanatisme intolérant et ignorant de l'Église romaine, il ne faut pas oublier qu'il y a des fanatiques, froids ou chauds, dans toutes les Églises. Déjà nous avons remarqué qu'il y a dans toutes les Églises trois catégories de personnes; que les membres de chacune de ces trois catégories, à quelque Église qu'ils appartiennent, s'entendent beaucoup mieux entre eux que ne s'entendent entre elles les trois catégories d'une même Église; qu'en Allemagne, en Suisse et en France, on a vu certains ultramontains du protestantisme donner la main aux ultramontains du romanisme, et cela, pour des motifs puisés uniquement dans le fanatisme politique [1].

Or, s'il se fait de telles alliances et de tels accouplements en politique, que ne se passe-t-il pas en religion, dès que

1. Voy. l'Introduction de cet ouvrage.

la passion est en jeu? Comment peut-on raisonner avec le fanatique ultramontain, qui n'a qu'un seul critérium, la parole de son prêtre? En 1860, dans un ouvrage approuvé par l'évêque de Paderbonn et intitulé : *Des heiligen Ignatius von Loyola Kernsprüche der christlichen Lebensweisheit*, on lisait que si l'Église nous enseignait qu'une chose est noire, nous devrions la croire, alors même que nos yeux verraient cette chose blanche. Aujourd'hui, le fanatisme ultramontain est encore plus absurde, parce que, à la place de l'Église qui offre encore certaines garanties, il met uniquement le prêtre. S'il y a un culte dans l'Église romaine d'aujourd'hui, c'est le culte du pape pour les membres de la hiérarchie, et le culte du prêtre pour les simples fidèles. Bordas-Demoulin raconte que l'abbé Paravey fut obligé un jour de dire au peuple fanatisé qu'il n'était pas « le bon Dieu »[1]. Au confessionnal, la dévote romaniste accepte les décisions de son directeur absolument comme si elle n'avait pas de conscience personnelle, et comme si son directeur était personnellement « le bon Dieu ». De même que le fanatique royaliste dit : « Le devoir, c'est ce que le roy ordonne, » ainsi le fanatique ultramontain dit : « La vérité, c'est ce que le prêtre enseigne. » Ne lui parlez pas de sa propre expérience ou de l'expérience de personnes connues, il ne comprend pas la vérité que l'on acquiert par le travail personnel, il ne comprend que ce qui lui arrive par l'autorité sacerdotale. Quelque humiliant que cela soit pour la nature humaine, il faut en convenir : oui, il y a des hommes et surtout des femmes qui ont besoin de ne s'attacher qu'à la contradiction, comme il y a des yeux malades qui ne peuvent s'ouvrir que devant les ténèbres de la nuit. *Credo, quia absurdum;* plus ce que leur prêtre leur

1. *Réforme catholique*, par Huet, p. 415.

enseigne est absurde, plus ils croient que c'est vrai, profond, sublime, divin !

Comme l'Église romaine, le protestantisme a, lui aussi, ses ultramontains et ses fanatiques, en religion comme en politique. Lui aussi, il a ses frères ignorantins, ses piétistes, ses quakers et ses quakeresses. Quand un homme modéré comme M. le pasteur Bois peut dire en plein synode : « Si Jésus-Christ nous sauve, notre bonté naturelle est une erreur [1], » comment les protestants excités par un tempérament mystique ou par les vapeurs de l'illuminisme individuel pourraient-ils ne pas tomber dans les exagérations religieuses les plus déplorables? Lorsque M. Colani s'écriait, dans ce même synode de 1872 : « Je suis laïque, Dieu merci, » peut-être voulait-il attaquer le pastorat en lui-même; nous aimons mieux croire qu'il voulait se borner à dire : Grâce à Dieu, je suis délivré du cléricalisme ! Le cléricalisme protestant ne vaut pas mieux, en effet, que le cléricalisme romain; il n'est ni moins étroit ni moins nuisible. Il fait mépriser la saine raison et approuver ce mot d'une femme : « Les philosophies ne sont bonnes que lorsqu'on n'en a que faire [2]. » Il donne la folie de la Bible, en ce sens qu'il fait considérer la Bible avec l'œil de l'Indien et du musulman, lorsqu'ils considèrent, celui-là les Védas, celui-ci le Coran [3]. Là comme ici, on s'abuse dans les commentaires les plus outrés, on suppose une inspiration verbale absolument indigne de Dieu, on se perd avec une ardeur fébrile dans la lettre qui tue, et l'on oublie totalement l'esprit qui vivifie. Si dans le romanisme l'excès d'autorité a étouffé la

1. *Histoire du synode général de l'Église réformée de France*, par M. le pasteur Bersier. Paris, 1872, t. I, p. 308.

2. *Le christianisme au* XIX^e^ *siècle*, 18 juillet 1873.

3. *Essai sur l'histoire des religions*, par Max Müller. Paris, 1872, p. 24.

conscience individuelle, dans le protestantisme l'excès d'arbitraire l'a trop souvent faussée. Il y a des protestants et des anglicans qui ont besoin d'une religion tout extériorisée, d'un culte, sinon superstitieux, du moins bien voisin de la superstition; qui dédaignent la raison et l'étude en matière de religion, qui ne veulent voir dans la religion que le sentiment, et qui entendent ce sentiment absolument à la façon des jésuites.

Pour notre part, nous condamnons le rationalisme négatif; mais nous nous sentons plus conciliant envers lui qu'envers le mysticisme ignorant, superstitieux, fanatique. Quoi qu'il en soit, les anciens-catholiques ne sauraient s'allier ni aux uns ni aux autres. Placés entre les uns et les autres dans le sein de l'Église catholique occidentale, ils ne peuvent faire appel qu'aux membres des diverses Églises qui, comme eux, veulent avoir une raison croyante ou une foi raisonnable, une liberté obéissante ou une obéissance libre, en un mot un christianisme historique, qui repose réellement sur la doctrine, les actes et les institutions du Christ, et non un christianisme arbitraire, qui n'a d'apostolique que le nom, et qui n'a d'autre origine positive que la fantaisie individuelle.

Assurément, nous travaillerons à la réunion avec zèle, mais aussi avec prudence et discernement. Que d'œuvres n'avons-nous pas vues s'écrouler, précisément parce que le désir de réussir promptement poussait leurs auteurs à omettre des choses essentielles, et à fermer les yeux sur des conditions qui devaient être mentionnées en première ligne! Mieux vaut attendre l'heure de Dieu, que de commencer une union qui ne pourrait finir que par la division. Les *paix boiteuses* ne sont que des déclarations de guerre à courte échéance.

Mais que, sous le nom de prudence, la torpeur et le

respect humain n'aillent pas se cacher ! Certes, nous n'hésitons pas à reconnaître les fautes de notre Église. Que chacun ait le courage, dans les autres communions chrétiennes, de confesser ses torts avec la même franchise, et l'accord universel sera bien vite fait. Quel immense résultat ne serait-ce pas, au point de vue du progrès, de la civilisation et de l'extension du règne de Dieu sur la terre, si tous les croyants rationnels et libéraux de chaque Église étaient sincèrement résolus à se demander sérieusement pourquoi ils vivent séparés les uns des autres ! Nous soumettons cette simple pensée à tout homme de bonne foi.

XXX

DEUX AUTRES OBSTACLES : LE DOGMATISME ET LE SENTIMENTALISME

Parmi les causes qui peuvent le plus efficacement empêcher la réunion des Églises, il faut compter, non-seulement l'indifférence, l'amour-propre et le fanatisme, mais encore le dogmatisme et le sentimentalisme.

Le dogmatisme se fait remarquer surtout dans l'Église romaine. Bien que cette Église ait laissé se développer dans son sein, à toutes les époques, les germes du sentimentalisme et du mysticisme, bien qu'elle soit tombée, sous ce rapport, dans les excès les plus extravagants et même les plus coupables, cependant ce qui la caractérise plus particulièrement, ce qui forme son trait le plus distinctif et le plus saillant, c'est le dogmatisme. La raison en est évidente. Dès les premiers siècles, l'évêque de Rome, enivré par l'orgueil qu'il ressentait d'être à la tête de l'Église de la capitale de l'empire, se laissa aller à une ambition qui ne fit que s'accroître. Au lieu de travailler à convertir sérieusement l'Occident à la foi et à la morale de Jésus-Christ, il s'appliqua avant tout, la plupart du temps, à transformer sa primauté honorifique en autorité absolue. Toute l'histoire

de la papauté n'est pas autre chose que l'histoire des efforts faits pour accomplir cette transformation. Aussi les évêques de Rome n'ont-ils jamais manqué une occasion de faire acte d'autorité. De là, dans toutes les discussions doctrinales, cette manie de dogmatiser qui se remarque chez eux à toutes les époques. A peine une question purement théologique était-elle soulevée dans les écoles et les universités, ou même par un docteur plus ou moins célèbre, vite l'évêque de Rome cherchait à intervenir dans les débats et imposait son jugement comme définitif. Si quelque concile était réuni, c'était encore l'évêque de Rome qui se réservait de conclure et de définir. Dès qu'il avait parlé, son orgueil, son avidité de la toute-puissance, sa jalousie extrême, son insatiable besoin de régenter même les esprits, ne lui permettaient plus de laisser la doctrine définie par lui à l'état de simple opinion. Par le seul fait de la décision papale, cette doctrine scolastique, jusque-là considérée comme une opinion libre, que l'on pouvait admettre ou rejeter à son gré, sans perdre pour cela ni sa foi ni sa place dans l'Église chrétienne, devenait une vérité dogmatique, c'est-à-dire une vérité révélée par Jésus-Christ même et contenue dans le dépôt des vérités obligatoires pour le salut.

Il semble que l'Église d'Occident, du moment où elle s'est laissé gouverner par la papauté, ait eu peur de la variété des opinions et de la liberté de discussion. Toujours il lui a fallu une décision autoritaire qui tranchât les difficultés et mît fin aux débats. On remarque de plus en plus chez elle cette tendance au dogmatisme, à mesure que l'esprit de parti triomphe davantage à Rome sur l'esprit chrétien, et que le libéralisme primitif le cède davantage à l'intolérance romaine. Les conciles d'Occident, que l'orgueil de Rome a cherché à faire passer pour œcuméniques, ont été convoqués, tenus et présidés sous l'influence de cette ten-

dance. Aussi qu'en est-il résulté? C'est que l'Église d'Occident, prise à la gorge par cette quantité toujours croissante de nouveaux dogmes, a fini par ne plus pouvoir respirer. Sous prétexte de la plonger dans le divin de la révélation, on lui a restreint de plus en plus la sphère de la science. A force de lui montrer perpétuellement l'épée de Damoclès suspendue par les papes sur sa tête, elle n'a plus osé parler; peu à peu la paralysie de la langue a amené celle du cerveau; et aujourd'hui ses ouvrages dits scientifiques sont des répertoires de niaiseries qui ne sont même pas mystiques; ses grands théologiens sont des hommes qui ne savent plus que poser des questions à Rome et dire *amen* à toutes les réponses qui leur sont faites.

En vérité, la littérature théologique de cette Église, depuis que l'*index* fait autorité, excite dans tous les esprits qui pensent encore et qui vivent dans une atmosphère scientifique, le plus profond dégoût. Voilà ce que le dogmatisme a fait de l'Église romaine! Fanatisme aveugle chez les uns, mépris de la science chez les autres, chez presque tous peur de l'instruction et haine de la lumière : tels sont les principaux résultats du dogmatisme. Encore faut-il ajouter que l'extinction de la théologie et de la liberté de penser sous les étreintes des dogmes toujours de plus en plus nombreux, loin d'avoir développé la foi dans les consciences, lui a été aussi nuisible qu'à la science.

Le sentimentalisme n'a pas été moins désastreux dans les Églises protestantes que le dogmatisme dans l'Église romaine. Ce sont les protestants eux-mêmes qui l'avouent. Le fait n'est d'ailleurs que trop frappant, par exemple dans l'Église réformée de France. Dans le synode général tenu par cette Église à Paris en 1872, M. Fontanès a à peu près réduit la religion à un simple sentiment de l'âme; pour lui, la croyance de l'esprit est une chose qui importe peu, si

même elle importe. « D'un homme à l'autre, a-t-il dit, la vérité n'est une que dans le sentiment qu'on en a. » Déjà avant M. Fontanès, M. Pécaut avait fait reposer les Églises sur des sentiments et non sur des idées; selon lui, il suffit qu'il y ait communauté du sentiment et de l'effort moral. Et, déjà avant M. Pécaut, M. Colani avait parlé du sentiment de joyeuse confiance en Dieu comme constituant tout l'essentiel du christianisme. Ces déclarations, aussi explicites que possible, sont d'autant plus graves qu'elles sont partagées par tout le parti libéral de l'Église réformée de France.

D'où vient dans cette Église un tel sentimentalisme, et quelles sont les causes qui ont concouru à le développer dans une telle proportion? Faut-il en rendre responsable cette morale sentimentale et aussi cette religion sentimentale qui ont été l'une et l'autre en vogue au commencement de ce siècle, après l'apparition du *Génie du christianisme* de Chateaubriand, et à l'époque des René et des Lélia? Ne serait-ce pas plutôt la fatigue des discussions théologiques, le dégoût qu'elles n'inspirent que trop souvent, et le besoin d'en finir avec tous les inconvénients qu'elles engendrent? Ne faudrait-il pas aussi compter, parmi ces causes, l'habitude, que les calvinistes ont depuis longtemps contractée, de marcher toujours et en toutes choses à l'extrême opposé de l'Église romaine? A mesure que celle-ci se lançait de plus en plus dans les exagérations du dogmatisme, n'était-il pas naturel que les calvinistes éprouvassent le besoin de nier à peu près toute espèce de dogme? Quelques-uns pensent peut-être que ce sentimentalisme est le résultat d'études scientifiques approfondies, à la suite desquelles les chefs du parti calviniste libéral se seraient convaincus que les dogmes chrétiens ne reposent sur aucune base sérieuse. Il n'en est rien. Tout en respectant profondément la con-

science des calvinistes libéraux, on peut dire que les publications de leurs chefs se distinguent beaucoup plus par le côté oratoire ou littéraire que par le côté scientifique. N'est-il pas de notoriété incontestable que la patristique historique y fait à peu près complétement défaut? Donc, c'est ailleurs que dans des travaux vraiment scientifiques qu'il faut chercher la cause du développement du sentimentalisme dans l'Église réformée de France. Quoi qu'il en soit de cette cause, simple ou multiple, ce développement n'est que trop certain.

C'est en vain que l'on voudrait chercher à justifier ce sentimentalisme, en s'autorisant des noms de Schleiermacher, de Benjamin Constant et de Samuel Vincent. Ce dernier n'a-t-il pas, malgré le caractère sentimental de sa prédication, défini l'Église : « l'association de ceux qui ont la même foi » ? Il est vrai que M. Fontanès a prétendu, au synode de 1872, que, selon Samuel Vincent, la foi n'est pas un acte de l'intelligence, une adhésion à une doctrine, mais au contraire un simple acte de sentiment et de volonté. Si cette interprétation était exacte, il faudrait en conclure que la doctrine de Samuel Vincent ne l'était pas, et que, tout en édifiant son Église sous certains rapports, cet honorable pasteur a singulièrement contribué à la démolir. Nous en prenons à témoin M. Bastie, le modérateur du synode de 1872, qui disait, le 14 juin de la même année, aux sentimentalistes du parti libéral : « Est-ce que nos sentiments ne sont pas déterminés par nos idées? Comment voulez-vous donc avoir les mêmes sentiments avec des croyances religieuses radicalement contradictoires? Autrefois et jusqu'à aujourd'hui, comment définissait-on une religion? C'était un ensemble de croyances et de pratiques. Vous avez changé tout cela. Le côté objectif de la religion n'existe plus pour vous, il n'y a plus que le sentiment individuel. »

Rien n'est plus vrai. Il est parfaitement certain que si les premiers chrétiens ne formaient tous qu'un cœur et qu'une âme, c'est non-seulement qu'ils s'aimaient, mais encore qu'ils persévéraient tous dans la doctrine des apôtres. Il est parfaitement certain que si le sentimentalisme protestant actuel ne découle pas du scepticisme, il y conduit directement. Il est parfaitement certain, selon le mot de Portalis, que la morale sans dogmes n'est qu'une justice sans tribunaux. Asseoir la religion sur l'absence de croyances positives, c'est l'asseoir sur le sable. Loin de nous la pensée de combattre le sentiment ou d'en amoindrir la valeur : car le sentiment est essentiel dans la vie de l'âme et par conséquent dans la vie religieuse. Mais autant nous réclamons le sentiment véritable, autant nous combattons le sentimentalisme, qui n'est qu'un sentiment faux et vide. Loin de nous également la pensée de défendre le dogmatisme, quel qu'il soit et de quelques prétextes qu'il se couvre. Mais autant nous repoussons le dogmatisme, autant nous maintenons la nécessité des vrais dogmes chrétiens. La vérité n'est ni dans le romanisme ni dans le protestantisme sentimental ; elle est entre les deux, et c'est elle que les anciens-catholiques ont le désir et la volonté de garder.

Ennemis des faux miracles et de tout ce mysticisme ridicule qui est à Rome un titre à la sainteté, ils ne le sont pas moins de ce sentimentalisme à froid qui ne repose sur aucun symbole de foi et qui ne nous semble qu'un amas de leurs sans parfum jetées sur un tombeau. D'autre part, ennemis de ce dogmatisme insensé, qui veut tout diviniser dans l'enseignement de la théologie et qui ne fait que rendre tout ridicule, ils ne le sont pas moins de cette fausse liberté de penser qui croit que l'esprit est d'autant plus grand, d'autant plus instruit, d'autant plus profond, qu'il nie davantage. Ni romanistes ni incrédules, telle est leur devise.

Les seuls dogmes qu'ils admettent sont ceux qui ont été réellement enseignés par Jésus-Christ, et non pas les fausses doctrines inventées par l'ambition des papes; de même, le seul sentiment auquel ils veulent ouvrir leurs cœurs est celui qui fleurit sur la tige verdoyante de la foi, et non cette vague religiosité qui n'est que la fleur étiolée de l'incrédulité.

XXXI

UNE DISTINCTION CAPITALE : L'UNITÉ DANS LA FOI, ET LA DIVERSITÉ DANS LA THÉOLOGIE

Ce qui a entravé la marche de la civilisation en Europe, ce qui y a allumé les guerres religieuses et les disputes théologiques, ce qui y a compromis si gravement le progrès du christianisme, et ce qui, aujourd'hui encore, contribue puissamment à prolonger les malentendus entre les communions religieuses et à empêcher leur réunion, c'est la confusion qui a été faite depuis longtemps, même par les meilleurs esprits, entre la *foi* et la *théologie*.

Ce sujet nous semble être un des plus sérieux et des plus utiles sur lesquels l'esprit humain puisse actuellement réfléchir. S'il est bien compris, il mettra fin au fâcheux état de choses dans lequel le monde religieux d'aujourd'hui végète, et il ouvrira certainement des perspectives nouvelles, en même temps qu'il fournira un excellent moyen de conciliation.

Lorsqu'un homme sensé et impartial, né dans l'Église romaine, examine l'enseignement de cette Église, lorsqu'il cherche à s'en rendre compte, soit dans l'ensemble synthétique, soit dans les détails, il ne tarde pas à découvrir dans cet enseignement, non-seulement des mystères, mais des

contradictions formelles, des absurdités manifestes. Alors, irrité, indigné de voir sous quel joug ridicule on veut abaisser sa raison, sa conscience, son âme, sa dignité, il tourne le dos et s'en va, en disant : « La *foi catholique* est insensée, il n'y a que les niais qui puissent *la croire.* » Tel est le fait qui se produit journellement. Ainsi raisonne cette immense multitude d'hommes qui, nés dans l'Église romaine, portent le nom de catholiques romains, mais qui rejettent totalement la *foi* dite *catholique.* C'est par ce raisonnement que tant d'esprits ont passé du catholicisme à la libre pensée, ou plutôt à l'incrédulité.

Selon nous, ce raisonnement est mauvais. De même qu'une maison peut être défectueuse dans son architecture générale et dans le détail de ses parties, et cependant avoir quelque chose de bon, de solide, de bien fait, ainsi l'enseignement de l'Église romaine peut contenir, malgré ses nombreuses erreurs, quelques vérités. Autant l'on aurait tort en refusant d'employer les bons matériaux de la maison susdite, autant l'on se tromperait en rejetant tout l'enseignement de cette Église. En face de cet enseignement, la seule chose à faire n'est pas de tourner le dos, mais d'en analyser patiemment une à une toutes les parties, à la double lumière de l'histoire et de la science. Toutes les parties de cet enseignement qui seront démontrées fausses, devront être rejetées, et, au contraire, toutes celles qui seront démontrées vraies, devront être conservées.

Or, une fois ce triage fait, on s'apercevra aisément que l'ensemble des parties fausses constitue précisément la *théologie romaine,* tandis que la somme des parties vraies correspond à la *foi chrétienne* des premiers siècles. Ici est la doctrine du Christ, doctrine aussi peu considérable au point de vue du nombre des propositions que profonde par l'étendue et l'importance de ces mêmes propositions; là, au con-

traire, est la doctrine ajoutée par les hommes, ou plutôt par le mensonge et par l'esprit de parti, à cette doctrine du Christ.

Lorsqu'on suit pas à pas l'Église romaine dans son histoire à travers les siècles, il est aisé de constater qu'elle a bien vite cessé de se considérer comme une simple gardienne de la doctrine du Christ, laquelle était *toute la foi* de l'Église universelle primitive. De gardienne elle a voulu devenir maîtresse. Alors, pour faire sentir son autorité magistrale en matière d'enseignement, elle a donné des enseignements nouveaux. Pour mieux faire passer ces enseignements nouveaux, elle a d'abord prétendu qu'ils n'étaient que des explications de la foi; puis, pour assurer sa suprématie, elle a imposé ces explications de la foi comme la foi même. C'est ainsi qu'elle a confondu, dans un but d'ambition, la foi et la théologie, en cherchant perpétuellement à transformer sa propre théologie en foi catholique.

Assurément, tout homme a le droit de faire de la théologie, toute Église a le droit de donner de sa foi et de son symbole dogmatique une explication philosophique ou scientifique. Mais nul n'a le droit de prétendre que cette explication purement théologique doive être considérée comme dogmatique, c'est-à-dire comme enseignée par le Christ, et comme faisant partie de la foi primitive et universelle. Or, c'est ce que Rome a prétendu dès les premiers siècles, même à propos de simples questions disciplinaires : l'histoire du pape Victor au IIe siècle en est une preuve péremptoire. Mais, de même que saint Irénée et les autres évêques, soit de l'Occident, soit de l'Orient, tinrent tête à Victor, ainsi dans les siècles suivants les vrais témoins de la foi primitive s'opposèrent aux tentatives d'innovations doctrinales de l'Église romaine. Malheureusement ils ne tardèrent pas à succomber dans cette lutte.

Rome était tellement organisée au point de vue administratif, qu'elle l'emporta sur les autres Églises d'Occident. Alors elle ne connut plus de mesure dans la falsification; les *Fausses Décrétales* parurent, des conciles se tinrent pour en répandre l'esprit, les légats firent ce que les conciles ne pouvaient pas faire, et réussirent si bien, que, déjà au XII^e^ siècle, la foi romaine n'était plus la foi primitive, mais un système de théologie qui n'était même plus la théologie *positive* d'autrefois. Ce mélange bâtard et malsain souleva contre lui Abailard, qui, dans son indignation, outre-passa la limite sur certaines questions, sans aller assez loin sur d'autres. Quand, à propos de cette révolte d'Abailard, M. Lanfrey dit : « C'était le premier bégayement du libre examen demandant le droit d'exister, avant de réclamer la domination qui lui est due, » il dit vrai, mais à la condition d'ajouter que c'était le premier bégayement du libre examen en Occident, depuis les ambitieuses innovations des papes; car les Églises chrétiennes d'Orient n'acceptèrent jamais ni la suprématie des papes, ni leur théologie. Malgré la tyrannie que les musulmans firent peser sur elles et malgré la servitude politique qu'elles durent subir, elles gardèrent leur liberté religieuse, et refusèrent de faire passer dans leur symbole dogmatique les doctrines purement théologiques que Rome voulait leur imposer. Tandis que l'Église d'Occident, entraînée et gouvernée par Rome, condamnait les Abailard, les Arnaud de Brescia et tous ceux qui refusaient de croire les nouveaux dogmes que chaque concile occidental inventait et imposait, l'Église d'Orient, au contraire, gardait son symbole primitif et glorifiait ses Clément, ses Origène, ses Grégoire, ses Basile, ses Jean Chrysostome. Plus libérale envers Tertullien même que Rome ne l'a été, elle a toujours refusé de lui jeter l'anathème, se souvenant que, s'il s'était laissé aller à quelques exagérations,

c'était Rome qui l'y avait indirectement poussé. Dès le second siècle, certains théologiens de l'école d'Alexandrie voulurent confondre la foi et la gnose; mais les évêques et les fidèles s'aperçurent vite du péril que les erreurs de la gnose feraient courir à la foi, et ils condamnèrent les essais de ces théologiens hérétiques, parmi lesquels Basilidis et Valentin furent les plus célèbres avant Ammonius et Plotin. Cette condamnation, loin de nuire à la liberté des Églises chrétiennes, la sauvegardait, en maintenant toujours nettes et précises les limites qui séparaient la foi objective, que l'on doit croire, de la théologie, qui n'a rien de dogmatique.

Dans son livre des *Principes*, Origène, après avoir enseigné l'unité de Dieu, la trinité des personnes divines, la divinité du Père, du Verbe, de l'Esprit, et, par voie de conséquence, la divinité du Christ, Verbe incarné, ajoute qu'il est laissé à l'intelligence humaine le soin d'approfondir les hautes questions relatives à la nature divine du Fils et du Saint-Esprit. Il indique clairement la ligne de démarcation qui existe entre les dogmes et les questions que peut soulever la théologie. Loin de donner ces questions comme un objet de foi, il les présente seulement comme des éclaircissements purement philosophiques, qui peuvent être plus ou moins justes. Cette distinction est aussi claire que possible dans les pages où il s'occupe des anges.

Telle était la grande méthode des docteurs des premiers siècles. Avant tout, ils constataient historiquement le fait de l'enseignement de telles et telles vérités par les apôtres et par le Christ; c'était là le dépôt intégral de la foi. Puis, quant au *pourquoi* et au *comment*, qu'il est si naturel à l'homme de se poser à propos des moindres choses, à plus forte raison à propos des grandes vérités enseignées par le Christ, ils y répondaient selon les connaissances de leur esprit. Mais c'était là de la théologie et non de la foi. Cha-

cun, sur ce terrain, restait libre, à ses risques et périls d'exactitude ou d'inexactitude, dès qu'il n'attaquait pas les vérités enseignées par le Christ. On pouvait être un mauvais philosophe, mais on restait toujours un bon chrétien : pour être un mauvais philosophe, il suffisait d'expliquer anti-scientifiquement la foi chrétienne; et, pour être un bon chrétien, il suffisait de confesser de cœur et de bouche les vérités de la foi, quelque mauvaises explications qu'on en donnât d'ailleurs.

Puisque c'est par la transformation de sa théologie en dogmes que l'Église romaine a rompu l'unité de l'ancienne Église chrétienne et troublé toute l'Église d'Occident, nous qui voulons le rétablissement de cette unité par une sage réforme, par un véritable retour au christianisme primitif, sachons réduire les dogmes actuels de cette Église à leur véritable valeur, en montrant qu'ils ne sont que des résultats d'une théologie trop souvent erronée; et, tout en faisant ce grand travail, qui sera la meilleure manière de réformer l'Église occidentale et de renverser la papauté antichrétienne d'aujourd'hui, sachons mettre en lumière les véritables dogmes de l'ancienne Église universelle. Loin d'avoir à redouter quoi que ce soit de la saine philosophie et des découvertes incontestables de la science, ils ne peuvent qu'en bénéficier. Puisque le Verbe est aux yeux de tous les chrétiens la raison et la sagesse même de Dieu, il est évident que ce qu'il a réellement enseigné en Jésus-Christ ne peut qu'être confirmé par la saine raison de l'homme, c'est-à-dire par la science véritable. Sur ce terrain de la foi primitive, toutes les communions réellement chrétiennes peuvent être facilement unes; et sur ce terrain de la théologie renouvelée par les données incontestables de la science contemporaine, tous les hommes de bonne foi, même ceux qui vivent en dehors du christianisme, peuvent aussi facile-

ment devenir uns. La seule chose qui puisse les effrayer est le formulaire de la foi, le symbole de l'ancienne Église universelle; mais cette frayeur ne serait pas fondée, car ce symbole, quoique forcément inférieur par ses mots aux idées divines qu'il exprime, est une synthèse assez vaste pour que tous les rayons de la science puissent s'y refléter sans s'obscurcir. Oui, certes, dans le symbole de l'ancienne Église universelle, il y a place pour toute lumière et pour toute science, comme aussi pour toute justice, pour tout progrès moral et pour toute liberté.

Telle est l'œuvre pour le succès de laquelle les anciens-catholiques sollicitent le concours de tous les hommes de science et de bonne volonté, à quelque Église qu'ils appartiennent.

Basée sur cette distinction capitale de la foi et de la théologie, la réunion des communions chrétiennes évitera l'écueil de l'*Église-Babel*.

Toute *Église-Babel* est une Église condamnée. Quelle que soit en effet la nécessité de la multiplicité, quelque étendue que doive avoir cette multiplicité, quelque nombreuses variétés qu'elle doive entraîner après elle, jamais cette multiplicité et ces variétés ne sauraient détruire l'unité dans les choses essentielles. On comprend la multiplicité et la variété dans les choses secondaires, mais on ne saurait les comprendre dans les choses essentielles. Les choses essentielles doivent nécessairement être unes : car la division dans l'essence, c'est l'obstacle à la vie; un être qui dans ses éléments essentiels serait contradictoire, ne serait pas un être. De même, une Église qui, dans ses choses essentielles, dans ses principes vitaux, se contredirait, c'est-à-dire admettrait le oui et le non, ne serait pas une Église véritable, mais seulement une *Église-Babel*.

Il s'agit donc de déterminer quelles sont les choses es-

sentielles à la véritable Église chrétienne. Personne ne nous contredira, si nous rangeons dans ce nombre la foi et les sacrements. Saint Paul, dans son *Épître aux Éphésiens*, dit : « Travaillez avec soin à conserver l'unité de l'esprit dans le lien de la paix. Vous n'êtes tous qu'un corps et qu'un esprit, comme vous avez tous été appelés à une seule espérance. Il n'y a qu'un Seigneur, qu'une foi, qu'un baptême, qu'un Dieu et Père de tous. » Ces paroles sont péremptoires. Alors même qu'elles ne seraient point tenues pour sacrées, elles devraient être tenues pour éminemment vraies. Jamais une Église ne pourra se constituer en dehors de cette unité d'esprit, de foi, de sacrements et d'espérance, dont parle saint Paul. Voilà la règle et la base de la vraie réunion possible.

Sur ce point fondamental les anciens-catholiques et les orthodoxes d'Orient sont parfaitement d'accord; leur conception de l'unité repose sur la même notion. Mais les anglicans et les protestants sont-ils également d'accord avec eux dans cette conception? Quelques-uns le sont assurément, mais il n'en est pas de même de beaucoup, même parmi les anglicans. Beaucoup d'anglicans, en effet, raisonnent ainsi : « Ni l'Église anglicane, ni l'Église orthodoxe, ni l'Église romaine, ne sont l'Église catholique. L'Église catholique est la réunion de ces trois Églises, qui ne sont, chacune séparément, qu'une branche de l'arbre catholique. En conséquence, que chacune de ces trois Églises fasse librement ses propres affaires chez elle; puis, que toutes trois s'unissent par une intercommunion de charité et de prière, sans jamais s'anathématiser. Telle sera la vraie réunion. »

Ce raisonnement ne nous semble pas exact, parce qu'il contredit la doctrine de saint Paul qui vient d'être exposée.

1° Dans ce système de réunion, l'unité de foi et de sacrements n'est pas exigée. — 2° Dans ce système, on met sur le même rang l'Église anglicane, l'Église orthodoxe et l'Église romaine, bien que ces trois Églises soient en contradiction entre elles sur des points essentiels.

Ce sont là deux erreurs très-graves. La première conduit à la légitimation de l'*Église-Babel*, la deuxième au scepticisme. Voici comment.

Concevoir l'Église en dehors de l'unité de foi et de sacrements, c'est ne plus poser comme essentielle que l'unité de sentiment, c'est exclure non-seulement cette exagération qu'on appelle le dogmatisme, mais le dogme lui-même, c'est donner une place égale à tous les symboles et à tous les rites, quels qu'ils soient. En effet, le symbole de l'Église romaine est-il le même que celui de l'Église orthodoxe, et celui-ci est-il le même que celui de l'Église anglicane? N'y a-t-il pas entre ces trois Églises des divergences dogmatiques considérables? L'Église romaine n'enseigne-t-elle pas comme vérités révélées et obligatoires pour toute l'Église des propositions que les deux autres regardent comme des erreurs pernicieuses? Or, n'est-ce pas là une confusion évidente, et une confusion qui mène directement au scepticisme?

Eh quoi! l'Église romaine, qui affirme, est aussi catholique que les deux autres, qui nient? L'Église romaine, qui anathématise les deux autres, est aussi catholique qu'elles? Elle ne perd son titre de catholique ni par ses nouvelles affirmations, ni par ses falsifications du symbole dogmatique, ni par ses anathèmes? Beaucoup d'anglicans veulent même que les membres qui appartiennent à l'Église romaine restent dans cette Église, quelles que soient les innovations dogmatiques qu'elle impose, absolument comme les anglicans doivent rester dans leur Église et les orthodoxes dans

la leur. N'est-ce pas là une consécration formelle du scepticisme?

Dira-t-on que les croyances ne sont pas un élément essentiel, et qu'une société religieuse peut exister sans l'unité théologique? Assurément, l'unité dans les opinions théologiques n'est nullement requise. Mais la théologie n'est pas la foi. Comme nous venons de l'expliquer, autant la variété est permise dans la théologie, la discipline et la liturgie, autant l'unité est requise dans la foi et les sacrements. C'est saint Paul qui l'exige : « Une seule foi, un seul baptême. » Cette parole de saint Paul doit être aussi respectée que n'importe quelle autre, pour tout anglican qui admet le canon des Écritures. Dès lors, pourquoi n'y pas conformer sa conduite pratique?

Pourquoi poursuivre le rêve impossible et absolument chimérique d'une réunion sentimentale de gens qui ne partagent pas la même croyance? Si l'amour est plus fort que la mort, il est moins fort que la conviction, du moins entre gens qui réfléchissent dans leur conscience.

En matière de religion, si le cœur est l'*ultimum moriens*, il n'est pas le *primum movens*. C'est, en effet, la foi qui est le principe, et la charité qui est le couronnement. Toute foi qui ne se termine pas à l'amour, est une foi morte, une foi sans mérite, une foi plus apparente que réelle; mais aussi, tout amour qui n'a pas sa racine dans la foi, n'est pas un amour religieux; il peut avoir sa valeur comme amour humain et profane, mais il n'en a pas de véritable comme amour religieux, surtout comme amour surnaturel. Si la foi sans la charité reste stérile, la charité sans la foi n'est qu'une fleur éphémère. Une réunion religieuse, basée uniquement sur le sentiment, pourrait s'opérer, s'il n'était question en religion ni de pensées, ni de doctrines, ni de prédications, ni de propagande intellectuelle.

Or, il n'en est pas ainsi. L'idée de religion véritable implique l'idée de lumière aussi bien que l'idée d'amour. Assez longtemps la religion a passé pour la complice de l'obscurantisme. Assez longtemps on a pensé que croire était synonyme de ne rien voir. L'heure est venue de dissiper ces erreurs et de rendre à la religion chrétienne sa place dans le monde éclairé et pensant. Lui enlever la foi et ne lui laisser que le sentiment, c'est la condamner à ne respirer que d'un poumon, c'est-à-dire à n'avoir qu'une vie chétive, en attendant une mort prompte.

Donc, travailler à la réunion des communions chrétiennes sans établir auparavant l'unité de foi et de sacrements, c'est poursuivre un but irréalisable.

XXXII

LA VRAIE ET LA FAUSSE INTERCOMMUNION

Les principes ci-dessus exposés nous permettent d'être très-précis dans la question de l'intercommunion.

Loin de nous la pensée d'adresser des reproches irrespectueux à l'Église anglicane. Il y a, dans son sein, trop d'hommes vénérables, trop d'âmes élevées et sincèrement chrétiennes; nous y avons nous-même des amis trop respectables, pour que la moindre offense puisse nous échapper envers cette Église. Seulement nous voulons lui soumettre des observations, dans l'intérêt de ce que nous croyons être vrai et en vue du noble but que nous poursuivons ensemble.

Selon nous, il y a une intercommunion vraie, qu'il est possible de réaliser, et il y en a une fausse, qui sera toujours, quoi qu'on fasse, irréalisable. L'intercommunion vraie est celle qui repose sur l'unité de foi et de sacrements; l'intercommunion fausse est celle qui exclut cette unité de foi et de sacrements, et qui n'exige que l'unité sentimentale.

Les anglicans qui s'appellent catholiques et qui seraient satisfaits d'une intercommunion purement sentimentale, oublient certainement qu'ils sont en cela victimes d'une nou-

velle notion protestante de la religion. A mesure que le système du libre examen, grâce à une déplorable confusion de la foi et de la théologie, a de plus en plus sapé celle-là sous prétexte de perfectionner celle-ci; à mesure que, par suite de ce renversement toujours croissant de la foi, les esprits se sont divisés davantage sur le terrain dogmatique, certains membres du protestantisme, fatigués de ces divisions qui troublent leur esprit et qui compromettent leur Église, ont pensé qu'il fallait rompre avec tout dogme; que le dogme, n'étant qu'un élément de division, n'était pas un élément religieux, la religion étant essentiellement unitive; que le sentiment seul est le vrai principe constitutif de la religion, et que par conséquent c'est à lui seul qu'il faut en appeler désormais pour mettre la paix dans le monde et pour réunir les communions séparées. Cette théorie du sentimentalisme a séduit beaucoup de cœurs généreux, soit en Allemagne, soit en France, surtout parmi les femmes, qui naturellement vivent plus par le cœur que par la tête.

Hâtons-nous de dire que tout ce qui élève le sentiment, tout ce qui développe la charité, est bon, et que tout chrétien doit y applaudir. Mais est-il bien vrai que le dogme soit un élément de division? Nous ne saurions l'admettre. Assurément, beaucoup d'hommes se sont divisés *à l'occasion* de tel ou tel dogme; mais c'est l'obscurité qui les a divisés, et non la lumière; c'est la faiblesse, peut-être même la petitesse de leur esprit, qui les a poussés les uns à gauche, les autres à droite; ce sont les passions, l'amour-propre, l'entêtement, l'esprit de parti, qui les a empêchés de revenir sur une première opinion embrassée à la légère. Mais encore une fois, ce n'est pas le dogme, en tant que vérité enseignée par Jésus-Christ, qui a mis le trouble et la contradiction parmi eux. Que dirait-on de ceux qui, dans

le but de s'aimer davantage au point de vue purement humain, prendraient la résolution de n'avoir plus de pensées communes, relativement aux choses de l'ordre naturel? Ce seraient des insensés. Or, n'en est-il pas de même de ceux qui veulent établir l'intercommunion sur l'absence de toute foi dogmatique?

Nous avouons volontiers que les hommes seront toujours divisés en matière théologique; et, loin d'en être effrayé, nous nous en réjouissons : car la théologie, science de la foi, a besoin, pour progresser, d'être placée, comme toutes les autres sciences, dans des conditions de lutte intellectuelle. Plus y a de débats en théologie, plus la lumière scientifique se développe et s'épure dans les esprits. Mais telle n'est pas la foi. La foi objective est la parole même de Jésus-Christ. Cette parole est un dépôt, qui a été complet le jour même où Jésus-Christ est remonté vers son Père. Nul ne peut ni ajouter ni retrancher quoi que ce soit à ce dépôt. L'Église n'en est que la gardienne. Elle le constate, elle le montre dans son entité, elle le défend contre ceux qui voudraient l'altérer soit par des soustractions, soit par des additions; elle n'interdit pas la théologie, qui est l'explication plus ou moins imparfaite de ce dépôt, mais elle ne la confond pas avec lui. La théologie, comme science, participe aux conditions des choses humaines; mais la foi est la vérité divine enseignée par Jésus-Christ même. Voilà pourquoi, si la division est possible dans la théologie, l'unité ne l'est pas moins dans la foi.

Faire de la religion une simple affaire de sentiment, c'est lui enlever le premier de ses éléments, celui-là même qui seul peut alimenter le sentiment. De même que le beau découle du vrai, ainsi l'amour découle de la connaissance, et le dévouement de la conviction. Oui, certes, la religion est un ensemble de vertus, mais pourquoi? Parce qu'elle

est d'abord un ensemble de vérités. Dire que ceux qui se contentent des vérités sans pratiquer les vertus ne sont pas réellement religieux, est très-vrai, car la lumière n'a été donnée à l'homme que pour le conduire au bien. Mais ceux qui se contenteraient d'appliquer leurs efforts à la pratique de la vertu, sans se soucier aucunement de la vérité chrétienne, sans s'attacher d'aucune manière aux grands principes de la doctrine de Jésus-Christ, en un mot, sans accorder la moindre importance à ce qu'on appelle la foi ou la croyance, ceux-là s'apercevraient bien vite qu'ils bâtissent dans le vide, qu'ils poursuivent une chimère et rien de plus. Oui, la religion est un sentiment, mais elle est aussi une doctrine, comme elle est un fait historique. Oui, elle a un côté affectueux et moral, mais elle a aussi un côté dogmatique, comme elle a un côté historique et scientifique. Ne l'accepter qu'au tiers, ce n'est pas l'accepter réellement. Chercher à se réunir dans ce qui n'est qu'une partie d'elle-même, ce n'est pas vraiment se réunir en elle; et dès lors une telle réunion ne serait qu'une réunion apparente, nécessairement éphémère.

Ce n'est pas seulement la logique qui nous dicte ce langage, c'est aussi l'expérience. Pourquoi, par exemple, la *Société anglo-continentale* ne réalise-t-elle pas, sur le continent, toutes les espérances que ses immenses ressources lui permettent de concevoir[1]? Selon nous, la raison principale en est dans la considération insuffisante que l'on accorde à la question dogmatique. Les populations catholiques auxquelles elle s'adresse ont conservé d'une manière trop vivace le sentiment de la nécessité de l'unité dans la foi, pour qu'on puisse jamais les attirer sur un terrain où elles ne trouveraient que des symboles de foi contradic-

1. Voy. les derniers rapports.

toires. Il en est de même des populations orthodoxes. Elles sont restées fidèles à ce mot de saint Paul : *Una fides, unum baptisma*; et jamais elles ne consentiront à une intercommunion qui n'exigerait pas l'unité de foi et de sacrements.

L'expérience des protestants, notamment en France, est peut-être encore plus significative. M. le pasteur Bersier, qui est calviniste et qui ne saurait être suspect sur ce point, fait l'aveu suivant dans son *Histoire du synode général de* 1872 : « L'expérience prouve que l'union est impossible avec des principes contradictoires. Ce domaine du sentiment, où l'on pourrait, dit-on, se rencontrer, est précisément celui où s'éveillent les susceptibilités les plus intimes, les plus délicates de l'âme. Au point où l'on est parvenu, avec des idées opposées sur la valeur des documents évangéliques, sur la nature et même sur le caractère du Christ, sur l'état de chute ou la bonté morale de l'homme, l'édification mutuelle devient impossible. Les contacts douloureux naissent à chaque pas, et d'autant plus sensibles qu'ils sont inévitables. C'est dans la même chaire, c'est en présence des mêmes catéchumènes, c'est à la même table de communion, qu'il faut entendre d'un dimanche à l'autre affirmer les vérités les plus édifiantes et les choses qui heurtent et qui blessent les convictions les plus sacrées de l'âme. Dira-t-on que l'édification serait encore possible si l'on savait garder un silence prudent sur les points qui divisent? Mais la prudence elle-même deviendrait coupable. Supposons un homme arrivé à la conviction que l'idée du miracle est une superfétation grossière, une erreur qui, innocente autrefois, nuit aujourd'hui plus qu'aucune autre au développement de la vérité chrétienne, est-ce que son devoir évident n'est pas de la dénoncer et d'en dégager son enseignement? Supposons en

face de lui un homme convaincu que le christianisme c'est l'intervention souveraine de Dieu dans l'histoire, et que le chef de l'Église, le Prince de la vie, a rompu la fatalité héréditaire du péché qui pesait sur la race humaine, par sa naissance surnaturelle et sa résurrection, n'est-il pas évident que sa conviction devra s'exprimer avec d'autant plus d'énergie qu'elle soulèvera plus d'opposition aujourd'hui? Que ces deux croyances se produisent librement dans le monde, c'est notre désir... Mais qu'elles se heurtent dans la même chaire, dans le sanctuaire où les âmes viennent chercher la certitude, le pardon, la communion de Dieu, c'est en vérité trop exiger de la nature humaine, c'est faire une trop violente injure à la raison, au sens commun. »

Mais, si l'on *ne peut pas* réaliser l'intercommunion sans l'unité de foi et de sacrements, on *doit* la réaliser dès que cette unité est constatée officiellement.

Cette seconde proposition n'est pas moins grave que la première. Beaucoup trop de catholiques l'oublient, comme beaucoup trop d'anglicans oublient la première. On veut bien d'une réunion entre les Églises; ce désir est sincère. On avoue même que l'Église orthodoxe est irréprochable dans la fidélité avec laquelle elle a gardé le symbole dogmatique et les sacrements du christianisme primitif. On avoue également que beaucoup de membres de l'Église anglicane sont en parfait accord avec les orthodoxes et avec les anciens-catholiques, soit sur les sept conciles œcuméniques de l'Église non divisée, soit sur la nature et le nombre des sacrements, soit sur la doctrine de l'eucharistie, soit sur la règle de la foi, et ces aveux sont sincères. Mais, dès qu'il faut en venir aux actes, on s'abstient. Il semble qu'on ait peur. Mille considérations humaines, mille scrupules sans fondement, mille petits préjugés de famille,

de société, de routine, surgissent et se mettent en travers. On craint d'être mal compris et mal jugé.

Cependant, qu'on y prenne garde. L'unité dans la foi doit entraîner l'unité dans la charité, et ces deux unités réclament à leur tour l'union dans la prière et dans les sacrements. *Unus Dominus, una fides, unum baptisma :* ces trois points sont connexes. Si le troisième présuppose les deux premiers, les deux premiers exigent le troisième. Sans aucun doute, les variétés de formes liturgiques ne doivent pas être sacrifiées dans ce qu'elles ont de légitime : car la réunion projetée n'est pas l'uniformité. Mais pourquoi ces variétés de formes empêcheraient-elles l'unité dans l'essence du culte, et l'union des fidèles dans la prière? Pourquoi les catholiques d'Occident et d'Orient n'iraient-ils pas prier ensemble, dès que par leur unité de foi et de sacrements ils ne formeraient qu'une seule Église? Chez les uns et les autres, n'est-ce pas le même Seigneur, la même foi, les mêmes sacrements? Donc, chez les uns et les autres, on peut chanter ensemble : « Oh! qu'il est bon, qu'il est doux d'habiter ensemble, dans l'unité de la fraternité! »

Telle est la véritable intercommunion.

QUATRIÈME PARTIE

LA SITUATION MORALE ET RELIGIEUSE EN FRANCE

XXXIII

APERÇU GÉNÉRAL. — SEPT CATÉGORIES

Il est de mode de répéter, même dans certains cercles réputés sérieux et bien informés, qu'il n'y a en France que deux catégories d'hommes, au point de vue religieux : les athées et les ultramontains. Cette rumeur, qui est beaucoup trop accréditée à l'étranger, est absolument fausse. Nous allons en donner la preuve, en essayant d'analyser aussi exactement que possible les différentes nuances de l'opinion religieuse en France.

Selon nous, il faut distinguer sept catégories spéciales.

Il y a d'abord les *indifférents*, qui peut-être auraient en principe une religion, s'ils avaient le temps et la volonté de s'occuper de cette question, mais qui de fait sont absorbés soit par les affaires commerciales, soit par les affaires poli-

tiques, ou qui, nonchalants d'esprit, se laissent aller à la dérive de leurs sentiments légers et superficiels, loin de tout ce qui est sérieux. Bien que le nombre de ces indifférents soit relativement considérable, cependant il est inférieur à celui qu'on suppose généralement. En effet, beaucoup d'hommes qui voudraient être indifférents sont obligés en France, à cause de leurs affaires, de se faire bien voir des employés supérieurs de l'administration, de certaines familles aristocratiques plus ou moins influentes, peut-être même du haut clergé. Or, ils ne sauraient atteindre ce résultat sans afficher, au moins dans une certaine mesure, quelque religiosité de paroles, d'actions et par conséquent de pensées, parce que, en France, les hommes du gouvernement et de l'administration sont, comme l'aristocratie et le haut clergé, entre les mains des jésuites, qui ne toléreraient pas l'indifférence extérieure, et qui, à choisir entre deux clients, dont l'un serait religieux et l'autre indifférent, donneraient certainement leur préférence au premier. C'est ainsi que, même à la Bourse, même dans ce temple de Mammon, il y a des considérations religieuses qui s'imposent forcément; le motif en est peu religieux, il est vrai, mais le fait n'en est pas moins certain.

Parmi ceux qui s'occupent de la question religieuse et qui lui trouvent assez d'importance pour essayer d'en scruter les mystères, il en est qui essayent de la réduire autant que possible. Ils n'osent pas nier Dieu, comme le font les athées proprement dits; mais ils osent ne pas l'affirmer. Ce sont les *positivistes*. On a dit souvent que le point de départ du positivisme contemporain est le fait strictement considéré comme tel. Cette assertion n'est pas complétement exacte. Effectivement, ce n'est pas le fait strictement considéré comme tel, qui est le point de départ des positivistes d'aujourd'hui, c'est le fait *matériel*, palpable, saisis-

sable *a parte rei*. Tout ce qui ne tombe pas directement sous les sens, tout ce qui provient plus ou moins du raisonnement soit déductif, soit inductif, tout ce qui semble vouloir sortir du fait sensible pour s'élever aux régions de la cause ou de la fin, tout cela est tenu par les positivistes pour nul. C'est ainsi que la création du monde, qui est un fait logique pour tout le monde, n'est pas un fait pour les positivistes, parce qu'ils ne peuvent pas constater ce fait objectivement et matériellement. On comprend que, dans un pareil système, Dieu ne soit ni nié ni affirmé, parce que l'existence de Dieu n'est pas un fait constatable par les sens. Dès lors, pour tout positiviste, la question religieuse n'est soluble que par un *peut-être;* elle peut être vraie en elle-même, elle peut être fausse : nul ne saurait rien constater sur ce point. La philosophie en cela consiste à s'abstenir. Telle est la théorie religieuse des positivistes. Sans se confondre précisément avec la théorie matérialiste proprement dite, elle la touche cependant de si près, que, si elle n'est pas une réelle négation de la thèse religieuse, elle en est un amoindrissement assez considérable pour lui enlever pratiquement toute efficacité et toute influence.

Cette manière de considérer la religion n'est pas très-répandue en France. A part les adeptes de M. Littré, elle compte peu d'adhérents. Cependant il faut remarquer que, dans la presse républicaine, beaucoup d'écrivains ont une tendance très-prononcée, non pas à ériger la théorie du fait matériel en critérium scientifique et religieux, mais à effacer autant que possible toutes les déductions et inductions qui peuvent logiquement s'appuyer sur le fait, notamment sur le fait historique. Cette tendance, qui est celle de la *République française*, n'est certainement pas partagée par tous les lecteurs de cette feuille. Durant ces dernières années, le positivisme a été en France, dans le monde phi-

losophique et surtout dans le monde savant, une doctrine de haut ton. Certaines notoriétés de l'École normale supérieure n'ont pas peu contribué à la répandre dans le monde universitaire. Mais elle renferme tant de lacunes, elle laisse tant de questions en suspens, elle est si évidemment exclusive, elle trace à la raison humaine des limites si étroites, elle est si peu en harmonie avec le génie français, que, depuis quelque temps, l'école positiviste, loin de faire des progrès, est en voie de décadence. Quant au parti politique, qui est représenté par la *République française*, il est trop intelligent pour ne pas s'apercevoir tôt ou tard qu'avec la théorie religieuse des positivistes il ne ferait que s'aliéner les esprits dont il a politiquement besoin; il finira certainement par mettre le pied sur le terrain franchement spiritualiste et même chrétien, à mesure qu'il comprendra qu'une république qui serait exclusivement positiviste et antichrétienne, serait une république fermée, une sorte de petite Église, non moins condamnée et non moins condamnable que la sacristie ultramontaine de l'*Univers* ou du *Français*.

La catégorie des *spiritualistes* proprement dits est beaucoup plus importante que celle des positivistes. Peut-être est-elle moins à la mode que celle-ci, parce qu'elle est plus ancienne et qu'en France on aime la nouveauté. Néanmoins elle repose sur une base plus solide, et répond mieux aux sentiments et aux besoins de l'immense majorité des esprits. Il y a, en effet, si peu d'esprits qui puissent sérieusement ne croire ni en Dieu, ni à l'âme, ni à la vie future! Les spiritualistes dont nous parlons admettent ces trois points; c'est leur force contre les positivistes. Mais ils n'admettent que ces trois points; c'est leur faiblesse vis-à-vis des chrétiens. Assurément, les spiritualistes rationalistes pourraient prétendre à une grande extension, de leur

nombre et à une grande diffusion de leurs principes, s'ils avaient une religion pratique et s'ils pouvaient donner un objectif positif à leurs sentiments religieux. Mais, par cela même qu'ils nient le Christ et qu'ils repoussent le christianisme comme religion positive, ils sont, de fait, dépourvus de tout culte public, et leur religion n'est qu'une religion privée et tout intérieure. Or, le public français comprend peu ce point de vue. Ou bien il ne veut pas de religion, et alors il se jette soit dans l'indifférence, soit dans le positivisme; ou bien il veut une religion, et alors il veut qu'elle soit extérieure, publique, visible, en un mot, positive. Aussi le spiritualisme rationaliste n'est-il pas considéré en France comme une religion, mais uniquement comme une philosophie. C'est pourquoi sa valeur, comme école religieuse, est fort médiocre, malgré les grandes vérités religieuses qu'il soutient contre la théorie positiviste.

Les *spiritualistes chrétiens* sont beaucoup plus nombreux et beaucoup plus influents. Nous appelons de ce nom les spiritualistes qui, outre l'existence de Dieu, la spiritualité de l'âme et la vie future, admettent encore le Christ et la religion chrétienne d'une manière générale. Nous disons « d'une manière générale », parce que beaucoup de dogmes enseignés par l'Église comme dogmes chrétiens leur paraissent non-seulement suspects, mais erronés. Ils croient à la science et à la liberté, jamais ils ne consentiront à s'en séparer; et, comme l'Église leur paraît condamner ces choses essentielles, ils préfèrent condamner à leur tour l'Église. Mais l'Église n'est pas à leurs yeux le christianisme; on peut se séparer de celle-là, sans pour cela rompre avec celui-ci. Volontiers ils feraient partie d'une Église chrétienne vraiment scientifique, vraiment philosophique, vraiment libérale. Mais où la trouver? Ils ne la voient nulle part. Dans un tel état d'esprit, ils sont obligés

de n'avoir aucun temple, aucun culte public, aucune religion pratique. Dans le fait, au point de vue des actes religieux, ils ont une situation analogue à celle des simples philosophes spiritualistes : comme eux, ils ne *pratiquent* pas.

En pressant leur croyance de près, trouverait-on qu'ils admettent la divinité de Jésus-Christ? Nous ne savons. Les uns, sans doute, ne se refuseraient pas à l'admettre; beaucoup n'y consentiraient pas, persuadés que cette croyance est inconciliable avec la raison. Probablement l'admettraient-ils si on leur en donnait une explication rationnelle et philosophique, comme l'ont fait les anciens Pères de l'Église. Mais, quant aux explications de ce qu'ils appellent l'Église actuelle, ils les repoussent opiniâtrément, et préfèrent encourir tous les anathèmes possibles, plutôt que de croire à des doctrines qui leur paraissent absurdes et antichrétiennes.

Le nombre des chrétiens qui vivent dans cette situation d'esprit est très-considérable en France. Ils comparent volontiers les dogmes que l'Église actuelle leur enseigne à des pièces de monnaie dont ils ne peuvent pas vérifier le titre. L'autorité publique qui a fondu ces pièces de monnaie et qui les a frappées à sa propre effigie, a tellement abusé de la confiance générale, que maintenant on est convaincu que, parmi les pièces de monnaie mises en cours par elle, il y en a de fausses. Que dire? Faut-il imiter les naïfs, qui, fermant volontairement les yeux, veulent tout accepter, même les pièces fausses? Ou bien faut-il suivre l'exemple des rationalistes négatifs, qui, croyant que tout est faux, veulent tout rejeter, même les pièces de bon aloi? Non, disent-ils. Il faut garder le fond du christianisme tel que le Christ l'a institué, et il faut aussi peu que possible faire usage des dogmes établis par l'Église, en attendant la trans-

formation radicale. Dans la presse française, c'est l'*Opinion nationale* qui s'est posée comme l'un des principaux organes des spiritualistes chrétiens, comme le *Journal des Débats* a été et est encore le principal organe des écrivains simplement spiritualistes ou rationalistes.

En continuant l'échelle ascensionnelle dont nous avons monté les premiers échelons, nous arrivons à la cinquième catégorie, celle des *protestants*, dont le principal organe politique est le *Temps*. Le protestantisme, en France, est surtout le calvinisme, ce système roide, presque cassant, très-froid, exclusif au delà de toute mesure. Beaucoup de Français fort honorables ont accepté ce système religieux, et l'ont rendu, par leurs qualités personnelles, aussi recommandable qu'il pouvait l'être. Néanmoins on peut dire qu'aujourd'hui le protestantisme français a fait ses preuves, qu'il n'a pas répondu aux exigences du caractère français, et que jamais la France ne sera protestante. C'est l'aveu de M. de Pressensé lui-même. Bien plus, loin de progresser et de s'étendre, le protestantisme diminue en France. Sans compter tous les adhérents qu'il a perdus par l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine à l'Allemagne, on peut dire que le seul fait de ses divisions intestines est pour lui une de ces blessures qui, lorsqu'elles ne font pas mourir immédiatement, condamnent le malade à l'inactivité et au dépérissement, en attendant l'heure fatale. Le synode général de 1872 et le synode de 1873 ont montré toute la profondeur et toute la violence des dissentiments qui séparent les orthodoxes et les libéraux. D'une part, les libéraux, par leur lettre du 20 novembre 1873, ont protesté contre les décisions du synode de 1872, au nom de quarante-deux consistoires, et ont refusé de prendre part aux délibérations du synode de 1873. D'autre part, les orthodoxes ont maintenu le caractère obligatoire du synode de 1872; appuyés

par le conseil d'État, qui a reconnu la légalité de ce synode, ils ont consenti à pousser les libéraux au schisme plutôt que de transiger sur le caractère du formulaire de foi arrêté par eux.

Jusqu'à présent on avait cru en France que le protestantisme avait pour base essentielle le principe du libre examen; c'est à ce titre qu'il avait conquis la sympathie de beaucoup d'esprits, amis de la liberté de penser. Aujourd'hui la conduite des protestants orthodoxes démontre le contraire; car ils ne veulent pas permettre aux protestants libéraux de croire ce qui leur semble devoir être cru, ils veulent leur imposer la déclaration de foi faite par eux, orthodoxes, au synode de 1872. Certainement le spectacle de cette intolérance enlève aux protestants orthodoxes le bénéfice de la réputation libérale dont ils avaient joui jusqu'à présent. Ce n'est pas tout. Que font encore les protestants orthodoxes? Ils en appellent au conseil d'État. Après avoir usé auprès de lui de toute leur influence, soit par M. Guizot, soit par d'autres personnages, pour le déterminer à déclarer légale leur profession de foi de 1872, ils se prévalent de cette approbation du conseil d'État pour faire acte d'autorité contre leurs adversaires. Le *Christianisme au* XIX^e^ *siècle*, organe des orthodoxes selon M. Guizot, va jusqu'à s'exprimer ainsi : « Désormais notre Église a donc légalement une foi et une organisation, c'est-à-dire que désormais nous sommes une Église! » (N° du 21 novembre 1873.) Jusqu'à présent beaucoup d'esprits avaient cru, en France, que l'autorité de l'État n'avait rien à voir dans la foi protestante. Les orthodoxes prouvent aujourd'hui le contraire. Eux qui ne veulent pas du principe catholique de l'autorité de l'Église universelle en matière de simple témoignage historique, acceptent, comme principe de légalité et de décision obligatoire, l'au-

torité civile d'un conseil d'État! Cette double considération, jointe à celle du rationalisme négatif qui domine chez les protestants libéraux, et à celle de l'espèce d'ultramontanisme qui domine chez les protestants orthodoxes, n'est pas de nature à gagner des partisans au protestantisme.

Il est inutile de citer ici les doléances des protestants eux-mêmes sur un tel état de choses. Ils n'ont que trop raison, quand ils aperçoivent dans ces divisions une cause de décadence et même de ruine. Ils s'abuseraient étrangement, s'ils invoquaient quelques conversions isolées qui s'opèrent de droite et de gauche, pour dire que le chiffre de leurs fidèles augmente. Dans les villes, à Paris surtout, beaucoup de catholiques de naissance, affamés, malades, dénués de ressources, consentent à accepter une Bible protestante, à s'en laisser faire la lecture par les protestants qui leur apportent des soulagements et des ressources pécuniaires. Plusieurs même se laissent inscrire sur les registres protestants comme coreligionnaires ayant droit à des secours. Mais cela ne les empêche en aucune façon d'être inscrits également sur les registres catholiques. La religion de telles gens n'est qu'une question de morceau de pain; demain ils abandonneront le protestantisme et reviendront à leur Église romaine, si demain ils trouvent plus d'avantages matériels dans le romanisme que dans le protestantisme. A la campagne, les conversions protestantes sont moins intéressées, mais elles ne sont guère plus sérieuses. Voici pourquoi. Les catholiques auxquels s'adressent les pasteurs protestants, sont des catholiques dégoûtés de leurs prêtres et de l'ultramontanisme, que ceux-ci leur imposent. Les pasteurs protestants, profitant de cette circonstance favorable, prêchent à ces bonnes gens la nécessité de rompre avec Rome, avec le pape, avec le clergé papiste; ils leur parlent de la nécessité d'aimer Dieu, de

s'attacher au Christ Sauveur, de lire les Livres saints, de suivre le dictamen de leur conscience, de prier en commun afin d'obtenir de Dieu la grâce qui sauve. Généralement les pasteurs protestants, en pareil cas, se bornent à cette prédication. Or, qui ne voit qu'elle est parfaitement catholique, non pas catholique romaine, mais catholique? Si, après la prédication du pasteur protestant, venait un prêtre ancien-catholique, qui leur expliquât le vrai catholicisme, toutes ces bonnes gens qui, en l'absence du prêtre ancien-catholique, se déclarent protestants, tiendraient certainement à conserver leur titre de catholiques, s'il leur était démontré qu'ils peuvent être catholiques et en même temps rejeter le romanisme. On le voit, ils ne se font protestants que parce que les prêtres anciens-catholiques leur font défaut. Or, le nom de protestant est généralement si peu accepté dans la plupart des provinces, non-seulement dans les campagnes, mais même dans les petites villes, que ceux qui ont consenti à le porter depuis les dernières insanités des romanistes reprendront leur nom de catholiques dès qu'ils sauront que, pour professer leur croyance antipapiste, il n'est pas nécessaire de se dire protestant. Ce retour est inévitable.

Telle est l'exacte situation du protestantisme en France. Pour nous, nous regardons le protestantisme et même le calvinisme comme pouvant être beaucoup plus près du vrai christianisme que l'ultramontanisme actuel. Par conséquent, nous aimerions beaucoup mieux voir la France devenir protestante et même calviniste, plutôt qu'ultramontaine. Néanmoins, malgré tout notre désir d'être aussi favorable que possible au protestantisme dans notre manière de l'apprécier, nous sommes obligé de convenir avec M. de Pressensé et M. Monod que la France ne sera jamais protestante. Bien plus, nous sommes persuadé que le protes-

tantisme en France ne peut plus que décliner. Il a été prospère à cause des persécutions injustes dont il a été l'objet, et parce qu'il était seul à protester contre les abus de Rome. Mais ces deux motifs n'existent plus aujourd'hui. Aujourd'hui, en effet, il n'a plus à lutter contre des ennemis extérieurs, mais contre des ennemis intérieurs, c'est-à-dire contre ses propres divisions, divisions qui seront plus fortes que lui-même. En outre, à mesure que l'ancien-catholicisme se développera et qu'il opérera sa réforme antipapiste, il enlèvera au protestantisme français sa raison d'être. Tels sont les motifs qui nous font croire que, si le protestantisme ne se réforme pas en France, s'il ne travaille pas à chercher un moyen sérieux de conciliation entre les orthodoxes et les libéraux, c'en est fait de lui comme Église séparée.

L'immense majorité de la France est catholique. Mais, depuis le concile du Vatican, il y a deux manières d'être catholique : la manière des *anciens-catholiques* et celle des *catholiques romains*.

Si l'on juge du chiffre des uns et des autres par les statistiques officielles, il est évident que les anciens-catholiques ne peuvent pas être en compte. D'abord, dans les statistiques, il a été jusqu'ici de mode, en France, de considérer comme catholique romain quiconque se déclarait catholique *tout court;* beaucoup de catholiques non romains préfèrent se déclarer catholiques *tout court* plutôt que de se donner le titre, assez déplaisant quand on est libéral et partisan du progrès, d'*ancien* ou de *vieux*-catholique. Le titre d'ancien-catholique est très-bien porté en Allemagne; c'est encore une raison pour qu'on n'en veuille pas en France, alors même qu'on y est prêt à crier sur tous les toits qu'on a horreur du papisme, qu'on rejette le protestantisme, et qu'on veut rester catholique.

Lorsque, sous le ministère de M. Jules Simon, nous avons demandé, au nom des anciens-catholiques de Paris, si le gouvernement français consentirait à regarder comme catholique, et par conséquent comme ayant droit aux garanties assurées à tous les catholiques par le concordat de 1801, quiconque se déclarerait catholique, apostolique, *non romain*, il nous a été répondu négativement. Comme, en France, il était impossible de s'élever contre l'infaillibilité papale et d'encourir les censures romaines, sans passer *ipso facto* pour un catholique non romain, il en résultait, d'après la réponse de M. le ministre des cultes, que le gouvernement français était décidé à refuser toute protection aux anciens-catholiques, et à laisser aux seuls catholiques romains, c'est-à-dire aux seuls ultramontains, cathédrales, églises, chapelles, budget des cultes, etc., etc. Cette décision, à une époque comme celle-ci, était un coup terrible porté à l'ancien-catholicisme en France, parce que les Français d'aujourd'hui, loin d'avoir les habitudes anglaises ou américaines, loin de savoir se passer de l'État en matière de religion, loin de savoir contribuer directement eux-mêmes aux frais du culte qu'ils veulent avoir, sont habitués à tout recevoir des mains de l'État. A ce seul point de vue, les anciens-catholiques de France ne pouvaient donc pas lutter contre les catholiques romains, seuls admis à posséder les églises, seuls admis à tenir des réunions de toutes sortes, seuls admis à toucher les 48 millions du budget du culte catholique.

Deux autres considérations empêchaient les anciens-catholiques de se recruter et de s'organiser extérieurement. La première, c'est que, n'étant pas reconnus par le gouvernement comme catholiques, ils n'avaient pas le droit de se réunir en plus grand nombre que vingt personnes. La seconde, c'est que, Paris étant toujours en état de siége,

toute conférence publique leur était interdite, alors même qu'elle eût été légale en temps ordinaire. Dans un tel état de choses, privés de tout droit, dénués de tout secours, ne pouvant même pas subvenir aux frais d'entretien des prêtres qui leur offraient le concours de leur ministère sacerdotal, les anciens-catholiques étaient évidemment réduits à l'impuissance de s'organiser légalement et publiquement. Pendant que les jésuites et les ultramontains pouvaient se réunir à leur gré pour crier : Vive Henri V et vive le pape-*roi !* les anciens-catholiques ne pouvaient pas même se réunir pour prier, pour lire l'Évangile, et pour crier : Vive la France et à bas la tyrannie papale !

A s'en tenir au chiffre officiel, les anciens-catholiques de France ne comptent donc pas. Mais le nombre visible et officiel en religion n'est rien, parce que la religion n'est pas une affaire de chiffre légal, mais une affaire de conscience. C'est sur ce terrain de la conscience qu'il faut se placer pour pouvoir apprécier sainement la valeur de l'ancien-catholicisme et pour la comparer exactement avec celle du catholicisme romain. Or, sur ce terrain, les anciens-catholiques sont certainement beaucoup plus nombreux que les catholiques romains, par la simple raison que les catholiques qui en France ne croient pas à l'infaillibilité du pape sont beaucoup plus nombreux que ceux qui y croient consciencieusement. Il importe ici de remarquer que, d'après le système romain, il ne suffit pas de se soumettre extérieurement aux dogmes du Vatican et du *Syllabus*, il faut encore les accepter intérieurement de cœur et d'esprit, comme étant des vérités enseignées par le Christ même ; en un mot, il faut les croire d'une foi divine. Quiconque ne fait pas cela, n'est qu'un romaniste extérieur, en apparence, mais non en réalité. Les laïques ne peuvent pas s'imaginer que Rome soit sur ce point aussi rigoureuse, et ils pensent que se

soumettre aux nouveaux dogmes par simple obéissance, et non par foi, c'est déjà fort convenable et parfaitement suffisant. Ils se trompent. Tout théologien romain, consulté sur ce point, ne peut pas en disconvenir : or, c'est précisément là ce qui fait la rareté du catholique romain réellement sincère.

Qui, en effet, croit à l'infaillibilité du pape et aux monstruosités du *Syllabus*? Les pèlerins? Les lecteurs de l'*Univers*? Les associés des confréries? Les admirateurs des miracles nouveaux? Non, pas même. Nous connaissons des pèlerins qui sont allés à Paray-le-Monial, à Lourdes, au mont Saint-Michel, uniquement pour faire un voyage d'agrément à bon marché, et pour se distraire, dans des sites pittoresques, à prix réduit. Il est de notoriété publique que la plupart des ouvriers et des paysans qui ont fréquenté ces pèlerinages touchaient, outre leurs frais de voyage, deux francs par jour. A qui fera-t-on admettre que de tels pèlerins croient à l'infaillibilité papale et au *Syllabus*? Quant aux lecteurs de l'*Univers*, nous en connaissons personnellement qui ne croient à rien, et qui sont des sceptiques blasés. L'une des célébrités de cette feuille que Montalembert appelait le « journal de la canaille cléricale », nous a avoué que sa collaboration à ce journal avait pour motif la nécessité de vivre. Parmi les associés des confréries, il en est qui certainement poussent la naïveté jusqu'à croire tous les dogmes qui s'enseignent au nom de Rome; mais combien n'y en a-t-il pas d'autres qui ne sont membres de ces confréries que pour des motifs d'intérêts fort matériels! Que de directeurs, surtout à Rome, se servent de ces confréries comme de moyens de lucre! L'histoire des détournements de fonds dans plusieurs associations ultramontaines serait curieuse, si elle n'était dégoûtante. Que dire également de tous ces médecins qui attestent les guérisons

prétendues miraculeuses? La plupart ne sont-ils pas des médecins de couvents, de séminaires, d'évêchés, etc., et par conséquent ne sont-ils pas payés pour parler ainsi? N'est-ce pas une excellente réclame aux yeux des malades dévots? Parlez-leur de l'infaillibilité papale, ils vous répondront, s'ils vous savent hommes d'esprit, par un sourire sceptique qui est une preuve évidente de leur non-croyance.

Mais supposons que tous les catholiques romains dont nous parlons croient réellement et sincèrement à l'infaillibilité papale, au *Syllabus*, etc. Le nombre en serait-il aussi considérable qu'on semble le penser ordinairement? Nullement. Les pèlerins qu'on a enrôlés pour Paray-le-Monial et la Salette étaient les mêmes qui avaient été enrôlés pour Lourdes et pour Pontmain. Les lecteurs de l'*Univers* et des autres journaux ultramontains ne se recrutent que dans le clergé. Dépourvus des annonces nécessaires pour couvrir leurs frais, ces journaux périraient, si la propagande des jésuites et la bourse du pape n'étaient pas là pour les soutenir; c'est une preuve qu'ils n'entrent pas dans la vie réelle, populaire, et conséquemment qu'ils ne sont l'œuvre que d'une caste ou d'une secte. Il en est de même de tous ces confrères, de tous ces associés, de tous ces buveurs d'eaux sulfuro-miraculeuses, de tous ces admirateurs du jeune homme de la Salette, de Bernadette et autres personnages visionnaires. N'est-il pas évident qu'ils sont en infime minorité? Dans les villes, la majorité des catholiques romains est tellement peu favorable aux nouveaux dogmes, que les prêtres intelligents et tant soit peu libéraux défendent à leurs pénitents et pénitentes de leur en parler : « Croyez ce que croit l'*Église*, disent-ils, et ne vous occupez pas du reste. » Évidemment, ils ne croient pas eux-mêmes aux enseignements ultramontains. Dans les campagnes, malgré la simplicité proverbiale des paysans, il y a

des villages entiers dans lesquels il serait impossible de découvrir un seul ultramontain. Telle est l'impression que nous avons rapportée d'un voyage fait récemment en Bourgogne, sur les bords de la Saône. Dans tous ces villages, les paysans vont à l'unique église qui leur est ouverte, parce qu'ils ne peuvent pas faire autrement ; ils subissent les prédications ou plutôt les objurgations de leur curé, parce qu'ils ne peuvent pas se donner un curé de leur choix ; mais ils n'en sont pas moins hostiles à tout ce qui sent le pape, les jésuites, les moines, les gens à soutane et à cornette. L'étranger qui, pour juger des dispositions religieuses de la France, se bornerait à se placer le dimanche à la porte des églises, pour constater si l'on y vient en grand nombre ou non, et qui établirait son jugement sur cette seule donnée, se tromperait du tout au tout. Pour être dans le vrai, il faut pénétrer dans le peuple, parler avec les masses, et saisir leur pensée dans leurs paroles. Or, quiconque s'impose ce travail d'analyse, emporte la conviction que la France n'est aucunement ultramontaine.

Donc, il faut distinguer le chiffre officiel qui figure sur les registres des sacristies ou des mairies, et le chiffre réel, qui est celui des consciences et des convictions. D'après le premier, presque tous les catholiques sont des catholiques romanistes. D'après le second, l'immense majorité des catholiques est antipapiste, antiultramontaine. Lorsque M. Veuillot essayait de se consoler de l'échec de son candidat M. le colonel Stoffel, il écrivait : « Il n'est pas honteux d'être battu aux Thermopyles et de n'avoir été que trois cents pour la patrie et pour l'honneur contre toute l'armée des Asiatiques. » (*Univers* du 25 avril 1873.) Les anciens-catholiques peuvent retourner ce mot à M. Veuillot et aux ultramontains. Quelle que soit la forme sous laquelle ils s'organisent dans l'avenir, ils ont assez la certitude de

triompher du parti ultramontain, pour se consoler de ne pas compter *officiellement* dans le présent. En religion surtout, ce n'est pas l'officialité extérieure qui est la vie; la vie est dans la conscience, dans la science, dans la liberté. Plus ils seront fidèles à ces saintes choses, plus ils tourneront en leur faveur l'opinion du pays et prépareront la ruine de leurs adversaires, suivant ce mot prononcé par Robert Peel à la chute de Louis-Philippe: « Voilà ce que c'est que de ne voir que la majorité autour de soi, et de ne pas regarder l'opinion du pays. » En France, tous les gouvernements tombent ainsi; l'Église officielle des jésuites et des ultramontains tombera de même, tôt ou tard.

Malgré tous les efforts que nous faisons pour ne pas nous illusionner et pour n'amoindrir d'aucune manière les forces du parti ultramontain, il nous est impossible de croire à l'avenir de ce parti.

Le catholicisme romain, en effet, n'est plus guère aujourd'hui, en France, à part quelques exceptions fort honorables, qu'un tissu de superstition, de scepticisme, d'absolutisme intolérable, de politique d'ancien régime, et de cupidité grossière. La superstition dans les Églises romanistes ! Est-il besoin d'en parler, quand il n'est question que de statues à vénérer, de cierges à brûler, d'eaux à boire, de pèlerinages à faire, d'indulgences papales à gagner? Cette superstition des pèlerinages et des indulgences papales est telle, que récemment le *Pèlerin*, organe officiel des pèlerinages, proposait « un pèlerinage au purgatoire ». Il avait bien soin de dépeindre l'horreur de cette prison, la véhémence des flammes, les lamentations déchirantes des âmes, etc., afin d'exciter davantage les fidèles à gagner les indulgences papales et de répandre ainsi indirectement la croyance que le pape délivre des peines du purgatoire, qu'il est par conséquent le maître des vivants et des morts,

Jupiter et Pluton tout ensemble. Tout cela n'est qu'une religion de croquemitaine; Rome connaît à merveille le secret de terrifier les âmes pour les dominer : de là toutes les superstitions qui abondent parmi ses fidèles, et qui sont maintenues par elle comme des *instrumenta regni*.

Naturellement, logiquement, l'incrédulité et le scepticisme accompagnent la superstition. Ce n'est pas de la France entière, mais de la France ultramontaine que l'on a dit avec exactitude : « Catholique de nom et d'apparence, la France manque réellement de religion; et, ce qui est pis encore, le peu qui lui en reste n'est qu'une influence délétère. » Dernièrement un journal ultramontain disait de M. Seward qu'il ne lui avait manqué, pour être parfait, que « le cachet que donne le catholicisme ». Aux yeux de ce journal romaniste, le catholicisme n'est qu'une affaire de *cachet !* Bien plus, dans un cercle de Paris où les jeunes gens font profession de piété ultramontaine, un prélat ayant fait une conférence sur l'existence de Dieu, la *Semaine religieuse de Paris* a eu la franchise de rapporter que certains de ces pieux jeunes gens, après la conférence, s'étaient écriés : « Ah ! j'avais besoin de cette conférence ! » Effectivement, dans le romanisme, on est pieux, et souvent on doute de l'existence de Dieu ! Combien de prêtres et d'évêques qui, en petits comités, rient des dogmes « saugrenus » ou « ineptes » de leur Église ! On leur reproche de faire des mandements sur toutes les pieuses futilités de la dévotion ultramontaine, pour les recommander à leurs fidèles. Leur conduite cependant est bien simple : leur but en cela est d'imiter Alcibiade, qui faisait couper la queue à son chien pour empêcher les Athéniens de parler d'affaires plus sérieuses. De fait, pendant que les fidèles se couvrent de médailles et d'amulettes, ils ne songent pas à méditer sur les périls politiques et sociaux des doctrines du *Syllabus*, encore moins sur l'utilité qu'il y

aurait à séparer l'État de l'Église romaine et à supprimer le budget des cultes. M. Veuillot s'est beaucoup moqué des « farceurs » de Frohsdorff et de Salzbourg; hélas ! ne pourrait-on pas se moquer mieux encore des farceurs de Rome? M. Veuillot lui-même est-il sincère, quand il prêche l'« adoration de l'humanité de Jésus-Christ », et quand il jette ainsi son Église dans l'hérésie nestorienne condamnée au concile d'Éphèse? Dans le fond, le culte jésuitique du Sacré-Cœur, qui résume aujourd'hui tout le culte de l'Église romaine, n'est qu'un culte nestorien, qui implique le paganisme sous les dehors du christianisme.

Pour enseigner de telles insanités en ce siècle, il est nécessaire de nier la science et la philosophie. Aussi le code romaniste d'aujourd'hui, le *Syllabus*, contient-il tous les anathèmes possibles et impossibles contre la raison humaine, qui n'est qu'une faculté perverse; contre la liberté, qui n'est qu'une voie de perdition; contre les droits de la conscience, qui ne sont que des prétextes impies pour échapper à la pratique des devoirs, etc., etc. De là à la profession de l'absolutisme, il n'y a qu'un pas. Aussi l'Église de Rome a-t-elle franchi ce pas. Sa constitution religieuse, depuis le concile du Vatican, est une constitution essentiellement absolutiste; à plus forte raison doit-elle se prononcer en politique pour l'absolutisme. Les jésuites, depuis leur expulsion d'Allemagne, sont trop nombreux en France pour n'avoir pas réussi à répandre ces doctrines tyranniques parmi leurs dévotes. Les démonstrations faites dans les pèlerinages organisés par eux ont prouvé, avec la dernière évidence, que le dernier mot de la religion romaine d'aujourd'hui est un mot politique : le rétablissement de la monarchie bourbonienne en France, en Espagne et en Italie, afin d'arriver par là au rétablissement du pouvoir temporel du pape.

Aujourd'hui, lorsqu'un prêtre monte en chaire, ce n'est

pour enseigner ni le dogme, ni la morale, c'est pour parler politique ; les évêques ne prennent plus guère la plume que pour écrire des pamphlets remplis d'allusions et d'intentions politiques. Ces intentions ne sont plus un secret pour personne. Il est connu de tout le monde que l'ultramontanisme n'est actuellement qu'une manœuvre électorale ; que les miracles de ces derniers temps n'étaient que des moyens de faire arriver au trône le comte de Chambord ; que les prières publiques dans les églises ultramontaines n'étaient que des imprécations contre la Révolution et contre la république ; que l'autel n'était, comme la sacristie, qu'une boîte à bulletins pour les élections politiques ; que le pèlerinage, « ce grand acte de la piété au XIXe siècle », selon le mot de l'évêque de Carcassonne, n'était qu'une manifestation légitimiste avec rubans blancs. Même encore maintenant, malgré l'échec de la lettre du comte de Chambord, du 27 octobre 1873, l'archevêque de Paris s'obstine à recommander, dans la *Semaine religieuse* de son diocèse, les brochures légitimistes et bourboniennes. De l'Évangile, il n'en est pas question ; mais de tout ce qui favorise la cause de l'ancien régime politique et du *Syllabus*, il est fait l'éloge le plus pompeux.

Non-seulement les catholiques romains de France ont mis la politique à la place de la religion, mais ils ont encore fait alliance avec la politique qui est la pire de toutes, la plus impopulaire et la plus détestée, nous voulons dire la politique personnelle, antilibérale, violente. « Que le roi décide de la forme et des couleurs, s'écrie M. Veuillot, *tout* sera bon venant de sa main, *tout* serait mauvais venant d'un autre. » (*Univers* du 14 novembre 1873.) La veille, appelant les princes d'Orléans des rois marchands, il s'exprimait ainsi : « Charles X pensait que ces rois marchands feraient faillite. Il souhaitait que son petit-fils fût un homme de Dieu et en même temps un homme de fer. C'est souvent *la même*

chose. A vrai dire, il n'y a de prudent et de patient, de doux et de fort, que l'homme de fer qui est en même temps homme de Dieu. » On sait suffisamment que l'expression « homme de Dieu » n'est là que pour faire passer l' « homme de fer ». On sait que rien n'est conforme à l'esprit romaniste d'aujourd'hui comme l'apologie du sabre. On sait que les évêques français, sous la pression de M. Veuillot et des jésuites, n'ont rien tant désiré que le rétablissement du pouvoir temporel du pape, même par les armes, même au prix d'une guerre avec l'Italie. Du reste, l'*Univers* n'a-t-il pas ouvert ses colonnes à une souscription en faveur des bandes de don Carlos en Epagne? C'est à cette œuvre de pillage et de guerre civile que le clergé ultramontain a dû, en France, sous peine d'être mal noté de ses supérieurs, consacrer une partie de son revenu ! Obligé, pour plaire ainsi à ses supérieurs et pour mériter de l'avancement, de prendre sur sa modeste bourse pour souscrire aujourd'hui en faveur des carlistes, demain en faveur de l'église du Sacré-Cœur, après-demain en faveur du denier de Saint-Pierre, etc., etc., le clergé a senti la gêne matérielle. De là, dans beaucoup d'ecclésiastiques, le développement d'une cupidité grossière, poussée à l'extrême, que l'on n'avait pas encore constatée comme aujourd'hui. Un des principaux griefs des paysans contre le clergé d'aujourd'hui est certainement la rapacité de ce dernier dans les questions de casuel, soit pour les messes, soit pour les enterrements, soit pour les mariages. Nous connaissons des curés qui ne disent jamais une messe que lorsqu'elle est payée à l'avance, et encore exigent-ils souvent qu'elle soit chantée, afin de hausser le chiffre de l'honoraire, la messe basse étant tarifée à plus bas prix. Ce commerce des messes est scandaleux, même dans les sacristies qui semblent le mieux tenues. Quant à la répartition du casuel, même à Paris, elle est honteuse et inique.

Que d'autres reproches ne pourrait-on pas adresser aux ultramontains français d'aujourd'hui! Mais nous ne voulons pas récriminer, n'étant ici qu'un historien qui constate et non un avocat qui plaide. Aussi tous les amis de la philosophie et de la science, tous les partisans de la liberté et des libertés, tous les défenseurs du progrès et de la civilisation, sont-ils de plus en plus hostiles au parti romaniste. Combien de conseils d'arrondissement et même de conseils généraux n'ont pas, dans ces dernières années, demandé la séparation de l'Église et de l'État! Toute la presse libérale française, à quelque opinion religieuse qu'elle appartienne, combat à chaque instant l'ultramontanisme, le romanisme, le papisme, c'est-à-dire le catholicisme romain actuel, comme un élément de décadence et de ruine pour le pays. Dès le mois de décembre 1872, encore sous la présidence de M. Thiers, un journal républicain, alors modéré, l'*Avenir national*, disait : « La question romaine pèse sur la France de la plus déplorable façon depuis vingt-quatre ans. C'est cette question qui a tué la république de 1848. C'est cette même question qui a influé sur les destinées de l'empire et qui a précipité sa chute; et l'on peut dire, en s'appuyant sur l'expérience historique, que tout gouvernement qui ne saura pas trouver et faire prévaloir la solution juste dans cette grave question romaine, est destiné à périr. Un gouvernement peut errer sur des questions d'impôts, de finances, d'organisation militaire, de droit civil et même de droit politique. Ces erreurs produisent un malaise, mais l'erreur sur la question romaine produira, dans un délai plus ou moins rapproché, la mort. » Si l'on pouvait parler ainsi en 1872, que ne doit-on pas dire en 1874! Effectivement, il n'est pas un seul journal libéral qui ne veuille en finir avec les théories du *Syllabus*. Certains hommes politiques, trop oublieux de la noble ligne de conduite suivie autrefois par le gouverne-

ment français contre le jésuitisme et contre l'ultramontanisme, n'osent pas demander au pays de continuer ces mêmes traditions françaises, parce qu'elles sont actuellement suivies par l'Allemagne, notamment par la Prusse. Mais cette considération est d'un chauvinisme trop misérable et d'un ordre d'idées trop inférieur, pour qu'elle puisse tenir longtemps en échec les hommes vraiment raisonnables et vraiment patriotes. Toujours est-il que l'hostilité contre le catholicisme romain, tel que Rome et ses évêques serviles viennent de le définir, est profonde, vivace, générale, dans tout le camp libéral. Par conséquent, ce catholicisme a beau se poser, aux yeux des hommes superficiels, comme un colosse, il n'est, aux yeux des hommes perspicaces, qu'un colosse aux pieds d'argile.

Mais, dit-on dans un coin solitaire de l'Église romaine, il y a encore des catholiques libéraux en France : donc, toute cette appréciation des faiblesses et des impopularités du catholicisme romain en France, est fausse.

Cette objection n'est pas sérieuse. A la vérité, il y avait en France un catholicisme libéral, encore à la fin de 1870, tant que l'approbation du concile du Vatican par les évêques n'était pas complète et définitive. Mais aujourd'hui que ce concile est tenu pour œcuménique par tous les évêques, aujourd'hui que tous ont publié les dogmes définis par ce concile comme de vrais dogmes catholiques, il n'y a plus en France de catholiques libéraux. L'ancienne école de M. de Montalembert et du père Lacordaire est morte. Sans doute, Mgr Dupanloup est toujours de ce monde; mais ce n'est plus le Dupanloup de 1869 et de 1870; celui-là est mort, il n'ose plus ni écrire ni parler; il n'y a plus de vivant que le Dupanloup de 1873, qui intrigue en faveur du comte de Chambord, qui combat les principes de 1789, qui s'agenouille devant la volonté sacro-sainte de Pie IX, qui se tait en face

de M. Veuillot et qui obéit à tous les mots d'ordre qui lui sont donnés, directement ou indirectement, par la société de Jésus. Sans doute, Mgr Maret est encore doyen de la Sorbonne; il est même primicier du chapitre de Saint-Denis. Ce dernier titre, flanqué de gros revenus, est, selon l'expression d'un des grands hommes de sa secte, le « pourboire » qui vient de lui être donné en récompense de sa soumission aux jésuites et à Rome. Loin de soutenir la doctrine si savamment enseignée et défendue par lui en 1869 et en 1870, il prêche, à Lyon et ailleurs, des retraites ecclésiastiques qui lui valent les compliments de son ancien adversaire Dom Guéranger. Tous ces autres évêques libéraux, qui étaient des lions pour combattre pendant la paix, sont devenus des cerfs pour fuir pendant la guerre. Il en est de même des pères Perraud et autres ecclésiastiques qui pensaient et qui parlaient comme le père Gratry; ils aiment mieux aujourd'hui tout endurer de la part de leurs chefs, que de lutter pour la victoire ou pour la délivrance. Cette génération méprisable est faite pour la servitude; ils l'appellent sainte pour se couvrir d'un masque, mais leur faux dévotisme ne changera pas l'essence des choses et n'empêchera pas toute servitude, surtout celle des consciences, d'être impie.

Les laïques qui se piquaient d'être catholiques libéraux n'ont pas été plus dignes que les évêques et les prêtres de leur école. Ni M. le duc de Broglie, ni M. Arnaud (de l'Ariége), ni M. de Carné, ni les écrivains du *Correspondant* et du *Français*, n'ont eu le courage de rester fidèles au symbole catholique de la veille et de maintenir ferme le drapeau libéral contre la politique absolutiste du *Syllabus*. C'est en vain que M. le duc de Broglie est aujourd'hui au pouvoir; la place qu'il occupe en politique n'est pas de nature à rendre le catholicisme libéral de 1870 encore permis et encore pos-

sible. Ces messieurs ont beau se cacher et battre en retraite dès qu'on parle des nouveaux dogmes; ils ont beau inventer ce système de réticences hypocrites que le *Français* pousse à une si grande perfection : ils ne trompent personne. Le pape les a récemment condamnés, explicitement et formellement, par deux brefs; les journaux officieux de la cour de Rome leur démontrent journellement qu'il est impossible de se dire catholiques romains contre Rome et libéraux contre le *Syllabus* devenu obligatoire. Logiquement, leur position d'autrefois est insoutenable et leur titre n'est qu'un leurre. En fait, ils n'osent même pas soutenir qu'ils existent; tout ce qu'on sait d'eux, c'est qu'ils acceptent officiellement les nouveaux dogmes du Vatican. De temps en temps, ils aboient contre M. Veuillot, pour faire croire qu'ils ont encore leurs rancunes d'autrefois; mais ce sont des aboiements de théâtre, qui n'ont d'autre but que de tromper la galerie. Encore un peu de temps, et cette vie de momies ne leur sera même plus possible, parce qu'on ne saurait trouver un milieu réel entre le catholicisme romain et l'ancien-catholicisme, qui est le seul catholicisme vraiment catholique et vraiment libéral.

Bref, les ultramontains français ne se tiennent encore debout que grâce à l'ignorance, à la routine, à la peur, qui règnent dans les masses, grâce à la protection qui leur est accordée par l'État à l'exclusion des anciens-catholiques, grâce aux églises et aux revenus dont ils jouissent en vertu de cette protection, grâce enfin aux positions administratives qu'ils occupent, et qui, vu les habitudes françaises, leur permettent de tenir une place relativement considérable. Dans tous ces motifs, on le voit, il n'en est pas un qui touche à la conscience et à l'ordre religieux; en sorte que la religion romaine est, on peut le dire, une religion qui n'a plus *aucun motif religieux* d'exister. Or, une religion

qui en est réduite à ce degré de décadence, n'est-elle pas une religion condamnée ? Elle a eu beau organiser depuis de longues années un système d'ignorance et d'hébétement parmi ses adhérents; elle a beau chercher encore aujourd'hui à le maintenir, en protestant contre l'enseignement primaire obligatoire et laïque; elle a beau remuer ciel et terre pour relever les trônes tombés, dont elle a besoin politiquement, pécuniairement et religieusement; elle a beau prêcher, à la place du Christ Sauveur, la nécessité des sauveurs politiques et des hommes de fer; elle a beau puiser, avec son système de tarifs religieux, de dispenses payées et de quêtes éternelles, dans les bourses de ses fidèles : elle sera moins forte que la civilisation. La lumière percera à travers les fentes de ses murailles, et finira par rendre visible à tous les yeux le néant mystérieux dans lequel elle se cache. La philosophie et la science mettront à jour les erreurs volontaires ou involontaires qui lui servent de principes et de fondements. La liberté, elle aussi, la vaincra, parce que, si la liberté est amie de la véritable autorité, elle est l'ennemie implacable de l'autorité tyrannique. Il n'est pas jusqu'à l'argent et jusqu'à la politique qui ne se retourneront un jour contre elle. Après avoir abusé du premier pour la satisfaction de ses passions, elle en manquera pour les choses qui lui seront nécessaires; et, après avoir employé la seconde pour la faire servir à toutes ses ambitions, elle sera trahie par elle. Elle aura voulu régner par la politique coupable, au mépris de la vraie religion, et elle périra par cette même politique, pour le triomphe de la vraie religion.

C'est alors que la France, libre enfin du joug qui pèse sur elle, sera rendue à son ancienne foi, vraiment chrétienne, vraiment universelle, et par elle à sa liberté et à son antique énergie.

XXXIV

LA POLITIQUE EN FRANCE SOUS M. THIERS ET SOUS M. DE MAC-MAHON

La décadence de notre malheureuse France est telle, que, lorsqu'on doit parler de la morale et de la religion, on est obligé de commencer par étudier la politique.

L'illustre Channing, dans un discours sur la *liberté spirituelle*, disait : « Je ne connais pas d'autre sagesse, que celle qui révèle l'homme à lui-même, et qui lui apprend à ne considérer toutes les institutions sociales et sa vie entière que comme des moyens de développer et d'exalter en lui l'élément spirituel. Toute politique qui ne reconnaît pas cette vérité me semble misérable; l'homme d'État qui ne combine pas ses mesures à raison de leur portée sur l'esprit d'une nation, est indigne de toucher à un seul des grands intérêts de l'humanité. Malheureusement les hommes d'État comprennent rarement toute la sainteté de la société et de la nature humaine. Aussi la politique est-elle devenue un mot déshonoré, et les gouvernements des fléaux pour l'humanité. »

Ces paroles profondes peuvent servir de critérium pour apprécier la véritable valeur de la politique qui est pratiquée en France depuis trois ans.

Certes, nous ne voudrions pas nous joindre aux partis monarchiques pour décrier M. Thiers et son gouvernement. Mais il ne conviendrait pas que l'ingratitude et l'injustice dont il est l'objet parmi les partis, depuis le 24 mai, empêchassent les hommes impartiaux de dire la vérité. M. Thiers a vaincu la Commune en 1871; il a empêché la guerre civile en France dans des temps troublés où l'esprit de parti pouvait si facilement l'allumer; il a payé à l'Allemagne la dette de cinq milliards; il a, par le traité du 13 mars, conclu la libération du territoire français : ce sont là des titres plus que suffisants à la gloire. Néanmoins, M. Thiers n'a rien réorganisé dans l'ordre intellectuel, moral et religieux. Au contraire, par sa faiblesse, il a favorisé le mouvement rétrograde. Pendant la guerre de 1870-1871, tous les hommes sérieux étaient convaincus que la France ne pourrait se relever que par l'instruction, et, en conséquence, tous voulaient que l'instruction primaire fût déclarée obligatoire. Depuis lors, les évêques, entraînés par leur ardeur papiste, convaincus que l'instruction primaire suffirait à ruiner leur domination, se sont opposés à ce que la Chambre des députés votât l'obligation de l'instruction. M. Thiers a poussé la faiblesse jusqu'à reculer devant les évêques, sur ce terrain où les intérêts les plus essentiels du pays exigeaient qu'il fût inébranlable. Sous ce rapport, la France, loin de progresser, a opéré un recul considérable, et plus que jamais elle est entre les mains des congréganistes, malgré les trop nombreuses et trop graves raisons qu'elle aurait de n'y pas être.

En religion, M. Thiers a été encore plus coupable. Sceptique et voltairien, ne croyant ni à la mission divine du Christ ni au christianisme, il s'est prononcé tout à fait en faveur du cléricalisme et du jésuitisme. Malgré les dogmes du concile du Vatican, dogmes qui contredisent de la ma-

nière la plus formelle les traditions de l'Église de France, M. Thiers n'a pas hésité à s'en tenir à la lettre du concordat de 1801, absolument comme si l'Église romaine d'aujourd'hui était encore celle qui a signé ce concordat. Il a voulu que les ultramontains partisans de l'infaillibilité du pape fussent les seuls à bénéficier des avantages du concordat, à posséder les églises et à émarger au budget des cultes. Craignant les jésuites et les évêques, qui pouvaient par leur administration lui aliéner la classe la moins éclairée et les partis monarchiques, craignant surtout, par suite d'une incroyable faiblesse d'esprit, qu'on l'accusât d'imiter M. de Bismarck dans le cas où il aurait combattu les prétentions de la cour de Rome, il a mieux aimé rompre avec toutes les traditions catholiques et nationales de l'Église de France et faire cause commune avec les ultramontains. Ce spectacle d'une religion officielle, à laquelle ceux qui la patronnaient ne croyaient même pas, n'a pu que faire beaucoup de mal au sentiment religieux. On a constaté que le romanisme n'était en France qu'un parti politique, et que M. Thiers ne le considérait que sous ce point de vue exclusif. Les romanistes, qui tiennent avant tout à la protection officielle, et à l'exclusion de leurs adversaires de toutes les ressources que peut procurer en France la protection du gouvernement, se souciaient peu de l'inconvénient qu'il y avait pour eux à n'être au fond qu'un parti politique; mais les hommes clairvoyants en ont été profondément attristés. Et l'on peut dire que le gouvernement de M. Thiers, secondé par l'incroyable faiblesse d'un ministre tel que M. Jules Simon, a été destructeur pour la France, aussi bien en matière de religion qu'en matière d'instruction publique.

Au point de vue moral, la conséquence est facile à tirer. M. Thiers n'avait aucun principe politique; toute sa conduite était basée sur des expédients, qui lui permettaient d'af-

firmer aujourd'hui et de nier demain, et cela, avec une indifférence parfaite. Ces allées et venues à droite et à gauche, toutes inspirées par le sentiment de l'intérêt, toutes exécutées avec cette sorte d'habileté qui s'inquiète peu de la ligne droite et qui se préoccupe exclusivement du succès, ne pouvait qu'affaiblir le sens moral dans les âmes. C'est ce qui est arrivé. La sagesse de M. Thiers, loin de révéler l'homme à lui-même, n'avait pour résultat que de le dissimuler; quant à l'exaltation de l'élément spirituel dont parle Channing, M. Thiers n'aurait fait qu'en rire, s'il avait pu une seule fois y penser. Aussi est-il tombé comme de lui-même, au moment où ses partisans le croyaient inébranlable. C'est que tout ce qui repose sur l'habileté des expédients, et non sur la solidité des principes, doit inévitablement s'écrouler.

Le gouvernement qui lui a succédé, le 24 mai, est encore plus triste à considérer de près. Tout d'abord on pourrait s'y méprendre, en voyant à la tête du ministère un duc qui, pendant le concile, a écrit dans le *Correspondant* un article si énergique contre l'ultramontanisme et contre l'infaillibilité papale. Malheureusement M. de Broglie n'a pas eu l'énergie de M. de Montalembert, et, malgré l'indépendance relative de sa position sociale, il s'est fait le serviteur des jésuites. Son libéralisme, par la force des choses, n'est plus qu'un mot; par prudence, il peut ne pas afficher de zèle en faveur du *Syllabus*, mais en réalité il l'accepte, et il n'y a plus entre lui et son ex-collègue M. Ernoul, ce syllabiste modèle, qu'une différence de nuances. Je comprends qu'il se refuse à donner un baiser à Dom Guéranger, voire même à M. Veuillot; mais il est forcé d'être le défenseur de leur doctrine religieuse. Le scepticisme de M. Thiers était franc, mais le libéralisme de M. de Broglie est tout autre : le premier était donc moins mauvais que le second.

Le conservatisme politique du gouvernement du 24 mai

est aussi suspect que son catholicisme libéral. Les hommes de ce gouvernement sont de faux conservateurs, autant que de faux catholiques. Que veulent-ils conserver, en effet? L'ancien régime, avec ses privilèges pour la noblesse, avec ses idées monarchiques, avec son goût des places rentées par l'État, avec la double féodalité du sang et de l'argent. De tels hommes, il est vrai, sont assez habiles pour parler de l'ordre moral et pour se donner comme ses défenseurs. Mais l'ordre moral n'est qu'un mot sur leurs lèvres. Qu'y a-t-il de moral dans cette triple coalition, où l'on voit les légitimistes, avec leur drapeau blanc, donner la main aux admirateurs de l'assassinat du duc d'Enghien et aux historiographes de la duchesse de Berry; les orléanistes embrasser les légitimistes, qui les traitent de révolutionnaires et de traîtres; les bonapartistes rendre hommage à ceux qui maudissent la révolution de 1789 et qui se disent les héritiers des droits de Louis XVI? Que dire de ce ton de Basile avec lequel on affirme la république, quand on rêve de l'étouffer? Que dire de cette manière d'invoquer la légalité, quand on ourdit dans le secret, sinon le coup d'État de la violence, du moins le coup d'État de la perfidie? Tout cela est-il moral? Si encore une telle coalition pouvait conduire la France à la paix, à l'ordre, à la liberté! Mais non. Elle ne peut que la conduire à la guerre civile; car les trois candidats au trône veulent y arriver, l'un à l'exclusion des deux autres, exclusion qui ne peut se faire que violemment, à main armée. Si encore cette coalition n'employait pour sa défense que des moyens honnêtes! Mais non. Ici, c'est le mensonge et la calomnie contre le parti républicain, que l'on veut à tout prix faire passer pour démagogique et communard, quand ce parti est celui qui donne les plus beaux exemples de calme, de respect de la légalité, de patriotisme, de dévouement aux intérêts du pays; là, c'est le favoritisme

le plus criant, au profit des compères et amis, à qui l'on distribue toutes les places et tous les honneurs. Le mot de M. Thiers à M. de Broglie, le 24 mai, restera : « Votre grand-père en eût rougi! » Oui, tous les hommes d'honneur qui ont encore souci de la France rougissent du spectacle qu'ils ont sous les yeux. Rome, conduite par les jésuites, bénit, il est vrai, tous ces honteux agissements, parce qu'elle espère en tirer son profit. Mais la bénédiction de Rome n'a pas encore la vertu de changer en bien ce qui est mal. C'est le cas de dire, avec Channing, que la politique est devenue un mot déshonoré. A quelle indignation son âme élevée ne se laisserait-elle pas aller, s'il voyait la religion devenir l'instrument d'une telle politique, lui qui voulait que la politique travaillât à exalter dans l'homme l'élément spirituel! O Channing, du haut du ciel, où nous aimons à croire que tu reposes dans le sein de Dieu, aie pitié de la France, prie pour elle, afin qu'elle ait le courage de couper ce chancre du jésuitisme et du romanisme qui la ronge, de se tourner enfin vers le vrai Christ qu'elle a si complétement méconnu, et d'entrer généreusement dans les voies de l'instruction, de la liberté et de la justice!

XXXV

COMMENT, EN FRANCE, L'ESPRIT DYNASTIQUE ÉTOUFFE L'ESPRIT NATIONAL

Une dynastie peut être un bienfait pour une nation, quand elle sait s'identifier avec cette nation; mais elle n'est plus qu'un fléau et un élément de ruine, quand, au lieu de s'identifier avec la nation, elle force celle-ci à s'identifier avec elle. Dans l'ordre normal, c'est, en effet, la dynastie qui existe pour la nation, et non la nation pour la dynastie. Tant que l'esprit dynastique ne forme avec l'esprit national qu'un seul et même esprit, dynastie et nation se trouvent dans les conditions de la vie et de la prospérité. Mais, au contraire, dès que l'esprit dynastique vient à se distinguer de l'esprit national, à plus forte raison dès qu'il entre en lutte avec lui, et qu'il cherche à le subordonner et même à le supplanter, il n'y a pas de nation qui puisse sortir victorieuse d'un tel duel sans rompre énergiquement avec l'esprit dynastique. Ces quelques vérités de bon sens trouvent partout dans l'histoire une éclatante confirmation. Ce sont elles qui nous permettent de juger avec exactitude la situation actuelle de la France.

D'abord, le seul fait que trois dynasties se disputent le gouvernement de la France, introduit entre l'esprit dynastique et l'esprit national une distinction et même une scission profonde. Si ces trois dynasties étaient tant soit peu nationales, elles chercheraient à s'effacer devant la nation, et ne heurteraient en rien la volonté nationale. Or, que font les légitimistes, les orléanistes, les bonapartistes? Précisément le contraire. En effet, ils n'ont tous qu'un but : forcer la nation à venir à eux, à prendre en main leurs propres intérêts dynastiques, à leur sacrifier sa tranquillité, son or et même sa vie; car il est parfaitement évident que si la nation se prononçait en faveur de l'une de ces trois dynasties, les deux autres s'insurgeraient immédiatement contre la volonté nationale pour détrôner leur rivale. Cette insurrection des deux dynasties coalisées contre la dynastie régnante, amènerait infailliblement et à courte échéance une guerre civile, qui serait d'autant plus générale et d'autant plus terrible, que tout le parti républicain y prendrait part. Ce sont là des choses manifestes, qui sautent aux yeux des monarchistes eux-mêmes. Dès lors, ni légitimistes, ni orléanistes, ni bonapartistes, ne peuvent éviter le reproche de placer l'esprit dynastique au-dessus de l'esprit national, et par conséquent de travailler, de fait, bon gré mal gré, à la décadence et à la ruine de leur pays.

Voilà pourquoi tous les Français vraiment patriotes et vraiment nationaux deviennent en ce moment de plus en plus *antidynastiques*. Ce résultat est d'une portée immense pour l'avenir du pays. Tout homme de sens pratique, aimant l'ordre, la paix, et trouvant par l'ordre et la paix la prospérité morale, intellectuelle et matérielle du pays, comprend très-bien que, là où trois dynasties se combattent, la royauté devient impossible; que, tant que la dynastie est une, elle

peut aisément être nationale; mais que, du moment qu'elle est multiple, elle devient oppressive, trouble l'ordre, développe l'esprit de parti, fomente les haines, ourdit des intrigues, complote dans le secret, en un mot, disloque l'unité nationale, et par conséquent compromet à la fois la vie de la nation et la cause de la royauté. Nous le répétons, le nombre des Français qui pensent de la sorte est immense, parce que la France est, en immense majorité, conservatrice. Voilà donc la véritable situation. L'esprit national et l'esprit conservateur tuent, en ce moment, l'esprit dynastique.

Cela est si vrai, que les campagnes elles-mêmes, malgré tous les défauts de leur trop faible éducation politique, se détachent de plus en plus de la « famille régnante », à laquelle elles avaient pu, jusque-là, vouloir rester fidèles. En Bretagne, le drapeau blanc n'est plus guère connu, et quand Henri V déclare qu'il ne veut pas, en France, d'autre drapeau national que celui-là, il montre trop clairement qu'il n'a pas d'autre esprit national que son propre esprit dynastique. Il ne pouvait pas mieux se ruiner, même en Bretagne, qu'en combattant le drapeau tricolore. Dans le centre-nord, où, jusqu'à présent, les orléanistes avaient compté le plus de partisans, se manifeste la même impopularité. De même que Henri V s'est enseveli dans son drapeau blanc, ainsi les princes d'Orléans se sont ensevelis dans leur coffre-fort. Les dernières réclamations qu'ils ont faites de leurs biens si vivement contestés, dans un moment où tout vrai Français prenait sur sa propre bourse pour concourir efficacement à la libération du territoire et au payement de la dette nationale, ont achevé de détruire leur ancienne popularité dans les esprits les mieux disposés. Si le Français national et conservateur ne veut plus de Henri V, parce qu'il ne veut plus du drapeau blanc de celui-ci et des

idées creuses, vieillottes, usées, qu'il représente, il ne veut pas davantage des princes d'Orléans, qui, loin d'envisager la couronne royale comme une affaire de dévouement envers la France, ne semblent l'envisager que comme un moyen de réaliser « une bonne affaire » pour leur propre famille. Chez Henri V, spéculation théorique et vaine, bonne pour des temps qui ne sont plus; chez les princes d'Orléans, spéculation purement financière. Là, ineptie; ici, cupidité; partout, égoïsme antinational et exclusivement dynastique. Il en est de même chez les bonapartistes : l'évidence ici dispense de la preuve.

Ce qui achève de discréditer les causes dynastiques, c'est la conduite pitoyable de la Chambre, dont la majorité ne cherche que la restauration de la « famille régnante » de son choix, dans le but d'obtenir d'elle tel ministère, ou telle place, ou tel revenu. Pauvre France! On l'aime encore comme moyen de parvenir à la richesse et aux honneurs, mais on ne se soucie plus guère d'elle comme nation. La preuve en est dans l'entêtement avec lequel les partis monarchiques ne veulent pas entendre parler de la France sans la dynastie qu'ils revendiquent avant tout. Selon eux, la France tranquille, satisfaite, prospère, cesse d'être la France, si elle est républicaine; ils préfèrent une France agitée, bouleversée, ensanglantée, appauvrie, sans crédit, huée, conspuée, pourvu qu'elle soit ou légitimiste, ou orléaniste, ou bonapartiste. Tel est l'esprit qui anime et qui conduit la droite de l'Assemblée. Tout le monde le sait. C'est ce qui fait que tout le monde impartial et patriote prend, non pas en pitié, mais en dégoût, ceux qui osent s'appeler ses sauveurs. Plus ces gens-là aiment leur dynastie, plus le pays devient antidynastique. Les républicains, loin d'avoir à craindre quoi que ce soit des intrigues, des menaces, des complots des partis dynastiques, n'ont

qu'à en profiter. Les partis dynastiques, par leur maladresse et leur mesquinerie, par leur oubli du véritable patriotisme, auront plus fait pour consolider la république en France, que les républicains les plus intelligents et les plus sincères n'auraient pu faire. A la vérité, les chinoiseries des monarchistes fatiguent les esprits qui restent toujours français; mais, tout en fatiguant, elles éclairent, elles montrent dans quel rang, des monarchistes ou des républicains, sont les véritables amis de la France. Grâce à Dieu, il n'y a pas à s'y tromper. Chaque fois que le pays a été troublé, en ces derniers temps, ce n'est pas le républicanisme qui l'a troublé, mais le monarchisme des partis dynastiques.

Toutes les fois, en effet, que le pays a voulu réorganiser quelque chose, corriger quelque abus, améliorer certaines institutions, qui l'en a empêché, sinon encore les partis dynastiques? Ceux-ci ont donc beau s'appuyer sur le clergé. Cet appui n'est pas fort; car le clergé a autant besoin des partis monarchiques pour vivre, que ceux-ci ont besoin de lui pour se maintenir. On n'étaye pas un mur croulant avec du bois vermoulu. La chute des uns et des autres n'est donc plus qu'une question de temps. Et, comme on ne saurait être antidynastique sans être républicain, il en résulte que c'est la république qui héritera des dépouilles de la monarchie, bien que ce soient les divisions dynastiques qui aient le plus contribué à tuer celle-ci. Assurément, la France n'est pas encore républicaine par intelligence des principes républicains, mais elle l'est déjà par intelligence des inconvénients dynastiques. Cela suffit pour l'heure actuelle. Les partis dynastiques n'auraient qu'un moyen d'être plus forts que la république, ce serait de s'unir réellement entre eux, pour la frapper d'un coup commun; mais les choses sont telles, qu'une telle union et un tel accord sont absolument impos-

sibles : car, de fait, les partis dynastiques se jalousent et se détestent entre eux beaucoup plus encore qu'ils ne jalousent et ne détestent la république. Il n'y a de possible entre eux que l'union de la haine; or, cette union ne peut jamais être que passagère et impuissante.

XXXVI

RÉFLEXIONS MORALES SUR LE 24 MAI 1873

Les événements politiques qui ont immédiatement précédé et suivi le 24 mai 1873, fournissent une intéressante matière à la réflexion morale. Si la politique est souvent comparée à une personne qui fait grand bruit, ce bruit n'est pas un bruit vain pour toutes les oreilles. Dans les cris confus des partis, dans le choc des passions politiques, on peut entendre souvent des voix qui instruisent.

Un des grands maux de la France, c'est la peur. Cette nation, si chevaleresque autrefois, est maintenant sujette à la panique. C'est la panique, en effet, qui, dans les circonstances difficiles, la pousse dans les bras d'un sauveur. Depuis 1789, la France n'aime pas autrement les rois. Quand elle est sans crainte et que tout va à son gré, elle les hait et cherche à les renverser; mais, dès qu'elle aperçoit quelque spectre, réel ou factice, devant ses yeux, elle les invoque comme des libérateurs indispensables. Ingouvernable par suite de sa légèreté et de ses caprices, elle ne peut se passer d'être gouvernée. Son amour de la liberté la pousse à la république; mais sa paresse, cette paresse qui fait qu'elle ne sait pas se donner la peine de se gouverner elle-

même, la ramène sans cesse à la monarchie. Dès qu'elle sent le joug d'un monarque quelconque, elle le brise; et, dès qu'elle ne le sent plus, il lui semble que c'est son appui nécessaire qui lui manque, et, par peur de tomber dans le vide, elle se crée un maître qui la soutienne. Quand elle est en royauté, elle crie à la tyrannie et réclame la démocratie; et, à peine a-t-elle, au nom de la démocratie, institué la république, que la peur de la démagogie lui monte à la tête, et que, pour éviter les abîmes imaginaires qu'elle creuse dans sa pensée affolée, elle supplie le ciel et la terre de lui envoyer le juste qui doit la préserver de l'hydre et la conduire là où coulent le lait et le miel. Si elle est sous le régime de la centralisation, elle a peur des inconvénients qui y sont attachés, et réclame la décentralisation; mais, à peine la décentralisation a-t-elle commencé, qu'elle croit entrevoir le fédéralisme, et à travers le fédéralisme la Commune, et à travers la Commune le pétrole; et aussitôt, s'élançant à l'extrême opposé de toute la force que lui donne sa peur, elle arrive d'un bond dans l'absolutisme césarien. César! Quand il est là, c'est un monstre, et elle bénit de tout son cœur le héros qui la délivre de sa présence; mais, à peine est-il parti, qu'elle le regrette comme on regrette l'exilé, et qu'elle maudit de toute sa haine l'aventurier qui a osé l'en priver. Chose triste à dire! ce sont surtout les citoyens qu'on appelle « les honnêtes gens », qui ne sont plus citoyens et ne savent plus ce que c'est que le civisme et le dévouement à la patrie. On l'a vu le lendemain du 27 avril 1873. A peine Paris avait-il élu par 180000 voix M. Barodet pour son député, que les susdits « honnêtes gens », saisis de frayeur, se préparaient à passer la frontière au moindre bruit. De vrais citoyens, de simples patriotes, ayant conscience de leurs devoirs, auraient dit : « S'il y a péril pour la patrie, restons et combattons pour la cause du bien. » Mais les

« honnêtes gens » dont nous parlons disaient tout bas : « Il y a péril, fuyons; ce qui nous importe, ce n'est pas de sauver le pays, c'est de sauver la caisse. »

Le dévouement à la caisse est malheureusement celui qui, trop généralement, prime tous les autres. Jusque parmi les hommes d'intelligence et de distinction, c'est à travers la question financière que l'on considère toutes les autres, même la question politique, même la question sociale, même la question religieuse. Dans la classe inférieure, la peur de manquer du nécessaire est le critérium à la lumière duquel se juge tout le reste; et, dans la classe dite supérieure, la peur de manquer du superflu est encore plus intense, plus vive, plus impérieuse. De là cet amour effréné des places officielles qui assurent une vie facile; de là cet attachement aux dynasties royales, qui ont plus besoin de *créatures à gages* qu'une république dont le président changerait tous les quatre ou cinq ans; de là cette disposition trop fréquente à tout sacrifier, même la conscience, même l'honneur, même les convictions les plus chères, à ce que l'on appelle la fortune, cette fortune avec laquelle, en France, il est si facile de se faire aduler, de tromper ainsi la foule des naïfs, et d'arriver par ce grossier décorum à l'estime publique! Que d'individus qui, attristés de la chute de M. Thiers, convaincus au fond que cette chute était politiquement contraire aux intérêts du pays, ont cependant spéculé sur cette chute, le 26 mai, pour mettre les rentes en hausse à la Bourse et pour se faire un gain du malheur même de leur pays!

Dans un tel milieu, il n'est pas étonnant que la moralité publique soit à peu près méconnue. Aussi a-t-on vu s'étaler la plus immorale des coalitions, celle des trois partis monarchiques, pour renverser le gouvernement qui, quoique défectueux, était encore relativement le meilleur. Si du moins ces trois partis monarchiques avaient eu pour eux la

majorité du pays! Si encore ils avaient eu des principes communs, qui leur permissent d'établir pacifiquement une sage monarchie! Mais non. Ces trois partis n'ont de commun que leur haine de la république et leur désir d'arriver au trône par l'exclusion les uns des autres. Ils savent qu'après avoir fait une première révolution pour renverser la république, ils devront en faire une seconde pour donner le sceptre à l'un des trois prétendants. Ils savent que ces deux révolutions peuvent faire couler des torrents de sang, et qu'en tout cas elles suspendront le cours des affaires, amèneront la misère, le désordre, la crise. N'importe! Leurs passions l'emportent sur toute considération politique et morale. Le sentiment des traditions domestiques n'est même pas respecté, et l'on peut voir les partisans du drapeau blanc pactiser avec les hommes qui ont juré de ne le laisser jamais flotter sur la France; les adversaires du coup d'État du 2 décembre invoquer la protection des auteurs de ce même coup d'État; les défenseurs de Louis XVI donner la main aux descendants de ceux qui ont applaudi sa mort; pareillement les défenseurs du duc d'Enghien s'unir au parti qui l'a fusillé!

Quelquefois les gens vicieux ont bon cœur. Ici, il n'en est rien, on ignore la gratitude, on ne connaît que la haine, haine dissimulée, il est vrai, sous les dehors de l'hypocrisie, mais haine profonde. C'est le 24 mai 1871 que M. Thiers a vaincu la Commune incendiaire de Paris; c'est le 24 mai 1873 que les partis monarchiques l'ont chassé du pouvoir, sous prétexte qu'il conduisait, non-seulement Paris, mais la France entière, à la Commune! On pouvait du moins choisir un autre prétexte et accuser franchement ses desseins antirépublicains. Mais non. On n'a pas même eu le courage d'avouer son but et ses sympathies. Certes, ce n'est pas nous qui nous faisons illusion sur les défauts de

la politique de M. Thiers; nous les avons signalés, ici même, en termes suffisamment sévères; mais du moins fallait-il corriger et non renverser, conserver ce qui était bon et non accroître ce qui est devenu mal; du moins fallait-il ne pas calomnier, et même respecter l'homme qui a su empêcher la guerre civile, assurer le payement de la dette nationale et la libération du territoire.

Ce n'est pas tout. M. Veuillot, le saint du parti, le croyant modèle, le juste typique, a l'impudence de s'élever contre le maréchal de Mac-Mahon, parce que celui-ci déclare au pays qu'il regarde la majorité de l'Assemblée comme souveraine. Et si demain la majorité de l'Assemblée est contre nous! s'écrie avec stupeur M. Veuillot. Oubliez-vous donc, maréchal, que nous n'avons qu'une majorité d'une vingtaine de voix? Qu'est-ce que cela dans une Assemblée de plus de sept cents députés? Non, non, maréchal, vous ne devez pas vous inspirer de l'équipage, vous devez supposer qu'il s'inspirera de vous, alors même qu'il serait en majorité contre vous! Puisque vous êtes pour nous, c'est-à-dire pour la curie romaine, pour les jésuites, pour Lourdes, pour la cause des cierges qui brûlent devant les vierges noires, et aussi pour ma boutique à moi, évidemment vous êtes la raison même : dès lors, quiconque est contre vous, a tort, et toute majorité qui ne pense pas comme vous, c'est-à-dire comme nous, doit être sabrée à la Chambre et dans le pays. Tel est le discours tenu par M. Veuillot au maréchal de Mac-Mahon le 28 mai 1873. Réclamer la liberté pour arriver au pouvoir, puis se servir du pouvoir pour écraser la liberté, voilà le programme sacrosaint, l'Évangile des catholiques romains de France. Malheureusement, il faut avouer qu'ils ne sont que logiques avec les enseignements du *Syllabus*.

Mais, si les derniers événements politiques de la France

sont la plupart remplis d'aussi hideux scandales, il en est quelques-uns qui édifient et qui consolent. Les républicains, même radicaux, comme s'ils avaient mûri leurs pensées à la vue des fautes des monarchistes, ont fait trois déclarations d'une extrême importance. D'abord, ils ont déclaré, par l'organe de M. Gambetta, qu'ils répudiaient la démagogie, et que, s'ils professaient le radicalisme républicain, ils entendaient par radicalisme la saine démocratie; en sorte que, selon eux, république radicale ne signifie pas autre chose que république démocratique, par opposition à cette république faussement conservatrice qui, sous le nom de république conservatrice, conserve tous les abus de la monarchie, sans en garder les avantages. Ensuite, ils se sont affirmés partisans de la grande Révolution française, mais ils ont nié qu'ils fussent des révolutionnaires, et ils ont condamné ces révolutions violentes, non préparées, qui renversent le bien et ne réforment pas l'abus. Enfin, au lendemain du 24 mai, ils ont non-seulement pratiqué le calme et maintenu l'ordre, mais ils ont encore arboré le drapeau de la légalité. Oui, ils feront aux partis monarchiques, honteusement coalisés, une opposition irréconciliable; oui, ils défendront la république énergiquement. Mais leurs moyens d'action et d'attaque seront toujours ceux de la légalité. Cette triple déclaration a déjà eu et aura de plus en plus une immense portée dans tout le pays. Tout homme de bonne foi distingue maintenant de quel côté sont l'ordre et le patriotisme, et de quel côté le désordre et l'esprit de parti.

La chute de M. Thiers a provoqué une réflexion qui est comprise par les intelligences les plus ordinaires. Quand un roi ou un empereur est renversé du trône, c'est la guerre civile, le sang dans les rues, l'insurrection de tous les autres partis dynastiques, l'indiscipline et le prétorianisme dans l'armée, et le trouble dans toutes les autres

classes de la société. Au contraire, quand c'est le président d'une république vraiment démocratique qui est remplacé par un autre, c'est une simple élection à faire, à l'heure de la promenade, le dimanche : et tout reste en ordre et en paix. Cette réflexion, qui évidemment ne s'applique que très-rarement, là où il n'y a qu'une seule dynastie et un seul héritier royal, est d'une extrême justesse pour la France, où trois dynasties sont en face l'une de l'autre, et même aux prises entre elles.

Nous ne savons si la république finira par s'implanter en France; mais, certainement, si les monarchistes veulent la rendre impossible, qu'ils changent leurs armes et leurs procédés, et surtout qu'ils n'écrivent plus de circulaires comme celles de MM. Beulé et Pascal, qui resteront des modèles du genre!

XXXVII

LA RÉACTION MONARCHICO-CLÉRICALE

Pourquoi la France est-elle toujours au lendemain ou à la veille d'une révolution? C'est qu'il y a dans la nation deux nations, chacune ayant son idéal de gouvernement, ses lois, ses chefs et son mode d'administration : l'une, marchant en avant, aspirant au progrès par des réformes réelles, et réclamant la liberté avec la république; l'autre, revenant en arrière, opérant la réaction et réclamant la monarchie avec toutes ses conséquences. Le duel entre ces deux parties de la France est un duel à mort. Quelques hommes disposés à la conciliation auraient voulu mettre la paix entre les combattants, en les déterminant à se faire mutuellement des concessions. Ils n'ont pas été entendus. Les passions sont trop vives pour que l'on se contente de compromis et d'expédients; on veut une solution basée sur des principes. Les républicains veulent la solution républicaine, basée sur des principes républicains; les monarchistes réclament, au contraire, la solution monarchique, basée sur des principes monarchiques. Les politiques qui voulaient soit une république monarchique, soit une monarchie républicaine, semblent de plus en plus destinés à l'échec et à l'impuissance, malgré la prorogation septennale des pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon. On accepte volontiers leurs services quand ces deux partis fatigués éprouvent le besoin de se reposer de leurs

luttes, de renouveler leurs munitions et de réparer leurs armes brisées; mais, dès qu'on est prêt pour de nouvelles batailles, vite on renverse les hommes qui ne se disent ni républicains ni monarchistes, et l'on recommence la guerre jusqu'à nouvelle extinction.

Depuis le 24 mai, la guerre est déclarée par la France monarchique à la France républicaine. Ce sont toutes les infamies de la guerre civile, sauf l'effusion du sang. Quel en sera le résultat? Au lieu de chercher à l'apercevoir dans l'avenir, il est plus sûr de l'étudier dans le passé : car les circonstances actuelles sont plus anciennes qu'elles ne paraissent. Ceux-là seuls qui ignorent l'histoire peuvent s'étonner même de l'imprévu.

Assurément, on pourrait retracer plus d'une analogieentre l'époque présente et celle qui a suivi la révocation de l'édit de Nantes. Mais n'allons pas si loin; arrêtons-nous à la Restauration. En 1818, Chateaubriand disait : « La légitimité politique amène de force la légitimité religieuse. » Aujourd'hui, il est mieux de dire : « La légitimité religieuse amène de force la légitimité politique. »

C'est en effet l'attachement au pape-roi qui a amené le concile du Vatican, et ce sont les nouveaux dogmes du Vatican, corroborés par le *Syllabus*, qui ont amené la recrudescence de légitimité politique dans laquelle la France s'agite aujourd'hui. De même que la légitimité politique d'aujourd'hui consiste à rester fidèle avant tout au roi, et non pas avant tout à la France, ainsi la légitimité religieuse consiste aujourd'hui à rester fidèle avant tout au pape, et non pas avant tout à l'Église. Si les évêques français d'aujourd'hui avaient continué à mettre, comme ceux d'autrefois, l'Église au-dessus du pape, ils n'auraient pas éprouvé le besoin de se rallier au parti politique qui place le roi au-dessus de la France. Mais, depuis qu'ils professent que l'Église doit obéir

au pape, qu'elle doit le servir, et que, lui étant inférieure, elle est faite pour lui, il est tout naturel qu'ils fassent cause commune avec les politiques qui disent que la France est pour le roi, et qu'étant pour lui, elle doit être gouvernée par lui, dans son intérêt à lui. On le voit, ces deux légitimités s'appellent logiquement. Il était impossible que le clergé français, en devenant infaillibiliste et ultramontain, ne devînt pas en même temps légitimiste en politique. Pie IX infaillible exige Henri V. Un roi orléaniste ou bonapartiste, qui n'arborerait pas le drapeau du droit divin, serait un contre-sens et un ennemi pour tout catholique romain qui veut être logique avec ses nouveaux principes religieux. Voilà pourquoi les catholiques romains d'aujourd'hui détestent si profondément la république et même la simple monarchie parlementaire, et voilà pourquoi également les vrais républicains doivent politiquement combattre le catholicisme romain. On a dit de l'Église qu'elle peut se concilier avec tous les genres de gouvernement : c'est exact s'il s'agit de l'Église véritable, réellement catholique ; mais c'est faux s'il s'agit de l'Église romaine actuelle. L'Église romaine actuelle ne peut vivre qu'avec un gouvernement réactionnaire et antiprogressiste. Ennemie de la liberté, comment pourrait-elle se concilier sérieusement et sincèrement avec un gouvernement libéral, soit parlementaire, soit républicain? Cela n'est pas possible. Par cela même que dans l'Église romaine actuelle il n'y a plus qu'un homme, qui est à lui seul la règle infaillible de la doctrine et le dépositaire absolu de la puissance, il faut nécessairement que cette Église condamne tout gouvernement qui n'est pas absolu. Elle le dit, du reste, d'une manière aussi explicite que possible; et les orléanistes qui essayent de faire leur cour au clergé, tout en affectant leurs principes parlementaires, sont d'une naïveté qui se comprend difficilement.

Les républicains ne s'illusionnent pas et ils ont raison.

Dès lors, rien de plus facile que de comprendre l'alliance actuelle du légitimisme et de l'ultramontanisme. Déjà, sous la Restauration, cette alliance a eu lieu, et dans des circonstances moins défavorables qu'aujourd'hui. A cette époque, Lamennais disait : « La société civile ne subsiste que parce qu'elle est avant tout société religieuse, et si les gouvernements ne s'unissent pas étroitement à l'Église, il ne restera pas en Europe un seul trône debout. » Ne dirait-on pas que c'est M. Veuillot qui parle? A cette même époque, la congrégation était toute-puissante, comme aujourd'hui les jésuites; ce qui ne l'empêchait pas de se plaindre, comme si l'Église n'eût rien été dans l'État. M. de Bonald demandait qu'on restituât au clergé les registres de l'état civil et qu'on rétablît les trois ordres; il voulait même que l'on fît à l'Église une dotation en biens-fonds, afin que du rang de « servage » elle fût élevée à celui de « propriétaire ». M. de Genoude enseignait que l'État doit faire servir son autorité à l'observation des conciles : c'était sa façon de comprendre la liberté des cultes. Çà et là, il est vrai, on entendait quelques voix disparates, par exemple, M. Odilon Barrot. Ce publiciste, qui est mort en sanctionnant au conseil d'État les décisions les plus ultramontaines, s'écriait en 1817 : « Oui, la loi est athée, et elle doit l'être. » Mais ce n'était là qu'une opposition qui semblait impuissante, et contre laquelle l'union du trône et de l'autel paraissait devoir éternellement prévaloir.

Cependant cette belle union a été brisée ! Le libéralisme, le mouvement ascensionnel de la pensée publique, le besoin de progrès, ont renversé le légitimisme politique. Grâce à l'esprit de parti et à la confusion des idées, l'ultramontanisme, véritable légitimisme religieux, a réussi à multiplier ses adeptes. L'empire, qui, après la naissance du prince im-

périal, avait intérêt à se transformer en légitimisme bonapartiste et ultramontain, favorisa l'ultramontanisme, des progrès duquel il espérait bénéficier. Il a eu pour lui l'argent, les places influentes, le prestige même d'une certaine gloire. Néanmoins, malgré tous ces avantages, si considérables aux yeux d'une population légère et superficielle, tout cet échafaudage mal joint, tout cet édifice de fausses briques mal cimentées, s'est écroulé. Qu'adviendra-t-il de l'union qui essaye de se consommer de nouveau aujourd'hui? Il ne faut pas être un grand prophète pour annoncer que dans peu de temps on dira d'elle ce que M. de Pradt a dit de la Restauration : « La Restauration a créé l'hypocrisie; elle en a fait une loi, un masque. Elle a placé la religion dans les missionnaires, les ignorantins, et finalement dans les jésuites; elle a dégradé le clergé en le poussant à une exagération de bigoterie, d'intolérance, d'inimitié ouverte et déclarée contre l'esprit humain et ses progrès. Elle s'est ainsi rendue une conspiration permanente contre le catholicisme. » Il en sera de même de la coalition monarchico-cléricale d'aujourd'hui. Elle a beau se dire cléricale, voire même catholique : les hommes clairvoyants savent suffisamment que, par son romanisme, elle est en conspiration permanente contre le véritable catholicisme. Elle a beau se dire patriotique : on sait également que, par son monarchisme, elle est un péril pour la France. Les sincères amis de la science, du progrès et de la liberté ne se laissent pas prendre par les beaux mots d' « ordre moral », qui sont sans cesse sur les lèvres des hommes de la coalition du 24 mai. C'est en vain qu'on leur propose la religion brevetée des ultramontains, avec garantie du gouvernement: ils n'ont plus confiance dans ces sortes de brevets et de garanties. C'est en vain qu'on leur recommande ce fameux conservatisme qui doit régénérer la

France en aplanissant les voies à un sauveur : ils connaissent maintenant, après expérience faite, la théorie des sauveurs politiques, et ils détournent la tête avec dégoût.

Les rusés sceptiques de la coalition disent aujourd'hui encore, comme au temps de la Restauration : « Le gouvernement se fait jésuite pour que les jésuites ne se fassent pas gouvernement. » Misérable jeu de mots, qui ne peut être mis en avant que par des roués ou des dupes, et qui ne gagnera à la cause des sauveurs aucun esprit sérieux. Les jésuites sont plus habiles que ceux qui veulent les faire servir à leurs desseins : ils ont joué M. Thiers et M. Jules Simon; après avoir tiré d'eux tout ce qu'ils pouvaient en attendre, ils les ont mis au rebut; et ils traiteront ainsi tous les habiles qui prétendent les exploiter, et tous les peureux qui n'osent pas les faire rentrer dans le droit commun. C'est précisément dans cette issue inévitable que gît l'espoir des amis du progrès : car le ministère actuel est fatalement lié aux jésuites et aux ultramontains; il n'a reçu la vie que d'eux, et, s'il était tenté de se retourner contre ses auteurs, il serait immédiatement condamné à périr. Donc, le gouvernement actuel ne peut pas ne pas être clérical. Or, comme l'a dit avec justesse M. Gambetta dans un de ses discours, s'il y a en France un cri unanime, « c'est le cri de révolte contre le cléricalisme; car le cléricalisme c'est le retour de la France vers l'ancien régime, et la France a rejeté l'ancien régime avec horreur et pour toujours. »

Les coalisés d'aujourd'hui ont donc beau vêtir des habits nouveaux, ce ne sont que d'anciens revenants, déjà connus par leur impuissance. En France, plus il y a de changements politiques, plus c'est toujours la même chose. La première Restauration est tombée, la seconde tombera également. Donc tristesse aujourd'hui, mais espérance pour demain. Ce n'est point une rêverie, c'est une leçon d'histoire.

XXXVIII

LE PROGRAMME DU GOUVERNEMENT DE L'« ORDRE MORAL »

Enfin, le voici donc, ce fameux programme du gouvernement de l'*ordre moral* et de la *ligue des gens de bien!* On comprend que la plupart des membres du centre droit se taisent par suite du manque de précision dans les idées, et que M. le duc de Broglie s'enveloppe par diplomatie d'un silence non moins profond. Cependant la France n'aime pas le mutisme; il fallait absolument, pour ne pas se rendre tout à fait impossible, que le centre droit et le cabinet de Broglie exprimassent indirectement leurs intentions. C'est M. G.-A. Heinrich, doyen de la faculté des lettres de Lyon, qui a assumé cette tâche, dans l'ouvrage publié sous ce titre : *la France, l'étranger et les partis*, chez l'imprimeur Plon. Assurément, il serait difficile de prouver le caractère officiel de cet ouvrage. Mais, si l'on réfléchit que M. G.-A. Heinrich est un des principaux écrivains du *Français*, un des hommes les plus dévoués à la coterie de ce journal officieux, coterie qui représente le cléricalisme tempéré par le respect humain, et qui est actuellement menée en politique par MM. de Broglie et Buffet, on s'apercevra bien vite de son caractère officieux.

Cet ouvrage est très-habilement composé. M. G.-A. Hein-

rich n'y flatte pas la France. Il préfère lui parler avec ce ton sévère que Fichte employa envers la Prusse en 1808. On dirait un moraliste indépendant qui n'a d'autre parti que lui-même, qui parle pour être utile et non pour plaire, et qui, au lieu d'injurier ses adversaires à la façon de M. Veuillot, raisonne et discute avec eux. M. G.-A. Heinrich ne flatte pas plus les partis qu'il ne flatte la France et qu'il ne flatte l'étranger. Il a admirablement saisi le ton de l'homme qui affirme avec bonne foi quand il en a, ou qui veut y faire croire quand il n'en a pas [1]. Cet ouvrage est certainement ce que le parti du gouvernement du 24 mai a écrit de mieux pour expliquer sa politique et pour essayer de la faire passer pour rationnelle, honnête et utile.

Dans les premiers chapitres, l'auteur affecte une grande modération, il semble tout à fait désintéressé, il n'a que des demi-affirmations, il ne parle de ses idées de prédilection qu'en termes voilés. Veut-il, par exemple, insinuer à son lecteur que la France doit être royaliste et dynastique, il dit d'abord que, sous le rapport moral, la Prusse de 1808 était dans une situation bien préférable à celle de la France de 1871, et il en donne ensuite la raison suivante : « La Prusse en 1808 avait une *dynastie*, autour de laquelle la nation se ralliait sans arrière-pensée; les malheurs du *roi* n'avaient fait que resserrer plus fortement les liens qui l'unissaient à *son* peuple [2]. » Quelle timidité dans le ton ! On reconnaît bien là le disciple de l'école jésuitique. Mais peu à peu ce ton se fortifie, l'idée prend de la consistance, et finalement on conclut en faveur de la monarchie et du cléricalisme.

1. Voy. pages 31-32, 59, 73-75.
2. Page 8.

En politique, M. G.-A. Heinrich se pique d'être libéral ! Il admire même 1789 ! C'est en quoi il diffère de l'école de l'*Univers*. Mais c'est là une différence de forme et de langage plutôt qu'une différence de fond et d'idée. — En effet, s'il admire 1789, c'est qu'il y découvre la monarchie [1]. — S'il accepte le droit des majorités, c'est plutôt parce que ce droit lui est utile aujourd'hui; en conscience, il n'en fait pas grand cas. « Les majorités, dit-il, se forment le plus souvent sous l'influence des intérêts et des passions, qui sont choses variables et mobiles, tandis que la morale est éternelle [2]. » La majorité du 24 mai ne peut que lui donner raison. — S'il accepte la république, c'est à deux conditions : d'abord, qu'elle sera la république des conservateurs, c'est-à-dire, selon lui, des monarchistes; ensuite, qu'elle ne sera que provisoire. Il ne veut pas de tentative prématurée contre la république, persuadé que cette tentative diviserait le parti conservateur, et qu'elle amènerait au bout de peu de jours le triomphe du radicalisme. Selon M.-G. A. Heinrich, il faut patienter et user d'une grande prudence [3].

Mais enfin cette patience aura un terme. Viendra un jour où l'on pourra poser et résoudre la question de la constitution définitive. Nous entrons donc dans le cœur même du programme.

Pour M.-G. A. Heinrich, comme pour M. de Broglie et consorts, il n'y a pas de différence essentielle entre la gauche de la Chambre et le radicalisme : la première n'est que l'avant-garde du second. Aux yeux de ces messieurs, la démocratie aboutit nécessairement au césarisme [4]; et,

1. Page 73.
2. Page 86.
3. Page 457.
4. Page 460.

malgré la coalition du 24 mai, il fait profession de détester le césarisme ! Les bonapartistes seront d'autant moins flattés de cette déclaration, que M. G.-A. Heinrich dit expressément : « Les quelques voix bonapartistes dont l'adjonction à la majorité a décidé le vote du 24 mai, ne peuvent pas être considérées comme des alliées fidèles [1]. » C'est sous l'empire de cette confusion du républicanisme et du radicalisme, que M. G.-A. Heinrich dénature absolument le caractère des élections du 27 avril et du 11 mai 1873 [2], et qu'il essaye de discréditer M. Thiers par ces paroles : « Les honnêtes gens étaient effrayés du résultat sinistre des complaisances de M. Thiers pour la gauche [3]. »

Toutefois, ce n'est là que le côté négatif du programme. En voici le côté positif.

Avant tout, il s'agit de rétablir la monarchie traditionnelle, et par conséquent légitime [4]. Non-seulement M. G.-A. Heinrich regrette « [nos anciens rois [5] », il veut encore que l'on remonte bien avant Richelieu et Louis XIV, qui, selon lui, ont été les précurseurs de la Révolution française. Peut-être pense-t-on que M. G.-A. Heinrich et son parti désirent l'absolutisme en monarchie. Nullement. Ces messieurs rejettent précisément la politique de Richelieu et de Louis XIV, parce que ces deux hommes ont converti en monarchie absolue la constitution primordiale de la France, qui était une monarchie tempérée [6]. M. G.-A. Heinrich veut bien que l'on ait une confiance

1. Page 455.
2. Page 452.
3. Pages 453, 456.
4. Pages 461, 463.
5. Pages 443-444.
6. Page 444.

absolue en un chef [1], mais il ne veut pas que ce chef soit un monarque absolu.

Sans aucun doute, il accepte la monarchie légitime, et reconnaît que le seul roi, au point de vue dynastique et héréditaire, est en France le comte de Chambord [2]. Mais, au point de vue politique, il veut que le comte de Chambord, pour devenir le roi Henri V, imite Henri IV. Il ne prononce pas le mot de concession, mais il demande l'équivalent. « C'est une erreur, dit-il, de ne pas tenir un compte immense de la Révolution et de ses résultats. Il faut, bon gré mal gré, s'avancer sur la route où l'on s'est engagé [3]. » M. G.-A. Heinrich est encore plus explicite. « Il faut de toute nécessité, dit-il, que la monarchie traditionnelle apparaisse rajeunie aux yeux des masses, et qu'elle unisse au prestige d'un nom ancien l'attrait d'une institution nouvelle qui se fait aimer par ses bienfaits [4]. » Mais de telles paroles sont encore trop vagues. En quoi consiste ce rajeunissement de la monarchie traditionnelle? A l'une des dernières pages du volume, M. G.-A. Heinrich le dit dans les termes suivants : « L'avenir de la France, si elle doit être sauvée, est d'avoir la république dans la commune, une sorte de république dans la province, et la monarchie dans l'État [5]. » Voilà ce que M. le doyen de la faculté des lettres de Lyon dit de plus clair. Il est probable qu'il n'en sait pas davantage et que c'est là le *summum præcisionis* auquel son parti, sous la direction d'une capacité politique comme M. le duc de Broglie, puisse atteindre.

1. Page 79.
2. Page 345.
3. Page 446.
4. Page 363.
5. Page 464.

Tel est le but. Les moyens en sont dignes : c'est la *fusion* et le *cléricalisme*.

Comme un fidèle admirateur du centre droit qui veut arriver à gagner les hommes modérés du centre gauche et de la droite, il critique à la fois le parti orléaniste et le parti légitimiste. Mais, en même temps qu'il les critique séparés, il les exalte réunis. « Hors du principe monarchique, dit-il, l'orléanisme est voué à l'impuissance; au sein du parti monarchique, il n'y a plus d'orléanisme, mais il peut y avoir pour les princes d'Orléans un grand rôle, d'éminents services à rendre au pays [1]... Les d'Orléans, séparés du chef légitime de leur maison, resteront un gouvernement de hasard; le comte de Chambord, séparé des d'Orléans, ne sera jamais qu'un gouvernement provisoire [2]. » M. G.-A. Heinrich trouve que ce sont là deux pitoyables formes de gouvernement, également faites pour nuire à toute reconstitution sérieuse du pays, et il conclut à la fusion des deux branches de la maison de Bourbon. Il a la simplicité d'avouer que ce problème de la fusion est « plus que jamais insoluble [3] »; néanmoins cette insolubilité ne l'empêche pas de le proposer à la France comme un moyen de salut.

L'autre moyen, si cher et si précieux aux yeux de M. le doyen, est le cléricalisme.

Assurément, M. le doyen n'accepte pas ce mot. Mais peu importe le mot, quand on professe aussi complétement la chose. Sous ce rapport, M. G.-A. Heinrich est d'un jésuitisme rare, et il mérite d'être l'une des lumières du *Français*, l'un des collaborateurs de Mgr Dupanloup (*d'après* le 18 juillet 1870). A l'en croire, la France ne peut pas être

1. Page 344.
2. Pages 347-348.
3. Pages 344, 372, 468.

menacée de périr tant qu'elle restera l'appui du saint-siége [1]. Selon lui, le mot « libéral », joint au mot « catholique », est une épithète compromettante [2]. « Que nous le voulions ou non, dit-il, nous sommes les défenseurs naturels et indispensables de la papauté [3]. » Il propose à la France de s'offrir comme asile au successeur de Pie IX; il pense que ce serait là un excellent moyen de laisser l'Italie achever en liberté ses longues saturnales; après quoi, l'Italie, fatiguée, reviendrait certainement chercher le pape pour le rétablir à Rome [4]. Singulière solution de la question romaine, à laquelle on ne peut que sourire!

M. G.-A. Heinrich n'est pas moins intéressant lorsqu'il explique l'étonnement que l'Allemagne a éprouvé en voyant si peu de prêtres français combattre l'infaillibilité papale : « C'est, dit-il, que la France a sur l'Allemagne une supériorité incontestable, qui est le sens de l'orthodoxie [5]. » L'Allemagne rira bien de cette explication. Mais ceux qui riront plus encore sont les trois quarts des prêtres français, qui ne croient pas le premier mot des nouveaux dogmes, et qui ne les acceptent extérieurement que pour ne pas perdre leur position. C'est à ce même point de vue que M. G.-A. Heinrich se place pour appeler brutale l'expulsion de Mgr Mermillod et la destitution de Mgr Lachat [6]. Dans son esprit, les Suisses ne valent pas mieux que les Allemands : les uns et les autres sont des Philistins [7], dénués du sens de l'orthodoxie. Il n'y a que les Français

1. Page 386.
2. Page 411.
3. Page 24.
4. Page 438.
5. Page 406.
6. Page 52.
7. Page 386.

de l'école de M. G.-A. Heinrich qui connaissent la théologie. C'est Mgr Dupanloup (*d'après* le 18 juillet 1870), qui le lui a appris tout bas; donc il peut bien le répéter tout haut, lui, doyen d'une faculté de lettres.

L'école des catholiques libéraux, à laquelle appartient M. G.-A. Heinrich, réclamait autrefois, avec M. de Montalembert, la séparation de l'Église et de l'État. Aujourd'hui cette même école professe, avec M. G.-A. Heinrich, que la séparation de l'Église et de l'État conduit « à l'État sans Dieu [1] »!

Relativement à la politique extérieure, M. G.-A. Heinrich demande l'alliance de la France avec l'Autriche, mais à la condition que l'Autriche, elle aussi, reprendra, comme la France, sa politique traditionnelle, et qu'elle se fera, à l'orient de l'Europe, comme la France à l'occident, le représentant de l'idée catholique [2]. C'est alors que l'une et l'autre pourront faire contre-poids à la politique de l'Allemagne et de l'Italie.

Tel est l'ouvrage qui retrace aussi explicitement que possible la pensée des hommes du 24 mai, et qui nous montre à quelles inqualifiables absurdités nos hommes d'État d'aujourd'hui veulent conduire la France.

1. Page 431.
2. Pages 21-22.

XXXIX

TRIPLE DÉCADENCE DU PAYS PAR LES CLASSES DIRIGEANTES

Si nous détestons le chauvinisme, nous détestons également le pessimisme. La vérité est entre ces deux excès ; et nous la méconnaissons d'autant moins, que, n'ayant à plaire à personne, nous vivons au-dessus de tous les partis politiques.

Sans être pessimiste, nous disons donc que s'il ne faut pas désespérer de l'avenir de la France, il faut beaucoup s'attrister de son présent, surtout si on l'étudie dans ses rapports avec les classes dirigeantes. Le présent, en effet, offre le spectacle d'une profonde et presque universelle décadence. Assurément, il y a encore, en France, beaucoup d'esprit, mais il y a trop peu de raison. Les hommes instruits, on les renvoie généralement à leur cabinet d'étude ; les raisonneurs, on les traite de mauvaises têtes. Ce sont les diseurs de bons mots, les faiseurs de calembours, les boulevardiers de la politique et de l'Église, le *Figaro* et l'*Univers*, qui réussissent. A de tels hommes on ne peut même plus appliquer le mot de Sénèque : « Il y a en lui un dieu et une bête liés ensemble. » Le dieu a disparu.

De fait, analysons avec impartialité le caractère général

de la société française d'aujourd'hui. Cette analyse est aussi triste qu'instructive.

Avant tout, il est à constater que le sincère amour du vrai est très-rare. Volontiers avec Pilate on dirait : *Quid veritas?* « Qu'est-ce que la vérité? » Les esprits délicats trouvent qu'ils manqueraient de distinction s'ils n'avaient pas en toutes choses une certaine dose de scepticisme. A mesure que ce scepticisme s'est étendu, l'attachement aux principes s'est raréfié et a perdu de sa consistance. Que d'hommes ne veulent plus entendre parler de principes, parce que, disent-ils, avec les principes on n'arrive à rien. Ils n'estiment plus que les expédients, qui mènent à quelque chose. C'est certainement à cet égoïsme qu'il faut attribuer l'affaiblissement des études qui se manifeste, en France, depuis plusieurs années. A quoi bon étudier, quand on voit échouer les hommes de principes, et quand il est de bon ton de ne plus rien affirmer qu'à demi? Plus que jamais on trouve délicieux le mot de Voltaire : « Glissez, n'approfondissez pas. » La paresse, si douce aux hommes d'esprit, en est satisfaite. De là cette superficie de pensée, qui envahit toutes les classes; cette banalité de conversation, qui gagne les meilleurs salons; cet amour de la routine, qui fait tenir pour suspecte toute nouveauté; en un mot, cette vulgarité dans l'intelligence et dans la littérature, qui ne s'accommode que trop avec la décadence dans l'enseignement. Ce ne sont pas seulement les écoles primaires qui souffrent, ce sont surtout les établissements d'instruction secondaire et les universités. Le bon sens même est déjà altéré dans les classes dirigeantes, tant l'esprit de parti y a diminué la raison! Déjà on ne s'entend plus, les mots prennent des significations nouvelles, l'*argot* remplace le style, et trop souvent on appelle sens commun l'ensemble des préjugés auxquels on est habitué.

Qu'en résulte-t-il? Mille décompositions morales. Il est à remarquer que ce sont les hommes ignorants qui sont le plus enclins à se croire infaillibles. En effet, plus on ignore, moins on a de lumière pour apercevoir ses propres défauts. S'il est une fausse science qui enfle, il est une ignorance qui enfle bien davantage. C'est le cas pour la France actuelle. Aujourd'hui, l'administration française, soit civile, soit surtout religieuse, n'admet pas qu'elle ait eu tort dans tel ou tel cas. Même quand elle en est convaincue intérieurement, elle tient à honneur de ne pas faire un tel aveu. Sauver les apparences, tel est le dernier mot de toutes les administrations, en France. Plutôt que d'avouer et de corriger une première faute, on en commettra une seconde pour dissimuler la première; et l'on donnera de l'avancement à un agent coupable, pour sauvegarder dans sa personne l'honneur de l'administration, et pour faire croire au public que chez elle nul n'est et ne peut être coupable. L'honneur! Voilà encore un de ces mots que chacun se glorifie d'entendre à sa manière! Il y a l'honneur du militaire, qui diffère totalement de l'honneur du négociant, lequel à son tour ne ressemble en rien à l'honneur du magistrat. Chaque classe de la société a sa façon particulière d'entendre l'honneur, c'est-à-dire de le blesser, en ménageant les susceptibilités de chacun et cet ensemble de choses qu'on appelle les convenances sociales.

Aussi la morale qui domine aujourd'hui en France est-elle la *morale du succès*. Ce n'est pas maintenant que l'on tient à répéter le mot de François Ier : « Tout est perdu, fors l'honneur. » L'honneur est au succès; le misérable qui réussit s'attire plus de considération dans la société actuelle que l'honnête homme qui échoue. Toujours celui qui échoue est traité de sot, et le sot ne plaît pas en France. Les jésuites, qui ont élevé la génération actuelle, ne pouvaient que la

conduire là où elle est. Avec leur histoire faussée, ils ont faussé la direction des esprits; avec leur système de la restriction mentale, ils ont naturalisé non-seulement le mensonge, mais encore l'esprit de mensonge; avec leur célèbre doctrine du but qui justifie les moyens, ils ont troublé toutes les notions de la saine morale. Aujourd'hui, dans ce que l'on appelle la bonne société, le coupable n'est pas celui qui a *commis* l'acte mauvais, c'est celui qui le *dénonce* pour le flétrir. Non, certes, que le parti jésuitique se prive de dénoncer, d'insinuer, de calomnier directement ou indirectement; non, cela ne lui coûte rien, il s'en fait un jeu et un passe-temps. Mais, ici encore, il ne s'agit que d'une chose : sauver les apparences. Les Français non jésuitisés d'autrefois disaient : *Melius esse quam videri;* les Français jésuitisés d'aujourd'hui disent le contraire. Il en est de la morale, chez eux, comme de la médecine chez les médecins de Molière : ils ont changé tout cela!

La décadence en politique n'est pas moindre qu'en science et qu'en morale. C'est logique, car tout s'enchaîne, dans le mal comme dans le bien. On a beau attacher à la politique une importance qui surpasse tout, on ne réussit pas à faire de cette politique quelque chose de respectable. Pour les Français du jésuitisme, la politique n'est que l'art de jouer aux hommes et de se jouer des hommes. Toute la science des hommes d'État d'aujourd'hui consiste à répéter sur tous les tons que la France est perdue sans un sauveur. D'après les légitimistes, la politique n'est que l'art d'affirmer, avec un certain air de grand seigneur, que S. M. Henri V sauverait la nation, seulement en la regardant du haut d'un trône. Selon les orléanistes, celui-là est un grand politique qui répète que M. le comte de Paris ou M. le duc d'Aumale, s'ils arrivaient à la monarchie, changeraient l'eau des rivières en or potable, et, de plus, qu'ils abandonneraient

cet or au peuple, avec un désintéressement incomparable. D'après les bonapartistes, il n'y a pas d'autre politique que celle qui étincelle dans le nom de Napoléon. Tels sont les hommes qui s'appellent les conservateurs.

Qui ne voit que de tels conservateurs sont des utopistes à rebours? Convaincus qu'il n'y a rien de bon, rien de vrai, rien de juste, rien de positif, en dehors de la conception de leur sauveur politique, ils ne veulent pas qu'on la combatte. Quiconque propose une réforme, une amélioration en sens contraire, est un perturbateur, un révolutionnaire, un radical. Il est voué aux dieux infernaux par toute la « ligue des gens de bien », c'est-à-dire des susdits conservateurs.

Si encore les hommes qui cherchent vraiment le progrès avaient des idées claires, précises, et un caractère ferme, capable de les mettre à exécution! Mais non. Les idées de nos plus fameux hommes d'État sont indécises. Cette indécision entretient leur routine jusque dans les efforts qu'ils font pour réformer les abus et pour perfectionner les institutions. De son côté, le peuple n'a pas d'idées plus nettes, et c'est cette confusion des idées du peuple qui entretient la puissance factice de nos hommes d'État. Dans une telle situation d'esprit, le peuple se fatigue aisément, et il aime presque toujours mieux faire une révolution que de poursuivre sagement le triomphe d'une réforme nettement déterminée. On l'a dit avec justesse, « tout Français est un grand seigneur qui veut avoir son intendant, quitte à être volé, spolié et battu par lui ». Il trouve qu'il est trop ennuyeux de faire ses affaires soi-même, surtout en politique; et il préfère se livrer, corps, âme et bourse, au roi qui voudra bien les gérer à sa place. Pourvu que ce roi se contente du titre d'intendant, tout est bien; il peut piller le peuple à son aise et travailler de toute manière à le crétiniser: le peuple, qui se croit le maître de son intendant,

est satisfait. Le peuple n'entre en fureur contre son intendant que lorsque celui-ci est assez sot, non pas pour *être* le maître, mais pour vouloir le *paraître*.

Tel est le peuple qui se pique d'être le chevalier de la vérité et du progrès. Assurément, le peuple français a fait autrefois de grandes et magnifiques choses. Mais faut-il, par admiration du passé, fermer les yeux sur le présent? Les vrais amis ne sont pas les adulateurs. Le médecin qui enfonce sans pitié son instrument jusqu'au fond de la plaie pour la guérir est plus utile au malade que le visiteur qui lui adresse des paroles flatteuses sur sa bonne santé. Pour nous, nous voulons espérer que la France se relèvera et qu'elle fera encore beaucoup pour la cause de la science et de la justice en Europe. Mais nous ne pouvons que gémir amèrement sur le déplorable état intellectuel, moral, politique et religieux dans lequel elle se trouve, depuis vingt ans surtout. Assurément, l'empire a sa large part de culpabilité dans la décadence dont nous venons d'esquisser le triste tableau, mais il n'est pas le seul coupable. Le premier coupable est l'ultramontanisme jésuitique, qui, grâce aux faveurs dont les anciens partis et, après eux, l'empire l'ont comblé, a inoculé son venin non-seulement dans la jeunesse, mais jusque dans les administrations qui lui paraissent au premier abord les plus étrangères. Oui, la France est tombée par l'ultramontanisme et le jésuitisme. Donc elle ne se relèvera qu'en en triomphant à son tour. Puissent les autres nations profiter de la leçon que leur donnent nos malheurs!

XL

LE MAL QUE LES FAUX CONSERVATEURS FONT A LA FRANCE

S'il suffisait de porter un nom honorable ou illustre pour être à l'abri de tout reproche, chacun devrait s'incliner devant plusieurs conservateurs français. Malheureusement il n'en est rien. Le nom n'est la plupart du temps qu'un prête-nom et un trompe-l'œil, pour dissimuler l'absence de la chose. Nous en avons un grand exemple dans le parti ultramontain, qui porte comme sien le nom de catholique, et qui en réalité ne professe que des principes anticatholiques. Combien n'y a-t-il pas de gens qui s'appellent libéraux, et qui pratiquent le contraire même de la liberté! Dans l'universelle confusion qui règne aujourd'hui, sur le terrain politique aussi bien que sur le terrain religieux, et surtout sur le terrain politico-religieux, il est bon de peser, à la lumière des faits, ce que vaut le conservatisme des conservateurs. Le conservatisme des conservateurs! La simple juxtaposition de ces deux mots semble n'être, en France, qu'une plaisante dérision, tant il est manifeste que, depuis quelque temps, les conservateurs français ne connaissent plus qu'une seule méthode, la méthode révolutionnaire; et par méthode révolutionnaire nous entendons, non

ce qu'il peut y avoir de bon et de sagement réformateur dans l'idée de révolution, mais ce qu'il y a de mauvais.

Quiconque ne partage pas cette opinion, n'a qu'à méditer sur cet aveu d'un des journaux les plus conservateurs, et les plus autorisés, soit par Pie IX, soit par M. le comte de Chambord, soit par tout le parti jésuitico-monarchique. « Nos *gens d'ordre*, dit l'*Univers* du 18 décembre 1873, se flattent d'être le soutien de la société; ils en sont le plus grand danger. Le mal est moins chez les radicaux que chez les conservateurs. La crise sociale que nous traversons n'aurait pas de perspective redoutable, si, au milieu de la perversion générale des idées, on apercevait dans les *classes dirigeantes* des éléments de régénération; mais, sous des dehors policés, elles sont les plus perverties. Ce qui est effrayant, ce n'est pas le progrès du radicalisme, c'est la déchéance du parti conservateur; ce ne sont pas les utopies, ni les convoitises qui soulèvent les masses, c'est la perte des principes, l'affaissement des caractères, la légèreté des esprits, la vanité ou la dissolution des mœurs, *dans les classes élevées*. Chez ce peuple trompé par des doctrines perversives, dont une solidarité instinctive fait un immense parti, il y a du moins quelque chose : là s'agite une idée, là vivent des sentiments et des passions, là se meut une force aussi grande pour le bien que pour le mal. Les *classes supérieures*, malgré de nombreuses exceptions individuelles, sont mortes; elles n'ont foi en rien, ne veulent rien; elles n'ont que des passions privées et ne vivent guère que pour jouir. La religion y est souvent plus extérieure qu'efficace, la morale plus apparente que réelle. C'est d'elles que sortent les arts et les livres corrupteurs... Si le peuple a des vices, il y a des crimes qu'il ne commet point... Chez tous les peuples, la décadence est venue d'*en*

haut, et non d'en bas. C'est *par le haut* surtout que nous périssons. »

Un journal dont la modération est connue, le *Temps*, écrit également : « Ce nom de conservateur deviendra peu à peu aussi suspect, aussi malsonnant que le nom de radical ou de révolutionnaire ; car, à consulter les faits, il signifie souvent toute autre chose que clairvoyance, esprit libéral, sens pratique [1]. » Rien n'est plus vrai. D'abord, l'étroitesse d'esprit que les conservateurs ont manifestée en 1872 et qu'ils manifestent encore, est telle, qu'elle finit par aigrir les esprits et par provoquer les réactions les plus funestes. De même que, dans la question sociale, l'obstination insensée avec laquelle certains patrons veulent maintenir certains abus incontestables, est souvent la seule cause des excès et des revendications exagérées de beaucoup d'ouvriers ; ainsi, dans la question politique, l'entêtement avec lequel la plupart des conservateurs veulent condamner *à priori* tout ce qui ne concorde pas avec leurs préjugés et leurs intérêts, pousse le parti opposé à des intempérances de paroles et quelquefois à des violences d'actions qui, bien qu'elles ne se légitiment pas, se comprennent. Sous ce rapport, les conservateurs sont à l'antipode du véritable conservatisme.

Mais ils s'en éloignent encore sous un autre rapport beaucoup plus direct. En politique, l'axiome fondamental est le respect de la volonté nationale. En dehors de cet axiome il n'y a pas de conservatisme possible, mais seulement le révolutionnarisme. En effet, le premier devoir qui s'impose à tout citoyen est le respect des droits de la nation à laquelle il appartient. Ce n'est pas la nation qui appartient

1. La déclaration du *Journal des Débats* du 17 octobre 1873 est encore plus formelle.

à un citoyen, quel qu'il soit; c'est, au contraire, le citoyen, quel qu'il soit, qui appartient à la nation. Donc, mettre la main sur une nation pour en confisquer le gouvernement, la violenter par toutes sortes d'intrigues pour l'empêcher de manifester sa libre volonté, et, si cette volonté se manifeste quand même, la contrecarrer et lui faire échec, c'est faire acte de mauvais citoyen, c'est se rendre traître à la patrie, c'est fouler aux pieds les principes conservateurs les plus élémentaires et les plus essentiels, c'est fomenter le révolutionnarisme dans ce qu'il a de plus subversif.

Or, qu'ont fait les conservateurs français dans ces derniers temps? Ont-ils respecté la volonté nationale? Non. Ils ont fait tout le contraire. Pendant que le message de M. Thiers, de 1872, était applaudi par la France entière, pendant que la plupart des conseils municipaux l'acclamaient, eux, ils le combattaient. Aujourd'hui, la volonté nationale est que la république soit considérée comme le gouvernement légal du pays; les conservateurs, au contraire, veulent qu'elle ne soit qu'un gouvernement provisoire. Selon eux, le seul gouvernement légal de la France, c'est la monarchie. Ils ne veulent subir provisoirement la république qu'à la condition de revenir, dès qu'ils le pourront, à leur monarchie.

Pendant que le conservatisme vrai s'attache, avant tout, aux principes et aux intérêts *nationaux*, conformément à la volonté de la nation, les conservateurs dont nous parlons s'attachent, avant tout, aux intérêts *dynastiques*, les uns aux intérêts légitimistes, d'autres aux intérêts orléanistes, les autres aux intérêts bonapartistes, tous conformément à la volonté de leur propre parti et contrairement à la volonté de la nation. Les gens de bonne foi de ces partis se plaisent à croire que c'est la France qu'ils aiment pardessus tout, quand, au fond, ce n'est que telle ou telle

dynastie. Mais combien n'y a-t-il pas de fanatiques parmi eux, qui, sans nul souci de la tranquillité publique, méprisent même les intérêts généraux du pays, ne se préoccupent que des leurs propres, et ne travaillent au rétablissement de telle ou telle dynastie déchue, que dans l'espoir d'en obtenir, au jour du triomphe, tel titre, telle place et tel traitement! De même qu'au concile du Vatican les ultramontains fanatiques, qui, eux aussi, s'appelaient les conservateurs, ne craignaient pas de dire : « Périsse l'Église, s'il le faut, mais que notre dogme soit défini ! » ainsi les fanatiques du parti prétendu conservateur diraient volontiers : Périsse la France, s'il le faut, pourvu que notre monarchie soit rétablie! De tels conservateurs ne veulent conserver qu'eux-mêmes; tout ce qui n'est pas eux ne leur est rien. La France, sans le comte de Chambord; ou sans le comte de Paris, ou sans le prince impérial, n'est qu'une abstraction. Rétablir avec la monarchie l'ancien régime ou le césarisme, et avec l'ancien régime ou le césarisme conserver tous les abus qui y étaient annexés, tels sont les deux articles du programme conservateur d'aujourd'hui, programme qui n'est accepté que par deux catégories d'individus : certains nobles, qui, ne pouvant guère conserver leur noblesse au grand air de la liberté moderne, ont besoin d'une maison royale qui leur serve d'abri et qui les héberge; puis, certains roturiers, qui, rougissant de leur roture, veulent la cacher sous quelques titres.

Quant aux conservateurs qui, par le fond de leur esprit, ont des tendances libérales et même républicaines, mais qui, craignant les excès du parti radical, préfèrent le titre de conservateurs à celui de libéraux et de républicains, ils deviennent de moins en moins nombreux. Ils ne se tiennent dans le parti réputé conservateur que comme on se tient sous un hangar pendant une pluie d'orage. Mais, dès qu'ils

auront compris que l'orage est passé et qu'il y a une différence entre les monstruosités accidentelles de la Commune et les principes stables du républicanisme, ils comprendront également que les nuages qui peuvent former un nouvel orage viendront plutôt des régions du faux conservatisme monarchique que de celles du vrai républicanisme. Car le vrai républicanisme n'est autre chose que la république à l'état fixé et réglé, et non cette république d'occasion que nous ne connaissons que trop, et qui n'est caractérisée que par les troubles et les intrigues des conspirateurs monarchiques. Autant la république de circonstance a nui à la France, autant la république fondée sur des principes et administrée conformément à ces principes lui serait utile. Or, le parti vraiment républicain ne réclame pas autre chose qu'une république de principes.

Les monarchistes, qui ne voient que le principe monarchique et qui ont intérêt à n'en pas admettre d'autre, cherchent naturellement à faire passer les défenseurs du principe républicain pour les fauteurs et les approbateurs des crimes de la Commune. Mais c'est là une erreur trop grossière pour qu'elle puisse s'accréditer longtemps. Au pis aller, en supposant que le mot « républicain », sans la qualification de « conservateur », soit un mot malheureux, n'est-il pas préférable de pratiquer le vrai conservatisme sous un nom qui fait peur aux timides, plutôt que de pratiquer le révolutionnarisme sous un nom qui trompe les sots? Oui, certes, un bon républicain vaut mille fois mieux qu'un mauvais conservateur. Les conservateurs d'aujourd'hui n'eussent-ils rien fait que cette scandaleuse alliance du légitimisme, de l'orléanisme et du bonapartisme, pour tenter de saper la république réclamée par le pays, n'auraient-ils pas causé, par cela seul, un mal immense, non-seulement au point de vue politique, mais encore au point de vue moral? N'était-ce pas

là, en effet, sanctionner la théorie du « but légitimant les moyens »? N'était-ce pas subordonnner ses convictions et ses principes à l'appât du gain et au désir du succès?

Nous savons donc ce que l'on veut dire quand on engage le pays à former la coalition des forces conservatrices. Les forces conservatrices dont on parle ne sont pas autre chose que les germes de décadence du passé. On a beau les mettre sous ce qu'on appelle l'égide tutélaire de l'Église, on sait très-bien qu'il ne s'agit pas ici de l'Église, mais seulement des gens d'une certaine Église; on sait très-bien que les gens de cette Église ne possèdent pas d'égide tutélaire, et que, loin de sauver le pays, ils ne peuvent que le compromettre et le perdre. Les habiles du parti conservateur simulent l'amour de la république, et déclarent que la lutte actuelle n'est pas, en France, entre la république et la monarchie, mais entre les radicaux et les conservateurs. En même temps ils ont soin de faire passer tous les républicains pour des radicaux communards. C'est la tactique de cet hypocrite journal qui ose s'appeler le *Français*. Heureusement aucun homme sérieux ne se trompe sur ce point, et les plus hautes autorités, même les autorités ultramontaines, épiscopales, cardinalices et papales, ne réussiront pas à faire illusion. Comme l'a dit le *Temps*, « si l'esprit révolutionnaire nous a fait beaucoup de mal, l'esprit conservateur, tel qu'il s'est montré chez nous, étroit, routinier, ignorant, ne nous a pas été moins funeste. »

Non, la république n'est pas le renversement des principes, mais leur rétablissement. Non, la république n'est pas le révolutionnarisme subversif, mais, au contraire, le vrai conservatisme. Si elle ébranle quelque chose, c'est l'abus et non le bien, c'est le cléricalisme ultramontain et non le sacerdoce vraiment catholique, c'est la religion romaniste et

non la religion même, c'est l'obscurantisme et non l'instruction.

Bref, le républicanisme et le conservatisme sont les deux moitiés de la vérité. Les républicains qui ne voudraient rien conserver se tromperaient autant que les conservateurs qui ne voudraient rien réformer. A coup sûr, il y a en France de faux républicains, mais on peut assurer que les faux conservateurs sont encore plus nombreux. Si beaucoup de fautes ont été commises sous le couvert du républicanisme, combien d'autres, non moins graves, ne l'ont-elles pas été au nom du conservatisme ! Ce sont les vrais républicains, à la fois réformateurs et conservateurs, qui seuls peuvent sauver la France !

XLI

GRAVES FAUTES DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE

« Quand le voyageur traverse les Alpes, il vient un moment où les premières brises d'Italie lui annoncent la présence de cette grande et aimable terre ; il s'arrête pour en respirer le parfum, et il oublie les tempêtes froides qu'il vient de laisser derrière lui. » Cette charmante comparaison de Lacordaire se trouve naturellement sous notre plume lorsque nous voulons exprimer les sentiments que nous éprouvons en passant des froides et stériles régions du monarchisme ultramontain à celles de la démocratie anticléricale.

Toutefois, ici comme ailleurs, il faut bannir toute exagération et chercher impartialement la stricte vérité.

Évidemment, l'avenir de la France est à la démocratie, parce que les classes que l'on appelle dirigeantes ne sont plus capables de rien diriger, et que la véritable activité, l'esprit d'investigation, le travail libre et fécond de la pensée, ne se trouvent plus que dans les classes démocratiques. Cependant, s'il en est ainsi, comment se fait-il que présentement la démocratie française soit tenue en échec par le cléricalisme et par le monarchisme ? Il faut même que ce cléricalisme et ce monarchisme soient encore bien forts pour

réussir à s'emparer du gouvernement, après tous les maux qu'ils ont causés dans le pays, et à une époque où les doctrines cléricales du *Syllabus* sont bafouées dans tout le monde civilisé. Ce fait, qui mérite l'attention des hommes sérieux, a des causes politiques et religieuses, qui ne sont pas autres que les fautes mêmes, politiques et religieuses, de la démocratie. Il y a plusieurs années, Mgr Darboy disait à son clergé : « Messieurs, c'est un fait, que votre action n'a pas prise sur la société actuelle, comme cela devrait être. A qui la faute? Est-ce à la grâce de Dieu? Évidemment non. Donc c'est à vous. » Le même raisonnement doit s'adresser à la démocratie : si le présent lui échappe en grande partie, si la victoire est à ses adversaires, la faute n'en est pas à la vérité qu'elle enseigne, mais aux procédés qu'elle emploie et surtout à ceux qu'elle n'emploie pas.

En politique, la démocratie française a fait, depuis un an surtout, des progrès considérables. Mais que de fautes ne commet-elle pas encore! A combien de défauts et de préjugés ne se laisse-t-elle pas aller! Au lieu d'avancer lentement, mais sûrement, ne laisse-t-elle pas trop souvent son essor s'égarer dans des réactions arbitraires, qui amènent à leur tour d'autres réactions arbitraires et qui finissent ainsi par tout compromettre. Les excès des monarchistes antidémocratiques expliquent, mais ne justifient pas les excès des démocrates. Si ceux-ci veulent devenir réellement supérieurs à leurs adversaires, il faut à tout prix qu'ils procèdent légalement ou du moins justement, et qu'ils n'essayent de mettre en pratique que ce qui a été suffisamment éclairci et démontré. Tant que les questions sociales seront théoriquement aussi obscures que présentement, les démocrates se rendraient coupables, en voulant suppléer à une réflexion insuffisante par une action hâtive et prématurée.

Mais c'est surtout au point de vue religieux que la conduite des démocrates français est répréhensible et même coupable. Ils croient pouvoir triompher des jésuites ou des cléricaux par les seules ressources de la politique, parce que les jésuites et les cléricaux sont, disent-ils, des adversaires politiques. Ce n'est là que la moitié de la question. Assurément, les jésuites et les cléricaux sont, avant tout, des adversaires politiques. Mais pourquoi sont-ils si puissants? Parce qu'ils ne se contentent pas d'avoir une seule corde à leur arc, parce que, outre une politique pratique, ils ont encore une religion pratique. N'est-ce pas au moyen de leur religion pratique qu'ils pénètrent dans l'intérieur des familles, qu'ils circonviennent les esprits, et qu'ils se rendent maîtres de toutes les ressources dont ils ont besoin pour agir en politique, pour réussir dans les élections, et surtout pour placer leurs créatures dans les postes les plus influents de l'administration? Oui, la politique est leur but, mais la religion est leur moyen.

Loin de nous, certes, la pensée de conseiller aux démocrates de les imiter; car c'est profaner la religion que de la réduire à n'être qu'un moyen d'atteindre un but politique. Mais, si les jésuites et les cléricaux ne sont si puissants en politique que parce qu'ils ont à leur service une religion pratique, n'est-il pas évident que le premier devoir de leurs adversaires est de ruiner cette religion? Le simple bon sens l'indique.

Or, les démocrates français accomplissent-ils ce devoir? Non. Ils détestent, il est vrai, l'ultramontanisme; mais détester n'est pas combattre, encore moins renverser. Ils espèrent que l'ultramontanisme périra de lui-même, et ils pensent que ce serait perdre à la fois son temps et ses forces que de les employer contre lui. C'est une profonde erreur. Les chefs du parti démocratique français connais-

sent très-peu les masses, au point de vue psychologique et religieux; ils ne les jugent qu'au point de vue économique et politique. Eux-mêmes, admirateurs exclusifs de Voltaire, de cet esprit si fin, mais si peu pratique sous plus d'un rapport, ils pensent qu'il suffit, aussi bien pour leurs adhérents que pour eux, de rire de la religion ultramontaine, et de vivre dans une complète indifférence religieuse. A les en croire, il suffirait, pour organiser la victoire morale et religieuse du parti démocratique, de crier et d'écrire partout : Liberté, égalité, fraternité. Des hommes complétement inexpérimentés ne procéderaient pas autrement. Non, il n'est pas vrai que la société puisse se passer de religion. Non, il n'est pas vrai que le peuple, si routinier en France, puisse, réduit à ses propres ressources, échapper aux étreintes de la religion ultramontaine. Non, il n'est pas vrai que, pour la ruiner, il suffise de tourner en ridicule ses doctrines et ses pratiques. Il faut quelque chose de plus. Il faut une religion dogmatique et pratique, capable de satisfaire les besoins de foi et de liberté qui sont inhérents à la nature humaine.

Il est très-bien de se dire religieux, mais surtout il faut l'être. Quand M. Batbie, ex-ministre de l'instruction publique et des cultes, a dit du gouvernement du 24 mai qu'il n'était pas clérical, mais religieux, tout le parti démocratique a répondu : « C'est le contraire qui est vrai; vous n'êtes pas des hommes religieux, vous n'êtes que des cléricaux et des disciples de Loyola. » De même, lorsque les chefs du parti démocratique se disent religieux et non cléricaux, ne pourrait-on pas leur répondre : « Vous n'êtes pas cléricaux, c'est vrai; mais, si l'on ne voit pas votre cléricalisme, où voit-on votre religion? » Effectivement, leur religion n'est qu'une sorte de sentiment religieux fort vague, à peu près insaisissable, qui s'exprime à l'occasion par quelques

paroles honnêtes, mais qui ne se traduit jamais par un culte quelconque. Et c'est avec cela que les démocrates français pensent triompher du parti jésuitique et clérical!

Ils oublient qu'en ce siècle de positivisme il faut une religion positive, comme il faut une politique positive, une science positive, etc. Ce n'est pas assez d'un sentiment plus ou moins vaporeux, ni d'une parole plus ou moins vague, là où il faut un acte formel et précis. Ils oublient que, tant qu'ils n'auront pas une religion positive, avec son symbole et son culte, ils éloigneront d'eux l'immense quantité de ceux qui ont besoin d'un symbole précis et d'un culte pratique. Ils oublient qu'en éloignant d'eux tous les hommes dont nous parlons, ils se condamnent à ne former qu'une secte, et se privent de ressources considérables, qui passent à leurs adversaires. Ils oublient qu'agir de la sorte, c'est en quelque manière abdiquer, parce que c'est laisser le parti jésuitique et clérical maître des meilleures positions, sur le terrain de l'action. Ils oublient qu'en France surtout, où l'esprit et le besoin d'administration ont tout envahi, ils seront toujours battus par les ultramontains, tant que ceux-ci sauront se maintenir dans leur organisation religieuse, et que le parti démocratique ne pourra leur opposer aucune autre organisation adverse. Ils oublient encore qu'ils froissent le sentiment national, en s'attaquant à toutes les anciennes traditions religieuses du pays, d'autant plus que ces anciennes traditions n'ont rien d'ultramontain. Les chefs du parti démocratique se font trop les disciples de l'école de critique religieuse *négative*, école qui ne fera désormais de bien que lorsqu'elle deviendra *affirmative*. En se faisant les disciples de cette école, ils veulent uniquement faire pièce à l'ultramontanisme et à tous les abus religieux consacrés par l'ultramontanisme. Or, en agissant ainsi, ils dépassent le but et ne l'atteignent pas. Au lieu de blesser

l'ultramontanisme, ils blessent le christianisme, ce qui est bien différent. Au lieu de corriger les abus religieux qui les choquent à bon droit, ils s'attaquent à la religion elle-même. En un mot, ils détruisent là où il faudrait construire, et ils ne démolissent même pas là où il faudrait détruire. C'est généralement le sort des partis extrêmes qui ne calculent pas la portée de leurs coups.

Aussi longtemps que les démocrates français ne seront qu'un parti, ils ne rallieront pas à eux les hommes qui veulent n'appartenir à aucun parti. S'ils veulent vaincre, il faut que leur parti devienne la France. Cela leur est d'autant plus facile que le jésuitisme et le cléricalisme, depuis l'apparition du *Syllabus* et depuis le concile du Vatican, ont rompu avec toutes les traditions nationales qui ont fait autrefois la grandeur de la France. Mais qu'ils le sachent, si la France ne veut être ni cléricale ni jésuitique, elle veut être religieuse et même chrétienne, et cela, non-seulement théoriquement, mais pratiquement. Jusqu'à ce que les démocrates français aient accepté un christianisme positif, ils auront beau anathématiser les cléricaux, ils ne seront que des impuissants, dont l'impuissance fortifiera leurs adversaires.

XLII

CATHOLICISME ROMAIN ET MONARCHIE, ANCIEN-CATHOLICISME ET RÉPUBLIQUE

Bien que les vrais catholiques français voudraient, en traitant de la question religieuse, ne s'occuper aucunement de la politique, cependant le gouvernement français et la papauté ont tellement mélangé et confondu la religion et la politique, qu'il est absolument impossible aux vrais catholiques de travailler activement à un grand mouvement de réforme religieuse, sans s'occuper aussi du mouvement politique. Comme citoyens, ils ont assurément le droit de prendre part aux affaires politiques de leur pays; mais, comme anciens-catholiques, ils ne se résignent certainement qu'à regret et sous l'empire de la nécessité à entrer dans l'arène politique. La question religieuse, considérée en elle-même, est si grande, si noble, si pure, qu'on voudrait, pour la résoudre, s'élever au-dessus des passions des partis politiques; mais, considérée du côté des hommes avec lesquels on est obligé de se mettre en rapport, considérée surtout du côté des circonstances actuelles et de la secte ultramontaine, qui n'est qu'un parti politique, elle exige de ses défenseurs qu'ils aient le courage de regarder en

face la question politique, et d'en affronter tous les périls.

Chose étrange! quoique les partisans de l'ancien-catholicisme représentent les principes de l'ancienne Église de France, principes qui étaient généralement aussi ceux de l'ancienne royauté française, cependant ils ne peuvent attendre que haine et persécution de la part des partis monarchiques. On le comprendra aisément si l'on réfléchit à la grande métamorphose qui s'est opérée, en ce siècle surtout, dans la monarchie française. Autrefois la monarchie française était basée sur des principes politiques, religieux et sociaux; aujourd'hui elle en est réduite à n'être plus qu'une question dynastique. Les principes sont sacrifiés aux personnes. Tout le principe des bonapartistes est de faire arriver au trône celui qu'ils appellent Napoléon IV, afin de se hisser par lui à la fortune et aux honneurs; de même, tout le principe des orléanistes est de ramener au pouvoir un des membres de la famille d'Orléans; les légitimistes eux-mêmes, qui cependant se piquent d'être des hommes de principes, sont, pour la plupart, beaucoup plus dévoués à la personne du comte de Chambord qu'à la doctrine de la légitimité et qu'aux anciennes traditions françaises, traditions qui se bornent pour eux à tutoyer leurs fermiers, à avoir dans leurs salons quelques portraits d'aïeux, et sur leur cheminée une pendule d'autrefois avec candélabres de même style.

La situation étant telle, il est évident que les partis monarchiques ne peuvent plus, pour arriver au pouvoir, compter sur la raison de la nation. La raison de la nation, en effet, a, comme les partis monarchiques, abandonné le principe monarchique. Mais, à l'encontre de ces mêmes partis, qui, en abandonnant le principe monarchique, ne se sont rattachés qu'à la personne des candidats dynastiques, la rai-

son de la nation, en abandonnant le principe monarchique, s'est rattachée au principe démocratique. Elle l'est à ce point, que plusieurs monarchistes, pour faire accepter leurs thèses dynastiques, ne craignent pas d'arborer, eux aussi, le drapeau de la démocratie. Mais le peuple ne se laisse plus guère séduire par cette tactique ; il sait maintenant que les partis monarchiques sont trop enfoncés dans les questions dynastiques pour être réellement dévoués à la démocratie, et que la démocratie ne peut être, entre leurs mains, qu'un instrument, dont on se sert d'abord pour arriver à son but, et qu'on brise ensuite dès que le but est atteint. Aussi la démocratie devient-elle de plus en plus, en France, républicaine. Par cela même que la démocratie est une et qu'il y a en France trois dynasties qui se disputent le pouvoir, jamais la démocratie française ne sera dynastique ; et, comme la question monarchique n'est plus que la question dynastique, on peut dire également que jamais la démocratie française ne sera monarchique. Dès lors, elle sera républicaine.

Les partis monarchiques commencent à le comprendre. Profondément irrités de cette direction de la démocratie vers la république, direction dont cependant ils sont la première cause par leurs défections et par leurs maladresses, ils sont résolus à faire flèche de tout bois pour empêcher la nation de devenir républicaine et pour essayer de la ramener à la défense des intérêts dynastiques. C'est dans ce but qu'ils s'acharnent à combattre le suffrage universel, l'obligation de l'instruction primaire et la séparation de l'Église et de l'État. D'une part, en effet, il est évident que si les électeurs ne sont plus seulement eux et leurs amis, mais tous les citoyens, ils seront toujours en infime minorité dans les luttes électorales ; d'autre part, il n'est pas moins évident que si le bon sens populaire, jusque-là tenu par eux en tutelle, est fortifié et développé par une instruc-

tion véritable et nationale, c'en est fait de leur domination sur les masses. Donc, à bas le suffrage universel! à bas l'obligation de l'instruction! Tels sont les deux cris qui s'échappent, avant tout autre, de toute poitrine monarchique.

Le clergé romain, qui a malheureusement, en France, trop modelé son attitude sur celle des partis monarchiques, a rompu, lui aussi, avec ses anciens principes et ses traditions religieuses, comme les partis monarchiques ont rompu avec leurs principes et leurs traditions politiques. A l'exemple des partis monarchiques, qui ne sont plus aujourd'hui que des partis dynastiques dévoués à tel ou tel candidat de leur choix, le clergé ultramontain ne vit plus aujourd'hui, en France, que de questions de personnes; il a perdu la notion de la foi, de la constitution ecclésiastique, etc., et il ne voit plus que la personne de l'évêque, qui est toute sa foi, ou plutôt il ne voit plus que la question du pape, qui est toute sa constitution et toute son Église. Le clergé français est devenu extérieurement et officiellement papiste, de catholique qu'il était, absolument comme les partis monarchiques ne sont plus monarchiques que de nom, pour n'être, de fait, que dynastiques. Aussi le clergé français, qui n'a subi cette métamorphose que sous l'influence de l'obcurantisme ultramontain, cherche-t-il, lui aussi, à combattre l'obligation de l'instruction. C'est ce besoin de maintenir l'ignorance dans les masses et de se réserver à eux-mêmes les moyens efficaces d'arriver au pouvoir, qui a déterminé les partis monarchiques et le clergé romain à conclure mariage. Les partis monarchiques ont généralement encore l'administration civile du pays : donc le clergé a intérêt à se rallier à eux, pour bénéficier de l'influence que l'on peut exercer au moyen de cette administration. De même, le clergé, soit par la prédication, soit par les écoles, soit par le confessionnal, peut dominer le paysan et même le bourgeois : donc la noblesse, et

en général tout ce qui est monarchique, a intérêt à se rallier à lui pour gagner à la cause monarchique le paysan et le bourgeois qui auraient une tendance démocratique. Tels sont les mobiles du pacte qui unit les uns et les autres, et qui force les monarchistes à être cléricaux. Et, comme le clergé ultramontain ne pourrait pas vivre sans le concordat et sans le budget des cultes, il en résulte que les partis monarchiques ne consentiront jamais à décréter la séparation de l'Église et de l'État et la suppression du budget des cultes. D'ailleurs, d'après le concordat, c'est au chef de l'État qu'appartient le droit de nommer les évêques et d'approuver les curés inamovibles; comment les partis monarchiques pourraient-ils jamais consentir à se dépouiller d'un avantage aussi considérable, même au point de vue purement politique?

Dès lors, l'attitude politique des anciens-catholiques, comme tels, est facile à comprendre.

Jamais ils ne pourront provoquer en France un grand mouvement de réforme religieuse tant que l'instruction primaire ne sera pas obligatoire, et tant que les écoles communales ne seront pas soustraites aux instituteurs congréganistes, qui faussent l'esprit, la raison et la conscience des enfants au bénéfice de l'Église romaniste. Or, jamais le clergé romaniste ne consentira à ce que l'instruction primaire soit légalement obligatoire et à ce que les écoles communales soient dirigées par des instituteurs laïques. D'autre part, en vertu de l'union du clergé romaniste et des partis monarchiques, jamais ceux-ci ne contrediront, sur ce point, le clergé romaniste. Donc les anciens-catholiques, au nom même des intérêts religieux qu'ils défendent, doivent favoriser l'établissement d'une république antimonarchique : car, seule, la république antimonarchique est capable de réformer l'enseignement primaire en France.

Pareillement, jamais les anciens-catholiques ne pourront,

en France, provoquer un grand mouvement de réforme religieuse tant que le concordat de 1801 sera interprété dans un sens favorable à l'ultramontanisme, tant que les églises et le budget des cultes seront à la disposition des seuls ultramontains. Car, aussi longtemps qu'il en sera ainsi, les ecclésiastiques qui en conscience rejettent l'ultramontanisme n'oseront pas se prononcer contre lui, dans la crainte, parfaitement fondée, d'être interdits par leur évêque, et conséquemment de perdre la place qui leur donne du pain. Il faut à tout prix que cette terreur cesse, et que la liberté soit laissée aux ecclésiastiques de rejeter l'ultramontanisme. Cette liberté, ils ne l'ont pas et ils ne l'auront pas tant que le gouvernement, appuyé à faux sur la lettre mal comprise du concordat, ne reconnaîtra pas l'existence légale des anciens-catholiques. Or, nous le répétons, jamais la monarchie, en France, — ni la légitimité, ni l'orléanisme, ni le bonapartisme, — n'aura assez d'énergie pour résister à Rome en quoi que ce soit, et cela, non certes par zèle pour la foi catholique romaine, mais uniquement pour se ménager le clergé et l'homme simple dominé par le clergé. La république seule peut décentraliser, de manière à accorder, sinon aux paroisses, du moins aux municipalités et aux communes, la libre disposition de leurs églises et de leurs écoles; la république seule peut dénoncer le concordat et rendre aux paroisses leurs droits électoraux religieux. Voilà pourquoi les anciens-catholiques français seront toujours des serviteurs dévoués, non pas de la république monarchique, non plus de la république dynastique, mais de la république démocratique, progressive et honnête.

Assurément, nous ne parlons ici qu'en notre propre nom, mais du moins est-ce avec une conviction profonde et, croyons-nous, éclairée.

XLIII

CE QU'IL FAUT PENSER DE LA CÉLÈBRE UNANIMITÉ DU CLERGÉ FRANÇAIS EN MATIÈRE D'ULTRAMONTANISME

Quoique l'autorité du clergé soit singulièrement amoindrie en France, cependant elle est encore assez considérable pour que l'on doive compter avec elle. Aux yeux de quelques personnes, cette autorité du clergé vient de son caractère sacerdotal; mais, pour l'immense majorité des Français, le clergé n'a d'autorité et d'influence que parce qu'il est une administration publique. Le peuple français est tellement habitué, depuis Richelieu et surtout depuis Napoléon Ier, à être administré, que tout membre actif d'une administration lui paraît une sorte de personnage et de puissance. Il est donc important de connaître l'état actuel du clergé en France, si l'on veut calculer dès aujourd'hui les chances du parti clérical dans l'avenir, et prévoir les éventualités politiques qui peuvent en résulter d'un jour à l'autre.

Le clergé français peut se diviser aujourd'hui en trois grandes catégories : les prêtres ultramontains de bonne foi, les prêtres rationalistes, et les prêtres réellement catholiques.

Les prêtres ultramontains qui sont de bonne foi dans leur ultramontanisme, sont surtout les jeunes prêtres. Cela se conçoit. Lorsqu'ils sont arrivés au séminaire, ils ignoraient complétement les anciennes traditions du clergé de France. Leurs professeurs et leurs directeurs, déjà dominés par le parti ultramontain, n'enseignaient plus conformément aux anciens manuels de théologie et de droit canonique. Ils n'avaient plus entre les mains les manuels, déjà condamnés par l'*index*, de Bailly et de Lequeux. On leur avait même enlevé les premières éditions de la théologie de Mgr Bouvier, pour ne leur permettre qu'une nouvelle édition expurgée à Rome. Les histoires ecclésiastiques de Fleury, de Longueval, de Guettée, étaient remplacées par celles de Rohrbacher et de Darras. Les sulpiciens avaient déjà opéré leur volte-face vers Rome. Les jésuites prêchaient la plupart des retraites ecclésiastiques, soit dans les grands, soit dans les petits séminaires. Élevés dans un tel milieu, ne lisant que des ouvrages ultramontains, placés dans l'impossibilité de les contrôler et d'en constater l'inexactitude, entraînés d'ailleurs par cet amour de la nouveauté qui est si naturel aux jeunes gens, poussés vers le mysticisme et vers les cérémonies extérieures par suite des changements de liturgie opérés si à propos, séduits en outre par des récits de miracles qui frappaient leurs imaginations et qu'ils trouvaient chevaleresque d'opposer au rationalisme contemporain, les jeunes candidats au sacerdoce pouvaient être ultramontains de bonne foi.

Sans doute, maintes objections s'élevaient dans leur esprit; mais, lorsqu'ils les soumettaient à leurs professeurs ou à leurs directeurs, ceux-ci leur disaient que de telles difficultés disparaîtraient avec le temps, l'expérience et la réflexion; et, en élèves dociles, ils passaient outre. Après le sacerdoce et la sortie du séminaire, les jeunes prêtres sont absorbés

soit par les exercices du ministère, soit par leurs prédications; ils n'ont de temps que pour lire quelques livres de dévotion, quelques catéchismes développés, et surtout l'*Univers* ou le *Monde*. C'est là tout le bagage littéraire, scientifique et théologique dont ils se chargent. Les conférences qui leur sont imposées par l'évêché n'exigent que des recherches médiocres, pour lesquelles les manuels usités au séminaire suffisent amplement. Mgr l'évêque de Nevers vient même de signaler à ses prêtres les ouvrages de M. Veuillot et de M. l'abbé Jules Morel comme sources à consulter pour les travaux des conférences de son diocèse [1]. Évidemment, dans un tel état de choses, un jeune homme qui a pour premier principe que la science enfle l'âme et compromet le salut, qui ne veut pas raisonner, mais se soumettre aveuglément, et qui veut s'en tenir soit à sa simplicité, soit à sa paresse, un tel jeune homme peut être ultramontain et de bonne foi.

D'autres, au contraire, manquent absolument de la simplicité susdite. Ils sont raisonneurs par instinct; et, loin de fermer les yeux sur les questions prohibées, comme leurs directeurs du séminaire le leur avaient conseillé, ils les ont ouverts, et ils ont regardé en face tout ce qu'on avait voulu leur dissimuler. La réaction s'est vite faite.

Peut-être même a-t-elle eu lieu dès le séminaire, peut-être, dès cette époque et avant la réception des ordres sacrés, la pensée de la fausseté de la théologie romaine leur est-elle venue à l'esprit, peut-être ont-ils éprouvé alors le désir de tout quitter et de rentrer dans la vie laïque; mais ils n'ont pas osé le faire, les uns par timidité de caractère, d'autres par ambition, d'autres pour ne pas attrister leurs parents et pour ne pas rendre inutiles les dépenses faites par eux.

1. Voy. l'*Univers* du 23 décembre 1873.

Pour d'autres, cette pensée n'est venue que plus tard, après la sortie du séminaire. Ils ont lu les ouvrages de critique religieuse publiés par l'école rationaliste. Leur instruction du séminaire ne leur a pas suffi pour distinguer ce qu'il y a de vrai et ce qu'il y a de faux dans la théologie romaine ; et, confondant le vrai avec le faux, ils se sont jetés dans le scepticisme radical. Peut-être même ne se sont-ils pas donné la peine de lire les ouvrages de critique religieuse auxquels nous faisons allusion. Dès leur entrée dans le monde, ils y ont entendu des conversations antiultramontaines qui les ont ébranlés. Le spectacle des excès de bigoterie approuvés par les jésuites, des empiétements religieux et politiques de la cour de Rome, des exagérations doctrinales des théologiens romains, a achevé de leur enlever la foi. En entendant ces fameux docteurs ultramontains réaliser si bien l'adage : *Si duo idem dicunt, non est idem ;* en voyant leur fausse unité de croyance, en voyant surtout cette vaste organisation destinée à faire accepter du gros public (bien vêtu ou non) les miracles les plus grotesques, les prophéties les plus drôlatiques, les dogmes les plus insensés et les plus antichrétiens, ils n'ont pas pu retenir leur indignation toujours croissante, et, sous l'empire de cette indignation, ils se sont senti pour tout le système ultramontain, c'est-à-dire, selon eux, pour tout le système catholique, un tel mépris, qu'ils n'ont plus cru à rien et qu'ils ont pris la résolution de rire de tout *in petto.*

Mais ces prêtres, qui sont beaucoup plus intelligents que ceux de la première catégorie, comprennent bien vite que s'ils laissaient apercevoir aux fidèles ou à leurs supérieurs la moindre apparence de rationalisme, c'en serait fait d'eux et de leur avenir. Et, comme ils ne veulent pas rester dans une position inférieure, ils se lancent dans l'ultramontanisme, qui doit être leur grand moyen d'avancement. Par

cela même qu'ils ne croient pas à la religion dont ils sont les prêtres, que leur importe l'ultramontanisme? Quand on a « avalé » quatre-vingt-dix-neuf « sottises », disent-ils, est-il donc si difficile d'en « avaler » cent? Et, quand on a eu le « courage » de les « avaler » soi-même, pourquoi n'aurait-on pas celui de les faire « avaler » aux autres? Que de fois n'avons-nous pas entendu cet argument, pendant le concile de 1870 et depuis! De là ce zèle excessif qu'ils montrent pour toutes les choses prétendues surnaturelles, zèle qui n'a qu'un but : dissimuler leur incrédulité et favoriser leur avancement. *Sic itur ad astra.*

Enfin, il est d'autres prêtres qui comprennent, comme les précédents, toute l'absurdité de l'ultramontanisme, mais qui savent apercevoir la différence qui sépare l'ultramontanisme du véritable catholicisme. Pour eux, la négation de l'ultramontanisme n'entraîne nullement avec elle la négation du catholicisme, ce dernier étant pris dans le grand sens du mot. Ces prêtres croient toujours au catholicisme de Bossuet, et beaucoup d'entre eux font même remonter leur catholicisme à des siècles plus anciens. Le moyen âge leur plaît peut-être par certains côtés poétiques; mais il leur déplaît par sa scolastique, son intolérance et son mysticisme. Ils veulent remonter au delà des *Fausses Décrétales.* Ce sont de véritables prêtres catholiques.

Volontiers ils voudraient professer publiquement leur catholicisme. Mais la France actuelle n'est ni l'Allemagne, ni la Suisse, ni l'Amérique. En Amérique, les prêtres anti-ultramontains ont la liberté; en Allemagne et en Suisse, ils ont la protection de l'État, qui leur fournit des moyens d'existence. En France, au contraire, ils seraient interdits par les évêques, abandonnés par l'État, délaissés par les fidèles. On les estimerait en secret; mais à quoi leur servirait cette estime, qui ne serait suivie d'aucun résultat pratique? Com-

ment pourraient-ils, d'un côté, lutter contre les calomnies et les attaques de toutes sortes du parti ultramontain, et, de l'autre, pourvoir à leur subsistance, dans une société qui regarde comme déclassé tout prêtre interdit, si honorable qu'il soit? En conséquence, ils restent dans l'Église romaine. Ces considérations les convainquent qu'ils doivent attendre, pour parler hautement, des circonstances plus favorables, et qu'en restant ainsi dans la hiérarchie officielle, ils sont à même de faire plus de bien qu'en rompant avec elle. En vain leur cite-t-on ce mot du pape Martin IV : « Tous les hypocrites qui montrent leur dévouement à Rome sont des traîtres qui trompent l'Église romaine; il vaut mieux être un schismatique consciencieux et franc que de se plonger dans le mensonge. » Ils répondent à cette parole qu'il était facile à Martin IV de l'écrire, et que le XIX^e^ siècle exige d'autres maximes que le XIII^e^.

Quoi qu'il en soit de cette réponse, le fait de l'existence de cette troisième catégorie de prêtres dans le clergé français est aussi certain que l'existence de la première et de la seconde. Sur dix prêtres, nous croyons qu'il y a deux ultramontains de bonne foi, trois rationalistes sceptiques, et cinq prêtres catholiques. Il ne faudrait pas croire que les prêtres rationalistes sont surtout ceux des villes : peut-être y en a-t-il plus encore à la campagne qu'à la ville.

De même, il ne faudrait pas croire que ces observations ne s'appliquent pas aux évêques. Hélas! les évêques romains ne sont que des prêtres en violet; et, proportion gardée, le nombre des rationalistes sceptiques est plus grand chez eux que chez les prêtres. Nous connaissons personnellement un évêque à qui l'un de ses amis disait en 1849 : « Vous êtes trop modéré dans votre polémique, il faut détruire la papauté, » et qui répondait : « Non, le moment n'est *pas*

encore venu. » Cet évêque aujourd'hui parle en faveur du pape, des jésuites et des saints dogmes de l'ultramontanisme. Tel autre qui a dit : « Je serai pape, » et qui ne s'est précipité dans toutes les excentricités ultramontaines que pour mieux arriver à réaliser sa parole, n'est également qu'un rationaliste sceptique qui joue la comédie ultramontaine.

Quant aux évêques qui, dans le fond de leur âme, sont restés fidèles au catholicisme de Bossuet, ils sont doués, en général, d'une telle faiblesse de caractère, que nous doutons de les voir revenir à la dignité extérieure que leur croyance antiultramontaine devrait leur rendre obligatoire. Les ministres de l'empire n'ont, la plupart du temps, choisi pour l'épiscopat que des ecclésiastiques prétendus administrateurs et dénués de toute science théologique. Sous la présidence de M. Thiers, il en a été de même. De tels hommes sont incapables de résistance et d'efforts. Ils ne pourraient revenir à la profession extérieure de l'ancien-catholicisme qu'autant qu'un élan général serait donné de ce côté. Y a-t-il beaucoup à compter sur ces moutons de Panurge? Nous voudrions le croire, mais nous n'osons pas l'espérer, surtout quand nous voyons l'un de ceux qui ont lutté le plus ardemment contre l'ultramontanisme, consentir à subir les avanies les plus humiliantes plutôt que de défendre ses anciennes convictions.

XLIV

LA LITURGIE GALLICANE LIVRÉE A LA CURIE ROMAINE PAR LE PARTI ULTRAMONTAIN, MALGRÉ LES PROTESTATIONS DES ÉVÊQUES

L'Église gallicane existe-t-elle toujours? La réponse à cette question est aussi facile que douloureuse à faire. Assurément il y a toujours, en France, des gallicans : car le nombre des catholiques qui ne croient pas à l'infaillibilité du pape, qui rejettent les absurdités de la théologie scolastique, ainsi que les légendes du moyen âge, est immense. Mais ce ne sont plus que des individualités. Le lien ecclésiastique visible qui les unit, n'est plus l'ancien lien de l'Église gallicane, mais le lien de la nouvelle Église ultramontaine.

En considérant l'Église gallicane d'aujourd'hui au point de vue officiel, avec ses dogmes officiels et sa constitution officielle, on peut donc la définir : une Église papiste dont la plupart des membres rejettent le papisme dans leur for intérieur. Tant que la politique absorbera la France, tant que les hommes d'affaires y garderont leur indifférence religieuse, les lettrés superficiels leur scepticisme, et les masses leur ignorance, il sera difficile de remédier à un tel état de choses et de mettre fin à une hypocrisie aussi scandaleuse. Mais ce n'est là qu'une question de temps.

Un jour viendra certainement où la logique triomphera de la contradiction, la conviction de la routine, la loyauté du mensonge. Dès que la science aura repris ses droits dans les esprits, et le sentiment de l'honneur dans les consciences, il est impossible que les vrais catholiques ne reviennent pas à leur ancienne Église. Les ultramontains le comprennent. Aussi s'efforcent-ils, pour empêcher ce retour, de détruire tout ce qui reste de cette ancienne Église, et d'en démolir une à une toutes les murailles. Ils pensent que, lorsque pas une pierre ne restera de cet édifice, il sera impossible de le reconstruire jamais. C'est dans ce but qu'ils font disparaître les anciens livres qui les condamnent, qu'ils ont inventé l'*Œuvre des vieux papiers*, et qu'ils s'efforcent de remplacer la liturgie gallicane par la liturgie romaine, qui, dans sa forme actuelle, n'a rien de l'antiquité que les romanistes lui supposent.

Les deux diocèses qui ont résisté le plus longtemps à la violence destructive de l'ultramontanisme, sont ceux de Paris et d'Orléans. Grâce à la coupable faiblesse de Mgr Guibert et de Mgr Dupanloup, c'est la liturgie romaine qui est devenue officielle à Paris et à Orléans. De fait, comment Mgr Dupanloup, qui n'a pas eu l'énergie de défendre l'ancien symbole dogmatique de l'Église catholique contre les attaques de l'Église ultramontaine, aurait-il su défendre la liturgie de son Église? On ne pratique pas l'héroïsme dans les choses secondaires, quand on lâche pied dans les choses principales. Il en est de même de Mgr Guibert, dont le caractère égale la science [1]. Autant l'administration du diocèse de Paris, sous Mgr Darboy, s'était montrée ferme dans la défense de la liturgie parisienne, autant cette

1. Voy. sa *Lettre pastorale* du 6 janvier 1845 et sa *Lettre circulaire* du 2 février 1853. — *Guignol et la révolution dans l'Église romaine*, p. 13-36. Paris, Sandoz et Fischbacher.

même administration, sous Mgr Guibert, s'est empressée de la sacrifier aux désirs de la curie romaine. La dignité n'a pas même été sauvegardée dans la forme.

C'en est donc fait de cette liturgie, qui a concouru, pendant de si nombreuses années, à la sanctification de tant d'âmes dans l'illustre Église de France! Encore en 1855, dans son assemblée du 26 novembre, le chapitre de la métropole de Paris appelait cette liturgie « un précieux dépôt que lui avaient légué la piété et la science des pontifes de cette Église, et qui a fait, pendant un grand nombre de générations, l'édification du clergé et des fidèles ». Aujourd'hui, ce précieux dépôt est livré à l'ambitieuse convoitise des congrégations romaines. Ce n'est pas que tout fût parfait dans cette liturgie. Elle avait subi des retouches, non-seulement au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle, sous les archevêques de Harlay, de Noailles et de Vintimille, mais encore au XV^e^ siècle et dans tout le cours du moyen âge. Dès le VIII^e^ siècle, la liturgie gallicane fut altérée par le diacre Paul, ou plutôt par Charlemagne et par Pépin, qui la romanisèrent, dans le but de plaire à Rome et de faire tourner au succès de leur plan politique les bonnes grâces du pape. Cette immixtion du césarisme dans les choses religieuses a été, en Occident, beaucoup plus fréquente qu'on ne le pense communément, et toujours, en France, elle a tourné au profit du papisme. Il faut donc avouer que la liturgie parisienne du XIX^e^ siècle était loin de sa pureté primitive et de son ancienne simplicité. Néanmoins, telle qu'elle était, elle était encore digne de respect et supérieure à la liturgie romaine actuelle [1].

1. Voy. la *Requête adressée à S. Ém. le cardinal Morlot pour la conservation de la liturgie parisienne.* Paris, Dubuisson. — *Observations touchant le mandement de Mgr l'archevêque de Paris sur le retour à la liturgie romaine.* Paris, Huet, 1856.

Il en est, en effet, de la liturgie romaine comme de la théologie romaine : elle n'est pas moins défectueuse. Les critiques graves qui en ont été faites sont trop connues pour que nous les répétions ici. Benoît XIV trouvait les défauts du bréviaire romain si évidents, qu'il voulait le rédiger à nouveau, en s'inspirant des beautés des bréviaires gallicans. Loin de romaniser, à plus forte raison, loin de supprimer ceux-ci, il voulait que l'on gallicanisât celui-là. Aussi cache-t-on soigneusement à Rome le bréviaire romain que ce pape annota de sa main, à ce point, que l'autorisation de le voir fut refusée au cardinal Giraud, archevêque de Cambrai. On peut voir aujourd'hui, par ce détail, la différence qui existe entre Benoît XIV et Pie IX. Sous Benoît XIV, on respectait encore quelque peu les traditions nationales des Églises particulières; sous Pie IX, ce respect a complétement disparu. Non-seulement l'*urbs* de Pie IX est plus grande que l'*orbis*, il n'y a même plus d'*orbis* aux yeux des vrais papistes : Rome seule est quelque chose, Rome seule est tout. D'après le plan des jésuites et de Pie IX, il faut qu'il n'y ait plus d'Alpes, et que toute nationalité disparaisse, aussi bien au point de vue religieux qu'au point de vue politique. La religion et la politique de Rome, avec tous leurs accessoires et toutes leurs conséquences, sont les seules qui soient permises aux membres prétendus catholiques de l'Église romaine actuelle. Tel est le but manifeste poursuivi par les jésuites et par la curie, dont Pie IX n'est que l'instrument.

L'histoire de la disparition de la liturgie gallicane est remplie de ces bassesses que l'on voudrait cacher, mais en vain. Le grand artisan de cette œuvre a été Dom Guéranger, abbé de Solesmes. C'est en 1840 qu'il a commencé ses attaques contre la liturgie gallicane. Son *Année liturgique*, qui est aujourd'hui louée par l'*Univers* comme un prodige

de science et un véritable trésor pour les familles chrétiennes, n'est qu'un amas de récits suspects et de citations inexactes. Cet ouvrage a été réfuté, non-seulement par les écrits des abbés Guettée, Dassance, Prompsault et Laborde, mais encore par plusieurs évêques. Mgr Fayet, prédécesseur de Mgr Dupanloup, s'est fait gloire de démontrer par un écrit public combien les assertions de Dom Guéranger sont ineptes. Mgr d'Astros, archevêque de Toulouse, et Mgr Affre, archevêque de Paris, l'ont également réfuté. Mgr Sibour, qui succéda à Mgr Affre et qui plus tard a passé si mesquinement dans le camp ultramontain, a aidé l'abbé Prompsault, même pécuniairement, pour la publication de ses lettres contre Dom Guéranger, en 1851. En 1852, l'archevêque de Toulouse, qui était alors Mgr Mioland, félicita et encouragea l'abbé Prompsault, par une lettre datée du 7 février et ainsi conçue : « Il est déplorable que des écrivains plutôt philosophes que théologiens, plus occupés de rêveries solitaires que d'étudier la pratique du gouvernement pastoral, se donnent la mission de régenter les évêques, de faire la police dans les diocèses et de flétrir leurs pères. Il leur conviendrait d'être plus modestes, s'ils voulaient se souvenir de leur passé; ils se donnent pour dévoués sans réserve au saint-siége, en quoi certes ils sont louables; mais pourquoi se donner exclusivement ce témoignage? On dirait qu'ils appellent des controverses, qu'ils cherchent des adversaires. Nous gémissons, nous, pasteurs, de cette manie. *Si l'on connaissait ceux qui font tant de bruit, on serait bientôt désabusé.* »

Dès 1850, le vénérable évêque de Chartres, Mgr Clausel de Montals, s'exprimait ainsi : « Il existe un mouvement plein d'ardeur dans certains esprits, et une pente à laquelle il est difficile de résister. Mais sont-ce des vieillards, des anciens du sanctuaire, des hommes dont les réflexions et

les années ont mûri la raison, qui se remuent, qui s'agitent, poussés par cet enthousiasme? Non, ce sont des jeunes gens dont l'imagination échauffée s'enflamme pour cette nouveauté, et qui se persuadent que, notre bréviaire étant changé, nos usages bannis et remplacés, tout est sauvé en France. Mais je crains bien qu'il n'arrive aux sages et aux maîtres qui croient devoir céder, du moins par prudence, à un entraînement si impétueux, d'éprouver le sort de Roboam, qui, ayant rejeté les conseils des anciens et s'étant laissé aller aux avis téméraires et fougueux de ses jeunes courtisans, perdit la plus grande partie de son royaume. » Ce même évêque, en 1854, traitait le parti ultramontain de « cabale naissante », et signalait à ses fidèles l'ouvrage de Dom Guéranger comme uniquement rempli « de principes vagues et de suppositions toujours injurieuses pour la France ».

Mgr l'évêque de Coutances était encore plus expressif. « Quel temps ont-ils choisi, s'écriait-il en 1850, pour prêcher l'*insurrection* contre les pieuses coutumes de nos Églises? Un temps de confusion et d'anarchie intellectuelle, un temps où le principe d'autorité est attaqué avec tant de fureur, un temps où le besoin d'innovation cherche partout des fissures pour pénétrer jusque dans le sanctuaire, afin de faire de l'Église ce qu'il a si malheureusement fait de la société civile, en la lançant dans la carrière des *révolutions.* »

Voilà donc ce que les membres les plus instruits et les plus vénérables de l'épiscopat français écrivaient officiellement, de 1842 à 1854, à propos de l'introduction de la liturgie romaine dans l'Église gallicane. Que les temps sont changés! En 1850, Mgr de Coutances appelait les ultramontains des *insurgés*, des *révolutionnaires.* Aujourd'hui, ils représentent la légalité dans l'Église romaine, et ce sont

les gallicans de 1850 et de 1840 qui sont excommuniés par eux comme révolutionnaires! La volte-face est donc aussi complète que possible.

Ce seul fait suffit aux hommes sensés et de bonne foi pour prouver que l'Église romaine d'aujourd'hui, en s'implantant partout et en se substituant partout aux Églises nationales, fait une œuvre contraire à la tradition chrétienne et ruine le vrai catholicisme par la base même. Un savant ecclésiastique écrivait en 1854 : « On se rassure, en parlant du mouvement religieux qui se produit en France, comme dans le reste de l'Europe. Mais, pour les hommes qui voient les choses de près, le mouvement est plus dans les écrits que dans les faits, et plus à la surface que dans les cœurs. » Puis, faisant allusion aux rédacteurs de l'*Univers*, il ajoutait : « Cette agitation est, pour beaucoup de gens du monde, un système fort estimable et très-peu gênant; les rédacteurs de tel journal le savent bien; ils en profitent pour obtenir la *vogue;* Dieu veuille qu'ils en profitent pour obtenir le ciel! » Aujourd'hui, ce sont, au contraire, les rédacteurs de ce même journal, M. Veuillot en tête, qui ouvrent et ferment à leur gré les portes du ciel, et leurs adversaires sont des maudits, dignes du feu éternel.

En vérité, se peut-il jouer, sous le couvert de la religion, une comédie plus scandaleuse? Et les romanistes d'aujourd'hui posent, tête haute, pour les catholiques d'autrefois!

Est-il besoin d'ajouter que les anciens-catholiques français restent fidèles à la liturgie gallicane, et que, loin de consentir jamais à la romaniser, ils s'efforceront, au contraire, de la ramener à sa véritable forme primitive, en la conformant, autant que possible, aux traditions qui remontent jusqu'à saint Irénée et saint Pothin.

XLV

FIN DE LA PETITE ÉCOLE DES PRÉTENDUS *CATHOLIQUES LIBÉRAUX* OU *ULTRAMONTAINS DE DEUXIÈME CLASSE.* — MM. DUPANLOUP ET DE BROGLIE TANCÉS PAR L'*UNIVERS*

La petite école, à la fois politique et réligieuse, des *catholiques libéraux* de France, qu'on pourrait appeler les *ultramontains de deuxième classe*, est en ce moment dans une situation fort curieuse à étudier. Représentée au point de vue politique par M. le duc de Broglie, et au point de vue religieux par M. l'évêque Dupanloup, elle se croit, depuis le 24 mai, au pinacle de l'État et de l'Église. Cette élévation subite, qui lui est venue d'événements inespérés, au moment où elle gisait dans la confusion et l'humiliation de ses récentes défections, lui a causé un tel enivrement, une telle surexcitation dans l'admiration d'elle-même, qu'elle offre présentement un spectacle des plus intéressants et des plus instructifs.

Pendant le concile du Vatican, alors que Mgr Dupanloup publiait ses thèses historiques et théologiques contre l'infaillibilité papale; alors que M. le duc de Broglie publiait, sous le voile de l'anonyme, dans le *Correspondant* du 10 octobre 1869, son célèbre article contre les tentatives

politico-religieuses de l'ultramontanisme, les catholiques libéraux pouvaient encore passer pour catholiques et pour libéraux : car ils défendaient les restes du catholicisme de l'Église gallicane contre l'ultramontanisme anticatholique, et le libéralisme contre les maximes tyranniques du jésuitisme et de la curie romaine. Mais, depuis leur soumission au décret ultramontain du 18 juillet 1870, leur situation était devenue tout autre.

Il n'échappait à aucun homme intelligent que, par le fait de cette soumission non précédée de réfutation, les catholiques libéraux trahissaient en même temps la cause catholique et la cause libérale, pour passer sous les drapeaux de l'ultramontanisme et de l'absolutisme. MM. Dupanloup, de Broglie, et autres écrivains du *Correspondant* et du *Français*, avaient tellement insisté sur la différence essentielle qui existe entre le catholicisme et l'ultramontanisme, entre le libéralisme catholique et l'absolutisme ultramontain, qu'en passant avec armes et bagages dans ce dernier camp, ils se donnaient eux-mêmes pour des déserteurs du premier. En effet, si Bossuet était catholique en niant l'infaillibilité papale comme une erreur, comment les catholiques libéraux pouvaient-ils être encore catholiques en la professant comme un dogme? Si le *Syllabus* était le code de l'absolutisme religieux et politique, comment, en l'acceptant, pouvaient-ils encore se dire libéraux? Cette argumentation si simple était comprise de tout le monde. MM. Dupanloup et de Broglie étaient les premiers à en sentir toute la force.

Le public désintéressé et impartial accueillit leurs palinodies avec un étonnement d'une nature si particulière, qu'ils n'osèrent pas eux-mêmes avouer le fait de leur croyance au *Syllabus* et à l'infaillibilité papale. Ils mirent en avant des prétextes, des sous-entendus; ils se réfugièrent, en esprit, dans la possibilité d'une rétractation du concile par

le concile, ou tout au moins dans des explications libérales que l'Église devra donner plus tard. C'est alors que les écrivains de cette école se jetèrent dans ce système de déclarations équivoques, de paroles à double sens, de phrases hypocrites, qui surpassait en mauvaise foi le jésuitisme flétri par Pascal. Parmi ces écrivains, ceux du *Français* occupaient le premier rang. Nul ne réussissait comme eux à se dire catholique et à rougir du Sacré-Cœur de Paray-le-Monial [1]; nul ne savait comme eux professer les principes cléricaux et en être honteux. Ils affirmaient l'ultramontanisme doctrinal et politique avec M. Veuillot et les jésuites; et ils le niaient à force de l'atténuer, dès qu'ils se trouvaient en face des libéraux antiultramontains. Cet art de la volte-face, au moyen de la sainte équivoque, du pieux mensonge et de la divine calomnie, était leur spécialité. L'école catholique libérale n'était plus qu'une école d'escobarderie. Déjà, au commencement de 1870, Montalembert s'apercevait des voies de duplicité dans lesquelles elle voulait entrer; et, quelques jours avant sa mort, il qualifiait, devant témoins, le journal *le Français* de « feuille infâme ». Que n'eût-il pas dit, s'il eût vécu jusqu'en 1874! Et encore, tout ce que nous venons de voir en ces derniers mois n'est-il sans doute qu'un à-compte sur l'avenir. Maintenant que M. le duc de Broglie oublie la façon dont son père traitait le « cynisme des apostasies », il nous sera probablement donné de voir des choses étranges.

Mais n'anticipons pas. Les catholiques libéraux susdits, précisément à cause de leur attitude amphibologique et déloyale, étaient doublement repoussés par tous les partis. L'*Union* déclarait que le *Français* était écrit avec de l'encre

1. Sur le refus d'arborer le drapeau du Sacré-Cœur, à Orléans, voy. l'*Univers* du 28 décembre 1873.

vénéneuse. On définissait M. le duc de Broglie « un petit mérite qui se promène dans une énorme vanité ». L'arrogance de ce petit parti devint telle, par suite du succès des intrigues qui furent couronnées au 24 mai, que Rome s'en émut. Deux brefs de Pie IX, l'un aux catholiques de Belgique, l'autre à l'évêque de Quimper, furent lancés pour condamner explicitement et formellement les catholiques libéraux de la trempe de MM. de Broglie et Dupanloup. A toute autre époque ces deux messieurs, l'évêque et le ministre, en auraient été attérés. Mais ils savaient que les affaires politiques de la papauté allaient fort mal et que la cour de Rome avait besoin d'eux. M. de Broglie eut bien soin de maintenir en Italie et en Suisse MM. Fournier et Lanfrey, pour que Rome eût perpétuellement des motifs de se plaindre et d'adresser des demandes à M. le ministre des affaires étrangères de France. D'autre part, on feignit de favoriser la fusion au profit direct du comte de Chambord et de la royauté légitimiste : de cette façon on plut à Rome, on se fit prendre bon gré mal gré en considération par les jésuites intéressés de la *Civiltà*, et les brefs du Pape furent ainsi laissés au panier.

Mais la lettre du 27 octobre 1873, le message du 5 novembre et surtout le vote du 7, ont singulièrement changé la situation de M. de Broglie, de Mgr Dupanloup et de toute leur petite école. Les légitimistes du droit divin sont furieux contre eux; les ultramontains de l'*Univers* le sont encore davantage. Voici la lutte qui commence de nouveau.

D'une part, c'est un prêtre, M. Jules Morel, une des gloires scientifiques de l'ultramontanisme, le théologien recommandé par Mgr l'évêque de Nevers, l'auteur des *Incartades libérales*, qui ouvre aujourd'hui le feu sur Mgr Dupanloup. Il pousse l'ironie jusqu'à lui dire que M. de Pressensé, comme pasteur protestant, pourrait lui rétorquer des

arguments auxquels sa science épiscopale ne saurait rien répondre. Il l'accuse d'oublier l'encyclique *Mirari vos*, la bulle *Quanta cura*, le *Syllabus* et tous les « monuments » du pontificat de Pie IX. Il lui reproche de tourner dans un cercle vicieux, en se plaignant sans cesse des malheurs de la France, et en invoquant toujours les libertés qui sont la cause de ces malheurs. Ce n'est pas tout. Il lui jette encore à la face l'argument *ad hominem* que voici : Comme évêque, vous avouez que l'Église a condamné certaines libertés; mais, comme polémiste, vous revendiquez ces mêmes libertés, parce que, dites-vous, il faut prendre les temps comme ils viennent, et que, de nos jours, il n'y a que ces libertés qui puissent convenir à la société. Mais ne voyez-vous pas, monseigneur, que le peuple s'est accoutumé aux libertés républicaines et qu'il ne peut plus s'en passer? Dès lors, de quel droit les combattriez-vous? Si, dans le premier cas, vous sacrifiez la théologie à la politique, pourquoi, dans le second, seriez-vous plus difficile? M. l'abbé Jules Morel avertit Mgr Dupanloup qu'il n'est plus en conformité d'idées avec les jésuites de la *Civiltà*, « ces modèles de la presse religieuse »; il lui rappelle que leur doctrine fait aujourd'hui loi pour tous, et il lui insinue très-clairement de n'avoir plus à écrire de lettres qui soient des stipulations monarchiques et catholiques, sans l'aveu du roi et du pape, et surtout contre la volonté expresse de tous les deux. La leçon est dure. Un évêque de réputation, ainsi rappelé à l'ordre et au sentiment de ses devoirs épiscopaux par un simple prêtre! et cela, dans l'*Univers*, le moniteur officiel du clergé catholique romain! Si encore ce simple prêtre y avait mis quelque modération! Mais non. La leçon touche à l'insulte.

M. le duc de Broglie n'est pas plus épargné. Pour le fustiger, M. Veuillot ne prend même pas la peine de saisir lui-

même les lanières; il sonne un de ses employés, Auguste Roussel, et il le chargé de lui dire que, malgré tous les compliments qu'il se fait adresser par ses courtisans dans les journaux qu'il « inspire », il faut qu'il se résigne à une déconfiture. M. Veuillot fait ajouter que cette chute de M. de Broglie, qui n'aura rien de celle de Fouquet et qui ne sera qu'une simple éventualité, le laissera « complétement indifférent ». Il ne daignera même pas se réjouir, tant la chose tombée est peu de chose! En vérité, quel dédain! Un duc, un chef de cabinet, s'entendre dire des insolences pareilles, et de la part d'un valet de Veuillot! Et, ce qui est encore plus mordant, c'est que toute la galerie applaudit, et chez les ultramontains, et chez les anciens-catholiques, et chez les libéraux de toutes nuances.

Décidément la bataille est perdue. Désavoué par le comte de Chambord, condamné par Pie IX, tancé par l'*Univers* au nom des jésuites, Mgr Dupanloup peut-il encore se dire monarchiste en politique et catholique romain en religion? En être réduit, quand on est évêque et que la lutte religieuse est partout ardente, à écrire sur le baccalauréat et sur le volontariat d'un an, ce doit être poignant. Mais comment parler franchement d'autre chose? Le *Syllabus* et le décret du 18 juillet 1870 ne sont-ils pas là? Si on les viole, on n'est plus catholique romain; si on les accepte, on n'est plus libéral. Évidemment, c'en est donc fait des catholiques libéraux, dont Montalembert aura été le dernier.

Ceux qui persistent encore aujourd'hui à porter ce nom ont voulu faire de la diplomatie en matière religieuse avec Rome; Rome a été plus forte et plus rusée qu'eux. Et le public français, qui aime les situations nettes, qui comprend (alors même qu'il trouve déraisonnable) l'attitude du comte de Chambord, de Pie IX, de l'*Union* et de l'*Univers*, ne comprend aucunement et estime encore moins l'attitude

louche de ces hommes d'Église et d'État qui veulent associer le oui et le non, mêler le principe et l'expédient, escamoter les questions qu'ils ne peuvent pas logiquement résoudre, poser le lendemain comme des plagiaires de ceux qu'ils anathématisaient la veille, faire de la religion à la façon d'Ignace de Loyola, et prétendre, d'après les procédés d'Escobar, au monopole de la conscience. De tels hommes sont jugés aujourd'hui; leur talent et leur finesse ne réussiront pas à leur faire pardonner leurs actes. Il est maintenant démontré que l'on ne peut pas écrire le *Syllabus* romain sur le drapeau tricolore : donc ils n'ont plus de raison d'être.

XLVI

DE QUELQUES RUSES INVENTÉES PAR LA PETITE ÉCOLE SUSDITE

Si les ultramontains de *première classe* acceptent franchement le *Syllabus* et les nouveaux dogmes de 1870, avec toutes les conséquences qui en découlent, et avec la situation que de tels dogmes et de telles conséquences leur imposent, les ultramontains de *deuxième classe*, c'est-à-dire les honteux, ceux qui dissimulent leur ultramontanisme forcé sous le nom de catholiques libéraux, ne peuvent pas se résigner à cette acceptation franche et loyale.

Les premiers croient qu'ils sont dans la vérité; ils envisagent l'opposition qui leur est faite, comme une crise d'erreur et de persécution qui aura son terme, et, toujours pleins d'espoir, ils chantent sans se fatiguer le *Non confundar in æternum.* Les seconds, au contraire, comprennent très-bien qu'ils sont dans le faux. Alors même qu'ils n'auraient pas assez de bon sens pour apercevoir tout ce qu'il y a d'insensé dans l'infaillibilité d'un homme, ils ont suffisamment d'instruction pour savoir que la foi dogmatique de l'Église romaine n'est pas la même aujourd'hui qu'à la veille du concile de 1870, et conséquemment que

cette Église ne saurait plus se dire catholique, s'il est vrai, comme elle le prétend encore, que la foi dogmatique de l'Église catholique est constamment la même. Ils ont également assez de sens pratique pour constater que les esprits sérieux leur échappent de plus en plus, et qu'à part ce qu'on appelle le monde dévot, ils n'ont plus de partisans sincères sur lesquels ils puissent réellement compter. Et, pour ne pas aggraver une situation qui n'est déjà que trop périlleuse, ils essayent de revenir sur leurs pas, autant que cela leur est possible sans avouer qu'ils se sont trompés. Pour sauver les apparences, ils ne veulent pas faire de *rétractation;* mais, pour sauver le fond, ils veulent bien donner des *explications*. Plusieurs jésuites pratiquent cette nouvelle tactique.

D'abord, disent-ils, le concile n'est pas fini. Pourquoi dès lors vouloir juger son œuvre, comme si elle était terminée? — Admirable sophisme pour engager les fidèles à suspendre tout jugement sur les décrets et les actes du concile! Pendant ce temps-là, grâce à ce silence qui ne sera jamais interprété comme une dénégation, la prescription courra; et, dans dix ou vingt ans, si quelques fidèles béats s'avisaient d'interroger la cour de Rome à ce sujet, on leur répondrait : « Pourquoi n'avez-vous pas parlé quand il en était temps? Trop tard! » Tel est le stratagème : étouffer les protestations contre le concile, afin que plus tard les évêques puissent s'autoriser du silence des *bons* fidèles, pour ne pas revenir sur les séances de 1870. Que n'a-t-on pas déjà inventé avec cet argument de prescription, surtout en le complétant par la théorie du silence respectueux, c'est-à-dire par le commode proverbe : Qui ne dit rien, y consent! Quand il s'agit de gagner du temps, nul n'est habile comme un jésuite, même un jésuite de l'école pseudo-libérale du *Correspondant* et du *Français*.

D'autres disent, non-seulement que le concile n'est pas terminé, mais encore qu'il pourra, dans les séances qui auront lieu plus tard, expliquer dans un sens *satisfaisant* les décrets dogmatiques de 1870; que, par conséquent, rejeter ces derniers, c'est se mettre dans un tort véritable. Il est facile de répondre à cette assertion. — 1° Le futur concile de l'Église romaine ne pourra jamais donner aux décrets dogmatiques de 1870 une nouvelle rédaction, parce que celle qu'ils ont maintenant est consacrée, non-seulement par le consentement unanime du pape et des évêques, mais encore par la dénomination d'hérésie et par l'application des censures de cette Église à quiconque rejette ces décrets. Si le futur concile consentait à rédiger à nouveau de tels décrets, il serait obligé d'en rédiger également à nouveau beaucoup d'autres qui n'offrent pas plus de garantie. Et, comme il est probable qu'il n'osera pas se désister à ce point, il maintiendra donc le tout dans sa teneur présente. Première illusion dissipée! — 2° De plus, le concile n'expliquera pas plus les décrets dont il s'agit qu'il ne les supprimera, ou, s'il les explique, ce sera nécessairement dans le sens ultramontain. En effet, considérés dans leur texte et leur contexte, ces décrets sont parfaitement clairs. Le pape a déclaré qu'il ne voyait aucune nécessité de les expliquer. L'immense majorité des évêques pensent comme Pie IX. Ceux qui les trouvent tant soit peu obscurs sont quelques romanistes prétendus libéraux, qui veulent scolastiquer avec le Saint-Esprit, et qui accuseraient eux-mêmes de déloyauté les personnes qui commenteraient le texte de leurs paroles comme ils commentent celui des décrets du concile. Tout commentaire de ces décrets ne peut être que malhonnête, s'il n'est pas dans le sens de l'infaillibilité personnelle du pape. Les explications données en 1871 par les évêques suisses et par les évêques allemands, explica-

tions dont les romanistes qui veulent encore jouer au libéralisme se prévalent avec tant d'aplomb, sont précisément dans le sens susdit, comme nous l'avons démontré dans un ouvrage spécial; le mot d'infaillibilité *personnelle* n'y est pas, c'est là l'habileté; mais la chose y est, et c'est ce qui doit ouvrir les yeux à tous ceux qui veulent voir. Si l'Église romaine veut se suicider, elle ne peut pas mieux faire que de donner un sens libéral aux décrets de 1870 : car, si elle le fait pour ces décrets, pourquoi ne le ferait-elle pas pour tous les décrets des autres conciles? De quel droit y aurait-il un triage au bénéfice des prétentions ultramontaines? C'est là que les anciens-catholiques attendent les ultramontains : car aucun des conciles d'Occident n'a réuni en sa faveur, de la part des évêques, une unanimité comparable à celle qu'a obtenue le concile du Vatican. L'Église romaine aura donc beau faire : elle n'a de chances de subsister, comme telle, qu'autant qu'elle s'enfoncera de plus en plus dans son ultramontanisme actuel, qui est devenu son essence même; et, dès qu'elle essayera de rompre avec cet ultramontanisme, ce sera le commencement de sa fin, ou plutôt de sa transformation et de son retour à l'ancienne foi catholique.

Mais, objecte-t-on encore, rien n'est décidé relativement à ces décrets, attendu que les évêques qui les ont combattus au concile et qui les ont publiés depuis ne les ont pas approuvés *conciliairement*, ce qui est nécessaire pour qu'ils soient des décrets définitivement dogmatiques. — Argument puéril! Tous les membres de l'Église romaine admettent que leur Église est infaillible, non-seulement lorsqu'elle est réunie en concile, mais encore lorsqu'elle est dispersée. Il n'est donc pas besoin d'une approbation *conciliaire* pour donner aux décrets en question leur valeur dogmatique. Bien plus, les théologiens de l'Église romaine enseignent que le silence des évêques est une approbation suffisante; or,

dans le cas présent, il y a plus que le silence, car les évêques ont non-seulement laissé publier les décrets de 1870 dans les journaux de leurs diocèses, mais ils les ont encore fait publier dans leurs feuilles religieuses officielles, pour ne pas parler de la presque totalité qui les a promulgués du haut de la chaire même.

Cette objection n'a donc pas la moindre valeur. Les ultramontains intelligents et sincères le savent bien. Aussi ont-ils recours à d'autres ruses. D'après le concile du Vatican, disent-ils, le pape n'est infaillible que dans ce qui concerne « la foi et les mœurs » : donc il n'y a aucun péril pour la société civile. — A-t-on donc oublié que le quatorzième titre du schema *De Ecclesia*, que le concile devait sanctionner, était celui-ci : « De certains droits de l'Église dans ses rapports avec la société civile (droits de régler la foi et les mœurs, non-seulement dans l'ordre privé, mais dans l'ordre public ou politique, car Dieu a constitué l'Église chef des princes et des sujets dans la voie du salut; — droit à la surveillance de l'enseignement; — droit d'acquérir et de posséder sans que l'État puisse le restreindre ou le régler). » A-t-on donc oublié que, dans le langage de la théologie, la foi et les mœurs embrassent toute l'activité humaine, en tant qu'elle doit être dirigée vers le salut, et, par conséquent, la philosophie, la politique, le droit naturel, le droit des gens, le droit social, etc., etc.? Déjà nous avons mis à nu toutes ces banalités, au moyen desquelles les faux libéraux de l'Église romaine cherchent à faire illusion au public naïf, et nul n'a répondu à un seul de nos arguments.

Après avoir dit, malgré la bulle de Paul IV et malgré toutes les récentes déclarations des théologiens romains, que les décrets de 1870 n'offrent aucune gravité au point de vue politique, on ajoute qu'ils n'en offrent pas davantage au point de vue religieux, comme s'ils ne changeaient pas

complétement la constitution de l'Église et la règle de la foi, et comme si ce double changement n'était pas la ruine même des principes catholiques! Alors même qu'il n'en serait pas ainsi, il restera toujours que la reconnaissance de la légalité du concile du Vatican est une approbation du manque de liberté, de l'oppression des consciences, de l'intrigue, de l'hypocrisie, de la falsification des documents authentiques, etc., etc. Il restera toujours également qu'une doctrine, combattue la veille comme impie, aura été enseignée le lendemain comme divine; et, par conséquent, c'en est fait à jamais de ce fameux argument dont les ultramontains se prévalaient contre les protestants : « L'Église romaine a toujours été une dans sa foi, qui a toujours été la même : donc...! » Bien plus, l'Église romaine, pour soutenir bon gré mal gré cette dernière prétention, sera obligée de falsifier l'histoire entière; car l'histoire, durant dix-huit siècles, prouve que jamais l'infaillibilité papale n'a fait partie de la croyance catholique. Approuver le concile du Vatican et ses décrets dogmatiques, c'est donc approuver le mensonge et poser la base de la plus vaste immoralité qui se puisse imaginer.

Enfin, dit-on, à la mort de Pie IX tout s'arrangera, il y aura des concessions de part et d'autre; qui sait ce que le nouveau pape ne fera pas, en face de gouvernements aussi hostiles? Il est évident que, libre des engagements de Pie IX, il entrera dans une voie tout autre. — Tant mieux, répondrons-nous. Ce sera alors, grâce à cette rétractation, la régénération de l'Église romaine et son retour à son ancienne foi orthodoxe. Mais que les ultramontains y prennent garde! C'est *au fond* une véritable rétractation qu'ils devront faire : car, comme nous l'avons démontré, une explication qui ne serait pas une véritable rétractation ne serait qu'une nouvelle et inutile logomachie. Les chefs de l'Église romaine

le savent bien. Et c'est précisément parce qu'ils comprennent la gravité de la rétractation qui leur incombe, qu'ils n'auront pas, croyons-nous, le courage de la faire. Quelle ne serait pas notre joie, s'ils allaient être plus désintéressés et plus nobles que nous ne pensons! Mais comment leur persuader que les engagements pris *ex cathedra* par Pie IX ne concernent que sa personne et n'obligent point la papauté même? Comment les convaincre que toutes les adhésions données aux déclarations de Pie IX par l'unanimité absolue des évêques, tous les anathèmes lancés par eux contre les anciens-catholiques, ne sont que des choses de simple formalité, qu'on peut *effacer* aussi facilement que le père Gratry a *effacé* ses fameuses lettres? L'heure de Dieu pour cette grande conversion est-elle venue? Nous voudrions le croire, mais nous n'osons pas l'espérer. Ni les esprits ni les cœurs ne nous semblent prêts : il faut auparavant que les consciences se réveillent, et elles sont si profondément endormies!

XLVII

DU CATHOLICISME DE M. DE MONTALEMBERT

Une autre ruse des faux catholiques libéraux de l'Église romaine, en France, consiste à se prévaloir, après comme avant le concile du Vatican, du nom et de l'autorité des vrais catholiques libéraux d'avant le 18 juillet 1870, absolument comme si les nouveaux dogmes n'avaient rien changé dans l'essence du catholicisme romain. A entendre la petite école du *Correspondant* d'aujourd'hui et du *Français*, M. de Montalembert, par exemple, serait resté jusqu'à la fin l'un des siens. C'est le cas, assurément, de répéter le mot de l'*Union* sur le *Français* : « Il continue son joli métier. »

Dans son discours de réception à l'Académie française, M. le duc d'Aumale lui-même, tout en voulant évidemment s'abstenir de parler de l'attitude que M. de Montalembert prit vis-à-vis du concile du Vatican, a cependant glissé qu'« il ne craignait rien pour l'unité catholique », et qu'il était mort sans savoir que c'était l' « unité de la patrie » qui allait être frappée. Il est permis de s'étonner de cette phrase. M. le duc d'Aumale l'a sans doute écrite pour faire de l'unité catholique, restée intègre (selon lui), un contraste académique avec l'unité entamée de la patrie. Ou bien,

n'est-ce là qu'une phrase à effet, pareille à celle dans laquelle, à propos de la condamnation du journal *l'Avenir* par la cour de Rome, M. le duc d'Aumale représente cette condamnation comme un « arrêt dont la sanction n'est pas sur cette terre ». En vérité, un prédicateur du plus pur romanisme n'eût pas mieux dit, et nous aurions aimé à entendre l'historien des Condés parler autrement. Mais il y a des concessions à faire, paraît-il, aussi bien à l'Académie qu'ailleurs.

Il suffit de relire cette lettre sublime dans laquelle M. de Montalembert proteste contre l' « idole du Vatican », pour se rappeler si, oui ou non, il craignait une rupture de l'unité catholique. Nous accordons volontiers que M. de Montalembert pouvait être persuadé que l'infaillibilité papale, doctrine de la coterie ultramontaine, ne deviendrait jamais, par une véritable définition dogmatique, la doctrine même de l'Église catholique; et, dans cette persuasion, il ne croyait pas, il est vrai, à la possibilité de ce que l'on appelle un schisme. Mais, si une fois il eût admis la possibilité d'une pareille définition, si une fois il eût pu croire que la doctrine de M. Veuillot serait définie comme la doctrine même de l'Église, que n'eût-il pas fait alors pour garder l'unité, non plus avec l'Église prévaricatrice de l'idole, mais avec l'ancienne Église catholique du Christ! M. le duc d'Aumale se trompe donc lorsqu'il donne, à son insu sans doute, le change au lecteur.

M. Cuvillier-Fleury, par sa position politique, était tenu à moins de réserve que M. le duc d'Aumale, et il pouvait aborder plus facilement la question des sentiments catholiques de M. de Montalembert à la fin de sa vie. M. le directeur de l'Académie, dans sa réponse à M. le duc d'Aumale, dit que M. de Montalembert aurait donné le spectacle « de l'humilité après la lutte et de la résignation après la défaite ».

Ce jugement nous étonne pour plusieurs raisons.

D'abord, M. de Montalembert faisait-il consister l'humilité dans le mensonge, lui qui plaçait la vérité au-dessus de la liberté même! Si donc M. de Montalembert était convaincu que l'infaillibilité papale est une erreur, comment aurait-il pu se croire humble en l'admettant? Non, il n'eût pas été humble à ses yeux en agissant de la sorte, il eût été traître. Le raisonnement de M. Cuvillier-Fleury manque donc d'exactitude; il n'a pu lui être inspiré que par la fausse notion de l'humilité, que les jésuites ont si habilement répandue jusque dans les meilleurs esprits; mais on ne saurait en être dupe.

D'ailleurs, M. Cuvillier-Fleury ne semble pas être parfaitement d'accord avec lui-même. D'une part, il nous représente M. de Montalembert comme « un champion résolu de la conscience humaine », il nous montre en lui « une sincérité à tout risque et à outrance », il va même jusqu'à avouer qu'il est « mort contradicteur véhément » de la doctrine en question. Et, d'autre part, quittant la région des faits positifs et entrant dans celle des hypothèses, il affirme que si M. de Montalembert eût vécu jusqu'au 18 juillet 1870, il eût accepté le prétendu dogme de l'infaillibilité papale. N'est-ce pas là, non-seulement une supposition gratuite, mais encore une contradiction manifeste? Comme M. le duc d'Aumale, peut-être a-t-il voulu se permettre le langage hyperbolique. Peut-être n'a-t-il pas plus attaché d'importance au passage que nous critiquons, qu'à cet autre où il dit qu'il avait accepté la tâche d'élever un prince français, « que les plus grands docteurs de l'Église chrétienne n'abordaient qu'en tremblant »!

Cependant M. Cuvillier-Fleury semble vouloir prendre au sérieux son assertion; et la preuve qu'il donne de l'opinion émise par lui est un passage d'une biographie de

M. de Montalembert écrite par madame Oliphant. Nous n'avons pas l'honneur de connaître madame Oliphant, et par conséquent nous n'avons aucunement ni le droit ni la volonté de suspecter sa sincérité personnelle. Mais nous devons faire remarquer que ce n'est pas madame Oliphant elle-même qui a eu avec M. de Montalembert la prétendue conversation qu'elle raconte. *One of his visitors*, dit-elle. Quel est ce visiteur? Madame Oliphant ne le nomme pas; M. Cuvillier-Fleury ne le nomme pas davantage. M. Foisset, qui a rapporté la même conversation, ne le nomme pas non plus; bref, personne ne le nomme, pas même ceux qui sont si intéressés à le nommer. En vérité, nous demandons à tout homme de bonne foi si un tel silence ne doit pas paraître plus que suspect? Quel déshonneur y a-t-il donc à être nommé en pareille circonstance? Tout cela ne semble donc qu'un récit écrit à plaisir par des personnes intéressées, ou embarrassées de leur cause, qui trahissent encore un reste de sincérité par le silence même qu'elles gardent obstinément sur le nom du visiteur en question. Plusieurs fois nous avons demandé, soit à M. Foisset, soit aux légataires de M. de Montalembert, l'autorisation de prouver par des écrits que M. de Montalembert avait réellement combattu jusqu'à la fin de sa vie la palinodie effrontée de l'infaillibilité papale [1]; mais cette autorisation ne nous a jamais été accordée. Donc les défenseurs de la susdite conversation sont les premiers à ne pas faire grand fond sur elle.

Madame Craven, l'auteur du *Récit d'une sœur*, dit, dans la critique qu'elle a faite de l'écrit de madame Oliphant (*Correspondant* du 25 décembre 1872) : « Il nous semble superflu maintenant de protester avec indignation contre

1. Voy. l'*Opinion nationale* du 19 juin et du 16 octobre 1872.

ceux qui, révoltés ou insoumis, oseraient prétendre qu'aujourd'hui ce fils illustre de l'Église pourrait être confondu dans leurs rangs! Leur répondre, en vérité, serait, à nos yeux, une insulte à sa noble mémoire. » Ce procédé est commode et expéditif. Madame Craven, qui fait bien le roman, se tire aisément d'affaire. Mais pourquoi n'être pas plus habile? Pourquoi laisser voir si facilement son dépit? Pourquoi avouer aussi clairement que l'on ne veut pas raisonner, et qu'on se laisse guider uniquement par l'esprit de parti?

M. Veuillot, malgré le vif désir qu'il a eu de se réconcilier avec M. de Montalembert *mort* et de le faire passer pour un catholique libéral *repenti*, n'a-t-il pas dit implicitement que cela n'était pas possible? Donnant aux anciens-catholiques qui veulent défendre l'ancien-catholicisme de M. de Montalembert le nom de « médiocres larrons de la gloire de Montalembert », il concède cependant, en somme, que M. de Montalembert est bien capable d'avoir écrit tout ce que les larrons de sa gloire rapportent. Que doit dire madame Craven de cet aveu? M. Veuillot serait-il mauvais juge dans cette question?

Les catholiques romains de l'école du *Correspondant* et du *Français* auront beau dire et beau faire, de concert avec madame de Montalembert et avec les jésuites : ce que M. de Montalembert a écrit de la lâcheté du *Correspondant* restera, pour prouver qu'il avait rompu avec cette école hypocrite et prévaricatrice. Nul n'oubliera non plus qu'il a écrit au père Hyacinthe : « Si les catholiques libéraux savaient dire ce qu'ils pensent, leur attitude serait aussi utile qu'honorable; mais ils préfèrent celle que personnifie si bien le *Français*. » En notre présence, quelques jours avant sa mort, il n'a pas hésité à appeler cette feuille « la plus vile de toutes par ses trahisons ». Et voilà les hommes

qui aujourd'hui se font les défenseurs de la mémoire de M. de Montalembert, et qui, jaloux d'exploiter son grand nom au profit de leurs mesquins intérêts, s'efforcent de le faire passer pour un des leurs, aux yeux abusés du public!

Au récit de madame Oliphant, M. J. Wallon a opposé le récit suivant : « Quant aux sentiments dans lesquels est mort M. de Montalembert, voici ce que m'écrit de la campagne un de ses admirateurs et amis : « Je lis une lettre » des exécuteurs testamentaires de Montalembert qui m'é- » tonne fort. Je l'ai vu *la veille de sa mort*, et je vous assure » que le langage animé, véhément, qu'il m'a tenu contre » l'*idolâtrie nouvelle*, en m'excitant à employer mon pouvoir » à la combattre, ne ressemblait pas au langage qu'on lui » *prête*. Cependant, grâce à l'*homo duplex* et mobile, cela se » peut.. » Assurément, M. de Montalembert était capable d'aller d'un extrême à l'autre, sous l'empire de son imagination et de son ardeur. Comme le remarque M. Veuillot, la devise qu'il avait prise : *Qualis, ab incœpto*, n'était que le vœu sincère, mais impuissant, de son idéal. A la rigueur, nul ne peut savoir péremptoirement ce qu'il aurait fait après le concile du Vatican, en présence des rétractations du père Gratry et de Mgr Dupanloup. Mais ce que l'on sait, c'est que, de fait, il est mort obstinément opposé à l'infaillibilité papale et à toute l'idolâtrie du papisme. Ce que l'on sait, c'est que, sous l'empire de cette opposition véhémente, il n'était pas possible qu'il tînt la conversation dont parle madame Oliphant et qui fait de lui un veuillotin.

Que faut-il de plus? Si l'infaillibilité du pape est un dogme, c'est-à-dire une vérité révélée par Jésus-Christ et obligatoire pour le salut, *de fait* M. de Montalembert est mort dans l'hérésie. Aux yeux des ultramontains qui veulent être logiques, il doit être tenu pour un hétérodoxe et un

hérétique. Aux yeux des anciens-catholiques, il restera toujours ce qu'il a été dans les dernières années de sa vie, un catholique non ultramontain. M. de Montalembert a certainement écrit cette phrase, à propos des doctrines anti-ultramontaines : « Dussé-je passer pour un vieux radoteur, pour un triple sot, ou, ce qui est pire, pour *un triple hérétique*, ce sera là, *jusqu'à mon dernier soupir*, le cri de ma *conscience* et de mon *cœur*. » Chacun des mots de cette phrase porte : il ne s'agit là ni d'une conviction irréfléchie, ni d'un élan d'imagination, mais d'un acte de conscience; dans sa conscience, M. de Montalembert ne redoute même pas de passer pour hérétique, non-seulement une fois, mais trois fois, plutôt que d'abjurer la doctrine libérale, combattue par les ultramontains. Or, de bonne foi, un homme sincère, qui écrit une telle phrase dans une pièce réfléchie, dans une pièce qu'il veut maintenir à tout prix malgré les critiques les plus sévères de ses amis, dans une pièce que, loin de rétracter, il appelle son « testament religieux », un tel homme, dis-je, est-il capable de faire volte-face quelque temps après, et de dire le contraire, par une de ces honteuses défections qu'il flétrissait si vigoureusement chez les autres? Pour l'honneur de M. de Montalembert, nous ne le pensons pas. Quelque pression que l'on ait pu faire sur son esprit au dernier moment, et de quelque manière que l'on ait pu abuser de sa faiblesse, dans un instant de délirante souffrance et d'absorption mentale, il restera démontré, par des écrits authentiques que les légataires ne parviendront pas à tenir toujours cachés, qu'il a toujours repoussé, dans les moments de pleine possession de lui-même, non-seulement l'infaillibilité papale, mais encore le système ultramontain.

Que ceci suffise, en attendant de plus amples éclaircissements.

XLVIII

DE LA FAUSSE SOUMISSION DE FÉNELON

Si la plupart des ultramontains de *première* et de *deuxième classe* ne répondent aux arguments des anciens-catholiques que par le silence ou l'injure, cependant il se rencontre parmi eux, çà et là, quelques esprits polis qui consentent à discuter. Or, dans toutes les discussions de ce genre, le dernier mot des ultramontains, celui qui résume toute leur science théorique et pratique, est celui-ci : « Le vrai catholique, c'est Fénelon condamné par Rome et se soumettant à sa condamnation; donc, vous, anciens-catholiques, qui, au lieu de vous soumettre comme Fénelon, vous révoltez contre Rome, vous n'êtes plus de véritables catholiques. »

Il serait facile de répondre que le cas des anciens-catholiques d'aujourd'hui n'est aucunement le cas de Fénelon : car il s'agissait, pour Fénelon, de se soumettre à une décision qui laissait sa foi dogmatique intacte, et qui n'imposait à sa croyance aucun nouveau dogme, tandis que, dans le cas actuel, les anciens-catholiques sont mis en demeure, par Rome, de se soumettre à une décision qui altère leur ancienne foi dogmatique et qui ferait d'eux de véritables prévaricateurs. On voit, à la moindre réflexion, toute la diffé-

rence des deux cas, et combien les ultramontains sont peu fondés à se prévaloir de la soumission de Fénelon, aux yeux des anciens-catholiques.

Mais entrons davantage dans le fond de cet argument, et voyons une fois de plus combien les grands hommes de l'ultramontanisme, même dans le siècle qu'on a appelé le grand siècle, étaient petits.

Beaucoup d'hommes, même lettrés et d'ailleurs instruits, regardent Fénelon comme le type de la douceur, de la tolérance, de la largeur d'esprit, de l'humilité, de l'abnégation, de la véritable obéissance, en même temps que du sage libéralisme. Cette belle réputation lui a été faite, non-seulement par son ardent ami Ramsay, qui lui a prêté beaucoup de ses principes [1], mais encore et surtout par les jésuites, qu'il a toujours flattés et qui avaient intérêt à l'opposer avantageusement à Bossuet [2]. Le cardinal de Bausset, lui aussi, n'a pas peu contribué à faire agréer dans le public le Fénelon légendaire de Ramsay et des jésuites. Mais on sait très-bien que les belles maximes tirées du *Supplément à l'examen de conscience sur les devoirs de la royauté* ne sont pas authentiques [3]. On sait très-bien que les prétendues *Œuvres complètes* du grand homme, publiées à Versailles de 1820 à 1830, ne sont pas complètes, et qu'elles ne contiennent pas certains fragments de ses lettres à madame de Beauvilliers, dont Rulhières a vu les originaux [4]. On sait très-bien que le cardinal de Bausset n'avait qu'une sincérité jésuitique [5], qu'il ne se faisait pas

1. *L'intolérance de Fénelon*, par O. Douen, p. 47, 49. Paris, 1872, chez Sandoz et Fischbacher.
2. *Ibid.*, p. 170.
3. Page 49.
4. Page 142.
5. Pages 146, 188.

faute de supprimer dans les lettres de Fénelon tous les passages qui ne cadraient pas avec l'idée qu'il voulait donner de son héros [1], et que son *Histoire de Fénelon* ne mérite pas plus de créance que son *Histoire de Bossuet* [2]. Le P. Tabaraud, de l'Oratoire, en a donné, dans un ouvrage spécial, une démonstration péremptoire [3]; et M. Douen, dans sa récente étude sur l'*Intolérance de Fénelon*, a pris maintes fois l'honorable cardinal en flagrant délit de déloyauté et de mensonge.

Sans montrer par plus de détails comment Fénelon a été surfait par des historiens trompeurs, voyons en quelques lignes les traits principaux de sa véritable physionomie.

Avant tout, Fénelon était un ambitieux qui voulait régner à la cour, et qui, soutenu dans son dessein par le parti dévot et jésuitique, n'a échoué qu'à cause de l'antipathie que Louis XIV avait pour sa personne [4]. C'était dans le but de faire réussir ses intrigues et de satisfaire son ambition, qu'il flattait le parti ultramontain et qu'il combattait avec tant d'hostilité l'école de Port-Royal et les jansénistes [5]. Fénelon n'était pas plus doux qu'il n'était humble. Que de preuves n'en a-t-il pas données dans la maison des Nouvelles Catholiques de Paris, dont il était le supérieur! Aujourd'hui, on se récrie, et à bon droit, contre le mortarisme. Mais, pendant l'administration de Fénelon, l'enlèvement des enfants contre le gré de leurs parents était un fait

1. *Ibid.*, p. 284-299.

2. Voy. sur cette dernière les *Mémoires et Journal* de l'abbé Le Dieu, publiés par M. l'abbé Guettée. Paris, Didier, 4 vol. in-8°, 1856.

3. *Supplément aux histoires de Bossuet et de Fénelon composées par M. le card. de Bausset*, par le père Tabaraud. Paris, 1822, in-8°.

4. M. Douen, *ouvr. cité*, p. 175.

5. *Ibid.*, p. 46, 175.

quotidien [1]. C'est en vain que l'on voudrait faire retomber exclusivement sur la mère supérieure de cette maison toutes les violences qui ont été commises. Il n'est que trop certain que Fénelon, supérieur de la supérieure, ne pouvait pas être étranger à de pareils procédés [2]. Il est vrai que, dans cette maison de Paris, les jeunes filles de seize à vingt-trois ans n'y étaient pas fouettées, comme dans celle d'Uzès, en présence du major du régiment [3]. Néanmoins il s'y passait encore assez d'étranges choses pour que les personnes détenues dans ce couvent fussent considérées, selon l'expression du temps, comme de véritables « arrêtées prisonnières [4] ». C'est ainsi que les mandats d'amener lancés contre les jeunes filles protestantes ne trouvaient dans Fénelon qu'une complète approbation.

On a beaucoup mis en relief la tolérance que Fénelon pratiqua, comme missionnaire, dans la Saintonge. Malheureusement, les documents authentiques publiés par M. Douen nous montrent ce prélat aussi intolérant dans la Saintonge qu'à Paris. Sans être l'homme des dragonnades, cependant il les a laissé faire. « Bien loin de s'indigner de ces abominations, dit M. Douen, et de réclamer pour les persécutés la liberté de conscience, Fénelon eut le triste courage d'accepter le honteux héritage des dragons, et de poursuivre, au nom du Dieu d'amour, l'entreprise exécrable des Marillac, des Carnavalet, des Demnin, des d'Estrées, des Boufflers, des d'Asfeld et des comtesse de Marsan. Le jésuitisme, toujours habile à suivre le vent du jour, lui a tressé une couronne de tolérance, que la justice des siècles em-

1. M. Douen, *ouvr. cité*, p. 33, 53, 61.
2. Page 69.
3. Page 71.
4. Page 53.

portera comme le vent balaye la poussière des chemins [1]. » Les écrits de Fénelon ne sont, en effet, que trop explicites sur ce point. Dans l'un, il professe hardiment que l'on « doit écraser les loups », c'est-à-dire les hérétiques [2]. Dans un autre, il se plaint que la garde des lieux par où les hérétiques peuvent s'enfuir et échapper à l'autorité n'est pas faite par un nombre suffisant d'officiers. Il veut que l'autorité royale, c'est-à-dire la force armée, soit inflexible pour contenir les esprits des réformés, que la moindre mollesse, dit-il, rend insolents. Il réclame la visite de l'intendant du roi, comme faisant « merveille [3] ». Il veut bien qu'on répande dans le pays les Nouveaux Testaments à profusion, mais il veut qu'on joigne toujours exactement à ces secours des gardes pour empêcher les désertions, etc [4]. Nous ne nous trompons donc pas, lorsque, au lieu de célébrer la douceur de Fénelon, nous disons avec l'évêque de Troyes, M. de Boulogne, qu'il ne connut jamais la tolérance [5].

Il faut cependant avouer qu'il regardait comme de vrais catholiques tous les réformés qui consentaient à dire, sur leur lit de mort : « Mon Dieu, je me soumets à tout ce que la vraie Église enseigne, je la reconnais pour ma mère, en quelque lieu qu'elle soit [6]. » Mais ces paroles, que tout hérétique consentirait à prononcer à cause de leur généralité, sont d'un tel laxisme, qu'on se demande si Fénelon ne cachait pas derrière elles quelque piége. M. Douen n'hésite pas à dire que ce laxisme n'était qu'un guet-apens, vu que

1. M. Douen, *ouvr. cité*, p. 133-134.
2. Page 45.
3. Pages 146-147.
4. Pages 163-164.
5. Page 47.
6. Page 157.

le malade, en revenant à lui-même, rétractait une telle abjuration, et qu'il tombait ainsi sous le coup de la loi des relaps [1].

Faut-il rappeler que Fénelon se montra atroce vis-à-vis de son ancienne amie, madame Guyon? Pendant qu'elle était enfermée à la Bastille, il écrivait : « Je suis content qu'elle y meure. » « S'il est vrai que cette femme ait voulu établir ce système damnable de Molinos, il faudrait la brûler, au lieu de la communier, comme l'a fait M. de Meaux [2]. » Tel était le cœur de celui qu'on a appelé le Cygne de Cambrai.

Nous ne calomnierons pas cet évêque ultramontain, en disant qu'il n'eut pas plus de sincérité que de douceur. En effet, s'il se soumit à la cour de Rome, ce fut uniquement pour plaire au roi; il savait que le roi avait été la principale cause de sa condamnation, et il se gardait bien de l'irriter par la moindre rébellion. Aussi sa soumission n'était-elle pour lui qu'une affaire de prudence et de piété extérieure. « Puisque j'ai parlé *indiscrètement*, écrivait-il, — il ne dit pas *faussement*, — je n'ai qu'à mettre ma main *sur ma bouche* et *me taire* [3]. » Il n'est pas question de soumettre son cœur. Il est vrai qu'il ajoute : « J'ai accepté ma condamnation dans toute son étendue. » Mais ce mot « accepté » n'est-il pas bien élastique? Fénelon s'efforce, d'ailleurs, d'en restreindre la portée par l'explication suivante, dont l'ironie et la finesse n'échapperont à personne : « Il est vrai que les propositions et les expressions dont je m'étais servi, et d'autres bien plus fortes, avec bien moins de correctifs, se trouvent dans les auteurs canonisés; mais elles

1. M. Douen, *ouvr. cité*, p, 158.
2. *Ibid.*, p. 45-46.
3. Card. de Bausset, liv. III, n. XCVIII.

n'étaient point propres pour un ouvrage dogmatique; il y a une différence de style qui convient aux matières et aux personnes différentes [1]. » On le voit, Fénelon ne condamne pas le fond et la doctrine de son ouvrage, mais seulement le *style*, qui n'était pas *propre*. Telle est toute la concession qu'il a faite à Rome; et les belles protestations d'obéissance et de soumission qui l'ont porté si haut dans le parti ultramontain, ne signifiaient pas autre chose.

Mais allons plus loin. C'est à lui et à Bossuet que Colbert disait : « Messieurs, ceci appartient à votre conscience de Sorbonne; il en est une autre en vous, laissez-la parler, vous direz tout autre chose [2]. » On ne pouvait leur reprocher plus délicatement leur manque de sincérité. Bossuet le méritait [3], mais Fénelon surtout. Saint-Simon disait de ce dernier : « Être l'oracle lui était tourné en habitude, dont sa condamnation et ses suites n'avaient pu lui faire rien rabattre; il voulait gouverner en maître qui ne rend raison à personne, régner directement, de plain-pied. » Faut-il rappeler la phrase dans laquelle Leibniz, faisant allusion à l'affaire de madame Guyon, dit qu'il s'en tira en « habile homme »? Citons plutôt le jugement non suspect de M. Nisard : « Il se servait de ses amitiés pour sa puissance, et peut-être de ses vertus pour sa faveur... Il semble que Fénelon ne cherche qu'un succès personnel dans un débat de doctrine, et, pourvu qu'il sauve la faveur de sa personne, sa cause est gagnée... Dans l'affaire du quiétisme, qui faillit empêcher son élection au siége archiépiscopal de Cambrai, il déploya une habileté si prodigieuse, qu'elle fit mettre en doute sa sincérité. Mais, une fois consacré, il changea de

1. Card. de Bausset, *loc. cit.*
2. M. Douen, *ouvr. cité*, p. 2, 3.
3. Voy. notre *Programme de réforme de l'Église d'Occident*, p. 10-12.

conduite. L'archevêque ne voyait plus les choses du même œil que l'abbé de Fénelon... Ses prodigieuses inventions pour prévenir et contenir tous les mouvements de la liberté, pourraient presque faire douter de sa charité comme chrétien et de sa tolérance comme philosophe... Il est une guerre pourtant, la seule que Fénelon permette et conseille à Louis XIV : c'est la guerre aux ennemis personnels de l'archevêque de Cambrai, aux jansénistes, dont il demanda la destruction, *pour mettre le roi en repos pour longtemps* [1]. »

Voilà l'homme que les ultramontains proposent aux anciens-catholiques comme modèle. Heureusement les anciens-catholiques ont leur modèle plus haut, dans les régions mêmes où ils tiennent leurs consciences.

1. Voy. la *Revue des deux mondes*, 15 juillet 1845 et 15 mars 1846. — M. Douen, *ouvr. cité*, p. 57, 155, 175.

XLIX

DE QUELQUES *QUIPROQUO* EN VOGUE

Les partis religieux sont sujets, comme les partis politiques, à faire des *quiproquo*, qui sont naturellement destinés, dans la pensée de leurs auteurs, à nuire aux adversaires. La France, — et sans doute les autres pays lui ressemblent plus ou moins, — est, en ce moment, inondée de *quiproquo*, qu'il importe, dans l'intérêt de la vérité, de dénoncer et de réfuter.

L'un des plus importants est celui que l'école de critique négative exploite contre les croyants du christianisme orthodoxe. « Quand on a vu faire un dogme, dit-elle, on ne saurait raisonnablement en croire aucun. Nos contemporains ont vu faire les dogmes de l'Immaculée-Conception et de l'infaillibilité papale; ils ont été témoins de toutes les bassesses qui ont présidé à la facture de ces dogmes. Or, n'est-il pas vraisemblable que les autres dogmes ont été faits de même? Si dans ce siècle, où la publicité et la liberté de la presse imposent tant de réserve, de pareilles intrigues et de pareilles bassesses ont été possibles, que ne s'est-il pas passé dans ces siècles du moyen âge, où l'on pouvait intriguer et mentir à son aise, et où la papauté avait pour elle

la majorité des administrations politiques de l'Europe? Donc, conclut l'école susdite, tous les dogmes de l'Église ne méritent aucune créance de la part des esprits qui réfléchissent. »

Il est facile de répondre. Assurément, quand on a vu faire un dogme *romain*, on doit n'en plus croire aucun. Mais les dogmes romains ne sont pas les dogmes *chrétiens*. Pour que l'école rationaliste eût raison, il faudrait qu'elle prouvât qu'il n'y a aucune différence entre la manière dont les dogmes romains ont été faits et celle dont les dogmes chrétiens ont été enseignés par les apôtres, par les premiers Pères de l'Église, par les premiers conciles œcuméniques. Or, il n'en est pas ainsi. L'histoire constate que les dogmes romains sont simplement des produits de la curie romaine, produits élaborés dans les différentes Églises d'Occident par les agents de cette curie, et mis au jour dans les conciles occidentaux présidés et dominés par les théologiens et les cardinaux de cette même curie. De tels dogmes n'ont rien d'universel, partant rien de catholique, partant rien de chrétien. Les dogmes chrétiens, au contraire, sont ceux qui ont été proclamés dans les sept conciles tenus par toutes les Églises d'Occident et par toutes les Églises d'Orient. De tels conciles sont évidemment œcuméniques, d'autant plus qu'ils ne se sont pas adjugé le droit, comme l'ont fait les conciles postérieurs d'Occident, d'innover dans la croyance, mais qu'ils se sont bornés à constater la doctrine qui avait toujours été crue dans l'Église entière, depuis les apôtres. On voit la différence : les dogmes romains sont des conceptions de la curie romaine, plus ou moins acceptées par les évêques d'Occident, tandis que les dogmes chrétiens sont les doctrines enseignées par les apôtres et transmises comme dépôt par leurs successeurs dans toutes les Églises particulières d'Orient et d'Occident. Le raisonnement de

l'école rationaliste pèche donc au point de vue historique.

Les ultramontains ont aussi leurs *quiproquo*. Comprenant très-bien qu'ils perdraient leur prestige si une fois ils n'étaient plus considérés comme vraiment catholiques, ils s'identifient d'abord eux-mêmes avec l'Église catholique, puis ils identifient cette étrange Église catholique avec le christianisme, d'où ils font conclure aux masses qu'ils sont eux-mêmes les seuls chrétiens, et qu'en dehors d'eux, ultramontains, il n'y a plus que l'antichristianisme, c'est-à-dire, selon eux, le théisme, ou mieux encore l'athéisme.

Cet argument des ultramontains, qui au fond n'est qu'une affirmation, n'a pas la moindre consistance. De même que beaucoup de chrétiens ne sont pas attachés extérieurement à l'Église catholique, de même beaucoup de membres extérieurs de l'Église catholique ne sont pas réellement, intérieurement chrétiens. A plus forte raison y a-t-il une différence entre les vrais chrétiens et les ultramontains, qui ne sont même pas de véritables catholiques. Les ultramontains se payent de mots, mais cette monnaie ne suffit pas à la vérité. Ils mentent, lorsqu'ils disent aux masses que c'est Dieu qu'ils veulent faire régner sur le monde : au fond, ce sont eux qui veulent régner sous le nom de Dieu. Non, ce n'est pas le règne de Dieu qu'ils veulent établir, mais la théocratie, ce qui est bien différent. Ils mentent également, quand ils appellent leurs adversaires des athées; c'est « athéocrates », c'est-à-dire ennemis de la théocratie et non pas de Dieu, qu'ils devraient dire. Déjà Dieu fait expier aux ultramontains leurs mensonges et leurs erreurs volontaires. C'est au moment où la papauté, parvenue à s'identifier avec l'Église catholique, touche enfin à l'apogée de sa grandeur, qu'elle se voit tout à coup amoindrie de tout son pouvoir temporel. Il en sera de même de son pouvoir spirituel; le moment où il commence à s'effondrer est précisé-

ment celui où il ose sacrilégement se déclarer infaillible. La papauté, pour triompher, a falsifié les notions catholiques et tué le christianisme dans beaucoup d'âmes. Déjà elle expie ce crime. Le christianisme, qui triomphera de nouveau, l'annihilera à son tour, et sous peu.

Beaucoup de protestants ont aussi leurs *quiproquo*, notamment dans leurs rapports avec les catholiques. Sous prétexte que ceux-ci sont impitoyables sur les dogmes, ils les accusent d'avoir des dogmes impitoyables. Ce n'est cependant pas la même chose. Les vrais catholiques veulent être stables dans les principes qu'ils appellent dogmatiques, et cela, pour plusieurs raisons. D'abord, ces principes ne leur appartiennent pas; ils sont un dépôt qui leur vient du Christ, et que le Christ les a chargés de transmettre intact de génération en génération. Ensuite, ils défendent ces principes fondamentaux, comme le sage penseur défend les principes du sens commun. Le philosophe expérimenté sait très-bien que si les principes du sens commun sont tant soit peu ébranlés, la lumière philosophique ne peut plus progresser. De même, les vrais catholiques comprennent que le catholicisme ne peut être mobile et perfectible dans sa lumière scientifique et théologique, qu'autant qu'il est stable dans ses dogmes. Enfin, loin d'être impitoyables, les catholiques antiultramontains se laissent, au contraire, guider par la pitié, non par cette fausse pitié envers la hiérarchie romaine, pitié qui consisterait à leur faire accepter comme vrais les faux dogmes de l'Église romaine, mais par cette pitié toute chrétienne qui cherche à adoucir les souffrances des intelligences que trouble le scepticisme. Si la réelle amitié n'est pas celle qui donne satisfaction à tous les caprices de ceux qu'on aime, pourquoi le catholicisme réellement chrétien devrait-il procurer à tous les esprits la satisfaction de tous leurs caprices, quelque déraisonnables

qu'ils fussent? Le catholicisme chrétien est celui qui donne la liberté à la raison, mais non aux caprices; or, la liberté de la raison, loin d'ébranler les dogmes catholiques chrétiens bien expliqués, les confirme.

Les anciens-catholiques ont à souffrir de plusieurs autres *quiproquo*.

Tantôt on leur dit : « Si vous sortez de l'Église romaine, évidemment c'est pour aller ailleurs; et, si vous vous mettez en communion de foi et de prière avec l'Église orthodoxe d'Orient, évidemment vous entrez dans cette Église, et par conséquent vous ne pouvez plus vous dire les continuateurs de la foi de votre Église nationale. » — Nous répondons : Quand nous parlons de l'Église romaine actuelle, nous entendons le pape, les évêques, les prêtres et les fidèles, qui font profession de croire les nouveaux dogmes du Vatican. Cette Église, qui est bien réellement l'Église romaine d'aujourd'hui, est évidemment constituée dans l'hérésie. Dès lors, tout véritable catholique, tout véritable chrétien doit en sortir. Qu'est-ce à dire? C'est-à-dire qu'il ne doit plus reconnaître le pape actuel, les évêques actuels, les prêtres actuels, les fidèles actuels de l'Église romaine, pour le véritable pape, pour les véritables évêques, pour les véritables prêtres, pour les véritables fidèles de l'Église du Christ. Mais, tout en faisant cela, nous, anciens-catholiques, nous restons en Occident, et nous continuons à être membres de la véritable Église catholique occidentale, qui n'est plus l'Église romaine. Comme membres de l'Église catholique occidentale, nous sommes en union, non-seulement avec toutes les âmes qui, en Occident, ont cru et prié comme nous autrefois, mais encore avec toutes celles qui, en restant extérieurement attachées à l'Église romaine officielle d'aujourd'hui, croient cependant comme nous et prient comme nous. Ainsi considérée, notre Église occidentale est

certainement beaucoup plus nombreuse que l'Église romaine actuelle. — Mais peu importe le nombre à la vérité. Ce qui importe, c'est de garder notre ancien symbole catholique, notre ancienne liturgie, notre ancienne discipline. La hiérarchie visible peu à peu se complétera. Dieu ne demande pas que, dans cette crise où il a permis que nous fussions, nous soyons aussi extérieurement parfaits, au point de vue de l'organisation ecclésiastique, qu'on l'est en dehors des crises. Donc, nous, anciens-catholiques français, qui conservons notre liturgie et nos traditions gallicanes, nous sommes bien réellement les continuateurs de l'ancienne Église gallicane. Mais, en agissant ainsi, pourquoi ne pourrions-nous pas nous mettre en communion de foi, de prière et de grâce avec l'Église orthodoxe d'Orient? Non-seulement nous le pouvons, mais nous le devons : car les anciens membres de l'Église gallicane étaient en communion de foi, de prière et de grâce avec les membres de l'Église orthodoxe d'Orient. Comment en eût-il été autrement? N'est-ce pas de l'Orient que les premières Églises des Gaules ont reçu leur foi, leur liturgie et leur discipline? Telle est notre position. Sans être orientaux, nous, occidentaux, nous sommes frères des orientaux orthodoxes; et, sans être romains, nous sommes membres de l'Église catholique d'Occident, Français en France, Allemands en Allemagne, Suisses en Suisse.

On nous objecte encore la sévérité avec laquelle nous proclamons l'Église romaine d'aujourd'hui hérétique, et la papauté d'aujourd'hui antichrétienne. Est-ce ainsi, nous dit-on, que l'on traite celle que l'on a appelée sa mère? — Pour ma part, si je croyais que la papauté actuelle fût ma mère spirituelle, assurément je me croirais tenu envers elle à des réserves filiales. Mais, loin d'être ma mère, elle est l'ennemie de ma véritable mère. Ma véritable mère, en effet, est l'Église catholique chrétienne. Or, la papauté, par am-

bition et par cupidité, a cherché à étouffer cette Église catholique chrétienne, en falsifiant ses doctrines et ses préceptes; puis, cela fait, elle a voulu se substituer à elle, et se faire passer ensuite, à mes yeux d'enfant, pour ma propre mère. Bien plus, dans quel but a-t-elle voulu me persuader ce criminel mensonge? Était-ce pour me soigner, pour m'élever, pour me témoigner plus d'amour et de dévouement? Hélas! c'était pour me commander avec plus d'empire et de dureté, c'était pour me faire travailler davantage à la réalisation de ses caprices et de son impitoyable égoïsme, c'était, en un mot, pour mieux m'exploiter. Et l'on trouve malséant que je m'indigne! Et l'on voudrait que je me tusse par respect! Un tel silence, en vérité, serait-il du respect? Ne serait-il pas, au contraire, une indigne lâcheté envers la véritable Église du Christ? Oui, j'ai parlé, ô Église chrétienne, parce que je t'ai aimée, et je parlerai encore davantage, parce que je veux t'aimer encore davantage!

L

LA CRISE CALVINISTE EN FRANCE. — LES SYNODES DE 1872 ET DE 1873, ET LE SCHISME

Lorsque nous nous servons des mots « crise » et « schisme » pour exprimer la triste situation du calvinisme en France, nous ne faisons que les emprunter aux pasteurs calvinistes eux-mêmes. Assurément, si l'esprit de secte pouvait avoir la moindre part dans nos appréciations, nous nous réjouirions de voir une Église à laquelle nous n'appartenons pas, se laisser aller aux dissensions les plus profondes et les plus funestes. Mais, grâce à Dieu, le point de vue sectaire n'a jamais été le nôtre. Outre que nous connaissons dans l'Église calviniste des hommes dignes d'un profond respect, nous nous plaisons à envisager les choses et les événements de ce monde avec un regard moins égoïste et plus élevé. Persuadé que Dieu opère en ce moment dans les âmes un grand travail de réflexion philosophique et d'union religieuse, nous voyons dans le fait incontestable de la décomposition de quelques Églises particulières le commencement d'une restauration chrétienne, large, profonde, solide. Oui, nous aimons à le croire, si ces Églises s'ébranlent, dans le terrain sablonneux où elles étaient construites, c'est pour que l'Église universelle du Christ se

solidifie davantage. C'est dans cet esprit de fraternité sincère et de sérénité chrétienne, que nous voulons exposer, dans les pages suivantes, les divisions de l'Église calviniste de France.

Ces divisions ne sont pas récentes. Depuis plusieurs années, le courant orthodoxe et le courant libéral se font une opposition connue. Cette opposition, loin de s'adoucir au milieu de tant de circonstances qui auraient semblé devoir l'amoindrir, n'a fait que prendre de la consistance et du développement. Les deux synodes qui se sont tenus à Paris en 1872 et en 1873, et les événements qui se sont accomplis entre l'un et l'autre, n'en ont donné que des preuves trop certaines.

Loin de nous la pensée de déprécier en quoi que ce soit le synode général de 1872. Tout homme impartial verra en lui une œuvre d'honnêteté, de liberté et de clarté.

Sans doute, beaucoup de questions y ont été soulevées sans obtenir de réponse, beaucoup de points y ont été indiqués sans être mis en lumière. Néanmoins, on peut dire que le jour s'est fait sur beaucoup de problèmes qui jusque-là étaient restés dans le vague. Sans doute encore, dans la séance du 18 juin, la parole a été refusée par la majorité du synode à M. Ath. Coquerel, qui désirait répondre à M. Guizot. Cependant le parti libéral et le parti orthodoxe ont pu développer avec ampleur leurs thèses et parler l'un et l'autre en toute franchise. Quant à l'honnêteté de cette assemblée, nul ne la contestera. S'il y a eu des instants où la délicatesse ne paraissait pas satisfaite, soit lorsque la droite orthodoxe voulait faire voter sa profession de foi sans vouloir déclarer auparavant si elle entendait tenir cette profession de foi pour obligatoire [1], soit encore lorsque,

1. Voy. l'*Histoire du synode général*, etc., par M. E. Bersier, t. I, p. 138. Paris, Sandoz et Fischbacher.

à propos de la signification du mot *révélé*, la gauche et la droite se criaient l'une à l'autre : « Ah ! messieurs, de la droiture [1] ! » il faut avouer cependant que la tactique ne l'a pas emporté sur l'honnêteté. Nous voulons croire que le chapitre oublié par M. Bersier et qui devrait, selon M. Jalabert, porter le titre de *Chronique scandaleuse* [2], ne serait pas de nature à compromettre la dignité d'hommes qui, en définitive, n'étaient pas bâillonnés. Quoi qu'il en soit, et sans oublier que les hommes sont toujours et partout des hommes, nous devons déclarer que du texte même de tous les discours prononcés au synode s'échappe un véritable parfum d'honnêteté. Sous ce triple rapport, ce synode forme un frappant contraste avec le concile romain de 1870. Ici, ni clarté, ni liberté, ni même honnêteté. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire les règlements des commissions préparatoires et du concile, sans même recourir aux autres documents officiels ni aux actes publics de la cour de Rome.

Toutefois, si d'un côté la lecture des actes du synode protestant dilate l'âme et la repose, d'un autre côté ne l'attriste-t-elle pas sous plus d'un rapport? Ici, c'est M. Chabrière-Arlès qui avoue être en proie à des indécisions « colossales », et qui par cet aveu ne provoque que le rire [3]. Là, c'est M. C. Rabaud qui prononce ces paroles plus que tristes : « Après avoir pris part au premier vote, je me suis retiré avant le second, pour ne pas être affligé plus longtemps par le spectacle de discussions *navrantes* [4]. » Quelle est la séance dans laquelle la droite ne rit pas avec ironie des discours de la gauche, et dans laquelle la gauche ne rend pas la pareille à la droite? Il serait difficile de la

1. *Histoire du synode général*, etc., t. I, p. 138; t. II, p. 248.
2. *Le Christianisme au* XIXe *siècle*, nº du 6 décembre 1872.
3. *Histoire du synode général*, etc., t. II, p. 29.
4. *Ibid.*, t. II, p. 33.

trouver. Comment dès lors n'être pas affligé? Si encore la lutte entre le parti libéral et le parti orthodoxe ne portait que sur des mots et sur des choses du dehors! Mais non. Rien n'est plus intime que cette lutte, qui est, avant tout, dans le domaine des idées. Tout d'abord, la gauche et le centre gauche ne voulaient pas entendre parler de schisme : MM. Penchinat [1], Jalabert [2], Clamageran [3], Fontanès [4], Pécaut [5], Ath. Coquerel [6], étaient unanimes à déclarer qu'un schisme entre les libéraux et les orthodoxes serait un coup mortel porté à l'Église réformée de France [7]. Pour empêcher ce schisme, ils s'efforçaient d'atténuer les différences doctrinales qui existaient entre eux et les orthodoxes; ils voulaient qu'elles ne fussent que des différences de nuances. Toutefois, comme cette prétention était évidemment inacceptable, comme il était clair pour tous qu'il s'agissait d'oppositions radicales, et non de simples différences de nuances, ils se rejetaient sur l'idée de l'Église, qu'ils faussaient pour rendre possible la cohabitation du oui et du non. Selon M. Pécaut, la diversité de la foi empêchait si peu la communauté du sentiment religieux et de l'effort moral, qu'il regrettait qu'au XVI[e] siècle les protestants fussent sortis de l'Église romaine [8]. Quelque altérée que fût l'ancienne notion de l'Église, même chez les orthodoxes, cependant ceux-ci ne pouvaient se rendre à l'opinion de M. Pécaut. Sans déclarer positivement aux libéraux qu'ils

1. *Histoire du synode général*, etc., t. I, p. 64.
2. *Ibid.*, t. I, p. 61.
3. *Ibid.*, t. I, p. 67.
4. *Ibid.*, t. I, p. 236, 238.
5. *Ibid.*, t. I, p. 124.
6. *Ibid.*, t. I, p. 158, 166.
7. *Ibid.*, voy. aussi t. I, p. 116.
8. *Ibid.*, t. I, p. 129. Cf. p. 115, 167-168.

n'avaient qu'à quitter l'Église réformée orthodoxe, ils maintenaient en principe que l'unité de la foi est nécessaire à la vitalité de toute Église, et que quiconque ne partage plus la foi de son Église doit en sortir, en dépit de toute difficulté gouvernementale, administrative et budgétaire. Les orthodoxes étaient dans le vrai, et à la fin les libéraux l'ont compris. Aujourd'hui l'idée de la séparation est acceptée des uns et des autres, et, selon leur propre expression, le schisme est fait; ce n'est plus qu'une question à régler à l'amiable entre les deux partis et le gouvernement.

D'après notre propre manière de voir, le synode, n'eût-il fait que cela, eût produit déjà un immense résultat. Ce n'est pas que nous aimions les schismes, nous qui voulons consacrer notre vie à l'œuvre du rétablissement de l'unité nécessaire dans l'Église chrétienne. Mais nous pensons que tous les maux que Dieu laisse arriver renferment en eux quelque chose de bon; nous croyons que la clarté dans les idées, par cela même qu'elle développe la sincérité dans les esprits, est un bien inappréciable, et que le schisme, quelque regrettable qu'il puisse être, est encore meilleur que la confusion qui mène au mensonge, aux arrière-pensées et à l'hypocrisie. Le schisme, quand il est basé sur cette parole : « La vérité avant l'unité, » n'est pas plus une rupture avec l'unité qu'avec la vérité; il ne rompt, en effet, qu'avec les hommes qui, ayant déjà rompu eux-mêmes avec la vérité, ne sont plus que dans une fausse unité extérieure. Il y a des schismes qui sont plus utiles au rétablissement de l'unité véritable que certaines juxtapositions. Il en sera ainsi, nous voulons l'espérer, du schisme qui vient de s'opérer entre les libéraux et les orthodoxes du protestantisme français. Grâce à lui, le modérateur du synode, M. Bastie, ne pourra plus dire : « Actuellement, notre Église est une école de scepticisme. Nos paysans ne savent plus à qui entendre; un

pasteur dit ceci; un autre, le contraire : comment voulez-vous que nos troupeaux sachent ce qu'enseigne leur Église [1] ? »

Les calvinistes libéraux ont attaqué la validité du synode de 1872 pour deux raisons. D'abord, la loi de l'an X ne reconnaissant pas le synode général, tout synode général légitime ne peut se réunir qu'en vertu d'une loi corrigeant celle de l'an X, et non en vertu d'un simple décret comme celui de M. Thiers du 29 novembre 1871. Ensuite, disent-ils, le synode ne représente pas exactement l'Église réformée de France; et ils prouvent cette affirmation par les deux arguments suivants : — 1° Vingt-sept consistoires sur cent un ne sont nullement représentés au synode. Or, la population de ces vingt-sept consistoires s'élève à cent cinquante mille protestants : ce qui est suffisant pour annuler l'autorité du synode, la population totale ne s'élevant dans le protestantisme français qu'à 574 252 [2]. — 2° On a accordé à chaque consistoire deux représentants pour chaque synode régional, et ce sont les synodes régionaux qui ont nommé les membres du synode général; or, tel consistoire renferme une population de trente mille protestants, tel autre de cinq ou six cents seulement. N'y a-t-il pas là, disent les libéraux, une choquante inégalité [3] ? Les orthodoxes répondent à cela que le nombre n'est pas tout, qu'une Église est une personne morale, et que, toutes les tendances de l'Église réformée de France ayant été représentées au synode, le synode est valide et a le droit de légiférer. A quoi le consistoire de Nancy réplique que la valeur morale des décisions du synode est plus que suspecte,

1. *Histoire du synode général*, etc., t. I, p. 171.
2. Voy. le comput de M. Bersier, *ouvr. cité*, t. II, p. 460.
3. *Ibid.*, t. I, p. 36-37.

le projet de règlement et d'articles organiques proposés par lui n'ayant obtenu que 61 voix sur 108 [1].

Malgré ces considérations, le conseil d'État, par un décret du 15 novembre 1873, a reconnu du même coup la légalité du synode de 1872 et la légalité du régime synodal pour l'Église réformée de France.

Au mois de septembre 1873, la commission permanente du synode ayant adressé aux membres de ce synode une circulaire, dans laquelle elle les avertit que le synode sera convoqué immédiatement après la promulgation de la déclaration de foi, et qu'il sera appelé à poursuivre, dans une entente commune et définitive avec l'État, la solution des questions de discipline et d'organisation ecclésiastique réservées, au sujet desquelles la commission permanente fera connaître au synode les vues du gouvernement, les libéraux protestèrent contre cette circulaire, dans les termes suivants :

« Ce qu'on nous annonce, ce qu'on veut introduire dans l'Église de Dieu, dans l'Église de Jésus-Christ, dans l'Église de l'Évangile et de la libre foi, ce qui fait invasion dans le sanctuaire de la conscience chrétienne, ce qui s'interpose entre Dieu et nos âmes, c'est ce système d'administration qui s'est illustré en France, il y a peu d'années, sous le nom aussi ignoble que vrai d'administration *à poigne*. Crois ce que croit M. Bois (pasteur orthodoxe), et vote comme l'ordonne M. Mettetal, ou j'appelle la police et je te fais mettre hors de chez toi : voilà la traduction exacte de la circulaire de la commission permanente [2]. » Ainsi parle le journal *la Renaissance*. Dans ce même journal, un

1. Voy. l'*Église nouvelle*, 6 décembre 1872.

2. Voy. le *Christianisme au* XIX^e^ *siècle*, 12 et 19 septembre, 17 octobre 1873.

partisan du libéralisme, M. Dide, propose à ses amis la conduite suivante : « Ai-je besoin d'ajouter que nous n'avons pas à nous préoccuper de la prochaine session du synode? Elle ne nous regarde pas. Nous n'avons jamais reconnu au synode le caractère constituant. Qu'ils fassent ce qui leur plaira; qu'ils agissent pour leur propre compte. Nous ne leur avons donné ni charge de nos intérêts, ni cure de nos âmes. Nous sommes vis-à-vis d'eux des protestants. »

Le 20 novembre 1873, à la première séance du synode, les membres libéraux du synode de 1872, au nom des quarante-deux consistoires qui sur cent un avaient protesté contre les décisions de ce même synode, déclarèrent ne pas pouvoir prendre part aux délibérations du synode de 1873, tant qu'il n'aurait pas affirmé que la déclaration de foi adoptée par la majorité de ses membres, en 1872, n'était qu'une déclaration de principes religieux n'engageant que ses auteurs et ses adhérents, et qu'elle ne pourrait être imposée ni directement ni indirectement. Le parti orthodoxe n'ayant pas voulu consentir à la déclaration demandée, le schisme fut consommé. Les libéraux ne prirent aucune part aux délibérations du synode de 1873, qui ne fut ainsi qu'un synode de la fraction orthodoxe.

D'après un calcul fait en 1872, le chiffre des orthodoxes s'élèverait à 317 402, et celui des libéraux à 256 850. En 1873, le chiffre de ces derniers, selon la *Renaissance*, se serait accru, et atteindrait trois cent mille. Telle est l'immense proportion suivant laquelle ce schisme s'opère.

LI

DEUX ÉGLISES DANS L'ÉGLISE CALVINISTE FRANÇAISE

Toutefois, si le schisme qui s'opère actuellement dans le sein de l'Église réformée de France est grave, ce n'est pas seulement à cause de la proportion numérique dans laquelle il se fait, c'est encore et surtout à cause des points qui sont en litige entre les libéraux et les orthodoxes. La légalité des décisions du synode de 1872, — légalité niée par les libéraux et affirmée par les orthodoxes, — est déjà, sans doute, une question qui a son importance; mais cette importance est peu de chose lorsqu'on la compare aux questions doctrinales proprement dites sur lesquelles les libéraux et les orthodoxes sont divisés. Ces divisions sont telles, que la religion des libéraux n'est nullement celle des orthodoxes : ce sont deux religions différentes. « Le parti évangélique et le parti radical, dit le *Christianisme au* XIX^e^ *siècle*, appartiennent donc à deux *Églises* différentes. Le parti évangélique et le parti radical professent deux *religions* contraires [1]. Le parti évangélique et le parti radical relèvent de

1. Voy. le *Christianisme au* XIX^e^ *siècle*, 4 octobre, 1^er^ novembre et 13 décembre 1872.

deux *philosophies* contraires. » On se tromperait donc si l'on ne voyait dans tout ce débat qu'une question de budget ou d'administration. Il s'agit de bien autre chose que de la loi de l'an X, il s'agit de la doctrine et de la foi même du protestantisme. Ce n'est pas seulement le *Christianisme au* XIX^e^ *siècle* qui l'avoue, voici le texte même d'une proposition déposée au synode de 1872, dans la séance du 2 juillet, par MM. de Richemond et Faure : « Considérant qu'il est professé dans le sein de l'Église réformée de France, par des conducteurs spirituels, des doctrines diamétralement opposées : sur l'autorité souveraine des saintes Écritures, sur la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, sur sa résurrection, sur la chute de l'homme par le péché, sur la vie éternelle et sur l'organisation ecclésiastique ; — considérant que ces doctrines, regardées par les uns comme indispensables au salut du pécheur, sont, au contraire, considérées par les autres comme pouvant être modifiées ou supprimées au gré et par l'autorité de la conscience individuelle, seul et unique juge en ces matières, et conformément à l'esprit moderne ; — considérant que la déclaration de foi votée par le synode comme étant celle de l'Église réformée de France, a été l'objet de vives attaques, et que, non moins vivement défendue, elle n'a réuni que 14 voix de majorité sur 108 votants, etc. » Après de tels aveux, il n'y a plus d'illusion à se faire. Du reste, qu'on lise le discours dans lequel M. Fontanès attaque la résurrection corporelle de Jésus-Christ, pour n'affirmer que sa résurrection spirituelle[1] ; celui dans lequel M. Ath. Coquerel, refusant de confesser Jésus-Christ Dieu, ne confesse que le Dieu de Jésus-Christ[2] ; celui dans lequel M. Colani cherche à démolir un à un tous les articles

1. Voy. l'*Histoire du synode général*, par M. E. Bersier, t. I, p. 228, etc.
2. *Ibid.*, t. II, p. 224.

du symbole des apôtres [1]; et, en général, qu'on lise tous les discours prononcés par les libéraux, on sera aisément convaincu qu'il y a un abîme entre la croyance de ceux-ci et celle des orthodoxes. Selon les orthodoxes, toute Église doit avoir une confession de foi reconnue et professée sincèrement par les membres de cette Église; selon les libéraux, une confession de foi n'est qu'un étau; bien plus, une confession de foi est la négation même de la foi : les discours de MM. Rabaud [2], Ath. et Ét. Coquerel, et Clamageran, sont sur ce point aussi formels que possible. M. Gaufrès en a assez du mot « Église » [3]. Le mot « révélé » [4], que réclame la droite du synode, soulève le mécontentement de la gauche. Ce n'est pas seulement la Trinité, l'éternité des peines, l'expiation par le sang [5], qu'attaquent les libéraux, ils repoussent aussi l'autorité souveraine des Écritures [6]. Ils admettent bien que la Bible est une source de lumière, comme ils admettent que Jésus-Christ est un maître, mais ils refusent de voir en elle un livre inspiré [7]. Selon M. Colani, ce n'est pas la croyance qui fait vivre une Église, c'est le sentiment. Pour lui, le sentiment de joyeuse confiance que l'homme, quoique pécheur, éprouve envers le Père céleste, constitue toute l'essence du christianisme [8]. M. Gachon n'hésite pas plus que ses autres confrères libéraux à rejeter le surnaturel et le miracle [9]. Aussi le protestantisme libéral n'est-il, aux yeux de M. Vaurigaud et de tous les orthodoxes,

1. *Histoire du synode général*, t. I, p. 277, etc.
2. *Ibid.*, t. II, p. 232.
3. *Ibid.*, t. II, p. 255.
4. *Ibid.*, t. II, p. 28-31.
5. *Ibid.*, t. I, p. 324.
6. *Ibid.*, t. II, p. 17, 18, 23.
7. *Ibid.*, t. I, p. 115.
8. *Ibid.*, t. I, p. 66 et 255. Cf. p. 227.
9. *Ibid.*, t. I, p. 199.

qu'un « déisme assaisonné d'expressions chrétiennes » [1]. M. Delmas va même plus loin : Votre parti, leur dit-il, n'est que le parti des indéterminés, votre Église n'est qu'un carrefour [2].

Mais ce n'est pas seulement sur ces quelques points de doctrine, quelque fondamentaux qu'ils soient, que les orthodoxes et les libéraux sont divisés, c'est encore sur la base même de la doctrine, c'est-à-dire sur la règle de la foi. Les orthodoxes maintiennent que la règle de leur foi, c'est l'Écriture ; les libéraux soutiennent que c'est la conscience individuelle. M. Gaufrès dit dans son manifeste : « Nous sommes chrétiens selon nos persuasions intérieures, sous notre seule responsabilité [3]. » M. Ath. Coquerel déclare ne prêcher l'Évangile que selon sa conscience [4]. M. Clamageran professe que la méthode protestante consiste dans le libre examen appliqué à l'Évangile [5]. M. Viguié dit que l'œuvre de la réforme protestante, c'est la conscience individuelle saisissant Jésus-Christ [6]. Tandis que, selon M. Pernessin, membre de la droite du synode, le protestantisme consiste dans l'exercice du libre examen sous l'autorité des saintes Écritures [7], et le consistoire de Bédarieux déclare que la liberté d'examen, sous l'autorité de la conscience, est la véritable et unique raison d'être du protestantisme [8]. » En vérité, quoi de plus disparate et de plus contradictoire ? M. Bois avait donc parfaitement raison, lorsque, dans la

1. *Histoire du synode général*, t. I, p. 195.
2. *Ibid.*, t. I, p. 246, 249.
3. *Ibid.*, t. I, p. 113.
4. *Ibid.*, t. I, p. 160.
5. *Ibid.*, t. I, p. 183.
6. *Ibid.*, t. I, p. 208.
7. *Ibid.*, t. I, p. 202.
8. Voy. le *Christianisme au* XIXe *siècle*, no du 4 octobre 1872.

séance du 13 juin, il s'écriait : « Voici longtemps qu'on parle de deux tendances. Hélas ! ce ne sont plus des tendances, ce sont des points de vue diamétralement opposés. Jugez-en vous-mêmes. D'un côté, une révélation surnaturelle ; de l'autre, une simple manifestation de la conscience humaine. D'un côté, Jésus-Christ, fils unique de Dieu, parfaitement saint, maître infaillible de la vérité religieuse, qui est mort pour nous sauver et qui est ressuscité ; de l'autre, Jésus de Nazareth, c'est-à-dire un homme, le meilleur de tous, si vous voulez, mais qui a partagé les idées et même les erreurs de son temps, qui a eu ses faiblesses et ses égarements, qui est mort, bien mort, et resté dans le tombeau... De bonne foi, peut-on parler simplement ici de deux tendances ? Non ! il faut le dire avec les initiateurs de ce mouvement nouveau, ce n'est pas une nuance qu'ils ont trouvée, c'est une révolution qu'ils ont accomplie ; ils en ont la conscience, ils l'ont souvent dit avec enthousiasme ; ils ont fondé, je ne dis pas une Église, mais une religion nouvelle ! »

Depuis le synode de 1872, la contradiction entre les orthodoxes et les libéraux n'a fait que s'accroître. A l'occasion d'une nomination à faire, à la faculté de Montauban, pour la chaire d'hébreu, on a vu plus clairement que jamais ce que croit la fraction du libéralisme qui s'appelle « la nouvelle école ». Le secrétaire de la conférence de la Lozère, M. Durantis, pasteur radical, s'exprime ainsi : « Ce que nous avons de commun avec les diverses fractions du libéralisme, c'est la reconnaissance de la capacité de l'homme d'arriver à la vérité par ses propres ressources. De là, négation de toute autorité extérieure, en particulier de l'autorité de la Bible, si affaiblie qu'on se l'imagine. Le libéralisme nie absolument toute révélation particulière de Dieu. Il y a diversité dans les idées théologiques : par exemple, les questions

de critique relatives aux Livres saints ont été tranchées des manières les plus diverses; mais, pour tous, l'Évangile n'est qu'un livre tout ordinaire, tout humain, et ce que chacun peut y trouver ne regarde que lui. Donc, aucune dérogation aux lois de la nature posées et maintenues par Dieu; pas de résurrection de Lazare, de Jésus-Christ ou d'autres. Nous n'avons pas à expliquer les miracles, les explications données nous font sourire. Si les Livres saints sont des livres comme les autres, si leurs auteurs ont pu se tromper, s'ils ont dû se tromper en tant qu'hommes, le surnaturel n'est qu'une de leurs erreurs. Non! Dieu ne peut intervenir d'une manière spéciale dans le monde spirituel ou matériel. Théologiquement, Jésus a été un homme comme vous et moi, souffrant, péchant, se trompant, se relevant, s'élevant... Au point de vue religieux, il a été un être dont la conscience s'est élevée à la notion la plus parfaite de la divinité et de ses rapports avec l'Être suprême. »

Donc, il n'y a pas à s'y méprendre, le schisme existe, vaste et profond, jusque dans l'essence des choses, jusque dans le critérium même de la croyance. Sans doute, dans le fond, la réconciliation est possible entre les libéraux et les orthodoxes : car tous cherchent la vérité religieuse, et, dans le fond, la vérité religieuse est une. Mais, si tous cherchent la vérité, tous ne la cherchent pas encore assez; tous prennent trop pour la vérité ce qu'ils en voient ou ce qu'ils croient en voir; tous ne voient pas assez leurs torts ou ne veulent pas assez en convenir. Il est si difficile de faire son *mea culpa!* Il est si difficile de revenir en arrière quand une fois on s'est publiquement avancé! Il est si facile, au contraire, de confondre la foi et la théologie, et de transformer les simples questions de mots en questions de doctrine et même de croyance! Sous prétexte de développer la foi, en combien de circonstances ne la fausse-t-on pas! Que d'esprits

confondent le développement numérique des propositions avec le développement lumineux des idées! On ne se contente pas de celui-ci, on veut encore celui-là; et, par une petitesse toute d'orgueil, on cherche à diviser son œuvre, on donne à ce développement numérique, à ces phrases nouvelles juxtaposées, le nom de symbole dogmatique, comme si tout ce qui y est contenu verbalement était devenu divin par le seul fait de sa rédaction grammaticale! Hélas! on a multiplié les mots et peut-être amoindri les idées, on a augmenté le volume de la théologie, mais on n'a pas accru la vivacité de la lumière de la foi. Les calvinistes de France sont, tout aussi bien que les romanistes, victimes de cette confusion. Pour arriver à réparer leur schisme, il leur faudrait réparer également cette confusion; mais elle date de loin, et, pour la réparer vraiment, il faudrait consentir à opérer toute une nouvelle réforme, la réforme du XIX^e^ siècle! N'est-ce pas trop exiger des orthodoxes et même des libéraux?

Les uns et les autres sont parfaitement d'accord en ceci, qu'ils doivent s'attacher à la doctrine qu'ils appellent protestante, le mot protestant étant, selon eux, synonyme de chrétien. Mais quelle est cette docrine? Tandis que les protestants d'autrefois répondent : la doctrine de Jésus-Christ, les protestants d'aujourd'hui répondent : la doctrine de l'Écriture, comme si toute la doctrine de Jésus-Christ était, de droit et de fait, contenue dans l'Écriture. Quoi qu'il en soit, protestants libéraux et protestants orthodoxes sont d'accord sur ce point, que leur doctrine est la doctrine de l'Écriture. Mais cette doctrine de l'Écriture n'est ni si simple ni si claire qu'on pourrait le supposer, *à priori*, d'une doctrine divine. De fait, elle s'interprète de bien des manières, et même de plusieurs manières contradictoires. C'est alors que commencent les débats entre les libéraux et

les orthodoxes. Les orthodoxes veulent exprimer leur manière d'interpréter l'Écriture : c'est ce qu'ils appellent faire leur confession de foi. — Non, répliquent les libéraux; notre confession de foi, à nous, c'est l'Écriture; nous n'avons besoin d'aucune autre, et nous n'en voulons pas d'autre, parce toute autre ne serait qu'une interprétation restrictive de l'Écriture. — Mais alors, disent les orthodoxes, vous, libéraux, vous n'êtes plus unis, car vous interprétez l'Écriture de toutes manières, et il n'y a qu'une profession de foi qui puisse vous mettre d'accord. — Non, répondent les libéraux, une profession de foi met d'accord pour un jour, et le lendemain il faut, sous peine de se diviser, en revenir à l'Écriture et laisser là sa confession de foi. N'est-ce pas ce que vous faites vous-mêmes, vous, orthodoxes, lorsque vous rejetez la confession de foi de la Rochelle, pour en faire une nouvelle ? Ne voyez-vous pas que demain vos fils traiteront votre confession de foi d'aujourd'hui comme vous traitez celle que vos pères vénéraient si profondément hier encore?... Et ainsi continue l'interminable échange d'objections et de réponses, objections et réponses qui, loin de ramener à l'unité du point de départ, entraînent toujours de plus en plus vers ce point fatal qu'on appelle le schisme, et dans lequel les esprits superficiels et les cœurs étroits éprouvent un singulier plaisir à se cantonner. Les protestants auront-ils la faiblesse de rester, comme des frères ennemis, chacun chez soi ? Nous aimons à penser qu'ils lèveront leurs yeux au-dessus d'eux-mêmes, et que, dans la dislocation universelle qui s'opère aujourd'hui, ils voudront concourir, comme des chrétiens désintéressés, et sans parti pris d'avance, à l'œuvre de l'universelle réunion dans la doctrine, dans la vertu et dans la grâce de Jésus-Christ.

LII

LES CALVINISTES FRANÇAIS RÉFUTÉS PAR EUX-MÊMES

Depuis les événements religieux du XVI^e^ siècle, il s'est accrédité que le catholicisme romain représente surtout le principe d'autorité, et le protestantisme le principe de liberté. Selon nous, le catholicisme romain a tellement exagéré le principe d'autorité, qu'il a fini, dans ces dernières années, par le fausser complétement. Devenu le romanisme, ce catholicisme, qui n'a plus rien de catholique dans ses principes, n'est plus le représentant de l'autorité, mais uniquement celui de la tyrannie la plus dégradante, tyrannie qui, en effet, opprime non-seulement le corps, mais la conscience. Or, il est bien rare de trouver dans l'histoire un adversaire qui se maintienne dans la modération de son principe, lorsque l'adversaire contraire exagère le sien. Le protestantisme aurait-il eu cette sagesse? En face des excès du catholicisme romain dans le sens autoritaire, ne se serait-il pas laissé aller quelque peu à des excès corrélatifs dans le sens libéral? Dira-t-on, de prime abord, que la liberté est si belle par elle-même, si vraie, si grande, si nécessaire, qu'il ne saurait y avoir des excès

de liberté? Ce serait s'abuser étrangement : car l'homme commet des excès en toute chose, il n'a la juste mesure de rien. Il abuse de la religion et de Dieu : comment dès lors n'abuserait-il pas de la liberté? Selon nous, le protestantisme, considéré dans son ensemble, n'est pas resté fidèle à son principe : les uns l'ont restreint, les autres l'ont exagéré. Assurément il y a d'excellents protestants; mais le protestantisme a perdu de sa clarté, et, en perdant de sa clarté, il a perdu de son excellence. Présentement, il n'est plus, en France, qu'une sorte de camp retranché de la contradiction, où le oui et le non occupent une place presque égale. Pour bien réfuter les protestants français, les calvinistes surtout, il suffit de s'adresser à eux-mêmes.

En effet, naguère encore la confession de foi de la Rochelle jouissait parmi eux d'une véritable autorité. Or, maintenant il en est à peu près d'elle comme de la confession helvétique, qui a été abrogée dans le canton de Vaud en 1839. Le synode de 1872 n'a été que trop explicite sur ce point. Il est inutile de rappeler ici les déclarations du parti libéral, notamment de MM. Jalabert[1], Penchinat[2], Lafnac[3] et Clamageran[4]. Parmi les orthodoxes, M. Vaurigaud, tout en maintenant que le synode officieux de 1848 n'a pas abrogé cette confession de foi[5], avoue cependant qu'elle est trop théologique, que l'expression y est défectueuse, et que rien ne s'oppose à ce qu'elle soit modifiée[6]. M. Bois, sans attaquer tout le fond de ce document, lui reproche de contenir des idées du XVI^e^ siècle, et il n'affirme

1. *Histoire du synode général*, etc., par M. Bersier, t. I, p. 60.
2. *Ibid.*, t. I, p. 63.
3. *Ibid.*, t. I, p. 73.
4. *Ibid.*, t. I, p. 177.
5. *Ibid.*, t. I, p. 61.
6. *Ibid.*, t. I, p. 193.

de ce document que le principe de l'autorité des Écritures et du salut par la foi en Jésus-Christ [1]. Donc M. Larnac avait raison lorsqu'il disait, dans la séance du 11 juin : « Aujourd'hui, pas un seul de nos collègues ne signerait dans son entier la confession de foi de la Rochelle. » Donc les réformés de 1872 sont loin de s'accorder avec les réformés d'autrefois.

Mais les réformés d'aujourd'hui ne s'accordent même pas entre eux jusque sur le terrain de l'autorité des Écritures. D'abord, il y a des libéraux qui, avec M. Clamageran, ne considèrent la Bible que comme la source *principale* de la vérité religieuse [2], tandis que tous les orthodoxes actuels enseignent que *toute* la vérité révélée par Jésus-Christ se trouve dans la Bible. Selon M. Viguié, la Bible n'*est* pas la parole de Dieu, mais *renferme* seulement la parole de Dieu [3]. En plein synode, M. Paris s'écrie : « Vous n'êtes pas d'accord sur l'autorité de l'Écriture [4]; » après quoi il cite ces paroles de M. le professeur Pédézert : « La parole de Dieu est dans la Bible; tout dans la Bible n'est pas parole de Dieu; certains mots, certains passages, certains livres même, sont utiles, ils ne sont pas divins. »

Bien plus, d'une part, les orthodoxes déclarent que l'autorité des Écritures est souveraine; et, d'autre part, les libéraux leur répondent avec M. Fontanès : « La pompe des expressions : *autorité souveraine des Écritures en matière de foi*, ne réussit pas à cacher votre embarras et vos dissidences. Entre vous il y a ce que vous appelez des abîmes [5]. » Lorsque les libéraux disent que le protestantisme consiste

1. *Histoire du synode général*, etc., par M. Bersier, t. I, p. 119.
2. *Ibid.*, t. I, p. 183.
3. *Ibid.*, t. I, p. 208.
4. *Ibid.*, t. I, p. 301.
5. *Ibid.*, t. I, p. 216.

dans le libre examen individuel appliqué à l'Écriture sous l'autorité de la conscience, les orthodoxes leur répondent : Alors dites que le protestantisme est le rationalisme, car la raison ou la conscience est, selon nous, une autorité supérieure à celle des Écritures; ne vous appelez plus protestants, car ce nom signifie autre chose que le rationalisme : appelez-vous rationalistes, ce sera plus clair et plus franc. A leur tour, lorsque le orthodoxes disent qu'ils acceptent le principe du libre examen [1], mais qu'ils maintiennent l'autorité souveraine des Écritures, les libéraux leur répondent avec M. Colani : « Je vous pose un dilemme d'un sérieux redoutable. Qui interprétera la Bible, cette autorité souveraine? Sera-ce l'Église, ou sera-ce l'individu? Si c'est l'Église, il ne vous reste plus l'apparence même du protestantisme. Si c'est l'individu, son interprétation participe de l'autorité souveraine de la Bible : nul ne peut la condamner. Oh! vous pouvez opposer votre interprétation à la sienne, assurément; mais entre vous et lui il n'y a pas de juge, entendez bien; pas de juge dans votre Église... Par l'étude de l'Écriture, je suis amené à rejeter chacune des affirmations dont se compose votre *credo*, et vous me dites : Sors de notre Église, on n'y peut rester qu'à condition d'arriver, par le libre examen appliqué à la Bible, aux mêmes résultats que nous... Eh bien, je vous réponds : Non, mille fois non! Je reste dans votre Église, oui, dans l'Église réformée de France, constituée comme vous allez la constituer : j'y reste au même titre que vous, tout en niant chacun des articles de votre confession de foi, et j'y reste au nom même de cette confession de foi, puisqu'elle déclare se soumettre à l'autorité de l'Écriture librement interprétée. C'est l'anarchie! vous récriez-vous. C'est le protestantisme, vous

1. *Histoire du synode général*, etc., par M. Bersier, t. I, p. 192.

répondrai-je, et vous n'y échapperez qu'en instituant un tribunal d'exégèse, promulguant l'interprétation officielle de la Bible. Essayez[1] ! » M. Ét. Coquerel n'est pas moins formel : « Pasteurs, fidèles, dit-il, quand nous ouvrons la Bible, nous choisissons ce que nous comprenons, ce qui nous édifie; c'est notre conscience qui choisit : c'est donc elle qui est souveraine. S'il s'agit du sens de l'Écriture, le résultat est le même... Qu'on le veuille ou non, soit qu'il s'agisse de ce qui dans la Bible est réellement la parole de Dieu, soit qu'il s'agisse du sens vrai de cette parole, soit qu'il s'agisse de ce qui est réellement matière de foi, c'est toujours forcément, pour tout le monde, la conscience religieuse qui prononce en dernier ressort et qui fait autorité, non le texte de l'Écriture. C'est pourquoi l'autorité souveraine dont on parle n'existe en fait pour personne[2]. »

Si les protestants réformés de France se réfutent les uns les autres sur un terrain aussi fondamental que celui de l'autorité des Écritures, il n'y a rien d'étonnant qu'ils se réfutent également sur celui de l'autorité des synodes. Tous, il est vrai, sont d'accord pour admettre qu'il n'y a pas d'infaillibilité dans leur Église, et qu'un synode général peut corriger un autre synode général[3]. Mais, dès qu'on veut préciser la mesure exacte de l'autorité dogmatique du synode général, tout accord cesse.

Les libéraux ne reconnaissent, en dehors de leur conscience chargée d'interpréter la Bible, aucune autorité dogmatique. « Je ne pourrais admettre, disait M. Larnac dans la séance du 11 juin 1872, que le synode eût le droit d'imposer à l'Église une confession de foi exclusive et obli-

1. *Histoire du Synode général*, etc., t. I, p. 265-266.
2. *Ibid.*, t. II, p. 17-18.
3. *Ibid.*, t. I, p. 72 et 120.

gatoire [1]. » D'après la déclaration officielle du consistoire de Lyon, « le premier droit du fidèle et du pasteur est de ne relever que de lui-même pour sa foi [2] ». Donc toute décision d'un synode général en matière doctrinale est dénuée de tout caractère obligatoire. M. Clamageran va même jusqu'à dire que « l'autorité dogmatique est un dissolvant pour le protestantisme [3] ».

Cependant, disent les orthodoxes, vous, libéraux, vous acceptez comme autorité la loi de l'an X. Or, ne lit-on pas, au titre II de cette loi, que « les synodes veilleront sur l'enseignement de la doctrine »? Sans doute, réplique M. Colani, mais il ne s'agit là que d'une surveillance et non d'un droit de juger les infractions, à plus forte raison d'un droit de les punir [4]. Cette réponse ne satisfait pas les orthodoxes. Toutefois, il faut avouer qu'ils restent eux-mêmes dans le vague sur ce point capital. D'une part, ils enseignent bien que le synode national représente dans sa plus haute expression « l'autorité religieuse, dogmatique et disciplinaire [5] ». M. Ed. Monnier prétend même que le premier devoir du synode général est de « prononcer d'une manière souveraine en matière de foi [6] ». Mais, d'autre part, ce mot « souverain » n'a pas la signification précise qu'on pourrait, au premier abord, lui supposer. Les orthodoxes, en effet, déclarent qu'en voulant faire leur confession de foi, ils entendent n'excommunier personne ni ne violenter aucune conscience [7]. M. Vaurigaud avoue même

1. *Histoire du synode général*, etc., t. I, p. 73.
2. *Ibid.*, t. I, p. 92.
3. *Ibid.*, t. I, p. 195.
4. *Ibid.*, t. II, p. 156.
5. *Ibid.*, t. I, p. 49.
6. *Ibid.*, t. I, p. 62.
7. *Ibid.*, t. I, p. 102 et 139.

qu'ils ne veulent imposer cette confession de foi à qui que ce soit [1]. Alors, disent les libéraux, votre confession de foi ne sera point obligatoire, puisqu'on pourra la rejeter sans être rejeté soi-même? A quoi M. Vaurigaud se récrie, en maintenant qu'elle sera obligatoire, vu que faire une assemblée consultative qui n'oblige personne, c'est le sûr moyen de la faire avorter [2]. M. Vaurigaud dit même qu'en dehors de cette confession de foi, ce serait le commencement de l'infidélité [3]. Eh quoi! garderez-vous donc dans le sein de votre Église un infidèle? Qu'est-ce qu'un synode souverain, qui veut en même temps obliger par sa profession de foi et n'exclure personne, cette profession *obligatoire* n'étant *imposée* à personne? « Vous ne voulez exclure personne, disait M. Paris, mais vous allez avoir une majorité qui finira par nous traiter de parias [4]. »

Ainsi donc, les orthodoxes trouvent étrange qu'une Église n'ait pas le droit de fixer sa croyance. En conséquence, ils veulent exprimer la leur et la professer hautement; ils veulent même que ceux qui ne la professeront pas publiquement, ne soient pas regardés par le public comme de véritables membres de leur Église; ils ne les chassent pas, mais ils les déclarent infidèles. — A quoi les libéraux répondent: En agissant de la sorte, vous, orthodoxes, vous faites des coups d'autorité à la façon des catholiques; vous n'êtes plus des protestants, mais des ultramontains. Eh quoi! vous nous déclarez infidèles au protestantisme, nous, protestants libéraux, parce que nous repoussons votre confession de foi d'aujourd'hui. Mais ne voyez-vous pas que nous, libéraux, nous faisons à votre confession de foi d'aujourd'hui ce que

1. *Histoire du synode général*, etc., t. I, p. 70.
2. *Ibid.*, t. I, p. 72.
3. *Ibid.*, t. I, p. 71.
4. *Ibid.*, t. I, p. 302.

vous avez fait, vous, orthodoxes, à la confession de foi de vos pères? Ne voyez-vous pas que nous avons, vous et nous, une conduite commune? Si donc vous êtes de véritables protestants, pourquoi n'en serions-nous pas également? « Comme vous sentez et déclarez que vous êtes en communion avec les réformateurs, avec la confession de la Rochelle, parce que, tout en abandonnant les formules qui ne peuvent plus se concilier avec l'état intellectuel de ce temps, vous prétendez conserver l'esprit chrétien de ces grands témoins de la vérité, nous aussi, pratiquant la même méthode et séparant le bon grain, la parole de vie, de la balle qui s'envole, de vos doctrines éphémères, nous avons la conscience que la substance, la sève de notre piété est la même que la vôtre [1]. » Ainsi parlait M. Fontanès dans la séance du 17 juin. Et cependant M. Delmas fils déclarait, dans la même séance, qu'une Église qui en était réduite là n'était qu'une « juxtaposition des contraires », qu'une telle position était « cruelle, insupportable », qu'il fallait absolument y porter remède [2].

Encore une fois, qu'est-ce que toutes ces contradictions et ces réfutations des uns par les autres, sinon le commencement d'une grande dislocation?

1. *Histoire du synode général*, etc., t. I, p. 234-235.
2. *Ibid.*, t. I, p. 247.

LIII

L INCRÉDULITÉ ET LE PROTESTANTISME LIBÉRAL FRANÇAIS

Si quelqu'un pouvait douter encore de l'incrédulité qui règne dans le parti libéral de l'Église réformée de France, il n'aurait qu'à lire le nouvel ouvrage de M. Ath. Coquerel fils, intitulé : *Quelle était la religion de Jésus* [1] ? Cet honorable pasteur se récriera sans doute, en prétextant que nous confondons l'hétérodoxie, qu'il professe hautement, avec l'incrédulité, qu'il désavoue. Cette distinction spécieuse n'est qu'une équivoque. S'il y a une hétérodoxie qui n'est pas l'incrédulité, il y en a une qui l'est certainement, et telle est celle de M. Ath. Coquerel fils. Il repousse formellement, dans son quatrième discours, le titre de rationaliste [2]. Mais pourquoi? Est-ce, comme on serait tout d'abord tenté de le croire, parce qu'il admet, de quelque manière, quelque lumière révélée, supérieure à la raison, et impliquant une sorte de surnaturel quelconque? Nullement. M. Coquerel n'est pas rationaliste, uniquement parce que ce mot n'affirme

1. Paris, chez Sandoz et Fischbacher.
2. Quatrième discours, p. 14.

que la raison, et qu'il veut, outre la raison, affirmer encore l'imagination et le sentiment. Telle est l'équivoque derrière laquelle il se retranche, pour répondre aux orthodoxes qu'il est à tort accusé de rationalisme.

Tout l'ouvrage de M. Coquerel est de cette force. Assurément, il y a çà et là de belles pages et de nobles sentiments. Nous sommes pleinement d'accord avec lui quand il s'élève contre le cléricalisme [1], contre le faux traditionalisme [2], contre l'esprit de caste et de secte, contre l'athéisme [3], contre le mysticisme [4], contre le faux rigorisme [5], contre le jésuitisme [6] elle monachisme en France [7], contre la fausse éducation des congréganistes, contre ce besoin de miracles qui tend de plus en plus à les accréditer comme la chose essentielle et principale du christianisme [8]. Il faut rendre également cette justice à M. Coquerel, qu'il ne ménage pas plus les défauts des siens que ceux des autres. Il ne lui coûte pas d'attaquer le synode protestant de 1872 [9], d'appeler le protestantisme orthodoxe « un catholicisme au rabais [10] », de signaler une falsification intentionnelle d'Ostervald dans la traduction de la Bible [11], et de condamner soit le puritanisme morose, soit la roide sécheresse du calvinisme [12]. Mais ce n'est là que la moitié de l'ouvrage de

1. Troisième discours, p. 9.
2. Deuxième discours.
3. Troisième discours, p. 39.
4. Quatrième discours, p. 30, 39.
5. Ibid., p. 34.
6. Ibid., p. 31.
7. Ibid , p. 41.
8. Sixième discours, p. 38.
9. Cinquième discours, p. 17.
10. Ibid., p. 26.
11. Ibid., p. 41.
12. Quatrième discours, p. 20.

M. Coquerel. Autant cette moitié nous paraît juste et fondée, autant l'autre nous paraît erronée. Ce que nous reprochons surtout à M. Coquerel, c'est de s'être précisément servi de la justesse de la première partie pour cacher les erreurs de la seconde.

Cet ouvrage n'est qu'un tissu d'équivoques qui ne sont pas même dignes du talent de leur auteur. M. Coquerel veut-il, par exemple, repousser le dogme en général [1], il commence par flétrir le dogmatisme, ce qui n'est pas difficile; puis, comme s'il n'y avait aucune différence entre le dogme et le dogmatisme, il en conclut qu'il faut en finir avec tout dogme en général. Pareillement, veut-il rejeter les dogmes chrétiens en particulier, au lieu de les étudier soit philosophiquement, soit historiquement, il s'attaque à la formule arrêtée par tel ou tel concile; puis, confondant la formule avec l'idée, le contenant avec le contenu, il déclare que le dogme même est d'origine humaine comme son enveloppe grammaticale, et, joignant le mépris à sa déclaration, il repousse les dogmes chrétiens comme n'étant que des dogmes byzantins [2]. Il en est de même, à ses yeux, des traditions chrétiennes. Confondant la tradition pharisaïque avec toute tradition religieuse en général, il s'appuie sur les anathèmes lancés par Jésus à celle-là, pour condamner également celle-ci, et pour conclure que les enseignements traditionnels des premiers chrétiens sont antichrétiens et répudiés par Jésus-Christ même [3].

Autre équivoque. M. Coquerel confond les catholiques avec les romanistes [4]. Il est de notoriété que les romanistes, qui s'appellent catholiques romains, ne représentent aucu-

1. Cinquième discours, p. 7.
2. Ibid., p. 8-9.
3. Deuxième discours, p. 37.
4. Troisième discours, p. 36.

nement l'ancien catholicisme des premiers siècles, et qu'il existe des catholiques qui persistent à garder leur titre de catholiques sans vouloir pactiser avec les erreurs de l'Église romaine actuelle. Pourquoi donc condamner les catholiques par des arguments qui ne s'adressent qu'à l'Église romaine actuelle?

Mais la grande équivoque de M. Coquerel, celle qui sert de pivot à tout son livre et dans laquelle se résume tout son système théologique, est celle-ci. Le christianisme, dit-il, c'est la sainteté ou la justice : donc, améliorez-vous, chrétiens, par un cœur généreux et par une conscience honnête. Voilà tout le christianisme, Jésus-Christ n'a pas prêché autre chose, et y ajouter quoi que ce soit, c'est faire un acte antichrétien [1]. — Tel est, en effet, tout le christianisme de M. Coquerel; mais tel n'est pas tout le christianisme de Jésus. M. Coquerel, par une méprise qui ne s'explique pas dans un tel esprit, confond le christianisme objectif avec la sainteté subjective. La sainteté subjective, loin d'être tout le christianisme, n'en est que le résultat. Si Jésus-Christ a enseigné une doctrine, s'il a imposé des préceptes, s'il a institué des moyens de grâce, c'est précisément pour produire dans les âmes la sainteté. M. Coquerel veut bien de la sainteté, mais il ne veut pas des moyens. Selon lui, Jésus se serait borné à indiquer le but, sans parler aucunement des moyens de l'atteindre. M. Coquerel dira-t-il que Jésus n'a ni enseigné une doctrine, ni imposé des préceptes, ni institué des moyens de grâce? Dira-t-il qu'il n'a confié à son Église aucun dépôt objectif; qu'il n'a établi aucune foi objective, aucune morale objective, aucune sanctification objective; qu'il a tout laissé à la libre disposition de chacun, et qu'en résumé toute sa religion consiste dans un

1. Deuxième discours, p. 27, 41.

subjectivisme individuel absolu? Mais alors, où sont ses preuves? De telles assertions sont trop graves pour qu'un esprit sérieux ne s'applique pas à les prouver.

Malheureusement, c'est ce que M. Coquerel oublie de faire. Doué d'un talent de phraséologie oratoire, cet honorable pasteur est tellement convaincu de la justesse de ses idées, qu'il prend ses assertions pour des démonstrations. C'est en vain que nous avons cherché une seule preuve dans tout son ouvrage : nous n'y avons trouvé qu'une étonnante puissance d'affirmation, appelant à son aide quelques comparaisons en guise d'arguments. Par exemple, M. Coquerel veut-il démontrer que saint Paul et saint Jean ont falsifié la doctrine de Jésus, il compare la parole directe de Jésus à la lumière du jour, et celle des deux apôtres à un splendide vitrail de cathédrale gothique ou byzantine [1]. Mais où est la preuve? Nulle part. De même, quand M. Coquerel déclare que les dogmes chrétiens sont byzantins d'origine et par conséquent faux selon lui, fournit-il quelque preuve historique, constatant que l'Occident n'a pris aucune part aux premiers conciles et que ces conciles ont tout à fait innové en matière dogmatique? Nullement : M. Coquerel ne se donne pas cette peine [2]. Pareillement, lorsqu'il enseigne que dans la religion de Jésus il n'y a aucun dogme à croire, apporte-t-il quelque démonstration? Non. Il en appelle à cette parole de Jésus à la pécheresse : « Ta foi t'a sauvée, va-t'en en paix [3]. » « Cette pécheresse, dit M. Coquerel, croyait-elle le dogme de la Trinité et de ce que l'Église a appelé plus tard la *déité* ou *divinité du Fils?* Comment y eût-elle cru? Jésus ne l'a jamais enseigné. Pas un mot dans

1. Premier discours, p. 15.
2. Cinquième discours, p. 8-9.
3. Ibid., p. 28. (Luc, VII, 50).

ses discours ne nous autorise à y croire[1]. » Quelques lignes plus loin, M. Coquerel ajoute : « Jésus n'a jamais prononcé ni aucun de ces mots si abstraits et si peu intelligibles, ni le terme de *Trinité* inventé bien après lui, ni les mots de *Dieu-homme* ou d'*homme-Dieu*. Jamais il ne s'est appliqué à lui-même ceux de *déité* et de *divinité*... Les termes mêmes, tels que *chute*, *péché originel*, *damné*, *damnation*, *grâce*, *salut gratuit*, manquent dans tous ses discours[2]. »

Ainsi donc, on le voit, c'est toujours aux discours de Jésus que M. Coquerel en appelle pour enseigner qu'il n'y a aucun dogme, aucune croyance positive, dans la religion de Jésus. Pour que M. Coquerel eût raison dans cette manière de dire, il faudrait deux choses : 1° qu'il prouvât qu'il y a entre les expressions susdites et les idées exprimées par elles une telle identité, qu'il est impossible d'enseigner celles-ci sans se servir explicitement de celles-là ; 2° il faudrait que M. Coquerel eût sous les yeux tous les discours prononcés par Jésus. M. Coquerel invoque l'Écriture. Mais reste à démontrer que l'Écriture contient tout ce que Jésus a enseigné. M. Coquerel le démontre-t-il? Nullement. C'est cependant là le fondement sur lequel repose toute sa doctrine. Au lieu d'en appeler à l'histoire, aux écrits des premiers disciples, et à tous les documents qui ont fait autorité dans les Églises des premiers siècles, il se borne à l'Écriture, oubliant que le canon des Écritures n'était même pas encore fixé au IIIe siècle, qu'aucun des apôtres n'a eu la prétention de consigner dans ses écrits tous les enseignements et tous les préceptes de Jésus, que ces enseignements et ces préceptes ont été confiés à toute l'Église, que l'Église les a répandus dans le monde, soit

1. Cinquième discours, p. 32.
2. Ibid., p. 33, 36.

oralement, soit par écrit ; qu'en tout cas, lorsqu'elle a reconnu l'exactitude des livres du Nouveau Testament, elle n'a nullement déclaré que dans ces livres se trouvaient tous les discours et toutes les œuvres du Christ. La source à laquelle va puiser M. Coquerel est donc incomplète. Il fait bien d'y recourir; mais il se trompe lorsqu'il ferme toutes les autres sources historiques des premiers disciples. Si M. Coquerel avait étudié ces sources, il aurait constaté que toutes les expressions dogmatiques qui lui font peur contiennent des idées bien antérieures à la rédaction de ce qu'il appelle les dogmes byzantins.

M. Coquerel n'est pas moins superficiel lorsqu'il nie toute hiérarchie et tout sacerdoce [1]. Il reconnaît dans la famille le sacerdoce de la mère, et dans la société le sacerdoce du savant, le sacerdoce du poëte, le sacerdoce du philanthrope [2]. Ce n'est qu'en religion qu'il rejette tout sacerdoce. En religion, il n'y a que des laïques, et Jésus lui-même n'était qu'un simple laïque. Si M. Coquerel porte encore la robe noire de la réformation, ce n'est que comme un insigne universitaire, et nullement comme un vêtement sacerdotal [3]. Cette théologie de fantaisie se retrouve à chaque page sous la plume de M. Coquerel. Ici, confondant la partie cérémonielle du mosaïsme avec la partie doctrinale et morale, il affirme que le point de départ de Jésus a été de rompre avec la loi juive [4] : il ne veut pas plus du judaïsme que du byzantinisme. Là, interprétant à sa manière la parabole de l'ivraie et du bon grain, il flétrit l'excommunication, non-seulement l'excommunication telle qu'elle se pratique dans l'Église romaine, mais toute excommunication en géné-

1. Troisième discours, p. 15, 29.
2. Ibid., p. 31.
3. Ibid., p. 30.
4. Premier discours, p. 28; deuxième discours, p. 30.

ral, et il dénie à l'Église le droit de condamner qui que ce soit, même ceux qui corrompent la doctrine chrétienne par les hérésies les plus subversives [1]. Selon M. Coquerel, la véritable Église du Christ est une Babel, on peut y enseigner indifféremment sur toute chose le *oui* et le *non;* non-seulement l'unité dans la foi n'y est pas nécessaire, mais encore la foi comme croyance ne doit pas y exister; il suffit de la foi comme confiance en Dieu. Quiconque a confiance en Dieu est un parfait chrétien, un juste, un saint. Le reste n'importe pas : doctrines, croyances, œuvres, tout cela est secondaire; c'est la foi, c'est-à-dire la confiance, qui sauve [2]. Tel est le christianisme de M. Coquerel.

M. Coquerel appelle son parti « l'avant-garde de la chrétienté [3] ». A nos yeux, ce parti n'est pas plus l'avant-garde de la chrétienté qu'il n'en est l'arrière-garde. Tout ce qu'il garde de la chrétienté, c'est le nom et la morale. Assurément, c'est quelque chose; mais nous croyons que ce n'est pas tout. Jésus-Christ n'est pas seulement venu pour fonder une morale, il est venu aussi pour éclairer les esprits par un dogme lumineux, et pour réchauffer les cœurs par une religion pratique. Que M. Coquerel se dise moraliste chrétien, nous le lui accordons; mais nous ne saurions voir en lui ni un docteur ni un pasteur de l'Église chrétienne.

1. Deuxième discours, p. 34-35.
2. Cinquième discours, p. 5, 13, 46.
3. Troisième discours, p. 8.

LIV

LES PROTESTANTS FRANÇAIS ET LES ANCIENS-CATHOLIQUES

Étant donnée la situation présente de l'Église réformée de France, quels rapports peut-on espérer voir s'établir entre elle et les anciens-catholiques?

Avant tout, nous voulons remercier M. Bonifas des bienveillants articles qu'il a écrits sur le congrès de Cologne de 1872, dans le *Christianisme au* XIX^e^ *siècle* des 18 et 25 octobre, et notre désir est d'être aussi bienveillant envers son Église qu'il l'a été envers la nôtre. Toutefois cette question est trop sérieuse pour que la bienveillance puisse y voiler la vérité. Le spectacle que les réformés français nous ont donné de leurs divisions dogmatiques, n'est pas de nature à faire croire que tout soit parfait chez eux et qu'ils n'aient pas eux-mêmes besoin d'une grande réforme. Du reste, si nous étions tenté de nous laisser aller à cette pensée, les pasteurs de l'*Église nouvelle* nous rappelleraient vite à la réalité. En effet, ce journal s'exprime ainsi dans son numéro du 11 octobre 1872 : « Le protestantisme français vit actuellement trop en dehors des populations catholiques pour exercer sur elles une influence profonde et

véritable. Il connaît et il comprend trop peu le courant des idées catholiques pour réagir efficacement contre elles. Dédaigneux, et se connaissant à peine lui-même, il s'enorgueillit trop de ses gloires passées et de sa prospérité matérielle actuelle. Les études religieuses sont peu profondes au milieu de lui, et intéressent un nombre trop restreint d'esprits sérieux. » On ne saurait être plus franc.

Maintes fois les membres du synode de 1872 ont manifesté toute la répulsion qu'ils éprouvaient pour le système catholique; les orthodoxes eux-mêmes, quand ils s'entendaient traiter de catholiques par les libéraux, pouvaient à peine se contenir. Cependant les membres de l'Église réformée voudront bien observer que toutes les fois que cet incident s'est produit, il s'agissait du système romain, et nullement du système catholique. Tout homme connaissant l'histoire de la théologie, avouera que le catholicisme romain d'aujourd'hui n'est plus le catholicisme d'autrefois; et, puisque, grâce aux excès commis par le concile du Vatican, un certain nombre de catholiques déclarent rejeter le catholicisme romain d'aujourd'hui pour se rattacher au catholicisme d'autrefois, il serait temps que les hommes sérieux et sincères de toutes les Églises prissent enfin note de cette distinction, qui maintenant s'impose. Déjà nous avons prouvé, dans plusieurs ouvrages, que l'Église romaine actuelle, considérée dans sa doctrine officielle, n'est plus catholique, qu'elle a faussé toutes les notions fondamentales de la véritable doctrine catholique. Donc, nous, anciens-catholiques, nous avons le droit d'être traités autrement que les romanistes. En vérité, il serait par trop commode de prendre une à une toutes les absurdités dont surabonde le système romain, et d'en rendre responsables les anciens-catholiques. C'est sur leur propre dos qu'il faut frapper les romanistes, et non sur le dos des anciens-catholiques. Ceux-ci ont un

symbole et une théologie qui ne sont ni le symbole ni la théologie des romanistes. Donc, lorsque les protestants ont réfuté les arguments des romanistes, ils n'ont fait que la moitié de leur tâche, s'ils veulent avoir raison : l'autre moitié serait de réfuter les arguments des anciens-catholiques, et de montrer comment leur manière d'entendre la foi, le dogme, le symbole, la révélation, l'Église, l'autorité, la hiérarchie, etc., est erronée. Très-volontiers nous avouons, avec M. Delmas fils, que le catholicisme romain d'aujourd'hui est « le pire ennemi de la France, parce qu'il porte atteinte à la conscience [1] »; mais nous soutenons qu'il n'en est pas ainsi de l'ancien-catholicisme, parce qu'il n'y a pas de différence essentielle entre l'ancien-catholicisme et le christianisme primitif.

Mais, dira-t-on, n'êtes-vous donc plus, vous, anciens-catholiques, les catholiques du 17 juillet 1870, comme les romanistes sont ceux du 18 juillet? Et dès lors, comment pouvez-vous prétendre qu'il n'y a aucune différence essentielle entre votre catholicisme du 17 juillet 1870 et le christianisme primitif! — Assurément, il y a de nombreuses et essentielles différences entre le catholicisme du 17 juillet 1870 et le christianisme primitif. Aussi les anciens-catholiques ne sont-ils pas les défenseurs du catholicisme romain tel qu'il était professé et pratiqué le 17 juillet 1870. Loin de nous la pensée de parler ici au nom de tous les anciens-catholiques, nous ne parlons qu'en notre propre nom, mais nous pouvons dire, sans crainte d'être réfuté, que, si la prudence maintient les anciens-catholiques d'Allemagne sur le terrain politique et administratif de leurs concordats, leur amour de la vraie foi catholique et leur sincère désir d'une grande réforme les emportent bien au delà du 17 juillet 1870.

1. *Histoire du synode général*, etc., par M. Bersier, t. II, p. 237.

Nous le répétons donc, si l'on veut prouver que les anciens-catholiques sont dans l'erreur, il faut les attaquer non plus sur le terrain abandonné du 17 juillet 1870, mais sur le terrain de l'ancien-catholicisme; non certes que tout fût faux dans le catholicisme du 17 juillet 1870, mais, malgré la liberté qui était encore laissée aux catholiques libéraux d'alors, il y avait dans son sein une foule d'erreurs qui provenaient des *Fausses Décrétales* du IXe siècle et contre lesquelles tous les anciens-catholiques, même les plus modérés, ont protesté.

Notre conviction est que si les protestants consentaient à se faire une notion parfaitement exacte des principes théologiques des anciens-catholiques, beaucoup de leurs préjugés à leur endroit disparaîtraient. Ce devoir incombe d'autant plus aux protestants désireux de la réforme et de la réunion, qu'ils ont été élevés dans la haine du nom de catholique, absolument comme si ce nom, si magnifique en lui-même, était synonyme du nom de « romaniste » ou de « papiste ». Il est impossible, si l'on n'y prend pas garde, que ce malentendu ne donne pas lieu à mille inconvénients regrettables. M. Fontanès, par exemple, ne s'abuse-t-il pas, lorsque, prenant la conception romaniste de l'Église comme but et non comme moyen, il prétend réfuter du même coup le catholicisme [1]? Il réfute le romanisme ou le papisme, et rien de plus. De même, d'où lui vient toute cette haine qu'il manifeste contre le dogme [2], sinon des abus que les ultramontains en ont faits, et de la manière ridicule avec laquelle ils l'ont accru de toutes les théories qui étaient à leur convenance, quelque insensées qu'elles fussent d'ailleurs? Il ne serait pas difficile aux anciens-catholiques de prouver que

1. *Histoire du synode général*, etc., t. I, p. 218-219.
2. *Ibid.*, t. I, p. 224, 226.

cette manière d'entendre le dogme, de l'accroître à volonté, et d'en abuser jusqu'à le faire tourner contre les progrès de la vie chrétienne dans les âmes, est une manière exclusivement romaine, qui n'a aucun fondement dans le catholicisme primitif.

Les protestants reprochent aux catholiques d'exiger une foi uniforme; ils veulent, dit M. Bois, une foi commune, mais non une foi uniforme [1]. — Qu'est-ce que ce jeu de mots, tout au détriment des anciens-catholiques? Les anciens-catholiques veulent une foi *une*, suivant le mot de saint Paul : *Una fides*. Qu'entend M. Bois par une foi qui serait commune sans être uniforme? Qu'il s'explique; il est probable que les anciens-catholiques se rangeront à ses explications. Ce sera une entente sur un point grave.

Les protestants reprochent également aux catholiques de tyranniser les fidèles dans leur foi et dans leur conscience. S'ils entendent par catholiques les romanistes et les papistes, ils n'ont que trop raison. Mais s'ils font également peser ce grief sur les anciens-catholiques, nous réclamons. Nous soutenons, en effet, que la notion de l'Église, dans le catholicisme d'autrefois, est éminemment libérale, beaucoup plus que dans le protestantisme de l'Église réformée. Cette assertion est assez importante pour que nous entrions dans quelques détails.

Il nous serait aisé de faire ressortir tout ce qu'avait d'ultramontain la thèse de M. Vaurigaud, lorsqu'il prétendait que l'Église réformée de France, bien que non parfaitement représentée au synode au point de vue numérique, l'était cependant équitablement, parce que le nombre n'est pas tout, et qu'il s'agit d'une représentation morale beau-

1. *Histoire du synode général*, etc., p. 118, 119.

coup plus que d'une représentation numérique [1], etc. Les ultramontains, au concile du Vatican, ne raisonnaient pas autrement, et c'était de la tyrannie contre la minorité libérale. Il nous serait non moins facile d'abuser d'une expression de M. Penchinat, expression dans laquelle il avoue que dans une Église synodale « le synode est le maître de la foi des fidèles [2] », ce qui est parfaitement ultramontain.

Mais passons outre, et allons au fond des choses. Quelle est donc la grande garantie de liberté que donnent aux âmes les réformés français, en matière de foi? En théorie, ils parlent volontiers du libre examen individuel et de la faculté qu'a tout protestant de croire ce qu'il veut. Mais, en pratique, il n'en est rien. Les libéraux, pour échapper à l'autorité du synode, disent, avec le conseil presbytéral de Vauvert [3], que le principe protestant est dans la souveraineté des fidèles en matière de foi. Mais par fidèles les libéraux entendent ici les paroissiens ou membres de la congrégation; n'ayant plus la notion de l'Église universelle, pas plus que celle du synode général, ils ne veulent que l'indépendance de la congrégation; en sorte que, en définitive, la foi de chaque congrégation dépend de chaque congrégation. A quoi M. Delmas fils objecte : « Je proteste au nom de la liberté des Églises, qui est absolument sacrifiée au bon plaisir du pasteur, car de fait nos troupeaux seraient au pouvoir, d'après votre système, d'autant de papes qu'il y a de pasteurs. » Voilà donc à quoi se réduit, pratiquement, le libéralisme protestant en matière de foi! Quant aux orthodoxes, ils exigent la soumission aux décisions doctrinales du synode. Mais qui ne voit que le synode, même général, offre trop de chances de faillibilité pour que les consciences

1. *Histoire du synode général*, etc., t. I, p. 71.
2. *Ibid.*, t. I, p. 63.
3. *Le Christianisme au* XIXe *siècle*, n° du 4 octobre 1872.

puissent être tenues de se soumettre à ses décisions? Et, lorsque tous ne sont pas d'accord sur les décisions du synode, à qui la majorité recourra-t-elle pour s'imposer à la minorité? Au conseil d'État! En sorte que c'est le conseil d'État qui est le dernier mot, le critérium définitif, l'autorité suprême, qui décide et qui impose dans l'Église réformée de France! Telle est l'inconcevable solution à laquelle est réduite une Église qui se donne, dans le monde moderne, comme libre de César et comme amie de la liberté individuelle des consciences!

Les anciens-catholiques, loin de trouver bonne une telle constitution, ne déclarent la soumission obligatoire que lorsque toute l'Église a prononcé légitimement sur un point en litige. Remarquons qu'il ne s'agit là ni de la décision d'une *congrégation*, ni de la décision d'un *synode national*, ni de la décision d'un *conseil d'État*, mais de la décision de *toutes les Églises orthodoxes réunies et unanimes*. De plus, une décision quelconque ne suffit pas; il faut que cette décision soit légitime, c'est-à-dire qu'elle soit la *constatation positive et historique de la croyance constante et universelle de toute l'Église*. Maintenant les romanistes entendent par Église la hiérarchie de l'Église; c'est une erreur. L'Église n'est pas la hiérarchie, car la hiérarchie n'est qu'une partie de l'Église : l'Église est la société des fidèles unis aux membres de la hiérarchie. Il faut donc, pour la validité d'une décision dogmatique, l'*accord des fidèles et de la hiérarchie sur le fait de la croyance primitive et constante à tel ou tel point de doctrine*. De même que, dans l'ordre naturel, la meilleure garantie pour la liberté intellectuelle de chacun est d'être d'accord avec ce qu'on appelle le sens commun; ainsi, dans l'ordre de la foi, on ne saurait mieux sauvegarder la liberté, soit contre les caprices des individus, soit contre les passions des petites

associations, qu'en la plaçant sous la protection de la société tout entière, c'est-à-dire de l'Église universelle. Or, tel est l'enseignement de l'ancien-catholicisme. Donc, l'ancien-catholicisme est plus libéral que le protestantisme français actuel.

Bref, l'argumentation des protestants français contre l'ancien-catholicisme est nulle. Le principal journal du parti orthodoxe, le *Christianisme au* XIX^e^ *siècle*, loin d'entrer sur ce point dans une explication d'idées, se borne à raconter quelques faits isolés, qui, détachés de l'ensemble du mouvement des anciens-catholiques, manquent de lumière. Nous regrettons sincèrement que l'on se tienne dans une aussi grande superficialité vis-à-vis de l'ancien-catholicisme. Dans le numéro du 20 juin 1873, un rédacteur du *Christianisme au* XIX^e^ *siècle* redoute pour les anciens-catholiques d'Allemagne la protection de l'État, parce que, dit-il, « il y a des ombrages qui couvrent, mais qui tuent ». L'honorable rédacteur oublie que son journal est le journal de l'Église réformée *établie, rentée* par l'État, et soutenue par le conseil d'État. On ne saurait tirer plus naïvement sur les siens. Il serait mieux, pensons-nous, de s'abstraire un peu plus de la politique et de considérer davantage les idées religieuses émises par les anciens-catholiques : l'œuvre de la réforme de l'Église ne ferait qu'y gagner, et les âmes chrétiennes, au lieu de se diviser entre elles, s'uniraient dans une foi plus éclairée et dans une charité plus vraie.

Quelle ne serait pas la joie des anciens-catholiques, s'il leur était donné de voir les calvinistes et en général tous les protestants mettre sérieusement la main à l'œuvre de leur réforme, et tenir compte, dans un esprit de véritable impartialité, du mouvement de réunion qui s'opère dans les différentes Églises de la chrétienté ! Assurément, il est mal de troubler l'Église du Christ, en établissant, comme le

fait l'Église romaine, une unité factice et abusive dans les choses secondaires. Mais n'est-il pas mal aussi de la troubler, en maintenant, comme le font les Églises protestantes, une contradiction complète sur les points essentiels. Que les protestants s'élèvent contre cette unité dans le mensonge, qui est le principal caractère de l'Église romaine, rien de mieux. Mais que font-ils eux-mêmes de cette unité dans la foi, qui doit être l'un des caractères essentiels de la véritable Église chrétienne? Ils auront beau dire; tant qu'ils n'accepteront pas le principe de l'*una fides*, ils pécheront contre l'Évangile et contre eux-mêmes. Bon gré mal gré, il faut, s'ils veulent être logiquement chrétiens, qu'ils reviennent à l'unité de la foi.

C'est à ce retour qu'ils sont convoqués par toutes les âmes chrétiennes des autres Églises. Les temps sont plus favorables que jamais pour opérer ce retour, bien que les cœurs soient encore beaucoup paralysés par l'égoïsme, la routine et l'esprit de secte.

Que les protestants français y réfléchissent : s'ils se bornent à chercher une sorte de vague compromis, de manière à apaiser, par des mots subtils, l'irritation qui existe entre les libéraux et les orthodoxes, ils ne feront là qu'une œuvre éphémère et sans grandeur; leur temple, plus ou moins bien recrépit extérieurement, restera toujours avec les mêmes dimensions. Espérons qu'ils le voudront plus spacieux. La tentative de M. le pasteur Bersier n'est-elle pas une preuve qu'il y a, parmi les orthodoxes, une aspiration à se dilater et à se réformer?

Ce ne serait pas assez pour les orthodoxes de se séparer des libéraux. Car une séparation extérieure n'est pas une amélioration intérieure. Une fois réduits à eux-mêmes, une fois en butte aux objections qui leur seront faites par leurs anciens frères et par les membres des autres Églises,

garderont-ils leur attitude actuelle? Ne sentiront-ils pas le besoin de la modifier par une réforme? Ceux d'entre eux qui combattent la notion de l'Église universelle et qui n'acceptent que les principes du particularisme exclusif, seront-ils en majorité et l'emporteront-ils sur ceux qui ont conservé la notion de la révélation chrétienne comme dépôt, et qui se souviennent de la manière dont ils sont entrés en possession de la Bible? Nous souhaitons, pour l'avenir du protestantisme français, qu'il n'en soit pas ainsi. Nous faisons, au contraire, les vœux les plus sincères et les plus ardents pour que les orthodoxes sortent le plus tôt possible de la position fausse qu'ils occupent vis-à-vis des libéraux, vis-à-vis de l'Église épiscopale d'Amérique et d'Angleterre, vis-à-vis de l'Église orthodoxe d'Orient, et vis-à-vis des anciens-catholiques.

C'est en abordant l'examen des questions qui leur sont posées par les Églises chrétiennes, qu'ils pourront traverser victorieusement la crise par laquelle Dieu ne les fait pas vainement passer. Tout ici-bas a sa raison d'être. Heureux ceux qui savent utiliser cette vérité! Le XIX^e^ siècle, lui aussi, a ses leçons religieuses. Ceux qui ne les accepteraient que pour maintenir les erreurs des siècles précédents, seraient de réels obstacles à l'extension du royaume de Dieu. Il est dans la destinée des enfants de Dieu d'avancer toujours de lumière en lumière, par conséquent de réforme en réforme. Les protestants qui croiraient que la réforme du XVI^e^ siècle est la réforme définitive, ne seraient ni des chrétiens véritables ni des philosophes sérieux.

LV

L'ÉGLISE ORTHODOXE D'ORIENT. — INFÉRIORITÉ DE LA POLITIQUE FRANÇAISE ENVERS ELLE

L'Église orthodoxe, qu'on appelle aussi tantôt *orientale*, tantôt *grecque*, compte environ cent millions d'adhérents. Elle comprend les quatre patriarcats de Constantinople, d'Antioche, d'Alexandrie et de Jérusalem. A côté de ces patriarcats vivent l'Église autonome et nationale de Russie, administrée par le saint-synode de Pétersbourg, l'Église autonome et nationale de Grèce, administrée par le saint-synode d'Athènes, et l'Église autocéphale de Chypre, administrée par le primat de Chypre et son synode. Sous la juridiction du patriarche de Constantinople sont placés, en Autriche, les métropolitains de Carlowitz, d'Hermanstadt et de Czernowitz; en Servie, celui de Belgrade; en Valachie, celui de Bucharest; en Moldavie, celui de Jassy, et enfin, en Bulgarie, l'exarque bulgare, résidant à Constantinople.

Cette Église, qui n'a qu'un seul symbole dogmatique, celui de Nicée-Constantinople, et qui n'accepte comme œcuméniques que les sept premiers conciles, n'a rien changé ni à sa croyance dogmatique, ni à sa constitution,

ni à sa discipline générale, depuis le VIII^e^ siècle, et l'Église romaine ne l'a déclarée séparée de sa communion que parce qu'elle refusait de se plier aux innovations de la papauté. Ne s'étant jamais départie de son critérium primitif, elle n'a jamais pu tomber dans l'hérésie, quelles que fussent les questions doctrinales qu'elle traitât. Aussi n'est-elle exposée qu'à ces sortes de divisions qu'on appelle *schismes*; et encore, la discipline établie par les sept conciles œcuméniques étant regardée par elle comme inviolable en dehors d'un concile œcuménique, ces schismes auxquels elle peut être exposée ne peuvent-ils être que *politiques*, comme on l'a vu chez les Arméniens Grégoriens.

Mais, si dans l'Église orthodoxe tout est tranquille au point de vue de la croyance dogmatique, en retour l'agitation est grande au point de vue politique. Le principe des nationalités, qui depuis quelques années préoccupe l'Occident, est vivace surtout en Orient. Autant la question des gouvernements trouble la plupart des nations en Europe, autant en Orient, et même dans l'Europe orientale, la question des nationalités trouble les Églises. Cette dernière agitation se conçoit d'autant plus facilement, que, durant les premiers siècles du christianisme, les Églises chrétiennes étaient toutes nationales. L'Église, en effet, s'était tout d'abord divisée en groupes distincts, en prenant pour base de cette distinction la nationalité; c'est ainsi que, même en Occident, les Églises italienne, africaine, gauloise, espagnole, bretonne, germanique, étaient aussi distinctes entre elles que les diverses Églises orientales. En Occident, la papauté a fini par tout latiniser, ou plutôt par tout romaniser, et la nationalité religieuse primitive a complétement disparu. Elle ne s'est conservée qu'en Orient, où, dans ces derniers temps, elle a pris un caractère nouveau et une importance considérable.

L'Église orthodoxe compte ses adhérents principalement dans trois races : la race grecque ou hellénique, la race arabe et la race slave. La première de ces races étant celle qui, au commencement de l'ère chrétienne, était à la tête de la civilisation, c'est naturellement elle qui a joui de l'influence prédominante dans l'ancienne Église orientale; et, comme l'Orient est essentiellement conservateur, pour ne pas dire routinier, il en est résulté que les Grecs ou Hellènes, une fois à la tête des principaux postes de l'administration ecclésiastique, y sont restés. Aujourd'hui encore, le patriarche de Constantinople, qui est le premier des quatre patriarches orientaux, et qui, en outre, profite de sa résidence dans la capitale de l'empire turc pour maintenir et accroître son influence administrative, distribue toutes ses faveurs aux Grecs, à peu près exclusivement. D'autre part, les Grecs, sauf de très-honorables exceptions, sont généralement fiers et jaloux de leur ancienne gloire; ils n'ont pas perdu, non plus, l'esprit de chicane méticuleuse et d'égoïste ambition qui leur a été si souvent reproché autrefois. Ces défauts, aggravés avec le temps, ont fini par devenir pénibles aux deux autres races, humiliées à la fin de se voir ainsi dominées et tenues en tutelle sans raison suffisante. De là les réclamations des Slaves de Bulgarie et des Arabes de Syrie.

En Bulgarie, les Grecs forment à peine le tiers de la population, tandis que les Slaves forment les deux autres tiers. On comprend, dès lors, qu'il doive en coûter à ceux-ci d'avoir perpétuellement à la tête de leur Église des prêtres grecs et des évêques grecs. Puisque les Grecs avouent avec saint Paul que la religion est au-dessus des questions de races, pourquoi s'obstinent-ils à imposer aux fidèles bulgares un clergé de nationalité étrangère? Peut-être les Bulgares ont-ils le désir de conquérir un jour, leur indépendance na-

tionale, et de former avec les autres Slaves du sud de l'Europe un empire slave indépendant de la Turquie et de l'Autriche. Si ce désir se réalisait, ils tiendraient évidemment à avoir leur Église nationale. En attendant, ils travaillent à rendre leur Église simplement autonome. Au point de vue canonique, cette autonomie n'est point un fait : d'où il résulte que les Bulgares, dans leurs derniers actes, ont pu blesser la légalité et mériter des reproches de la part du patriarche de Constantinople. Mais, en réalité, leurs demandes sont conformes à l'esprit primitif de l'Église; ils ne réclament que ce que les Églises de Grèce et de Russie ont obtenu. Donc, s'il y avait dans leurs exigences matière à discussion, il y avait aussi matière à entente. En tout cas, le motif suffisant manquait à une excommunication.

Telles sont, du moins, les considérations qui ont inspiré au patriarche de Jérusalem, Mgr Cyrille, l'attitude prise par lui dans le grand concile local tenu par les quatre patriarches et par le primat de l'Église autocéphale de Chypre. Pendant que les trois patriarches de Constantinople, d'Alexandrie et d'Antioche condamnaient et excommuniaient les Bulgares, celui de Jérusalem refusa de se joindre à ses collègues. De là, de la part des fanatiques de l'hellénisme, les attaques les plus violentes contre Mgr Cyrille. De retour à Jérusalem, il fut anticanoniquement déposé par les moines grecs de son Église. La Porte le destitua, et il fut traité d'une manière indigne pendant le voyage qu'il fut obligé de faire de Jérusalem à Constantinople. Le successeur qui lui fut donné par ses ennemis, est Mgr Procopios; mais Mgr Procopios, reconnu par la Porte et accepté par le clergé hellène de Jérusalem, est repoussé par la population indigène.

La tendance, manifestée par Mgr Cyrille dans la question bulgare, à reconnaître le principe des Églises autonomes et

nationales, était d'autant plus sincère, qu'il est lui-même Grec de naissance. Mais, d'autre part, la colère qu'elle excita dans le parti hellène n'était pas moins sincère, parce que Mgr Cyrille, en appuyant indirectement les vœux des Bulgares, soulevait du même coup les orthodoxes arabes de Syrie contre les Grecs de ce pays. Déjà, depuis quelque temps, les orthodoxes arabes de Syrie, qui forment à peu près la totalité des fidèles de l'Église orthodoxe dans cette contrée, désirent, eux aussi, avoir leur Église autonome, et ils ne supportent qu'avec peine de se voir administrer ecclésiastiquement par un clergé exclusivement grec. En sorte que le succès de la question bulgare dans le sens bulgare ne pourra être qu'un acheminement de la question syriaque vers une solution syriaque. Ce double succès, qui est inévitable avec le temps, amènera évidemment l'amoindrissement de l'influence grecque dans l'Église orthodoxe, et la prédominance de l'influence slave.

Sera-ce un mal? Nous pensons qu'au point de vue du progrès du christianisme et de la civilisation, ce sera, au contraire, un bien. Évidemment la race grecque a donné aujourd'hui la mesure de ses forces et produit son fruit. Peut-être un jour, quand les relations entre l'Orient et l'Occident auront pris une extension considérable, parviendra-t-elle à se régénérer, et à se rendre apte encore à de grandes choses. Toujours est-il que, dans l'état actuel, il faut qu'elle cède la place à la race slave, qui lui est supérieure par le sérieux de l'esprit et du caractère. Et, comme c'est la Russie qui marche à la tête des nations slaves, il est facile d'apercevoir le rôle immense, à la fois politique et religieux, que la Russie est appelée à jouer en Orient.

Nous ignorons s'il est vrai, comme on l'affirme, que Mgr Cyrille ait eu à se plaindre du consul allemand, et qu'il se soit établi, entre ce dernier et les Grecs, une sorte d'entente

peu favorable aux Slaves. Si le germanisme devait viser à faire pièce au slavisme, l'Autriche, qui a une cour attachée à l'Église de Rome, et qui se voit de plus en plus menacée du côté des Slaves, particulièrement au sud de ses États, ne pourrait, tout d'abord, que faire cause commune avec les partisans du germanisme. Mais, comme l'Allemagne est protestante et comme il est naturel à ses hommes d'État de désirer le retour des Allemands d'Autriche dans la grande patrie allemande, il est probable que l'Autriche se laissera tôt ou tard guider par ces deux considérations et qu'à la fin elle se sentira obligée d'entretenir avec la Russie des rapports d'une bienveillance sincère. Quant à la Turquie, sa politique est parfaitement claire sur ce point. Tout d'abord, la Porte a protégé les Bulgares; puis, elle a destitué Mgr Cyrille, qui n'a pas voulu les excommunier. Donc elle veut faire jeu double, c'est-à-dire favoriser les divisions entre les Hellènes et les Slaves, en inclinant tantôt vers ceux-là, tantôt vers ceux-ci. Elle espère sans doute, par cette tactique, les écarter les uns et les autres de Constantinople, et rester l'éternelle maîtresse du terrain et de l'empire. Cependant, peut-être un jour les Hellènes et les Bulgares, ainsi que les autres Slaves tributaires de la Porte, verront-ils qu'en face de cette politique de division, au moyen de laquelle la Porte espère régner toujours, la politique la plus avantageuse pour eux serait de s'unir pour reconquérir leur liberté perdue. Il est certain que ce dernier point de vue est approuvé par des esprits sérieux, impartiaux et expérimentés; mais l'absurde violence de l'antagonisme qui existe entre les Hellènes et les Slaves, permettra-t-elle aux uns et aux autres de se ranger enfin à un avis aussi sage?

Dans ces derniers temps, une autre question a été soulevée, qui n'est même pas encore complétement résolue : la question de Bethléem. Rome voudrait en faire une question de

religion, mais ce n'est aussi qu'une question de politique, se rattachant à la question des nationalités. A s'en tenir aux faits matériels, il ne s'agirait que d'une simple rixe entre les Latins et les Grecs de Bethléem, à l'occasion de tapisseries incendiées en partie en 1869, que le gouvernement turc devrait remplacer par d'autres représentant les inscriptions latines des anciennes. Mais, dans le fond, il s'agit des rapports entre les Latins et les Grecs, et, par voie de conséquence, de l'avenir du latinisme ou plutôt du romanisme en Orient. La question, pour être comprise, doit donc être envisagée de plus haut.

A la fin du XI^e^ siècle, les papes, se voyant à peu près maîtres de l'Occident, voulurent réaliser le désir, qu'ils avaient déjà depuis plusieurs siècles, d'étendre également leur domination sur l'Orient. Les premiers conciles œcuméniques avaient bien approuvé leur primauté, mais ce n'était là qu'une primauté d'honneur et non pas une primauté de juridiction. Les papes, fatigués à la fin de voir les quatre patriarches d'Orient s'opposer à leurs prétentions et maintenir la constitution de l'Église dans sa pureté primitive, résolurent de lancer l'Occident sur l'Orient, de fonder à Constantinople un empire latin dont les chefs seraient à leur disposition, et d'asservir ainsi sous leur domination, à la fois spirituelle et politique, les patriarches de l'Église orientale. Le plan était habile. De là les croisades, moyen violent, plus politique que religieux, qu'inaugura Urbain II et qui fut pratiqué jusqu'à la fin du XIII^e^ siècle. Assurément les croisades eurent plus d'un résultat heureux; néanmoins on peut dire aujourd'hui qu'elles furent plutôt un acte de passion politique qu'un acte de sagesse. La France se laissa séduire par leur côté chevaleresque, et aujourd'hui encore elle en est à la politique des croisades. C'est ce qui l'amoindrit, même en Orient, comme nous le verrons tout à l'heure;

elle ne sera réellement influente que lorsqu'elle en aura fini avec ses traditions papistes du moyen âge, et lorsqu'elle sera entrée sérieusement, à l'extérieur comme à l'intérieur, dans les principes modernes de 1789.

Mettons-nous un instant à la place des Orientaux. N'ont-ils pas toutes les raisons possibles de détester les Latins qui se sont faits les serviteurs des papes? Quand l'*Univers* du 11 août 1873 dit : « Le tombeau de Godefroi de Bouillon, au pied du Calvaire, était le titre le plus authentique des droits de l'Église romaine sur les sanctuaires, » que fait ce journal, sinon consacrer, même au point de vue religieux, le prétendu droit du plus fort? Nous, Occidentaux, accepterions-nous une pareille politique? Si les Orientaux étaient venus jusque chez nous nous faire le demi-quart de ce que nous leur avons fait chez eux, sous la direction de la papauté, ne serions-nous pas indignés, furieux, et ne prendrions-nous pas tous les moyens possibles, même les moyens violents, pour reconquérir notre liberté d'action? C'est ce que font aujourd'hui les Orientaux. Exaspérés, non-seulement par les croisades, mais encore par les tentatives continuelles des Latins pour latiniser l'Orient, c'est-à-dire pour détruire les traditions et les liturgies nationales au profit de la cour de Rome, par conséquent pour renverser l'autonomie des Églises orientales sous la domination papale, les Orientaux choisissent les moindres prétextes, même celui d'une tapisserie, pour expulser de chez eux tout ce qui est antinational, et, de plus, tout ce qui leur paraît antichrétien. C'est en vain que la papauté a usé envers eux de tous les stratagèmes les plus habiles; c'est en vain qu'elle a consenti, pour gagner leurs prêtres à sa cause, à les laisser suivre la tradition apostolique du mariage, tandis que, par un but politique, elle avait soin de prohiber comme coupable cette même tradition en Occident; c'est en vain

qu'elle a fait mille autres concessions de ce genre et dans le même dessein. Les Orientaux ont fini par comprendre que Rome n'était pas franche, que sa grande tactique consistait à fomenter les divisions partout, afin de mieux pêcher en eau trouble, et d'arriver, d'empiétements en empiétements, à établir en Orient l'absolutisme religieux qu'elle avait si bien réussi à établir en Occident. Depuis longtemps les Orientaux se doutaient des desseins ambitieux et perfides de Rome; la conduite de Rome envers les Arméniens-Unis, en 1870, a achevé de les éclairer. Maintenant les Orientaux sont convaincus que les Latins sont moins des chrétiens que des agents de la politique papiste. Ils ont résolu d'en finir avec eux dès qu'ils le pourront, et de profiter de toutes les occasions qui se présenteront à eux. En vérité, quel est l'homme impartial qui pourrait les blâmer? Est-il donc injuste d'être patriote, et de défendre chez soi tout ce qui touche à la patrie?

En vertu de l'accord qui a été établi après la guerre de Crimée, toutes les questions de cette nature doivent être traitées entre la France, qui représente les intérêts latins dans les lieux saints, et la Porte, qui représente les intérêts de ses sujets appartenant aux différents rites chrétiens. Donc, de par cet accord, le gouvernement turc est obligé d'avoir une tendance antilatine. Peut-être cette obligation lui plaît-elle aujourd'hui plus qu'autrefois. Déjà nous avons dit que vis-à-vis des Slaves et des Hellènes, le gouvernement turc avait une politique de bascule et de division. Certains hommes d'État peuvent croire que telle est aussi sa politique actuelle vis-à-vis des Latins. Nous croyons que ces hommes d'État se trompent, et voici pourquoi.

Les Turcs, en faisant invasion chez les Grecs, ont singulièrement amoindri l'activité du christianisme en Orient et l'influence des quatre patriarches de Constantinople; d'Alexan-

drie, d'Antioche et de Jérusalem. Rome en a profité pour étendre d'autant mieux sa suprématie juridictionnelle et politique sur les Églises nationales d'Occident. Aussi Rome, tout en combattant les Turcs lorsqu'ils étaient menaçants pour sa domination en Occident, les a-t-elle toujours soutenus et favorisés pour le maintien de leur propre domination en Orient. C'est sous l'influence de ce point de vue complétement papiste, que la France a continué en Orient sa politique des croisades, politique irrationnelle, coupable, et de toutes manières malheureuse pour la France. Tant que Rome a été toute-puissante en Occident, les Turcs, en hommes intelligents, ont eu soin de se ménager l'amitié de Rome et de la France, et, au besoin, de faire pièce aux Grecs, aux Slaves et aux Arabes de l'Église orthodoxe, pour plaire aux papes. Mais, aujourd'hui que les papes ont perdu leur pouvoir temporel, aujourd'hui que leur pouvoir spirituel est rejeté par les plus intelligents et les plus puissants États de l'Europe, aujourd'hui que ce même pouvoir spirituel est gravement compromis jusque chez les nations catholiques, parmi lesquelles, en effet, la majorité des citoyens est anticléricale et conséquemment antiromaine, aujourd'hui, en un mot, que la situation de la papauté est si complétement changée, les hommes d'État de l'empire turc, qui ont été pour la plupart élevés en Occident, qui connaissent la puissance des idées modernes en Occident, sont trop intelligents pour continuer leur ancienne tactique et pour se mettre à la remorque du parti papiste de l'Occident. Ce changement de tactique s'est montré aussi clairement que possible dans l'affaire des Hassounistes et des Arméniens-Unis antiinfaillibilistes. Aujourd'hui il est un fait accompli, malgré certaines assertions de l'*Univers* [1]. Quelle en sera la conséquence ? Le gouver-

1. Voy. les numéros des 30 novembre, 1er et 4 décembre 1873, etc.

nement turc, qui constate maintenant toute l'inutilité de la guerre de Crimée, se tournera-t-il du côté de la Russie, et cherchera-t-il à s'en faire une amie contre les ambitions de certains hommes d'État anglais et contre le papisme français? Ou bien, jaloux du développement incontestable de l'influence slave en Orient et notamment de l'influence russe, cherchera-t-il, comme contre-poids contre elle, une alliance avec l'Autriche dualiste et avec l'Allemagne unifiée? Il serait prématuré de chercher à pénétrer ce secret. A dire vrai, nous croyons que le gouvernement turc, malgré toute la sympathie qu'il montre depuis quelque temps à la Russie, hésite encore dans l'attitude qu'il croit devoir prendre.

Quoi qu'il en soit, il est manifeste que la France s'isolera d'autant plus en Orient, qu'elle se fera de plus en plus papiste. Il est regrettable que M. Thiers n'ait pas compris toutes les conséquences politiques qui découlent du concile du Vatican, et qu'il ait témoigné à cet égard une indifférence que ni l'Allemagne ni même la Suisse ne se sont permise. On a dit que la France a été le bras droit de la papauté; on peut dire avec plus de vérité encore que la papauté a été le mauvais génie de la France. Il est temps que la France le comprenne.

Au point de vue politique, le romanisme ne peut qu'achever de la perdre, parce que plus elle se dévouera à ce système d'ancien régime, plus elle se mettra en antagonisme avec la Russie, qui est orthodoxe, avec l'Angleterre et l'Allemagne, qui sont protestantes, et avec les puissances qui suivront ces trois nations plutôt que la France.

Au point de vue religieux, le romanisme se soutient encore moins qu'au point de vue politique. C'est en vain que les catholiques romains se prétendent en possession de l'unité de l'Église, à l'exclusion de l'Église orthodoxe, qui,

selon eux, n'est qu'une Église divisée. Dans les premiers siècles, l'Église était parfaitement une, parce que, étant composée d'Églises nationales distinctes, aucune de ces Églises particulières ne pouvait innover dans les principes essentiels, sans immédiatement soulever contre elle la protestation de toutes les autres. Telle est encore l'Église orthodoxe d'aujourd'hui, tandis que, en Occident, les Églises nationales n'existant plus, le pape peut à son gré imposer à tous ses fidèles ses propres erreurs. Une telle unité n'est plus l'ancienne unité chrétienne, mais l'unité de l'esclavage, poussée jusqu'à l'abaissement de l'esprit et de la conscience.

Il est évidemment impossible qu'une telle Église puisse subsister longtemps. Longtemps elle pourra, il est vrai, être soutenue par le parti de l'ignorance et de la superstition. Mais les hommes de raison, de science, de conscience et de liberté, ne peuvent que la repousser bientôt. Donc, que la France réfléchisse; qu'elle songe que nous ne sommes plus au moyen âge, que 1789 est ineffaçable dans le présent et dans l'avenir plus encore que dans le passé; que, par conséquent, vouloir continuer la politique du moyen âge, c'est vouloir se rayer du nombre des nations influentes et même vivantes.

Pour mieux comprendre encore l'exactitude de ce point de vue, comparons la situation de l'Église orthodoxe, en Russie, avec la situation de l'Église romaine, même en France : cette étude montrera de quel côté est l'esprit de réforme et de progrès, l'esprit de science et de conscience, l'esprit de véritable respect et de véritable liberté.

LVI

INFÉRIORITÉ DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE DE FRANCE VIS-A-VIS DE L'ÉGLISE ORTHODOXE DE RUSSIE

La partie de l'Église orthodoxe que l'on appelle *Église russe*, est en France complétement inconnue. Non-seulement les Français ne lisent pas les ouvrages en langues étrangères qui traitent des croyances, de la discipline, de la constitution et de la situation présente de cette Église, mais ils ne lisent même pas les ouvrages écrits sur ces matières dans leur propre langue : *Catéchisme détaillé de l'Église catholique orthodoxe d'Orient*, par Philarète, de Moscou. Paris, 1851. — *Considérations sur la doctrine et l'esprit de l'Église orthodoxe*, par Stourdza. Paris, 1860. — *Orthodoxie et papisme.* Paris, 1859. — *Quelques mots sur les communions occidentales à l'occasion d'un mandement de Mgr l'archevêque de Paris*, par un chrétien orthodoxe. Leipzig, 1855. — *Question religieuse d'Orient et d'Occident*, par Mourawief. Moscou, 1856. — *Théologie dogmatique orthodoxe*, par Macaire. Paris, 1860. — *Exposition comparée de la doctrine de l'Église catholique d'Orient avec celles des autres Églises chrétiennes; Papauté schismatique; Union chrétienne*, de 1860 à 1874; par l'abbé Guettée. Etc., etc. —

Aucun de ces ouvrages n'est connu du public, même instruit.

Bien plus, cette Église est méconnue et calomniée. Les jésuites, qui savent très-bien que leur ennemi le plus redoutable n'est ni le rationalisme négatif, ni le protestantisme divisé d'aujourd'hui, mais l'orthodoxie toujours une et toujours inaltérable de l'Église orientale, se sont appliqués, depuis trente ans surtout, à répandre sur les fidèles et sur le clergé de cette Église, particulièrement en Russie, où elle agit avec le plus de zèle et d'intelligence, les bruits les plus faux et les plus calomnieux qu'il soit possible d'imaginer. Toute la presse dirigée par les jésuites les répète à qui mieux mieux; et, à force de les entendre, on finit chez nous par les croire. Dans sa brochure intitulée : *la Russie sera-t-elle catholique?* le père Gagarin, jésuite, avait encore la simplicité de faire l'aveu suivant : « Le clergé russe, disait-il, n'est pas connu en Occident; je dirai plus, il est calomnié. Il est beaucoup plus instruit et plus moral qu'on ne le croit généralement. » Mais, depuis lors, que n'a-t-il pas écrit dans le sens opposé? Faut-il ajouter que les hommes compétents et impartiaux se plaisent à rendre hommage aux mérites de l'Église russe? Un écrivain français, M. Leger, écrivait, en octobre 1872 : « Voilà trois mois que je me trouve en Russie; et plus je la connais, plus je me convaincs de l'absurdité des contes à dormir debout qui circulent parmi nous sur ce pays. » Dès 1867, un pasteur protestant français, M. Boissard, publiait, après dix années de séjour en Russie, une histoire de l'Église de ce pays, dans laquelle il dément, pièces en mains, toutes les fausses assertions des ultramontains contre elle.

Longue serait la liste des témoignages que nous pourrions citer contre les ultramontains intéressés de nos jours, surtout si nous voulions remonter jusqu'au pape Grégoire XIII,

qui, en 1576, appelait encore l'Église de Russie un membre respectable et important du corps du Christ. » Examinons plutôt les choses en elles-mêmes.

La première chose qui frappe dans l'Église orthodoxe, c'est qu'elle ne reconnaît, en matière de religion, qu'une seule autorité, celle de Jésus-Christ. Lui seul est le chef de l'Église. L'Église elle-même n'est que la dépositaire de de ses enseignements, de sa grâce et de ses préceptes. Quoique composée des simples fidèles et des membres de la hiérarchie, elle ne renferme en elle aucun principe de dualisme. Les fidèles ont leurs droits, et les membres de la hiérarchie les leurs, les uns et les autres s'harmonisant parfaitement. Les évêques, qui occupent le rang suprême de la hiérarchie, ne sont que des témoins et des gardiens, et non pas des maîtres. Ils transmettent au monde ce que leurs prédécesseurs leur ont transmis à eux-mêmes; et c'est dans cette transmission intégrale que consiste tout leur ministère et toute leur charge. Ce sont donc plutôt des devoirs que des droits, qu'ils ont envers les fidèles. Les fidèles, eux aussi, sont gardiens du dépôt de la croyance primitive; et, si les évêques voulaient leur imposer des dogmes nouveaux, non-seulement ils pourraient, mais encore ils devraient leur résister. Dans cette constitution, il n'y a aucune place à l'absolutisme; l'infaillibilité et la toute-puissance d'un seul sont impossibles. L'arbitraire même ne saurait se produire : car, dans cette Église, il ne s'agit pas de juger si telle opinion de quelques évêques est conforme à la croyance dogmatique, et si, en conséquence de cette conformité, elle peut être décrétée de foi; mais il s'agit uniquement et simplement de constater historiquement, d'après des témoignages authentiques, ce qui a été enseigné et établi par les apôtres, c'est-à-dire ce qui remonte à Jésus-Christ même. En dehors des enseignements confiés à tous ses dis-

ciples par Jésus-Christ, chacun a la liberté d'enseigner ce qui lui paraît vrai ; et encore a-t-il le droit d'interpréter ces enseignements conformément à la saine philosophie et à toutes les découvertes scientifiques incontestables.

Il est facile d'apercevoir, au premier abord, sur quelle large base est assise cette Église, et quelles différences considérables il y a entre ses principes et ceux de l'Église romaine actuelle. Dans l'Église romaine, les fidèles ne sont plus rien, les prêtres et les évêques ne sont même plus que les instruments dociles du pape, qui est monarque absolu et infaillible. Ici, c'est la tyrannie en haut, et l'esclavage en bas ; là, c'est la démocratie ordonnée, ne reconnaissant qu'un seul chef religieux, le Christ. Ici, c'est l'arbitraire d'un seul s'imposant à tous ; là, c'est le critérium de la constatation historique, appliqué avec l'unanimité de toutes les Églises particulières. Ici, c'est la négation des droits de chacun au profit du pape-roi, c'est la soumission aveugle et passive de tous à sa volonté ; là, c'est la soumission égale de tous, évêques et prêtres, à la loi de Jésus-Christ. Ici, c'est donc la confusion de la politique et de la religion suivant le bon plaisir du pape ; là, au contraire, c'est la distinction forcée de ces deux ordres de choses.

Les ultramontains, pour mieux justifier la réunion du pouvoir politique et du pouvoir religieux entre les mains du pape, ont affirmé dans tous leurs écrits que le tzar est aussi le pape de l'Église russe, et que, comme pape de cette Église, il ne tolère dans ses États aucune autre religion que la sienne. C'est à peu près tout ce que l'on sait, en France, de l'Église russe. Or, ces deux assertions sont complétement erronées.

D'abord, le tzar n'est qu'un simple fidèle qui ne fait nullement partie de la hiérarchie ecclésiastique. Comme tel, il n'exerce donc aucun pouvoir religieux dans le saint-

synode. Ce synode, qui est le tribunal suprême de l'Église russe, est exclusivement composé d'évêques et de prêtres. Si le procureur du tzar peut assister à ses séances, ce n'est nullement pour prendre part aux discussions religieuses qui peuvent s'y élever, mais uniquement pour s'acquitter du devoir qui lui incombe dans l'administration temporelle des affaires mixtes. Non-seulement il ne préside pas ces séances, mais il n'a même pas son siége à la place occupée par les membres du synode. Les décisions qui sont de leur nature exclusivement religieuses, n'étant jamais soumises à l'approbation impériale, ne sont même pas signifiées au procureur.

Rien n'est donc plus faux que de dire que l'Église russe est asservie dans le césarisme. Les jésuites, qui se permettent de telles inexactitudes, oublient trop aisément que, sous l'impératrice Catherine, le gouvernement russe ne leur paraissait nullement trop dur, surtout en comparaison du gouvernement de Clément XIV, qui les supprimait. Ils oublient également que Grégoire X, lorsqu'il voulait réunir l'Église latine et l'Église grecque, ne traitait de cette union, cependant essentiellement religieuse, qu'avec l'empereur Michel. Le patriarche de Constantinople, le clergé, les fidèles, n'étaient rien à ses yeux; l'empereur était tout! Et, en cela, Grégoire X ne faisait que continuer le procédé de ses prédécesseurs Clément IV et Urbain IV. De tels souvenirs devraient rendre, ce semble, le parti ultramontain plus modéré dans ses calomnies envers la constitution et l'administration de l'Église russe.

L'Église orthodoxe, il est vrai, est, en Russie, l'Église de l'État. Mais profite-t-elle de cette situation pour mettre en pratique les principes des ultramontains et pour faire signer au tzar une révocation de l'édit de Nantes? Nullement. La Russie, non-seulement tolère tous les cultes, mais même

elle les protége, sans s'établir juge de leurs doctrines. C'est ainsi que, dans tous les établissements d'éducation entretenus par l'État ou par des particuliers, les pasteurs de tous les cultes viennent donner des leçons aux élèves. C'est ainsi que, dans les institutions fondées par l'État, comme dans l'armée, les élèves ou les soldats sont régulièrement envoyés à leurs Églises respectives pour y accomplir leurs devoirs religieux; les militaires qui suivent les religions israélite et mahométane reçoivent même des congés pour les jours de leurs *principales* fêtes. C'est encore ainsi que le tzar et les membres de la famille impériale, lorsqu'ils veulent honorer les obsèques de personnages éminents, se rendent aux Églises de ces personnages sans distinction de culte.

A Saint-Pétersbourg il y a des églises romaines, des temples protestants, une église hollandaise, une église anglaise, etc. Déjà en 1861, un ancien directeur des cultes étrangers, de Russie, M. Skripitzinn, écrivait que toutes ces églises sont reconnues par l'État, qu'elles jouissent des mêmes droits, de la même protection et de la même liberté de culte. Plusieurs de ces églises ont même été construites avec l'assistance du gouvernement. Quant au clergé de ces diverses confessions, il est rétribué par le gouvernement à l'égal, et même, dans quelques cas, au-dessus du clergé de l'Église dominante; de plus, il est libre d'enseigner et d'assister ses coreligionnaires, et de remplir, conformément aux préceptes de sa confession, tous ses devoirs religieux sans restriction.

Souvent on reproche au clergé russe de ne pas prêcher assez. Ce reproche est peut-être mérité en général. En tout cas, s'il devait prêcher à la façon du clergé ultramontain, mieux vaudrait qu'il gardât éternellement le silence; car ce sont peut-être les prédications inspirées par la politique,

par le dévotisme superstitieux et par le creux sentimentalisme des mystiques, qui ont le plus contribué à amoindrir la raison et le caractère des fidèles en Occident.

On reproche également à l'Église russe de manquer de zèle. Cependant il y a zèle et zèle. Assurément, le zèle des Russes n'est pas le zèle des ultramontains. Grand est le zèle des premiers vis-à-vis des païens, dans l'Asie centrale surtout, comme le constate M. le pasteur Boissard, et comme le prouvent, du reste, les rapports officiels du saint-synode. Vis-à-vis des Occidentaux, l'Église russe pense que la meilleure manière de faire du zèle est de se perfectionner elle-même, de manière à élever le niveau intellectuel, moral, scientifique et religieux de ses prêtres et de ses fidèles. En 1872, il s'est fondé à Pétersbourg une section de la Société moscovite des amis de l'instruction religieuse. Cette section, présidée par S. A. le grand-duc Constantin et composée des principaux membres de la haute société de Pétersbourg, ne peut que provoquer dans toute l'Église russe un mouvement considérable de progrès. Le programme assigné est triple : 1° contribuer au rapprochement du clergé avec la société laïque et à un échange d'idées sur les questions qui concernent l'Église orthodoxe; 2° concourir à la propagation des notions saines sur les vraies doctrines, les destinées historiques et les besoins contemporains de l'Église orthodoxe, au moyen de publications et de conférences tant scientifiques que populaires; 3° entretenir des relations avec les champions de la vérité orthodoxe à l'étranger, leur prêter un appui moral, et contribuer à élucider les idées du public étranger sur l'Église orthodoxe.

Il suffit de réfléchir un instant pour comprendre l'importance d'un tel programme. Sur le premier point, il est à remarquer que le clergé de l'Église orthodoxe, étant marié, est déjà forcément en rapports étroits avec la société laïque;

ces rapports, d'autre part, développent singulièrement dans les prêtres ce caractère national qui est une des grandes forces du clergé russe. A ce seul point de vue, la situation du clergé russe est déjà incomparablement supérieure à celle du clergé romaniste, celui-ci ne pouvant avoir avec les laïques que des rapports incomplets ou équivoques, qui, loin de développer en lui le caractère national, le détruisent. Cette destruction est, d'ailleurs, dans les vues de Rome. Rome, voulant régner en souveraine absolue sur toutes les Églises particulières, n'a pas voulu qu'elles continuassent à être nationales. Dès lors, plus de clergés nationaux, mais partout un clergé romain. Le célibat a été pour Rome un des principaux moyens de la destruction susdite. Toutefois, la Société des amis de l'instruction religieuse trouve que le mariage des prêtres n'est pas suffisant pour le but qu'elle veut atteindre. Elle veut entre ceux-ci et les laïques un échange plus direct d'idées. Quoique l'instruction donnée dans les séminaires soit bonne, quoique celle des académies ecclésiastiques soit de beaucoup supérieure, quoique l'une et l'autre participent à l'élan qui se fait sentir, en Russie, dans tous les établissements scolaires, cependant il faut encore qu'elles se complètent par un commerce journalier avec les laïques instruits. C'est ainsi que la théologie deviendra une science réellement pratique, parce qu'elle sera perpétuellement actualisée au contact des autres sciences. Tandis que Rome craint ce contact et qu'elle prohibe tous les ouvrages philosophiques, historiques et scientifiques qui la réfutent, l'Église russe, au contraire, veut féconder les enseignements du séminaire par les progrès des sciences, et christianiser en même temps ces dernières par la lumière des dogmes chrétiens.

Loin d'enfermer la doctrine orthodoxe dans les limites de la Russie, la Société des amis de l'instruction religieuse

veut la faire connaître à l'étranger. Dans ce but, elle a envoyé des délégués au congrès des anciens-catholiques, à Cologne, en 1872, et à celui de Constance, en 1873. Dans ce but, elle a noué des relations non-seulement avec les anciens-catholiques d'Allemagne et de France, mais encore avec l'Église épiscopale des États-Unis et d'Angleterre. Un comité, chargé d'étudier spécialement les questions qui divisent les communions chrétiennes, a été institué. Avec le temps nécessaire à une telle œuvre, il portera ses fruits. De la sorte, pendant que l'Église ultramontaine se ferme à tous ceux qui veulent l'union, pendant qu'elle se rétrécit par ses anathèmes, l'Église russe se dilate, fait aux autres communions chrétiennes un appel sur le terrain de la science, et se prépare ainsi à un rôle religieux de plus en plus important.

Le mouvement de réforme et de progrès dans l'Église russe ne s'arrête pas là. D'après la Revue publiée par l'Académie de théologie de Saint-Pétersbourg, il se prépare une autre réforme du plus haut intérêt, concernant l'exercice de la juridiction ecclésiastique.

Le comité du saint-synode chargé d'élaborer un projet d'organisation des tribunaux ecclésiastiques a adopté les bases principales de la réforme judiciaire civile, promulguée par les statuts du 20 novembre 1864. La magistrature ecclésiastique aura trois instances : les juges ecclésiastiques, les tribunaux diocésains et la section judiciaire du saint-synode.

Les juges ecclésiastiques seront revêtus d'un pouvoir personnel, à l'exemple des juges de paix. Ils connaissent des délits de peu d'importance, et sont choisis par le clergé de leur arrondissement judiciaire. Tous les archiprêtres et prêtres de l'arrondissement âgés de trente ans ont le droit d'être élus à ce poste.

Les tribunaux diocésains sont établis dans chaque diocèse, et composés de trois membres élus par des délégués du clergé du diocèse. Leur mandat sera de six ans. Les membres de ces tribunaux peuvent être pris parmi les membres du clergé séculier et régulier ayant achevé leurs études dans une académie de théologie, ou bien parmi les prêtres sortis des séminaires, mais ayant exercé le sacerdoce pendant l'espace de cinq ans.

La section judiciaire du saint-synode se composera de six membres, dont quatre archevêques et deux prêtres. Les membres de cette haute cour ecclésiastique seront nommés par le souverain.

Les arrêts des juges ecclésiastiques seront révisés en appel par les tribunaux diocésains, dont les jugements passeront à leur tour devant la section judiciaire du saint-synode. L'instance suprême sera le *plenum* du saint-synode, réuni à la section judiciaire. Les juges ecclésiastiques de toutes les instances jouiront des mêmes droits et des mêmes immunités que les fonctionnaires judiciaires civils, c'est-à-dire qu'ils seront inamovibles. Les audiences seront publiques, excepté dans des cas particuliers autorisant le huis clos. Les jugements de ces tribunaux rendus publics pourront être discutés par la presse dans la même mesure que ceux des tribunaux civils. Le procureur général du saint-synode sera revêtu du même droit de contrôle sur les tribunaux ecclésiastiques que le ministre de la justice sur les tribunaux civils.

Telles sont les principales réformes qui se préparent actuellement dans le sein de l'Église russe, si déjà même elles ne sont pas pratiquées en partie. On le voit aisément, le clergé ultramontain de France, qui est si disposé à se croire dans une situation supérieure à celle de tous les autres clergés, sera de beaucoup dépassé par le clergé russe. En

France, le tribunal suprême auquel les ecclésiastiques qui se croient lésés dans leurs droits peuvent avoir recours, est le conseil d'État; en Russie, c'est le saint-synode, dont la seule section judiciaire est composée de quatre archevêques et de deux prêtres. Il est manifeste que les laïques du conseil d'État français présentent deux inconvénients dans l'accomplissement de leur charge vis-à-vis des ecclésiastiques. D'abord, ils sont incompétents, n'ayant pas la plupart du temps la connaissance suffisante des affaires ecclésiastiques, soit en matière de doctrine, soit en matière de discipline. Ensuite, il est de notoriété que les laïques nommés au conseil d'État ne peuvent qu'avec une difficulté extrême se soustraire aux influences politiques qui les dominent de tous côtés. Les faits, d'ailleurs, ne justifient que trop ces deux griefs. En Russie, les archevêques et les prêtres du saint-synode sont placés dans une situation tout autre; leur compétence et leur impartialité ne sauraient être suspectes.

En outre, en Russie, non-seulement il y a jugement, mais triple jugement, sans même compter le jugement du *plenum* du saint-synode, qui peut se produire en quatrième lieu. De plus, c'est le clergé qui choisit lui-même, directement, soit les juges ecclésiastiques du premier tribunal, soit les juges du tribunal diocésain. Enfin, la publicité des débats, la possibilité de discuter le jugement dans la presse, le droit de contrôle du procureur général au point de vue de la légalité, sont des garanties qui offrent à tous les membres du clergé la plus sérieuse protection.

En France, au contraire, le prêtre qui n'a pas le privilége de l'inamovibilité, est complétement à la merci de son évêque, et même d'un simple vicaire général ou d'un promoteur. Il y a bien ce que l'on appelle le tribunal de l'officialité diocésaine. Mais, d'abord, c'est l'évêque qui en

nomme lui-même les membres. Ensuite, l'évêque n'est nullement obligé de consulter ce tribunal pour juger l'un de ses prêtres et le frapper de censures. Le procédé de l'*ex informata conscientia* lui suffit amplement. D'après ce procédé, le prêtre calomnié auprès de l'évêque par une lettre anonyme, peut être, du jour au lendemain, sans recevoir le moindre avertissement préalable, envoyé dans le dernier poste du diocèse. S'il se permet des observations qui réclament de la part de l'administration épiscopale tant soit peu de respect, il est aussitôt interdit *a sacris*, c'est-à-dire jeté sur le pavé de la rue, sans position, sans argent, réduit à la dernière misère, et, ce qui est pire, discrédité devant ce qu'on appelle, en France, « les honnêtes gens ». Lui, chétif, en appellera-t-il au conseil d'État? Il ne sait que trop, hélas! les usages du conseil d'État. D'ailleurs, en attendant que le conseil d'État ait donné sa décision, il se passe des années. Pendant ce temps, les censures épiscopales produisent leur effet devant le public, et le pauvre prêtre en est réduit souvent, avec son instruction du séminaire, à solliciter à la Compagnie des petites voitures de Paris une place de cocher de fiacre. Il est de mode, dans le monde ganté ignorant, de proclamer l'Église romaine admirable dans son organisation. De fait, cette organisation extermine merveilleusement les petits au profit des grands. Pour nous, nous tenons une telle organisation pour horrible; et, quand nous réfléchissons sur l'effroyable décadence des caractères et des consciences que la papauté a su produire au nom de Dieu en Occident, nous ne pouvons que trouver exact ce triste mot de M. Renan, dans son *Antechrist*: « Nos races occidentales, malgré leur supériorité, ont toujours montré une déplorable nullité religieuse. »

FIN

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

INTRODUCTION. Coup d'œil général sur le mouvement contemporain des Églises 1

PREMIÈRE PARTIE

LA NOUVELLE ÉGLISE ROMAINE

I. Le plan ultramontain : *il trirègno* 1
II. Identité du nouveau catholicisme romain et du jésuitisme 8
III. Comment le papisme moderne est une nouvelle forme de paganisme. — La papolâtrie 16
IV. Ultramontanisme et scepticisme 22
V. De quelques escobarderies ultramontaines, en politique et en religion 29
VI. De quelques palinodies de M. Veuillot. — L'*Univers* jugé par lui-même 40
VII. Le grand sabre des papistes 47
VIII. Une querelle de moines romanistes. — La morale de saint Liguori et les jésuites 54
IX. Comment le jésuitisme tue la religion 60
X. Comment le jésuitisme, ou nouveau catholicisme romain, est un péril de mort pour les peuples et pour les États 67

Pages.

XI. Le parti jésuitico-ultramontain et la guerre de 1870..... 74
XII. Comment le romanisne n'est qu'un système politique d'ancien régime..... 80
XIII. Décadence évidente et ruine certaine de l'Église romaniste..... 87

DEUXIÈME PARTIE

DEVOIRS DES GOUVERNEMENTS ET DES PEUPLES ENVERS LA NOUVELLE ÉGLISE ROMAINE

XIV. La peur de Rome..... 95
XV. Comment il ne faut pas transiger avec Rome..... 102
XVI. Devoirs des vrais libéraux envers les jésuites et les ultramontains..... 109
XVII. Comment on doit, au nom de la liberté, réprimer le parti jésuitico-romaniste..... 116
XVIII. Un pasteur calviniste faisant le jeu des jésuites et des ultramontains. — Réponse à M. de Pressensé..... 125
XIX. « On ne tire pas sur des moineaux avec des canons. » — Réponse à M. le comte Andrassy..... 154
XX. A quelles conditions M. de Bismarck n'ira pas à Canosse..... 161
XXI. Les fautes de M. Thiers dans la question politico-religieuse..... 168

TROISIÈME PARTIE

LES ANCIENS-CATHOLIQUES ET LA RÉUNION DES ÉGLISES

XXII. Le concile du Vatican et la première période du mouvement des anciens-catholiques. — Du 18 juillet 1870 au 24 septembre 1871..... 183
XXIII. La deuxième période du mouvement des anciens-catholiques. — Du 24 septembre 1871 au 22 septembre 1872..... 190
XXIV. Le congrès de Cologne. — Du 19 au 22 septembre 1872..... 196
XXV. La troisième période du mouvement des anciens-catholiques et le congrès de Constance. — Du 22 septembre 1872 au 14 septembre 1873..... 203

Pages.

XXVI. Coup d'œil général sur le passé et sur la quatrième période du mouvement des anciens-catholiques..... 213
XXVII. Le grand œuvre de l'avenir..... 224
XXVIII. Les anciens-catholiques et l'histoire..... 231
XXIX. Le double travail des anciens-catholiques entravé par deux obstacles : l'indifférence des uns et le fanatisme des autres..... 239
XXX. Deux autres obstacles : le dogmatisme et le sentimentalisme..... 247
XXI. Une distinction capitale : l'unité dans la foi et la diversité dans la théologie..... 254
XXXII. La vraie et la fausse intercommunion..... 265

QUATRIÈME PARTIE

LA SITUATION MORALE ET RELIGIEUSE EN FRANCE

XXXIII. Aperçu général. — Sept catégories..... 273
XXXIV. La politique en France sous M. Thiers et sous M. de Mac-Mahon..... 299
XXXV. Comment, en France, l'esprit dynastique étouffe l'esprit national..... 305
XXXVI. Réflexions morales sur le 24 mai 1873..... 311
XXXVII. La réaction monarchico-cléricale..... 318
XXXVIII. Le programme du gouvernement de l'*ordre moral*..... 324
XXXIX. Triple décadence du pays par les classes dirigeantes.... 332
XL. Le mal que les faux conservateurs font à la France..... 338
XLI. Graves fautes de la démocratie française..... 346
XLII. Catholicisme romain et monarchie, ancien-catholicisme et république..... 352
XLIII. Ce qu'il faut penser de la célèbre unanimité du clergé français en matière d'ultramontanisme..... 358
XLIV. La liturgie gallicane livrée à la curie romaine par le parti ultramontain, malgré les protestations des évêques..... 365
XLV. Fin de la petite école des prétendus *catholiques libéraux* ou *ultramontains de deuxième classe*. — MM. Dupanloup et de Broglie tancés par l'*Univers*..... 372
XLVI. De quelques ruses inventées par la petite école susdite.... 379

Pages.

XLVII. Du catholicisme de Montalembert..... 386
XLVIII. De la fausse soumission de Fénelon..... 393
XLIX. De quelques *quiproquo* en vogue..... 401
L. La crise calviniste en France. — Les synodes de 1872 et de 1873, et le schisme..... 408
LI. Deux Églises dans l'Église calviniste française..... 416
LII. Les calvinistes français réfutés par eux-mêmes..... 424
LIII. L'incrédulité dans le calvinisme libéral..... 432
LIV. Les protestants français et les anciens-catholiques..... 440
LV. L'Église orthodoxe d'Orient. — Infériorité de la politique française envers elle..... 450
LVI. Infériorité de l'Église catholique romaine de France vis-à-vis de l'Église orthodoxe de Russie..... 462

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

00101921

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 18 July, 2018